

**UNIVERSITE MARC BLOCH DE STRASBOURG**

UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHES EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES  
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

---

**THESE DE DOCTORAT**

PRESENTEE POUR L'OBTENTION DU

**DOCTORAT EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES  
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)**

**« Conditions de la Pratique Sportive »**

**L'AMATEURISME DANS LA PRESSE INTERNATIONALE**

Les Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo 1972.

*Guy-Lionel Loew*

*Novembre 2007*

Professeur André Rauch – Université Marc Bloch de Strasbourg (directeur)

Professeur Dr. Otto Schantz – Universität Koblenz-Landau (directeur)

Professeur Fabien Ohl – Université de Lausanne (rapporteur)

Professeur Thierry Terret – Université Claude Bernard – Lyon 1 (rapporteur)

Professeur Dr. phil. Norbert Müller - Johannes Gutenberg-Universität – Mainz

Equipe de Recherche en Sciences du Sport (EA 1342)

*Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à Monsieur André Rauch pour son attention et ses nombreux conseils tout au long de ce travail. Je remercie Monsieur Otto Schantz pour le soutien et la confiance qu'il m'a accordés.*

*Je tiens à adresser tous mes remerciements aux Professeurs Norbert Müller, Fabien Ohl et Thierry Terret qui ont accepté de lire et de juger mon travail.*

*Merci à Aurélie pour ses conseils, sa présence et sa patience, à ma mère pour son aide et son soutien. Mes remerciements vont également à Noëlle pour le temps conséquent qu'elle a accordé à la relecture de ces pages ainsi qu'à Jean-Paul pour son écoute et son intérêt.*

*Je tiens enfin à témoigner toute ma gratitude au Musée Olympique de Lausanne et à son personnel pour leur accueil chaleureux et leur disponibilité.*

*Mes plus vives pensées se tournent vers Daniel, mon père.*

# *Introduction*

L'objet de ce travail est de relever la position de différents protagonistes sur la règle de l'amateurisme à l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo en 1972. Plusieurs précisions s'imposent : elles touchent à la justification de l'amateurisme comme objet d'étude, au choix de ces protagonistes, mais aussi au choix de ces Jeux Olympiques particuliers. Avant de nous intéresser aux moyens utilisés pour appréhender ces positions, tentons tout d'abord d'éclairer ces trois points essentiels.

## **I. L'amateurisme comme objet d'étude**

Les travaux sur l'amateurisme sportif ne sont pas rares. Eugene A. Glader, dans *Amateurism and Athletics*<sup>1</sup>, recense dès 1978 une liste importante des recherches historiques dédiées à ce code sportif. Comme nous le verrons plus en détail dans

---

<sup>1</sup> GLADER, Eugene A. (1978), *Amateurism and Athletics*, New York, Leisure Press, 224 p.

la première partie de cette étude, il est en fait possible de classer les recherches et les comptes-rendus sur l'amateurisme en différentes catégories<sup>2</sup>. Nous pouvons qualifier ces approches de "philosophique", d'"idéaliste", de "critique" ou encore de "en contextes".

Nombreux, les travaux sur l'amateurisme couvrent également l'ensemble de la période durant laquelle il a fait débat. Les écrits des chercheurs reviennent autant sur les pratiques en cours à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre<sup>3</sup> où il est né que sur celles du siècle suivant<sup>4</sup>. De même, les Jeux Olympiques Antiques, et avec eux la notion alors bien différente de l'amateurisme, font l'objet de recherches et de fortes controverses<sup>5</sup>. Bref, il ne s'agit ici ni de refaire un historique de l'évolution de la notion d'amateurisme lors des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ni de réécrire les liens entretenus entre cet idéal sportif et les Jeux Olympiques. Là encore, les recherches sont abondantes et complètes<sup>6</sup>.

Cette recherche sur l'amateurisme se distingue de l'ensemble des ouvrages relevés tout d'abord et peut-être essentiellement par la confrontation systématique et constante des points de vue de divers groupes d'intérêts. Il ne se repose pas

---

<sup>2</sup> Voir dans ce travail : « I. L'amateurisme : définition d'une notion ambiguë et fuyante » dans la première Partie.

<sup>3</sup> Par exemple : ALLISON, Lincoln (2001), *Amateurism in Sport. An Analysis and a Defence*, London – Portland, Or., Franck Cass, 206 p. ; EITZEN, D. Stanley (1989), « The Sociology of Amateur Sport : An Overview », dans *International Review for the Sociology of Sport*, t. 24, n° 2, Munich, Oldenbourg Verlag, pp. 95-104 ; STRENK, Andrew (1981), « Amateurism: Myth and Reality », dans Jeffrey, SEGRAVE ; Donald, CHU (Eds.), *Olympism*, Champaign, Ill., Human Kinetics Publishers, pp. 57-75.

<sup>4</sup> Par exemple : LASSUS, Marianne (2000), *L'affaire Ladoumègue. Le débat amateurisme / professionnalisme dans les années trente*, Paris, L'Harmattan, 140 p. ; MACALOON, John J. (1991), « Are Olympics Athletes Professionals? Cultural Categories and Social Control in U.S. Sport » dans Paul D., STAUDOHAR; James A., MANGAN, *The Business of Professional Sports*, Urbana and Chicago, University of Illinois Press, p. 264-297.

<sup>5</sup> Voir par exemple VEYNE, Paul (1987), « Olympie dans l'Antiquité », dans *Esprit*, n° spécial, Avril, Evreux, Hérissé, pp. 53-57 ; YOUNG, David C. (1984), *The Olympic Myth of Greek Amateur Athletics*, Chicago, Ares Publishers, 204 p, ou encore LUCAS, John (1976), « Antécédents de la notion moderne d'amateurisme olympique », dans *Revue Olympique*, N° 105-106, Juillet-Août, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 365-367.

<sup>6</sup> Par exemple : CHAPPELET, Jean-Loup (1991), *Le système olympique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 264 p. ; GIBSON, Richard L. (1976), *Avery Brundage : Professional Amateur*, Kent State University, non publié, 221 p. ; MAYER, Otto (1960), *A travers les anneaux olympiques*, Genève, Pierre Cailler, 331 p. ; MÜLLER, Norbert (1994), *Cent ans de Congrès Olympiques. 1894-1994. Histoire, Objectifs, Réalisations*, Lausanne, Comité International Olympique, 280 p.

uniquement sur l'évolution ou à la réalité de l'un d'entre eux comme dans la majorité des écrits. S'il se base sur ces travaux incontournables et nécessaires, il tente avant de tout de les intégrer à une lecture comparée des discours sur l'amateurisme. A l'instar du travail de Marianne Lassus, qui a comparé les écrits de quotidiens français sur l'amateurisme au sujet de ce qu'elle nomme « l'affaire Ladoumègue »<sup>7</sup>, il sera question de confronter les pensées sur l'amateurisme olympique par différents quotidiens français et étrangers ayant des attaches politiques et idéologiques différentes, mais également des enjeux et fonctionnement économiques ou encore des contraintes forts divergentes.

En ce sens, ce travail ambitionne d'éclairer d'une nouvelle source l'histoire de l'amateurisme olympique. Certes, les recherches portant sur la compréhension antinomique de cet idéal sportif entre les pays « capitalistes » et « communistes » sont nombreuses et souvent pertinentes<sup>8</sup>. Ces travaux restent cependant axés sur les enjeux politiques. De plus, ils excluent systématiquement les pays en apparence étrangers à ce conflit tels que les pays alpins. De même, ils ne s'intéressent que rarement et sporadiquement aux discours de la presse quotidienne nationale, sinon lorsqu'ils en ressortent un écrit symptomatique dès lors arraché de son contexte singulier. Enfin, ils dépassent rarement le positionnement idéologique de leur lieu de production, reproduisant en ce sens un discours qu'ils devraient analyser et déconstruire<sup>9</sup>.

Par conséquent, dans ce travail, il ne sera pas donné de définition arrêtée de l'amateurisme *a priori*. Cette notion paraît se construire empiriquement et

---

<sup>7</sup> LASSUS, *L'affaire Ladoumègue*..

<sup>8</sup> Par exemple : ADVISORY COMMISSION OF PHYSICAL CULTURE AND SPORT TO THE CABINET OF THE PEOPLE'S REPUBLIC OF BULGARIA (1953), « Concerning "State amateurism" », dans *News Bulletin*, December, Budapest, p. 22 ; KRAWCZYK, Barbara (1977), « The Social Origin and Ambivalent Character of the Ideology of Amateur Sport », dans *International Review of Sport Sociology*, 1977, Vol. 3 (12), Warsaw, Krakowskie Przedmieście, pp. 35-50 ; OUSTERHOUDT, R.G. (1981), « Capitalist and Socialist Interpretations of Modern Amateurism : An Essay on the Fundamental Difference », dans Jeffrey, SEGRAVE ; Donald, CHU (Eds.), *Olympism*, Champaign, Ill., Human Kinetics Publishers, pp. 42-47.

<sup>9</sup> Par exemple : BANCUILESCU, Victor (1971), « A propos de la règle 26 », dans *Revue Olympique*, n° 46, Juillet, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 373-374 ; BRUNDAGE, Avery (1952), « The Fumbled Ball », dans *The Phi Delta Kappan*, March, vol. XXXIII, n° 7, pp. 351-354 ; EDELMAN, Robert (1990), « The Professionalization of Soviet Sport : The Case of the Soccer Union », dans *Journal of Sport History*, Vol. 17, No. 1, Ohio, North American Society for Sport History, pp. 44-55 ; PADDICK, Robert J. (1994), « Amateurism: An idea of the past or a necessity to the future ? », dans *OLYMPIKA: The International Journal of Olympic Studies*, Vol. III, London (Canada), The Center for Olympic Studies, pp. 1-15.

pragmatiquement au fur et à mesure des débats tout au long des Jeux Olympiques de Sapporo et des événements qui marquent la période. Ce que les différents quotidiens comprennent sous cette notion diverge fortement en fonction de leurs attaches politiques, de leur pays de publication, mais également de l'évolution des événements contemporains à la parution. Aucun quotidien, ni aucun groupe d'intérêts d'ailleurs, ne possède de définition uniforme et univoque de l'amateurisme. Le Comité International Olympique (CIO) lui-même, qui dispose pourtant d'un règlement écrit<sup>10</sup>, voit se dérouler en interne de nombreux débats sur la manière dont il convient de l'appliquer. La dénotation au même titre que la connotation du terme font débat. Le but est donc de relever et d'expliquer ces différentes constructions, leurs évolutions, leurs enjeux. Il s'agit de confronter les traitements d'un unique règlement, la règle 26 de la Charte Olympique, lors d'un événement, les Jeux de Sapporo, à la lumière d'une même décision, la disqualification du skieur autrichien Karl Schranz pour professionnalisme, puis de tenter d'expliquer les différences de traitement à l'aune de liens idéologiques et d'attaches nationales divergentes.

En ce sens, ce travail est novateur. Jamais les points de vue sur l'amateurisme de quotidiens issus de différents pays n'avaient été comparés. Provenant de France, d'Autriche, de la République Fédérale d'Allemagne, de la République Démocratique Allemande et des Etats-Unis, ces quotidiens ont tous interprété d'une manière singulière des faits identiques. Sans doute convient-il maintenant de révéler la teneur de ces faits, ce qui éclairera sur le choix des Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo 1972 comme moment d'étude.

## **II. Les Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo 1972**

Plusieurs raisons expliquent le choix de ces Jeux Olympiques en particulier. La première et la plus évidente est que le débat sur l'amateurisme atteint son paroxysme tout au long de la préparation et du déroulement de ces Jeux de

---

<sup>10</sup> Et plus particulièrement la règle d'éligibilité (dite règle 26) de sa Charte Olympique.

Sapporo<sup>11</sup>. Ainsi, le conflit entre le CIO et la Fédération Internationale de Ski (FIS) est extrêmement fort<sup>12</sup>. Dès Grenoble 1968, la tension monte entre ces deux organismes sportifs<sup>13</sup>, conduisant à une reprise et à une amplification des débats par les médias internationaux. Le sommet est atteint avec la disqualification, par le CIO, du skieur autrichien Karl Schranz pour professionnalisme.

Les Jeux de Sapporo apparaissent également intéressants dans le sens où ils constituent les derniers Jeux d'hiver du Président du CIO Avery Brundage. Président de l'Institution olympique de 1952 à 1972, le dirigeant sportif américain considère l'amateurisme comme la pierre angulaire de l'Olympisme<sup>14</sup>. Or, jamais sans doute ses choix et actions pour le préserver n'ont été aussi discutés que lors de la préparation et du déroulement de ces Jeux<sup>15</sup>. Hostile aux Jeux d'hiver, Brundage voit avec son départ l'amorce d'un tournant décisif : le CIO adoptera dorénavant une attitude bien plus libérale face au problème de l'amateurisme. Ces Jeux constituent donc les derniers pour lesquels la règle d'éligibilité prit une telle importance. Or, les années soixante-dix, marquées par l'achèvement de l'autonomisation du champ sportif<sup>16</sup>, apparaissent propices à une critique virulente d'un tel règlement.

S'intéresser à Sapporo, c'est également porter son attention sur le cycle hivernal des Jeux Olympiques. Ce choix n'est pas fortuit. Le nombre des travaux sur les Jeux d'hiver est largement inférieur à celui des recherches dévolues au cycle

---

<sup>11</sup> SCHANTZ, Otto (1995), « La présidence de Avery Brundage (1952-1972) », dans Raymond GAFNER (dir.) & Norbert MÜLLER (coord.), *Un siècle du Comité International Olympique. L'Idée – Les Présidents – L'Œuvre*, tome II, Lausanne, C.I.O., pp. 77-200.

<sup>12</sup> VARELA, Andres Mercé (1970), « Conflict between Skiing and Olympism », dans *Olympic Review*, n°40, Lausanne, C.I.O., pp. 12-19.

<sup>13</sup> Voir par exemple les chemises « Règle 26 – 1968-1969 » et « Commission d'Admission du C.I.O. 1968-1970 » du dossier « Commission d'Admission ». Archives du Musée Olympique de Lausanne.

<sup>14</sup> GUTTMANN, Allen (1984), *The Games Must Go On. Avery Brundage and the Olympic Movement*, New York, Columbia University Press, 318 p ; SCHANTZ, La présidence de Avery Brundage (1952-1972) entre autres.

<sup>15</sup> GUTTMANN, Allen (1979), « „The Games Must Go On“ – On the Origins of Avery Brundage's Life-Credo », dans *Stadion*, t. 5, Sankt Augustin, Academia Verlag, pp. 253-262.

<sup>16</sup> DEFRANCE, Jacques (1995), « L'autonomisation du champ sportif. 1890-1970 », dans *Sociologie et sociétés*, volume XXVII, printemps, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 15-31 ; DEFRANCE, Jacques (2000), « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », dans *Politix, Sport et politique*, volume 13, n°50/2000, Paris, Hermes Science Publication, pp. 13-28..



estival<sup>17</sup>. Or, les critiques les plus virulentes du CIO au sujet de l'amateurisme ne touchent pas les athlètes « communistes » ou leurs adversaires « capitalistes », mais les skieurs alpins, et ce dès Grenoble 68, voire Innsbruck 64<sup>18</sup>. De nouveaux protagonistes se trouvent ainsi au centre des débats : les sportifs des meilleurs pays alpins issus d'Autriche, de France et dans une moindre mesure de RFA et de Suisse. S'intéresser au cycle hivernal permet dès lors de dépasser l'opposition classique entre les deux blocs idéologiques et apporte une nouvelle dimension au débat. Cette opposition traditionnelle ne sera cependant pas ignorée. Comparer les discours sur le règlement olympique des quotidiens de la RDA et de la RFA est à ce titre éclairant, et ce d'autant plus que Sapporo a lieu avant les Jeux d'été organisés à Munich en 1972, tout comme ces Jeux de Sapporo constituent les premiers pour lesquels la RDA dispose de son drapeau national et de son hymne national. Dans les deux cas, les situations particulières engendrent des enjeux particuliers et forts qui vont nécessairement influencer sur les discours<sup>19</sup>.

A ce titre donc, les Jeux Olympiques de Sapporo 1972 constituent un moment particulier et privilégié de l'histoire de l'Olympisme en lien avec l'amateurisme, propice à une telle analyse.

### III. Le choix des protagonistes

Le choix d'étudier l'évolution des points de vue de cinq nations découle de ce qui précède. Comme l'attestent un nombre important de travaux antérieurs, les débats sur l'amateurisme sont en partie dépendants de l'opposition sportive entre les

---

<sup>17</sup> SCHANTZ, Otto (1997), « The Olympic ideal and the Winter Games. Attitudes towards the Olympic Winter Games in Olympic discourses – from Coubertin to Samaranch », *Presentation at the Japanese Olympic Academy – Tokyo, December 1997*.

<sup>18</sup> Voir par exemple les discours de Brundage dans les chemises « Articles de presse 1947-1969 » et « Articles de presse 1970-1984 » du dossier « Brundage, Avery ». Archives du Musée Olympique de Lausanne.

<sup>19</sup> BAUMHÖVER, Karin (1992), *Olympische Werte in der Berichterstattung der Printmedien Süddeutsche Zeitung und Frankfurter Allgemeine Zeitung von 1952 bis 1988*, Frankfurt am Main, Bern, New York, Paris, Peter Lang, 598 p. ; CARR, Gerald. A. (1980), « The Involvement of Politics in the Sporting Relationships of East and West Germany, 1945-1972 », dans *Journal of Sport History*, Vol. 7, Nr. 1 (Spring), Ohio, The North American Society for Sport History, pp. 40-51 ; STAADT, Jochen (1994), « Die SED und die Olympischen Spiele 1972 », dans Klaus, SCHROEDER (Hrsg.), *Geschichte und Transformation des SED-Staates. Beiträge und Analysen*, Berlin, Akademie Verlag, pp. 211-232 ; TIMMERMANN, Heiner (1996), « DDR-Außenpolitik als Instrument », dans Heiner, TIMMERMANN (Hrsg.), *Diktaturen in Europa im 20. Jahrhundert – der Fall DDR*, Berlin, Dunker & Humblot, pp. 583-595.

deux grands blocs idéologiques. S'intéresser à des quotidiens est-allemands et ouest-allemands<sup>20</sup> permet dès lors de mesurer le poids de ce conflit sur les discours engendrés par les Jeux d'hiver 1972. Le choix du *New York Times* s'explique par la volonté d'une part de compléter les analyses réalisées sur l'opposition entre RDA et RFA, d'autre part de lier les enjeux d'une discussion de l'amateurisme avec l'importance accordée aux critères économiques dans les médias américains.

La nécessité de s'intéresser à la couverture de ces Jeux par le *Wiener Zeitung* découle de la disqualification de Schranz, athlète favori des Autrichiens<sup>21</sup>, mais également de la confrontation forte, à la fois sportive et économique, du ski autrichien avec le ski français. En effet, aux enjeux sportifs s'adjoignent des enjeux publicitaires et financiers<sup>22</sup>. Une victoire olympique apporte notamment prestige et publicité aux manufacturiers de skis du vainqueur. En ce sens, les menaces d'exclusion des meilleurs skieurs en raison de leur manque d'amateurisme mettent en danger de nombreux intérêts. La presse en est également tributaire. Finalement, comparer les discours du quotidien viennois avec ceux du *Figaro*, de *L'Humanité* et de *L'Equipe*, qui présentent tous des caractéristiques différentes, s'avère révélateur des enjeux liés à un tel débat dans les années soixante-dix.

#### **IV. Les sources analysées**

Conformément à Neil Blain, Raymond Boyle et Hugh O'Donnell nous souscrivons à l'idée que « *les médias fabriquent une version des réalités sociales et culturelles [...] Le journalisme sportif est important dans la production et la*

---

<sup>20</sup> Pour plus de détails sur ces quotidiens, voir le paragraphe « III.1. Choix du corpus étudié » du chapitre « Caractéristiques des supports de presse étudiés » dans la première Partie de ce travail.

<sup>21</sup> NORDEN, Gilbert ; WEISS, Otmar (1992), « Sociology of Sport in Austria », dans *International Review for the Sociology of Sport*, t. 27, Munich, Oldenbourg Verlag, pp. 37-55.

<sup>22</sup> DI RUZZA, Fortuné ; GERBIER, Bernard (1977), *Ski en crise. Le cirque blanc : du profit ... à la compétition*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 158 p.

*reproduction d'idéologies dans les sociétés* »<sup>23</sup>. En d'autres termes, les médias réinterprètent les faits selon des schémas de penser propres à leurs attaches idéologiques et nationales. Les trois auteurs démontrent ainsi que l'image reflétée par la presse anglaise des footballeurs allemands doit plus au mythe et au stéréotype ; qu'elle contribue à perpétuer ; qu'à la réalité même des événements. Cette dimension de l'analyse des médias prendra dans ce travail une dimension importante. L'intérêt se portera ici sur les réalités construites par les médias et non sur la réalité même des événements. Il est question de comprendre ce que les différents quotidiens entendent par « amateurisme » et d'expliquer ces constructions à l'aune de leurs attaches politiques et nationales, de leurs enjeux économiques et symboliques.

Pour autant, ces représentations se basent sur des faits « bruts » ainsi que sur les décisions et les constructions propres au Comité International Olympique. De fait, les archives de l'Institution olympique et de son Président de l'époque, Avery Brundage, serviront de support à nos analyses. Elles apporteront un autre regard sur les événements et sur la règle d'éligibilité qui est au centre de nos analyses. En dehors donc des 708 articles des neufs quotidiens, nous disposons pour cette recherche des archives du Musée Olympique de Lausanne. Plus exactement, ont été mis à notre disposition de nombreux dossiers de documents de l'époque<sup>24</sup>, l'ensemble des microfilms qui constituent *l'Avery Brundage Collection* devant son existence à Maynard Brichford<sup>25</sup>. Il compile l'ensemble des archives relatives à la carrière de dirigeant sportif de l'ancien Président du CIO.

L'ensemble de ces documents, additionné à des coupures de presse d'autres quotidiens<sup>26</sup>, a permis la comparaison des points de vue de divers protagonistes. Plusieurs représentations de l'amateurisme ont émergé en fonction des moments et des caractéristiques des quotidiens.

---

<sup>23</sup> BLAIN, Neil ; BOYLE, Raymond ; O'DONNELL, Hugh (1993), *Sport and National Identity in the European Media*, Leicester, Leicester University Press, pp. 2 et 3.

<sup>24</sup> Pour le détail de ces dossiers et de leur dénomination, nous renvoyons le lecteur à leur liste exhaustive située après la bibliographie.

<sup>25</sup> BRICHFORD, Maynard (Compiled by); Bundesinstitut für Sportwissenschaft und University of Illinois at Urbana-Champaign (Edited by) (1977), *Avery Brundage Collection*, Köln, Verlag Karl Hofmann Schorndorf, 321 p.

<sup>26</sup> Voir la liste des articles retenus dans la bibliographie.

## V. Finalités de l'étude

Alors que les plus importantes Fédérations Internationales sportives ont abandonné depuis près de quatre décennies la règle de l'amateurisme<sup>27</sup>, que certains pays, à l'instar des Etats-Unis, n'ont jamais vraiment accordé une place d'importance à cette règle<sup>28</sup>, le Comité International Olympique tente, en 1972, d'imposer le respect de sa règle d'éligibilité qui indique que seul les athlètes amateurs peuvent participer aux compétitions olympiques<sup>29</sup>. Or, ce choix est essentiellement celui de la Commission Exécutive du CIO menée par Avery Brundage. D'autres membres du CIO, tel que le Suisse Albert R. Mayer, défendent l'idée d'une libéralisation voire de l'abandon des conditions d'éligibilité<sup>30</sup>. Il serait, selon cette frange de l'Institution olympique, illusoire de croire en la possible application d'un tel règlement en cette époque marquée par de forts enjeux nationaux<sup>31</sup> et économiques<sup>32</sup>.

Dans le contexte général des bouleversements socio-économiques, politiques et scientifiques des années soixante-dix, nous nous demanderons en quoi chaque quotidien national, lui-même imbriqué dans un contexte singulier, s'empare à sa

---

<sup>27</sup> Voir entre autres TERRET, Thierry (1996), « Histoire de la natation », dans Thierry, TERRET (sous la dir.), *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, pp. 51-86 ; WAHL, Alfred (1994), « La Fédération Internationale de Football-Association », dans Pierre, ARNAUD ; Alfred, WAHL (présentés par), *Sport et relations internationales. Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 Septembre 1993*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, pp. 31-46 ; WASER, Anne-Marie (1996), « La diffusion du tennis en France », dans Thierry, TERRET (sous la dir.), *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, pp. 101-134.

<sup>28</sup> Par exemple BERTRAND, Claude-Jean (1987), « Sports et médias aux Etats-Unis », dans *Esprit*, n° spécial, Avril, Evreux, Hérissé, pp. 213-229 ; EITZEN, D. Stanley ; SAGE, George H. (2003 [1978]), *Sociology of North American Sport*, 7<sup>ème</sup> édition, New York, The McGraw-Hill Companies, XVIII-390 p ; LOBMEYER, Dr. Hans ; WEIDINGER, Ludwig (1992), « Commercialism as a Dominant Factor in the American Sports Scene : Sources, Developments, Perspectives », dans *International Review for the Sociology of Sport*, t. 27, n° 4, Munich, Oldenbourg Verlag, pp. 309-324.

<sup>29</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1972), *Les Jeux Olympiques. Statuts et règles. Citius-altius-fortius*, Lausanne, Comité International Olympique, p. 23.

<sup>30</sup> MAYER, Otto (1960), *A travers les anneaux olympiques*, Genève, Pierre Cailler, p. 313.

<sup>31</sup> OHL, Paul E. (1977), *La guerre olympique*, Paris, Robert Laffont, 350 p. ; LANFRANCHI, Pierre (2000), « Entre initiative privée et question nationale. Genèse et évolution des politiques sportives en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie) », dans Politix, *Sport et politique*, volume 13, n°50/2000, Paris, Hermes Science Publication, pp. 29-48.

<sup>32</sup> TERRET, Thierry (1991), « La causalité en question : Ski de fond et Jeux Olympiques de Grenoble », dans *Stadions*, t. 17, Sankt Augustin, Academia Verlag, pp. 230-244 ; PIVATO, Stefano (1994), *Les enjeux du sport*, Paris, Casterman-Giunti, 157 p.

manière des événements liés à la question de l'amateurisme. Nous nous centrerons plus particulièrement sur la disqualification de l'Autrichien Karl Schranz. La menace que fait peser le CIO sur certains sportifs tout en laissant d'autres en dehors des débats a des répercussions symboliques, idéologiques et économiques fortes sur les différents groupes d'intérêts. Dès lors, nous réfléchirons sur la notion d'amateurisme, étroitement liée à celle d'éthique sportive. La façon dont elle est décrite et utilisée par les quotidiens en fonction de leurs propres enjeux et de l'évolution des événements sera au centre des analyses. De même, nous relèverons comment les protagonistes de ce débat ont investi les débats sur ce règlement sportif afin d'en réécrire la teneur dans le but de favoriser leurs intérêts propres. En définitive, nous chercherons à éclairer les raisons qui conduisent aux visions de l'amateurisme livrées par chaque support de presse tout au long des mois de janvier et février 1972.

Les Jeux Olympiques d'hiver ont leurs logiques singulières qui influent sur les avis sur l'amateurisme. Ce travail se focalisera ainsi à la fois sur le conflit entre les deux Allemagnes, mais également voire surtout sur ce qui oppose les deux meilleurs nations en ski alpin, l'Autriche et la France, aux autres nations. L'amateurisme cristallise dans les deux cas des enjeux profonds du sport international de l'époque étudiée<sup>33</sup>.

Les analyses des discours se feront avec l'ambition d'accorder autant de crédit aux écrits des différents protagonistes. Il s'agit de remettre en question le monopole d'énonciation des faits et de la vérité que semble posséder ceux qui sont en position d'autorité, ici le CIO. En termes interactionnistes, il s'agit de violer la hiérarchie de crédibilité<sup>34</sup> afin de rompre avec le point de vue de la pensée autorisée afin d'avoir accès aux significations telles qu'elles sont vécues par chaque protagoniste en fonction de ses propres aspirations et intérêts.

---

<sup>33</sup> KRÜGER, Arnd (1995), « 'Buying Victories is Positively Degrading' : European Origins of Government Pursuit of National Prestige through Sport », dans J.A. MANGAN (Ed.), *The International Journal of the History of Sport*, Vol. 12, Nr. 2, Special Issue, "Tribal Identities. Nationalism, Europe, Sport", London, Frank Cass, pp. 183-200.

<sup>34</sup> BECKER, Howard S. (1985 [1963]), *Outsiders*, Paris, Métailié, p. 227.

Constitué à partir de valeurs, l'amateurisme est construit socialement par les différents groupes qui l'appréhendent. Il fait par conséquent l'objet d'une construction subjective, à partir de faits identiques, et chaque groupe qui en donne une interprétation doit être considéré comme un monde social particulier<sup>35</sup> au sein duquel cette activité d'interprétation est influencée par les horizons sociaux et culturels spécifiques à chacun d'entre eux.

Dès lors, ce n'est pas la nature même des actes des différents skieurs qui permet de les classer en amateurs ou en non amateurs, ou, pour reprendre les travaux de Becker, de les classer en tant que déviants, mais le processus d'interaction entre le skieur et les groupes qui le jugent. Ces comportements ne peuvent être qualifiés de déviants, de hors norme, qu'en fonction de la norme qui leur est appliquée.

Or, puisque les différents groupes posent un regard différent sur l'amateurisme olympique, ils jugeront différemment les actes des skieurs alpins. Ainsi, les mêmes signes, les mêmes actes peuvent prendre des significations différentes au sein des différents groupes. Dès lors, la manière dont les quotidiens décrivent les skieurs menacés et en particulier Schranz, les dirigeants sportifs qui se déclarent pour l'application de l'amateurisme ou encore les organisateurs japonais dont les intérêts sont menacés par les discussions autour de la règle d'éligibilité est révélatrice de leur point de vue sur cet amateurisme.

## **VI. Plan du travail**

Le présent travail comprend trois parties. Chacune de ces parties ambitionne d'analyser les avis sur l'amateurisme à des niveaux différents, du plus large au plus spécifique, de l'explicite à l'implicite.

---

<sup>35</sup> BERGER ; LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 181.

La première partie tente d'intégrer le présent travail au sein de l'ensemble des recherches et des écrits que nous avons recensés sur le thème de l'amateurisme. Cette notion y est alors abordée sous différents angles qui apportent, chacun à son niveau, des questionnements divergents. Se côtoient des travaux purement idéalistes, où l'amateurisme est considéré comme indispensable à l'Olympisme, au sport et à la vie sociale en général<sup>36</sup>, et des travaux à l'inverse entièrement tournés vers la remise en question parfois radicale de ce même amateurisme<sup>37</sup>. Au rebours de ces approches, aucun jugement de valeur ne sera ici émis sur la notion analysée. Au contraire, c'est la confrontation même des points de vue, en relation avec le contexte global de leur expression, qu'il s'agit de faire ressortir et de décrypter.

En ce sens, l'exclusion du skieur autrichien Karl Schranz par le CIO en raison de son professionnalisme agit comme un révélateur. Les violents débats que suscite cet événement, relayé par l'ensemble des supports de presse étudiés, font ressortir des discours marqués par des enjeux politiques et idéologiques inédits et plus difficiles à appréhender en d'autres circonstances. L'amateurisme se situe au centre de la lutte idéologique et symbolique que se livrent pays de l'Est et pays dits « capitalistes »<sup>38</sup>. Il prend également une teneur particulière dans les contextes économiques et sociaux des années soixante-dix qui pèsent sur l'ensemble des discours étudiés. Les transformations qui touchent les médias eux-mêmes introduisent de nouveaux enjeux dans lesquels le débat sur l'amateurisme s'invite. Le sport devient une composante de l'économie de marché, et l'amateurisme risque de diminuer son attractivité<sup>39</sup>. Enfin, le ski alpin, premier sport visé par le CIO, connaît une mutation dans les années soixante-dix. La promotion des sites

---

<sup>36</sup> Par exemple LUCAS, John (1976), « Antécédents de la notion moderne d'amateurisme olympique », dans *Revue Olympique*, N° 105-106, Juillet-Août, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 365-367 ou encore la majorité des articles publiés par le CNOSF dans l'ouvrage suivant : COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (éd.), *Pour un humanisme du Sport*, Paris, C.N.O.S.F. / Editions Revue EP.S.

<sup>37</sup> CAILLAT, Michel & BROHM, Jean-Marie (1984), *Les dessous de l'olympisme*, Paris, La Découverte, 163 p. ; STRENK, Andrew (1981), « Amateurism: Myth and Reality », dans Jeffrey, SEGRAVE & Donald, CHU (Eds.), *Olympism*, Champaign, Ill., Human Kinetics Publishers, pp. 57-75.

<sup>38</sup> DEUTSCHER SPORTBUND (Hrsg.) (1973), *Willi Daume. Deutscher Sport 1952-1972*, München, proSport, 322 p. ; SCHIEFELBEIN, Horst ; SEIFERT, Manfred (1974), *Leichtathletik - Krone Olympias*, Berlin, Sportverlag, 256 p.

<sup>39</sup> BOURG, Jean-François (1994), *L'argent fou du sport*, Paris, La Table Ronde, 272 p.

alpins naissants et l'expansion du marché de la neige en général modifient la pratique du ski alpin de compétition<sup>40</sup> qui considère dorénavant différemment l'amateurisme.

Le choix des neuf quotidiens retenus tente de prendre en compte toutes les caractéristiques de la période et donc des enjeux qui en ressortent. Analyser des quotidiens d'obédience politique divergente, comme *L'Humanité* et *Le Figaro* par exemple, permet de mesurer le poids de ces attaches politiques sur les visions de l'amateurisme. Prendre en compte le *New York Times* et *L'Equipe* offre le moyen de mesurer les menaces que ferait peser l'application de la règle d'éligibilité sur une presse pour laquelle le sport est l'une des premières<sup>41</sup> (ou la seule dans le second cas) sources de retombées financières. Enfin, s'intéresser à la manière dont les quotidiens autrichiens et français ont vécu les événements permet avant tout de mesurer le poids des enjeux nationaux, tout comme le permet, à un autre niveau, la comparaison des quotidiens est-allemands et ouest-allemands.

Après avoir intégré cette recherche, mais également les discours de l'époque dans un contexte le plus large possible, les trois thématiques essentielles du débat pour les quotidiens retenus seront analysées.

1. L'enjeu le plus évident lors des débats sur l'amateurisme est celui qui oppose les blocs idéologiques de l'Est et de l'Ouest. Les quotidiens de la RFA et avant tout de la RDA profitent de cet événement pour alimenter le conflit qui les oppose. Les enjeux nationalistes sont ici premiers. Le sport est-allemand est au service de buts politiques, et son organisation a des conséquences directes sur l'amateurisme. Pour autant, le *Neues Deutschland* et le *Junge Welt* font de l'athlète national, à l'inverse du sport ouest-allemand, l'allégorie de l'amateur vertueux.

---

<sup>40</sup> ARNAUD, Pierre ; TERRET, Thierry (1993), *Le rêve blanc*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 268 p.

<sup>41</sup> BERTRAND, Claude-Jean (1987), « Sports et médias aux Etats-Unis », dans *Esprit*, n° spécial, Avril, Evreux, Hérissé, pp. 213-229.



Un véritable dialogue s'installe entre les quotidiens précédemment cités et le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* appuyé par le *Süddeutsche Zeitung*. La valorisation, par l'amateurisme, de ses athlètes et dirigeants sportifs est en jeu.

Spécifique aux relations tendues entre la RFA et la RDA, ce conflit se différencie de l'opposition Est/Ouest générale<sup>42</sup>. Il reste toutefois, dans ses grandes lignes, révélateur de celle-ci. Le *New York Times* ne manque d'ailleurs pas de commenter ce conflit lors des Jeux de Sapporo.

2. Cependant, la spécificité même des pratiques sportives hivernales conduit les journalistes des différents pays à se focaliser sur d'autres sportifs. Ici, les skieurs alpins français et autrichiens sont mis à l'index. Quantitativement, les articles des quotidiens analysés se focalisent avant tout sur l'amateurisme des athlètes de ces deux nations. Ces dernières se retrouvent pour un temps, et presque contre leur gré, alliées face aux critiques des autres nations. Sport de grande importance en France<sup>43</sup> et sport numéro 1 en Autriche, le ski alpin cristallise des enjeux économiques, symboliques, nationaux et politiques. Ces enjeux vont fortement influencer sur les discours des quotidiens de ces deux pays, tout comme sur le déroulement des événements. Plus particulièrement, le choix du CIO de ne disqualifier qu'un skieur autrichien va engendrer des évolutions opposées de ces discours. Parallèlement, les quotidiens de la RFA et des Etats-Unis en profitent pour exprimer leurs propres sentiments sur la professionnalisation supposée des skieurs autrichiens et français. Ils livrent ainsi un autre point de vue sur l'amateurisme engendré par d'autres contraintes et intérêts.

3. Les discours sur l'amateurisme s'interrogent sur son essence, celui-ci va-t-il à contre-courant des évolutions inéluctables de la société ou au contraire permet-il de lutter contre une commercialisation excessive des Jeux Olympiques ? Or, il apparaît rapidement qu'en dehors de Brundage et des deux journaux est-

---

<sup>42</sup> RIORDAN, James (ed.) (1978), *Sport Under Communism. The USSR, Czechoslovakia, The GDR, China, Cuba*, London, C. Hurst & Company, p. X (preface).

<sup>43</sup> Notamment dans les années soixante-dix et après les succès olympiques de Jean-Claude Killy à Grenoble en 1968.

allemands, tous les quotidiens oscillent sur un continuum dont les limites extrêmes sont constituées par un amateurisme excessif, décrit comme incompatible avec ce qu'on dénomme alors les « réalités économiques de la modernité » ou par son contraire, c'est-à-dire une commercialisation excessive des Jeux qui les aliène et les transforme en spots publicitaires. Dès lors, la position que le journaliste accorde à cet amateurisme sur ce continuum dépend des enjeux propres à l'évolution des événements et des débats qu'il révèle. A ce titre, il faut considérer comme une date charnière le 31 janvier, jour durant lequel le CIO fait part de sa décision de disqualifier Schranz. La comparaison des discours d'un même quotidien avant et après ce 31 janvier est particulièrement révélatrice.

L'intérêt accordé à ces trois thèmes principaux fait ressortir les grandes lignes de ce que les quotidiens considèrent comme amateurisme. Parallèlement, elle permet de mieux appréhender les enjeux qui conduisent à ces discours. L'analyse des discours réalisée en troisième partie permettra d'affiner la compréhension de ces enjeux et des pensées sur cet amateurisme. Il s'agira dorénavant de déconstruire les discours qui fabriquent une véritable mythologie à partir des faits réels. La position même de la Commission Exécutive du CIO et d'Avery Brundage se fonde sur des sources erronées et sur le mythe encore tenace, en 1972, de l'amateurisme des athlètes des Jeux Antiques que David C. Young<sup>44</sup> sera l'un des premiers à questionner. Il apparaît surtout que les quotidiens accordent ou non de la valeur au règlement olympique en fonction des points de vue qu'il veut défendre à certains moments particuliers des Jeux. Entre objectivité et intérêts, des choix stratégiques sont réalisés. L'un des exemples le plus frappant de ces stratégies est l'utilisation des organisateurs japonais et de leurs intérêts par l'ensemble des quotidiens analysés. Il ressort en réalité que par l'intermédiaire de la dénonciation des menaces portées par une application de la règle d'éligibilité par le CIO à ces intérêts des organisateurs japonais, les journalistes expriment leurs propres craintes.

---

<sup>44</sup> YOUNG, David C. (1984), *The Olympic Myth of Greek Amateur Athletics*, Chicago, Ares Publishers, 204 p.

Il s'agit également de relever toute l'idéologie justificatrice et mystificatrice que chaque support de presse ne manque pas de développer afin de légitimer sa propre représentation de ce que devrait être l'amateurisme. A ce titre, les ennemis, ceux qui défendent une position autre, sont systématiquement dévalorisés et discrédités. Un statut humiliant leur est imposé. Leur point de vue est ainsi entaché et perd de sa force persuasive. Avery Brundage, en tant que personnage le plus en vue et le plus commenté tout au long des débats, est particulièrement dégradé.

# *Partie 1 – Propédeutique à l'analyse de l'amateurisme olympique*

## ***I. L'amateurisme : différentes conceptions***

Définir l'amateurisme est une tâche ardue à laquelle le Comité International Olympique (CIO) s'est attaché dès 1894 lors du Congrès International de Paris conduisant à la Rénovation des Jeux Olympiques modernes. Les futurs Congrès Olympiques discuteront de manière récurrente cette question<sup>45</sup>, sans toutefois réussir à la transcrire en un règlement sportif unanimement et universellement accepté. De fait, le consensus ne s'opère qu'autour de son caractère ambivalent et polémique.

Les acteurs du monde sportif ne sont cependant pas les seuls à se trouver en difficulté devant cet amateurisme. En effet, ce problème définitionnel ressort également des articles et ouvrages historiques ou sociologiques touchant ce concept. Si les approches divergent ou s'opposent, tous les auteurs s'accordent ainsi à trouver la notion d'amateurisme difficilement cernable. La lecture de certains de ces travaux historiques ou sociologiques, voire parfois philosophiques,

---

<sup>45</sup> Voir entre autres les ouvrages de MAYER, Otto (1960), *A travers les anneaux olympiques*, Genève, Pierre Cailler, et de MÜLLER, Norbert (1994), *Cent ans de Congrès Olympiques. 1894-1994. Histoire, Objectifs, Réalisations*, Lausanne, Comité International Olympique.

permet de distinguer des approches diverses et en de nombreux points antinomiques. Nous en relevons cinq grands types dont nous relevons par la suite les caractéristiques à notre sens dominantes. Le parcours de ces différentes visions de l'amateurisme nous rapprochera petit à petit de celle qui nous apparaît la plus indiquée dans le cadre de notre travail : l'approche interactionniste. Une définition de l'amateurisme conclut ainsi cette partie.

### **I.1. Le modèle « philosophique »**

Si peu d'auteurs privilégient ce type d'approche, Lincoln Allison<sup>46</sup> la revendique et la distingue des recherches qu'il nomme « contextualisantes ».

*« Il y deux voies distinctes pour discuter un concept tel que l'amateurisme ; elles ont des objectifs séparés et des règles différentes. [...] Je les dénommerai Philosopher et Contextualiser »<sup>47</sup>.*

Pour l'auteur, philosopher consiste dès lors à discuter de l'essence même du concept d'amateurisme. Mais la notion d'essence n'est pas sans soulever des controverses philosophiques, lourdes de répercussions sur l'acception du mot « amateurisme », visant à considérer la notion en acte ou en idéal. En se déclarant proche des écrits d'Aristote, Allison refuse à l'essence un statut ontologique séparé de ce dont elle est l'essence car « *Il apparaît comme impossible que l'essence soit séparée de ce dont elle est essence ; comment donc les Idées, qui sont les essences des choses, seraient-elles séparées des choses ?* » (*Métaphysique Z*, 991b). Ainsi, la réalité n'existe dans le concept qu'en puissance et l'amateurisme ne peut se définir qu'à travers des pratiques individuelles, des manifestations concrètes et non comme une idée ou un idéal. Seules sa réalisation et son actualisation au sein des Jeux Olympiques permettent de définir objectivement et donc réellement ce qu'est son essence, donc son être véritable.

---

<sup>46</sup> ALLISON, Lincoln (2001), *Amateurism in Sport. An Analysis and a Defence*, London – Portland, Or., Franck Cass. Tout au long de ce travail, les traductions sont de l'auteur.

<sup>47</sup> ALLISON, *Amateurism, op. cit.*, p. 6.

La vision proposée par l'auteur, qui déclare pourtant partir de la pensée d'Aristote, semble davantage platonicienne car elle s'attache à mettre à jour une idée transcendante de l'amateurisme, hors de toute pratique véritable. Ainsi, il peut sembler réducteur de situer le point nodal des discussions sur l'amateurisme dans l'opposition entre une conception de la pratique sportive pour le plaisir qui en découle et une autre pour les gains en argent que l'on peut espérer<sup>48</sup> en négligeant le rôle des contextes économique, socioculturel ou politique, qui éclairerait pourtant la réalité pratique de la notion. Pour Allison, l'amateurisme reviendrait donc à réaliser les activités par plaisir et à refuser toute récompense ou gain matériel.

*« Une activité humaine est amateur tant qu'elle est choisie dans un but d'enrichissement personnel et tant que ce choix n'est pas contraint par des forces économiques ou sociales »<sup>49</sup>.*

D'autres chercheurs se rapprochent d'Allison. Ainsi en est-il de D. Stanley Eitzen, qui revendique néanmoins ouvertement une approche sociologique dans le titre de son texte<sup>50</sup>, mais également de Robert J. Paddick<sup>51</sup>. La définition de l'amateur du premier s'apparente fortement à celle d'Allison.

*« 1. L'amateur tire plaisir de la compétition ; 2. L'activité est choisie librement ; 3. Le déroulement est tout aussi important que le résultat ; 4. La motivation provient des récompenses internes à l'activité et non pas des récompenses externes telles que l'argent ou la gloire »<sup>52</sup>.*

Cette approche confronte ainsi, selon des termes éthiques et kantien, une pratique considérée « comme fin en soi » à une autre envisagée « comme moyen » en vue d'une autre fin. Le sport, à travers l'amateurisme, aurait donc un versant moral, révélant une pratique plus ou moins conforme à l'impératif catégorique kantien rappelant à chaque homme qu'en toute circonstance, il doit « faire ce qu'il doit ». Pour les auteurs, le sport « comme fin en soi » se caractérise par la focalisation de

---

<sup>48</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>49</sup> *Ibidem*, p. 10.

<sup>50</sup> EITZEN, D. Stanley (1989), « The Sociology of Amateur Sport : An Overview », dans *International Review for the Sociology of Sport*, t. 24, n° 2, Munich, Oldenbourg, pp. 95-104.

<sup>51</sup> PADDICK, Robert J. (1994), « Amateurism: An idea of the past or a necessity to the future ? », dans *OLYMPIKA: The International Journal of Olympic Studies*, Vol. III, London (Canada), The Center for Olympic Studies, pp. 1 à 15.

<sup>52</sup> *Ibidem*, p. 95.

l'attention de l'athlète sur l'activité elle-même. Celle-ci constitue son unique objectif et sa seule source de plaisir<sup>53</sup>. Le sport « comme moyen » vers une fin est, à l'inverse, jugé par rapport à cette fin et est relégué dans son ombre<sup>54</sup>, il est alors réduit à une pure fonction utilitaire, jugé à l'aulne de la réussite et de la performance. Selon Eitzen, le sport comme moyen place la satisfaction des besoins des non sportifs au premier plan. Afin de gagner sa vie, le sportif intègre les impératifs des spectateurs et du marché. Il devient un ouvrier du sport vendant sa force de travail de même que sa faculté à attirer le public et les annonceurs tout en monnayant le spectacle qu'il produit<sup>55</sup>. Tracer une limite entre le sport « comme fin en soi » et le sport « comme moyen » en vue d'une fin n'est pourtant pas aussi aisé. En effet,

*« Les êtres humains ne font jamais vraiment les choses comme une fin en soi : les actions sont en général instrumentalisées en termes de plaisir, de distinction, d'estime personnelle qui peuvent conduire à des "prix fantômes" ou d'autres sortes de valeurs monétaires. Gratter l'amateur et vous trouverez "l'amateur honteux" (ou faussaire) [shamateur] si vous y êtes déterminé »<sup>56</sup>.*

Le défaut de cette approche « philosophique » de l'amateurisme se situe toutefois dans le parti pris idéaliste et non empirique des différents auteurs. Lorsque Lincoln Allison déclare ouvertement qu'il « *croit en l'amateurisme et [qu'il] veut davantage l'examiner comme un théologien examine un idéal religieux que comme un scientifique examine une théorie* »<sup>57</sup>, il revendique sa position de partisan, de défenseur de la notion, comme le titre de son ouvrage le laissait déjà présager. Eitzen et Paddick sont, quant à eux, également enclins à admettre, implicitement, que la pratique amateur, « comme fin en soi », est moralement et éthiquement supérieure.

*« Lorsque la pratique est un moyen [en vue d'une fin], les adversaires, tout comme les règles, sont considérés comme une obstruction à la réalisation de l'objectif, et sont traités en conséquence. [...] Lorsque la pratique est une fin [en soi], les adversaires sont vus comme un élément nécessaire de la poursuite de l'excellence »<sup>58</sup>.*

---

<sup>53</sup> PADDICK, *Amateurism, op. cit.*, p. 10.

<sup>54</sup> *Ibidem*.

<sup>55</sup> EITZEN, *Sociology of Amateur Sport, op. cit.*, p. 100.

<sup>56</sup> ALLISON, *Amateurism, op. cit.*, p. 9.

<sup>57</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>58</sup> PADDICK, *Amateurism, op. cit.*, p. 11.

Garant et caution d'une pratique légitime du sport, l'amateurisme, dans cette approche, devient une notion à valoriser, à préserver de toute intrusion économique. « *Il me semble très difficile d'apprécier une activité à la manière d'un vrai amateur si vous êtes payé pour la réaliser* »<sup>59</sup>, déclare Allison. Son respect assurerait un véritable épanouissement du sportif et une conduite moralement acceptable. Or, à la base de tout travail historique ou sociologique se trouve la nécessité de s'écarter de toutes prénotions ou idées préconçues<sup>60</sup> et de tout engagement préalable. Chercher à dresser l'éloge de l'amateurisme peut être justifiable d'un point de vue éthique mais ne peut l'être dans une perspective historique et sociologique. Il semble en effet difficile de concilier ce type d'approche à une analyse objective des discours sur l'amateurisme à la lumière de l'affaire Schranz.

Idéaliste et dénuée d'objectivité, l'approche « philosophique » n'accorde, comme cela a déjà été mentionné, qu'un rôle mineur aux contextes politique, socioculturel et économique. Or, un fait historique est unique et daté, il n'existe qu'à un moment et à un endroit donné. Il s'oppose en cela au fait naturel qui, lui, n'a pas d'histoire. Il n'est donc pas concevable, historiquement, de discuter de l'essence de l'amateurisme, au sens platonicien du terme, de son idéal. Il faut au contraire s'attacher, comme le ferait Michel Foucault, à considérer les écrits sur l'amateurisme comme indissociables de la structure sociale qui les sous-tend<sup>61</sup>. « *Une pierre de taille ne devient clé de voûte ou boutisse qu'au moment où elle prend place dans une structure* » écrit Paul Veyne<sup>62</sup> lors de son retour sur les travaux de Foucault. De même qu'un comportement particulier ne devient folie que socialement objectivée comme telle, une pratique particulière ne devient amateur que socialement identifiée comme telle. Ainsi, pour comprendre les discours du monde sportif sur l'amateurisme au début des années soixante-dix, il faut, à l'inverse des auteurs précédents, prendre en compte les contextes

---

<sup>59</sup> ALLISON, *Amateurism, op. cit.*, p. 9.

<sup>60</sup> DURKHEIM, Emile (2002 [1937]), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 31.

<sup>61</sup> BOURDE, Guy ; MARTIN, Hervé (1997 [1983]), *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, p. 327.

<sup>62</sup> VEYNE, Paul (1996 [1978]), *Comment on écrit l'histoire*, suivi de « Foucault révolutionne l'histoire », Paris, Seuil, p. 412.



économique, socioculturel et politique qui conditionnent ces propos. Hervé Martin explique, en référence aux écrits de Foucault,

*« Les discours, il faut les considérer comme des performances verbales régies par un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et dans l'espace, qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative »<sup>63</sup>.*

---

<sup>63</sup> BOURDE ; MARTIN, *Les écoles historiques*, op. cit., p. 327.

## I.2. La conception « idéaliste »

La conception « idéaliste » considère l'amateurisme comme une « citadelle de pureté », selon l'expression de Eitzen<sup>64</sup>. Elle rejoint l'approche « philosophique » dans sa défense de l'amateurisme et dans la description morale et éthique qu'elle en fait. L'idéal est essentiellement bon, inaltérable, dans une représentation manichéenne, où toute dérive, tout écart ne peut être que la conséquence d'un acte délibéré, d'une volonté destructrice et malveillante, liée notamment à une démocratisation, à une ouverture sociale du sport. Ainsi, selon John Lucas<sup>65</sup>,

*« Cette nouvelle catégorie de sportifs – rameur professionnel, coureur à pied, lutteur de cirque, fier-à-bras – s'acoquina à d'autres à des échelons « inférieurs » plutôt que « supérieurs » de l'échelle sociale pour créer une classe d'athlètes résolument professionnels. A mesure que se poursuit et s'accélère cette démocratisation des sports, les motifs simplistes et foncièrement altruistes de ceux qui s'y adonnent s'estompent ».*

Vénal, le professionnel conduit à la perte de tout idéalisme, à l'aliénation de l'activité sportive. « *[L'Olympisme] c'est le sport, plus un esprit, une morale, un message. On y exprime la tendance à l'universel, une certaine exigence d'amateurisme et une référence éducative* »<sup>66</sup> déclare Bernard Jeu. « *L'Olympisme est, et ne peut qu'être, référence humaniste, code de conduite, aspiration à transparence. Il exige loyauté, rejet de toute aliénation* »<sup>67</sup> continue Yves Pierre Boulongne. Elément indissociable de l'Olympisme, l'amateurisme représente ici les plus hautes valeurs de l'Humanité : droiture, honnêteté et désintérêt, valeurs proches de l'idéal chevaleresque revendiqué par John Lucas<sup>68</sup>. D'une manière générale, pour les tenants de cette approche « idéaliste », que

---

<sup>64</sup> EITZEN, *Sociology of Amateur Sport*, *op. cit.*, p. 100.

<sup>65</sup> LUCAS, John (1976), « Antécédents de la notion moderne d'amateurisme olympique », dans *Revue Olympique*, N° 105-106, Juillet-Août, Lausanne, Comité International Olympique, p. 365.

<sup>66</sup> JEU, Bernard (1994), « Valeurs et significations de l'olympisme historique », dans Comité National Olympique et Sportif Français (éd.), *Pour un humanisme du Sport*, Paris, C.N.O.S.F. / Editions Revue EP.S, p. 63.

<sup>67</sup> BOULONGNE, Yves Pierre (1994a), « Valeurs et significations de l'olympisme moderne », dans Comité National Olympique et Sportif Français (éd.), *Pour un humanisme du Sport*, Paris, C.N.O.S.F. / Editions Revue EP.S, p. 30.

<sup>68</sup> Voir également l'article suivant : LUCAS, John (1980), « La force immuable de l'idée des Jeux Olympiques », dans *Revue Olympique*, N° 157, Novembre, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 632-637.

Patrick Vassort regroupe sous le terme de « courant libéral »<sup>69</sup>, le sport se présente comme un îlot de paix, excluant tout enjeu politique, économique ou social, obéissant à des valeurs morales et éthiques comme les notions de *fair-play*, de respect de l'adversaire et des règlements. L'amateurisme ne constitue pas ici une composante contingente mais nécessaire de ces valeurs, à la fois miroir réfléchissant et surface protectrice de celles-ci. Il assurerait ainsi la sauvegarde du sport face aux « agressions extérieures », tels que la démocratisation non contrôlée des pratiques et leur investissement par des agents « populaires », trop enclins à en tirer profit et donc attirés par le professionnalisme, comme l'exprime John Lucas. Le sport, à l'inverse, devrait favoriser l'épanouissement corporel et intellectuel par le biais d'une activité désintéressée. Il devrait également engendrer des rapports internationaux apaisés, dominés par la *philia* au travers de compétitions internationales pacifiques. « *Le sport international est à même d'élargir les possibilités de la diplomatie au sens le plus élevé – de se faire « la voie de l'amitié », et non une métaphore de la conquête* », écrit Lucas<sup>70</sup>.

Cette approche valorise par conséquent la pensée voisine de celle des dirigeants olympiques, et plus particulièrement de celle d'Avery Brundage, en faveur du maintien de l'amateurisme et des règles d'éligibilité au sein du Mouvement Olympique. En réalité, il apparaît que les auteurs classés dans ce type d'approche sont eux-mêmes proches du Mouvement, l'organe officiel du Comité International Olympique, la *Revue Olympique*, offrant par exemple un recueil important de textes « idéalistes ». Réciproquement, au sein des publications des Comités Nationaux Olympiques une grande place est dévolue à cette approche. Ainsi, l'on peut lire dans un ouvrage du Comité National Olympique et Sportif Français de 1994 qu'« *il devient impossible de concilier la définition « restrictive » de l'amateurisme et la volonté que tous les sports soient pour tous un facteur de paix internationale et de rapprochement entre les classes* »<sup>71</sup>. Cette citation affirme, à l'aide de modalisateurs, que cette difficulté n'est que récente et que seul un

---

<sup>69</sup> VASSORT, Patrick (1999), *Football et politique. Sociologie historique d'une domination*, Paris, Les Editions de la Passion, pp. 15 et 16.

<sup>70</sup> LUCAS, Amateurisme olympique, *op. cit.*, p. 365.

<sup>71</sup> MALENFANT, Chantal ; BERTRAND, Jacques (1994), « Sport, olympisme et métiers », dans Comité National Olympique et Sportif Français (éd.), *Pour un humanisme du Sport*, Paris, C.N.O.S.F. / Editions Revue EP.S, p. 136.

amateurisme radical empêcherait cette fusion. La foi en l'amateurisme n'est donc pas entachée et un amateurisme « normal » et adéquat semble pouvoir servir de facteur d'amélioration des relations internationales et sociales. Ainsi, produit à l'intérieur d'institutions et de revues liées au Mouvement Olympique, ces discours ne peuvent critiquer trop ouvertement l'Olympisme, ses valeurs et son passé.

### I.3. L'analyse « critique »

Si la conception « idéaliste » est partisane et consiste en la défense d'un amateurisme pur et vertueux, l'analyse « critique » est elle aussi partisane, mais s'attache à relever les biais et inconsistances de cet amateurisme. Les références à ce dernier au sein du Mouvement Olympique font systématiquement état de « problèmes », d'« incidents ». La clé de l'opposition entre les approches « idéaliste » et « critique » se situe dès lors entre une conception de l'amateurisme comme un idéal dégénéré et déformé dans un sport moderne en plein déclin, à l'instar du fantasme des Jeux Olympiques Antiques qui auraient disparu avec la montée des professionnels<sup>72</sup>, et la représentation d'un amateurisme anti-démocratique, anachronique et générateur d'hypocrisie dans le sport. Pour les premiers, seule la mauvaise foi des sportifs et des dirigeants est en cause dans les problèmes liés à l'amateurisme. Pour les seconds, c'est la conception même de cet amateurisme, viciée, qui en interdit toute application.

Paradoxalement, si John Lucas est en 1976 l'un des plus fervents défenseurs de l'amateurisme olympique, il devient par la suite l'un de ses plus vifs contradicteurs, allant jusqu'à déclarer que « *les codes amateurs [...] étaient élitistes, restrictifs, injustes et irréalistes* »<sup>73</sup>. Il devient alors particulièrement critique envers Avery Brundage : « *L'homme fit des choses vulgaires, dures, voire impitoyables. L'homme pouvait être, et il l'a été parfois, d'une étroitesse d'esprit frisant le fanatisme et d'un autoritarisme exagéré* »<sup>74</sup>. Cette évolution qui peut surprendre à première vue est en réalité révélatrice d'une évolution historique des mentalités. A partir des années 1990 et 2000, peu de textes se revendiquent encore de cet idéal. Avec le recul et la modification des règles d'éligibilité par le CIO, l'amateurisme

---

<sup>72</sup> Pour une analyse de cette croyance, voire YOUNG, David C. (1984), *The Olympic Myth of Greek Amateur Athletics*, Chicago, Ares Publishers, 204 p.

<sup>73</sup> LUCAS, John (1992), « In the Eye of the Storm : Paavo Nurmi and the American Athletic Amateur-Professional Struggle (1925 and 1929) », dans *Stadion*, XVIII, 2, Sankt Augustin, Academia Verlag, p. 234.

<sup>74</sup> LUCAS, John A. (2000), « A propos d'Avery Brundage », dans *Revue Olympique*, N° 36, Décembre-Janvier, Lausanne, Comité International Olympique, p. 25.

s'impose au mieux comme une utopie, une « candide idéologie »<sup>75</sup>, au pire comme une « étonnante et absurde histoire »<sup>76</sup>.

*« Au lieu de servir une visée éthique, l'idéal de l'amateurisme [...] a juste réalisé l'opposé de ce qu'il ambitionnait. Il a encouragé ces pratiques qu'il cherchait à condamner. Mensonges, triches, hypocrisie parmi les athlètes et de nombreux officiels. »*<sup>77</sup>

Les critiques de l'amateurisme touchent alors différents thèmes. L'un d'entre eux analyse les liens problématiques qui unissent la notion à la pratique sportive de haut niveau. Eugene A. Glader explique en effet que la recherche de l'excellence et le très haut niveau requis par la pratique sportive de compétition internationale sont antithétiques à toute promotion de l'amateurisme<sup>78</sup>. L'obligation de s'entraîner de nombreuses heures tout au long de l'année demanderait une implication constante dans la pratique difficilement conciliable avec l'exercice d'un métier à plein temps<sup>79</sup>. Dans le cas du ski alpin, notamment, les coûts financiers inhérents aux déplacements, à l'acquisition et à l'entretien de matériels sophistiqués, seraient élevés et rendraient problématique la confrontation aux athlètes d'autres nations, considérés comme avantagés par leur système de préparation et d'encadrement sportif. Ainsi, l'une des réserves les plus fréquentes au sujet de l'amateurisme olympique touche à l'inégalité des chances présumées qu'il implique entre les sportifs de milieux sociaux divergents, mais également et surtout entre les différents blocs idéologiques. A ce titre, selon Robert Pariente,

*« [...] il ne peut y avoir deux sortes d'amateurisme : celui de l'est et celui de l'ouest. Il aura fallu du temps pour prendre en compte ce décalage. Préserver un état d'âme est plus important que de défendre des principes dépassés. »*<sup>80</sup>

L'amateurisme devient ici une arme idéologique et son application stricte par le CIO une règle injuste favorisant un camp sur l'autre, généralement le soviétique

---

<sup>75</sup> ARNAUD, Pierre ; TERRET, Thierry (1993), *Le rêve blanc*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 195.

<sup>76</sup> CAILLAT, Michel ; BROHM, Jean-Marie (1984), *Les dessous de l'olympisme*, Paris, La Découverte, p. 55.

<sup>77</sup> STRENK, Andrew (1981), « Amateurism: Myth and Reality », dans Jeffrey, SEGRAVE ; Donald, CHU (Eds.), *Olympism*, Champaign, Ill., Human Kinetics Publishers, p. 58.

<sup>78</sup> GLADER, Eugene A. (1978), *Amateurism and Athletics*, New York, Leisure Press, p. 190.

<sup>79</sup> FLEURIDAS, Claude ; THOMAS, Raymond (1984), *Les Jeux olympiques. Aspects historiques, institutionnels, sociologiques*, Paris, Editions « Revue E.P.S. », p. 130.

<sup>80</sup> PARIENTE, Robert (1983), « Jim Thorpe, quel roman que sa vie ! », dans *Revue Olympique*, n° 187, Mai, Lausanne, Comité International Olympique, p. 287.

pour les auteurs occidentaux. « *Accepter l'amateur d'Etat des pays communistes résulte en une situation insoutenable* »<sup>81</sup>, résume Eugene Glader, pour qui les conditions de préparation des pays de l'Est assureraient des possibilités d'entraînement plus nombreuses et plus encadrées.

Pour d'autres, comme Andrew Strenk<sup>82</sup>, l'important n'est pas tant d'exprimer un déséquilibre des forces induit par le règlement olympique que de montrer que ce règlement n'a plus lieu d'être à une époque où il est entièrement et systématiquement violé et ridiculisé. Il relève ainsi les différents types de sportifs qui passent outre la règle olympique, tels que :

*« les athlètes d'Etat des pays socialistes d'Europe de l'Est et des pays asiatiques ; les athlètes "Sporthilfe" de l'Allemagne de l'Ouest ; les athlètes français, suédois, italiens et de beaucoup d'autres nations d'Europe de l'Ouest et d'Afrique sponsorisés par leur gouvernement ; les sportifs et sportives "Sport Canada" du Canada ; les boursiers universitaires des Etats-Unis ; et les nombreux athlètes des firmes commerciales. »*<sup>83</sup>

Le non respect de ce règlement illustrerait en fait l'impossibilité de la pratique amateur à une époque de rapides changements socio-économiques et politiques, pratique considérée comme anachronique<sup>84</sup> et depuis longtemps dépassée<sup>85</sup>. « *L'intérêt des fabricants de skis, devenu trop manifeste, remet en cause les principes de l'amateurisme* », écrivent Pierre Arnaud et Thierry Terret au sujet des Jeux Olympiques d'hiver de Grenoble en 1968<sup>86</sup>, conscients de l'évolution économique du Mouvement Olympique à cette époque et de son inscription dans une économie de marché dans laquelle le sport est un maillon générant des bénéfices, tributaire des avancées technologiques, elles-mêmes conditionnées par une logique marchande. Ainsi, selon Hans Lobmeyer et Ludwig Weidinger<sup>87</sup>, non

---

<sup>81</sup> GLADER, Eugene A. (1981), « Restrictions Against "Broken-Time" to Open Olympics », dans Jeffrey, SEGRAVE ; Donald, CHU (Eds.), *Olympism*, Champaign, Ill., Human Kinetics Publishers, p. 53.

<sup>82</sup> STRENK, Amateurism, *op. cit.*, p. 58.

<sup>83</sup> *Ibidem.*

<sup>84</sup> GUTTMANN, Allen (1984), *The Games Must Go On. Avery Brundage and the Olympic Movement*, New York, Columbia University Press, p. 142.

<sup>85</sup> GIBSON, Richard L. (1976), *Avery Brundage : Professional Amateur*, Kent State University, non publié, p. 192.

<sup>86</sup> ARNAUD ; TERRET, *Le rêve blanc*, *op. cit.*, p. 195.

<sup>87</sup> LOBMEYER, Dr. Hans ; WEIDINGER, Ludwig (1992), « Commercialism as a Dominant Factor in the American Sports Scene : Sources, Developments, Perspectives », dans *International Review for the Sociology of Sport*, t. 27, n° 4, Munich, Oldenbourg Verlag, pp. 309-324.

seulement dépassé, l'amateurisme freinerait également le développement sportif de certaines nations. En se référant aux travaux de l'économiste allemand Karl Heinemann<sup>88</sup>, les auteurs arrivent en effet à la conclusion que « *dans le champ sportif, les Américains sont loin devant les Allemands* », car « *en Allemagne, les structures commerciales moins développées du système sportif handicapent les avancées des aspects économiques du sport* »<sup>89</sup>.

Pour cette approche « critique » donc, l'amateurisme est source de conflits et d'injustices et se résume à une notion dépassée dans une société en pleine mutation économique et sociale.

### **I.3.1. « Violent la hiérarchie de crédibilité »<sup>90</sup>**

Ces démarches partisans ne semblent pas respecter les impératifs scientifiques d'objectivité. En affirmant un point de vue, un jugement de valeurs *a priori*, elles s'interdisent toute discussion heuristique de la notion d'amateurisme. Leur démarche explicative découle de leur postulat de départ et conduit à l'affirmation de leur position initiale. Elle est donc en rupture avec toute visée scientifique car favorise un type de pensée – pour ou contre l'amateurisme – par rapport à un autre. « *Quand nous introduisons nos jugements moraux dans des définitions pour les mettre à l'abri des vérifications empiriques, nous commettons cette forme d'erreur que j'appelle sentimentalisme* », écrit Howard S. Becker<sup>91</sup>. A l'inverse, les théories interactionnistes insistent sur la nécessité d'accorder autant de crédit aux positions tenues par les différents protagonistes, sans préjuger de leur valeur ou de leur intérêt. Il s'agit donc, afin d'aboutir à une démarche plus scientifique et plus objective, de « violer la hiérarchie de crédibilité », selon l'expression de Becker<sup>92</sup>. Ce « viol de la hiérarchie de crédibilité » renvoie à une attitude sociologique incompatible avec les approches partisans « idéalistes » et « critiques ». Elle remet en question le pouvoir légitime d'énonciation de faits et

---

<sup>88</sup> Notamment HEINEMANN, Karl (éd.)(1984), *Texte zur Ökonomie des Sports*, Schorndorf, Hofmann.

<sup>89</sup> LOBMEYER ; WEIDINGER, Commercialism as a Dominant Factor, *op. cit.*, p. 321.

<sup>90</sup> Selon l'expression de Howard Becker: BECKER, Howard S. (1985 [1963]), *Outsiders*, Paris, Métailié, p. 232.

<sup>91</sup> *Ibidem*, p. 227.

<sup>92</sup> *Ibidem*, p. 232.



de la vérité que semblent posséder ceux qui sont en position d'autorité<sup>93</sup>. En d'autres termes, le viol de la hiérarchie de crédibilité, revendiqué par l'interactionnisme symbolique, consiste à ne pas accorder *a priori* davantage de crédit aux discours de certains groupes ou individus en fonction de leur statut ou positionnement social. Ainsi, l'une des premières tâches qui incombe au chercheur est de rompre avec la pensée autorisée afin d'entamer une étude sans préjuger de ses résultats et sans faire aveuglément confiance aux acteurs impliqués<sup>94</sup>. Dès lors, en refusant toute hiérarchie, tout ordre établi, le chercheur accorde la même crédibilité aux différents protagonistes, et s'intéresse davantage aux significations telles qu'elles sont vécues par les acteurs et non telles que la pensée dominante les impose et les laisse à voir. Pour la sociologie interactionniste, le chercheur doit se méfier des préjugés et des prénotions, se démarquer des catégories de pensée instituées.

*« Nous étudions tous les acteurs de ces drames sociaux, les accusateurs comme les accusés, sans soustraire à nos enquêtes, par respect des conventions sociales, aucun individu, aussi honorable ou haut placé soit-il. [...] »*

*Les analyses interactionnistes adoptent une position relativiste à l'égard des accusations et des définitions de la déviance construites par les gens respectables et les pouvoirs établis, et elles traitent celles-ci non comme l'expression de vérités morales incontestées, mais comme le matériel brut des analyses de sciences sociales. »<sup>95</sup>*

Si pour nous les « accusations et définitions de la déviance » renvoient aux débats sur la règle 26 d'éligibilité de la Charte olympique de la part des responsables sportifs, journalistes et dirigeants olympiques de l'époque, l'analyse comparative des discours sur l'amateurisme olympique dans les années soixante-dix doit donc accorder le même poids à la pensée de ces différents protagonistes sans préjuger de leur « viabilité » ou de leur moralité. Ces discours et représentations constitueront par conséquent le « matériel brut » de nos analyses. Celles-ci devront également tenir compte de l'évolution des règlements sportifs récents et éviter le piège de l'interprétation des débats de l'époque à la lumière de ces changements. Ces derniers ne doivent en effet pas servir d'armes ou de

---

<sup>93</sup> *Ibidem*, p. 232.

<sup>94</sup> LE BRETON, David (2004), *L'interactionnisme symbolique*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 166.

<sup>95</sup> BECKER, *Outsiders, op. cit.*, pp. 231 et 232.

justification à la critique de l'un des points de vue exprimé et défendu à l'époque au nom d'une réalité historique. Les écrits des quotidiens est-allemands *Neues Deutschland* ou *Junge Welt* ne seront pas dévalués en raison de la disparition du régime politique qui a sous-tendu leurs existences, de même que les dires d'Avery Brundage et de ses partisans ne seront pas jugés à l'aune de l'hégémonie du professionnalisme qui caractérise le sport de haut niveau de nos jours, hégémonie qui constituerait dès lors la preuve de l'erreur des défenseurs de l'amateurisme. Seule la compréhension réelle du phénomène et de ses implications guideront notre approche dont le but est de révéler les enjeux et les intérêts des discussions sur l'amateurisme à la lumière de l'affaire Schranz.

Les approches « philosophique », « idéaliste » et « critique » posent problème car elles conduisent à la mise en place de prémisses qui influencent la manière d'appréhender l'objet. Cet objet d'étude n'est plus le même si l'on pose au départ, à l'image de Lincoln Allison, que l'on ambitionne une défense de l'amateurisme. Cet objet change à nouveau si l'on remplace le postulat d'Allison par celui de Michel Caillat et de Jean-Marie Brohm pour qui l'amateurisme n'est qu'une histoire affligeante<sup>96</sup>. Au final, il sera encore différent si l'on choisit de l'aborder avec une certaine neutralité axiologique selon le terme de Max Weber, c'est-à-dire avec impartialité<sup>97</sup>. Il s'agit dès lors de ne porter aucun jugement de valeur, positif ou négatif, en distinguant les résultats issus de la démonstration scientifique du point de vue du chercheur qui doit se présenter comme tel<sup>98</sup>.

Toutefois, comme l'expliquent aussi bien Weber que Becker – qui se réfère aux travaux d'Edel<sup>99</sup> –, il reste difficile, voire impossible de séparer nettement science et jugements moraux.

*« Notre travail soulève continuellement des questions éthiques, il est continuellement éclairé et orienté par nos intérêts moraux. Nous ne voulons pas que nos valeurs gênent notre estimation de la validité de nos affirmations concernant la vie sociale, mais nous ne pouvons empêcher qu'elles influencent le choix de nos objets et de nos hypothèses, ou les utilisations de nos résultats (cette influence ne devrait d'ailleurs*

---

<sup>96</sup> CAILLAT ; BROHM, *Les dessous de l'olympisme*, op. cit., p. 55.

<sup>97</sup> WEBER, Max (1992 [1965]), « Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociologiques et économiques », dans *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, pp. 365-434.

<sup>98</sup> MENDRAS, Henri ; ETIENNE, Jean (1996), *Les grands auteurs de la sociologie. Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*, Paris, Hatier, 150 p.

<sup>99</sup> EDEL, Abraham (1955), *Ethical Judgment : The Uses of Science in Ethics*, New York, Basic Books. Cité par BECKER, *Outsiders*, op. cit., p. 224.

*pas nous déranger). En même temps, nous ne pouvons éviter que nos jugements éthiques ne soient influencés par l'approfondissement des connaissances auquel notre travail scientifique les confronte. Bref, la science et la morale s'interpénètrent. »<sup>100</sup>*

Ainsi, en choisissant de confronter les discours des différents protagonistes et de leur accorder le même intérêt, un choix scientifique est effectué, mais également un choix moral puisque le système de valeur et la hiérarchie de crédibilité sont remis en cause. En effet, pratiquement tous les auteurs « idéaux » considèrent aujourd'hui que l'application de la règle de l'amateurisme fut trop stricte envers Karl Schranz. Parallèlement, Juan Antonio Samaranch, Président du CIO de 1980 à 2001, a remis en 1988 au skieur autrichien la médaille des participants aux Jeux d'hiver de Sapporo tout en présentant ses excuses au nom du Mouvement Olympique, discréditant de fait son prédécesseur Avery Brundage. Les événements sportifs et l'évolution marketing du Mouvement Olympique pourraient donc nous porter à accorder davantage de crédits aux opposants à la règle d'éligibilité. Nous essaierons au contraire, à l'encontre de tout « sentimentalisme », de nous affranchir des catégories de pensée instituées, pour aboutir à une analyse des enjeux qui conditionnent ces écrits.

---

<sup>100</sup> BECKER, *Outsiders*, *op. cit.*, p. 225.

#### I.4. Les contextualisations

D'autres conceptions, non partisans, accordent une grande place aux contextes économique, socioculturel et politique. Les débats amateurisme/professionnalisme sont indissociables de ces contextes et de leur évolution. Ainsi, pour Hugh Dauncey et Geoffrey Hare, « *le sport professionnel en général et le football en particulier sont indissolublement liés au contexte économique et commercial environnant* »<sup>101</sup>. Ces auteurs replacent donc l'évolution du football professionnel dans son contexte, mais se focalisent cependant, par choix, sur l'économique. Le développement du professionnalisme n'est par conséquent expliqué qu'au travers de cette conception, laissant de côté d'autres facteurs qui ont eux aussi influé sur cette évolution.

Alfred Wahl, dans ses travaux sur la professionnalisation du football, accorde davantage d'importance aux contextes socioculturels, sans pour autant dévaluer l'impact des facteurs économiques :

*« Il s'agit donc de l'histoire d'un métier [footballeur professionnel], sans doute peu banal et, en tout cas, tout à fait nouveau, mais combien représentatif de la société contemporaine. [...] Ce métier a subi des mutations significatives qui sont le reflet de celles de la société ».*<sup>102</sup>

Avec Pierre Lanfranchi, ils replacent ainsi les changements du football dans les modifications plus larges de la société et leurs explications découlent des liens ainsi créés :

*« Les années de guerre ont provoqué un premier changement dans la composition sociale du groupe des pratiquants du football. Avec la démocratisation qui a suivi, l'amateurisme marron se généralisa ».*<sup>103</sup>

Cette approche « en contextes » est également celle empruntée par Marianne Lassus<sup>104</sup>. Elle prend ainsi en compte les dimensions économique, sociale et nationale de l'affaire Jules Ladoumègue afin d'en expliquer le déroulement.

---

<sup>101</sup> DAUNCEY, Hugh ; HARE, Geoffrey (1998), « La commercialisation du football », dans Remi, Lenoir (dir.), Sociétés & Représentations, « Football et Sociétés », n°7, Décembre, Paris, CREDHESS, pp. 265-280.

<sup>102</sup> WAHL, Alfred ; LANFRANCHI, Pierre (1995), *Les footballeurs professionnels. Des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, p. 7

<sup>103</sup> WAHL ; LANFRANCHI, *Les footballeurs professionnels, op. cit.*, p. 23.

<sup>104</sup> LASSUS, Marianne (2000), *L'affaire Ladoumègue. Le débat amateurisme / professionnalisme dans les années trente*, Paris, L'Harmattan, 140 p.

« [...] il était primordial de réinsérer l'affaire dans un contexte plus global de l'évolution du sport français dans les années trente mais aussi dans le contexte historique, marqué notamment par les tensions au niveau international. L'affaire Ladoumègue peut donc être expliquée à travers plusieurs histoires : celle du champion ; celle de sa discipline, l'athlétisme ; celle de l'évolution du sport ; enfin, celle des années trente, marquée par les crises. »<sup>105</sup>

Le problème de l'amateurisme se pose dès lors en termes d'enjeux, et s'intègre à une époque donnée, en fait daté car historique. Le chercheur s'attache dès lors à rechercher tout ce qui sous-tend et entoure les discours et contribue à son explication. Dans l'introduction de son ouvrage sur l'hygiène corporelle depuis le Moyen Age<sup>106</sup>, Georges Vigarello relève ainsi la nécessité de faire ressortir le « terrain social » des représentations afin de les comprendre et de les expliquer. C'est ce travail qu'effectue Otto Schantz lorsqu'il replace le mandat olympique d'Avery Brundage dans son contexte des années d'après guerre.

« L'attrait financier croissant du sport, amplifié par les médias, la guerre froide entre les blocs de l'Est et de l'Ouest, ainsi que le sentiment national naissant des Etats libérés du joug colonial, furent les trois facteurs déterminants de la politique du CIO pendant le mandat de Brundage »<sup>107</sup>.

Tenter d'expliquer les choix de Brundage et son influence sur le Mouvement Olympique, et donc l'amateurisme, sans tenir compte des facteurs relevés par l'historien allemand, ne permet pas d'appréhender sa pensée dans son contexte fondateur.

Un modèle très accompli du type d'approche « en contextes » est celui proposé par les sociologues structuralistes Jean-Paul Clément, Jacques Defrance et Christian Pociello<sup>108</sup>. Ils considèrent en effet le développement historique du sport et de l'éducation physique comme tributaire de son immersion culturelle et déterminé par la structure sociale dans laquelle il prend place. Pour autant, si ce déterminisme impose des limites et encadre les actes des individus, il n'est pas absolu pour les auteurs, et assure aux acteurs une liberté de choix et d'action. Si

---

<sup>105</sup> *Ibidem*, p. 17.

<sup>106</sup> VIGARELLO, Georges (1985), *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen-Age*, Paris, Seuil.

<sup>107</sup> SCHANTZ, Otto (1995), « La présidence de Avery Brundage (1952-1972) », dans Raymond GAFNER (dir.) et Norbert MÜLLER (coord.), *Un siècle du Comité International Olympique. L'Idée – Les Présidents – L'Œuvre*, tome II, Lausanne, C.I.O., p. 92.

<sup>108</sup> CLEMENT, Jean-Paul ; DEFANCE, Jacques ; POCIELLO, Christian (1994), *Sport et pouvoir au XX<sup>e</sup> siècle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 204 p.

les sociologues, proches des thèses de Pierre Bourdieu, considèrent les déterminismes sociaux comme premiers et structurants, ils s'opposent toutefois à tout holisme étroit, et accordent à l'acteur sportif une liberté encadrée de décision. Ils renvoient ainsi, sans le nommer, au concept bourdieusien d'*habitus*. Cette intériorisation d'une extériorité – l'*habitus* est un système de dispositions acquises – permet une extériorisation de l'intériorité – car l'*habitus* est simultanément producteur de pratiques –<sup>109</sup>. En d'autres termes, la notion d'*habitus* permet de comprendre que si chaque acte ou discours, soit chaque extériorisation de notre intériorité, est librement choisi, ce choix ne s'effectue qu'à partir d'un nombre fini et limité de possibles, c'est-à-dire à partir du nombre fini d'extériorités intériorisées, de possibles assimilés. Ce refus du déterminisme absolu rapproche les auteurs des thèses de l'interactionnisme symbolique, qui considèrent toute liberté d'action limitée par le contexte dans lequel elle s'insère et opère : « *le comportement individuel n'est ni tout à fait déterminé, ni tout à fait libre. [...] Doté d'une capacité réflexive, il [l'acteur] est libre de ses décisions dans un contexte qui n'est pas sans l'influencer* »<sup>110</sup>. Dès lors, si les auteurs basent leurs analyses sur la notion d'enjeux, c'est parce qu'ils estiment qu'elle leur permet de dépasser l'opposition classique entre holisme et individualisme.

*« La notion d'enjeux permet de comprendre que, si l'éducation physique et le sport sont immergés dans la culture, ils ne se confondent pas avec elle. Elle réfute un déterminisme étroit, et suggère qu'un espace d'indécision demeure après que les conditionnements structuraux [...] ont produit leurs effets. Ceci renvoie soit à l'espace de liberté que l'acteur [...] conserve dans les limites imposées par les déterminations sociales majeures, soit à l'espace d'indécision qui résulte des contradictions entre plusieurs types de déterminations »*<sup>111</sup>.

Notre approche, qui en ce sens se revendique de celle de Clément, Defrance et Pociello, accorde une grande place aux contextes politiques, socio-économiques et culturels. L'amateurisme des années 70 est influencé et induit par les modifications massives de l'après-guerre. Les changements sociaux des « trente glorieuses », selon l'expression de Jean Fourastié, rendent les propos de Frantz Reichel, en 1913, lors du congrès de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques (USFSA), inenvisageables en 1972 :

<sup>109</sup> ANSART, Pierre (1990), *Les sociologies contemporaines*, Paris, Seuil, p. 41.

<sup>110</sup> LE BRETON, *L'interactionnisme symbolique, op. cit.*,. 47.

<sup>111</sup> CLEMENT ; DEFANCE ; POCIELLO, *Sport et pouvoir au XX<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, p. 25.

*« Le sport ne doit pas fournir à quelques jeunes gens exceptionnellement doués physiquement l'occasion peu noble de devoir à leurs muscles une situation que leur défendaient une intelligence insuffisante, une instruction négligée, une éducation primitive ou un manque d'aptitude spéciale. »<sup>112</sup>*

Ainsi, bien que le CIO ne reconnaisse ni n'accepte le statut de sportif professionnel en 1972, aucun de ses dirigeants ne porte plus un avis aussi tranché, aussi méprisant sur celui-ci.

Dès lors, les propos relevés dans la presse internationale ne sont pas indissociables des contextes qui les sous-tendent, ou bien, selon une terminologie davantage bourdieusienne, ils ne sont pas indissociables de la structure du champ dans lequel ils s'inscrivent<sup>113</sup>. Il est donc nécessaire de tracer un état des lieux des caractéristiques fondamentales de la presse des pays analysés que sont l'Autriche, les Etats-Unis, la France, la République Fédérale d'Allemagne et la République Démocratique Allemande. Des enjeux économiques différents, voire opposés entre français et autrichiens dans le cas du ski alpin, un encadrement politique plus ou moins présent, particulièrement patent dans le cas de la RDA, engendrent des possibilités d'expression divergentes sur le problème de l'amateurisme.

Ainsi, comme l'exprime Jacques Defrance :

*« Une analyse socio-historique peut relever les conditions favorisant ou contrariant un processus de professionnalisation en sport. Elle dégagera les enjeux des controverses, et le système des prises de position et des intérêts liés aux positions dans ces débats. Elle aura aussi à analyser la rhétorique qui accompagne l'affirmation de chaque position, que l'on ne saisit qu'à travers elle »<sup>114</sup>.*

Dans sa dernière phrase, Defrance se rapproche à nouveau du courant interactionniste. En effet, Howard Becker pense que :

*« les théories interactionnistes de la déviance, tout comme les théories interactionnistes en général, prêtent attention à la manière dont les acteurs sociaux se définissent mutuellement et définissent leur environnement. Elles accordent une attention particulière aux différences dans le pouvoir de définir, à la manière dont un groupe acquiert et utilise le pouvoir de déterminer comment d'autres groupes doivent être considérés, compris et traités ».<sup>115</sup>*

---

<sup>112</sup> Cité dans EHRENBURG, Alain (1991), *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy, p. 78.

<sup>113</sup> BOURDIEU, Pierre (1984), « La censure », dans *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, p. 138.

<sup>114</sup> DEFANCE, Jacques (1999), « Spectacle et professionnalisation des sports : 1920-1930 », dans LOUVEAU, Catherine & WASER, Anne-Marie (textes réunis par), *Sport et cité. Pratiques urbaines, Spectacles sportifs*, Rouen, Université de Rouen, p. 135.

<sup>115</sup> BECKER, *Outsiders, op. cit.*, p. 229.

Dès lors, les stratégies mises en œuvre par les différents protagonistes du débat sur l'amateurisme – autour de l'exclusion de Karl Schranz – afin d'affirmer leur position et de discréditer celles de leurs adversaires, devront être analysées. Cette lutte pour l'imposition d'une définition légitime de l'amateurisme, mais également pour l'imposition des représentations légitimes de soi-même et des autres groupes, permet de faire ressortir les enjeux structurants du débat. L'attaque d'un point de vue adverse commence en effet par une attaque portant sur les définitions, les étiquettes, les représentations, les identités conventionnelles des personnes et des objets<sup>116</sup>. Une critique de la personne ou du groupe partisan du point de vue opposé au sien, une critique *ad hominem* de la position adverse, en d'autres termes, une manipulation des définitions et des étiquettes, agit en réalité avec plus d'efficacité, avec davantage de douceur et à moindre coût qu'une réelle confrontation des arguments<sup>117</sup>. Ces mécanismes se situent ainsi au centre de luttes, qui elles-mêmes ont pour enjeu de dissimuler l'arbitraire d'une norme arbitraire pour la faire reconnaître comme légitime<sup>118</sup>. Relever ici les stratégies « d'imposition de statut », lorsque qu'un individu est condamné à jouer un rôle qu'il ne maîtrise pas et qui le discrédite<sup>119</sup>, sera particulièrement révélateur de ces mécanismes et de ces enjeux, enjeux qui seront économiques, politiques, socioculturels, mais également symboliques. Selon Jean-Paul Clément,

*« On parle d'enjeu, dans un espace social spécifique, quand une matière ou une chance (chance d'accès, chance de gain, etc.) n'est pas encore affectée ou définitivement appropriée par l'un des protagonistes – personne ou groupe. L'existence d'enjeu signale une ouverture du jeu dans lequel il reste des éléments à affecter, des actes à accomplir »<sup>120</sup>.*

La définition de l'amateurisme et l'imposition de la règle d'éligibilité font ainsi l'objet de luttes entre les différents acteurs du champ. Ces enjeux, à éclairer, varient en fonction des protagonistes et de leur position au sein du conflit.

Les enjeux pour le CIO sont avant tout symboliques et liés au maintien et à l'expression de son pouvoir. Il s'agit de sauvegarder son autorité à l'intérieur de

---

<sup>116</sup> *Ibidem*.

<sup>117</sup> *Ibidem*. Voir également BOURDIEU, Pierre (2001 [1982]), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 432 p.

<sup>118</sup> BOURDIEU, *Questions de sociologie, op. cit.*.

<sup>119</sup> LE BRETON, *L'interactionnisme symbolique, op. cit.*, p. 56.

<sup>120</sup> CLEMENT ; DEFANCE ; POCIELLO, *Sport et pouvoir au XX<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, p. 24.



son propre Mouvement, de maintenir sa position et sa prépondérance. Cette sauvegarde se mesure par sa capacité à imposer sa propre définition de l'amateurisme, ainsi que ses propres conditions d'éligibilité. Lorsque ce pouvoir lui est refusé, c'est son monopole de la lecture légitime de ses propres règlements qui est contesté. Le champ en lui-même, par conséquent le Mouvement Olympique, se voit dès lors remis en question, et encourt, aux yeux de ses dirigeants, des risques de modifications destructrices irréversibles, réels ou fantasmés<sup>121</sup>, anéantissant conjointement les avantages et objectifs de ceux qui sont à sa tête. De même, un refus ostentatoire de se conformer aux règlements est le plus souvent assimilé à une transgression, conduisant le groupe qui impose la norme à se sentir diminué, offensé<sup>122</sup>. En effet, comme l'attestent les nombreuses correspondances entre Avery Brundage et Hugh Weir, Président de la Sous Commission chargée d'étudier les problèmes liés à l'amateurisme<sup>123</sup>, la Commission Exécutive du CIO refuse et craint tout acte délibéré de transgression de ses règlements par la FIS comme cette dernière le fit à Grenoble. Dès lors, admettre que des sportifs non amateurs participent aux Jeux Olympiques revient à participer à sa propre offense. En outre, en accordant des médailles d'or à ces mêmes athlètes, dont la valeur est imaginée et désignée comme inférieure à celle des véritables amateurs, le Mouvement Olympique dévalue mécaniquement sa propre valeur. L'imposition des règles d'éligibilité est donc nécessaire pour le CIO. Refuser le droit à un athlète non amateur de participer aux Jeux Olympiques, ce n'est pas seulement punir un comportement déviant, c'est également se protéger contre un danger éventuel. Le professionnel, dont Karl Schranz est la figure de proue en 1972, fait peur. Il porte en lui les germes de la destruction du Mouvement Olympique, du moins de la modification de la hiérarchie en vigueur et des valeurs défendues depuis la rénovation des Jeux, voire même, croit-on, depuis les Jeux Antiques.

Si les enjeux pour le CIO se cristallisent sur le maintien de sa mainmise sur les Jeux et sur l'imposition et le respect de ses règlements, ceux des skieurs alpins et

---

<sup>121</sup> BOURDIEU, Haute couture et haute culture, *Questions de sociologie, op. cit.*, p. 205.

<sup>122</sup> MAUSS, Marcel (1968-1969), *Essais de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, p. 15.

<sup>123</sup> Sous Commission créée lors de la Session de la Commission Exécutive du CIO de Madrid, 5-8 octobre 1965. Voir Procès-verbal de la C.E. – Madrid, les 5 et 8 octobre 1965. Archives du Musée Olympique de Lausanne (AMOL) (dossier « P.-V. de la C.E. : 1962-1967 »).

des dirigeants sportifs qui les soutiennent nécessitent au contraire un dépassement de ces codes. La FIS opte en effet ostensiblement pour des règlements plus libéraux. Elle concurrence par conséquent le CIO et lui dispute le droit et le pouvoir de contrôler le déroulement des épreuves alpines lors des Jeux Olympiques. La FIS, forte de la popularité de son sport phare, ainsi que de l'attrait que celui-ci exerce sur les médias et la télévision, a intérêt à développer un discours censé démontrer que les véritables déviants sur la question de l'amateurisme ne sont pas eux-mêmes<sup>124</sup>, comme le suggère la Charte et les dirigeants olympiques, mais le CIO, accusé d'imposer des règlements dépassés. L'imposition d'une dénomination moins offensante d'elle-même et de ses skieurs, plus en accord avec leurs représentations, permet de se poser en critique autorisé du CIO<sup>125</sup>.

En outre, si les enjeux symboliques sont importants, il ne faut pas négliger le rôle majeur des enjeux économiques. L'objectif est d'imposer une nouvelle manière légitime de pratiquer le sport de haut niveau, de gagner sa vie, d'imposer au CIO de reconnaître au skieur le droit accordé de vivre de son métier de sportif comme le permet n'importe quel autre métier en 1972<sup>126</sup>. En d'autres termes, le but est de démontrer que la règle imposée par le CIO constitue en réalité une intrusion dans l'intimité de l'athlète, et que son intervention est illégitime, voire illégale. Le CIO veut imposer un comportement comme le seul acceptable, et les skieurs se refusent de constituer des corps dociles qui s'y soumettent.

Les médias jouent eux aussi un rôle important dans l'évolution des débats. Reflets des discussions, ils en sont un protagoniste essentiel<sup>127</sup>. En effet, chercher le soutien d'autres organisations et investir les médias sont les deux seuls mécanismes efficaces au service des entrepreneurs de morale – producteurs de normes –<sup>128</sup>. Or, ces médias ont leurs propres intérêts en jeu dans les débats sur l'amateurisme. Ainsi, seule la confrontation des meilleurs athlètes lors des plus

---

<sup>124</sup> Voir BECKER, *Outsiders, op. cit.*, p. 38.

<sup>125</sup> Voir GOFFMAN, Erving (1975 [1963]), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, p. 37.

<sup>126</sup> GUTTMANN, *The Games Must Go On, op. cit.*, p. 118.

<sup>127</sup> LASSUS, *L'affaire Ladoumègue, op. cit.*, p. 20.

<sup>128</sup> BECKER, *Outsiders, op. cit.*, p. 171.

grandes compétitions internationales assure des taux d'audiences importants<sup>129</sup>. De fait, bannir les meilleurs athlètes pour non respect de la règle d'éligibilité va à l'encontre des intérêts commerciaux des médias. Plus cyniquement, s'il n'est pas intéressant, pour eux, de faire une critique du professionnalisme, une condamnation de l'amateurisme n'apparaît pas davantage judicieuse, car, comme le pense Lincoln Allison, l'apparent désintérêt lié à cet amateurisme a des répercussions commerciales fortes et se vend bien<sup>130</sup>. L'idéal médiatique se situe donc dans une pratique professionnelle cachée derrière un amateurisme apparent. Cette liste, non exhaustive – il suffit de penser aux intérêts politiques et idéologiques – des enjeux liés au débat sur l'amateurisme olympique dans les années 70, illustre la nécessité de les placer au centre de toute analyse des débats lors des Jeux de Sapporo.

---

<sup>129</sup> BOURG, Jean-François (1994), *L'argent fou du sport*, Paris, La Table Ronde, p. 66.

<sup>130</sup> ALLISON, *Amateurism*, *op. cit.*, p. 37.

## I.5. Le modèle interactionniste

L'amateurisme est une notion ambiguë difficilement définissable. Elle renvoie en effet à de multiples idées dont l'importance varie en fonction des situations<sup>131</sup>. Le sport lui-même prend une toute autre signification lorsque les contextes sociaux et culturels diffèrent<sup>132</sup>. Ces réalités divergentes interdisent de fait toute tentative de définition internationale de l'amateurisme, tant le sens de celui-ci varie d'une société à l'autre. Avery Brundage lui-même admet cette difficulté : « *J'ai tenté d'établir une définition uniforme de l'amateurisme pendant de nombreuses années, mais lorsque vous vous occupez de 25 à 30 sports dans 120 pays différents, pour autant ou plus de langages, ce n'est pas facile* »<sup>133</sup>.

Si l'amateurisme est fuyant et insaisissable, c'est qu'il est, selon Eugene A. Glader, superficiel, vague, hasardeux et subjectif<sup>134</sup>. En ce sens, l'amateurisme constitue un ensemble de valeurs. Ces valeurs, comme le rapporte Otto Schantz en se basant sur les travaux de Luhmann<sup>135</sup> ou encore de Robertson<sup>136</sup>, sont des concepts généraux et abstraits, « *des préférences générales et symbolisées, attribuées à des situations, des actions ou des événements* »<sup>137</sup>. Les valeurs olympiques, dont fait partie l'amateurisme, sont donc sujettes au relativisme culturel et historique, permettant de fait une réinterprétation permanente<sup>138</sup> et multipliant les difficultés d'en trouver une définition consensuelle.

Howard Becker<sup>139</sup> définit pour sa part, avec Talcott Parsons<sup>140</sup>, toute valeur comme « *élément d'un système symbolique qui sert de critère pour choisir une orientation parmi les diverses possibilités qu'une situation laisse par elle-même*

---

<sup>131</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>132</sup> PADDICK, *Amateurism, op. cit.*, p. 6.

<sup>133</sup> DOHERTY, J. Kenneth, "A Better Future for United States Track and Field", *Quarterly Review* (June 1966), p. 39. Dans GLADER, *Amateurism, op. cit.*, p. 9.

<sup>134</sup> GLADER, *Amateurism, op. cit.*, p. 146.

<sup>135</sup> LUHMANN, N. (1987), *Soziale Systeme*, Frankfurt am Main, Suhrkamp.

<sup>136</sup> ROBERTSON, I. (1988), *Sociology*, New York, Worth.

<sup>137</sup> SCHANTZ, Otto (1998), « Education sportive et "éducation olympique" de 1897 à 1997. Réflexions axiologiques », dans Norbert MÜLLER (dir.), *Coubertin et l'Olympisme. Questions pour l'avenir, Le Havre 1897-1997, rapport du Congrès du 17 au 20 septembre 1997 à l'Université du Havre, Niedernhausen / Strasbourg / Sydney, Schors / C.R.E.E.C. / Walla Walla Press, Comité International Pierre de Coubertin*, p. 223.

<sup>138</sup> *Ibidem*, p. 224.

<sup>139</sup> BECKER, *Outsiders, op. cit.*, p. 153.

<sup>140</sup> PARSONS, Talcott (1952), *The Social System*, New York, The Free Press of Glencoe, p. 12.

*ouvertes* ». Trop abstraite et trop générale, il considère toutefois qu'elle ne permet pas de jouer le rôle de guide pour l'action<sup>141</sup>. Ainsi en est-il de l'amateurisme, souvent défini par « *une pratique exercée seulement pour l'amour du sport* » ou encore comme « *une question de l'esprit* » par les dirigeants olympiques.

Ces difficultés définitionnelles n'empêchent pourtant pas le CIO de proposer un principe de classement des concurrents en amateurs et non amateurs, en sportifs éligibles ou non éligibles. Afin de remplir son rôle et d'assurer le seul accès à ses manifestations sportives à la première catégorie, l'institution olympique élabore dès lors une norme, celle de l'amateur olympique. En effet,

*« Les valeurs s'avérant [...] inadaptées pour orienter l'action dans les situations concrètes, les groupes sociaux élaborent des normes spécifiques qui sont mieux adaptées aux réalités de la vie quotidienne. Ces normes sont dérivées des valeurs, qui jouent ainsi le rôle de principes ultimes. [...] »*

*Tout en étant conçues en accord avec les valeurs concernées, ces normes définissent avec une relative précision les actions autorisées, les actions interdites, les situations auxquelles s'appliquent les normes et les sanctions frappant les transgressions »<sup>142</sup>.*

La règle 26 des statuts et règlements des Jeux Olympiques constitue dès lors une norme, soit un agrégat de règles spécifiques pour des situations particulières<sup>143</sup>, et délimite les pratiques autorisées de celles non autorisées qui font basculer le sportif du côté du professionnalisme et de l'illégalité. Elle se base sur un ensemble abstrait de valeurs accordées à l'amateurisme par les dirigeants olympiques. Dès lors, si les débats sur l'amateurisme olympique dans les années 70 sont si importants, c'est que ces valeurs qui fondent la norme olympique sont discutées et non reconnues. Dès lors, cette norme, ce règlement olympique est vécu comme arbitraire par ses adversaires, ce que le CIO tente de dissimuler, comme l'atteste Brundage dans cette déclaration péremptoire : « *L'amateurisme est de nature inflexible, absolue et universelle. Il est exact et invariable, et aucune organisation ne peut le changer* »<sup>144</sup>

---

<sup>141</sup> BECKER, *Outsiders*, op. cit., pp. 153 et 154.

<sup>142</sup> BECKER, *Outsiders*, op. cit., pp. 154 et 155.

<sup>143</sup> ROBERTSON (1988), *Sociology*, op. cit., p. 64. Dans SCHANTZ, Education sportive et "éducation olympique", op. cit., p. 223.

<sup>144</sup> BRUNDAGE, Avery, (sans date), « Amateurisme ». Archives du Musée Olympique de Lausanne (AMOL) (*The Avery Brundage Collections (ABC)*, dossier « Avery Brundage – Speeches and statements 1960-69 » ; box 246, bobine 142).

Les discours cherchent à nier que toute division est arbitraire et le résultat d'un processus social<sup>145</sup>. Il en est ainsi de l'opposition entre amateur et non amateur : ce ne sont pas des données mais des constructions sociales issues des luttes entre les différents groupes d'intérêt. Il n'existe en effet pas de sportifs amateurs et de sportifs non amateurs à proprement parler, ce ne sont que des points de vue<sup>146</sup>, ce qu'un groupe s'accorde à considérer comme tel à un moment donné. Comme l'exprime différemment Jacques Defrance, définir c'est, d'une part, inclure et, d'autre part, exclure<sup>147</sup>. C'est donc un acte d'imposition qui trace les limites entre un dedans et un dehors, un « dans les normes » et un « hors norme », un amateur et un non amateur, la frontière ainsi créée étant un enjeu de lutte.

Constitué à partir de valeurs, l'amateurisme est construit socialement par les différents groupes qui l'appréhendent. En effet, toute représentation de la société, et partant, tout écrit sur la notion d'amateurisme, constitue une interprétation subjective du monde réel<sup>148</sup>. Autrement dit, un acte n'a pas de signification en soi en dehors de la relation dans laquelle il s'insère, il résulte de l'interaction entre différents agents eux-mêmes plongés dans un contexte structurant<sup>149</sup>. Une définition de l'amateurisme doit donc nécessairement prendre en compte cette imbrication de la notion. Car cet amateurisme n'est pas, à l'instar de toute réalité sociale, un « donné », un fait fini, mais le produit, au jour le jour, de l'activité des membres de la société dans laquelle il s'insère<sup>150</sup>. Cette réalité fait par conséquent l'objet d'une construction subjective, à partir de faits identiques, et chaque groupe qui en donne une interprétation doit être considéré comme un monde social particulier, « un réseau ouvert d'acteurs collaborant autour d'une activité spécifique et uni par un étroit tissu de relation »<sup>151</sup>, au sein duquel cette activité

---

<sup>145</sup> BOURDIEU, La « jeunesse » n'est qu'un mot, *Questions de sociologie, op. cit.*, p. 143.

<sup>146</sup> Voir GOFFMAN, *Stigmate, op. cit.*, p. 161.

<sup>147</sup> DEFANCE, Jacques (1997), *Sociologie du sport*, Paris, La découverte, p. 93.

<sup>148</sup> BERGER, Peter Ludwig ; LUCKMANN, Thomas (1996 [1986]), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens-Klincksieck ; SEMPRINI, Andrea (1996), *Analyser la communication. Comment analyser les images, les médias, la publicité*, Paris, L'Harmattan, 270 p.

<sup>149</sup> VAN CAMPENHOUDT, Luc (2001), *Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux*, Paris, Dunod, p. 61.

<sup>150</sup> BERTHELOT, Jean-Michel (2005 [1991]), *La construction de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 98.

<sup>151</sup> LE BRETON, *L'interactionnisme symbolique, op. cit.*, p. 87.

d'interprétation est influencée par les horizons sociaux et culturels spécifiques à chacun d'entre eux<sup>152</sup>.

Définir l'amateurisme d'un point de vue interactionniste revient donc à parler en termes de relations et non pas en termes d'attributs<sup>153</sup> : c'est refuser les définitions « substantielles » au profit d'une définition « relationnelle »<sup>154</sup>. L'amateur ne sera par conséquent pas celui qui dispose de telles ou telles caractéristiques, et le professionnel celui qui au contraire ne les possède pas. En réalité, les différents mondes sociaux qui s'attachent à discourir sur l'amateurisme interagissent les uns avec les autres, s'influencent et se répondent mutuellement dans un univers englobant l'ensemble de ces mondes, et fondent ainsi les catégories de sportifs. Dès lors, ce n'est pas la nature même des actes des différents skieurs qui permet de les classer en amateurs ou en non amateurs, ou, pour reprendre les travaux de Becker, de les classer en tant que déviants, mais le processus d'interaction entre le skieur et les groupes qui le jugent. Ces comportements ne peuvent être qualifiés de déviants, de hors norme, qu'en fonction de la norme qui leur est appliquée. En effet, la déviance est vue « *comme le produit d'une transaction effectuée entre un groupe social et un individu qui, aux yeux du groupe, a transgressé une norme* »<sup>155</sup>. Or, puisque chaque groupe émet un avis singulier sur l'amateurisme olympique, il jugera différemment les actes des skieurs alpins. Si ces actes sont jugés à l'aune du règlement olympique par le CIO, et plus particulièrement à celle de la règle 26 de la Charte Olympique, les différents titres de la presse quotidienne étudiés se basent sur d'autres représentations pour corroborer ou au contraire s'opposer à ce point de vue officiel. C'est pourquoi, encore une fois, il n'appartient pas au chercheur de considérer, *a priori*, Karl Schranz comme déviant, ce qui reviendrait à accepter d'emblée les valeurs du CIO comme dominantes. Le non amateur, tout comme le déviant, ne deviennent tels qu'une fois désignés et reconnus comme tels, et ce uniquement aux yeux du groupe qui les catégorise. Un même skieur, comme ce fut le cas avec Schranz, peut ainsi être considéré comme un transgresseur par certains, et comme dans la norme par

---

<sup>152</sup> BERGER ; LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, *op. cit.*, p. 181.

<sup>153</sup> Voir GOFFMAN, *Stigmate*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>154</sup> QUEIROZ, Jean Manuel de ; ZIOTKOWSKI, Marek (1997), *L'interactionnisme symbolique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 98.

<sup>155</sup> BECKER, *Outsiders*, *op. cit.*, p. 33.

d'autres. Ainsi, les mêmes signes, les mêmes actes peuvent prendre des significations différentes au sein des différents groupes. Lorsque Schranz tient des propos péjoratifs sur la personne de Brundage, ses déclarations prennent un sens négatif pour les membres du CIO, tandis que pour le *Wiener Zeitung*, le quotidien autrichien, ils deviennent une marque de caractère de la part du skieur qui dit tout haut ce que les autres pensent tout bas<sup>156</sup>. De même, le skieur peut également, du point de vu d'un même groupe, passer du statut de non déviant à celui de déviant en fonction des moments et de l'évolution des interactions de ce groupe avec les autres mondes sociaux, comme ce fut le cas avec Karl Schranz lors des Jeux Olympiques de Sapporo.

---

<sup>156</sup> Voir GOFFMAN, *Stigmate, op. cit.*, pp. 62-63.



## I.6. Conclusion

Il apparaît par conséquent que l'amateurisme est une notion difficilement définissable. Par son approche singulière, chaque acteur du monde sportif au sens large en donne une définition différente. Ces visions portent parfois en elles-mêmes des *a priori* sur la notion qu'elles cherchent à délimiter. En accord avec les théories interactionnistes, nous nous intéresserons davantage à ce que les différents groupes d'intérêts étudiés considèrent comme amateurisme tout au long des Jeux Olympiques de Sapporo 1972.

Par conséquent, nous considérerons, tout au long de ce travail, que l'amateur et le non amateur sont créés par chaque groupe qui institue et impose un regard sur eux au travers de normes<sup>157</sup>. De plus, et ceci est particulièrement vrai dans le cas du ski alpin dans les années 70, on ne peut parler de skieur non amateur, dans le cadre des Jeux Olympiques, que si celui-ci est désigné comme tel. En d'autres termes, deux skieurs ayant agi de façon similaire, peuvent être séparés par la désignation du groupe en amateur et non amateur, car tous ceux qui transgressent la norme ne sont pas automatiquement étiquetés. En fait, tout skieur cherche à cacher, aux yeux de groupes proches d'une norme qu'il sait trop restrictive pour lui, ses caractéristiques<sup>158</sup>. Il peut donc y avoir transgression sans déviance, et inversement, déviance sans transgression, lorsqu'un individu est mal jugé<sup>159</sup>. A l'image de la déviance, l'amateurisme – qui n'est *a priori* ni déviant ni "normal" – est donc le produit d'une transaction entre un individu et un groupe social qui le juge en fonction des normes qu'il revendique et des comportements qu'il perçoit. Il ne s'agit donc pas de s'intéresser aux caractéristiques personnelles et sociales de ces individus, ce qui n'éclairerait pas les discours sur la non admission de Schranz à Sapporo, mais d'analyser le processus au terme duquel ils sont considérés amateurs ou non, tout en s'intéressant à leurs réactions face à ce jugement<sup>160</sup>.

---

<sup>157</sup> QUEIROZ ; ZIOTKOWSKI, *L'interactionnisme symbolique, op. cit.*, p. 100.

<sup>158</sup> GOFFMAN, *Stigmate, op. cit.*, p. 127.

<sup>159</sup> QUEIROZ ; ZIOTKOWSKI, *L'interactionnisme symbolique, op. cit.*, p. 101.

<sup>160</sup> BECKER, *Outsiders, op. cit.*, p. 33.

## **II. La disqualification de Karl Schranz : événement révélateur**

Un acte quelconque n'est pas appelé à devenir telle objectivation, toujours la même, amateurisme ou professionnalisme<sup>161</sup>. En effet, à l'instar de ce qu'exprime Michel Foucault pour la folie, il n'existe pas d'amateurisme à travers les âges. Ce que l'on regroupait sous cette notion à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle diffère entièrement de ce que l'on en comprenait en 1970, et plus spécifiquement dès la fin de la seconde Guerre Mondiale.

De manière similaire, si le Mouvement Olympique aime à faire connaître, voire à recréer ses liens avec les Jeux Olympiques Antiques, toute comparaison de ceux-ci avec la réalité des Jeux modernes semble compromise : « *l'ensemble diffère, et tout le contexte* »<sup>162</sup>, explique Paul Veyne. En conséquence, situer l'origine de l'amateurisme aux Jeux Antiques, comme le font de nombreux historiens, journalistes et dirigeants sportifs, est infondé. Michel Foucault et sa théorie des discontinuités rappelle en effet que :

*« à une certaine époque l'ensemble des pratiques engendre, sur tel point matériel, un visage historique singulier où nous croyons reconnaître ce que l'on appelle, d'un mot vague, de la science historique ou encore de la religion ; mais à une autre époque, ce sera un visage singulier très différent qui se formera au même point et, inversement, sur un nouveau point se formera un visage vaguement semblable au précédent ».*<sup>163</sup>

Conformément à ce constat réalisé par Foucault, il apparaît que les pratiques que l'on regroupe sous le terme d'amateurisme diffèrent dans le temps et selon les lieux de pratiques. Il n'existe donc pas de continuité de l'amateurisme du XVIII<sup>e</sup> siècle aux années soixante-dix qui nous intéressent. Il apparaît au contraire que cet amateurisme prend des sens différents en fonction des moments et des lieux où il est mis en question. Le problème est alors de relever les faits révélateurs qui

---

<sup>161</sup> VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, op. cit., p. 423.

<sup>162</sup> VEYNE, Paul (1987), « Olympie dans l'Antiquité », dans *Esprit*, n° spécial, Avril, Evreux, Hérissé, p. 53.

<sup>163</sup> VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, op. cit., p. 416.

permettent de comprendre et d'appréhender la « terre nourricière » qui engendre tels ou tels point de vue sur cet amateurisme dans les années soixante-dix.

La crise de la Seconde Guerre Mondiale et les choix politiques de la fin des hostilités conduisent à une mutation des conditions sociales, économiques et politiques. Cette mutation va durablement modifier la pratique sportive de haut niveau, notamment au sein du Mouvement Olympique<sup>164</sup>, et produire une forme de compétition et d'implication sportive inédite<sup>165</sup>, qui va à son tour définitivement modifier les points de vue sur l'amateurisme<sup>166</sup>. Il sera dès lors question, dans cette deuxième partie, de relever les caractéristiques à notre sens essentielles de cette « terre nourricière ». Quels sont les déterminants qui vont influencer sur les discours des différents groupes d'intérêts sur l'amateurisme olympique lors des Jeux Olympiques de Sapporo 1972 ? Cette partie sera également l'occasion de poser les premières bases de ces écrits en rapport avec les travaux existants sur la question autour des années soixante-dix.

---

<sup>164</sup> Voir par exemple GUTTMANN, Allen (1992), *The Olympics. A History of the Modern Games*, Urbana and Chicago, University of Illinois Press, 198 p.

<sup>165</sup> AMAR, Mariane (1984), « Le sport français dans la guerre froide », dans *Relations internationales*, n° 38, Paris, Soliec, p. 228.

<sup>166</sup> GUTTMANN, Allen (1988), « The Cold War and the Olympics », dans *International Journal*, Vol. XLIII, autumn, Toronto, Canadian Institute of International Affairs, p. 558.

## II.1. De nouveaux enjeux politiques et idéologiques

Parmi les facteurs déterminants qui vont peser sur les discours sur l'amateurisme dans les années soixante-dix, les enjeux politiques et idéologiques propres à cette période et aux Jeux Olympiques apparaissent fondamentaux et incontournables.

### II.1.1. L'amateurisme au centre des luttes idéologiques

Le début des années cinquante marque un tournant dans les affrontements sportifs internationaux<sup>167</sup>. Si la période de l'entre-deux-guerres avait déjà fortement modifié l'importance et la portée internationale des Jeux Olympiques<sup>168</sup>, les premières années de la Guerre froide et l'adhésion de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) au Mouvement Olympique ainsi qu'aux grandes instances sportives en général, augmentent considérablement les enjeux des compétitions internationales<sup>169</sup>.

C'est pourtant dès la fin de la Grande Guerre que les Jeux Olympiques commencent à être considérés comme le rendez-vous sportif le plus prestigieux<sup>170</sup>, alors que les compétitions internationales en général deviennent des vitrines des progrès technologiques et industriels des pays hôtes<sup>171</sup> ainsi que des mesures de la bonne santé physique et morale des sportifs des différentes nations<sup>172</sup>. La

---

<sup>167</sup> DURRY, Jean (1984), « Les Jeux Olympiques. Chance de compréhension internationale ou terrain d'affrontement ? », dans *Relations internationales*, n° 38, Paris, Soliec, p. 218.

<sup>168</sup> ARNAUD, Pierre (1994), « Des jeux de la victoire aux jeux de la paix ? », dans Pierre, ARNAUD ; Alfred, WAHL (présentés par), *Sport et relations internationales. Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 Septembre 1993*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, pp. 133-156 ; ARNAUD, Pierre (1998), « Le sport français face aux régimes autoritaires, 1919-1939 », dans ARNAUD, Pierre ; RIORDAN, James (1998), *Sport et relations internationales (1900-1941)*, Paris, L'Harmattan, pp. 277-321.

<sup>169</sup> RIORDAN, James (1991), *Sport, politics and communism*, Manchester and New York, Manchester University Press, p. 97.

<sup>170</sup> KRÜGER, Arnd (1998), « Le rôle du sport dans la politique internationale allemande, 1914-1945 », dans ARNAUD, Pierre ; RIORDAN, James (1998), *Sport et relations internationales (1900-1941)*, Paris, L'Harmattan, pp. 73-94.

<sup>171</sup> PIVATO, Stefano (1994), *Les enjeux du sport*, Paris, Casterman-Giunti, p. 87.

<sup>172</sup> KRÜGER, Arnd (1994), « "The Olympic spirit of the modern world has given us a symbol of world war". Sport and National Representation at the Eve of World War I », dans Pierre, Arnaud ; Alfred, Wahl (présentés par), *Sport et relations internationales. Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 Septembre 1993*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, p. 49.

recherche du prestige revêt déjà une importance capitale pour les différents pays engagés, et plus particulièrement pour les pays organisateurs. Les enjeux symboliques et politiques forts se laissent à voir au travers de constructions d'infrastructures impressionnantes et de soins minutieux accordés à l'organisation des grands événements sportifs et olympiques<sup>173</sup>. Certains antagonismes forts, tels que les rivalités franco-allemandes ou encore franco ou germano-britanniques, conduisent les gouvernements à délivrer des fonds de plus en plus importants à la préparation des athlètes pour le prestige national<sup>174</sup>. En effet, si les années vingt sont marquées par une volonté d'affrontements pacifiques, comme le dénotent les « Jeux de la Paix » d'Anvers, l'entre-deux-guerres confronte également la frustration des pays vaincus à l'insatisfaction des pays vainqueurs qui vont modifier les Jeux Olympiques en en augmentant les enjeux<sup>175</sup>.

Pourtant, si les gouvernements participent à l'effort sportif avant la Seconde Guerre Mondiale pour des raisons de prestige international, leurs actions ne sont pas aussi systématiques ni aussi amples qu'elles le deviendront dans les années cinquante<sup>176</sup>. De même, les enjeux des compétitions internationales et olympiques en particulier prennent une dimension supérieure après guerre, et plus précisément dès 1951 avec l'adhésion de l'URSS au Mouvement Olympique. La fin de la seconde Guerre mondiale voit en effet éclore deux camps marqués par des idéologies antinomiques. Alors que l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord se regroupent sous la domination américaine, l'URSS dirige l'Europe de l'Est. Il n'est dorénavant plus possible de s'intéresser aux différentes compétitions sportives internationales sans prendre en compte cette division idéologique d'une majeure partie de l'hémisphère Nord.

Récemment constitué, le Comité National Olympique de l'Union Soviétique envoie le 23 avril 1951 un télégramme au CIO dans lequel il annonce sa volonté

---

<sup>173</sup> KRÜGER, Arnd (1995), « 'Buying Victories is Positively Degrading' : European Origins of Government Pursuit of National Prestige through Sport », dans J.A. Mangan (Ed.), *The International Journal of the History of Sport*, Vol. 12, Nr. 2, Special Issue, "Tribal Identities. Nationalism, Europe, Sport", London, Frank Cass, p. 185.

<sup>174</sup> *Ibidem*, pp. 186 et 187.

<sup>175</sup> CLEMENT ; DEFRANCE ; POCIELLO, *Sport et pouvoir au XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 70.

<sup>176</sup> Les références sont nombreuses. Voir en particulier SENN, Alfred E. (1999), *Power, Politics, and the Olympic Games. A history of the power brokers, events, and controversies that shaped the Games*, Champaign, IL., Human Kinetics, XX-316 p. ; RIORDAN, *Sport, politics and communism*.

de participer aux épreuves olympiques. Lors de sa Session de Vienne tenue la même année, la demande est entérinée par 31 voix et 3 abstentions, alors que le Soviétique Constantin Andrianov est élu membre du CIO<sup>177</sup>. Ce pays va non seulement bouleverser les compétitions en présentant des athlètes extrêmement préparés, mais également peser de tout son poids sur les décisions de la Commission Exécutive du CIO en multipliant les propositions de réformes, et ce dès 1955 à Paris.

Ainsi, plongées dans la Guerre froide, les relations entre les grandes puissances américaine et soviétique pèsent de tout leur poids sur le Mouvement Olympique. Ces relations politiques conflictuelles entre l'Est et l'Ouest, qui constituent le socle de la Guerre froide, sont ainsi définies par Serge Bernstein et Pierre Milza<sup>178</sup> comme :

*« des rapports conflictuels entre des acteurs du jeu international dont l'objectif est d'assurer leur domination ou leur sécurité par l'emploi de tous les moyens dont ils disposent – intimidation, propagande, conquête du champ idéologique et culturel, subversion, guerres locales menées à la périphérie, par clients interposés –, à l'exception de l'affrontement direct et généralisé ».*

Ces relations influencent l'ensemble des rapports culturels et sportifs, et accentuent les enjeux politiques et idéologiques des résultats sportifs internationaux. Espace de luttes médiatisé, les compétitions internationales reflètent et contribuent à cette Guerre froide et donnent une forte visibilité à la confrontation des deux puissances<sup>179</sup>. La comparaison des différentes nations y est facile. Les compétitions sportives présentent des règles standardisées, des distances toujours égales, ce qui aide au calcul des médailles, à la comparaison des records à une échelle planétaire<sup>180</sup>, bref au classement des performances, et par extension, au classement des nations. Il s'agit par conséquent d'un espace

---

<sup>177</sup> SCHANTZ, Avery Brundage, *op. cit.*, p. 136.

<sup>178</sup> BERSTEIN, Serge ; MILZA, Pierre (dir.)(1996), *Histoire du XX<sup>e</sup> siècle, Tome 2 : Le monde entre guerre et paix, 1945-1973*, Paris, Hatier, p. 155.

<sup>179</sup> MEYNAUD, Jean (1966), *Sport et politique*, Paris, Payot, p. 135.

<sup>180</sup> LANFRANCHI, Pierre (2000), « Entre initiative privée et question nationale. Genèse et évolution des politiques sportives en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie) », dans *Politix, Sport et politique*, volume 13, n°50/2000, Paris, Hermes Science Publication, p. 30.

stratégique où une domination devient visible et mesurable par un vaste ensemble de populations, et ce par le biais des médias<sup>181</sup>.

L'après-guerre ouvre par conséquent la voie à une nouvelle manière d'aborder les compétitions sportives internationales. L'intensité des conflits idéologiques s'y reflète avec force, et certains auteurs, tels que William J. Baker et John M. Carroll, reprenant l'expression de George Orwell, y voient même « *une guerre, les tirs en moins* »<sup>182</sup> alors que Paul E. Ohl parle dès lors de « *Guerre Olympique* »<sup>183</sup>. Pour eux, le sport devient un outil au service de la politique internationale, opinion que de nombreux propos d'hommes politiques des deux bords tendent à corroborer.

Les écrits soviétiques et est-allemands sont ainsi particulièrement engagés et s'alignent sur les propos d'Andrei Jdanov<sup>184</sup>, secrétaire du Comité central sous Staline, qui affirme officiellement en septembre 1947, lors de la création du Kominform en Pologne, l'existence de deux camps opposés dont l'un est dirigé par l'URSS<sup>185</sup>. L'objectif premier est de surpasser en tous points les pays capitalistes, ce qui se traduit, dans le domaine sportif, par la nécessité de vaincre les athlètes de ces systèmes capitalistes. Les propos de deux journalistes soviétiques, Y. Kotov et I. Yudovitch, sont révélateurs de la position communiste :

« *Chaque nouvelle médaille est une victoire pour la société soviétique et le système sportif socialiste. Elle fournit la preuve irréfutable de la supériorité de la culture socialiste sur la culture décadente des Etats capitalistes* »<sup>186</sup>.

---

<sup>181</sup> BOURDIEU, Pierre (1994), « Les Jeux olympiques », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, « Les enjeux du football », Paris, Seuil, n°103, juin, p. 102.

<sup>182</sup> Cité par BAKER, William J. ; CARROLL, John M. (Eds.) (1983 [1981]), *Sports in Modern America*, Saint-Louis, Missouri, RiverCity Publishers, p. 159.

<sup>183</sup> OHL, Paul E. (1977), *La guerre olympique*, Paris, Robert Laffont.

<sup>184</sup> Andrei Jdanov est le secrétaire du Comité central. Il possède la confiance de Staline qui a notamment utilisé ses services lors de différentes purges, entre autres contre les intellectuels d'origine juive pendant la période d'entente avec l'Allemagne nazie (1939-1941). Il devient l'idéologue du PC soviétique et définit la loi à suivre, en URSS et dans ses pays satellites, comme la RDA. Il dirige ainsi la politique culturelle du bloc de l'Est et fixe les normes du réalisme socialisme sous l'ère stalinienne.

<sup>185</sup> BERSTEIN ; MILZA, *Histoire du XX<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, p. 104.

<sup>186</sup> Y. KOTOV et I. YUDOVITCH, cités par DELACROIX, Xavier (1987), « Un olympisme à usages politiques », dans *Esprit*, n°4, avril, Evreux, Hérissé, p. 232.

Les Jeux Olympiques sont une vitrine, et les acteurs du champ sportif – au sens large – assument le lien entre le succès des équipes sportives et les groupes qu’elles représentent. Dès lors, tout semble concourir à l’idée que les compétitions sportives doivent permettre l’affirmation d’une supériorité idéologique. Partant, toute limitation à la réalisation de performances de haut niveau se voit bannie, et avec elles, de manière détournée et non revendiquée, l’amateurisme. Loin de constituer un idéal humain au sens où l’entendent les dirigeants olympiques, il devient un frein à l’excellence sportive pour les entraîneurs et les sportifs.

Les positions occidentales sont, sur ce point, en accord avec celles des communistes. L’Américain Avery Brundage, Président du CIO, et pourtant partisan acharné de l’élimination de toute présence politique à l’intérieur du Mouvement Olympique, prend lui-même le temps d’écrire à Dwight Eisenhower en juin 1952 :

*« Maintenant que la Russie et les autres pays derrière le rideau de fer envoient tous des équipes largement subventionnées aux Jeux Olympiques, il est plus important que jamais que nous envoyions la plus forte équipe possible »<sup>187</sup>.*

La déclaration étonne. Non pas par son contenu, révélateur des positions américaines et occidentales en période aiguë de Guerre froide, mais par son auteur. Brundage a en effet toujours affirmé sa volonté de lutter contre toute forme d’intrusion politique et nationaliste dans le sport olympique et amateur, intrusion qu’il estime responsable des transgressions de la règle d’éligibilité. En réalité, cette déclaration dénote l’importance des enjeux et des tensions régnant au sein du Mouvement Olympique peu avant les débuts des Jeux de 1952 à Helsinki, à l’aube donc des premières prestations olympiques soviétiques, au paroxysme de la Guerre froide. La question allemande, l’explosion de la première bombe atomique de l’URSS en 1949, la Guerre de Corée en 1950, le début du MacCarthysme la même année, sont autant de points d’achoppement qui font craindre le déclenchement de nouvelles hostilités et qui augmentent, entre autres, les tensions d’une confrontation sportive lors des Jeux de 1952.

---

<sup>187</sup> Avery Brundage to Dwight Eisenhower, June 5, 1952. AMOL, the ABC.



L'URSS et ses pays satellites investissent les Jeux Olympiques pour y briller et ils s'en donnent les moyens. Leurs excellents résultats dérangent, et déclenchent une réaction de la part de leurs adversaires, réaction qui sera plus ou moins tardive selon les pays.

*« La guerre froide servit de détonateur à une sorte de « réarmement » sportif. La recherche systématique de jeunes talents, le perfectionnement des équipements, l'optimisation des techniques, l'amélioration des méthodes et conditions d'entraînement, ainsi que leur extension quantitative considérable, débouchèrent sur une véritable explosion des performances dans de nombreuses disciplines ».*<sup>188</sup>

L'amateurisme olympique subit le contrecoup de ce « réarmement ». Le nouveau sportif international doit dorénavant consacrer une majeure partie de son temps à l'entraînement. Il doit également se procurer des équipements efficaces, tout juste sortis des laboratoires de recherches, et par conséquent chers. Comme le décrit Schantz, l'implication devient méthodique et tend vers un idéal d'excellence, de perfection, qui caractérise véritablement la préparation des athlètes après la Seconde Guerre mondiale. Dépendant de ce contexte, l'amateur désintéressé, individuel et multipraticien, doit lutter contre l'athlète d'Etat, tourné vers la victoire, spécialiste de sa discipline, voire d'un poste particulier dans cette discipline dans le cas des sports d'équipe, rationnellement préparé et encadré par des scientifiques. La pratique de plusieurs sports (*all-round*), qui caractérise le gentleman amateur<sup>189</sup>, et qui semble répondre à une inspiration culturelle helléniste puisque, croit-on, l'athlète de la Grèce Antique est complet et pratique différentes activités physiques<sup>190</sup>, n'est plus possible dans ces années d'après guerre. De même, si le passage au professionnalisme de l'athlète des années vingt à quarante est un acte individuel, parfois chèrement payé, comme le démontre l'exemple de Jules Ladoumègue<sup>191</sup>, ce passage se fait dorénavant avec l'appui des fédérations nationales, voire des gouvernements. Intégré au sein d'un groupe important, au pouvoir de décision conséquent, le sportif n'a dès lors plus à s'occuper seul de dissimuler son nouveau statut, et peut s'appuyer sur la légitimité de l'institution qui l'encadre.

---

<sup>188</sup> SCHANTZ, Avery Brundage, *op. cit.*, p. 151.

<sup>189</sup> WAHL & LANFRANCHI, *Les footballeurs professionnels*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>190</sup> ALLISON, *Amateurism*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>191</sup> Voir LASSUS, *L'affaire Ladoumègue*, *op. cit.*

Ainsi, comme l'exprime Pierre Bourdieu, si « *une révolution spécifique, quelque chose qui fait date dans un champ déterminé, c'est la synchronisation d'une révolution interne et de quelque chose qui se passe au dehors, dans l'univers englobant* »<sup>192</sup>, alors la période de transformation des relations politiques et idéologiques entre les deux blocs idéologiques, accompagnée de l'introduction de l'URSS et de ses pays satellites, de leurs objectifs et de leurs méthodes sportives à l'intérieur du Mouvement Olympique, révolutionnent le monde sportif, et avec lui, le rapport à l'amateurisme.

En effet, l'amateurisme olympique prend un nouveau sens. Il n'est plus une valeur à défendre, un haut idéal à respecter avant tout. Il devient un prétexte, une excuse, voire un moyen ou une arme. L'important n'est plus tant de se conformer à la règle, de la respecter. L'essentiel se situe dans les apparences : il faut montrer que l'on respecte les règlements sur l'amateurisme, que l'on en est l'un des plus fervents défenseurs<sup>193</sup>. Seule cette attitude, pourtant éloignée des idéaux olympiques, permet de valoriser ses victoires sur le stade, et remettre en question celles de ses adversaires. En se déclarant garant du respect des règlements olympiques, les dirigeants des différents pays engagés se rapprochent des idéaux olympiques et profitent de la reconnaissance et de la valorisation internationale de ces derniers. A l'inverse, en stigmatisant les méthodes de préparations adverses, ils dévaluent mécaniquement la portée et la signification de leurs victoires en se focalisant sur le coût moral et éthique de celles-ci<sup>194</sup>. Le sportif professionnel, dévalué au sein du Mouvement Olympique, tricheur vénal, devient l'allégorie de l'athlète de l'autre camp, l'allégorie du sportif intéressé et indigne de ses performances obtenues illégitimement. Au lieu de refléter la grandeur de son pays d'origine, il est au contraire accusé d'en symboliser la décadence, ses aspects maléfiques et pernicioseux. L'amateurisme est donc doublement au centre des enjeux politiques en cette seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle : il impose des limites à la préparation des sportifs olympiques et renforce ou diminue la portée et la légitimité des résultats ainsi obtenus.

---

<sup>192</sup> BOURDIEU, Haute couture et haute culture, *Questions de sociologie*, op. cit., p. 200.

<sup>193</sup> AMAR, Le sport français dans la guerre froide, op. cit., p. 228.

<sup>194</sup> *Ibidem*, p. 234.

## II.1.2. L'émergence de nouveaux Etats

La Seconde Guerre mondiale a livré vainqueurs et vaincus. Elle bouleverse ainsi les rapports de force géopolitiques. L'Europe est un champ de ruines dorénavant dépendant des deux grands vainqueurs, les Etats-Unis et l'URSS.

Pour les nouveaux pays, telle que la RDA, ou plus tard, pour les pays qui se seront affranchis de la tutelle coloniale, le sport international est un excellent terrain d'affirmations identitaires<sup>195</sup>. Il l'est également pour les nations en quête de rachat, telle que la RFA, pour qui participer aux Jeux Olympiques équivaut à être de nouveau admis dans le monde civilisé, égaux en droits dans la communauté sportive internationale<sup>196</sup>. Humiliée par la défaite, discréditée par les autres nations, la RFA retrouve ainsi son honneur et sa fierté sur les terrains de sport, comme le démontrent les manifestations de joie lors de sa victoire en Coupe de monde de football à Berne en 1954<sup>197</sup>.

Les enjeux sportifs sont ici particuliers, ils doivent assurer une reconnaissance, voire une réhabilitation externe et interne que d'autres moyens ou voies diplomatiques n'avaient pas ou peu permis<sup>198</sup>. Ainsi, James Riordan pense que ce sont les succès sportifs de la RDA qui ont le plus efficacement contribué à la visibilité internationale du pays et à la reconnaissance interne du régime politique<sup>199</sup>. Bien plus, il estime qu'une compréhension du sport est-allemand ne peut occulter ces objectifs politiques qui aboutirent, en 1972, à la reconnaissance totale de la RDA de la part du CIO, et à l'obligation faite à la RFA de hisser le drapeau et de jouer l'hymne est-allemand pour la première fois sur son territoire

---

<sup>195</sup> HOULIHAN, Barrie (2000), « Politics and Sport », dans Jay, Coakley ; Eric, Dunning (Eds.), *Handbook of Sports Studies*, London, Sage Publications, p. 216 ; ALLISON, Lincoln (2000), « Sport and Nationalism », dans Jay, COAKLEY ; Eric, DUNNING (Eds.), *Handbook of Sports Studies*, London, Sage Publications, p. 347.

<sup>196</sup> GEHRMANN, Siegfried (1994), « Le sport comme moyen de réhabilitation nationale au début de la République Fédérale d'Allemagne. Les Jeux Olympiques de 1952 et la Coupe du Monde de football de 1954 », dans Pierre, ARNAUD ; Alfred, WAHL (présentés par), *Sport et relations internationales. Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 Septembre 1993*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, p. 242.

<sup>197</sup> *Ibidem*.

<sup>198</sup> TIMMERMANN, Heiner (1996), « DDR-Außenpolitik als Instrument », dans Heiner, TIMMERMANN (Hrsg.), *Diktaturen in Europa im 20. Jahrhundert – der Fall DDR*, Berlin, Dunker & Humblot, p. 583.

<sup>199</sup> RIORDAN, *Sport, politics and communism, op. cit.*, p. 142

en 1968<sup>200</sup>. Dans sa lutte contre la RFA, la RDA voit dans le sport, selon les termes de son dirigeant Erich Honecker en 1952, une « *arme merveilleuse au service de la lutte des classes sur le sol allemand* »<sup>201</sup>, et considère ses athlètes comme des « *diplomates en survêtement* »<sup>202</sup>.

L'amateurisme se trouve ainsi au centre d'enjeux nationaux forts, structurants. Dans le cas particulier des deux sports allemands, les dirigeants des deux bords vont régulièrement s'attacher à discréditer les choix adverses, considérés comme trop éloignés des idéaux olympiques, et dépourvus de toute éthique<sup>203</sup>. Au contraire, en s'attachant à valoriser et à se déclarer proches des principes Olympiques, les dirigeants revendiquent une moralité sportive, et par extension, une moralité politique en accord avec les choix idéologiques de son pays. C'est ce contexte qui peut permettre de comprendre le maintien de l'amateurisme en tant que valeur fondamentale de l'Olympisme. Puisque les valeurs Olympiques sont universellement reconnues et valorisées, se poser en défenseur de celles-ci, c'est affirmer son adhésion aux valeurs les plus hautes de l'Humanité. C'est donc assurer une valorisation de son pays ou de son régime en quête de reconnaissance et d'identité. Ainsi, les victoires sportives confèrent une fierté nationale et une image positive d'eux-mêmes aux citoyens des différentes nations concernées<sup>204</sup>, et les moments à hautes teneurs symboliques que sont les cérémonies de victoires durant lesquelles l'hymne national est joué et le drapeau hissé, approfondissent et consolident les sentiments d'appartenance à la nation<sup>205</sup>. En effet, la sélection et la commémoration de "moments historiques", dont le sport fait partie, permettent aux gouvernements de maintenir une vision privilégiée de l'histoire du pays,

---

<sup>200</sup> HOLZWEIBIG, Gunter (1988), *Sport und Politik in der DDR*, Berlin, Verlag Gebr. Holzapfel, p. 102.

<sup>201</sup> HOLZWEIBIG, *Sport und Politik in der DDR*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>202</sup> *Ibidem*, p. 96.

<sup>203</sup> Voir notamment DEUTSCHER SPORTBUND (Hrsg.) (1973), *Willi Daume. Deutscher Sport 1952-1972*, München, proSport, HÖFER, Andreas (1992), « Rezensionen : Manfred Ewald „Ich war der Sport. Wahrheiten und Legenden aus dem Wunderland der Sieger“ », dans *Stadion*, t. 18, n° 2, Sankt Augustin, Academia Verlag, pp. 338-344, pour le regard Ouest-allemand ; ou encore pour le point de vue est-allemand.

<sup>204</sup> CARR, Gerald A. (1974), « The use of Sport in the German Democratic Republic for the Promotion of National Consciousness and International Prestige », dans *Journal of Sport History*, Vol. 1, Ohio, The North American Society for Sport History, p. 132.

<sup>205</sup> MAGUIRE, Joseph ; POULTON, Emma K. (1999), « European Identity Politics in EURO 96 : Invented Traditions and National Habitus Codes », dans *International Review for the Sociology of Sport*, London, SAGE Publications, Volume 34, n° 1, March, p. 18.

développant ainsi une conscience historique et une identité nationale<sup>206</sup>. Or, ce n'est que dans le respect apparent des règlements, et donc dans le respect apparent de l'amateurisme, que ces mécanismes peuvent garder une efficacité. Il s'agit donc, là encore, de se donner les moyens de vaincre, tout en affichant un amateurisme sans défaut.

---

<sup>206</sup> MAGDALINSKI, Tara (1999), « Organised Memories: The Construction of Sporting Traditions in the German Democratic Republic », dans James Anthony, MANGAN, « Sport in Europe. Politics, Class, Gender », dans *The European Sports History Review*, Volume 1, London – Portland, Or., Franck Cass, p. 144.

## **II.2. Mutation des contextes économiques et sociaux (1945-1973)**

Un autre poids qui a profondément pesé sur les débats autour de l'amateurisme dans les années soixante-dix est sans conteste la mutation des contextes économiques et sociaux. La forte expansion économique des pays occidentaux, à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au début des années soixante-dix, a conduit à une transformation des représentations du monde social. Celle-ci va à son tour engendrer une mutation des interprétations du sens et de la réalité de l'amateurisme sportif.

### **II.2.1. L'expansion économique de l'Europe occidentale et des Etats-Unis**

La lente croissance de l'économie mondiale lors de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle contraste fortement avec la vigoureuse croissance qui caractérise les années 50 à 70, et qui culmine en 1973<sup>207</sup>, soit un an après les Jeux Olympiques de Sapporo. Si les pays socialistes ont plus ou moins participé à ce processus global d'expansion, ce sont avant tout les pays industrialisés d'économie libérale qui ont assuré cette forte expansion. Cette longue croissance, parfois entrecoupée de courtes périodes de récession, a été impulsée par les besoins de la reconstruction, puis a été soutenue par la vitalité économique du Japon, de l'Allemagne Fédérale et de la France<sup>208</sup>.

Ces considérations économiques élémentaires sont primordiales dans le cadre d'une discussion sur l'amateurisme. Le problème économique est central à tout débat sur la notion, notamment à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>209</sup>, et plus particulièrement à partir des Jeux de Londres en 1908 selon Jean-Loup Chappelet<sup>210</sup>. Ainsi, les Jeux de Stockholm de 1912, auxquels le futur Président du CIO Avery Brundage participe, sont marqués par plusieurs disqualifications

---

<sup>207</sup> BERSTEIN ; MILZA, *Histoire du XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 209.

<sup>208</sup> *Ibidem*, p. 210.

<sup>209</sup> GIBSON, *Avery Brundage : Professional Amateur*, *op. cit.*, p. 118.

Les problèmes liés à l'argent sont annexes au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est que dans les deux dernières décennies de ce siècle que l'économie prend petit à petit la place centrale des définitions.

<sup>210</sup> CHAPPELET, Jean-Loup (1991), *Le système olympique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 216.

pour professionnalisme, dont la plus célèbre d'entre elles est celle de l'Américain, d'origine indienne, James (Jim) Thorpe<sup>211</sup>. Double vainqueur au décathlon et au pentathlon, surnommé « le plus grand athlète du monde », il est éliminé après avoir été convaincu de professionnalisme. Il a en effet gagné 60 dollars par mois pour jouer au baseball durant l'été, pratique alors courante chez les athlètes américains<sup>212</sup>. Son erreur est finalement de ne pas avoir caché sa pratique en utilisant un nom d'emprunt comme ses collègues dans la même situation. Contrairement à eux, il semble qu'il n'était pas au courant des règlements régissant l'amateurisme<sup>213</sup>.

Les modifications économiques des années 50 rendent une telle disqualification improbable dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En réalité, dès 1924, le CIO, lors de sa Session de Paris, propose un règlement qui aurait permis à Thorpe de sauvegarder son statut d'amateur. Officiellement accepté lors du Congrès de Prague du 29 mai au 4 juin 1925, ce texte stipule que :

*« le Comité International Olympique estime qu'il conviendrait d'entendre par AMATEUR celui qui ne retire du sport aucun bénéfice matériel appréciable (ce dernier terme fut controversé par le Rév. Laffan) »*<sup>214</sup>.

Dès lors, bien que débattu, l'adjectif qualificatif « appréciable » introduit une tolérance d'autant plus grande qu'elle n'est pas clairement définie.

La forte évolution des années 50 constitue la source de revendications financières de plus en plus importantes de la part des sportifs et des dirigeants, et modifie le rapport à l'amateurisme. Les propos de Brundage en septembre 1971, bien que partisans, sont révélateurs de ces revendications qui complexifient l'imposition d'un règlement amateur :

*« Selon les règlements, les compétiteurs ont la permission d'accepter nourriture et logement, le transport, les équipements sportifs, l'entraînement, des soins de santé,*

---

<sup>211</sup> La disqualification de Thorpe est remarquable en ce sens que pour la première fois, un véritable débat sur la notion de l'amateurisme et de sa place dans le sport et les Jeux Olympiques va naître et sera fortement investie par la presse internationale.

<sup>212</sup> PIVATO, *Les enjeux du sport*, op. cit., pp. 88 et 89.

<sup>213</sup> PARIENTE, Jim Thorpe, quel roman que sa vie !, op. cit., p. 284.

<sup>214</sup> MAYER, *A travers les anneaux olympiques*, op. cit., pp. 107 et 108.

*ainsi que de l'argent de poche pour couvrir des dépenses exceptionnelles. De quoi est-il nécessaire en dehors de cela ? »<sup>215</sup>*

Les athlètes olympiques ont obtenu des compensations financières tout à fait exceptionnelles de 1950 à 1970 si on les compare aux impératifs stricts des règlements en vigueur dans l'entre-deux-guerres. Pourtant, dans ce contexte de croissance économique inédite, cette libéralisation de l'amateurisme apparaît comme insuffisante à une majorité des sportifs et à certains agents du monde sportif. En effet, comme l'explique le sociologue Pierre Bourdieu :

*« les aspirations des générations successives [...] sont constituées par rapport à des états différents de la structure de la distribution des biens et des chances d'accéder aux différents biens : ce qui pour les parents étaient un privilège extraordinaire [...] est devenu banal statistiquement »<sup>216</sup>.*

Dans ce contexte particulier d'explosion des biens de consommation, les jeunes sportifs revendiquent un droit d'accès fort à ces biens que la pratique sportive de haut niveau peut leur apporter, à condition de passer outre le principe de l'amateurisme. A un autre état de la structure de distribution des biens, celui des années d'après-guerre, répond des aspirations nouvelles, des revendications inédites de la part des sportifs, qui considèrent comme un minimum les changements que Brundage, sportif olympique en 1912, estime trop importants. Un clivage s'est créé entre les anciennes aspirations compatibles avec l'application de l'amateurisme et les nouvelles qui bouleversent les acquis précédents, et questionnent les valeurs olympiques telles que définies par la Charte.

---

<sup>215</sup> Avery Brundage (1971), « Speech by Mr. Brundage », Luxemburg, September 1971. AMOL (*The ABC*, dossier « IOC – 71<sup>st</sup> Session – Luxemburg – September 13-18, 1971 - Speeches » ; box 247, bobine 143).

<sup>216</sup> BOURDIEU, La « jeunesse » n'est qu'un mot, *Questions de sociologie, op. cit.*, p. 151.



### II.3. Transformation des sciences et des techniques

Les progrès techniques et scientifiques dans cette période sont si importants que l'on parle d'un « *nouvel âge d'or des sciences et des techniques* »<sup>217</sup>. Si le développement de ces techniques et de ces sciences prend ses racines dans la XIX<sup>e</sup> siècle et s'inscrit depuis lors dans la continuité, les impératifs de la Seconde Guerre mondiale lui ont donné une nouvelle impulsion. La puissante incitation de l'effort de guerre, relayée par la rivalité multiforme entre les deux puissances économiques, conduit à l'explosion du nombre de savants et de leurs découvertes après 1945<sup>218</sup>.

Dans le cadre de l'amateurisme, ce fort développement des techniques et des sciences se traduit de différentes manières qui tendent globalement à en réduire la portée.

#### II.3.1. Mutation et expansion des médias

La mutation du monde des médias va révolutionner le sport et l'amateurisme<sup>219</sup>. Cette modification, débutée avec l'invention du transistor en 1948 aux Etats-Unis, suivie de la mise au point de la télévision par câble l'année suivante, s'accélère dans les années soixante, période à laquelle elle va à son tour transformer les Jeux Olympiques avec l'avènement du sport télévisé, puis du direct sportif. Les progrès techniques dans le domaine spatial vont eux aussi jouer un rôle primordial, notamment avec le lancement de satellites de télécommunications, tel que l'américain *Telstar* en 1962, premier satellite du genre<sup>220</sup>.

Avec la télévision, le visage des Jeux Olympiques va définitivement changer<sup>221</sup>, et avec lui celui de l'amateurisme. Si les Jeux d'hiver de Saint-Moritz en Suisse, en 1948, sont déjà le théâtre de légers différés retransmis aux Etats-Unis, ce n'est

---

<sup>217</sup> BERSTEIN ; MILZA, *Histoire du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 185.

<sup>218</sup> *Ibidem*, p. 185.

<sup>219</sup> INGHAM, Alan ; BEAMISH, Robert (1993), « The Industrialisation of the United States and the 'Bourgeoisification' of American Sport », dans Eric G., Dunning ; Joseph A., Maguire ; Robert E., Pearton (editors), *The Sports Process. A Comparative and Developmental Approach*, Leeds, Human Kinetics Publishers, p. 178.

<sup>220</sup> *Ibidem*, pp. 200 et 201.

<sup>221</sup> VIGARELLO, Georges (1987), « Présences du politique », dans *Esprit*, n° spécial, Avril, Evreux, Hérissé, p. 240.

qu'en 1952 à Oslo qu'eurent lieu les premières images en direct, et il faut attendre quatre années supplémentaires et les Jeux italiens de Cortina d'Ampezzo pour que toute l'Europe puisse profiter de ces images<sup>222</sup>. L'évolution des progrès est donc lente, comme le sont les modifications qu'elle engendre à l'intérieur du Mouvement olympique, mais ces modifications sont essentielles et irréversibles. Ainsi, dès 1964, les droits de retransmission des Jeux Olympiques d'hiver reviennent à près d'un million de dollars.

Année	Ville	Droits en US \$	Frais techniques	Total	% USA
<i>Eté</i>					
1960	Rome	1 180 000	0	1 180 000	33% CBS
1964	Tokyo	1 580 000	0	1 580 000	42% NBC
1968	Mexico	9 750 000	0	9 750 000	46% ABC
1972	Munich	11 790 000	6 000 000	17 790 000	76% ABC
1976	Montréal	17 580 000	17 280 000	34 860 000	72% ABC
<i>Hiver</i>					
1960	Squaw Valley	50 000	0	50 000	100% CBS
1964	Innsbruck	937 000	0	937 000	64% ABC
1968	Grenoble	2 610 000	0	2 610 000	77% ABC
1972	Sapporo	8 480 000	0	8 480 000	76% NBC
1976	Innsbruck	9 630 000	2 000 000	11 630 000	86% ABC

**Document 1** : « Droits de retransmission télévisée des Jeux 1960 à 1976 »<sup>223</sup>.

Cette somme, payée par les chaînes de télévision pour s'acquitter des droits de retransmission, va doubler pour les Jeux de Grenoble en 1968 puis quadrupler pour ceux de Sapporo en 1972. Elle s'élève ainsi à 8,48 millions de dollars pour les Jeux d'hiver, contre 17,79 pour ceux d'été à Munich la même année.

Le CIO et le Mouvement Olympique profitent doublement de cette modification du paysage médiatique. Premièrement, une partie de ces échanges économiques leur reviennent. Deuxièmement, la visibilité de leurs manifestations sportives

<sup>222</sup> ARNAUD ; TERRET, *Le rêve blanc*, op. cit., p. 153.

<sup>223</sup> CHAPPELET, *Le système olympique*, op. cit., p. 152.

augmente davantage, et leur confère une position dominante dans le champ sportif<sup>224</sup>.

Paradoxalement, si cette visibilité médiatique renforce le prestige externe du CIO, elle diminue d'autant son pouvoir interne. En permettant à un vaste ensemble de la population mondiale d'assister aux confrontations olympiques en direct, la télévision renforce la symbolique et la portée de ces affrontements. Elle en consolide par conséquent les enjeux politiques et économiques, et multiplie la nécessité de vaincre pour les nations engagées que ce soit pour imposer un modèle idéologique (Etats-Unis ou URSS), pour affirmer une position identitaire (RDA ou RFA), ou encore pour défendre une image culturelle dans un domaine précis (Autriche ou France). Le CIO rencontre dès lors de plus en plus de résistances, notamment en ce qui concerne le respect de la règle de l'amateurisme, ou encore le respect du principe de la neutralité idéologique. Ses membres n'agissent plus unilatéralement, dans le but d'améliorer et de promouvoir les idéaux olympiques, mais s'engagent en tant que représentants d'une nation, d'un bloc idéologique, dont les prises de position doivent assurer les intérêts de ces nations ou idéologies.

Les résultats des champions deviennent en effet mesurables et surtout, contrôlables<sup>225</sup>. Ils prennent une nouvelle dimension, celle de la réalité, directement retransmise sur les téléviseurs des téléspectateurs du monde entier<sup>226</sup>. Dès lors, si le sport désignait, jusqu'alors, les vainqueurs et les vaincus, et hiérarchisait les nations en fonction de leurs résultats<sup>227</sup>, la télévision fait désormais plus, elle rend la confrontation accessible à tous et introduit le téléspectateur dans la compétition elle-même, le rend témoin visuel de ce classement en action. Il en devient en quelque sorte complice, et garant de sa véracité. D'autant plus que la télévision engendre une nouveauté : le téléspectateur peut désormais assister en direct à la remise des médailles et voir hisser son drapeau national, accompagné de son hymne national. Or, pour

---

<sup>224</sup> AUGUSTIN, Jean-Pierre ; GILLON, Pascal (2004), *L'Olympisme. Bilan et enjeux géopolitiques*, Paris, Armand Colin, p. 29.

<sup>225</sup> MAGNANE, Georges (1967), *Sociologie du sport*, Paris, Gallimard, p. 108.

<sup>226</sup> ALLISON, *Amateurism, op. cit.*, p. 346.

<sup>227</sup> DURING, Bertrand ; BRISSON, Jean-François (1994), « Sport, olympisme et diversité des cultures », dans Comité National Olympique et Sportif Français (éd.), *Pour un humanisme du Sport*, Paris, C.N.O.S.F. / Editions Revue EP.S, p. 201.

l'historien James Riordan, ce processus engendrerait fierté et reconnaissance de la part des populations qui s'identifient à leurs sportifs<sup>228</sup>. Témoin privilégié du déroulement même de l'épreuve, le téléspectateur n'accède pourtant pas aux différentes conditions des préparations athlétiques, conditionnées par les règlements de l'amateurisme. Non visibles, et donc non accessibles et non contrôlables, ces conditions agissent tout à la fois comme facteur explicatif de mauvais résultats – David contre Goliath, le premier serait resté fidèle aux idéaux olympiques<sup>229</sup> –, et comme facteurs à dépasser car négligeables, puisque invisibles, et sources de défaites, voire d'humiliation. L'amateurisme devient, dans ce second cas, un facteur d'inégalité, facteur d'autant plus intolérable que son fonctionnement et son efficacité sont dissimulés.

Ainsi pour Willi Daume, Président de la *Deutscher Sportbund* (DSB – Fédération Sportive (Ouest-)Allemande), « *les règles de la partie adverse sont différentes et nous désavantagent comme elles désavantagent le sport* »<sup>230</sup>. Dans cette exemple, le dirigeant de la RFA développe une représentation schématique du conflit où les pays de l'Est – et plus particulièrement la RDA – seraient protégés par le CIO dont l'attitude est accusée de partialité. Les athlètes Ouest-allemands doivent apparemment faire face à un handicap de préparation auquel le CIO et les dirigeants internationaux en général veillent tout particulièrement. « *Dans notre cas, les statuts des Fédérations Internationales sont des règles de fer dont le respect est parfois assuré par des menaces d'exclusion* », ajoute Daume<sup>231</sup>. L'inégalité des conditions de préparation de leurs athlètes se double d'une inégalité symbolique, d'image.

### **II.3.2. Le sport comme business**

Si la fin de la Seconde Guerre mondiale et la forte expansion économique qui a suivi avaient modifié les enjeux politiques, économiques et symboliques des compétitions olympiques, la télévision les a sublimés. Elle a renforcé ces

---

<sup>228</sup> RIORDAN, *Sport, politics and communism*, *op. cit.*, p. 84.

<sup>229</sup> MILZA, Pierre (1984), « Sport et relations internationales », dans *Relations internationales*, n° 38, Paris, Soliec, p. 170.

<sup>230</sup> DEUTSCHER SPORTBUND, *Willi Daume. Deutscher Sport 1952-1972*, *op. cit.*, p. 191.

<sup>231</sup> *Ibidem*.

changements et accentué l'acuité des problèmes et des enjeux liés au maintien de l'amateurisme olympique, et ce d'autant plus que le sport et les sportifs cachent de moins en moins les intérêts économiques au centre des compétitions.

En effet, l'évolution des moyens de transmissions des événements sportifs et plus spécifiquement l'avènement de la télévision, accélèrent le processus de commercialisation et de professionnalisation du sport<sup>232</sup>. Ce dernier devient l'un des plus importants supports publicitaires de la télévision<sup>233</sup>. Conformément à l'explosion du marché des biens de consommation propre à ces années d'après guerre, le marché des articles de sport est alors en pleine extension, et dès 1962, les Américains dépensent 2,3 milliards de dollars en biens sportifs<sup>234</sup>, accentuant et illustrant à la fois les enjeux économiques des compétitions internationales. Ainsi, les marques sportives tentent petit à petit de lier leur nom aux sportifs les plus connus et reconnus, afin d'augmenter leur visibilité et leur prestige auprès de la clientèle sportive. Dès 1960, les dirigeants de *Puma* paient l'athlète ouest-allemand Armin Hary pour qu'il abandonne *Adidas* à leur profit<sup>235</sup> et porte les chaussures de leur marque à la victoire. On assiste à un mariage de raisons avec le nouveau média dominant qui décuple la valeur marchande du sport, des événements sportifs et des sportifs eux-mêmes. Ces derniers abordent dès lors leur activité sportive de haut niveau avec une mentalité nouvelle, marquée par la conscience de leur pouvoir d'attraction auprès des entrepreneurs, des lecteurs de la presse et des téléspectateurs, ainsi que des consommateurs de biens sportifs, comme l'illustrent ces propos de Karl Schranz :

*« L'agitation médiatique ne me dérange habituellement pas. That's showbusiness – donnant-donnant. Les journalistes vivent (aussi) de ceux qui engendrent les gros titres (comme moi), et quelqu'un comme moi vit (aussi) du travail des journalistes »<sup>236</sup>.*

Ces changements mettent à mal l'idéal de l'amateurisme. Du point de vue des athlètes, il est injuste que leurs hautes et spectaculaires performances, obtenues

---

<sup>232</sup> SCHANTZ, Avery Brundage, *op. cit.*, p. 151.

<sup>233</sup> GUTTMANN, *The Games Must Go On*, *op. cit.*, p. 219.

<sup>234</sup> GIBSON, *Avery Brundage : Professional Amateur*, *op. cit.*, pp. 2 et 3.

<sup>235</sup> STRENK, *Amateurism*, *op. cit.*, p. 68.

<sup>236</sup> SCHRANZ, Karl (Aufgezeichnet von Stefan KÖNIG und Gerhard ZIMMER) (2002), *Mein « Olympiasieg »*, München, Herbig, p. 21.

grâce à de nombreuses privations et d'entraînements très durs, bénéficient quasi-exclusivement à d'autres : organisateurs de spectacle, fédérations, officiels, industriels, Etat<sup>237</sup>. Or, certains pays, dont les Etats-Unis, sont le cadre, dès ces années 60, d'une expansion forte des sportifs professionnels<sup>238</sup>. Ces derniers, toujours à l'aide des médias et de la télévision, deviennent des personnages publics, reconnus par le plus grand nombre<sup>239</sup>.

Dans ce climat de changements profonds de la structure de distribution des biens, où le sportif se trouve au centre de transactions et d'enjeux économiques entre les manufacturiers de biens sportifs et les médias, l'idéal de l'amateurisme, marqué entre autres par un désintérêt absolu envers toute considération mercantile, est d'autant plus menacé que le CIO lui-même ne manque pas ce virage médiatique des années 60 et commence à vendre le Mouvement Olympique par le biais des droits télévisuels.

### **II.3.3. Les choix singuliers du CIO**

Affaibli par les récentes modifications sociales, la position du CIO sur l'amateurisme l'est également par les choix opposés réalisés par certaines Fédérations Internationales. Celles-ci occupent en effet une position centrale dans les débats autour de l'amateurisme olympique, puisqu'il est décidé, dès 1914, que « seuls les sportifs répondant aux critères d'amateurisme de leur Fédération Internationale seraient admis aux Jeux Olympiques »<sup>240</sup>. De même, le CIO prend la décision que « les CNO se porteraient désormais garants de la qualité d'amateurs des compétiteurs ».<sup>241</sup>

Le CIO décide par conséquent de se reposer sur les Fédérations Internationales et les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et opère un transfert de responsabilité

---

<sup>237</sup> BERLIOUX, Monique (1971), « Le marathon de l'olympisme », dans *Revue Olympique*, n° 40-41, Janvier-Février, Lausanne, Comité International Olympique, p. 4.

<sup>238</sup> GLADER, *Amateurism, op. cit.*, p. 198.

<sup>239</sup> PIVATO, *Les enjeux du sport, op. cit.*, p. 137.

<sup>240</sup> VI<sup>e</sup> Congrès Olympique, Paris, 1914. D'après MÜLLER, *Cent ans de Congrès, op. cit.*, pp. 116 et 117.

<sup>241</sup> *Ibidem*.

vers d'autres organisations<sup>242</sup>. Ce choix de la part du CIO ne sera dès lors plus remis en question. Mais le problème n'a été que déplacé, voire renforcé. Ainsi, le Congrès de Prague, en 1925, illustre les difficultés engendrées par cet accord d'un pouvoir de décision aux différentes FI. Celles-ci proposent des définitions très divergentes de l'amateurisme, et poussent le CIO à tenter de rétablir un minimum de liens entre elles. Si un socle commun aux conditions d'éligibilité est imposé par l'Institution olympique, le point essentiel de ce Congrès reste pourtant la confirmation de la compétence de chaque Fédération dans la définition de l'amateurisme. Le CIO n'est plus le seul maître dans le problème de l'amateurisme, il doit dorénavant négocier avec les FI et les CNO.

Dès 1926, la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) décide de se séparer de la position olympique, et autorise les remboursements pour compensation de salaire perdu. Le 8 juillet 1927, la FIFA rencontre le CIO et lui expose ses nouvelles directives. Seuls les sportifs ayant apporté la preuve qu'ils ont une famille à charge ont le droit de toucher une compensation de manque à gagner, et ce, par l'intermédiaire de l'employeur. Le CIO cède dans un premier temps aux revendications de la Fédération Internationale et ne remet pas en compte l'inscription du football au programme des Jeux de 1928 à Amsterdam<sup>243</sup>. Ce ne sont que les pressions conjuguées de la Fédération Internationale de Natation Amateur (FINA) et du Comité National Britannique qui poussent le CIO à statuer contre les compensations pour salaire perdu<sup>244</sup>, entraînant la FIFA à refuser sa participation aux Jeux de Los Angeles en 1932<sup>245</sup>.

Très tôt donc, la FIFA, dont le sport qu'elle dirige est mondialement connu et apprécié, et dont le poids symbolique est équivalent voire supérieur à celui du CIO, va à rebours de la position olympique, et remet en question ses principes. D'autres Fédérations, dont celle qui gèrent le tennis, la FILT, rompent l'isolement de la FIFA, et renforcent les enjeux de politiques sportives liés à l'imposition d'une manière légitime d'aborder la compétition de haut niveau.

---

<sup>242</sup> MÜLLER, Norbert (1995) (coord.), *Pierre de Coubertin. Textes choisis*. Tome II. *Olympisme*, Zürich, Hildesheim, New York, Weidmannsche Verlagsbuchhandlung, p. 587.

<sup>243</sup> GLADER, *Amateurism, op. cit.*, p. 140.

<sup>244</sup> MÜLLER, *Cent ans de Congrès, op. cit.*, p. 156.

<sup>245</sup> GUTTMANN, *The Games Must Go On, op. cit.*, p. 132.

Rapidement engagées dans ce conflit avec le CIO, ces Fédérations, dont fait partie la Fédération Internationale de Ski (FIS), vont profiter des forts changements de la période d'après-guerre pour s'imposer sur le problème de l'amateurisme. Isolées dans les années trente et quarante, elles sont au contraire appuyées par un nombre grandissant de Fédérations dans les années soixante et soixante-dix, alors que le CIO perd de son influence sur le point particulier des règles d'éligibilité.

En réalité, les années soixante font plus que marquer le début d'un isolement de plus en plus important de la part du CIO, elles constituent également le moment où un clivage s'opère à l'intérieur même du Comité de l'institution sur cette question précise de l'amateurisme. Si bien des oppositions existaient sur cet idéal sportif, elles consistaient essentiellement à discuter de ses formes d'application et de détails techniques précis. Les critiques des années soixante de la part de certains membres du CIO sont de fait inédites, elles portent sur la validité même de cet amateurisme. Il ne s'agit plus de placer les limites – plus ou moins restrictives – des règles d'éligibilité, mais de remettre en question l'existence même de tels règlements. Ainsi, lors de la 58<sup>ème</sup> Session de Rome en 1960, Albert R. Mayer, membre du CIO pour la Suisse, donne un avis tranché sur cet amateurisme olympique :

*« L'article 26 des Règles olympiques, définit la notion de l'amateurisme.*

*Cette interprétation est **périmée**, parce que **plus applicable** ; elle est **surpassée** par les **événements** et le **progrès**. Cette notion **a vécu**, elle appartient **au passé, aux souvenirs** »<sup>246</sup>.*

Cet avis tranché émis par le dirigeant suisse n'est pas isolé<sup>247</sup>. Il illustre au contraire un changement des mentalités induit par les rapides et importantes modifications économiques, politiques et sociales de l'époque, comme le suggère le champ lexical de la vétusté qui qualifie la notion de l'amateurisme, et se trouve en antithèse avec celui de la contemporanéité.

---

<sup>246</sup> Mayer, Albert R., dans MAYER, Otto, *A travers les anneaux*, p. 313. Nous soulignons.

<sup>247</sup> Plusieurs tentatives de libéralisation de la définition sont proposées entre 1960 et 1961, notamment par les membres soviétiques du CIO Andrianov et Romanov, ou encore par le Suédois Ekelund.



Placé à la tête d'un sous-comité pour l'étude de l'amateurisme après ses déclarations lors de la Session de Rome<sup>248</sup>, Albert Mayer n'arrive pourtant qu'à légèrement infléchir la position du CIO qui adopte en 1962, lors de sa Session de Moscou<sup>249</sup>, une nouvelle règle 26. Ce règlement n'évoluera pratiquement plus jusqu'au mois d'avril 1971, date à laquelle une nouvelle règle d'éligibilité sera mise en place. Ces deux modifications ne résolvent pas les problèmes liés à l'amateurisme, et seront fréquemment critiquées, à l'intérieur comme à l'extérieur du Mouvement Olympique.

#### **II.3.4. Le ski de compétition à l'heure des progrès techniques et de la télévision**

Une véritable mutation de la société s'opère donc après la seconde Guerre mondiale, d'un point de vue économique, politique ou encore scientifique. Le sport en général et les Jeux Olympiques en particulier, dépendants du contexte dans lequel ils s'insèrent, s'adaptent à ces modifications, et avec eux leurs idéaux et valeurs, tels que la notion d'amateurisme.

Il apparaît que ces différentes modifications, qui entraînent une redéfinition des enjeux de la pratique sportive de haut niveau, s'expriment avec force dans les sports d'hiver, et plus particulièrement dans le ski alpin. Le contexte des trente Glorieuses, qui s'accompagne d'une augmentation significative des classes moyennes, engendre une forte demande pour les sports d'hiver parmi lesquels le ski alpin est le plus apprécié<sup>250</sup>. Dès 1960, les enjeux économiques des compétitions alpines et olympiques, liés à cette explosion des taux de pratique, ont considérablement augmenté l'importance des victoires olympiques et ont par conséquent conditionné le rapport aux règlements olympiques et aux règles d'éligibilité. En effet, la compétition et le tourisme hivernal sont deux phénomènes très liés aux intérêts convergents. Les deux se développent et se

---

<sup>248</sup> BANCULESCU, Victor (1971), « A propos de la règle 26 », dans *Revue Olympique*, n° 46, Juillet, Lausanne, Comité International Olympique, p. 374.

<sup>249</sup> SCHANTZ, Avery Brundage, *op. cit.*, p. 157.

<sup>250</sup> ARNAUD ; TERRET, *Le rêve blanc*, *op. cit.*, p. 119.

renforcent conjointement<sup>251</sup>. La compétition, en tant que diffuseur d'images, attire le public touché par celles-ci.

Dès lors, si la pratique du ski alpin se démocratise, et si la compétition est au centre de toute promotion de matériels de sport, alors les manufacturiers se battent entre eux pour augmenter leurs parts de marché par skieurs interposés<sup>252</sup>. Devenu un sport de masse à équipement coûteux, le ski assure des profits très importants et la compétition est le facteur principal d'élargissement du marché.

*« [La compétition] fabrique et colporte l'image « sport d'hiver » qui permet de lancer les stations, d'attirer la clientèle française et étrangère, de positionner les producteurs français face à leurs concurrents internationaux aussi bien en France qu'à l'étranger (rôle du label « France »). »<sup>253</sup>*

Si la compétition se trouve donc au centre de ces enjeux économiques dans un marché en expansion, la promotion qu'elle assure repose essentiellement sur le fait national : les intérêts économiques des promoteurs français sont tributaires des résultats des champions français<sup>254</sup>. Les intérêts des différentes parties prenantes du marché de la neige convergent et les résultats de l'équipe de France les conditionnent. Par la victoire, elle diffuse une image flatteuse du matériel utilisé et exprime la légitimité culturelle d'une nation dans le domaine alpin. Elle symbolise l'excellence technique d'une école de ski ou celle matérielle d'un manufacturier. Dans ce contexte, les règles d'éligibilité du CIO constituent un frein au développement et à la promotion des produits français (ou autres, autrichiens par exemple où le processus est similaire). En réalité, de nombreuses structures sont mises en place pour venir en aide aux skieurs nationaux, tout en essayant de jouer avec les règlements olympiques afin de les contourner. C'est dans cet objectif que naît le pool des fabricants en 1959 ou encore l'Union Ski-France en 1967<sup>255</sup>. D'un côté, le pool des fournisseurs s'engage à distribuer gratuitement le matériel le plus compétitif possible tout en payant une cotisation à la Fédération Nationale de Ski, de l'autre, cette dernière lui autorise l'utilisation des résultats sportifs et du logo

---

<sup>251</sup> DI RUZZA, Fortuné ; GERBIER, Bernard (1977), *Ski en crise. Le cirque blanc : du profit ... à la compétition*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 70.

<sup>252</sup> GUTTMANN, *The Games Must Go On*, op. cit., p. 125.

<sup>253</sup> DI RUZZA ; GERBIER, *Ski en crise*, op. cit., p. 9.

<sup>254</sup> *Ibidem*, p. 10.

<sup>255</sup> *Ibidem*, p. 37.

national, le coq sportif en France, à des fins publicitaires. Afin de rester dans la légalité par rapport aux règles d'éligibilité du Comité International Olympique, la Fédération Internationale de Ski (FIS) impose que les transactions ne se fassent qu'au travers des Fédérations Nationales et en aucun cas directement entre les fournisseurs et les sportifs<sup>256</sup>. Le rôle de l'Union Ski-France, avant de rassembler la grande majorité des acteurs du ski français, la Fédération Française de Ski (FFS), le Comité des stations françaises, les syndicats des téléphériques, des moniteurs, des fabricants et des commerçants détaillants des articles de sport d'hiver, le groupement des Maires des stations ou encore les organismes représentant l'hôtellerie, est d'organiser des opérations promotionnelles tant en France qu'à l'étranger<sup>257</sup>.

Ces forts intérêts particuliers rencontrent des intérêts nationaux qui augmentent les enjeux de la pratique de compétition et des résultats des sportifs. Les principales nations alpines, la France, l'Autriche, la Suisse, et, dans une moindre mesure, l'Italie et la RFA, auxquelles l'on peut ajouter les Etats-Unis, s'affrontent par le biais de leurs champions : la promotion des domaines skiables nationaux et des divers produits nationaux est en jeu<sup>258</sup>. Le système des pools renforce l'opposition entre nations : si les skieurs français, qui utilisent du matériel français et s'entraînent en France, concourent face aux skieurs autrichiens qui font de même avec les produits autrichiens, la victoire des uns sur les autres promeut une industrie nationale par rapport à l'autre. Les victoires, et particulièrement les victoires olympiques, exhortent un label national qui permet d'attirer des touristes et de s'attaquer aux marchés internationaux. Ainsi, selon Maurice Martel, Président de la FFS :

*« Tout cela ne peut être, pour être valable, que basé sur les victoires de nos champions. Ma fédération a tout mis en œuvre pour que les Jeux Olympiques d'Hiver de Grenoble voient de nouvelles victoires françaises. »*<sup>259</sup>

---

<sup>256</sup> LAHMY, Eric (1985), « Les grandes voix du sport : Marc Hodler », dans *Revue Olympique*, N° 209, Mars, Lausanne, Comité International Olympique, p. 159.

<sup>257</sup> DI RUZZA ; GERBIER, *Ski en crise, op. cit.*, p. 22.

<sup>258</sup> *Ibidem*, p. 72 ; TERRET, Thierry (1991), « La causalité en question : Ski de fond et Jeux Olympiques de Grenoble », dans *Stadions*, t. 17, Sankt Augustin, Academia Verlag, p. 230.

<sup>259</sup> Martel, Maurice (1967), « Championnats et exportations. L'exemple du ski français », dans *Ski Français*, n° 168, décembre. Cité par ARNAUD ; TERRET, *Le rêve blanc, op. cit.*, p. 145.

Si la FFS se focalise sur l'impact des victoires et ne porte par conséquent qu'un regard intéressé et d'image sur le respect des règles d'éligibilité du Mouvement olympique, les intérêts et la volonté de l'Etat français renforcent la primauté des résultats sportifs sur toute considération purement éthique.

L'année 1960 est marquée, sur le plan international, par l'ouverture des frontières résultant de la mise en œuvre du Marché commun. Sous l'inspiration de Georges Pompidou, Premier Ministre puis Président de la République, la restructuration de l'industrie française devient impérative. Il s'agit de la rendre concurrentielle sur le plan international. La volonté française de demeurer une grande puissance passe, pour le gouvernement, par la constitution d'entreprises de dimension internationale capables de limiter l'hégémonie américaine<sup>260</sup>. Or, avec le ski alpin, la France dispose d'industries de recherches de premier plan, dont la position internationale de pointe est attestée par les excellents résultats sportifs de ses skieurs. La firme *Rossignol* est ainsi le principal producteur mondial de skis en 1972<sup>261</sup>, bien que l'Autriche reste la nation leader<sup>262</sup>. Dans sa lutte face aux Autrichiens, la compétition sportive joue un rôle déterminant. Si les championnats du monde de Portillo 1966 constituent l'une des grandes pages du ski français, ils sont, encore aujourd'hui, synonymes de la déchéance du ski alpin en Autriche<sup>263</sup>. Et chaque victoire a ses conséquences économiques : *Rossignol* marque les esprits grâce au *Allais 60* victorieux aux Jeux de Squaw Valley en 1960 et au *VR 17* de Grenoble<sup>264</sup>, alors que les *White Star* de *Kneissl* se vendent très largement après la saison 1962 durant laquelle Karl Schranz gagne de nombreuses courses<sup>265</sup>.

Les Jeux Olympiques de Grenoble en 1968 sont en tout point représentatifs de ces enjeux<sup>266</sup>. Ils succèdent aux Jeux autrichiens d'Innsbruck, et la comparaison directe doit absolument parler en faveur de l'organisation française. Pour Georges Pompidou, qui s'exprime après le déroulement des Jeux en 1968, « *il y avait là l'occasion unique de développer notre équipement et de donner à nos stations une*

---

<sup>260</sup> BERSTEIN ; MILZA, *Histoire du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 375.

<sup>261</sup> DI RUZZA ; GERBIER, *Ski en crise*, op. cit., p. 15.

<sup>262</sup> DI RUZZA ; GERBIER, *Ski en crise*, op. cit., p. 25.

<sup>263</sup> SCHRANZ, *Mein « Olympiasieg »*, op. cit., p. 133.

<sup>264</sup> ARNAUD ; TERRET, *Le rêve blanc*, op. cit., p. 193.

<sup>265</sup> SCHRANZ, *Mein « Olympiasieg »*, op. cit., p. 152.

<sup>266</sup> TERRET, La causalité en question, op. cit., pp. 230-244.

*publicité sans précédent* »<sup>267</sup>. Le Premier Ministre révèle l'objectif premier des Jeux de 68 : ce n'est pas tant l'organisation de la compétition internationale qui importe, mais la volonté de favoriser la pénétration des marchés étrangers par les fabricants français, ainsi que la détermination de promouvoir les montagnes nationales par le biais des images télévisées retransmises dans le monde entier. Ainsi, la Fédération Française de Ski (FFS) est déclarée d'utilité publique le 29 octobre 1970<sup>268</sup> pour les devises étrangères qu'elle draine.

Les intérêts économiques sont donc essentiels. Ils s'inscrivent dans la forte expansion économique des années d'après-guerre également marquées par l'explosion des biens de consommation et des classes moyennes. Davantage de pratiquants investissent la pratique du ski alpin et s'intéressent à un matériel plus cher mais plus efficace.

C'est dans ce contexte que Pierre Arnaud et Thierry Terret qualifient l'amateurisme de « candide idéologie »<sup>269</sup>. Alors que la compétition sportive de haut niveau se trouve au carrefour d'intérêts puissants, les règlements olympiques limitent les possibilités d'entraînements et d'encadrements des skieurs de pointe. En France comme en Autriche, les manufacturiers de ski réinvestissent une grande part de leurs profits dans la recherche de pointe afin d'améliorer les performances du matériel national<sup>270</sup>. Sous l'impulsion de Franz Kneissl et de son directeur de recherches Egon Schöpf, Schranz multiplie ainsi les expériences en vue d'optimiser le matériel. Il devient ainsi le tout premier skieur de l'histoire à effectuer des tests en soufflerie en 1962<sup>271</sup>. L'idéal de l'amateur désintéressé semble anachronique dans ce sport tourné vers le progrès technique, la rentabilité industrielle et la renommée nationale.

Fortement entamée par ces enjeux économiques, la légitimité de l'amateurisme olympique doit de plus faire face aux règlements de la FIS qui vont davantage la fragiliser. Sous l'impulsion du Français Serge Lang, journaliste au journal

---

<sup>267</sup> Cité par Brohm, Jean-Marie (1976), *Critiques du sport*, C. Bourgeois, p. 162.

<sup>268</sup> ARNAUD, Pierre ; TERRET, Thierry (1996), « Le ski, Roi des sports d'hiver », dans Thierry, TERRET (dir.), *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, p. 189.

<sup>269</sup> ARNAUD ; TERRET, *Le rêve blanc*, op. cit., p. 195.

<sup>270</sup> 12 Millions de francs pour Rossignol en 1971, soit 1,5% de son chiffre d'affaire. DI RUZZA ; GERBIER, *Ski en crise*, op. cit., p. 58.

<sup>271</sup> *Ibidem*, pp. 112 et 113.

*L'Equipe*, naît la Coupe du Monde de ski alpin en 1967. La course au globe de cristal<sup>272</sup> est lancée et repose le problème de l'amateurisme : la victoire générale nécessite dorénavant la régularité, chaque épreuve comptant pour le classement final. Sponsorisée par la marque de boisson *Evian*, véritable insulte pour les dirigeants olympiques, la Coupe du Monde de ski retient les skieurs près de dix mois tous les ans<sup>273</sup>, rendant de ce fait impossible tout exercice d'une profession à plein temps. Le skieur alpin doit donc être subventionné s'il veut participer aux épreuves internationales. Son statut d'amateur est de plus en plus questionné et menacé.

Cette nouvelle épreuve renforce également les enjeux nationaux des compétitions alpines. Le nombre des épreuves augmente, le nombre de sites visités également. Une hiérarchie des stations alpines s'opère par le biais de la médiatisation des épreuves, de leur difficulté, de leur histoire. Un caractère mythique est conféré à certaines épreuves, telles les descentes de Kitzbühel en Autriche et de Wengen en Suisse. La promotion des sites alpins nécessite l'organisation d'épreuves de la Coupe du Monde, engendrant une surenchère organisationnelle entre les différents sites : la qualité de l'accueil ou de l'hôtellerie par exemple, constituent autant d'atouts dans la course aux devises étrangères. Les skieurs deviennent eux-mêmes les représentants des stations : lorsque Killy précède Schranz, c'est Val d'Isère qui surpasse Saint-Anton.

Toute analyse des discours consécutifs à la non admission de Schranz aux Jeux d'hiver de Sapporo en 1972 doit donc conférer une place de choix à ces multiples et puissants enjeux économiques. Placé dans un contexte à la fois valorisant et angoissant, le skieur de haut niveau consacre la majeure partie de son temps à la compétition et à la préparation physique. Le sportif revendique un avenir financier que son rôle de promoteur des produits nationaux légitime. Le respect de l'amateurisme olympique dans le ski alpin s'inscrit par conséquent dans un contexte particulièrement défavorable.

---

<sup>272</sup> Nom donné au trophée reçu par les vainqueurs des classements généraux.

<sup>273</sup> LAHMY, *Les grandes voix du sport* : Marc Hodler, *op. cit.*, p. 159.

#### II.4. Conclusion : la règle 26 sous l'ère Brundage (1952-1972).

Les années d'après-guerre conduisent à de fortes mutations économiques, sociales et politiques. Celles-ci modifient en profondeur le rapport à l'amateurisme. Cette modification ne se traduit cependant pas dès 1952 à l'intérieur du Mouvement Olympique. En effet, l'élection d'Avery Brundage à la tête de l'Institution cette année, alors que son parcours est marqué par une défense sans faille de ce qu'il nomme « la philosophie de l'amateurisme »<sup>274</sup>, atteste de l'importance que revêt encore cet idéal olympique pour le CIO. Ce n'est que dans le cours des années soixante et soixante-dix que s'opère une réelle modification des points de vue sur l'amateurisme engendrée par les fortes modifications des paysages économiques et politiques. Celle-ci conduit à la crise des Jeux Olympiques de Sapporo et à la non admission de Karl Schranz.

Si la position du CIO sur le problème de l'amateurisme se durcit tout au long du XX<sup>e</sup> siècle pour aboutir à la crise de 1972, la première période des Jeux Olympiques modernes de 1896 à 1908 est au contraire marquée par un certain laxisme de la part des dirigeants olympiques qui accordent notamment le droit à des professionnels de participer<sup>275</sup>. Les règlements du Mouvement Olympique tels qu'ils sont appliqués pour les Jeux Olympiques d'Athènes en 1896 et de Paris quatre années plus tard ne sont pas, relativement à l'amateurisme, les plus stricts que l'institution mettra en place lors des décennies à venir. En effet, consécutivement aux résolutions du Congrès initial tenu à Paris du 16 au 24 juin 1894, de véritables professionnels prennent part aux compétitions d'escrime lors de ces deux Olympiades<sup>276</sup>. De plus, trois sports disposent d'une véritable dérogation de la part du CIO et peuvent par conséquent présenter des athlètes professionnels. En effet, la commission pour la rénovation des Jeux Olympiques souligne :

*« Que la tendance de tous les sports, sans exception, soit vers l'amateurisme pur, aucun motif permanent n'existant dans aucun sport pour légitimer les prix en*

---

<sup>274</sup> A ce sujet, voir GIBSON, *Avery Brundage : Professional Amateur*, op. cit.

<sup>275</sup> Ainsi est-ce le cas pour les courses de chevaux, le tir et le yachting.

<sup>276</sup> GUTTMANN, *The Games Must Go On*, op. cit., p. 21.

*espèces ; mais qu'en ce qui concerne la course des chevaux, le tir et le yachting, la définition générale de l'amateur ne leur soit pas momentanément appliquée »<sup>277</sup>.*

De même, le CIO indique « *Que sauf en ce qui concerne l'escrime, il ne soit organisé de concours olympiques que pour les amateurs »<sup>278</sup>.*

Dès les troisièmes Jeux tenus en 1904 à Saint-Louis, l'*Amateur Athletic Union of the United States* donne une nouvelle version des conditions d'éligibilité. Bien que le mot « amateur » n'y figure pas, les conditions sont globalement les mêmes que pour Athènes et Paris. Seuls deux points sont ajoutés. N'est plus éligible toute personne qui :

*« 2. a participé à une compétition sous un autre nom que le sien [...];*

*3. a consciemment participé à une compétition ouverte aux professionnels »<sup>279</sup>*

Si le fait de concourir dans une épreuve qui admet les professionnels transforme à lui seul l'amateur en non amateur, l'on peut dire que le principe de « contamination » est ici intégré à l'Olympisme.

Le professionnel est par conséquent encore accepté, du moins toléré, lors de ces Jeux. Si les principes de l'amateurisme semblent primer, des récompenses sont accordées à certains vainqueurs, sous condition qu'elles ne soient pas trop importantes<sup>280</sup>. Otto Mayer relève ainsi cette citation issue de la préparation aux Jeux :

*« Nous relevons cette phrase qui, aujourd'hui, provoquerait une vive réaction du président Avery Brundage, puisqu'il y est dit : « Le président Coubertin reçoit mission d'insister auprès des organisateurs pour que des concours professionnels, s'il y en a, soient moins en vue et de moindre importance que les concours amateurs » ! »<sup>281</sup>*

Le CIO ne place donc pas l'amateurisme au centre de ses préoccupations en ce début de siècle. Plus ou moins dissimulée, la participation de professionnels est reconnue et admise. Ce n'est qu'à partir des Jeux de Londres en 1908 que

---

<sup>277</sup> « Les travaux du Congrès », dans *Bulletin 1894*, n°1, p. 4. Dans MÜLLER, *Cent ans de Congrès*, *op. cit.*, pp. 42 à 44.

<sup>278</sup> « Les travaux du Congrès », dans *Bulletin 1894*, n°1, p. 4. Dans MÜLLER, *Cent ans de Congrès*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>279</sup> GLADER, *Amateurism*, *op. cit.*, pp. 132 et 133.

<sup>280</sup> MAYER, *A travers les anneaux olympiques*, *op. cit.*, p. 46.

<sup>281</sup> *Ibidem*.



« *l'influence des inventeurs de l'amateurisme devint primordiale* »<sup>282</sup>, comme l'écrit Jean-Loup Chappelet. De fait, les vainqueurs des épreuves de cyclisme à Saint-Louis sont américains et surtout professionnels<sup>283</sup>.

Les Jeux Olympiques de Londres de 1908 sont donc, semble-t-il, les premiers où tous les athlètes inscrits aux épreuves répondent aux règles de l'amateurisme<sup>284</sup>.

En effet, ces Jeux marquent le début d'un investissement de plus en plus fort du CIO pour la défense et le respect du principe de l'amateurisme. Cet investissement croissant est par ailleurs attesté par la mise en place d'une commission chargée de traiter du sujet lors de sa 10<sup>ème</sup> Session tenue à Berlin en 1909<sup>285</sup>. Les membres de cette commission tentent notamment de trouver des conditions d'éligibilité applicables à tous les sports.

La tâche de cette commission est ardue et elle échoue dans sa volonté d'homogénéiser les règlements. Aucune définition de l'amateurisme ne s'impose pour les Jeux de Stockholm en 1912. Cette absence démontre qu'un consensus est difficile à trouver et que la notion d'amateurisme elle-même n'est pas universellement comprise et acceptée. Paradoxalement, ces Jeux suédois sont cependant marqués par de nombreuses disqualifications pour non respect des règles d'éligibilité. La plus célèbre d'entre elles est celle de l'Américain, d'origine indienne, James (Jim) Thorpe. Double vainqueur au décathlon et au pentathlon, il est éliminé pour avoir accepté 60 dollars par mois pour jouer au baseball durant l'été, pratique alors courante chez les athlètes américains<sup>286</sup>. S'il n'existe pas davantage de consensus sur l'amateurisme olympique en 1912 que de 1896 à 1908, le CIO applique cependant ses règlements de manière plus restrictive et plus agressive. Le laxisme des premières années laisse place à un rigorisme qui ne diminue plus jusqu'aux deuxièmes Jeux londoniens de 1948.

Si le contexte économique et social de l'entre-deux-guerres n'est en rien comparable à celui des trente glorieuses, il apparaît cependant que cette période marque les premières revendications fortes de la part des athlètes qui se tournent

---

<sup>282</sup> CHAPPELET, *Le système olympique, op. cit.*, p. 216.

<sup>283</sup> GUTTMANN, *The Games Must Go On, op. cit.*, p. 21.

<sup>284</sup> GLADER, *Amateurism, op. cit.*, p. 134.

<sup>285</sup> MAYER, *A travers les anneaux, op. cit.*, p. 61.

<sup>286</sup> PIVATO, *Les enjeux du sport, op. cit.*, pp. 88 et 89.

de plus en plus vers le professionnalisme<sup>287</sup>, et ce dès les Jeux de Paris en 1924. Le nombre de sportifs passés professionnels après les épreuves est très important :

« Nurmi et Paddock, Weissmuller (qui devient Tarzan à l'écran) Deglane, Rigoulot, Michard, Falk Hansen et consorts, presque tous les gagnants de la boxe, Vincent Richards et Cochet (en tennis), Sonia Henie et les Brunet... »<sup>288</sup>

Au centre du problème se trouve la pratique de remboursement de salaire perdu<sup>289</sup>. L'augmentation du nombre de compétitions, et donc du temps d'absence au travail pour les athlètes, la nécessité de ces derniers de se perfectionner et donc de s'entraîner plus souvent et plus longtemps, mais aussi la volonté conjointe des Comités Nationaux Olympiques et des Fédérations Nationales de sélectionner leurs meilleurs sportifs parlent en faveur du développement des remboursements, mais aussi en défaveur de l'objectivité de l'application des conditions d'éligibilité aux Jeux.

Pourtant, le choix de passer professionnel effectué par le sportif de l'entre-deux-guerres, reste un choix individuel dont l'athlète seul porte la responsabilité. Comme le démontre l'histoire de Jules Ladoumègue, le support des instances sportives nationales ainsi que des principaux titres de la presse nationale ne lui est pas accordé, au contraire. Si les dirigeants français comprennent que les excellents résultats de Ladoumègue sur les terrains d'athlétisme assurent une bonne image de la nation à l'étranger et auprès de la population française, l'athlète n'en est pas moins lourdement sanctionné pour son choix<sup>290</sup>. Après 1952, le passage au professionnalisme n'est plus un acte isolé, mais collectif, appuyé par de nombreux protagonistes sportifs, et en particulier par les plus hauts dirigeants sportifs et politiques du pays. Ainsi, le retour en Autriche de Karl Schranz est encadré par les plus hauts fonctionnaires de l'Etat. La modification radicale des enjeux sportifs<sup>291</sup> a engendré un nouveau rapport à l'amateurisme olympique, non seulement de la

---

<sup>287</sup> MAYER, *A travers les anneaux*, op. cit., p. 92.

<sup>288</sup> DAUVEN, Jean (dir.) (1961), *Encyclopédie des sports*, Paris, Larousse, p. 530.

<sup>289</sup> *Ibidem*, p. 49.

<sup>290</sup> Voir LASSUS, *L'affaire Ladoumègue*, op. cit.

<sup>291</sup> SEMOTIUK, Darwin M. (1980), « Motives for National Government Involvement in Sport », *A Paper Presented to the Comparative and International Education Society Conference*, March 19-22, Vancouver, Canada, non publié, 16 p.

part des sportifs eux-mêmes, mais également de la part des protagonistes et spectateurs occasionnels.

Le conflit qui oppose la FIS au CIO en 1972 prend très tôt ses racines. Dès les années 1930, le problème de l'amateurisme est d'importance dans le ski alpin. La question de l'assimilation des professeurs à des professionnels est au centre des enjeux, conduisant à l'exclusion des épreuves de ski du programme olympique pour les Jeux d'hiver prévus à ... Sapporo en 1940. Le communiqué officiel du CIO explique :

*« Regrettant vivement l'attitude adoptée par la FIS lors de son Congrès de Helsingfors, en refusant de se conformer aux règles de qualification des Jeux Olympiques d'hiver, le CIO a décidé de procéder à l'organisation des Jeux d'hiver de 1940, en supprimant du programme les épreuves de ski. »<sup>292</sup>*

Très tôt, l'intégration du ski alpin au sein des Jeux Olympiques pose le problème de l'amateurisme. Avant-guerre, les contrevenants restent des athlètes individuels dont le métier de professeur de ski apparaît incompatible avec les valeurs olympiques. Non résolu, le problème doit trouver une solution après la Seconde Guerre mondiale. Mais le professionnel alpin, à l'image des autres sportifs, n'est plus un individu particulier isolé, mais profite dorénavant de l'appui de différents groupes : fédérations nationales, Etats, groupes industriels, dont les intérêts convergent et se tournent vers une pratique de plus en plus rationnelle, encadrée et donc professionnelle<sup>293</sup>.

La première Charte olympique publiée après la guerre en 1949 donne une nouvelle définition de l'athlète amateur. Cette définition marque un changement important dans le sens où l'aspect matériel, économique devient central, voire unique. Dorénavant,

*« un amateur est celui qui s'adonne et s'est toujours adonné au sport uniquement pour le plaisir et pour les bénéfices physique, mental et social qui en découlent et pour qui le sport n'est rien d'autre qu'une distraction sans gain matériel de tout type, direct ou indirect, en accord avec les règlements de la Fédération Internationale concernée »<sup>294</sup>.*

---

<sup>292</sup> MAYER, *A travers les anneaux*, op. cit., p. 163.

<sup>293</sup> LAHMY, *Les grandes voix du sport* : Marc Hodler, op. cit., p. 159.

<sup>294</sup> INTERNATIONAL OLYMPIC COMMITTEE (1949), *Olympic Rules*, Lausanne, International Olympic Committee, p. 18.

Cette nouvelle règle doit être comprise comme une réaction du CIO au problème toujours présent du paiement pour manque à gagner. En effet, si le CIO permet à la FIFA cette pratique pour les Jeux de 1948 tenus à Londres, de nombreuses personnalités sportives, à commencer par Avery Brundage, nouveau vice-Président de l'institution olympique, expriment la volonté de préserver l'idéal amateur des Jeux. Pour eux, ce n'est rien moins que la survie du Mouvement Olympique qui est en jeu : « *la proposition [...] de permettre à chaque Fédération Internationale de décider qui est éligible dans son sport constitue une menace mortelle* »<sup>295</sup>, déclare Brundage dans un texte qui marque fortement les esprits du CIO<sup>296</sup>.

Rapidement, les désaccords du CIO avec la FIS réapparaissent et aboutissent en 1951 à un accord assurant le statut d'amateur aux moniteurs occasionnels de ski. De nouveau, ce sont des considérations financières qui assurent la distinction entre les moniteurs éligibles et les autres : d'une part ce métier ne doit pas constituer la principale source de revenus du skieur et, d'autre part, le moniteur/sportif ne doit en aucun cas profiter de sa renommée sportive pour être payé davantage que ses collègues non sportifs<sup>297</sup>.

Ainsi, l'amateur olympique de l'après-guerre, du moins jusqu'en 1956, est jugé à l'aune de ses gains financiers – qui doivent être inexistantes – obtenus par sa pratique sportive de haut niveau. L'arrivée des Soviétiques sur la scène olympique, associée à celle de la télévision, l'explosion des enjeux politiques et marchands, vont considérablement compliquer toute possibilité d'application de ce règlement. Elles vont également pousser le CIO à clarifier et à détailler à plusieurs reprises ses règles d'éligibilité. Si l'athlète professionnel était jusqu'à présent peu ou partiellement encadré, les appuis et aides que reçoit le nouveau professionnel conduisent à la création d'un nouveau terme : celui d'amateur d'Etat, censé qualifier les représentants des nations communistes<sup>298</sup>. Dès lors, le CIO ajoute dès 1956 un paragraphe explicatif à ses règlements dans lequel il

---

<sup>295</sup> BRUNDAGE, Avery (1948), « Stop, look and listen », p. 1, dans AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – List of Speeches and Articles, 1929-1968 » ; box 244, bobine 141).

<sup>296</sup> MAYER, *A travers les anneaux olympiques*, op. cit., p. 194.

<sup>297</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1951), *Bulletin*, septembre, p. 21. AMOL.

<sup>298</sup> SCHANTZ, Avery Brundage, op. cit., p. 151.

regroupe les athlètes d'Etat, les sportifs boursiers américains, les militaires, ainsi que les athlètes encadrés par des firmes ou industries sous le terme « pseudo amateurs »<sup>299</sup>. Le choix de ce dernier illustre parfaitement le problème du CIO : bien que professionnels, ces athlètes présentent toutes les caractéristiques des amateurs. Les distinguer de ceux qui ne profitent pas des mêmes avantages apparaît très difficile et se trouve au centre des enjeux.

*« Ceux qui, pour leurs aptitudes à l'athlétisme, reçoivent des allocations de gouvernements, institutions éducatives ou entreprises financières, ne sont pas des amateurs. Des établissements commerciaux ou industriels emploient parfois des athlètes ou parrainent des équipes d'athlétisme pour leur valeur publicitaire. Ces athlètes sont payés pour un emploi qui demande peu de travail et sont libres de s'entraîner et de concourir en tout temps. Pour accroître leur prestige national, il arrive que les gouvernements adoptent les mêmes méthodes et assurent aux athlètes des situations dans l'armée, dans la police ou dans les bureaux de l'Etat. Ils organisent aussi des camps d'entraînement pour des périodes de longue durée. Certains collèges et universités offrent des bourses importantes aux athlètes et des encouragements de diverse nature.*

*Les bénéficiaires de ces faveurs spéciales, accordées uniquement à leurs dons athlétiques, ne sont pas des amateurs »<sup>300</sup>.*

Aucune distinction n'est ici réalisée entre les sportifs des pays communistes et ceux des pays occidentaux. Dans ce passage sont mis sur un pied d'égalité les athlètes de l'Est, les boursiers américains et les sportifs des pays d'Europe occidentale. Ici, l'économique est premier : être payé pour concourir et pour s'entraîner, peu importe les couvertures, conduit à perdre son statut d'amateur pour le CIO.

Or, les contournements du règlement, qui semblent de plus en plus nombreux, sont le fait des deux blocs dorénavant engagés dans une lutte politique et symbolique par le biais du sport. Mais ce passage atteste surtout de la nette modification de la nature des transgressions : l'intérêt du CIO se porte dorénavant moins sur l'acte individuel du sportif que sur les actions collectives entreprises avec l'aide de différents supports : Etats, entreprises, institutions éducatives. En ce sens, ce document ajouté par le CIO en 1956 marque le passage à une nouvelle ère de l'amateurisme olympique : les règlements olympiques sont remis en question

---

<sup>299</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (éds.) (1956), *Les Jeux Olympiques. Principes fondamentaux, statuts et règles, informations générales.*, Lausanne, CIO, p. 76.

<sup>300</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (éds.) (1956), *Les Jeux Olympiques. Principes fondamentaux, statuts et règles, informations générales.*, Lausanne, CIO, p. 76.

et questionnés par d'autres institutions, plus nombreuses, plus puissantes et mieux armées, dont les intérêts sont considérables. L'isolement du CIO est d'autant plus délicat que ces institutions se supportent occasionnellement les unes les autres, notamment lorsque les médias reportent les différents événements.

La nouvelle réglementation et l'ajout du paragraphe « pseudo amateurs » ne modifient pas les pratiques. Alors que les conditions sociales, économiques et politiques sont maintenant engagées dans un processus de forte modification, les transgressions à l'idéal amateuriste sont de plus en plus nombreuses et connues. Brundage déplore la situation lorsque, interrogé sur le nombre de sports qui favorisent le professionnalisme, il déclare « *Oui, je sais. Regarder les oiseaux reste jusqu'à présent gratuit, mais, tôt ou tard, je suppose qu'ils trouveront un moyen de commercialiser aussi cela* »<sup>301</sup>. L'ironie du propos cache mal la résignation du Président du CIO, confronté, tout comme le Mouvement qu'il dirige, à la montée des intérêts économiques dans le sport. En réponse à cet état de fait, le CIO publie dans une nouvelle Charte de 1962 une règle de l'amateurisme davantage détaillée de trois pages<sup>302</sup>, mais qui ne modifie pas les bases de celle de 1956. Si elle ne change en rien les pratiques en cours, la règle de 1962 sera par contre largement commentée à l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution olympique, conduisant à la création d'une nouvelle sous-commission chargée d'examiner la situation de l'amateurisme<sup>303</sup>. Créée lors de la Session de Madrid, qui a lieu du 5 au 8 octobre 1965, elle est présidée par l'Australien Hugh Weir et jouera un rôle important dans les événements de Sapporo et l'exclusion de Karl Schranz.

Le règlement de 1962 reste inchangé jusqu'en 1971 où apparaît un nouveau règlement, rapidement remplacé par celui de 1972 qui prend effet à partir du 5 avril 1971. Comme l'exprime maintenant clairement le point IV des conditions d'admission, « *le but est d'éliminer ceux qui s'intéressent au sport pour des*

---

<sup>301</sup> SHAPLEN, Robert, "Profile Amateur", dans *The New Yorker*, July 23, 1960, pp. 28-37. AMOL (*The ABC*, dossier « Biographical Brochures ca 1968 » ; box 240, bobine 140).

<sup>302</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (éds.) (1962), *Les Jeux Olympiques. Principes fondamentaux, statuts et règles, informations générales.*, Lausanne, CIO.

<sup>303</sup> Procès-verbal de la C.E. – Madrid, les 5 et 8 octobre 1965. Archives du Musée Olympique de Lausanne (AMOL) (dossier « P.-V. de la C.E. : 1962-1967 »).

raisons financières et de réserver les Jeux Olympiques à ceux qui, selon cette règle, sont admissibles »<sup>304</sup>. Le premier point rappelle, lui, que :

*« pour être admis aux Jeux Olympiques, un concurrent doit respecter, dans l'esprit et dans l'éthique, la tradition Olympique, et s'être toujours adonné au sport comme une activité annexe, sans percevoir de rémunération quelle qu'elle soit pour sa participation.*

*Ses moyens d'existence ne doivent ni provenir ni dépendre des revenus qu'il pourrait tirer du sport, et il doit avoir une situation personnelle lui permettant d'assurer son existence présente et future »*<sup>305</sup>.

En dépit des recommandations du CIO, tout semble pourtant indiquer que les sportifs accordent de plus en plus de temps aux compétitions et aux entraînements avec l'élargissement des calendriers sportifs ou encore l'élargissement des intérêts nationaux et politiques. Dans le cadre du ski alpin, la mise en place de la Coupe du Monde de ski sous le patronage de la marque de boisson *Evian*, illustre particulièrement bien ce processus<sup>306</sup>. Le journal *L'Equipe* nous apprend ainsi que les nations alpines n'hésitent pas à organiser des stages de préparation en Amérique du Sud lorsque la neige est peu présente dans les Alpes.

*« L'équipe d'Autriche a commencé cette semaine son entraînement en vue des Jeux Olympiques de Sapporo. Elle participe actuellement à un stage de mise en condition physique à Obertraun et se rendra le 2 juillet [...] au Chili pour pratiquer du ski d'été. Les skieurs autrichiens y retrouveront leurs camarades de France, de Suisse, d'Italie et d'Allemagne. Il resteront un mois au Chili, notamment à Portillo »*<sup>307</sup>.

Après avoir terminé la saison de compétitions en Amérique du Nord puis en Europe, les skieurs se tournent vers l'Amérique du Sud afin de compléter leur préparation en vue de Sapporo. Marc Hodler confirme en effet<sup>308</sup>, en accord avec Karl Schranz dans sa récente autobiographie<sup>309</sup>, que dès les années 70, les skieurs s'entraînent près de dix mois dans l'année. Cet état de fait apparaît en tout point incompatible avec la pratique d'un métier « principal » et donc incompatible avec la Charte Olympique. Cet aspect est parfaitement connu de Brundage et du

---

<sup>304</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1972), *Les Jeux Olympiques. Statuts et règles. Citius-altius-fortius*, Lausanne, Comité International Olympique, p. 23.

<sup>305</sup> *Ibidem*, p. 22.

<sup>306</sup> LAHMY, *Les grandes voix du sport : Marc Hodler, op. cit.*, p. 159.

<sup>307</sup> Non signé (18 juin 1971), « Ski pour toutes saisons », dans *L'Equipe*.

<sup>308</sup> *Ibidem*.

<sup>309</sup> SCHRANZ, *Mein « Olympiasieg »*, *op. cit.*, p. 90.

CIO. Il n'est donc pas étonnant que les skieurs constituent l'une des cibles principales des dirigeants du Mouvement Olympique.

*« Ces skieurs doivent vivre. Puisqu'ils passent tout leur temps à skier, ils doivent naturellement être payés par quelqu'un. Pour moi, ils ne sont rien d'autre qu'une troupe de phoques entraînés dont les performances profitent aux fabricants de skis. Comment peuvent-ils être considérés amateurs ? »<sup>310</sup>.*

Ce document, adressé au vice-président de la FIS Björn Kjellström, est délibérément polémique par la dégradation sémantique des skieurs. Cette dernière introduit une dégradation morale conduisant à la perte du statut d'amateur. Le ton utilisé illustre les tensions entre les deux organisations sportives peu avant les Jeux de Sapporo de 1972. Il révèle ainsi les enjeux de pouvoir qui traversent et conditionnent ces débats. Il éclaire enfin sur les considérations éthiques qui encadrent ces débats en rapport à l'amateurisme.

Enfin, le paragraphe de la Charte olympique précédemment intitulé « pseudo amateurs » n'est pas modifié, si ce n'est que son titre devient « Non-amateurs et semi-professionnels »<sup>311</sup>, ce qui met l'accent sur la nécessité de se conformer entièrement à l'idéal olympique si l'on veut être admissible. Le CIO espère ainsi marquer sa volonté de refuser les demi-mesures.

Le CIO ajoute également un onglet intitulé « *les directives du Comité International Olympique* » qui, à de nombreux égards, semble essentiellement intéresser les Jeux d'hiver et plus particulièrement le ski alpin. La première de ces directives, tout en passant plus ou moins inaperçue, revêt une importance capitale dans le cadre des débats autour de Karl Schranz. Il est écrit : « *Il [l'athlète amateur] ne doit pas avoir permis, directement ou indirectement, que son nom, sa photographie ou ses succès sportifs soient exploités, à titre individuel, à des fins publicitaires* »<sup>312</sup>. Or, la règle précédente excluait tout sportif « *payé pour l'usage de son nom ou de sa photographie* »<sup>313</sup>. Etre rémunéré en contrepartie de ces photographies ou publicités ne s'avère donc plus d'importance. Le CIO s'assure le

---

<sup>310</sup> Avery Brundage to Björn Kjellström, July 6, 1971. AMOL, (dossier « ski-FIS : Correspondances 1971-1976 », dans *Fédération Internationale de Ski*).

<sup>311</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1972), *Les Jeux Olympiques. Statuts et règles. Citius-altius-fortius*, Lausanne, Comité International Olympique, p. 24.

<sup>312</sup> *Ibidem*, p. 22.

<sup>313</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1971), *Statuts et règles Olympiques. Conditions d'admission. Citius-altius-fortius*, Lausanne, Comité International Olympique, p. 49.



droit d'exclure tout sportif dont l'image ou le nom se trouve en relation avec un bien de consommation, et ce sans avoir à fournir de preuves autres que cette coprésence. Ce changement répond à une frustration du CIO, le plus souvent incapable de prouver les gains matériels remportés par les sportifs en question.

Le CIO tente donc, par ses règlements, de prendre en compte les modifications des enjeux du monde sportif. Les conditions d'admission sont complétées afin de répondre aux nouvelles formes d'encadrement des sportifs. Celles-ci découlent des conflits idéologiques et économiques qui intègrent les compétitions olympiques. Ainsi, comme nous venons de le voir, apparaît le paragraphe « pseudo amateurs » dont la dénomination change en 1971. De même, le paragraphe III de la règle 26 concerne, comme son intitulé l'exprime, ce qu'« *un concurrent peut accepter* »<sup>314</sup>, et évolue vers plus de liberté à chaque nouvelle Charte. Dorénavant, le sportif peut accepter son hébergement, sa nourriture, son transport, son équipement sportif, son accès aux installations sportives, son entraînement, des soins médicaux ainsi que, dans une certaine mesure, de l'argent de poche<sup>315</sup>. Le sportif amateur de 1971 est bien éloigné de celui de 1912 par exemple, et Jim Thorpe, exclu à Stockholm pour avoir gagné quelques dollars dans un autre sport, serait, soixante ans plus tard, le plus parfait des amateurs.

Pourtant, les sportifs des années soixante-dix ne se satisfont pas des nouveaux règlements. Pour sa part, le CIO estime que les contextes social et économique de l'époque ne justifient pas une trop forte libéralisation des règlements. A ce sujet, Brundage exprimait dès 1945 un avis qu'il ne modifiera en rien en trente ans : « *“les conditions ont changé”, dit-on. Qu'entend-on par cela ? Les sociologues semblent s'accorder sur le fait que l'on a plus de loisirs et plus d'argent qu'auparavant* »<sup>316</sup>. Il estime ainsi que le sportif amateur moderne dispose de plus de temps pour s'entraîner et de plus d'argent pour subvenir à ses besoins que ses prédécesseurs. Ces nouvelles conditions devraient donc, au contraire, selon Brundage, favoriser et faciliter le sport amateur.

---

<sup>314</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1972), *Statuts et règles Olympiques. Conditions d'admission. Citius-altius-fortius*, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 22 et 23.

<sup>315</sup> *Ibidem*, p. 23.

<sup>316</sup> BRUNDAGE, Avery (1947), « The Olympic Games and the problem of broken time ». AMOL, (the ABC, dossier « Avery Brundage – List of speeches and articles, 1929-1968 » ; box 244, bobine 141).

Après la crise de 1972, marquée donc par la non admission de Karl Schranz aux Jeux de Sapporo et le remplacement d'Avery Brundage par Lord Killanin à la tête du CIO, les règlements régissant l'amateurisme olympique n'occuperont plus la même place qu'auparavant au sein de l'institution. S'il existe encore une règle d'éligibilité jusqu'en 1981 et la Session de Baden-Baden où elle fut effacée de la Charte Olympique<sup>317</sup>, sa mesure n'est plus économique, en fonction de gains perçus par la pratique, mais morale : le sportif amateur est celui qui aborde la compétition avec une certaine éthique, une volonté de respecter les règlements, les juges et ses adversaires, bref celui qui répond au code déontologique du fair-play. En ce sens et bien que l'on ne parle pratiquement plus d'amateurisme aujourd'hui, le sportif contemporain respectueux de l'éthique constitue le descendant direct du sportif amateur.

---

<sup>317</sup> MÜLLER, Norbert (2006), « The Olympic Winter Games History from the Methodological Point of View », lecture at the « Olympic Winter Games » symposium held in Turin (Italy), February 9, 2006.

### **III. Caractéristiques des supports de presse étudiés.**

#### **III.1. Choix du corpus**

En s'intéressant à « l'affaire Ladoumègue », Marianne Lassus arrive à la conclusion suivante :

*« le débat amateurisme / professionnalisme [...] était loin d'être simple. [...] Il s'est finalement avéré difficile de voir deux camps se dessiner l'un contre l'autre. Et les clivages instaurés par le débat sont loin de recouper des divisions politiques classiques puisqu'on a vu que sur certains points, L'Humanité était en accord avec Frantz Reichel. Le sport crée donc un autre regroupement et le débat amateurisme / professionnalisme est transcendé par des enjeux sociaux, économiques et nationaux »<sup>318</sup>.*

C'est avec un grand intérêt sur cette complexité des conflits que le choix du corpus a été effectué. Si les clivages traditionnels, telle l'opposition classique gauche – droite entre deux quotidiens d'une même nation, peuvent être remis en cause par les enjeux des interprétations de l'amateurisme, notamment grâce au jeu des intérêts économiques ou encore par le consensus qui se crée autour d'un sportif national « apolitique », il fallait dès lors multiplier les approches et multiplier les hypothèses. Le choix des neuf quotidiens analysés répond ainsi à plusieurs champs d'interrogations.

##### **III.1.1. Discours et clivages politiques**

Afin de prendre en compte et de mesurer l'ampleur et l'importance des attaches idéologiques sur les discours concernant l'amateurisme olympique eu égard à la non admission de Karl Schranz, les quotidiens français d'informations générales et à diffusion nationale *Le Figaro* et *L'Humanité* ont été choisis et analysés.

---

<sup>318</sup> LASSUS, *L'affaire Ladoumègue*, op. cit., p. 107.

*Le Figaro* est le plus vieux journal parisien et sa création remonte à 1853<sup>319</sup>. Après une Seconde Guerre mondiale tumultueuse durant laquelle il se sabordera en 1942 afin de ne pas paraître sous l'occupation, il retrouve une place importante dans le paysage de la presse française sous la direction de Pierre Brisson<sup>320</sup>. En 1972, année qui nous intéresse, le quotidien est en plein renouveau. En effet, la mort de Pierre Brisson en 1964 conduit à une période difficile marquée par plusieurs conflits successifs entre ses propriétaires et sa rédaction. L'équilibre semble retrouvé en 1969. Trois années plus tard, *Le Figaro* figure sur le podium des quotidiens français en termes de diffusion avec 420 000 exemplaires contre 800 000 à *France Soir* et 760 000 au *Parisien*<sup>321</sup>. De plus, *Le Figaro* tire près de 70% de ses recettes de la publicité et attire une clientèle riche. Il se situe à droite sur l'échiquier politique français<sup>322</sup>, c'est-à-dire qu'il est proche de l'Union des Démocrates pour la République (UDR), fondée en 1971, prédécesseur du Rassemblement Pour la République (RPR) de Jacques Chirac créé en 1976. Son prix de vente est de 0,50 franc en 1972.

Fondé en 1904 par Jean Jaurès, quotidien de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO)<sup>323</sup>, *L'Humanité* se situe à gauche sur l'échelle politique française. En 1972, le quotidien rappelle sur chacun de ses numéros, en dessous de son nom, qu'il constitue l'Organe officiel du Parti Communiste Français, alors que le sigle hautement symbolique et idéologique du marteau et de la faucille apparaît lui aussi sous son nom.

---

<sup>319</sup> ALBERT, Pierre (1998), *La presse française*, Paris, La documentation française, p. 121.

<sup>320</sup> *Ibidem*.

<sup>321</sup> D'après *Diffusion Contrôle*, cité par BALLE, Francis (1994 [1980]), *Médias et société*, Paris, Montchrestien, p. 337.

<sup>322</sup> ALBERT, Pierre (1973 [1968]), *La presse*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 88.

<sup>323</sup> JEANNENEY, Jean-Noël (2001 [1996]), *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Seuil, p. 109.



**Document 2** : En-tête du quotidien *L'Humanité* en 1972<sup>324</sup>.

Quotidien parisien à diffusion nationale, il est le sixième support de la presse quotidienne française en 1972 en termes de diffusion. Si *France Soir*, *Le Parisien* et *Le Figaro* occupent les trois premières places, *Le Monde* se diffuse pour sa part à 350 000 exemplaires, *L'Aurore* à un peu plus de 300 000, et *L'Humanité* à 170 000<sup>325</sup>, ce qui est un chiffre important compte tenu de son attache politique très marquée<sup>326</sup>. Son prix de vente est de 0,60 franc en 1972.

Bien que Marianne Lassus démontre que l'opposition gauche – droite est insuffisante pour comprendre les différents points de vue exprimés par les différents acteurs dans le débat amateurisme / professionnalisme, ses résultats illustrent toutefois le poids de ce clivage sur les propos<sup>327</sup>. En d'autres termes, nécessaire à la compréhension des discours, la divergence des positionnements idéologiques n'est pas suffisante pour les expliquer à eux seuls. Dès lors, si comparer les propos de deux quotidiens idéologiquement opposés permet d'éclairer le débat à la lumière d'enjeux idéologiques, cette comparaison doit être resituée dans le contexte particulier de l'époque. Alors que les trente Glorieuses marquent l'explosion des classes moyennes, l'amélioration des conditions de vie et un accès accru aux biens de consommation<sup>328</sup>, la professionnalisation du sportif prend une signification différente que dans les années vingt ou trente qui nécessite une analyse en termes économiques. Si la réussite du sportif professionnel d'origine modeste fait peur avant la guerre, et ce d'autant plus qu'elle est le plus souvent rapide, elle s'inscrit dans un processus plus général d'amélioration des

<sup>324</sup> *L'Humanité* (1972), 1<sup>er</sup> janvier, p. 1.

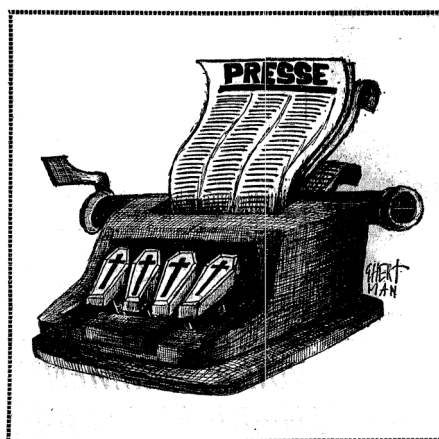
<sup>325</sup> D'après *Diffusion Contrôlée*, cité par BALLE, *Médias et société*, p. 337.

<sup>326</sup> Raymond Kuhn rapporte que *L'Humanité* est le seul quotidien français fortement lié à un parti politique qui obtient de si bons résultats. Tous les autres ont plus ou moins rapidement disparus. KUHN, Raymond (1995), *The Media in France*, London, Routledge, pp. 71 et 72.

<sup>327</sup> *Ibidem*, p. 96.

<sup>328</sup> Voir BERSTEIN ; MILZA, *Histoire du XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*

conditions sociales après le conflit. En d'autres termes, elle heurte moins car correspond au « cours des choses ». De même, à la différence de la presse des années Ladoumègue, la presse des années soixante-dix doit faire face à de nombreuses et puissantes menaces qui remettent en cause son équilibre économique<sup>329</sup>. L'essor de la télévision, ses moyens techniques, ses spécificités<sup>330</sup>, mais également l'utilisation de la presse en temps de guerre ou par le gouvernement de Vichy<sup>331</sup>, font perdre à la presse l'aura que celle-ci possédait avant le début des hostilités. La chute du lectorat – de 370 exemplaires pour 1 000 habitants en 1946 à 254 en 1970 –<sup>332</sup>, la désaffection des supports publicitaires qui se tournent vers le nouveau média dominant<sup>333</sup>, engendrent de fortes difficultés économiques pour la presse, comme l'illustrent les grèves de ce secteur au début du mois de février 1972. La caricature suivante, publiée dans *L'Humanité* le 2 février, exprime les angoisses des journalistes de la presse quotidienne française.



**Document 3** : l'avenir de la presse quotidienne d'informations vu par *L'Humanité*<sup>334</sup>.

<sup>329</sup> BALLE, *Médias et société*, op. cit., p. 228.

<sup>330</sup> CHARON, Jean-Marie (1996), *La presse quotidienne*, Paris, La Découverte, p. 41.

<sup>331</sup> JEANNENEY, *Une histoire des médias*, p. 213 ; NEVEU, Erik (2001), *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, p. 15. Ce fut également le cas lors de la Grande Guerre durant laquelle elle joua le rôle de support de la propagande officielle.

<sup>332</sup> BALLE, *Médias et société*, op. cit., p. 303.

<sup>333</sup> JEANNENEY, *Une histoire des médias*, op. cit., p. 203.

<sup>334</sup> Ghertman (1972), sans titre, dans *L'Humanité*, 2 février, p. 5.

En ce sens, les différents quotidiens de tous bords idéologiques partagent des intérêts économiques communs que le sport, et plus particulièrement les Jeux Olympiques, peuvent servir<sup>335</sup>. Or, comme l'expriment Xavier Allouis et Alain Loret, de manière à être réellement attractif, un événement sportif doit être d'importance internationale – c'est-à-dire partager envergure et renom –, dans un sport particulièrement apprécié, tout en assurant l'opposition des meilleurs sportifs du moment<sup>336</sup>. Il attire dès lors le lectorat, mais également les annonceurs – et parmi eux les annonceurs des produits sportifs qui profitent de la compétition et de sa médiatisation pour gagner visibilité et légitimité sur le marché –<sup>337</sup>. Or, si finalement seul Karl Schranz est non admis aux Jeux de Sapporo, les débats relevés par les différents quotidiens font état du risque réel d'annulation des épreuves de ski alpin lors des Jeux de Sapporo, soit des épreuves les plus prestigieuses pour les passionnés autrichiens et français, et d'épreuves particulièrement importantes pour les ouest-allemands et les américains. « *Le ski à Sapporo devrait être organisé comme un championnat du Monde*<sup>338</sup> et [...] aucune médaille olympique ne devrait être donnée », déclare Avery Brundage le 26 janvier à Tokyo, à près d'une semaine de l'ouverture des Jeux<sup>339</sup>.

La proposition de Brundage met en danger les intérêts communs des quotidiens qui oublient ici leurs clivages idéologiques. Ici, les différents médias partagent des enjeux économiques liés à la recherche du lectorat et de supports publicitaires qu'une application de l'amateurisme risque, de différentes manières, de compromettre. Dès lors, si le clivage gauche – droite semble pouvoir expliquer en partie les divergences des points de vue exprimés par les journalistes sportifs lors des Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo, il faut d'ores et déjà dresser des limites puisque l'exclusion des meilleurs sportifs risquent de borner les intérêts économiques que partagent ces journalistes. En ce sens, leurs discours pourraient

---

<sup>335</sup> MARCHAND, Jacques (1989), *La presse sportive*, Paris, CFPJ, p. 30.

<sup>336</sup> ALLOUIS, Xavier & LORET, Alain (1994), *Sport et société*, Tome 2, *Sport et médias, Sport et argent*, Paris, CNFPT, p. 15.

<sup>337</sup> *Ibidem*, p. 20.

<sup>338</sup> Les Championnats du monde de ski alpin ont lieu tous les deux ans. Une fois sur deux, les épreuves des Jeux Olympiques font offices de Championnat du monde, le vainqueur olympique devenant par conséquent Champion du monde.

<sup>339</sup> Procès-verbal de la réunion de la Commission d'Admission du CIO, Tokyo le 26 janvier 1972. AMOL (dossier « 1972 », dans *Commission d'Admission*).

de se rencontrer sur une critique de l'amateurisme appliqué par le CIO et des choix qu'il effectue en rapport avec cet idéal.

Afin de pouvoir mesurer le poids du positionnement idéologique des quotidiens sur l'amateurisme olympique, un choix différent a été réalisé en Allemagne de l'Ouest où les deux journaux étudiés sont politiquement indépendants et de tendance libérale. Ainsi, la comparaison des différences relevées entre les deux journaux français et celles trouvées entre les deux journaux allemands peut permettre de juger de l'importance de ces positionnements idéologiques sur les écrits. Des divergences d'opinion trouvées uniquement dans les supports de presse français pourraient dès lors s'expliquer par leurs oppositions.

Le premier quotidien ouest-allemand étudié est le *Frankfurter Allgemeine Zeitung für Deutschland*, plus communément appelé *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, ou encore *FAZ*. Il voit le jour le 1<sup>er</sup> novembre 1949 sous la direction d'Erich Welter<sup>340</sup>. Comme son nom l'indique, il est un quotidien d'informations générales publié à Francfort. De diffusion nationale, sa ligne éditoriale n'est pas décidée par un directeur, mais par un collège de six responsables dont les noms apparaissent sur la page de garde en-dessous du nom du journal. La présentation du *FAZ* est traditionnellement très sobre, le quotidien n'utilisant aucune couleur et s'interdisant toute illustration sur sa première page avant la chute du mur de Berlin en 1990. Ce journal ouest-allemand fait partie, avec le *Süddeutsche Zeitung* et *die Welt*, des trois grands quotidiens de qualité en RFA<sup>341</sup>. Son prix de vente est de 50 Pfennig en 1972. Sa diffusion, lors des trois premiers mois de l'année 1972, est de 333 000 exemplaires<sup>342</sup>.

Concurrent direct du premier, le *Süddeutsche Zeitung* est créé à Munich le 6 octobre 1945 sous l'impulsion de August Schwingenstein, Edmund Goldschagg et Franz Josef Schöningh. Ce quotidien bavarois est à diffusion nationale. De tendance libérale tout comme le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, il est connu en

---

<sup>340</sup> ZOLL, Ralf ; HENNIG, Eike (1970), *Massenmedien und Meinungsbildung. Angebot, Reichweite, Nutzung und Inhalt der Medien in der BRD*, München, Juventa Verlag, p. 33.

<sup>341</sup> PFEIFFER, Hermannus (1988) (Hrsg.), *Die FAZ. Nachforschungen über ein Zentralorgan*, Köln, Pahl-Rugenstein, p. 24.

<sup>342</sup> Informationsgemeinschaft zur Feststellung der Verbreitung von Werbeträgern e.V. (IVW) (1972), *IVW-Auflagenlisten: 1-4 Quartal 1972*, Bonn, p. 52.



Allemagne de l'Ouest pour son indépendance et son ouverture sur le monde. Son prix de vente en 1972 est également de 50 Pfennig. Sa diffusion, légèrement inférieure à celle de son concurrent, avoisine 306 000 exemplaires au début de 1972<sup>343</sup>.

### III.1.2. Amateurisme et luttes idéologiques

L'introduction des conflits entre les deux blocs idéologiques à l'intérieur du Mouvement Olympique modifie considérablement les méthodes de préparation des athlètes. A l'avènement de l'amateur d'Etat socialiste répondent entre autres l'amateur subventionné européen et le boursier américain, entraînant une mutation de l'idéal du sportif amateur<sup>344</sup>. L'amateurisme devient ici une arme afin de discréditer les victoires adverses et de valoriser davantage les siennes<sup>345</sup>.

Afin de mesurer l'importance de ce conflit idéologique sur les discours autour du débat amateurisme / professionnalisme, les quotidiens ouest-allemands cités auparavant, c'est-à-dire le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche Zeitung*, seront comparés à deux quotidiens est-allemands, *Junge Welt* et *Neues Deutschland*.

Si les relations entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis se détendent considérablement à partir de 1968 sous les impulsions conjointes de Leonid Brejnev et de Richard Nixon<sup>346</sup>, les relations entre les deux Allemagnes ne suivent pas le même cours. Alors que la RFA prône une politique d'ouverture, Walter Ulbricht préconise au contraire une attitude d'évitement dans le but de préserver les intérêts est-allemands<sup>347</sup>. En complet déphasage avec la politique des deux grands, la RDA durcit ses rapports à la RFA. Ce n'est qu'au début de 1972, avec la politique mise en place par le successeur d'Ulbricht depuis juin 1971, Erich Honecker, que l'Allemagne socialiste adopte une attitude positive envers

---

<sup>343</sup> IVW, *IVW- Auflagenlisten*, op. cit., p. 117.

<sup>344</sup> SCHANTZ, Avery Brundage, op. cit., p. 151.

<sup>345</sup> AMAR, Le sport français dans la guerre froide, op. cit., p. 228.

<sup>346</sup> BERSTEIN ; MILZA, *Histoire du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., pp. 250 et 251.

<sup>347</sup> LORRAIN, Sophie (1994), *Histoire de la RDA*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 76.

l'*Ostpolitik* ouest-allemande<sup>348</sup>. C'est dans ce contexte particulier qu'il faut analyser et comparer les interprétations des quatre quotidiens allemands lors des Jeux Olympiques de Sapporo.

*Neues Deutschland* est sans conteste le quotidien le plus important du paysage est-allemand. Comme le sous-titre l'indique, il constitue l'organe officiel du Parti Socialiste Unifié d'Allemagne (SED – *Sozialistische Einheitspartei Deutschlands*) qui le contrôle directement. Il représente par conséquent la voix officielle de l'Allemagne de l'Est, les autres quotidiens se basant tous sur ses écrits<sup>349</sup>. Le quotidien occupe une position dominante en RDA et impose les faits à traiter. En ce sens, ses écrits sont représentatifs de tous ceux parus dans la presse est-allemande à l'époque étudiée. Ainsi, tous les journalistes qui travaillent au *Neues Deutschland* sont membres du SED. Le quotidien se vend à 955 000 exemplaires chaque jour en 1971<sup>350</sup>, soit deux fois plus que son plus proche concurrent *Junge Welt*, lui aussi fermement dirigé par les dirigeants du pays. De coût minime, 15 Pfennig, sa lecture assure prestige et reconnaissance dans la sphère publique et plus particulièrement au travail où toute marque d'attache au Parti est valorisée<sup>351</sup>. Sa lecture semble d'ailleurs d'autant plus importante et prestigieuse que les pays communistes constituent un espace particulier où la possession d'un capital économique conséquent est en parti dévalorisé et laisse place, dans la conquête de valorisation symbolique, à l'importance de l'obtention d'un capital politique<sup>352</sup> que la lecture du quotidien peut assurer.

*Junge Welt* est quant à lui l'organe officiel du conseil central de la FDJ (*Freie Deutsche Jugend* – Jeunesse Allemande Libre). S'il n'a pas le poids de *Neues Deutschland*, il occupe également une position dominante en RDA et est le deuxième journal est-allemand en termes de diffusion avec 509 000 exemplaires

---

<sup>348</sup> « L'*Ostpolitik* préconise une politique de rapprochement pragmatique entre les deux Etats allemands, seul moyen de sauver à long terme la perspective de réunification ». LORRAIN, *Histoire de la RDA*, p. 89.

<sup>349</sup> MEYEN, Michael (2003), *Denver Clan und Neues Deutschland*, Berlin, Ch. Links Verlag, p. 118 ; voir également SMITH, Birgit (2002), *Die Presse in der ehemaligen DDR*, <http://www.lanacs.ac.uk/staff/smithb1/wende.htm>, consulté le 17 septembre 2002.

<sup>350</sup> MEYEN, *Denver Clan und Neues Deutschland*, op. cit., p. 104.

<sup>351</sup> Voir KOTT, Sandrine (2001), *Le communisme au quotidien. Les entreprises d'Etat dans la société est-allemande*, Paris, Belin, 413 p.

<sup>352</sup> BOURDIEU, Pierre (1994), « Annexe : la variante « soviétique » et le capital politique », dans Pierre BOURDIEU, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, pp. 31-36.

quotidiens en 1971<sup>353</sup>. Vendu à 15 Pfennig l'exemplaire, le quotidien s'adresse plus particulièrement aux jeunes hommes fortement politisés.

Puisque les deux quotidiens est-allemands présentent les mêmes caractéristiques et les mêmes attaches idéologiques, il est nécessaire, afin de comparer leurs écrits à ceux des quotidiens ouest-allemands, que ces derniers présentent également les mêmes caractéristiques et des attaches politiques similaires. C'est pourquoi les deux journaux choisis, bien que libéraux, ne revendiquent aucune coloration idéologique particulière. Dès lors, si les regards portés par *Neues Deutschland* et *Junge Welt* sur l'amateurisme olympique sont révélateurs de la pensée officielle de l'Etat est-allemand et de son parti unique le SED, ceux portés par *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et *Süddeutsche Zeitung* ne seront pas biaisés par des *a priori* politiques. Il sera dès lors possible, à travers les discours de ces journaux, de juger de l'importance des conflits entre les deux blocs idéologiques par rapport à l'amateurisme puisque le conflit politique entre les deux Allemagnes en est un excellent révélateur.

### **III.1.3. Le marketing sportif**

Le contexte de forte expansion économique des années d'après-guerre caractérisé entre autres par l'explosion des biens de consommation, mais également l'avènement de la télévision qui renforce la visibilité des produits sportifs de tous genres, et donc des intérêts marchands, associés à la focalisation des règlements olympiques gérant l'amateurisme sur des facteurs financiers et mercantiles, mettent au premier plan les enjeux économiques lors de toute discussion sur l'amateurisme dans les années soixante-dix. Si les discours des journaux français, est et ouest-allemands permettent déjà de mesurer les enjeux relatifs à la disqualification de Karl Schranz lors des Jeux d'hiver de 1972, l'étude du quotidien américain *The New York Times* permet de focaliser notre attention sur ce point.

---

<sup>353</sup> MEYEN, *Denver Clan und Neues Deutschland*, op. cit., p. 104.

En effet, si le sport est un excellent moyen de vendre pour la presse quotidienne en générale<sup>354</sup>, comme l'attestent entre autres les très bons résultats des éditions du lundi qui retracent les événements sportifs du week-end<sup>355</sup>, les liens entre le sport spectacle et les médias sont encore plus étroits aux Etats-Unis<sup>356</sup>. Ces derniers profitent d'une liberté sans commune mesure en Europe pour faire du profit grâce aux sports et assurent parallèlement la subsistance des sports qu'ils retransmettent : « *si les médias n'existaient pas, on peut se demander s'il existerait des sports aux Etats-Unis* »<sup>357</sup>. De plus, selon Claude-Jean Bertrand :

*« Sports et médias aux Etats-Unis, plus qu'en tout autre pays au monde, sont commerciaux et, même dans le cadre du sport universitaire, ils visent avant tout le profit. Leur liberté pour gagner de l'argent est exceptionnelle : la réglementation est minimale. Le but premier donc n'est pas pour eux de servir le public. Ce n'est pas pour les uns de jouer les quatrièmes pouvoirs en vue d'améliorer la société, ni pour les autres d'enseigner de hautes valeurs humaines, tels le dépassement de soi, l'esprit d'équipe ou le respect des règles et de l'adversaire. Il s'agit dans les deux cas de conquérir le public le plus grand possible afin de le vendre aux annonceurs. On peut ajouter que, de leur côté, les sports de participation sont dévoreurs d'équipement : la vaste industrie qui le fabrique compte sur les médias pour inciter écoles, entreprises et particuliers à la consommation en lançant une mode après l'autre. »*<sup>358</sup>

Cette citation est éclairante à plus d'un titre dans le cadre d'une analyse des discours sur l'amateurisme dans le contexte particulier de l'exclusion de Schranz. En effet, l'objectif premier et avoué est la recherche du profit et l'utilisation du sport dans ce but. En interdisant les opérations publicitaires (et donc leur publication payante dans les journaux) qui lient les plus populaires des athlètes et les équipements sportifs, la règle olympique entrave ici directement la recherche de profits des médias américains. Et si cette règle restreint les gains économiques liés aux annonces publicitaires, elle réduit également la portée d'une recherche du plus grand nombre de lecteurs possibles en menaçant la présence des meilleurs athlètes aux compétitions olympiques. En effet, ces derniers sont les plus attractifs en termes de lectorat. Par ce positionnement clair, la presse américaine se détache

---

<sup>354</sup> FERRAN, Jacques (1994), « Le sport et les médias. Un mariage pour le meilleur et pour le pire », dans Comité National Olympique et Sportif Français (éd.), *Pour un humanisme du Sport*, Paris, CNOSF / Editions Revue EP.S, p. 89 ; MARCHAND, *La presse sportive*, pp. 30 et 35.

<sup>355</sup> ALBERT, *La presse, op. cit.*, p. 46.

<sup>356</sup> BERTRAND, Claude-Jean (1987), « Sports et médias aux Etats-Unis », dans *Esprit*, n° spécial, Avril, Evreux, Hérissey, p. 213.

<sup>357</sup> *Ibidem.*

<sup>358</sup> BERTRAND, Sports et médias aux Etats-Unis, *op. cit.*, p. 214.

nettement des presses européennes qui préfèrent expliquer la forte présence de la rubrique sportive dans leurs pages par d'autres facteurs, notamment rendre un service et divertir son lectorat<sup>359</sup>. Dès lors, comme l'écrit Claude-Jean Bertrand, il ne s'agit plus « *d'enseigner de hautes valeurs humaines, tels le dépassement de soi, l'esprit d'équipe ou le respect des règles et de l'adversaire* »<sup>360</sup> et l'application des règles de l'amateurisme ne peut que nuire à cette presse américaine. En menaçant les meilleurs et plus attirants sportifs de même que les épreuves de ski alpin, les plus spectaculaires et les plus attendues des Jeux, Avery Brundage et le CIO menacent fortement les intérêts des médias aux Etats-Unis. Parallèlement, en cherchant à restreindre la visibilité des manufacturiers d'équipements de ski et celle des annonceurs en général, le Mouvement Olympique va à contre courant des objectifs des médias américains. Il sera donc intéressant d'analyser les écrits de cette presse, dont les deux tiers des revenus proviennent de la publicité<sup>361</sup> dès les années soixante-dix, sur les événements de Sapporo et de se focaliser plus particulièrement sur leurs enjeux économiques.

Le *New York Times* est le plus influent des quotidiens aux Etats-Unis. Véritable légende selon Claude-Jean Bertrand, il occupe la position dominante dans le champ de la presse américaine, position qu'il doit davantage à l'influence qu'il exerce qu'aux chiffres de ses ventes<sup>362</sup>. Il tire toutefois à 834 000 exemplaires quotidiens en 1973, dont plus d'un tiers se vend sur le territoire américain<sup>363</sup>. Il se diffuse donc à échelle nationale – une édition californienne du *New York Times* se vend à Los Angeles – bien que la majorité de ses bénéfices se réalisent sur place. L'influence de ce quotidien sur la presse nationale se manifeste notamment par le grand nombre de ses articles qui sont reproduits dans d'autres titres de presse. Le *New York Times* comporte de très nombreuses pages ainsi que de nombreux articles, en accord avec le sous-titre présent sur chaque page de garde de ses

---

<sup>359</sup> ALBERT, *La presse*, op. cit., p. 26.

<sup>360</sup> BERTRAND, Sports et médias aux Etats-Unis, op. cit., p. 214.

<sup>361</sup> BERTRAND, Claude-Jean (1974), *Les « mass media » aux Etats-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 8.

<sup>362</sup> BERTRAND, Claude-Jean (1997), *Les médias aux Etats-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 54.

<sup>363</sup> BERTRAND, *Les « mass media » aux Etats-Unis*, op. cit., p. 51.

éditions : « toutes les nouvelles qui ont la place d'être imprimées » (« *All the news that's fit to print* »). Ce journal se vend au prix de 15 cents en 1972.

#### **III.1.4. Des visées nationalistes**

Un autre facteur qui apparaît essentiel, et ce dès une première lecture des quotidiens, est l'importance des enjeux nationaux. Ces derniers pèsent fortement sur les discours de la presse internationale sur la question de l'amateurisme. L'évolution des événements engendre des réactions différentes voire opposées des quotidiens selon leur nationalité et révèlent ainsi clairement des enjeux forts.

L'exclusion de l'Autrichien Karl Schranz dévoile des enjeux nationaux de la compétition internationale. Si, lors d'accords verbaux, les principales fédérations nationales de ski alpin acceptent tout d'abord de se soutenir conjointement, cet accord se dissout au fur et à mesure que les menaces des dirigeants olympiques se tournent principalement sur les sportifs des nations alpines, puis finalement sur l'Autrichien. Les interprétations de l'amateurisme par la presse internationale sont inséparables des événements et des choix du CIO. Il apparaît dès lors intéressant d'étudier l'évolution des propos dans un titre de presse autrichien et de les comparer à ceux des quotidiens français, est et ouest-allemands et américains qui ont déjà été sélectionnés. L'omniprésence, dans les articles du *Wiener Zeitung*, des personnages politiques de premier plan, tels que le ministre de l'éducation le Dr. Sinowatz ou encore le chancelier Bruno Kreisky, associée aux nombreuses manifestations des autrichiens<sup>364</sup>, atteste dès lors de l'importance de l'événement dans ce pays.

---

<sup>364</sup> Selon le quotidien, près de 100 000 Autrichiens ont accueilli Karl Schranz en héros lors de son retour au pays, alors que certaines personnalités, qui se sont publiquement déclarées en accord avec la décision du CIO, ont été, ainsi que des membres de leurs familles, physiquement agressés. L'ambassade des Etats-Unis a dû faire face à des alertes à la bombe.



**Document 4** : Karl Schranz acclamé lors de son retour à Vienne<sup>365</sup>.

Le *Wiener Zeitung* est, comme son nom l'indique, un quotidien autrichien publié à Vienne, la capitale. Son origine remonte à 1703 même si les nombreux changements géopolitiques et notamment l'Anschluss de l'Autriche à l'Allemagne de 1938 à 1945 permettent d'affirmer que les liens avec le quotidien de 1972 sont davantage revendiqués que réels. Le *Wiener Zeitung* fait néanmoins partie des plus importants quotidiens autrichiens, autant en termes de diffusion que d'influence, et se rapproche de son plus fort concurrent, le *Kronen Zeitung*. Il est de diffusion nationale et se vend à 1,50 Schilling le numéro en 1972.

### III.1.5. Le cas de la presse spécialisée (sportive)

Le sport est une information particulière qui possède de nombreux atouts pour les médias. Le spectacle sportif attire le lectorat mais aussi et surtout les supports publicitaires. Événement programmé, au déroulement codifié, il intéresse un public stable, quantitativement et qualitativement intéressant pour les annonceurs qui peuvent dès lors cibler leurs messages publicitaires sur cette population (majoritairement jeune et masculine). Puisque tout support de presse est doublement financé, une première fois par le lecteur qui voit en lui un véhicule d'informations, une seconde fois par les annonceurs<sup>366</sup>, le fait sportif, en attirant les lecteurs qui attirent à leur tour les annonceurs, agit comme moyen de conquête

<sup>365</sup> Photo *United Press International*. Dans *New York Times*, 9 février 1972, p. 1.

<sup>366</sup> BALLE, *Médias et société*, op. cit., p. 192.

de nouveaux marchés<sup>367</sup>. Les grands événements comme les Jeux Olympiques permettent également de stabiliser une demande parfois extrêmement versatile. Les compétitions sportives internationales nécessitent en effet, avec leur succession de compétitions, une lecture quotidienne.

Analyser les écrits du journal *L'Equipe* sur les débats autour de l'amateurisme olympique lié aux épreuves de ski alpin semble particulièrement pertinent lorsque l'on sait que *L'Equipe* a contribué à mettre en place de multiples épreuves sportives internationales<sup>368</sup>. Le quotidien français n'attend pas les grands événements sportifs, il les crée. S'il « invente » et organise le Tour de France dès 1903, alors sous nom de *L'Auto*, le journal spécialisé contribue également à la création de nombreuses coupes d'Europe et de compétitions internationales<sup>369</sup>, dont la Coupe du Monde de ski en 1967 sous l'impulsion de son journaliste Serge Lang. Sponsorisé par la marque de boisson *Evian*, cet événement a grandement contribué au conflit entre la FIS et le CIO au sujet de l'amateurisme, ce dernier considérant que la présence du sponsor français, de même que l'augmentation du nombre des épreuves additionnée à la nécessité de participer à toutes les épreuves afin de remporter le maximum de points, interdisent tout respect des règles d'éligibilité. La position du quotidien spécialisé sera dès lors intéressante à analyser et révélatrice d'enjeux économiques : les choix rédactionnels de *L'Equipe* devront prendre en compte les intérêts financiers de la présence des meilleurs éléments aux épreuves ainsi que du bon déroulement des épreuves alpines, intérêts forts comme le prouve la création de la Coupe du Monde, mais ils devront également éviter toute critique trop virulente des Jeux Olympiques d'hiver et du Mouvement Olympique en général, eux-mêmes pourvoyeurs de grands événements attractifs pour les lecteurs. Et ce d'autant plus que le lecteur des rubriques sportives est avant tout acquis à la cause du sport, il est donc naturellement porté à défendre ses valeurs et ainsi les valeurs olympiques : « *le*

---

<sup>367</sup> ALLOUIS & LORET, *Sport et société, op. cit.*, p. 20.

<sup>368</sup> DARGELOS, Bertrand ; MARCHETTI, Dominique (2000), « Les « professionnels » de l'information sportive : entre exigences professionnelles et contraintes économiques », dans *Regards sociologiques*, Strasbourg, Université Marc Bloch de Strasbourg, n°20, p. 72.

<sup>369</sup> La liste des compétitions internationales que *L'Equipe* a contribué à créer est longue : les coupes d'Europe de football en 1955, de basket dès 1960 et d'athlétisme ; le Tour de l'avenir en cyclisme en 1961, la Coupe de Monde de ski en 1966 (première édition en 1967), la Route du Rhum à la voile en 1978, le tour de France féminin en 1978.



*lecteur sportif [...] n'apprécie guère tout ce qui – scandale, immoralité, perversions, dénonciations – blesse ses illusions et salit son beau jouet »*<sup>370</sup>. Le journal *L'Equipe* devra dès lors jongler avec l'information de manière à préserver certains de ses intérêts (lutte contre l'amateurisme qui exclut les stars et menace le bon déroulement des épreuves) sans toutefois mettre en danger d'autres aspects de ces intérêts (préserver ses lecteurs en ne critiquant pas trop ouvertement un événement sportif majeur aux valeurs reconnues).

*L'Equipe* est un titre de la presse française spécialisé dans les reportages sportifs. Cette particularité lui assure un fort prestige auprès du grand public qui le considère comme le plus qualifié dans ce domaine – légitimité externe –, mais également au sein du sous-champ du journalisme sportif où il fait référence – légitimité interne –<sup>371</sup>. De nombreux journalistes sportifs souhaitent y faire carrière<sup>372</sup>. Sa position dominante sur l'information sportive tient également au poids matériel et humain dont il dispose, très supérieur à ce qu'un quotidien d'informations générales peut déployer, mais également à sa forte résonance dans le milieu sportif lui-même où il est lu à la fois par les sportifs, mais aussi par les dirigeants ou les entraîneurs<sup>373</sup>.

---

<sup>370</sup> FERRAN, Le sport et les médias, *op. cit.*, p. 97.

<sup>371</sup> DARGELOS ; MARCHETTI, Les « professionnels » de l'information sportive, *op. cit.*, p. 72.

<sup>372</sup> MARCHETTI, Dominique (1998), « Le football saisi par les médias », dans Remi, Lenoir (dir.), Sociétés & Représentations, « Football et Sociétés », n°7, Décembre, Paris, CREDHESS, p. 315 ; OHL, Fabien (2000), « Le journalisme sportif, une production sous influence, l'exemple de la presse quotidienne régionale », dans *Regards sociologiques*, Strasbourg, Université Marc Bloch de Strasbourg, n°20, p. 92.

<sup>373</sup> DARGELOS ; MARCHETTI, Les « professionnels » de l'information sportive, *op. cit.*, p. 72.

### III.2. Limitation du corpus

L'analyse des discours sur l'amateurisme olympique lors des Jeux de Sapporo porte donc sur neuf quotidiens internationaux formant un corpus de 708 articles : deux journaux est-allemands (*Junge Welt* – 31 articles – et *Neues Deutschland* – 67 articles), deux ouest-allemands (*Frankfurter Allgemeine Zeitung* – 118 articles – et *Süddeutsche Zeitung* – 122 articles), un américain (*New York Times* – 36 articles), un autrichien (*Wiener Zeitung* – 70 articles) et trois français (*L'Equipe* – 106 articles –, *Le Figaro* – 74 articles – et *L'Humanité* – 84 articles).

Tous ces documents ont pour point commun d'alimenter le débat sur l'amateurisme olympique aux alentours des Jeux Olympiques d'hiver organisés en 1972 à Sapporo. Leur thème principal n'est pas automatiquement l'amateurisme, mais les écrits relevés permettent toujours d'éclairer les enjeux d'un tel débat à cette époque. Tous ces articles ont été publiés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 29 février 1972, encadrant les Jeux qui se sont déroulés du 3 au 13 février. La date du 29 février correspond aux derniers articles publiés dans les neufs quotidiens sur le thème étudié après deux semaines de disparition progressive des documents sur le thème des Jeux d'hiver de Sapporo<sup>374</sup>. Celle du 1<sup>er</sup> janvier correspond à la publication, par l'ensemble des quotidiens à l'exception des deux de la RDA<sup>375</sup>, d'une lettre du Président Brundage. Cette circulaire, distribuée aux Comités

---

<sup>374</sup> Les derniers articles trouvés sont : *A.F.P.* (29 février 1972), « La guerre des dossards n'aura pas lieu », *L'Humanité*, p. 7 ; s. (29 février 1972), « Der Unterschied », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 10 et *dpa* (29 février 1972), « Tempel und sauberer Markt », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 10.

Pour les autres quotidiens, les derniers articles sur le thème que nous avons relevés sont : Non signé (24 février 1972), « Janice Hunter und der Amateurstatus », *Wiener Zeitung*, p. 12 ; *A.P.* (14 février 1972), « Sapporo's Olympic Flame Is 'Returned to the Sun' », *New York Times*, p. 37 ; Yves Montredon (22 février 1972), « Menace sur le ski français : pas de "descendeurs" et peu de relève », *Le Figaro*, p. 25 ; Michel Clare (14 février 1972), « M. Brundage : "Une justice poétique" », *L'Equipe*, p. 5 ; Non signé (19 et 20 février 1972), « Auf den Schultern zur Ehrentribüne », *Junge Welt*, p. 8 ; *.D.* (17 février 1972), « Olympianiken begeistert begrüßt. Endlich wieder in der Heimat », *Neues Deutschland*, p. 1 ; *S.Z.* (18 février 1972), « Das Streiflicht », *Süddeutsche Zeitung*, p. 1.

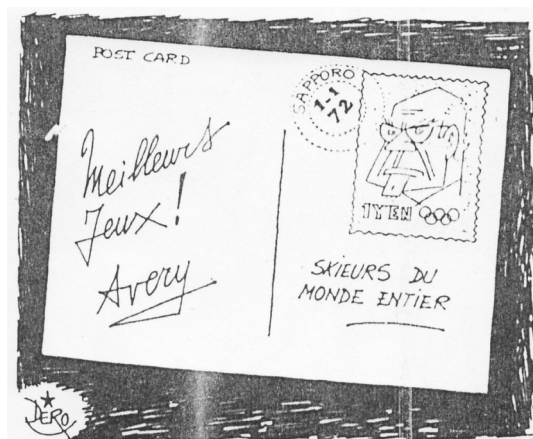
<sup>375</sup> Non signé (1<sup>er</sup> janvier 1972), « Avery Brundage droht rigorose Maßnahmen an », *Wiener Zeitung*, p. 16 ; *Reuters* (1<sup>er</sup> janvier 1972), « Brundage Warns Olympic Teams. He Says Advertising Will Not Be Tolerated in Japan », *New York Times*, p. 15 ; Non signé (1 et 2 janvier 1972), « Jeux Olympiques », *Le Figaro*, p. 6 ; Non signé (1<sup>er</sup> janvier 1972), « Année Olympique : M. Avery Brundage commence bien... », *L'Equipe*, p. 1 ; Non signé (1<sup>er</sup> janvier 1972), « Avery Brundage rappelle les règles de l'olympisme », *L'Humanité*, p. 2 ; *dpa* (3 janvier 1972), « Brundage droht mit „rigorosen Maßnahmen" », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 10 ; Non signé (3 janvier 1972), « Brundages Neujahrsbotschaft », *Süddeutsche Zeitung*, p. 28.

Olympiques Nationaux à la mi-novembre, fut par suite transmise aux agences de presse. Dans ce document, Avery Brundage, après avoir rappelé les comportements que devront adopter les sportifs lors de la cérémonie d'ouverture, écrit :

*« Selon les règles du CIO, aucune publicité de quelque nature qu'elle soit, qu'elle figure sur les équipements ou sur les individus, n'est autorisée dans les enceintes olympiques.*

*J'attire votre attention sur le fait que quiconque transgresse les règles en présentant les formulaires d'admission, risque de voir disqualifier l'équipe entière. Des mesures rigoureuses seront prises afin que les Jeux se déroulent dans la dignité et le respect des règlements ».*

Ce texte marque le départ des débats sur l'amateurisme dans la presse étudiée. Comme le pense la majorité des quotidiens, il vise essentiellement les skieurs alpins qui, depuis 1967 et la Coupe du monde de ski, portent des dossards sponsorisés lors de chacune de leurs prestations. Il concerne également la présence des marques des fabricants sur les skis utilisés en compétition. Les propos de Brundage sont ouvertement polémiques, comme l'atteste le passage « *que les Jeux se déroulent dans la dignité et le respect des règlements* », sous-entendant qu'uniquement l'absence de publicité peut assurer cette dignité, ce qui porte dès lors un discrédit fort sur l'organisation des épreuves de ski alpin par la FIS tout au long de l'année. Si les quotidiens ouest-allemands, de même que *L'Humanité* et *Le Figaro*, complètent ce document par des propos neutres et descriptifs, le *Wiener Zeitung*, le *New York Times* et *L'Equipe* prennent déjà position pour une critique de Brundage, comme l'atteste cette caricature publiée par le quotidien spécialisé français :



**Document 5** : Réaction au document « Brundage »  
par *L'Equipe* (caricature de Dero)<sup>376</sup>.

Ces quotidiens perçoivent les propos du Président du CIO comme une menace pour le bon déroulement des futurs Jeux d'hiver de Sapporo, comme l'exprime le jeu de mots « *Meilleurs Jeux !* », propos qui remplacent les traditionnels vœux de nouvelle année et qui semblent justement exprimer le doute sur la méthode employée par Brundage pour les préparer. Pour autant, *L'Equipe* ne fait pas encore de distinction entre les skieurs des pays alpins et leurs concurrents des autres nations comme témoigne la dénomination des destinataires de la carte, soit les « *skieurs du monde entier* ».

Cette date du 1<sup>er</sup> janvier marque donc la publication de la lettre circulaire de Brundage, mais également le début immédiat des débats sur l'amateurisme olympique dans les différents quotidiens. De nombreux articles sur ce thème répondent à cet article<sup>377</sup> alors que les quotidiens de la RDA laissent une grande place à l'expression des idéaux olympiques<sup>378</sup>, à l'importance qu'ils revêtent pour

<sup>376</sup> Dero (1<sup>er</sup> janvier 1972), sans titre, *L'Equipe*, p. 1.

<sup>377</sup> Hans Lang (4 janvier 1972), « Leben sie vom Sport oder für den Sport? », *Wiener Zeitung*, p. 3 ; Roland Mesmeur (4 janvier 1972), « La guerre de Sapporo n'aura sans doute pas lieu », *Le Figaro*, p. 17 ; Edouard Seidler (1<sup>er</sup> janvier 1972), « Changement de pape », *L'Equipe*, p. 1 ; Non signé (4 janvier 1972), « Nouveau rappel à l'ordre de Brundage », *L'Humanité*, p. 7 ; Karlheinz Vogel (6 janvier 1972), « Die Drohung des Avery Brundage », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 9 ; *dpa* (7 janvier 1972), « Brundage zündet Olympia-Bombe », *Süddeutsche Zeitung*, p. 39.

<sup>378</sup> Non signé (1<sup>er</sup> janvier 1972), « Der Glanz unseres olympischen Alltags », *Neues Deutschland*, p. 5.

leurs sportifs<sup>379</sup>, ainsi et peut être surtout au peu d'intérêt qu'y portent ceux de la RFA<sup>380</sup>.

---

<sup>379</sup> Wolfgang Behrendt (3 janvier 1972), « Olympiasieger interviewte Coubertin! », *Neues Deutschland*, p. 8.

<sup>380</sup> Ric. [Wolfgang Richter] (2 janvier 1972), « Gestundete Profis », *Neues Deutschland*, p. 8.

### III.3. Caractéristiques nationales de la presse sportive

Chaque presse nationale est différente de sa voisine et présente des caractéristiques spécifiques liées à son histoire et à son implantation dans un contexte particulier. Le journalisme français est ainsi davantage expressif qu'observateur, il fait plus de place au commentaire qu'au reportage, résultat historique du métier de journaliste en France où travailler pour un journal est alors vu comme une position d'attente vers les carrières littéraires et politiques<sup>381</sup>. Il diffère en ceci du journalisme américain qui s'attache avant tout aux faits et sépare nettement la nouvelle de son commentaire<sup>382</sup>. Le journalisme allemand, pour sa part, est généralement analytique, quasi-pédagogique. Il se préoccupe de traiter des sujets avant de décrire des faits<sup>383</sup>.

Si les différents journalismes nationaux se démarquent les uns des autres sur de nombreux points, il leur reste de nombreux points communs, notamment l'importance qu'ils accordent tous à l'événement sportif. « *Rares sont les messages perçus par l'Humanité entière. Le sport est de ceux-ci* » déclare Robert Pariente<sup>384</sup>. S'il est difficile de vérifier la perception du message sportif par l'Humanité entière, il est par contre vrai que les mass media des pays de l'Est comme ceux de l'Ouest y accordent une grande attention. L'événement sportif leur offre en effet de l'information locale, nationale et internationale, mais aussi des feuilletons, du divertissement, de la variété, du glamour<sup>385</sup>. Cette information, à la fois programmée et au déroulement imprévisible, est ainsi spécialement attrayante.

---

<sup>381</sup> NEVEU, *Sociologie du journalisme, op. cit.*, p. 12.

<sup>382</sup> JEANNENEY, *Une histoire des médias, op. cit.*, p. 232.

<sup>383</sup> ALBERT, *La presse française, op. cit.*, p. 41.

<sup>384</sup> PARIENTE, Robert (1994), « La presse et ses responsabilités olympiques », dans Comité National Olympique et Sportif Français (éd.), *Pour un humanisme du Sport*, Paris, C.N.O.S.F. / Editions Revue EP.S, p. 82.

<sup>385</sup> BERTRAND, *Sports et médias aux Etats-Unis, op. cit.*, p. 223.

### III.3.1. La presse américaine

#### III.3.1.1. Généralités

Comme il a déjà été mentionné, la presse américaine est une entreprise capitaliste tournée vers la maximisation des profits<sup>386</sup> et non vers le service d'un corps social ou politique. Elle fonctionne, comme l'ensemble des médias étatsuniens, en régime « libéral », distinct du régime « fasciste » ou « soviétique ». Cette culture de masse capitaliste laisse ainsi une grande place à l'*entertainment*, au divertissement<sup>387</sup>. L'industrie de la presse est très importante dans ce pays. Les journaux perçoivent près de 7,3 milliards de dollars de publicité en 1973. Ils constituent, en termes de poids économique, la dixième industrie du pays et ils en sont le cinquième employeur<sup>388</sup>. Si les Etats-Unis n'occupent que le neuvième rang mondial avec 312 quotidiens vendus pour 1 000 habitants, près de quatre américains sur cinq lisent régulièrement un quotidien<sup>389</sup>. Cette presse, comme toutes les presses mondiales, doit faire face à la concurrence de la télévision omniprésente. En 1973, les Etats-Unis possèdent 95 millions de téléviseurs pour 212 millions d'habitants, 60% des foyers étant équipés d'un appareil couleur<sup>390</sup>.

Bien que prospère, la presse américaine reste soumise aux fluctuations du marché et sort, au début des Jeux d'hiver de Sapporo, d'une récession de trois ans (1969 à 1971) qui atteste de sa dépendance relative vis-à-vis des annonceurs. Seule presse mondiale à être financée à hauteur de 75% par la publicité, la presse américaine possède une indépendance exceptionnelle par rapport aux gouvernements. Pourtant, cette omniprésence de la publicité pose la question de l'influence des annonceurs sur le contenu d'une presse qu'ils financent aussi largement pour vendre leurs produits, notamment dans le cadre d'une discussion sur leur place dans le sport et les Jeux Olympiques, comme ce fut le cas avec le débat amateurisme / professionnalisme en 1972.

---

<sup>386</sup> BERTRAND, *Les médias aux Etats-Unis, op. cit.*, p. 5.

<sup>387</sup> MATTELART, Tristan (1995), *Le cheval de Troie audiovisuel. Le rideau de fer à l'épreuve des radios et télévisions transfrontières*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 5.

<sup>388</sup> BERTRAND, *Les « mass media » aux Etats-Unis, op. cit.*, p. 49.

<sup>389</sup> *Ibidem*, p. 50.

<sup>390</sup> *Ibidem*, p. 69.

Les Etats-Unis sont le premier pays à proclamer la liberté de parole et de la presse. Avec la déclaration d'indépendance des colonies en 1776, la Virginie devient le premier Etat à assurer cette liberté de la presse dans sa Constitution. Rapidement ce droit sera étendu à l'ensemble du territoire américain<sup>391</sup>. L'histoire de la presse aux Etats-Unis est riche et débute avec les luttes politiques qui marquent la naissance du pays. Cette liberté de la presse, si particulière aux Etats-Unis, ne sera pourtant jamais autant remise en question que sous le gouvernement de Richard Nixon de 1968 à 1974. Durant ces six années qui ont débouché sur le scandale du Watergate engendré par le *Washington Post* et qui redonnera à la presse étatsunienne toute sa noblesse et sa crédibilité, l'Administration Nixon a tenté, souvent avec succès, de contrôler ces médias. Avec la dissimulation d'informations, la réquisition de la télévision en *prime time* pour affirmer son point de vue sans droit de réponse, les menaces sur des journalistes et sur la presse par l'utilisation des droits postaux notamment, les médias américains subissent plus que jamais le poids de leur gouvernement<sup>392</sup>. Parallèlement, ces médias doivent faire face à la croissante hostilité de la population à leur égard de 1968 à 1972 qui leur reproche leur approche capitaliste de l'information ainsi que, paradoxalement, de se laisser influencer par des idéaux gauchistes<sup>393</sup>. Bref, alors que les médias américains sont traditionnellement caractérisables par leur indépendance politique et leur grande liberté dans l'accomplissement de leur but premier de rentabilité économique, les Jeux Olympiques de Sapporo en 1972 ont lieu à une époque où ces deux critères essentiels sont pour la première fois partiellement remis en question. Il faudra dès lors se demander si ce contexte particulier influe sur les discours du *New York Times* dans les débats sur la place de la publicité dans les Jeux Olympiques.

### *III.3.1.2. Influences des médias américains à l'étranger*

Si les médias américains doivent faire face à une baisse de leur influence et de leur poids symbolique de 1968 à 1972, leur poids sur les médias étrangers reste

---

<sup>391</sup> BERTRAND, *Les « mass media » aux Etats-Unis, op. cit.*, p. 10.

<sup>392</sup> *Ibidem*, p. 106.

<sup>393</sup> BERTRAND, *Les médias aux Etats-Unis, op. cit.*, pp. 107 et 108.



très important, notamment par le biais de ses grandes agences d'informations, l'*United Press International (UPI)* et l'*Associated Press (AP)*. Ainsi, dans le cadre des Jeux de Sapporo, autant les journaux ouest-allemands que français ou autrichiens publient des articles directement issus de ces deux agences. Avec l'agence britannique *Reuter* et l'*Agence France Presse (AFP)*, l'*AP* et l'*UPI* sont les plus influentes en Europe de l'Ouest. Cette influence touche toutefois moins directement la RDA et les pays de l'Est en général. L'agence d'information soviétique *Tass* possède en effet le monopole et est relayée dans chaque pays par une agence nationale, l'*Allgemeine Deutscher Nachrichtendienst (ADN)* en Allemagne de l'Est. L'influence des médias américains sur les pays de l'Est reste cependant importante, notamment par le biais de deux radios américaines basées à Munich, *Radio Free Europe* et *Radio Liberty*. L'objectif premier de ces deux émetteurs est « *la libération des peuples captifs de leur tutelle illégitime* »<sup>394</sup>. L'action agressive menée par ces deux radios américaines contrastent fortement avec le détachement britannique de la *BBC (British Broadcasting Company)* qui diffuse elle aussi des émissions en direction des pays communistes, notamment en russe, dès 1946, ou encore des programmes plus pédagogiques de la *Deutsche Welle*, les « ondes allemandes », qui débute ses programmes en direction de l'Est en 1953 et sera rejointe par la *Deutschlandfunk* en 1962<sup>395</sup>.

L'action des radios américaines *Radio Free Europe* et *Radio Liberty* est relayée par une presse *underground* qui complète la diffusion d'une information non officielle et assure un combat de propagandes, une conquête des esprits entre les pays occidentaux et communistes. Le poids de ces informations diminue toutefois fortement après les révoltes avortées de 1953 à Berlin ou de 1956 en Hongrie. Avec comme objectif de servir la politique américaine du *roll back*<sup>396</sup>, ces médias tournés vers l'Est encouragent les actes d'incivilité envers les gouvernements communistes par une rhétorique belliciste qui trouve ses limites avec la répression

---

<sup>394</sup> MATTELART, *Le cheval de Troie audiovisuel*, op. cit., p. 40.

<sup>395</sup> *Ibidem*, p. 42.

<sup>396</sup> Cette politique du *roll back* (ou refoulement) consiste à repousser les communistes des positions qu'ils ont déjà acquises. Le général MacArthur, partisan du *roll back*, propose ainsi d'utiliser la bombe atomique en Corée en 1950 avant de se faire démettre de ses fonctions par Truman. Elle complète la politique du *containment* (ou d'endiguement) mise en place par Truman en mars 1947 qui devait mettre un terme à la poussée communiste en Europe et en Asie.

sanglante des populations revendicatives. Les deux radios semblent avoir occulté que les Américains sont impuissants sur les territoires communistes<sup>397</sup>. Dorénavant, les informations non officielles américaines à destination de l'Est s'attacheront essentiellement à la propagande de valeurs capitalistes.

Cette conquête des esprits, ce combat de propagande par le biais des radios libres touche également le Mouvement Olympique. Peu avant les Jeux de Sapporo et de Munich de 1972, il est demandé à la Commission Exécutive du CIO de trancher en faveur ou non de l'accréditation de *Radio Free Europe* et de *Radio Liberty*<sup>398</sup>, alors présidée par le Général Clay pour la première et l'ancien président Truman pour la seconde, ce qui atteste du rôle politique et militaire fort accordé à ces deux stations. Si les Soviétiques, par la voix du membre soviétique de la Commission Exécutive Andrianov, déclarent que l'activité de propagande et de diffamation de ces deux radios est contraire à l'esprit olympique, Willi Daume, président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Munich lui répond que la RDA et l'URSS possèdent leurs propres radios de propagande avec entre autres l'émetteur « *Peace and Friendship* » (paix et amitié)<sup>399</sup>. Aucune solution n'est trouvée lors de cette réunion qui démontre l'importance des médias dans le conflit idéologique qui oppose les deux blocs, mais qui témoigne surtout de la place privilégiée occupée par le sport et les Jeux Olympiques dans ce conflit.

### *III.3.1.3. Sport et médias aux Etats-Unis*

Le sport et les médias aux Etats-Unis poursuivent les mêmes objectifs : ils sont commerciaux et visent le profit. Le processus est identique, il faut attirer le maximum de public pour ensuite le vendre aux annonceurs.

Le sport est rapidement devenu professionnel aux Etats-Unis et la ligue nationale de baseball passe professionnelle en 1876 alors que le cinéma, apparu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, fait de la boxe et plus particulièrement du match Corbett-

---

<sup>397</sup> MATTELART, *Le cheval de Troie audiovisuel, op. cit.*, p. 45.

<sup>398</sup> Procès-verbal des réunions de la Commission Exécutive du CIO, Lausanne, 13 et 14 mars 1971. AMOL, (dossier « P.V. de la Commission Exécutive 1971 »).

<sup>399</sup> *Ibidem*.

Fitzsimmons de 1897 le sujet du premier long métrage projeté en public<sup>400</sup>. Très tôt, le boxeur devient un produit marketing que les médias américains veulent vendre, autant aux Etats-Unis qu'à l'étranger<sup>401</sup>, héros national que l'on tente d'imposer en Europe.

Plus que dans tout autre pays, le sport joue un rôle particulier dans la socialisation de l'Américain par le biais des médias. Ces derniers transmettent, d'une génération à l'autre, l'idéologie américaine. Le sport transmet des valeurs puritaines (se purifier par l'effort et la souffrance), des valeurs darwiniennes (seuls les plus forts ou les plus volontaires survivent – idéologie du *self-made man*) proches des valeurs américaines<sup>402</sup>. D. Stanley Eitzen et George H. Sage relèvent ainsi trois qualités hautement valorisées dans les sociétés nord-américaines que le sport contribue à exalter et à diffuser. La première est le travail : s'il ne pouvait y avoir de succès sans dur labeur, les échecs et les basses positions occupées dans l'espace social seraient dues à un manque d'implication et de volonté. Le sport renforce cette représentation de l'égalité méritocratique des chances où seuls les meilleurs et les plus volontaires réussissent<sup>403</sup>. Une deuxième valeur partagée par les Nord-Américains et directement liée à la première est la nécessité de continuellement se battre pour arriver à ses fins. Il s'agit de ne jamais s'avouer vaincu. Une troisième valeur est enfin de savoir différer les plaisirs : repousser les plaisirs faciles et immédiats pour atteindre de véritables satisfactions plus tardives<sup>404</sup>. Le sport se prête par conséquent très bien à la diffusion de valeurs que la société américaine, tournée vers les vainqueurs, les *winners*, tend à favoriser. De nombreux rites, particuliers à cette nation, intègrent ainsi le public à la population étatsunienne, à ses valeurs. Les *Halls of Fame* par exemple rappellent les héros sportifs et expriment leurs parcours. Se crée parfois toute une

---

<sup>400</sup> BERTRAND, Sports et médias aux Etats-Unis, *op. cit.*, p. 215.

<sup>401</sup> RAUCH, André (1994), « Boxe à la télévision. L'enjeu de l'impérialisme américain (1939-1974) », dans Pierre, ARNAUD ; Alfred, WAHL (présentés par), *Sport et relations internationales. Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 Septembre 1993*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, p. 209.

<sup>402</sup> EITZEN, D. Stanley ; SAGE, George H. (2003 [1978]), *Sociology of North American Sport*, 7<sup>ème</sup> édition, New York, The McGraw-Hill Companies, p. 47.

<sup>403</sup> *Ibidem*, p. 47.

<sup>404</sup> *Ibidem*, p. 48.

mythologie qui assure l'identification du supporter à différentes communautés<sup>405</sup> : la communauté locale, la nationale et celle des passionnés de sport.

### III.3.2. La presse française

Le paysage de la presse française a fortement été modifié par la Seconde Guerre mondiale. Législativement, les ordonnances de 1944 annulent les précédentes et les journaux qui ne sont pas sabordés sous l'Occupation sont supprimés<sup>406</sup>. Parallèlement, la fin de la guerre effrite les liens que les différents titres de la presse partagent avec les partis politiques : mis à part *L'Humanité*, organe officiel du Parti Communiste Français, les autres quotidiens nationaux ne se déclarent plus d'un parti politique<sup>407</sup>.

Dès la deuxième partie du XIXe siècle, la vente au numéro devient plus importante que les abonnements pour la presse française, ce qui entraîne une instabilité des revenus et par conséquent une nécessaire recherche du sensationnalisme<sup>408</sup>. Avec elle va naître le feuilleton littéraire dont l'objectif explicite est de favoriser la vente quotidienne des journaux en attirant un lectorat fidèle captivé par le déroulement de l'histoire<sup>409</sup>. C'est surtout *Le Petit Journal*, quotidien qui commence à paraître en 1863, qui base sa stratégie sur le feuilleton littéraire. Ce dernier, véritable piège à lecteurs et à annonceurs, apparaît en ce sens comme le précurseur du reportage sportif. Il joue en tout le cas le même rôle que les *comics* (bandes dessinées) publiés aux Etats-Unis à la même époque et pour des raisons identiques<sup>410</sup>.

La recherche d'un lectorat régulier n'est donc pas nouvelle et conduit très tôt dans l'histoire de la presse à adapter les contenus en fonction des attentes des acheteurs. Mais si le feuilleton littéraire nécessite une lecture quotidienne, il ne met en jeu que des personnages fictifs dans un cadre non réel. Le sport fait donc

---

<sup>405</sup> BERTRAND, Sports et médias aux Etats-Unis, *op. cit.*, p. 225.

<sup>406</sup> LE FLOCH, Patrick ; SONNAC, Nathalie (2000), *Economie de la presse*, Paris, La Découverte, p. 11.

<sup>407</sup> NEVEU, *Sociologie du journalisme*, *op. cit.*, p. 14.

<sup>408</sup> JEANNENEY, *Une histoire des médias*, *op. cit.*, p. 103.

<sup>409</sup> *Ibidem*, p. 103.

<sup>410</sup> *Ibidem*, p. 112.

plus. Il apporte cette touche de réalité qui augmente les enjeux de son déroulement, qui dramatise ses conséquences. Il remplace par conséquent avantageusement le feuilleton littéraire dans les stratégies de vente des quotidiens nationaux ou régionaux, notamment en France où la presse est en déclin dès la fin de la Seconde Guerre mondiale<sup>411</sup>.

En effet, si la vente des quotidiens nationaux en France au sortir de la Seconde Guerre mondiale atteint les six millions d'exemplaires, elle baisse à 4,3 millions en 1959, se stabilise jusqu'en 1969, puis tombe brusquement à 3,1 millions en 1975<sup>412</sup> alors que la population française a fortement augmenté en trente années, ce qui aurait déjà conduit à parler d'une diminution proportionnelle des ventes si celles-ci s'étaient stabilisées à 6 millions. Il reste que 55% des Français lisent un quotidien tous les jours en 1973<sup>413</sup>, alors que 77% des personnes interrogées déclarent en lire un régulièrement (contre 94% pour la télévision)<sup>414</sup>. Il semble que le contexte particulier d'expansion économique, notamment après 1960, qui augmente l'importance quantitative des classes moyennes, des cadres et surtout des étudiants, tous très attirés par la presse écrite (tout comme elle augmente le nombre des laissés pour compte « intéressants » pour un quotidien comme *L'Humanité*), permet d'expliquer cette stabilisation des chiffres de vente de 59 à 69. Le déclin ne sera que plus brutal dans les années soixante-dix.

Même si elle n'explique pas à elle seule la désaffection du lectorat après les années soixante, la diffusion de la télévision sur le territoire français modifie fortement le rapport des lecteurs à leurs quotidiens. Avec 3 700 récepteurs en 1949, un million dès 1958, puis plus de dix millions au début des années soixante-dix<sup>415</sup>, la télévision s'instaure en chef de file des supports médiatiques et transforme le mode de fonctionnement économique de la presse qui voit les annonceurs publicitaires se détourner au profit du petit écran.

A cette nouvelle instabilité des revenus financiers, la presse écrite française doit composer avec un lectorat qui possède la particularité de ne pas autant s'attacher à

---

<sup>411</sup> LE FLOCH ; SONNAC, *Economie de la presse*, op. cit., p. 72.

<sup>412</sup> JEANNENEY, *Une histoire des médias*, op. cit., p. 194.

<sup>413</sup> CHARON, *La presse quotidienne*, op. cit., p. 3.

<sup>414</sup> *Ibidem*, p. 26.

<sup>415</sup> JEANNENEY, *Une histoire des médias*, op. cit., pp. 242 et 271.

un titre de presse que dans d'autres pays. Il se tourne vers tel ou tel quotidien en fonction de ses intérêts, de l'actualité, de son humeur comme écrit Jean-Noël Jeanneney<sup>416</sup>. Attirer et garder ce lectorat demande par conséquent une activité riche et variée susceptible d'intéresser le plus grand nombre, mais également divertissante et nécessitant une lecture quotidienne. L'information sportive, par ses caractéristiques, joue parfaitement le rôle de piège à lecteurs et à annonceurs dans les contenus des grands quotidiens d'informations générales. Pourtant, aussi important financièrement soit-il, le journalisme sportif reste fortement dévalorisé en France<sup>417</sup>. Si les journalistes de la presse écrite française tire un grand prestige de leurs aptitudes littéraires et de leur capacité à défendre un point de vue, le journaliste sportif propose un style particulier, propre à sa rubrique et fortement dévalorisé aux yeux de ses collègues. Ce style est fait de passion, il est emphatique, lyrique, enthousiaste<sup>418</sup>. La narration est plus souvent de type émotionnel qu'informationnel. Le lecteur se sent parfois transporté dans des charges épiques, héroïques. L'utilisation des hyperboles est fréquente, voire omniprésente. De plus, il existe de grandes différences objectives de formation entre un diplômé en poste à l'étranger et un ancien sportif professionnel qui occupe une place de consultant à la fin de sa carrière<sup>419</sup>.

L'emploi d'un vocabulaire propre à décrire l'événement sportif s'ajoute à la recherche de l'émotion. Plusieurs fonctions peuvent être attribuées à ce vocabulaire. La première consiste à revaloriser le journaliste sportif aux yeux de ses détracteurs. En utilisant des mots peu ou non connus, en employant de nombreux mots issus du « franglais »<sup>420</sup>, il se donne un semblant de compétence. La deuxième conduit à la création, imaginaire ou non, d'une communauté d'experts, d'initiés. L'utilisation d'acronymes, l'appellation des sportifs par leur prénom entre autres, donnent au lecteur capable, ou non d'ailleurs, d'identifier ce

---

<sup>416</sup> *Ibidem*, p. 210.

<sup>417</sup> Les recherches qui s'accordent sur ce point sont nombreuses. Voir par exemple : DARGELOS ; MARCHETTI, Les « professionnels » de l'information sportive ; MARCHAND, *La presse sportive* ; OHL, Le journalisme sportif, une production sous influence ; OHL, Fabien (2000), « Les commentaires journalistiques sur le sport ont-ils un sens ? », dans *Recherches en communication*, n°14, pp. 185-213.

<sup>418</sup> MARCHAND, *La presse sportive, op. cit.*, p. 33.

<sup>419</sup> NEVEU, *Sociologie du journalisme, op. cit.*, p. 27.

<sup>420</sup> THOMAS, Raymond (1993), *Le sport et les médias*, Paris, Vigot, p. 13.

dont on parle, l'impression d'être inclus dans un cercle de connaisseurs. Cela renforce la connivence entre le journaliste et son public qui pense partager sa compétence encyclopédique<sup>421</sup> sportive avec l'ensemble du lectorat. L'utilisation de ce vocabulaire a conduit A. Blondin, parodiant A. Londres qualifiant les cyclistes du Tour de France de « forçats de la route », à parler des journalistes sportifs en tant que « *forçats de Larousse, parce qu'entre deux mots ils ne choisissent pas le moindre* ». <sup>422</sup>

Ces caractéristiques du journalisme sportif le placent dans une position fortement dominée par rapport à ses collègues des autres rubriques. Et si les journalistes sportifs aux Etats-Unis ou encore en RDA sont de véritables stars, la tendance est de penser que cette information est laissée aux plus mauvais en France<sup>423</sup>. En définitive, le journaliste sportif ne doit sa place dans les rédactions françaises qu'au pouvoir économique fort du sport. Cette contrainte économique agit sur le journaliste sportif ainsi que sur son travail : critiquer un événement qui lui assure sa position devient difficile<sup>424</sup>, de même qu'il semble ardu de se positionner contre un sportif alors que son prestige provient avant tout de ses capacités à intégrer le milieu sportif et de sa proximité aux stars<sup>425</sup>, notamment nationales.

### **III.3.3. La presse est-allemande**

#### *III.3.3.1. Généralités*

La presse est-allemande présente bien des différences avec les modèles américains et français qui viennent d'être tracés. La première caractéristique de cette presse et des médias est-allemands en général, est leur strict encadrement par le Parti Socialiste Unifié d'Allemagne, le SED. Ainsi, bien que l'article 27 de la

---

<sup>421</sup> MAINGUENEAU, Dominique (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod, p. 28. « C'est [...] notre connaissance encyclopédique qui nous dit qui sont Vercingétorix ou Dracula, comment s'appellent nos voisins, etc. Cet ensemble virtuellement illimité de connaissances, ce savoir encyclopédique varie évidemment en fonction de la société où l'on vit et de l'expérience de chacun. Il s'enrichit au cours de l'activité verbale puisque ce que l'on y apprend tombe dans le stock de savoir et devient un point d'appui pour la production et la compréhension d'énoncés ultérieurs. »

<sup>422</sup> Cité par THOMAS, *Le sport et les médias*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>423</sup> BUREAU, Jérôme ; MARCHAND, Jacques (entretien avec)(1987), « Y a-t-il un journalisme sportif ? », dans *Esprit*, n° spécial, Avril, Evreux, Hérissé, p. 207.

<sup>424</sup> OHL, Le journalisme sportif, une production sous influence, *op. cit.*, p. 92.

<sup>425</sup> *Ibidem*, p. 93.

Constitution de 1968 assure que « *Chaque habitant de la RDA a le droit [...] d'exprimer librement et publiquement son opinion* » et que « *la liberté de la presse sera garantie* »<sup>426</sup>, peu de place est laissée aux alternatives politiques dans la presse est-allemande. Celle-ci est en effet centralement contrôlée. La phrase « *il n'y pas de censure* », présente dans la Constitution de 1949, a disparu de celle de 1968<sup>427</sup> et constitue un fort indice de l'omniprésence de ce contrôle du Parti sur les contenus proposés par les médias est-allemands. De plus, cette même Constitution de 1968 reconnaît officiellement le rôle directeur du SED et du « centralisme démocratique » qui annule toute possibilité de critique de la position officielle<sup>428</sup>. En fait, un système d'auto-censure est mis en place par le SED<sup>429</sup> à plusieurs niveaux. L'action la plus directe concerne les « recommandations » faites aux journalistes. Leur non-respect peut conduire à l'interdiction d'exercer son métier<sup>430</sup>. Ainsi, bien qu'il n'existe pas de censure au sens strict du terme, les contenus restent très encadrés par le Parti unique. De plus, tout support de presse se doit de posséder une licence accordée par le Parti afin de paraître. Or, la condition principale pour son obtention est que « *le contenu remplisse les exigences actuelles de la société socialiste [...] et de manière appropriée* »<sup>431</sup>. Or, ces exigences sont déterminées et imposées par le SED.

Parallèlement, le service d'informations allemand ADN (*Allgemeiner Deutscher Nachrichtendienst*), est, lui aussi, directement contrôlé par le SED (et fortement influencé par le service d'informations soviétique, la Tass). Or, ce service jouit d'un monopole absolu, la presse occidentale, et plus particulièrement ouest-allemande, étant interdite en RDA<sup>432</sup>. Dès lors, selon Meyen, « *il n'y avait pratiquement pas de différences entre les journaux, avec des articles quasi-*

---

<sup>426</sup> SMITH, *Die Presse in der ehemaligen DDR*, op. cit.

<sup>427</sup> HOLZWEIBIG, Gunter (1991), *DDR-Presse unter Parteikontrolle – Kommentierte Dokumentation* -, Bonn, Bundesanstalt für gesamtdeutsche Aufgaben, p. 5.

<sup>428</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>429</sup> REINARTZ, Klaus (1999), « Die Sportpresse und ihre Lenkung », dans TEICHLER, Hans Joachim ; REINARTZ, Klaus, *Das Leistungssportsystem der DDR in den 80er Jahren und im Prozeß der Wende*, Köln, Bundesinstitut für Sportwissenschaft, p. 371.

<sup>430</sup> HOLZWEIBIG, *DDR-Presse unter Parteikontrolle*, op. cit., p. 6.

<sup>431</sup> *Ibidem*, p. 83.

<sup>432</sup> MATTELART, *Le cheval de Troie audiovisuel*, op. cit.. L'auteur rappelle toutefois que de nombreuses publications occidentales circulent illicitement.



*identiques* »<sup>433</sup>. Et il ressort en effet des analyses que la ligne éditoriale de *Junge Welt* se confond fortement avec celle de *Neues Deutschland*, alors que certains articles, que l'on pourrait qualifier de "sensibles", sont exactement les mêmes.

La presse et les médias en général sont clairement tendus vers des objectifs idéologiques. Ils doivent « mener l'agitation et la propagande afin de promulguer la vérité historique aux hommes et de les éduquer à la personnalité socialiste »<sup>434</sup>. Au contraire des autres dictatures communistes, le SED s'en tient ici aux recommandations de Lénine de 1901 qui fait de la presse cet organe de transmission des valeurs communistes<sup>435</sup>. Le journaliste devient dès lors un « fonctionnaire de la classe laborieuse »<sup>436</sup> tourné vers la réalisation de cet objectif.

### III.3.3.2. Le sport dans la presse en RDA

Les recherches de l'historien Michael Meyen<sup>437</sup> sur la réception des médias par la population est-allemande démontrent qu'à l'inverse des autres sujets de société, la couverture médiatique des sports suscite un fort engouement auprès des habitants, comme l'illustre l'entretien réalisé par l'auteur avec cet ancien ouvrier :

*« Alors qu'il vivait près de la frontière et qu'il regardait "à 100%" la télévision de l'ouest (si tu entras dans le salon, tu tombais soit sur ARD soit sur ZDF), l'interviewé explique un peu plus tard que les gens changeaient de chaîne pour le sport. "La RDA était excellente en sport et les commentaires géniaux" »*<sup>438</sup>.

La télévision ouest-allemande est omniprésente en RDA, notamment dans les régions proches de la frontière (la région de Dresde étant par exemple davantage « protégée » des intrusions occidentales). Pourtant le sport reste un sujet particulièrement apprécié des Allemands de l'Est. La couverture médiatique semble particulièrement soignée, alors que les très bons résultats de ce pays de 17 millions d'habitants constituent un facteur de fierté nationale très puissant.

---

<sup>433</sup> MEYEN, *Denver Clan und Neues Deutschland*, op. cit., p. 117.

<sup>434</sup> PIRNER, G. (1986), *Sportberichterstattung in der DDR*, Köln, p. 74.

<sup>435</sup> HOLZWEIBIG, *DDR-Presse unter Parteikontrolle*, op. cit., pp. 5 et 6.

<sup>436</sup> *Ibidem*, p. 7.

<sup>437</sup> Michael Meyen est Professeur en sciences des communications à la Ludwig-Maximilians-Universität de Munich.

<sup>438</sup> MEYEN, *Denver Clan und Neues Deutschland*, op. cit., p. 82.

« Même cette habitante de Leipzig, qui ne s'intéresse pourtant pas au sport, déclare vibrer et être entraînée par l'enthousiasme ambiant qui accompagne les grandes victoires sportives et ainsi avoir le sentiment d'appartenir à une communauté, à une nation »<sup>439</sup>.

Le sport était passionnant et longtemps l'un des seuls divertissements proposés dans les médias est-allemands. Comme le démontre ce témoignage, il attire dès lors de nombreuses personnes devant leur téléviseur et les incite à lire l'organe officiel du Parti, *Neues Deutschland* qui accorde une grande place aux reportages sportifs. On comprend dès lors que le SED ne pouvait se passer d'utiliser la couverture médiatique des grands événements sportifs à ses fins. Une fois encore, l'objectif n'est pas tant d'informer les gens que de les préparer au marxisme-léninisme<sup>440</sup>, objectif rendu possible par la forte audience et l'attention accordée par les lecteurs à cette rubrique. Ainsi, en 1970, le secrétaire du Comité Central pour l'agitation et la propagande envoie à tous les chefs de rédaction les recommandations suivantes : « Enthousiasmez les jeunes de notre pays pour le sport. Incitez nos meilleurs aux hautes performances et renforcez par vos reportages les valeurs humanistes du sport »<sup>441</sup>. La presse, la radio et la télévision deviennent des outils efficaces pour la diffusion des idées socialistes au sein et à l'extérieur du pays par le sport<sup>442</sup>.

Si le quotidien *Neues Deutschland* occupe déjà une position dominante dans le champ de la presse est-allemande, son influence est encore plus grande dans le cadre du journalisme sportif. Ses écrits sont fortement représentatifs de ceux des autres supports de presse qui reproduisent parfois à l'identique les articles du quotidien. Le principal journaliste sportif de *Neues Deutschland*, qui signe ses articles sous le pseudonyme de Klaus Ullrich, joue ici un rôle essentiel et permet au quotidien de s'imposer dans la sphère du journalisme sportif. Cette figure reconnue du SED, dont le véritable nom est Klaus Huhn, décide de la ligne officielle du Parti dans la presse sportive. Bien plus, c'est lui qui impose les objectifs à ses collègues des autres organes de presse, ou en d'autres termes, c'est lui qui adresse les « recommandations » aux autres journalistes. Il formule ainsi la

---

<sup>439</sup> *Ibidem*.

<sup>440</sup> SMITH, *Die Presse in der ehemaligen DDR*, op. cit.

<sup>441</sup> REINARTZ, *Die Sportpresse und ihre Lenkung*, op. cit., p. 368.

<sup>442</sup> *Ibidem*, p. 365.

position officielle du SED concernant la politique sportive peu avant les Jeux de 1972<sup>443</sup> et s'occupe de tous les articles à forte teneur politique ou idéologique publiés lors de ces Jeux. *Neues Deutschland* occupe ainsi une position fortement dominante et ses écrits reflètent directement la ligne politique adoptée par le SED.

### III.3.3.3. *Le sport comme divertissement*

L'attrait du sport pour la population est-allemande tient également à l'absence de programmes de divertissement sur les télévisions en RDA. Le titre de l'ouvrage de Michael Meyen, « *Denver Clan und Neues Deutschland* » (*Dynastie et Neues Deutschland*), illustre l'austérité du principal quotidien du pays qu'il oppose au divertissement américain. Cette opposition n'est pas anodine, elle reflète les enjeux des médias communistes et particulièrement est-allemands qui devaient faire face aux médias capitalistes. Selon Tristan Mattelart :

*« Guerre de l'information, la guerre froide a également mis les régimes de l'Est aux prises avec un ennemi d'une nature différente mais non moins redoutable : la culture de masse capitaliste. Cette culture de masse, ou, pour reprendre le concept utilisé dans son territoire de prédilection, l'entertainment, a été, par sa capacité à faire miroiter les charmes prohibés du mode de vie occidental, un agent important, quoique insoupçonné, de la compétition idéologique entre les blocs »<sup>444</sup>.*

Filtrer l'information occidentale est alors un enjeu politique fort dont le but n'est autre qu'assurer la pérennité du système communiste. Le sport agit ici en divertissement particulièrement intéressant pour les démocraties populaires : il permet de lutter contre l'*entertainment* américain et ses valeurs en attirant les lecteurs et en valorisant les valeurs communistes portées vers les succès par ses athlètes. Dans un pays aussi exposé à la concurrence idéologique des médias occidentaux que la RDA, qui, comme les autres pays communistes, diffuse une mythologie d'un « avenir radieux », le sport permet de lutter contre la mythologie du « présent radieux » exprimé par les divertissements de l'Ouest<sup>445</sup>. Par leur visibilité, les grands succès des athlètes communistes assurent une image positive aux valeurs communistes qui ont permis ces succès tout en assurant une remise en

---

<sup>443</sup> *Ibidem*, p. 384.

<sup>444</sup> MATTELART, *Le cheval de Troie audiovisuel*, *op. cit.*, pp. 5 et 6.

<sup>445</sup> *Ibidem*, p. 127.

question des systèmes occidentaux. Il permet donc une revalorisation du mode de vie socialiste par rapport au mode de vie occidental exalté par l'*entertainment*.

### III.3.4. La presse germanique

#### III.3.4.1. Généralités sur la presse germanique

La presse ouest-allemande, démantelée après la Seconde Guerre mondiale, reprend ses activités en 1949 avec l'entrée en vigueur des nouveaux principes fondamentaux en mai de la même année<sup>446</sup>. En six mois, près de 850 journaux paraissent en RFA. La liberté de la presse reste toutefois limitée par la volonté des alliés, vainqueurs de la guerre, qui s'octroient un droit de contrôle afin de s'assurer qu'elle ne porte aucun danger à la sécurité internationale.

Rapidement, chaque Land de la RFA va constituer ses propres principes fondamentaux pour la presse écrite. Aucun règlement au niveau national ne s'impose avant 1963 lorsqu'une nouvelle disposition conduit toutes les régions, à l'exception de la Bavière, à adopter des principes communs en annulant les leurs dans la période de 1964 à 1966. La République Fédérale d'Allemagne arrive ainsi à une unité relative de la presse nationale et régionale<sup>447</sup>. Le poids des quotidiens régionaux par rapport aux nationaux reste toutefois l'une des particularités essentielles de la presse ouest-allemande<sup>448</sup>. De nombreux *Heimatblätter*, souvent de bonne qualité, font ainsi concurrence aux grands nationaux<sup>449</sup>.

La presse ouest-allemande, tout comme la presse américaine, peut compter sur un lectorat fidèle et nombreux qui lui assure une prospérité que l'on ne retrouve pas en France<sup>450</sup>. De même, les quotidiens nationaux en RFA profitent, à l'image de ceux en Angleterre, mais moins que ceux aux Etats-Unis, d'un important apport

---

<sup>446</sup> ALTENDORFER, Otto (2001), *Das Mediensystem der Bundesrepublik Deutschland*, Wiesbaden, Westdeutscher Verlag, p. 37.

<sup>447</sup> ALTENDORFER, *Das Mediensystem der Bundesrepublik Deutschland*, op. cit., p. 38.

<sup>448</sup> ALBERT, Pierre ; LETEINTURIER, Christine (1999), *Les médias dans le monde. Enjeux internationaux et diversités nationales*, Paris, Ellipses, p. 89.

<sup>449</sup> JEANNENEY, *Une histoire des médias*, op. cit., p. 111.

<sup>450</sup> ALBERT ; LETEINTURIER, *Les médias dans le monde*, op. cit., p. 87.

financier de la part des annonceurs<sup>451</sup>. Au final, le marché médiatique ouest-allemand fait partie des plus prospères au monde.

Remarquons enfin que, tout comme la France avec l'*AFP*, les Etats-Unis avec l'*UPI* et l'*AP* ou la RDA avec l'*ADN* (bien que dépendante de la *Tass* soviétique), la RFA possède sa propre agence de presse internationale avec l'agence *Wolff*. Cette agence lui permet d'une part une réelle autonomie par rapport aux médias anglo-saxons ou français, elle lui assure aussi un véritable poids sur d'autres pays germaniques comme l'Autriche.

#### *III.3.4.2. Le sport dans la presse ouest-allemande*

Le poids de la presse régionale sur la presse nationale est très fort en Allemagne de l'Ouest. Cela est également le cas dans le cadre du journalisme sportif. Fortement tournés vers les résultats de leurs équipes sportives locales, les titres de la presse régionale possèdent un avantage souvent décisif sur la presse nationale qui ne traite pas ou très peu des événements régionaux<sup>452</sup>. En ce sens, les grandes compétitions internationales, qui mettent en jeu une équipe nationale et non plus une formation locale, conduisent les journalistes sportifs de la presse régionale à traiter la même information que leurs collègues de la presse nationale, créant un lieu de concurrence. Avec des moyens davantage tournés vers le monde extérieur, la presse nationale possède ici un avantage sur la presse régionale qui se base alors sur les écrits de cette première. Avec le quotidien *die Welt*, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche Zeitung* occupent dès lors, provisoirement, une position plus influente sur la presse ouest-allemande en général que lors des événements sportifs nationaux.

Le journalisme sportif en Allemagne de l'Ouest présente souvent des caractéristiques communes aux différentes formes de journalisme sportif en

---

<sup>451</sup> *Ibidem*, p. 91.

<sup>452</sup> De plus, lorsque la presse nationale traite d'événements régionaux, elle le fait le plus souvent moins bien que la presse régionale qui connaît parfaitement les acteurs et les enjeux de la compétition.

OHL, Le journalisme sportif, une production sous influence, *op. cit.*, pp. 94 et 95.

Europe et en Amérique du Nord<sup>453</sup>. Les études ouest-allemandes font ainsi état d'une recherche ininterrompue du sensationnel, de la création de stars et du développement de leur culte, d'une forte présence de discours nationalistes (ou régionalistes), de l'expression d'une idéologie particulière liée à l'exaltation de la performance optimale. La centralisation de l'attention sur les caractéristiques individuelles des sportifs pousse ainsi souvent à placer la volonté, l'ambition ou le talent avant des facteurs structurels et collectifs comme agents de la réussite sportive et sociale<sup>454</sup>. Par ailleurs, tout comme le journaliste sportif français, et à l'opposé de l'américain, le spécialiste allemand est en moyenne plus jeune et moins cultivé (ou diplômé) que ses collègues des autres rubriques. Il est également plus proche, voire plus dépendant de la matière qu'il traite<sup>455</sup>. Sa présence dans les rédactions des supports de la presse nationale s'explique, là aussi, avant tout par des raisons économiques<sup>456</sup>.

Le sport possède une image positive en Allemagne de l'Ouest. Les valeurs qui lui sont attribuées, et plus particulièrement les valeurs Olympiques, sont souvent décrites comme parties prenantes des valeurs essentielles de la société ouest-allemande<sup>457</sup>. En fait, chaque représentation du sport dépend de son implantation nationale. Les avis émis par les quotidiens des différentes nations sont liés au contexte socio-économique mais également historique de chaque pays<sup>458</sup>. Neil Blain, Raymond Boyle et Hugh O'Donnell démontrent très clairement qu'une rencontre Angleterre-Allemagne en football porte des enjeux beaucoup plus forts qu'une opposition Angleterre-Suisse. Ces enjeux sont liés à l'histoire conflictuelle qui sépare et rassemble à la fois les deux premières nations alors que ce n'est plus

---

<sup>453</sup> WHANNEL, Garry (2000), « Sport and the Media », dans Jay, COAKLEY ; Eric, DUNNING (Eds.), *Handbook of Sports Studies*, London, Sage Publications, p. 293.

BLAIN, Neil ; BOYLE, Raymond ; O'DONNELL, Hugh (1993), *Sport and National Identity in the European Media*, Leicester, Leicester University Press, p. 1.

<sup>454</sup> LOOSEN, Wiebke (1998), *Die Medienrealität des Sports. Evaluation und Analyse der Printberichterstattung*, Wiesbaden, Deutscher Universitäts-Verlag, p. 14.

<sup>455</sup> BAUMHÖVER, Karin (1992), *Olympische Werte in der Berichterstattung der Printmedien Süddeutsche Zeitung und Frankfurter Allgemeine Zeitung von 1952 bis 1988*, Frankfurt am Main, Bern, New York, Paris, Peter Lang, p. 44.

<sup>456</sup> BLAIN ; BOYLE ; O'DONNELL, *Sport and National Identity in the European Media, op. cit.*, p. 3.

<sup>457</sup> BAUMHÖVER, *Olympische Werte in der Berichterstattung der Printmedien Süddeutsche Zeitung und Frankfurter Allgemeine Zeitung von 1952 bis 1988, op. cit.*, p. 17.

<sup>458</sup> BLAIN ; BOYLE ; O'DONNELL, *Sport and National Identity in the European Media, op. cit.*, p. 5.

le cas avec la Suisse<sup>459</sup>. L'opposition sportive semble faire revivre ce passé historique avec la possibilité ou le risque de le modifier.

Pour Karin Baumhöver, la signification et la réception des valeurs Olympiques par les Allemands de l'Ouest changent en corrélation avec la modification des valeurs en RFA de 1952 à 1988. Parallèlement, les principaux journaux nationaux qu'elle a étudiés, c'est-à-dire le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche Zeitung*, accordent de nouvelles significations au sport de haut niveau et plus particulièrement aux Jeux Olympiques<sup>460</sup>. La modification des conditions de travail, qui favorisent les notions de rendement ou encore la rationalisation des méthodes de travail, semble avoir eu son pendant dans le monde sportif et modifié sa compréhension<sup>461</sup>. Et il apparaît, ce qui est particulièrement intéressant pour une analyse des discours de ces quotidiens en 1972, que cette évolution se réalise encore plus fortement entre 1968 et 1978<sup>462</sup>.

Bien que l'information sportive en Allemagne accorde beaucoup de place aux événements régionaux, il apparaît que seul 1% des événements sportifs est publié dans la presse ouest-allemande, les grandes compétitions comme les championnats du monde et les Jeux Olympiques étant les seuls à ne pas échapper à cette publication dans tous les supports de presse<sup>463</sup>. En d'autres termes, la réalité sportive pour les grands titres de la presse nationale ouest-allemande est constituée avant tout et essentiellement de ces grands événements.

---

<sup>459</sup> *Ibidem*, p. 77.

<sup>460</sup> BAUMHÖVER, *Olympische Werte in der Berichterstattung der Printmedien Süddeutsche Zeitung und Frankfurter Allgemeine Zeitung von 1952 bis 1988*, *op. cit.*, pp. 18 et 19.

<sup>461</sup> RIGAUER, Bero (1983), « Arbeit und Sport », dans SCHULKE H.J. (Hrsg.), *Kritische Stichwörter z. Sport*, München, pp. 269-277. Référence citée par BAUMHÖVER, *Olympische Werte in der Berichterstattung der Printmedien Süddeutsche Zeitung und Frankfurter Allgemeine Zeitung von 1952 bis 1988*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>462</sup> BAUMHÖVER, *Olympische Werte in der Berichterstattung der Printmedien Süddeutsche Zeitung und Frankfurter Allgemeine Zeitung von 1952 bis 1988*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>463</sup> *Ibidem*, p. 449.

## **Conclusion**

L'amateurisme est difficilement définissable. Chaque protagoniste l'aborde de manière singulière en fonction d'enjeux qui lui sont propres. Notre objet n'est pas de porter un jugement de valeur sur cette notion, mais de comparer ces manières singulières de la définir. Aucune primauté ne sera donnée à une vision sur une autre. Chacune est révélatrice d'un point de vue plus ou moins largement partagé et donc digne d'intérêt.

L'amateur, comme le non amateur, sont créés par chaque groupe qui institue et impose un regard sur eux au travers de normes<sup>464</sup>. N'est amateur que celui qui est désigné comme tel. Deux pratiques similaires peuvent ainsi être distinguées par des jugements différents. De fait, il est intéressant de relever qu'un même athlète, Karl Schranz, est considéré différemment par un même quotidien en fonction de l'évolution des événements. Il ne s'agit donc pas de s'intéresser aux caractéristiques personnelles et sociales de Schranz et des autres protagonistes mais d'analyser le processus au terme duquel leurs propos ou pratiques prennent une signification ou une autre<sup>465</sup>.

Les contextes particuliers des années soixante-dix déterminent en partie les discussions sur l'amateurisme. Ces années sont marquées par des conflits idéologiques forts qui s'insèrent dans le sport de haut niveau. Les compétitions internationales, et avec elles la règle de l'amateurisme, deviennent le lieu de luttes entre les grands blocs idéologiques avec l'arrivée des athlètes communistes au début des années 50. Chaque nation s'engage dans un « réarmement sportif » et l'objectif de surpasser les athlètes des autres systèmes politiques. Les moyens économiques investis par les Etats explosent alors que les sportifs jouent dorénavant le rôle d'ambassadeurs. Les influences sur l'amateurisme sont doubles : d'une part les athlètes profitent de nombreux avantages et s'éloignent de l'idéal olympique, d'autre part, ils doivent dissimuler leurs pratiques afin de sauvegarder leur statut d'amateur et le poids symbolique de leurs victoires.

---

<sup>464</sup> QUEIROZ ; ZIOTKOWSKI, *L'interactionnisme symbolique*, op. cit., p. 100.

<sup>465</sup> BECKER, *Outsiders*, op. cit., p. 33.



Parallèlement, la mutation des contextes économique et sociale transforme les enjeux des Jeux Olympiques, et ce d'autant plus que l'avènement de la télévision et de l'image modifie en profondeur l'impact de ces compétitions. Le sport devient un business dont profite également le CIO. Il vend ses compétitions aux chaînes de télévision. Dans ce contexte, le choix du CIO de faire appliquer sa règle d'éligibilité va à l'encontre d'intérêts divers et en pleine expansion. Ainsi, le ski alpin, qui profite dans ces années de l'explosion du marché de la neige, voit sa pratique sportive évoluer plus rapidement que ne le voudrait les dirigeants olympiques, engendrant de fait un conflit entre cette institution et la FIS. De même, les nations qui s'impliquent dans la préparation de leurs athlètes risquent de voir ses derniers disqualifiés et donc de ne pas profiter de leur succès pour leur promotion qui se fait dorénavant en direct par le biais de la retransmission télévisée des remises des médailles. Enfin, pour les manufacturiers de ski, pour qui les bons résultats sont essentiels à la promotion de leurs produits, se passer de leurs meilleurs skieurs en raison de leur professionnalisme est inconcevable.

Les supports de presse étudiés présentent tous des caractéristiques qui les distinguent. Plongé dans un contexte national particulier et parfois en total opposition, ils vivent nécessairement les événements des Jeux Olympiques de Sapporo de manière singulière. Le sport y prend une signification différente, et par conséquent l'amateurisme également. Au service de la rentabilité économique des quotidiens américains, il est au service des visées politiques des journaux est-allemands. Les presses française, autrichienne et ouest-allemande ne sont pas dénuées d'enjeux nationaux et économiques mais selon des modalités fluctuantes en fonction du titre dont il est question. Ces caractéristiques différentes des journaux qui constituent le corpus permettent de relever des intérêts divers et d'appréhender le problème de l'amateurisme de la manière la plus globale possible. Elles facilitent l'appréhension des polémiques au cœur desquelles se trouve la règle d'éligibilité du CIO.

## *Partie 2 – L’amateurisme au cœur des polémiques*

### ***I. Le conflit entre l’Est et l’Ouest***

Les Jeux Olympiques sont depuis les années 50 devenus un lieu de conquêtes idéologiques<sup>466</sup>. Les enjeux politiques liés à la guerre froide entre deux grands blocs idéologiques trouvent dans ces événements sportifs fortement médiatisés un lieu d’expression. Américains et Soviétiques notamment s’y affrontent au nom de la conquête de la suprématie mondiale sportive. Cette dernière serait alors significative de la suprématie d’un système idéologique sur l’autre<sup>467</sup>. Non seulement reflet de sa supériorité sur le modèle adverse, les victoires olympiques contribuent également à créer – que cela soit une réalité ou un mythe – cette supériorité<sup>468</sup>. L’amateurisme, qui restreint – en théorie – les possibilités d’entraînement, joue un rôle important dans cette opposition.

---

<sup>466</sup> Les enjeux politiques du sport sont cependant, dans une moindre mesure, déjà perceptibles dès les Jeux Olympiques de Stockholm en 1912. ARNAUD, Pierre ; WAHL, Alfred (présentés par)(1994), *Sport et relations internationales. Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 Septembre 1993*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l’Université de Metz, p. 5 ; voir également SPIVAK, Marcel (1984), « Prestige national et sport : cheminement d’un concept, 1890-1936 », dans *Relations internationales*, n° 38, Paris, Soliec, p. 187.

<sup>467</sup> JOO, Moon-Hyoung (1992), *Les Jeux olympiques et la détente internationale : étude comparée des Jeux olympiques de 1948 (Londres), 1972 (Munich) et 1988 (Séoul)*, Thèse de Doctorat en Histoire Moderne, Nantes, non publiée, fiches 76 et 77.

<sup>468</sup> HILL, Jeffrey (2003), « Introduction: Sport and Politics », dans *Journal of Contemporary History*, Vol. 38, Nr.3, London, Sage Publications, p. 361.

Dans ces contextes particuliers de luttes pour l'obtention de gains divers, quelle place est faite à l'amateurisme olympique ? Quel est le poids des enjeux idéologiques sur l'appréhension et l'interprétation d'un règlement qui limite, en théorie, les actions de divers groupes d'intérêts qui, justement, sont engagés dans un processus acharné, celui-ci devant les mener à la victoire ?

Placées au centre de ces oppositions idéologiques, à la fois géographiquement mais aussi du point de vue de l'intensité et l'importance des luttes, la République Démocratique Allemande et la République Fédérale d'Allemagne constituent un terrain d'analyse particulièrement intéressant.

Afin de relever l'importance que prend la règle de l'amateurisme olympique, véritable noyau de l'idéal que se veut l'Olympisme, il semble en premier lieu nécessaire de resituer les propos des différents protagonistes, et bien entendu parmi eux des quotidiens, dans le contexte politique et sportif de ces deux nations. Une fois les systèmes sportifs des deux nations décrits et leurs liens avec le politique relevés, il sera possible de comparer les discours des deux camps sur l'amateurisme tout au long des Jeux Olympiques de Sapporo. Il sera alors possible de mesurer les effets des enjeux sur ces discours. Il sera enfin intéressant d'analyser les propos du média américain le *New York Times*. L'on pourra ainsi vérifier si les Jeux Olympiques d'hiver cristallisent les mêmes enjeux pour cette nation que ceux d'été.

### **I.1. Influences des contextes politiques sur la presse**

La compréhension des discours sur l'amateurisme de la part des différents quotidiens nationaux étudiés passe par la compréhension des enjeux de la victoire sportive et olympique aux yeux des gouvernements. En effet, comme l'affirme Gunter Gebauer, la médiatisation des compétitions sportives internationales confère au nationalisme une forme sensible que les gouvernements peuvent

utiliser afin de faire oublier des choix discutables ou des situations délicates, aussi bien en politique intérieure qu'extérieure<sup>469</sup>. Les enjeux nationaux des grandes compétitions sportives sont ainsi d'importance.

### **I.1.1. La RDA**

#### *I.1.1.1. Le sport est-allemand au service de buts politiques*

L'un des exemples les plus frappants d'utilisation des compétitions internationales dans des buts politiques est celui de la République Démocratique Allemande et de son parti unique le SED (*Sozialistische Einheitspartei Deutschlands*). A l'inverse du sport « capitaliste », dont on loue souvent l'apolitisme<sup>470</sup>, le sport des pays socialistes est ouvertement politisé<sup>471</sup>. Le discours de Walter Ulbricht dans le préambule des statuts de la DTSB (*Deutscher Turn- und Sportbund – Union Sportive et Gymnique Allemande*) du 28 avril 1957 en atteste :

*« la DTSB éduque ses membres aux pensées et comportements socialistes et combat énergiquement toute forme d'idéologie bourgeoise réactionnaire, comme la "théorie" démagogique [...] de la neutralité "politique" du sport »<sup>472</sup>.*

---

<sup>469</sup> GEBAUER, Gunter (1994), « Le nouveau nationalisme sportif », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, « Les enjeux du football », Paris, Seuil, n°103, juin, pp. 104 et 105.

<sup>470</sup> HOBBERMAN, John M. (1972), « Sport and Political Ideology », dans *Journal of Sport and Social Issues*, Vol. 1, summer, Thousand Oaks, Sage Publications, p. 80.

<sup>471</sup> HOWARD, Michael (1989), « Ideology and international relations », dans *Review of International Studies*, Vol. 15, Exeter, Cambridge University Press, p. 6.

<sup>472</sup> HOLZWEIBIG, *Sport und Politik in der DDR, op. cit.*, p. 12.

Ces liens forts tracés entre la politique et le sport se retrouvent également au niveau des compétitions internationales, et notamment au niveau du Mouvement Olympique. Ainsi, bien que la règle 25 de la Charte Olympique stipule que « *les Comités Nationaux Olympiques [...] ne doivent s'associer à aucune entreprise de nature politique* »<sup>473</sup>, le CNO de la RDA est fondé et directement contrôlé par la SED<sup>474</sup>. En réalité, il n'a jamais été question de séparer le sport des objectifs idéologiques du Parti unique.

Dès le III<sup>e</sup> Congrès du SED de juillet 1950, les dirigeants affirment regretter la séparation de l'Allemagne en deux entités et déclarent se battre pour une réunification sur des bases socialistes<sup>475</sup>. Cette volonté se retrouve également dans le domaine du sport et les relations sportives entre les deux Allemagnes sont vues par Berlin Est comme « *un moyen d'influence idéologique pour préparer la réunification des deux Etats* »<sup>476</sup>. Ces objectifs sont pourtant rapidement condamnés par l'adhésion de la RFA à l'OTAN en mai 1955 et la signature des Pactes de Varsovie par la RDA peu après. L'Allemagne de l'Est tente dès lors de faire reconnaître son Etat par le biais du sport. La reconnaissance de son CNO par le CIO, l'organisation sportive la plus puissante sur le plan mondial, devient dès lors un objectif fondamental. En effet, lorsque le CIO accepte finalement le CNO de la RDA lors de sa Session de Madrid en octobre 1965, il entérine de fait la séparation des deux Allemagnes<sup>477</sup>. Parallèlement, durant ces dix années de revendications (1956 à 1964), les athlètes est-allemands participent aux Jeux Olympiques dans la même équipe que ceux de la RFA. De vives discussions opposent dès lors les dirigeants des deux pays au sujet du drapeau et de l'hymne nationaux présents lors des différentes cérémonies, et le CIO finit par imposer un drapeau unique portant les trois couleurs allemandes (noir-rouge-jaune) frappées des cinq anneaux olympiques. La neuvième symphonie de Beethoven fait, quant à elle, office d'hymne.

---

<sup>473</sup> CIO (1971), *Statuts et règles Olympiques*, op. cit., p. 19.

<sup>474</sup> CARR, Gerald A. (1980), « The Involvement of Politics in the Sporting Relationships of East and West Germany, 1945-1972 », dans *Journal of Sport History*, Vol. 7, Nr. 1 (Spring), Ohio, The North American Society for Sport History, p. 41.

<sup>475</sup> LORRAIN, *Histoire de la RDA*, op. cit., p. 89.

<sup>476</sup> SCHANTZ, Avery Brundage, op. cit., p. 97.

<sup>477</sup> RIORDAN, *Sport, politics and communism*, op. cit., p. 143.

La première équipe autonome de la RDA présente aux Jeux est celle de 1968. Pour autant, ce n'est qu'en 1972, lors des Jeux de Sapporo, qu'elle est autorisée à participer aux épreuves sous ses propres couleurs, accompagnée de son drapeau marqué du marteau, du compas et de la couronne d'épis, accompagnée également de son hymne national (*Auferstanden aus Ruinen*) qui, à eux seuls, constituent une remise en question symbolique de la RFA. Les Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo 1972 représentent dès lors un événement particulier de l'histoire sportive est-allemande : la RDA est symboliquement gagnante avant même le déroulement des épreuves. En outre, les Jeux d'été 1972 se déroulant à Munich, en RFA, les enjeux de cette année olympique sont primordiaux pour le SED qui y voit une occasion de hisser triomphalement ses couleurs sur le sol ouest-allemand, symbole, pour les dirigeants socialistes, de sa supériorité. Le Parti prend ainsi de nombreuses directives<sup>478</sup> afin de pleinement se préparer à ces différentes opportunités.

L'histoire de la RDA est ainsi marquée par une recherche ininterrompue de légitimité, interne comme externe, dont le sport constitue l'un, voire le meilleur, des atouts<sup>479</sup>. Les rites de célébrations sportifs comme les podiums, la commémoration des anciennes victoires, font appel à des souvenirs éclatants qui assurent une culture positive commune entre les Allemands de l'Est. Cela assoit de plus la légitimité du Parti en développant une fierté nationale autour du succès des sportifs est-allemands<sup>480</sup>. Parallèlement, l'athlète victorieux devient l'exemple à suivre pour les futures générations, l'allégorie du citoyen par excellence, comme le revendiquent les auteurs est-allemands Horst Schiefelbein et Manfred Seifert en 1974 :

*« le sportif doit être un citoyen complet, un modèle, fermement lié à sa patrie socialiste, ayant du caractère, vif d'esprit, à la volonté sans faille et physiquement irréprochable »*<sup>481</sup>.

---

<sup>478</sup> Voir plus particulièrement STAADT, Jochen (1994), « Die SED und die Olympischen Spiele 1972 », dans Klaus, SCHROEDER (Hrsg.), *Geschichte und Transformation des SED-Staates. Beiträge und Analysen*, Berlin, Akademie Verlag, pp. 211-232.

<sup>479</sup> MAGDALINSKI, Organised Memories, *op. cit.*, p. 145.

<sup>480</sup> *Ibidem*, p. 156.

<sup>481</sup> SCHIEFELBEIN, Horst ; SEIFERT, Manfred (1974), *Leichtathletik - Krone Olympias*, Berlin, Sportverlag, p. 35.

Il est ainsi idéologiquement « formé », conscient de sa chance de vivre dans une démocratie populaire, mais également conscient de sa dette envers l'Union Soviétique socialiste qui l'a débarrassé de son passé national-socialiste : l'ouvrage des deux historiens de la RDA débute en effet ainsi :

*« Les armes se taisent. Sur le Reichstag, hissé par un soldat soviétique, flotte le drapeau des vainqueurs sur l'inhumanité. Le fascisme a laissé derrière lui des ruines morales et matérielles d'une ampleur encore jamais atteinte »<sup>482</sup>.*

Ce passage illustre le rôle idéologique accordé au sport et à son histoire en RDA. L'éducation physique et l'éducation citoyenne et historique sont étroitement entremêlées. Le sport agit comme facteur de légitimation d'un système politique en RDA et en Europe de l'Est<sup>483</sup>. Il affirme également l'importance de la paternité soviétique sur les démocraties populaires que l'histoire officielle doit valoriser.

Mais si les résultats sportifs en Allemagne de l'Est ont assuré prestige et reconnaissance interne au Parti et au communisme, comme le confirme les récents résultats de Meyen sur l'utilisation de la presse en RDA<sup>484</sup>, ils ont également eu pour rôle de propager une image positive de la nation à l'étranger. A la tête du SED, Erich Honecker assure ainsi en 1976 que « *notre pays est respecté dans le monde grâce aux résultats de nos athlètes de haut niveau* »<sup>485</sup>. Il est vrai que les résultats des sportifs est-allemands lors des Jeux Olympiques sont tout à fait exceptionnels : la RDA remporte une médaille d'or tous les 425 000 habitants lorsque les Etats-Unis ou l'URSS font de même tous les 6 300 000 habitants !<sup>486</sup>

La politique extérieure du SED est constamment marquée par le rapport conflictuel avec le gouvernement ouest-allemand. Les objectifs assignés au sport de haut niveau n'échappent pas à cette lutte entre les deux Allemagnes<sup>487</sup>. Gerald

---

<sup>482</sup> SCHIEFELBEIN ; SEIFERT, *Leichtathletik - Krone Olympias*, op. cit., p. 5.

<sup>483</sup> PEPPARD, Victor ; RIORDAN, James (1993), *Playing Politics: Soviet Sport Diplomacy to 1992*, London, Jai Press, p. 3 (entre autres).

<sup>484</sup> MEYEN, *Denver Clan und Neues Deutschland*, op. cit.,.

<sup>485</sup> Honecker, Erich (1976), *Report of the Central Committee to the ninth Congress of the Socialist Unity Party of Germany*, Berlin, p. 133. Dans RIORDAN, *Sport, politics and communism*, op. cit., p. 138.

<sup>486</sup> RIORDAN, *Sport, politics and communism*, op. cit., p. 144.

<sup>487</sup> CARR, Gerald. A. (1980), « The Involvement of Politics in the Sporting Relationships of East and West Germany, 1945-1972 », dans *Journal of Sport History*, Vol. 7, Nr. 1 (Spring), Ohio, The North American Society for Sport History, pp. 40-51.

A. Carr relève, dans cette optique, trois buts assignés au sport<sup>488</sup>, mais qui le sont également à la presse selon Klaus Reinartz<sup>489</sup> :

*« 1. Toute impression que les gens sont des citoyens d'une Allemagne divisée plutôt que d'un Etat à part doit être vigoureusement combattue ;*

*2. La loyauté et la fidélité aux dirigeants du pays doivent, autant que possible, être développées ;*

*3. Toute attirance que l'Allemagne de l'Ouest a ou a eu aux yeux de la population est-allemande doit être continuellement combattue ».*

De fait, la RDA réalise une réécriture de l'histoire allemande. Le récent passé national-socialiste est lié à la politique capitaliste ouest-allemande, alors que toute figure positive est utilisée pour valoriser la politique socialiste de la RDA. Ce "mécanisme" fonctionne également dans le cadre sportif<sup>490</sup>. Ainsi, les discours et les actions patriotiques de Jahn, sur lesquelles le national-socialisme s'était pourtant appuyé pour atteindre ses objectifs d'unité nationale et de pureté raciale<sup>491</sup>, sont cette fois réinvestis par les dirigeants socialistes. Ceux-ci s'en rapprochent afin de légitimer la RDA comme Etat séparé de la RFA<sup>492</sup>. Battre la RFA sur le terrain sportif afin de combattre son idéologie capitaliste reste l'objectif principal de la RDA, notamment pour les Jeux Olympiques de 1972 :

*« La lutte des classes dans le sport a atteint un tel niveau qu'aucune distinction ne peut être faite avec le niveau militaire. Tout comme le soldat de la RDA qui combat son ennemi impérialiste à notre frontière, le sportif est-allemand doit voir dans le sportif ouest-allemand son opposant politique. Notre combat est si intense qu'il doit être mené avec haine contre l'Impérialisme et ses ambassadeurs sportifs de la RFA. Pour nous, cela signifie qu'il ne saurait y avoir aucun lien, aucun contact avec des personnes de la RFA ou d'autres pays capitalistes »<sup>493</sup>.*

---

<sup>488</sup> CARR, *The use of Sport in the German Democratic Republic for the Promotion of National Consciousness and International Prestige*, *op. cit.*, p. 130.

<sup>489</sup> REINARTZ, *Die Sportpresse und ihre Lenkung*, *op. cit.*, p. 365.

<sup>490</sup> CARR, *The use of Sport in the German Democratic Republic for the Promotion of National Consciousness and International Prestige*, *op. cit.*, p. 130.

<sup>491</sup> MALITZ, Bruno (1933), *Die Leibesübungen in der National-Sozialistischen Idee*, München, Verlag Fritz Eher, p. 15.

<sup>492</sup> CARR, *The use of Sport in the German Democratic Republic for the Promotion of National Consciousness and International Prestige*, *op. cit.*, p. 130.

<sup>493</sup> Westkommission beim Politbüro des ZK der SED, Westabteilung des ZK, AG 72: Sportpolitische Argumentation für die weitere Vorbereitung unserer Olympiakader auf die Olympischen Spiele 1972 in Sapporo und München; SAPMO-Barch, ZPA, Signatur: IV A2/1002/14, Bestand Westabteilung. Dans STAADT, *Die SED und die Olympischen Spiele 1972*, p. 222.



Le principal combat mené par les dirigeants est-allemands est donc dirigé contre la RFA. Tout se passe comme si l'affirmation identitaire est-allemande devait se réaliser par opposition à l'image négative de la RFA construite et imposée notamment par les médias est-allemands. La désignation d'un ennemi commun agit ici comme agent de rassemblement autour du gouvernement qui devient le garant de la sécurité nationale et du respect des plus hautes valeurs humaines, symbolisées par les victoires sportives des athlètes de la RDA sur ceux de leurs adversaires occidentaux.

Plus généralement, le sport de haut niveau assure la propagande de l'idéologie socialiste. Il doit permettre de gagner de nouvelles nations à la cause du socialisme par le gain de prestige assuré par les victoires sportives et notamment olympiques<sup>494</sup>. Ces victoires doivent ainsi traduire les avantages moraux et physiques du mode de vie des démocraties populaires. De nombreux entraîneurs soviétiques et est-allemands sont ainsi accueillis à l'étranger, et notamment en Afrique, afin d'y augmenter l'efficacité sportive et de développer le sport selon le modèle soviétique.

#### *1.1.1.2. Conséquences sur l'amateurisme*

Les sportifs de la RDA et des démocraties populaires en général profitent du contexte particulier du système socialiste pour contourner le règlement olympique lié aux conditions d'éligibilité. S'il n'existe, pour ces pays, aucune dénégation des liens entre sport et politique, les enjeux financiers du sport de haut niveau y semblent par contre inexistant<sup>495</sup>. De fait, comme le démontre John J. MacAloon<sup>496</sup>, le sport commercial est inexistant en RDA et il est impossible, pour un athlète est-allemand, de signer des contrats avec une industrie quelconque. Ces athlètes profitent pourtant de situations et d'avantages tout à fait particuliers et enviables : l'octroi d'appartements, de voitures, d'emplois fictifs salariés ou encore la possibilité de voyager à l'étranger. Si ces avantages ne sont pas

---

<sup>494</sup> RIORDAN, *Sport, politics and communism*, *op. cit.*, p. 106.

<sup>495</sup> HOWARD, *Ideology and international relations*, *op. cit.*, p. 4.

<sup>496</sup> MACALOON, John J. (1991), « Are Olympics Athletes Professionals? Cultural Categories and Social Control in U.S. Sport » dans Paul D., STAUDOHAR; James A., MANGAN, *The Business of Professional Sports*, Urbana and Chicago, University of Illinois Press, p. 267.

strictement mesurables d'un point de vue économique, ils conduisent toutefois à la critique du statut d'amateur de ces athlètes par les pays occidentaux comme l'atteste entre autres l'emploi ironique du terme « amateurs d'Etat »<sup>497</sup>. Ils reprochent en effet aux athlètes soviétiques et autres d'être des sportifs professionnels à plein temps, fictivement décrits comme étudiants, militaires ou enseignants, et profitant de cette couverture pour être payés pour leurs résultats sportifs<sup>498</sup>.

Ces discussions autour du problème d'amateurisme ne peuvent être cernées que si l'on prend en compte les enjeux des compétitions internationales pour la RDA, et tout particulièrement ceux des Jeux Olympiques. Toute l'organisation du sport s'en ressent. L'un des faits les plus marquants est le choix effectué par les dirigeants, à la suite de ceux de l'URSS, de focaliser l'essentiel des efforts économiques et humains sur les Jeux Olympiques<sup>499</sup>. Ces derniers sont en effet les événements sportifs qui drainent le plus de publicité et donc de prestige national. I.V. Prokorev, dirigeant sportif en Union Soviétique, explique ainsi :

*« En affirmant l'importance du sport lors des compétitions internationales, nous devons rappeler que, si les championnats du Monde et d'Europe sont très importants, les victoires Olympiques obtiennent une résonance politique »*<sup>500</sup>.

Dès lors, tous les efforts sont avant tout tournés vers l'obtention de médailles olympiques.

Pour se faire apparaissent dès 1952 en RDA les premières écoles du sport. Celles-ci ont pour objectif la préparation intensive des futurs athlètes de haut niveau. Elles assurent aux jeunes talents un entraînement intensif encadré par de nombreux médecins et sportifs renommés<sup>501</sup>. Au nombre de 22 dès 1958, chaque école ne concerne qu'un seul sport, tous ces derniers étant des sports olympiques.

---

<sup>497</sup> RIORDAN, Jim (1990), « Commentary: A Bright Future Shrouded in Mist Sport in Eastern Europe », dans *Journal of Sport History*, Vol. 17, No. 1, Ohio, North American Society for Sport History, p. 73.

<sup>498</sup> GLADER, *Amateurism*, *op. cit.*, p. 176.

<sup>499</sup> HOBEMAN, John M. (1990), « The Transformation of East German Sport », dans *Journal of Sport History*, Vol. 17, No. 1, Ohio, North American Society for Sport History, p. 62.

<sup>500</sup> I. V. Prokorev (1968), « Olimpiada i politika », dans *Teoriya i praktika fizicheskoi kultury*, n° 5, p. 42. Dans RIORDAN, *Sport, politics and communism*, *op. cit.*, p. 97.

<sup>501</sup> CHILDS, David (1978), « The German Democratic Republic », dans RIORDAN, James (Ed.), *Sport under Communism. The U.S.S.R., Czechoslovakia, the G.D.R., China, Cuba*, London, Hurst & Company, p. 88.

La seule exception est celle de l'école d'échecs en Union Soviétique. Des moyens extrêmement poussés, parfois décrits comme les plus importants au monde<sup>502</sup>, permettent la détection et le développement des capacités physiques des jeunes sportifs. De nombreuses études se sont penchées sur les moyens illicites utilisés en RDA, comme le dopage<sup>503</sup>, mais aussi sur des méthodes permettant à un pays de 17 millions d'habitants de concurrencer les nations les plus puissantes tout en imposant son système sportif à l'échelle mondiale<sup>504</sup>.

Le sport occupe une position importante et valorisée dans la société est-allemande et est fortement implanté dans les groupes de fonctionnaires. Avec les équipes formées par les étudiants et enseignants des écoles du sport (*Wissenschaft*), les clubs sportifs des forces de sécurité (*Dynamo*), des forces armées (*Vorwärts*), des employés municipaux (*Einheit*), des ouvriers maritimes (*Hansa*), ou encore des chemins de fer (*Lokomotive*) sont omniprésents et pèsent lourdement dans le paysage sportif<sup>505</sup>. Ils constituent autant de camouflages différents permettant une pratique professionnelle à plein temps décrite par les pays occidentaux.

Tout le problème de ce que le Comité International Olympique, mais également les nations concurrentes de la RDA et des pays de l'Est en général appelleront « l'amateur d'Etat » se situe ici. En intégrant les clubs sportifs au sein des entreprises publiques, il devient difficile de tracer une ligne entre le sportif occasionnel qui ne prend part au sport que pour son plaisir, du sportif de haut niveau qui profite de sa position au sein de ces entreprises pour s'entraîner intensivement. Une grande majorité des critiques envers le système sportif communiste tient à ces liens étroits qui ne permettent plus de distinguer le sportif

---

<sup>502</sup> OHL, *La guerre olympique*, op. cit., p. 169.

<sup>503</sup> Voir notamment SPITZER, Giselher (1998), *Doping in der DDR. Ein historischer Überblick zu einer konspirativen Praxis*, Köln, Bundesinstitut für Sportwissenschaft.

<sup>504</sup> LIOTARD, Philippe (1994), « La perception française des modèles allemands d'organisation de l'éducation physique et du sport entre 1930 et 1980. Ambiguïté et Tentation : l'exemple du troisième Reich et de la République Démocratique Allemande », dans Jean-Michel DELAPLACE ; Giselher SPITZER ; Gerhard TREUTLEIN, *Le sport et l'éducation physique en France et en Allemagne. Contribution à une approche socio-historique des relations entre les deux pays*, Actes du symposium franco-allemand d'histoire du sport et de l'éducation physique UFR STAPS, Grenoble, A.F.R.A.P.S., pp. 95-114.

<sup>505</sup> RIORDAN, *Sport, politics and communism*, op. cit., p. 68.

amateur du sportif professionnel<sup>506</sup>. En effet, pour de nombreux sportifs et entraîneurs, les écoles du sport, l'armée, les forces de sécurité leur permettent d'accéder facilement et continuellement aux installations sportives, de se préparer sans relâche, tout en profitant du statut de fonctionnaire d'Etat qui leur permet de sauvegarder leur statut d'amateur<sup>507</sup> : l'athlète qui se prépare exclusivement aux compétitions internationales, encadré par les meilleurs spécialistes, dans les murs de la police d'une grande ville, n'est pas un professionnel payé exclusivement pour s'entraîner ; il est un policier dont le salaire découle de sa fonction principale qui est, officiellement, de veiller à la sécurité de ses concitoyens.

Les enjeux, internes et externes, des prestations des athlètes est-allemands lors des Jeux Olympiques sont ainsi capitaux pour le Parti socialiste. De nombreux moyens sont déployés afin d'améliorer les conditions d'entraînement des sportifs amenés à représenter la nation à l'échelle planétaire. Les règles d'éligibilité liées à l'amateurisme freinent les possibilités de préparation des athlètes qui profitent du contexte socialiste pour contourner ces règlements. Ces derniers sont en effet incompatibles avec les visées idéologiques du SED et de l'Etat est-allemand.

### *1.1.1.3. La presse est-allemande et l'amateurisme lors des Jeux de Sapporo*

Le gouvernement est-allemand attend beaucoup du Mouvement Olympique pour asseoir la réputation de son pays qui n'est, en 1968, pas encore partout reconnu. Si les premiers rapports entretenus par ce pays et le Comité International Olympique sont marqués par l'opposition comme l'atteste le conflit entre les dirigeants est-allemands et le CIO en 1951 à Lausanne<sup>508</sup>, la politique de la RDA à l'égard du CIO s'est fortement adoucie par la suite. L'objectif étant de gagner la

---

<sup>506</sup> EDELMAN, Robert (1990), « The Professionalization of Soviet Sport : The Case of the Soccer Union », dans *Journal of Sport History*, Vol. 17, No. 1, Ohio, North American Society for Sport History, p. 45.

<sup>507</sup> RIORDAN, *Sport, politics and communism*, op. cit., p. 69.

<sup>508</sup> Le 22 mai 1951, une convention régissant les conditions d'accès des sportifs est-allemands aux Jeux Olympiques fut signée entre Kurt Edel (RDA), Avery Brundage (CIO) et Dr Karl Ritter von Halt (RFA). Celle-ci fut rapidement dénoncée par les Est-allemands. Huit mois plus tard, une délégation de la RDA, censée rencontrer Edstrøm, Président du CIO, ainsi que des dirigeants ouest-allemands afin de régler la question, boycotta tout simplement la réunion. Voir MAYER, *A travers les anneaux olympiques*, pp. 205 à 207.

reconnaissance de son pays comme autonome et légitime par l'octroi des droits de participer aux Jeux avec sa propre équipe et ses propres emblèmes, le CNO de la RDA, pour des raisons tactiques, trouve opportun de ne plus aller ouvertement contre les directives du CIO<sup>509</sup>. A l'inverse, il convient de démontrer que la RDA, et ce en correspondance avec les choix réalisés par d'autres pays communistes, comme la Bulgarie<sup>510</sup> ou la Roumanie<sup>511</sup>, constitue en réalité le plus fervent défenseur des idéaux olympiques. De nombreux ouvrages sont ainsi publiés, certains faisant l'apologie du Mouvement Olympique et de ses dirigeants<sup>512</sup>, d'autres démontrant l'application étroite des principes olympiques dans le sport est-allemand<sup>513</sup>. Ainsi, pour les Jeux de 1972, le SED vise à l'amélioration de la réputation internationale du pays par les victoires de son sport de haut-niveau<sup>514</sup>. Dès lors, avec ces victoires, les dirigeants est-allemands tentent de légitimer leurs valeurs socialistes en les liant fortement à celles, hautement et mondialement valorisées, du Mouvement Olympique<sup>515</sup>. Les statuts de leur CNO sont à ce titre exemplaires :

*« Le CNO de la RDA poursuit – dans le plus grand respect de la volonté et des activités du fondateur des Jeux Olympiques modernes, Baron Pierre de Coubertin – les objectifs suivants :*

*- propager les idées olympiques en accord avec l'esprit de Coubertin [...] »<sup>516</sup>.*

<sup>509</sup> STAADT, Die SED und die Olympischen Spiele 1972, *op. cit.*, p. 213.

<sup>510</sup> Pour un point de vue sur l'amateurisme, voir ADVISORY COMMISSION OF PHYSICAL CULTURE AND SPORT TO THE CABINET OF THE PEOPLE'S REPUBLIC OF BULGARIA (1953), « Concerning "State amateurism" », dans *News Bulletin*, December, Budapest, p. 22.

<sup>511</sup> « *Je vous demande pardon de citer l'exemple de mon propre journal bucarestois, le quotidien "Sportul". Nous offrons à nos lecteurs des articles militants, participants à l'édification d'une oeuvre sociale, éducative, hygiénique dans un sens plus large. [...] Récemment, un confrère, journaliste sportif à Bologne me disait que nous autres, roumains, nous avons le privilège d'avoir ainsi éduqués nos lecteurs, de les avoir habitués à ce type de journal. Le lecteur italien, – me disait mon confrère –, a pris l'habitude de la présence exclusive des faits sensationnels, de la prédominance écrasante de nouvelles des sports professionnels et, au contraire, l'apparition d'articles visant l'idéal Olympique, l'organisation de l'éducation physique, la promotion du sport amateur lui paraîtrait bizarre* ». Ainsi s'exprime le journaliste roumain Banciulescu dans la Revue Olympique : BANCIOLESCU, Victor (1970), « Le sport et la presse », dans *Revue Olympique*, n° 36, Septembre, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 454 et 455.

<sup>512</sup> SCHÖBEL, Heinz (1968), *The Four Dimensions of Avery Brundage*, Leipzig, Editions Leipzig, 198 p.

<sup>513</sup> EWALD, Manfred (1985), « En RDA, l'idée olympique est en bonnes mains », dans *Revue Olympique*, N° 211-212, Mai-Juin, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 306-308.

<sup>514</sup> HOLZWEIBIG, *Sport und Politik in der DDR, op. cit.*, p. 103.

<sup>515</sup> AMAR, Le sport français dans la guerre froide, *op. cit.*, p. 234.

<sup>516</sup> NATIONALE OLYMPISCHE KOMITEE DER DEUTSCHEN DEMOKRATISCHEN REPUBLIK (1967), *Statuten des Nationalen Olympischen Komitees der Deutschen Demokratischen Republik*, Berlin, p. 3.

La couverture des Jeux Olympiques de Sapporo et du débat sur l'application des règles d'éligibilité par la presse est-allemande est fortement marquée par cette volonté de légitimer et de valoriser les idéaux olympiques. Sur les 67 articles analysés parus dans *Neues Deutschland*, 38, soit 55,9 %, tracent un lien direct entre les valeurs sportives et socialistes est-allemandes et les valeurs olympiques, et plus particulièrement celles de Pierre de Coubertin et d'Avery Brundage. *Junge Welt*, pour sa part, effectue de même dans 13 des 31 articles retenus, soit dans 41,9 % d'entre eux. Dans le climat conflictuel propre au virulent débat amateurisme / professionnel, cet attachement de la presse est-allemande aux idéaux olympiques et à ses dirigeants est tout à fait singulier. Aucun des 98 articles ainsi étudiés ne réalise de critique, même voilée, de la position du CIO sur ce thème de l'amateurisme. L'enjeu des victoires olympiques étant d'importance pour le SED, une critique du Mouvement, par l'intermédiaire de ses valeurs, serait particulièrement mal venue, notamment lorsque la RDA profite du capital symbolique des valeurs olympiques pour augmenter celui des siennes, socialistes.

Paradoxalement, s'il est vrai que l'amateurisme n'est jamais décrié, tout comme ne le sont jamais ses plus fervents défenseurs, dont le plus influent est sans conteste Avery Brundage, Président du CIO, cet amateurisme n'est que rarement valorisé. Tout au long de la période que nous avons analysé, *Neues Deutschland* ne se place en effet que deux fois du côté de cet idéal lorsqu'une critique du professionnalisme, présentée comme une dérive du capitalisme par les journalistes est-allemands, revient à 13 reprises (19,4 %). En réalité, le débat sur l'amateurisme constitue davantage l'occasion, pour les quotidiens de la RDA, de stigmatiser la position des pays capitalistes et très particulièrement celle de la RFA. 34 (50,7 %) des articles de *Neues Deutschland* s'attachent ainsi à donner une image fortement négative de la RFA lorsque *Junge Welt* fait de même dans 16 (51,6 %) de ses articles, dont certains ne sont qu'une copie de ceux de son grand frère. L'Allemagne de l'Ouest devient, dans cette représentation schématique et stéréotypée, l'antithèse de l'Allemagne de l'Est. Lorsque ces derniers se réalisent, en accord parfait avec les idéaux olympiques, dans la victoire, les premiers

n'atteignent cette victoire que par la machination, l'hypocrisie et la provocation<sup>517</sup>.

Les débats sur l'amateurisme olympique, engendré entre autres par l'exclusion de Karl Schranz à Sapporo, sont intégrés, par les deux quotidiens, dans une critique de la RFA et une valorisation du système socialiste, fortement lié à la cause olympique. Aucune discussion de fond n'est réalisée sur cet amateurisme, la position du CIO étant la seule et unique acceptable pour les quotidiens. L'amateurisme devient ici, au même titre que n'importe quel sujet d'ailleurs<sup>518</sup>, une arme au service des journalistes sportifs est-allemands, une preuve supplémentaire de la supériorité de la RDA sur son voisin et ennemi Ouest-allemand.

## **I.1.2. La RFA**

### *I.1.2.1. La réponse ouest-allemande à la menace est-allemande*

Les médias est- et ouest-allemands se répondent et touchent des populations voisines, même si la présence ouest-allemande en RDA semble peser davantage qu'inversement<sup>519</sup>. Les principales chaînes de télévision, les radios, la diffusion illégale de certains quotidiens, sont autant de moyens proposés aux Allemands de l'Est de consulter les médias issus de RFA<sup>520</sup>.

La RDA, avec l'organisation des Jeux Olympiques d'été de 1972 à Munich, lance une campagne de dénigrement appuyée par de nombreux pays communistes<sup>521</sup>. Pour l'Allemagne socialiste, la visibilité médiatique accordée à cet événement international doit permettre de faire la lumière sur un système que ses dirigeants

---

<sup>517</sup> L'article suivant est représentatif de l'image de la RFA véhiculée par la RDA : Non signé (2 février 1972), « NOK der BRD verstieß gegen Olympiaregel », *Neues Deutschland*, p. 5.

<sup>518</sup> Le dopage par exemple. Voir par exemple : Klaus Ullrich (11 février 1972), « Schloder war gedopt », *Neues Deutschland*, p. 5 ; Non signé (11 février 1972), « BRD-Spieler schluckte die schnelle Medizin », *Junge Welt*, p. 7

<sup>519</sup> Voir MATTELART, *Le cheval de Troie audiovisuel, op. cit.*, p. 158.

<sup>520</sup> Voir MEYEN, *Denver Clan und Neues Deutschland, op. cit.*.

<sup>521</sup> STAADT, *Die SED und die Olympischen Spiele 1972, op. cit.*, p. 213.

jugent profondément inégal et corrompu. De telles pressions politiques dans le domaine sportif où les athlètes de la RFA doivent également subir la domination est-allemande dans les grandes compétitions ont amené la RFA à réviser son système sportif. En réalité, aucun autre facteur n'a autant influencé le sport ouest-allemand que la concurrence est-allemande<sup>522</sup>. Ainsi naît le *Bundesinstitut für Sportwissenschaft* de Cologne en 1970, structure de recherches en sport mise en place pour répondre aux défis des Jeux de Munich<sup>523</sup>. Si la RDA recherche la reconnaissance internationale de son pays par le sport, la RFA a longtemps poursuivi d'autres buts : lutter contre cette reconnaissance de la RDA et se proclamer représentative des deux Allemagnes<sup>524</sup>. Les excellents résultats de la RDA lors des compétitions internationales ont toutefois fortement joué en faveur des Allemands de l'Est. Or, la RFA utilise également le sport comme facteur de fierté nationale et comme moyen de réhabilitation internationale après la Seconde Guerre mondiale. Elle tente également de se démarquer de son passé national-socialiste que lui rappelle sans discontinuité l'Etat est-allemand, notamment par ses victoires lors des Jeux Olympiques ou lors de la Coupe du Monde de football en 1954, à ce titre intitulé le « miracle de Berne »<sup>525</sup>. La victoire modifie en effet une réputation, une identité, un honneur national<sup>526</sup>. Il s'agit ainsi de se démarquer sans restriction du modèle sportif est-allemand décrit en 1960, dans un rapport officiel du gouvernement fédéral, comme :

*« une structure de commando centralisée au niveau de l'Etat et soumise aux objectifs fixés par le pouvoir central ; un surinvestissement en faveur du sport d'élite tant au niveau structurel et financier qu'au niveau du personnel d'encadrement ; un désir constant d'utiliser les succès sportifs à des fins politiques en vue de la reconnaissance de la RDA »<sup>527</sup>.*

<sup>522</sup> CARR, *The use of Sport in the German Democratic Republic for the Promotion of National Consciousness and International Prestige*, *op. cit.*, p. 123.

<sup>523</sup> LANFRANCHI, *Entre initiative privée et question nationale. Genèse et évolution des politiques sportives en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie)*, *op. cit.*, p. 43.

<sup>524</sup> CARR, *The use of Sport in the German Democratic Republic for the Promotion of National Consciousness and International Prestige*, *op. cit.*, p. 125.

<sup>525</sup> GEHRMANN, *Le sport comme moyen de réhabilitation nationale au début de la République Fédérale d'Allemagne*, *op. cit.*, p. 231.

<sup>526</sup> ARNAUD, Pierre (1998), « Le sport, vecteur des représentations nationales des Etats européens », dans ARNAUD, Pierre ; RIORDAN, James (1998), *Sport et relations internationales (1900-1941)*, Paris, L'Harmattan, p. 18.

<sup>527</sup> Bundesminister des Innern, *Siebter Sportbericht der Bundesregierung*, Bonn, 1991, p. 14. Cité dans LANFRANCHI, *Entre initiative privée et question nationale. Genèse et évolution des politiques sportives en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie)*, *op. cit.*, p. 42.



La citation exprime un manque de mesure de la part des Allemands de l'Est qui semblent détourner le sport de son objectif premier : la confrontation pacifique d'athlètes de tout pays. La compétition sportive est assujettie aux besoins politiques du gouvernement socialiste et ressemble davantage à une organisation militaire. L'opposition au modèle venu de la RDA, à ses méthodes, à son idéologie, à sa propagande, est donc au centre des enjeux pour le sport de compétition en RFA et l'amateurisme joue un rôle central dans ce conflit. Dès 1960, marqué par la déroute des sportifs ouest-allemands face aux athlètes venus de l'Est, Willy Daume, président de la *Deutscher Sportbund* (DSB), regrette l'explosion des performances engendrées par les résultats des athlètes des « dictatures de l'Est »<sup>528</sup>. Il rappelle conjointement qu'il n'existe pas de « *plus purs amateurs que nos lutteurs, nos rameurs, nos nageurs, nos athlètes, nos escrimeurs* »<sup>529</sup>. L'amateurisme est, et restera jusqu'en 1972, un sujet de controverse entre les athlètes des deux blocs idéologiques.

Les deux quotidiens, le *Franfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche Zeitung*, laissent ainsi une grande place à la description du déroulement des Jeux pour l'équipe de la RDA. Les thèmes abordés sont multiples et touchent au problème de l'amateurisme, mais également au comportement des athlètes est-allemands, à leurs excellents résultats, mais surtout et avant tout aux articles publiés dans les journaux est-allemands. De nombreux articles sur la RFA publiés dans *Neues Deutschland* sont commentés dans les deux quotidiens ouest-allemands. L'ironie et la dérision sont au centre de leurs commentaires, la presse agissant tel un grand frère corrigeant la démesure de son cadet. Le journaliste Willi Knecht, également connu pour ses publications historiques et engagées sur l'histoire sportive de la RDA<sup>530</sup>, publie ainsi plusieurs articles sur les dérives du sport est-allemand dans le *Franfurter Allgemeine Zeitung* durant les Jeux de Sapporo. Son thème préféré

---

<sup>528</sup> DEUTSCHER SPORTBUND, *Willi Daume, op. cit.*, p. 123.

<sup>529</sup> *Ibidem*, p. 124.

<sup>530</sup> Voir par exemple KNECHT, Willi (1969), « Die Basis der Sozialistischen Körperkultur », dans *Deutschland Nature*, n° 3, Köln, Verlag Wissenschaft und Politik; ou encore KNECHT, Willi Ph. (1980), *Wege nach Olympia. Entwicklungen des Sports in Deutschland*, Dortmund, Verlag Busche Dortmund, 72 p.

concerne le « détournement » politique des grands événements sportifs au profit des intérêts du SED<sup>531</sup>.

Cependant, contrairement au *Neues Deutschland* et au *Junge Welt*, focalisés sur la RFA, les discours des journalistes sportifs ouest-allemands n'intègrent pas une critique de la RDA dans la majorité de leurs articles. Celle-ci est directe et séparée des autres sujets de débat. Ainsi, les discussions sur l'amateurisme sont le plus souvent déconnectées de tout conflit entre les deux Allemagnes. Au contraire, les skieurs alpins autrichiens et français constituent les cibles privilégiées du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et du *Süddeutsche Zeitung*<sup>532</sup>. Parallèlement, alors que la RDA se veut résolument tournée vers la défense des idéaux olympiques et des membres du CIO, les quotidiens de la RFA critiquent tout à la fois l'amateurisme du CIO, décrit comme trop strict<sup>533</sup>, le professionnalisme des athlètes des autres nations, vu comme excessif, et le marketing des entreprises liées au marché du ski, jugé agressif. Les Français et les Autrichiens, puis essentiellement ces derniers et Karl Schranz une fois son exclusion prononcée, sont fortement dépréciés, leurs systèmes de préparation et leurs liens privilégiés tissés avec les manufacturiers de ski leur étant particulièrement reprochés. Il est enfin intéressant de noter, notamment dans le *FAZ*, que de très nombreux articles décortiquent et analysent la position et les propos d'Avery Brundage. Or, les discours des deux quotidiens, plutôt critiques début janvier, sont davantage positifs pour le Président du CIO fin février. Les journalistes semblent partagés entre la volonté de défendre les Jeux de Munich que les propos de Brundage sur les sportifs professionnels menacent<sup>534</sup>, et une nécessité de ne pas trop

---

<sup>531</sup> KNECHT, *Wege nach Olympia*, op. cit., p. 7.

<sup>532</sup> Voir par exemple : Wolfgang Weingärtner (1<sup>er</sup> février 1972), « Der Löwe vom Alberg hatte zu laut gebrüllt », *Süddeutsche Zeitung*, p. 3.

<sup>533</sup> A.P. (13 janvier 1972), « Werden über 30 Skiläufer in Sapporo ausgeschlossen? », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 11.

<sup>534</sup> Voir par exemple : *sid* (18 janvier 1972), « Olympiasperre für USA-Leichtathleten? », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 10 ; *dpa* (26 février 1972), « Zulassungskommission des IOC arbeitet mit Blick auf München », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 13.

ouvertement critiquer le Président de l'Institution qui leur a accordé l'organisation d'un événement de portée mondiale<sup>535</sup>.

## I.2. Des étudiants boursiers américains aux amateurs d'Etat

L'arrivée des athlètes de l'Union Soviétique dans les compétitions olympiques en 1951 associée à l'écllosion de la télévision lors de la décennie suivante ont fortement modifié la visibilité et la signification des Jeux Olympiques. En effet, comme l'exprime Garry Whannel, « *le sport, dans l'âge de la télévision, est devenu un jeu entièrement nouveau* »<sup>536</sup>. Le sport devient de fait, par ses classements et ses hiérarchies, un indicateur du prestige des pays et des systèmes politiques<sup>537</sup>, et ce d'autant plus que le résultat apparaît comme "naturel", authentique et non aliéné<sup>538</sup>. En effet, présenté dans des espaces démarqués, temporellement séparé à la télévision et à la radio, physiquement et visuellement isolé dans la presse, le sport véhicule l'image d'une activité qui exclut tout enjeu et toute influence autre que sportive<sup>539</sup>. Son résultat ne semble donc découler que de cette logique sportive. Or, de forts liens sont créés entre les succès d'un sportif ou d'une équipe d'une nation et l'efficacité du système politique de cette

---

<sup>535</sup> Voir par exemple cet article qui fait de Brundage un personnage sympathique, bon vivant, aux dépends des Autrichiens, tournés vers la défense de leurs intérêts et refermés sur eux-mêmes : *sid* (5 février 1972), « Brundage, Sprotten und ein Wiener Schnitzel », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 18.

<sup>536</sup> WHANNEL, *Sport and the Media*, *op. cit.*, p. 291.

<sup>537</sup> KRAWCZYK, Barbara (1977), « The Social Origin and Ambivalent Character of the Ideology of Amateur Sport », dans *International Review of Sport Sociology*, 1977, Vol. 3 (12), Warsaw, Krakowskie Przedmieście, p. 36.

<sup>538</sup> CLARKE, Alan ; CLARKE, John (1982), « 'Highlights and Action Replays' – Ideology, Sport and the Media », dans Jennifer Hargreaves (ed.), *Sport, Culture and Ideology*, London, Boston, Melbourne and Henley, Routledge & Kegan Paul, p. 63.

<sup>539</sup> *Ibidem*, p. 69.

nation<sup>540</sup>. Ces liens sont d'autant plus forts que les dirigeants politiques et sportifs eux-mêmes les revendiquent, à l'image du vice-président des Etats-Unis Hubert H. Humphrey qui rappelle en 1966 dans le *New York Times* l'importance de battre l'Union Soviétique lors des grandes compétitions sportives internationales<sup>541</sup>. Dans le même document, il demande aux grandes industries américaines de venir en aide aux athlètes américains afin de leur accorder les meilleures conditions de préparation possibles pour les grandes manifestations sportives tout en leur préservant leurs privilèges d'employés<sup>542</sup>. Cet exemple, pris parmi d'autres, illustre à la fois les enjeux des Jeux Olympiques, mais également et avant tout les libertés prises par les différentes nations avec la règle de l'amateurisme.

En effet, il apparaît que chaque nation laisse place à une forme qui lui est particulière d'aide à la préparation sportive de haut niveau. Pourtant, chacune de ces nations tentent également de présenter son propre système comme le plus adéquat, le plus proche du règlement olympique et de l'éthique sportive. Les discours des différents quotidiens sur l'amateurisme lors des Jeux Olympiques de Sapporo composent nécessairement avec ce double objectif.

### **I.2.1. Le système sportif américain**

Le sport américain est essentiellement professionnel, et ce dès le XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>543</sup>. Selon Paul E. Ohl, les Etats-Unis sont « *la terre de prédilection du sport professionnel dont l'emprise sur les ressources athlétiques du pays est totale* »<sup>544</sup>. Tous les athlètes olympiques seraient ainsi touchés par le professionnalisme. Pourtant, il apparaît que le sport olympique américain soit avant tout lié au sport universitaire. Au centre de ce sport se trouve le système de bourses. De nombreux pays reprochent ainsi aux athlètes universitaires américains d'obtenir des bourses

---

<sup>540</sup> KRAWCZYK, *The Social Origin and Ambivalent Character of the Ideology of Amateur Sport*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>541</sup> Humphrey H. (23 mai 1966), « US Weights Plan to Surpass Soviets in Sports », *New York Times*, p. 1. Dans KRAWCZYK, *The Social Origin and Ambivalent Character of the Ideology of Amateur Sport*, p. 36.

<sup>542</sup> Humphrey H. (23 mai 1966), « US Weights Plan to Surpass Soviets in Sports », *New York Times*, p. 1. Dans KRAWCZYK, *The Social Origin and Ambivalent Character of the Ideology of Amateur Sport*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>543</sup> ATHERTON, *Sport et culture aux Etats-Unis*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>544</sup> OHL, *La guerre olympique*, *op. cit.*, p. 171.

non pas sur des critères universitaires justement mais sur des critères athlétiques. Olaf Schilling<sup>545</sup> explique ainsi qu'en tant que champ de lutte entre les universités américaines, le sport crée les conditions d'un professionnalisme dissimulé. Non seulement les sportifs reçoivent des bourses officielles, mais de nombreux privilèges leur sont accordés afin de les attirer : petits studios, livres de cours gratuits, pensions alimentaires, cours particuliers, argent pour dépenses scolaires, le tout sur la durée des études<sup>546</sup>. Il rappelle enfin que les résultats sportifs universitaires facilitent fortement la recherche d'un emploi à la fin des études<sup>547</sup>, à condition que ces athlètes ne soient pas passés professionnels<sup>548</sup>. L'octroi de tous ces avantages ne font donc pas, aux yeux des Américains, des étudiants boursiers des athlètes professionnels. D'autres nations ne partagent pas ce point de vue.

Ainsi, les conditions socio-économiques de la vie aux Etats-Unis, le fonctionnement de la libre entreprise qui favorise le sponsoring sportif, l'implication forte des grands médias qui voient dans le sport une source importante de revenue<sup>549</sup>, façonnent l'environnement du sportif américain<sup>550</sup>. Si les Jeux Olympiques constituent une part significative du sport aux Etats-Unis, celui-ci est avant tout dominé par le sport professionnel dont l'importance dépasse fortement celle des Jeux pour les Américains. L'amateurisme ne revêt par conséquent aucune importance particulière dans ce pays.

### **I.2.2. Le système est-allemand**

Bien qu'il semble évident qu'il n'existe pas de modèle unique de sport socialiste ou capitaliste et qu'il serait inadapté de présenter le modèle est-allemand comme représentatif du sport socialiste<sup>551</sup>, de fortes similitudes transparaissent entre ce sport et celui de son allié soviétique à qui il a emprunté son fonctionnement.

---

<sup>545</sup> SCHILLING, Olaf Von (1971), « Das Hochschulsportsystem der USA », dans Collectif, *Amateur '72*, Mainz, Hase & Koehler Verlag, pp. 99-114.

<sup>546</sup> SCHILLING, Das Hochschulsportsystem der USA, *op. cit.*, p. 108.

<sup>547</sup> *Ibidem*, p. 106.

<sup>548</sup> OHL, *La guerre olympique*, *op. cit.*, p. 176.

<sup>549</sup> BERTRAND, Sports et médias aux Etats-Unis, *op. cit.*, p. 214.

<sup>550</sup> OHL, *La guerre olympique*, *op. cit.*, p. 177.

<sup>551</sup> RIORDAN, James (1993), « Sport in Capitalist and Socialist Countries: A Western Perspective », dans Eric G., DUNNING ; Joseph A., MAGUIRE ; Robert E., PEARTON (editors), *The Sports Process. A Comparative and Developmental Approach*, Leeds, Human Kinetics Publishers, p. 245.

Ainsi, le système sportif de la RDA, tout comme celui de l'Union Soviétique, se démarque des modèles capitalistes sur le point de l'amateurisme en ce sens que le premier ne sépare pas les secteurs privés des secteurs publics comme le font les seconds<sup>552</sup>. Selon les dirigeants des pays communistes, le sport professionnel ne serait ainsi pas possible dans la société est-allemande puisque le sponsoring sportif et les contrats de sportifs avec des entreprises privées sont impossibles.

Mais ce point de vue développé par Ousterhoudt semble négliger le fait que le secteur privé ne possède pas de monopole en ce qui concerne la professionnalisation de l'athlète. D'autres facteurs interviennent et, bien que non mesurables d'un point de vue économique, attestent eux aussi de privilèges accordés aux sportifs socialistes. Ces derniers, qui profitent entre autres de la mise à disposition d'appartements, de voitures, ne sont dès lors plus des amateurs. Ils profitent de plus d'emplois fictifs auprès de services publics qui leur permettent en réalité de s'entraîner à plein temps, facteur suffisant aux yeux de la Charte Olympique à les classer professionnels. Si l'intégration des clubs sportifs au sein des entreprises publiques permet de camoufler la réalité des pratiques, elle n'en transforme cependant pas la teneur. Le système sportif de haut niveau socialiste, qui possède ses propres règles et structures, qui est tourné vers le rendement maximal<sup>553</sup>, ne correspond pas à l'idéal de l'amateurisme défendu par la Charte Olympique en 1972.

### **I.2.3. Le système ouest-allemand**

En République Fédérale d'Allemagne, la responsabilité du sport s'exerce à trois niveaux : celui du gouvernement fédéral, celui des Länder et celui des municipalités. Pour le sport de haut niveau, c'est avant tout le niveau fédéral qui compte, celui-ci s'occupant des compétitions nationales et internationales.

---

<sup>552</sup> OUSTERHOUDT, R.G. (1981), « Capitalist and Socialist Interpretations of Modern Amateurism : An Essay on the Fundamental Difference », dans Jeffrey, SEGRAVE ; Donald, CHU (Eds.), *Olympism*, Champaign, Ill., Human Kinetics Publishers, p. 42.

<sup>553</sup> KRÜGER, Arnd (1979), « Rezensionen : James Riordan (Ed.) „Sport under Communism“ », dans *Stadion*, t. 18, n° 2, Sankt Augustin, Academia Verlag, p. 156.

Pays alpin, tout comme l'Autriche et la France, le ski n'y occupe toutefois pas la même place et la même importance que dans ces pays. S'il profite, au même titre que d'autres sports, d'aides étatiques, il n'attire pas autant que ses homologues autrichiens et français l'attention des dirigeants politiques de la RFA.

Se présentant souvent comme de « purs amateurs »<sup>554</sup>, les athlètes de l'Allemagne de l'Ouest profitent pourtant d'aides importantes et diverses<sup>555</sup>. Le sport d'élite en RFA profite lui aussi d'une prise en charge par l'Etat aux alentours des années cinquante, le miracle économique devant lier le sport à l'idée d'un nouveau bien être<sup>556</sup> symbolisé par les bons résultats des Jeux d'Helsinki en 1952 et surtout le « miracle de Berne » (*das Wunder von Bern*), équivalent sportif du redressement économique de la nation (*das Wirtschaftswunder*), voit la RFA remporter la Coupe du monde de football 1954<sup>557</sup>. Dès 1960, la confrontation avec la RDA conforte considérablement l'implication de l'Etat dans le sport de haut niveau<sup>558</sup>. Le 26 mai 1967, la *Stiftung Deutsche Sporthilfe* (Fondation de l'Aide au sport allemand) est créée sous l'initiative de Josef Neckermann<sup>559</sup> dans l'objectif caché mais réel de réduire les inégalités entre les deux Allemagnes sur le plan de la préparation des athlètes de haut niveau<sup>560</sup>. Deux ans plus tard est créé, dans l'optique des Jeux Olympiques de Munich en 1972 et de la Coupe du monde de football organisée par la RFA en 1974 un Comité fédéral de promotion du sport

---

<sup>554</sup> DEUTSCHER SPORTBUND, *Willi Daume, op. cit.*, p. 124.

<sup>555</sup> OHL, *La guerre olympique, op. cit.*, pp. 109 et 110.

<sup>556</sup> LANFRANCHI, *Entre initiative privée et question nationale. Genèse et évolution des politiques sportives en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie), op. cit.*, p. 41.

<sup>557</sup> GEBAUER, Gunter (2006), « Der deutsche Fußball und seine Helden. Fußball als Ort der Erinnerung », discours non publié, [http://www.wm2006.nrw.de/static/pdf/rede\\_gebauer.pdf](http://www.wm2006.nrw.de/static/pdf/rede_gebauer.pdf), pp. 1 et 2 ; GEHRMANN, *Le sport comme moyen de réhabilitation nationale au début de la République Fédérale d'Allemagne. Les Jeux Olympiques de 1952 et la Coupe du Monde de football de 1954, op. cit.*, p. 242.

<sup>558</sup> LANFRANCHI, *Entre initiative privée et question nationale. Genèse et évolution des politiques sportives en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie), op. cit.*, p. 42.

<sup>559</sup> Josef Neckermann (1912-1992) a obtenu deux médailles d'or olympiques pour la RFA en équitation (dressage) en 1964 et 1968. Il fut également champion du monde de la discipline en 1966.

<sup>560</sup> « Le 26 mai de cette année à été créée à Berlin la Fondation d'Aide au sport allemand (*Stiftung Deutsche Sporthilfe*). *Willi Daume a encore une fois assuré que cette création ne vise pas à la création d'amateurs "Stiftung" qui répondraient aux amateurs d'Etat de l'Est ou encore à la caractéristique française* ». Dans DEUTSCHE OLYMPISCHE GESELLSCHAFT (1967), *Olympisches Feuer*, Hannover, Allgemeine Verlags- und Informationsgesellschaft, 6, p. 4. AMOL (dossier « République Fédérale d'Allemagne – publications 1961-1988 »).

de haute compétition<sup>561</sup>. Enfin, rappelons qu'en 1970 est créé dans le même but à Cologne une structure centrale de recherche appliquée au sport, le *Bundesinstitut für Sportwissenschaft*<sup>562</sup>.

Le sport de haut niveau profite ainsi pleinement de l'implication de l'Etat fédéral allemand, notamment à l'entrée des années soixante-dix. Le système mis en place au plus haut niveau est en partie influencé par le modèle est-allemand comme l'illustre entre autre l'existence de programmes de détection de jeunes talents depuis la fin des années cinquante dont s'occupe, parmi d'autres buts, la *Deutsche Olympische Gesellschaft* (DOG, Société olympique allemande). Les nombreuses aides ainsi obtenues permettent un encadrement conséquent des sportifs de haut niveau ouest-allemands. Additionnées aux aides provenant d'entreprises privées, elles assurent aux athlètes une aisance financière et des conditions de pratique qui dépassent, elles aussi, les limites imposées par le règlement de l'amateurisme olympique tel qu'appliqué dans les années soixante-dix. De plus, la "légalité" de certaines institutions, et plus particulièrement celle de la *Stiftung Deutsche Sporthilfe* est remise en question par les dirigeants est-allemands – ce qui ne saurait étonner –, mais également par les dirigeants olympiques<sup>563</sup>. Le problème de l'amateurisme est donc également intégré au sport ouest-allemand qui contourne lui aussi, à sa manière, le règlement olympique.

#### **I.2.4. Conclusion**

En dépit des propos des différents dirigeants sportifs, les athlètes se conforment rarement aux règlements olympiques liés à l'amateurisme. L'intégration du conflit idéologique entre les grandes puissances au sein des instances sportives et plus particulièrement au sein du Mouvement Olympique en 1951, additionné à l'explosion des moyens de communication et de télévision qui renforcent la visibilité des ces compétitions (dès les années cinquante aux Etats-Unis, un peu

---

<sup>561</sup> OHL, *La guerre olympique*, p. 110.

<sup>562</sup> LANFRANCHI, Entre initiative privée et question nationale. Genèse et évolution des politiques sportives en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie), *op. cit.*, p. 43.

<sup>563</sup> Voir la correspondance entre le Dr. Heinz Schöbel (RDA) et Artur Takac de la Commission d'éligibilité du CIO (30 juin et 14 juillet 1972). AMOL (dossier « Commission d'Admission : 1972 »).



plus tard en RFA et RDA), sont deux des facteurs les plus évidents qui expliquent la forte augmentation de l'importance des compétitions sportives internationales. Ce contexte modifie fortement le rapport des Etats au sport de haut niveau. La formation de l'élite sportive des différentes nations est désormais prise en charge, à des degrés différents, par les gouvernements. Des différences fortes subsistent toutefois : si en RDA le SED dirige fermement le sport est-allemand, des initiatives privées viennent en aide au financement public du sport de haut niveau en RFA, alors que ces initiatives privées restent fortement majoritaires aux Etats-Unis où l'implication de l'Etat ne prendra une véritable dimension qu'après les Jeux de Sapporo et de Munich.

L'essentiel reste toutefois, dans le cadre d'un débat amateurisme / professionnalisme, que le rapport des athlètes de toutes les nations de haut plan à l'amateurisme se voit fermement modifier par ces changements. Il apparaît en conséquence que si des différences sur le fond subsistent, elles sont moins importantes que celles touchant leur forme : en d'autres termes, si tous les athlètes se tournent à des degrés différents vers une pratique non amateur, ce sont avant tout les manières de s'éloigner de l'idéal du sportif amateur qui divergent que leurs conséquences sur la règle olympique. Ainsi, comme l'illustre le débat propre aux Jeux de Sapporo 1972, les différents protagonistes tentent de légitimer leur manière tout en discréditant celle des autres.

### **I.3. Le conflit RDA/RFA révélateur des conflits Est/Ouest**

Particulièrement importants pour la RDA, les Jeux Olympiques de 1972 – les premiers pour lesquels la RDA disposera de son véritable drapeau et de son hymne national – sont aussi l'occasion d'une lutte idéologique entre les deux Allemagnes. L'amateurisme et son application prennent ici une autre dimension : ils permettent de discréditer les résultats adverses et de valoriser les siens.

Le conflit entre la République Démocratique Allemande et la République Fédérale d'Allemagne est également intéressant dans le sens où il agit comme révélateur des conflits entre les deux blocs idéologiques. Bien entendu, l'opposition entre les deux Allemagnes cristallise des enjeux propres non transférables au conflit entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, mais les regards portés par les différents protagonistes sur les athlètes et dirigeants adverses font ressortir des représentations caricaturales de ces derniers transférables cette fois-ci à un cadre plus général des oppositions.

Lors des Jeux de Sapporo, les discours des quotidiens est-allemands et ouest-allemands se différencient de ceux des quotidiens français, autrichiens et américains. Le nombre d'articles s'intéressant au comportement des représentants des autres nations y est en effet bien plus important. Si la moyenne de ce type de

discours est de 11,3 %<sup>564</sup> dans l'ensemble des quotidiens, elle n'atteint que 2,9 % si l'on retire les quotidiens des deux Allemagnes du calcul, alors qu'elle est de 15,8 % pour les journaux de RFA (14,4 % pour le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et 17,2 % pour le *Süddeutsche Zeitung*) et de 31,6 % pour ceux de RDA (32,3 % pour le *Junge Welt* et 31,3 % pour le *Neues Deutschland*). La description et la comparaison de ce qui se passe ailleurs sont donc bien plus importantes dans les quotidiens de ces deux nations.

Si les très nombreux articles des journaux de la RDA sur ce thème se focalisent avant tout sur la République Fédérale d'Allemagne (et parfois sur les Etats-Unis), ceux de la presse en RFA partagent leurs remarques entre certes la République Démocratique Allemande, mais également l'Autriche, la France et même les Etats-Unis dont les systèmes de préparation sont décriés. L'on se rend ainsi compte que si le conflit RDA / RFA est structurant et premier dans les discours du *Junge Welt* et du *Neues Deutschland*, il ne constitue qu'un thème parmi d'autres pour le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche Zeitung*.

### **I.3.1. La RDA : une existence par opposition**

Le sport pour le socialisme n'est pas l'objet politiquement neutre que la pensée occidentale s'accorde en général à décrire<sup>565</sup>. Bien plus, il est utilisé à des fins politiques très précises. Ainsi, dans le cadre du journalisme sportif, le journaliste est-allemand est considéré comme un « *fonctionnaire de la classe laborieuse* »<sup>566</sup> par le SED. Son but est de mener la lutte idéologique socialiste avec les moyens du journalisme. Rappelons les trois visées poursuivies par ce journalisme, visées relevées à la fois par Klaus Reinartz<sup>567</sup> et par Gerald A. Carr<sup>568</sup> :

- il s'agit d'insister sur le fait que la RDA n'est pas une simple partie de l'Allemagne mais une nation à part entière ;

---

<sup>564</sup> Voir le document 16 page 365.

<sup>565</sup> DEFANCE, Jacques (2000), « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », dans Politix, *Sport et politique*, volume 13, n°50/2000, Paris, Hermes Science Publication, pp. 13-28.

<sup>566</sup> HOLZWEIBIG, *DDR-Presse unter Parteikontrolle*, op. cit., p. 6.

<sup>567</sup> REINARTZ, *Die Sportpresse und ihre Lenkung*, op. cit., p. 365.

<sup>568</sup> CARR, *The use of Sport in the German Democratic Republic for the Promotion of National Consciousness and International Prestige*, op. cit., p. 130.

- il faut assurer soutien et loyauté aux dirigeants du pays ;
- il faut continuellement s'opposer à l'attractivité qu'exerce la RFA sur les habitants de la RDA.

Dès lors, la critique de l'Allemagne de l'Ouest par les deux quotidiens lors des Jeux Olympiques de Sapporo est continue et touche tous les niveaux. Elle est décrite comme l'antithèse de la RDA. Si l'Allemagne de l'Est fait siennes les valeurs olympiques qu'elle respecte et valorise, il en est tout autre de l'Allemagne de l'Ouest qui ne cesse, selon le *Neues Deutschland* ou le *Junge Welt*, de vouloir les contourner. A ce titre, l'amateurisme des sportifs de la RFA est remis en question et illustre pour les deux journaux le manque de considérations de ces athlètes pour les règlements olympiques en général. « Tous, y compris les réservistes de l'équipe olympique de la RFA, ont signé des pré-contrats de professionnels »<sup>569</sup> ; « Schloder était dopé »<sup>570</sup> ; « le joueur de la RFA a avalé les médicaments »<sup>571</sup> lit-on dans les deux quotidiens qui multiplient les rapports sur les transgressions de la part des sportifs ouest-allemands. Tout se passe dans les écrits des journaux de RDA comme si ces transgressions, loin de constituer des cas isolés, reflétaient une attitude générale moralement et éthiquement déviante. Exemple à cet égard est l'histoire des patineurs Marika Kilius et Hans-Jürgen Bäuml qui, vainqueurs de l'épreuve de patinage olympique de couples aux Jeux Olympiques d'Innsbruck en 1964, ont dû rendre leur médaille après avoir choisi une carrière professionnelle. Ainsi, non seulement désignés comme des tricheurs par les deux quotidiens est-allemands, les deux patineurs profitent du soutien de leurs dirigeants. Ces derniers défendent et justifient la position des deux sportifs face au CIO. Pour les journalistes de la RDA cependant, cet appui accordé aux deux patineurs est davantage déterminé par la valeur symbolique de la médaille d'or olympique que par l'intérêt porté aux athlètes eux-mêmes. Ainsi, lorsque les intérêts de ces dirigeants se déplacent sur d'autres enjeux, ils se retournent cette fois, toujours selon le *Neues Deutschland*, contre ces patineurs :

---

<sup>569</sup> Ric. [Wolfgang Richter] (2 janvier 1972), « Gestundete Profis », *Neues Deutschland*, p. 8.

<sup>570</sup> Klaus Ullrich (11 février 1972), « Schloder war gedopt », *Neues Deutschland*, p. 5.

<sup>571</sup> Non signé (11 février 1972), « BRD-Spieler schluckte die schnelle Medizin », *Junge Welt*, p. 7.

« La médaille a été rendue deux ans plus tard sur demande des dirigeants sportifs de la RFA – clair aveu des tricheurs – afin de ne pas bloquer la candidature de Munich auprès du CIO »<sup>572</sup>.

Les dirigeants ouest-allemands sont au centre de la critique : leurs choix ne semblent dictés que par des intérêts égoïstes et immédiats, toute considération éthique ou morale étant complètement bannie selon les journalistes est-allemands. Le respect ou non de l'amateurisme ne répond pas à une volonté d'équité sportive ou d'intégrité, mais à des enjeux particuliers lors de moments spécifiques. En réalité, toute action de la RFA est décrite comme intéressée et calculée alors que tout passé tumultueux est sans cesse rappelé.

En effet, parallèlement à la critique du sport ouest-allemand sur des bases morales est réalisée une dénonciation systématique des institutions et valeurs ouest-allemandes. Celles-ci sont en effet constamment reliées au passé nazi que la société est-allemande rejette totalement. Les deux quotidiens créent ainsi des liens forts et récurrents entre le nazisme et le sport en RFA. La perspective des Jeux de Munich conduit entre autres les deux journaux à la création de liens avec ceux de Berlin et de Garmisch-Partenkirchen, organisés sous le III<sup>e</sup> Reich en 1936. Le *Neues Deutschland* n'hésite notamment pas à créer des similitudes entre Adolf Hitler et les dirigeants ouest-allemands. Le quotidien fait ainsi état d'une répétition de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Munich.

« L'on devrait prendre la décision, dans le Comité d'Organisation de Munich, de jeter un œil dans les règlements olympiques ainsi que dans le livre d'histoire des Jeux Olympiques. D'après la règle 57, le chef d'Etat d'un pays – en tant que politicien – ne peut rien ajouter aux 16 mots délimités par la formule d'Ouverture des Jeux. Le seul qui, jusqu'à présent, a tenté de passer outre ce règlement était ... Hitler »<sup>573</sup>.

Même si le lien entre les événements de Garmisch-Partenkirchen et de Berlin avec les Jeux Olympiques de Munich est difficile à créer, le *Neues Deutschland* n'hésite pas à le faire. Apparemment, seul le résultat compte, soit donner le sentiment d'une RFA comme descendante directe du gouvernement nazi. Ainsi, selon Klaus Ullrich, figure dominante du journalisme sportif est-allemand, les supporters de la RFA présents à Sapporo préféreraient des propos antisémites et

<sup>572</sup> Ric. [Wolfgang Richter] (2 janvier 1972), « Gestundete Profis », *Neues Deutschland*, p. 8.

<sup>573</sup> u. [Klaus Ullrich] (4 janvier 1972), « Generalprobe in Garmisch? », *Neues Deutschland*, p. 5.

seraient nostalgiques du III<sup>ème</sup> Reich : « *Ils crient dans des haut-parleurs : “sept et huit – les polonais seront refroidis !” et “attrapez-les et hachez-les”* »<sup>574</sup>. Le *Neues Deutschland* profite de la rencontre de hockey sur glace Pologne-RFA afin de créer un lien entre ces supporters et le génocide perpétré par l’Allemagne nazie dans les camps de concentration basés en Pologne par exemple.

Si la critique touche les supporters ouest-allemands, et donc la population ouest-allemande dont ils sont issus, les dirigeants du pays revendiqueraient eux aussi, selon Klaus Ullrich, le journaliste du *Neues Deutschland*, leur passé national-socialiste. Il explique ainsi que ces dirigeants font d’un ancien membre du Parti hitlérien – Carl Diem – un de leurs symboles. Ce passé fait donc bien partie de l’identité de la RFA.

*« Sur une affiche de la RFA se trouve un timbre avec la photo du Secrétaire Général des Jeux Olympiques de 1936, Carl Diem, qui s’est aussi fait connaître par ses commentaires justifiant les assauts fascistes sur l’Europe »*<sup>575</sup>.

Il ressort donc que ces deux quotidiens réinventent en partie le sport ouest-allemand afin de le discréditer. Dans ce contexte, le débat amateurisme / professionnalisme qui ressort des deux journaux tout au long des Jeux de Sapporo semble avant tout remplir le même objectif : discréditer le sport ouest-allemand et capitaliste en général tout en valorisant le sport est-allemand et socialiste par opposition.

En effet, tout événement, aussi déplaisant peut-il sembler pour la RDA, est réinterprété par la presse. Ainsi, le cas du patineur est-allemand Günter Zöllner<sup>576</sup> qui, peu avant le début des Jeux, profite des championnats du Monde de Göteborg en Suède de 1972 pour se réfugier en Allemagne de l’Ouest, est exemplaire. Dans une société marquée par une attirance pour les conditions de vie occidentales<sup>577</sup>, cet événement est problématique et délicat à gérer pour la presse du SED. Il est intéressant de noter que tous les articles publiés sur ce sujet sont écrits par Klaus Ullrich ou par l’*Allgemeiner Deutscher Nachrichtendienst*, témoin de la gravité du

---

<sup>574</sup> Klaus Ullrich (5 février 1972), « Krakeeler in der Eishalle », *Neues Deutschland*, p. 5.

<sup>575</sup> Klaus Ullrich (26 janvier 1972), « Skier, auf denen niemand mehr läuft. », *Neues Deutschland*, p. 5.

<sup>576</sup> Günter Zöllner fut six fois champion de RDA entre 1965 et 1972. Il ne remporte toutefois aucun titre international.

<sup>577</sup> MATTELART, *Le cheval de Troie audiovisuel*, op. cit., pp. 5 et 6.

sujet. Il s'agit ici d'expliquer pourquoi Zöllner est passé en RFA. « *Je connais les machinations des ennemis du sport. Comme souvent, ils essaient de nous influencer à l'aide de méthodes raffinées* »<sup>578</sup> déclare Gabriele Seyfert<sup>579</sup>. Ses propos ne sont pas cités par hasard. G. Seyfert est l'une des athlètes les plus titrées du patinage est-allemand et à ce titre, l'une des sportives les plus autorisées à donner son avis. Son point de vue apparaît ainsi davantage digne d'intérêt que celui de Zöllner. « *Zöllner est sans caractère, c'est un vendu. Il ne sera, dès aujourd'hui, qu'un pourvoyeur de gros titres pour journaux sans valeur* »<sup>580</sup>. Si le sportif qui effectue le choix de quitter la République Démocratique Allemande perd toute dignité en laissant des intérêts mercantiles dicter ses choix, il s'agit surtout de montrer en quoi ces choix constituent une erreur fondamentale, de montrer que les réfugiés est-allemands ne trouvent ni soutien ni conditions de vie meilleures de l'autre côté du mur. Tout au contraire, tel que le suggère le rapport déjà cité du journaliste sur le devenir des athlètes est-allemands passés en RFA, le sportif est-allemand, à l'image du citoyen de la RDA, a tout à perdre lors de son passage de la frontière :

*« Au plus tard après-demain il se retrouvera où a fini Ralph Pöhland. [...] Pöhland était le pourvoyeur de gros titre de Grenoble, mais comme il n'a servi à rien, il n'a trouvé personne pour lui venir en aide. [...] Nous oublierons le traître Zöllner. Et pas seulement nous... »*<sup>581</sup>.

La RFA ne peut et ne doit pas être vue comme une alternative à la RDA. Le passage « *il n'a servi à rien* » renforce le sentiment que Pöhland, tout comme Zöllner, ont en réalité été manipulés par les Allemands de l'Ouest qui ne voient en eux qu'un intérêt éphémère. Enfin, la conclusion « *et pas seulement nous...* » insinue l'idée que seule la RDA est capable de soutenir véritablement ses citoyens quant le gouvernement ouest-allemand ne porte que peu d'intérêts à sa population et encore moins aux réfugiés de l'Est.

---

<sup>578</sup> Klaus Ullrich (12 janvier 1972), « "Gabi Seyfert": Ich kenne die Machenschaften », *Neues Deutschland*, p. 5.

<sup>579</sup> Gabriele Seyfert fut l'une des meilleures patineuses artistiques de la RDA. Championne de RDA de 1961 à 1970, triple championne d'Europe en 1967, 1969 et 1970, double championne du monde en 1969 et 1970, elle remporte la médaille d'argent aux Jeux de Grenoble.

<sup>580</sup> K.U. [Klaus Ullrich] (12 janvier 1972), « Absehbarer Weg », *Neues Deutschland*, p. 5.

<sup>581</sup> K.U. [Klaus Ullrich] (12 janvier 1972), « Absehbarer Weg », *Neues Deutschland*, p. 5.

### **I.3.2. La position ouest-allemande face à la RDA**

#### *I.3.2.1. Un conflit continu entre les journalistes des deux nations*

Il n'est pas étonnant de relever que l'ensemble des discours des quotidiens de la RFA sur les athlètes ou dirigeants est-allemands est lui aussi négatif et critique. Reconnue sur le plan international, renforcée par sa forte expansion, son miracle économique, la RFA ne poursuit pas les mêmes objectifs que la RDA à travers le sport de haut niveau. Contrairement à son voisin, sa légitimité internationale est assurée en dehors des pays du bloc socialiste. L'opposition au sport est-allemand reste cependant essentielle et détermine largement l'évolution du sport ouest-allemand depuis la fin des années cinquante<sup>582</sup>.

Cette détermination se retrouve également, dans une moindre mesure, dans les articles des deux quotidiens ouest-allemands étudiés. Si le *Neues Deutschland* et le *Junge Welt* construisent le sport est-allemand en totale rupture avec un sport ouest-allemand lui aussi reconstruit, les articles du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et du *Süddeutsche Zeitung* sont en partie influencés par leurs homologues de l'Est et constituent parfois de réelles réponses aux affirmations des journalistes est-allemands. Il ressort en effet, à la lecture de ces quatre quotidiens, que les discours ne sont pas indépendants les uns des autres mais constituent des réactions et des commentaires des articles des quotidiens de l'autre pays.

Enfin, si les articles du *Neues Deutschland* sur le thème de la RFA, et dans une certaine mesure du *Junge Welt* qui recopie ceux de son "grand frère", sont tous le fait de Klaus Ullrich ou de l'ADN, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* possède en Willi Knecht un spécialiste du sport est-allemand qui consacre tous ses articles dans le quotidien ouest-allemand à la description et à la remise en question de ce système sportif. Il ne constitue cependant pas le seul journaliste du quotidien à s'intéresser à cette thématique.

*« Manfred Ewald, le Président de la DTSB, n'a pas tenu sa promesse du 20 novembre 1970 lorsqu'il a déclaré, à Munich, vouloir participer à la normalisation des relations sportives [entre les deux Allemagnes]. La direction de la DTSB ne se*

---

<sup>582</sup> CARR, *The Involvement of Politics in the Sporting Relationships of East and West Germany*, *op. cit.*



*sent tout simplement pas dans la possibilité de transférer dans le domaine sportif la détente politique environnante. Le motif de cette séparation réelle et toujours d'actualité a été dévoilé dans « Informations numéro 63 » du Comité Central du SED qui est depuis peu à la disposition des cadres du Parti : Berlin Est vit dans la crainte permanente que des relations sportives normales puissent entraver le processus d'endoctrinement mis en place par le SED ou même ramollir idéologiquement une partie de la société est-allemande »<sup>583</sup>.*

Ce passage est révélateur à la fois de la vision manichéenne des relations entre les deux Allemagnes par les deux quotidiens ouest-allemands, mais également de l'impression de machination, de complot qui ressort des articles où il est question de la RDA. La RFA présente ce pays comme un Etat totalitaire dominé par le secret, le mensonge et les intrigues politiques. Alors que les journalistes de la RDA composent une image de la RFA à partir de données objectives connues de tous, ce qui délimite le champ des possibles, les journalistes de la RFA peuvent eux se baser sur une réalité fuyante et secrète de la RDA – les secrets d'Etat, la Stasi... – qui leur permet une véritable réinterprétation parfois romanesque de ce pays. Le sport est-allemand, à l'image de son gouvernement, revêt alors deux caractères, à la fois complémentaires et antithétiques : il serait d'une part dirigiste, totalitaire, et participerait de fait à l'endoctrinement idéologique de la population est-allemande mis en place par le SED, tout en étant, d'autre part, impuissant, dans l'incapacité justement de tout contrôler (ce qui renforce son dirigisme). Les dirigeants de la RDA seraient marqués par la peur de révélations sur la véritable nature propagandiste de leur gouvernement et par la crainte – réelle – de la fuite de ses athlètes. Ces derniers, par leurs propos, conduiraient en effet à l'éclosion de la "vérité" sur la nature du gouvernement socialiste pour les quotidiens de la RFA. Ces derniers apparaissent tels des geôliers dans la crainte d'un effondrement des barreaux (le mur de Berlin pour les journalistes de la RFA) qui retiennent leurs prisonniers.

Dès lors, si le *Neues Deutschland* et le *Junge Welt* font de l'Allemagne de l'Ouest l'opposé négatif et dégénéré de la RDA, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche Zeitung* font de même avec l'Allemagne de l'Est. Ouverte et conciliante, la RFA semble cependant devoir composer avec une RDA renfermée

---

<sup>583</sup> Willi Knecht (13 janvier 1972), « Zweifel an der Linientreue der DDR-Jugend », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 10.

sur elle-même, hypocrite et inconstante selon ces deux journaux. A une politique pacifiste de la détente répond une politique du conflit. Si le gouvernement est-allemand focalise les critiques et ne recule devant aucun mensonge ou machination selon les journalistes ouest-allemands, les sportifs de la RDA, tout comme la population est-allemande, ne sont en revanche que rarement critiqués, comme si ces derniers ne pouvaient être considérés responsables des ces oppositions.

*« L'ancienne Championne du monde Gabriele Seyfert s'est vue forcée de qualifier son ancien camarade de club Günter Zöller de traître [...] »*

*Dans la diffamation de Günter Zöller par la presse du parti se reflète en réalité l'impuissance de ne pouvoir empêcher ce genre d'opération d'évasion. [...] »<sup>584</sup>.*

L'on observe donc que les journalistes occidentaux, et en particulier Willi Knecht, lisent bien les quotidiens est-allemands auxquels ils répondent. Il ressort également que toute information est traitée de manière à ce qu'elle renforce l'image donnée (et construite) de la RDA par les quotidiens. Ainsi, en tant qu'élément de pouvoir, les médias est-allemands n'échappent pas à la critique.

*« Dans un entretien récemment publié de Wolfhard Kupfer, le chef de la section sport de la télévision est-allemande, celui-ci revient sur les tâches des reporters pour les Jeux d'hiver de Sapporo : "ils travaillent les matériaux de base du point de vue de l'internationale socialiste et sélectionnent ce qui valorise le développement et l'excellence de la culture corporelle socialiste". Ces manipulations qui conduisent à une amplification des victoires est-allemandes et à une dévalorisation des succès ouest-allemands sont souvent des fardeaux pour la qualité professionnelle des reportages de la radio, de la télévision et des journaux »<sup>585</sup>.*

Il semble exister une lutte interne entre les journalistes des deux pays, les premiers dévalorisant le travail des seconds qui à leur tour critiquent fortement les premiers. Ainsi peut-on lire sous la plume de Klaus Ullrich :

*« Les athlètes est-allemands ont-ils été ou seront-ils provoqués à Sapporo ? »*

*Plus vite qu'on ne pouvait le craindre, la réponse est déjà oui. Les journalistes de la RFA s'intéressent peu aux installations sportives ou à l'atmosphère préolympique, mais estiment que leur plus importante mission consiste, par de bien mauvaises*

---

<sup>584</sup> Kn. [Willi Knecht] (14 janvier 1972), « Selbst verschuldet », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 10. Nous soulignons.

<sup>585</sup> Kn. [Willi Knecht] (19 janvier 1972), « Parteilichkeit », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 9.

*manières, à importuner les sportifs et fonctionnaires de la RDA tout en les provoquant par des questions insolentes »<sup>586</sup>.*

Ce contexte de conflit, où les journalistes ouest-allemands répondent à ceux de l'est et inversement, pèse bien entendu sur les discours des différents quotidiens des deux nations. Il pèse ainsi sur le débat amateurisme / professionnalisme lorsque celui-ci est réintégré dans le contexte du conflit entre les deux Allemagnes. Ce débat intègre dès lors le cadre plus large d'une remise en question systématique de l'éthique sportive des adversaires. Tout comme les quotidiens est-allemands, ceux de l'Ouest s'attachent à discréditer le système sportif est-allemand, et par conséquent à diminuer la signification et la portée de ses succès, même si cela nécessite, ici également, la construction de mythes et de rumeurs.

*« La dernière rumeur sur la vitesse des luges est-allemandes : leurs patins seraient argentés ! [...] »*

*Pour le dirigeant sportif Fritz Nachmann<sup>587</sup>, «au final, chaque spécialiste peut se rendre clairement compte que l'avantage de la RDA ne tient pas à de plus grandes qualités de conduite. Il doit donc provenir du matériel»<sup>588</sup>.*

Fritz Nachmann est un ancien lugeur ouest-allemand. A ce titre, il devient un "spécialiste", comme le rappelle le quotidien, c'est-à-dire celui qui est au courant de ce qui se passe en coulisses. Son avis renforce donc la crédibilité de la rumeur véhiculée par l'article. Cette rumeur accède ainsi au statut d'information fiable et accorde tout son poids à la remise en cause des résultats est-allemands. Ainsi, bien que la conformité du matériel est systématiquement vérifiée à la fin de chaque manche, peu importe les faits. Même présentée pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une rumeur, l'information suffit à elle seule à dévaloriser les lugeurs est-allemands, et ce avant même que ceux-ci ne s'élancent sur la piste de Sapporo (et ne remportent six médailles en deux épreuves). Rendue possible par du matériel illégal, leur domination n'exprime plus une supériorité technique mais une infériorité morale. Klaus Ullrich, quant à lui, répond à cette affirmation avec

---

<sup>586</sup> k. u. [Klaus Ullrich] (31 janvier 1972), « Provokation von BRD-Journalisten. Peinliche Störung der olympischen Atmosphäre in Sapporo. », *Neues Deutschland*, p. 7.

<sup>587</sup> Fritz Nachmann fut médaillé de bronze à Grenoble en 68 en luge à deux.

<sup>588</sup> Wolfgang Uhrig (4 février 1972), « Auf silbernen Kufen die Fahrt zum Gold? », *Süddeutsche Zeitung*, p. 46

ironie après les deux triplés obtenus par les lugeurs est-allemands en dévoilant le “secret” de la supériorité de la RDA sur la luge internationale :

*« Sous les sièges se trouve un radar qui transmet automatiquement le déroulement de la descente à l'entraîneur Thomas Köhler. En un éclair, celui-ci renvoie alors au radar, à l'aide d'un code secret, la trajectoire idéale »<sup>589</sup>.*

L'on plonge ici dans une opposition épique où dominent les secrets, la crainte de l'autre et de ce que l'on ne perçoit pas de lui, puissance magique et incontrôlable. Le soupçon, mais également l'imagination influent sur les discours.

### *1.3.2.2. La place de l'amateurisme dans ce conflit*

Dans ce contexte de conflit où l'éthique sportive est utilisée comme une arme, le débat amateurisme / professionnalisme engendré par la radiation de l'Autrichien Karl Schranz participe à ce processus. Il assure la critique du système sportif en RDA par les quotidiens ouest-allemands, même si d'autres moyens sont privilégiés. L'amateurisme devient ici une arme censée démontrer la supériorité morale des uns sur leurs adversaires.

*« Les athlètes de la RDA semblent ne pas réaliser des miracles que sur le plan sportif – comme les lugeurs – mais également dans le domaine de leurs métiers. Comment pourrait-on sinon expliquer que le sauteur à ski Manfred Wolf, selon les informations de la presse est-allemande, puisse à lui seul pratiquer trois métiers en même temps, métiers qui de plus se différencient fortement les uns des autres. Il ne serait pas seulement outilleur, mais également adjudant de l'armée et étudiant en construction mécanique. Il apparaît ainsi fortement handicapé lors des compétitions de saut à ski de Sapporo. Comment pourrait-il en effet encore trouver du temps pour s'entraîner à côté de cette triple sollicitation ? [...]*

*Excès de zèle dans la volonté de protéger un soupçon de crédibilité autour de l'amateur “pur” auprès du public ? Ou bien n'a-t-on pu choisir à temps, devant l'abondance des possibilités, un seul métier ? »<sup>590</sup>*

L'ironie du discours, qui se reflète notamment dans l'éloge hyperbolique de Manfred Wolf par le journaliste, ainsi que dans l'imitation parodique du discours des médias est-allemands (la thématique du miracle), agit comme moyen de

---

<sup>589</sup> Klaus Ullrich (9 février 1972), « Unter dem Sitz », *Neues Deutschland*, p. 5.

<sup>590</sup> oss. (10 février 1972), « Nebenbei », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 11.

persuasion mais également de ralliement des lecteurs à la pensée du journaliste<sup>591</sup>. Les procédés et prétentions est-allemands de se présenter comme de purs amateurs apparaissent dès lors grotesques. Ils relèvent d'une forte hypocrisie tant il semble dès lors évident que l'athlète est-allemand en général et Wolf en particulier ne le sont pas. La dernière phrase, en sous-entendant plus qu'elle ne développe l'idée de l'« *abondance des possibilités* », présente elle aussi comme évident le fait que les athlètes communistes profitent de nombreuses couvertures : les métiers de fonctionnaires qui permettent de se préparer à temps plein aux grandes compétitions internationales. Leur professionnalisme est donc présenté comme évident et indiscutable par les deux quotidiens de la RFA.

C'est donc dans le contexte du conflit entre les deux Allemagnes que les journaux de l'Ouest donnent une image négative de l'amateurisme olympique : celui-ci créerait une inégalité entre les athlètes des deux pays en défavorisant ceux de l'Ouest. Il est ainsi accusé d'aliéner la hiérarchie sportive en modifiant l'équité des chances. Il agit par conséquent en facteur d'inégalités, inégalités d'autant plus insupportables que les Allemands de l'Est préservent leur statut d'amateurs aux yeux du Comité International Olympique.

### **1.3.3. Le point de vue américain sur le conflit Est/Ouest**

Une riche littérature vient étayer la thèse de la place prépondérante du conflit idéologique entre les Etats-Unis et l'URSS lorsqu'il s'agit de l'amateurisme et des Jeux Olympiques<sup>592</sup>. L'apparition de deux camps hostiles après la Seconde Guerre mondiale s'est reflétée dans le sport de compétition. Les travaux portent généralement sur la volonté des deux nations de remporter la suprématie mondiale dans le domaine sportif<sup>593</sup>. L'objectif des deux camps est ici décrit en termes de stratégies : la victoire doit apporter prestige et reconnaissance aux gouvernements

---

<sup>591</sup> REBOUL, *La rhétorique, op. cit.*, p. 60.

<sup>592</sup> Voir notamment les ouvrages de James Riordan ou encore d'Allen Guttmann sur cette thématique. La bibliographie présentée en fin d'ouvrage donne différents exemples de cette littérature.

<sup>593</sup> RIORDAN, Jim (1993), « The Rise and Fall of Soviet Olympic Champions », dans *Olympika: The International Journal of Olympic Studies*, Vol. 2, London (Canada), The Center for Olympic Studies, p. 25.

et à leur système politique<sup>594</sup>. L'amateurisme occupe dans cette opposition entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis une place d'importance. Il constitue un moyen parmi d'autres d'ôter toute légitimité, tout poids symbolique à la victoire adverse au nom de positions hypocrites<sup>595</sup>. Ainsi, la critique des pays de l'Est par ceux de l'Ouest conduit non seulement à relever le manque d'amateurisme des athlètes communistes, mais également leur volonté de victoire à tout prix nécessitant l'utilisation de produits dopants, l'exploitation des enfants, ou encore la déraisonnable primauté économique accordée au sport de haut niveau dans des nations qui rencontrent de forts problèmes financiers<sup>596</sup>. Bien entendu, les Etats-Unis font eux aussi, en retour, l'objet de nombreuses critiques. Le sport y serait par exemple déshumanisé et l'athlète réifié au nom d'intérêts mercantiles qui, entre autres, rendraient impossible une pratique amateur dans ce pays<sup>597</sup>.

L'on s'aperçoit pourtant, à rebours de ces travaux historiques, que ni le débat amateurisme / professionnalisme ni le conflit Est / Ouest ne semble d'importance pour le *New York Times*. Le quotidien, étrangement, ne s'intéresse que très peu à ces thématiques tout au long des Jeux de Sapporo. Rapidement exclus des menaces d'exclusion proférées par le CIO, tout comme les athlètes soviétiques et communistes en général, les athlètes américains sont donc considérés comme amateurs et sont certains de participer aux Jeux d'hiver. Ainsi, les critiques du quotidien new-yorkais sur ce sujet de l'amateurisme touchent essentiellement les athlètes autrichiens et les dirigeants olympiques. La compréhension de ces critiques nécessite alors un autre regard. Si les athlètes autrichiens (et français) sont l'objet des attaques, c'est qu'ils proviennent de nations qui accordent une grande importance aux Jeux d'hiver. Tout porte à croire que les discours du *New York Times* illustrent en fait l'aversion du quotidien pour les Jeux Olympiques

---

<sup>594</sup> RIORDAN, James (1991), *Sport, politics and communism*, Manchester and New York, Manchester University Press, p. 3.

<sup>595</sup> RIORDAN, Jim (1990), « Commentary: A Bright Future Shrouded in Mist Sport in Eastern Europe », dans *Journal of Sport History*, Vol. 17, No. 1, Ohio, North American Society for Sport History, p. 73.

<sup>596</sup> RIORDAN, The Rise and Fall of Soviet Olympic Champions, *op. cit.*, p. 34.

<sup>597</sup> KRAWCZYK, Barbara (1977), « The Social Origin and Ambivalent Character of the Ideology of Amateur Sport », dans *International Review of Sport Sociology*, 1977, Vol. 3 (12), Warsaw, Krakowskie Przedmieście, p. 36 ; OUSTERHOUDT, Capitalist and Socialist Interpretations of Modern Amateurism ; Advisory Commission of Physical Culture and Sport to the Cabinet of the People's Republic of Bulgaria (1953), « Concerning "State amateurism" », dans *News Bulletin*, December, Budapest, p. 22.

d'hiver. Or, cette dévalorisation des Jeux hivernaux est sous-tendue par des raisons objectives : les mauvais classements des équipes successives des Etats-Unis lors des Jeux Olympiques d'hiver lorsque celles de l'Union Soviétique terminent en tête des classements. La critique du hockey sur glace lors des ces Jeux par les journalistes américains illustre nos propos.

Ce sport constitue l'un des premiers à avoir été professionnellement organisé avec la fondation de la National Hockey League (NHL) en 1917<sup>598</sup>. Il constitue l'un des quatre sports majeurs pour les médias américains derrière le baseball, le football américain et le basket-ball<sup>599</sup> – même s'il pose quelques problèmes qui découlent notamment de la petite taille du palet, peu visible à la télévision<sup>600</sup> –. Pourtant, l'attrait des médias pour le hockey sur glace semble s'évaporer à la perspective des grandes compétitions internationales. Ainsi Arthur Daley, engagé dans une critique forte des sports hivernaux, explique : « *Je n'ai jamais eu le sentiment que le hockey sur glace était un bon sport pour la télévision* »<sup>601</sup>. Cette phrase, qui s'insère dans un article critique sur les Jeux Olympiques d'hiver, est isolée et ne constitue, pour le journaliste, qu'un simple exemple-confirmation de ses propos dévalorisant sur ces Jeux d'hiver. Elle est à lier à une autre assertion publiée deux jours auparavant :

*« Lorsqu'une question fut soulevée sur l'équipe soviétique de hockey sur glace, qui est réputée pour jouer et s'entraîner onze mois par ans, Brundage répond : "même s'ils ne sont pas payés, ils sont professionnels" »*<sup>602</sup>.

Tout se passe comme si ces deux passages répondaient au contexte particulier de leurs dates de publication : juste après la finale olympique de hockey qui a vu les Etats-Unis s'incliner face aux joueurs soviétiques qui remportent pour la quatrième fois en cinq éditions ce tournoi olympique. Ces phrases remettent à la fois en question le sport, les athlètes soviétiques et le CIO qui n'a, pour le quotidien, pas eu le courage de disqualifier des sportifs qu'il sait transgresser les règlements.

---

<sup>598</sup> EITZEN ; SAGE, *Sociology of North American Sport*, op. cit., p. 37.

<sup>599</sup> BAKER ; CARROLL, *Sports in Modern America*, op. cit., p. 108.

<sup>600</sup> BERTRAND, *Sports et médias aux Etats-Unis*, op. cit., p. 221.

<sup>601</sup> Arthur Daley (13 février 1972), « Frostbite Follies Finale », p. 2, *New York Times*, Section 5.

<sup>602</sup> *U.P.I.* (11 février 1972), « No Pros in Games, Brundage Avers », *New York Times*, p. 44.

Cet exemple du hockey, particulièrement démonstratif, permet ainsi de comprendre les critiques qui touchent le CIO parallèlement à celles qui touchent Autrichiens et Français. Tout comme leurs voisins canadiens, qui ont refusé de participer aux compétitions olympiques de hockey sur glace à Sapporo pour protester contre le professionnalisme des Soviétiques, les journalistes américains du *New York Times* semblent perturbés, voire frustrés que l'organisme olympique ne partage pas son point de vue sur les athlètes soviétiques, les « amateurs d'Etat », et ne les sanctionne pas. Parallèlement, terrain de la victoire soviétique sur les Américains, le hockey sur glace devient un sport « peu attrayant » pour les médias américains le temps de la parenthèse olympique. La réalité est que ce sport constitue bien l'un des sports majeurs du paysage médiatique américain, comme le démontrera avec éclat la victoire épique des USA face à l'Union Soviétique lors des Jeux Olympiques de Salt Lake City en 1980. Cette victoire constitue aujourd'hui encore l'un des moments marquants de la télévision pour les Américains et donna lieu à de nombreuses publications, reportages ou encore films : ainsi sort en 2001 un long métrage intitulé « *Do You Believe in Miracles? The Story of the 1980 U.S. Hockey Team* », lorsqu'un second, en 2004, se dénomme simplement « *Miracle* ». Un tel engouement semble démontrer l'intérêt que revêt ce sport aux Etats-Unis qui possèdent en la NHL le championnat le plus relevé au monde.

Ainsi, de même que l'importance du hockey sur glace est diminuée par le *New York Times* après la victoire de l'Union Soviétique sur les Américains, l'on peut penser que le peu d'importance accordé aux Jeux Olympiques d'hiver provient des résultats mitigés qu'y obtiennent les Américains en comparaison de ceux de l'URSS. Les discours du quotidien sur le débat amateurisme / professionnalisme lors de ces Jeux de Sapporo doivent être intégrés dans ce contexte particulier. Ce passage publié le 31 janvier illustre nos propos :

*« Ce n'est pas fair-play de s'en prendre uniquement aux skieurs lorsque d'autres athlètes – comme ceux des pays communistes – vivent du sport tout en préservant leur classification d'amateurs »<sup>603</sup>.*

---

<sup>603</sup> U.P.I. (31 janvier 1972), « Schranz Barred From Olympics. I.O.C. Cites Pro Activity of Austrian Skiing Ace as Ground for Exclusion », *New York Times*, pp. 25 et 26.



Sans amender les skieurs alpins, le journaliste du *New York Times* accuse à la fois le Comité International Olympique de partialité puisqu'il ne menace de sanctions que certains sportifs et pas les athlètes communistes. Ainsi, s'il ne semble pas critiquer la position du CIO envers les skieurs, le journaliste aimerait que cette position soit étendue aux sportifs des pays communistes. La dévalorisation conjointe des pays alpins qui dominent le ski et des pays communistes dominateurs en patinage, luge, ski de fond, permet de justifier les mauvais résultats américains dans ces épreuves lors des Jeux Olympiques : véritables amateurs, leurs sportifs auraient des difficultés à lutter à égalité avec les professionnels européens en ski ou avec les amateurs d'Etat communistes dans les autres épreuves.

Ainsi, alors que les athlètes communistes ne sont pas aussi directement visés par le média américain que ne laissent à penser différents auteurs, il est indéniable que le *New York Times*, de manière implicite, remet en question ces athlètes au nom de l'idéal de l'amateurisme olympique. Au centre de cette remise en question se situe essentiellement des enjeux symboliques liés aux résultats mitigés des Américains lors des Jeux d'hiver. L'interprétation toute personnelle de l'amateurisme permet ainsi au quotidien de diminuer la portée des victoires des autres nations.

#### **I.3.4. Conclusion**

Les discours sur l'amateurisme des quotidiens est-allemands, ouest-allemands et du *New York Times* sont tous, à des degrés différents, influencés par le conflit idéologique qui oppose les pays de l'Est à ceux de l'Ouest. Ce sont des enjeux politiques et symboliques qui dominent et influencent les débats sur une thématique qui place l'économique mais également le symbolique en son centre. La dégradation de l'adversaire et de ses résultats prend différentes formes et l'amateurisme devient par conséquent une arme parmi d'autres.

Les Jeux de Sapporo, en plaçant les meilleurs skieurs alpins au centre des discussions, mettent pourtant l'accent sur de nouvelles oppositions qui se superposent aux précédentes, plus classiques. A l'opposition entre les deux blocs

idéologiques se superpose une opposition propre aux Jeux Olympiques d'hiver : les pays alpins, qui sont directement visés par les menaces du Président du CIO Avery Brundage, sont au centre des critiques provenant de différentes nations alors qu'eux-mêmes remettent en question l'éthique sportive des grandes puissances sportives que sont les Etats-Unis et l'Union Soviétique (qui comprend ici ses satellites, donc la RDA).

## ***II. Sapporo 1972 : révélateur de nouvelles oppositions***

Si le conflit "traditionnel" entre les deux camps idéologiques dirigés respectivement par les Etats-Unis et l'Union Soviétique occupe une place importante dans les discours sur l'amateurisme, les Jeux Olympiques ne sont cependant pas uniquement le lieu d'affrontements idéologiques. S'intéresser au cycle hivernal des Jeux Olympiques nécessite de prendre en compte les enjeux économiques de la victoire olympique pour les pays alpins notamment. Dans un marché de loisir lié aux sports d'hiver en pleine expansion, les résultats des skieurs de compétition deviennent la clé de voûte d'un système économique soutenu à la fois par les grands industriels et les gouvernements. Encore une fois, l'amateurisme occupe une place prépondérante dans ces enjeux économiques. Avant tout défini en termes de possibles financiers, l'idéal olympique restreint les aides dont peuvent bénéficier les athlètes de haut niveau.

Dès lors, comment le règlement olympique et les menaces d'Avery Brundage quant à la participation des skieurs alpins sont-ils perçus par les quotidiens des pays les plus largement concernés, à savoir l'Autriche et la France ? Les discours des quotidiens et des dirigeants sportifs sur l'amateurisme sont-ils l'expression d'un point de vue librement exprimé et ressenti ou émergent-ils d'un système de

contraintes tenant essentiellement aux conditions sociales et économiques de leur production ?

Le ski de compétition constitue le sport majeur en Autriche. Véritablement constitutif de l'identité nationale, il représente une source de gains financiers importants pour l'industrie du tourisme, du loisir mais également des médias dans ce pays. Le poids de ces enjeux sur les discours du *Wiener Zeitung* n'est pas négligeable.

Si le ski alpin de compétition n'est pas le sport le plus apprécié des Français, il se trouve au centre d'enjeux économiques de mêmes ordres qu'en Autriche qui influencent également les discours des différents protagonistes. Tout d'abord "associé" aux Autrichiens dans la défense de leur système respectif, les Français prennent définitivement leurs distances avec leurs adversaires lorsque Karl Schranz devient le seul sportif refusé au Jeux de Sapporo par le CIO.

Enfin, particulièrement mis à l'index par les instances olympiques, les skieurs autrichiens et français feront également l'objet de critiques de la part d'autres nations comme les Etats-Unis et la République Fédérale d'Allemagne.

## **II.1. L'Autriche**

### **II.1.1. Le ski, un événement de portée nationale**

Le développement et l'expansion du sport en Autriche sont relativement récents et datent du milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>604</sup>. Le retard économique autrichien sur les autres pays occidentaux, corrélatif à l'industrialisation plus tardive du pays, peut expliquer ce lent développement<sup>605</sup>. Parallèlement, le sport ne fut pas intégré au système éducatif, ni à l'université, ce qui place ce pays en opposition absolue avec

---

<sup>604</sup> Collectif (1974), « L'Autriche et l'Olympisme », dans *Revue Olympique*, n° 84, Lausanne, Comité International Olympique, p. 514.

<sup>605</sup> NORDEN, Gilbert ; WEISS, Otmar (1992), « Sociology of Sport in Austria », dans *International Review for the Sociology of Sport*, t. 27, Munich, Oldenbourg Verlag, p. 37.

un pays comme la RDA qui systématisait la pratique sportive pour tous dès le plus jeune âge. Enfin, à l'image de la France, le sport n'est pas vu en Autriche comme un sujet de conversation noble, mais plutôt comme une matière dénigrée. L'utilisation particulière des activités physiques par le régime national-socialiste explique en partie ce rejet du sport dans la société autrichienne au moins jusqu'au début des années soixante-dix<sup>606</sup>. Les valeurs et normes du sport restent en effet longtemps liées aux modifications qu'elles ont subies en vue des fonctions politiques qui lui ont été assignées sous le III<sup>e</sup> Reich.

Le ski alpin devient pourtant rapidement le sport préféré des Autrichiens<sup>607</sup>. Dès 1934, selon une étude de Menaker<sup>608</sup>, les Autrichiens le considèrent comme leur pratique sportive favorite devant la natation, le football et le patinage. Cet attrait pour le ski ne diminue pas, il devient une passion comme le démontre Grössing en 1970<sup>609</sup>. Les quatre sports cités restent les plus appréciés en Autriche, même si le football occupe dorénavant la seconde place.

En réalité, les spectateurs autrichiens se passionnent pour le ski alpin. Ce sport provoque parfois, comme l'expliquent Norden et Weiss, l'hystérie de masse. C'est notamment le cas, pour ces auteurs, lors de la disqualification de Karl Schranz aux Jeux de Sapporo<sup>610</sup>. La popularité de ce sport en Autriche est exceptionnelle et aucun autre pays, si ce n'est la Suisse, ne lui accorde la même importance. Plus qu'un sport, le ski alpin fait partie intégrante de l'identité autrichienne<sup>611</sup>. Il assure également de fortes retombées symboliques mais également économiques au pays. Les victoires en ski alpin renforcent la santé de nombreuses industries spécialisées dans la construction de matériel de ski, mais également l'ensemble du tourisme du pays<sup>612</sup>. La presse en tire bien entendu des dividendes économiques et symboliques importants. Le *Wiener Zeitung* rapporte ainsi en première page,

---

<sup>606</sup> NORDEN ; WEISS, *Sociology of Sport in Austria*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>607</sup> *Ibidem*, p. 39.

<sup>608</sup> MENAKER, E.A. (1934), *Sport in Kindheit und Jugend*, Thèse, Université de Vienne, p. 90.

<sup>609</sup> GRÖSSING, S. (1970), *Sport der Jugend. Die sportliche Betätigung in Österreich und ihre pädagogische Bedeutung*, Wien, Österreichischer Bundesverlag, p. 30.

<sup>610</sup> NORDEN ; WEISS, *Sociology of Sport in Austria*, *op. cit.*, p. 47.

<sup>611</sup> GALLUP (1959), « Umfrage zu Popularität der Sportzweige », *Leibesübungen – Leibeserziehung*, 2, p. 16 ; KNEYER, W. (1980), *Spitzensport und soziale Mobilität*, Ahrensburg bei Hamburg, Verlag Ingrid Czavalina, pp. 34 à 38. Tous cités par NORDEN ; WEISS, *Sociology of Sport in Austria*, *op. cit.*, p. 47.

<sup>612</sup> NORDEN ; WEISS, *Sociology of Sport in Austria*, *op. cit.*, p. 46.

accompagnée d'une photographie, chaque victoire des skieurs autrichiens tout au long de la saison 1972. Chacun de ces skieurs occupe un statut particulier, généralement symbolisé par un surnom. Ainsi, Karl Schranz représente le skieur expérimenté et rusé, mais aussi le roi de la discipline comme l'atteste son surnom : « *der alte Löwe* », le vieux lion.

A propos des liens privilégiés tissés entre les skieurs et les manufacturiers de skis, Karl Schranz explique que « *mes victoires étaient également les victoires de Kneissl... Ses skis, avant tout construits pour la compétition, lui apportaient une grande fortune une fois vendus auprès du grand public* »<sup>613</sup>.

Karl Schranz occupe un poste plus ou moins fictif dans l'industrie Kneissl, si ce n'est celui de promoteur de la marque – interdit par les règlements du CIO –. A ce titre, il est pourtant entièrement pris en charge par Kneissl. Le skieur autrichien explique ainsi à plusieurs reprises les avantages qu'il retire de cette collaboration avec la fabrique de ski dans sa récente autobiographie<sup>614</sup>. Il est employé par Franz Kneissl depuis 1956 à Kufstein dans le Tyrol et passe un temps considérable en compétition et en entraînement. Comme il l'admet ouvertement, certes en 2002, son poste occupé auprès de l'industriel constitue essentiellement un alibi. Sa déposition auprès du CIO fin décembre 1971 en atteste également :

*« Au sujet de mon salaire, je précise que je perçois un salaire régulier en tant qu'employé depuis 1956, année où j'ai fini ma formation commerciale. Il est exact qu'un grand programme sportif s'additionne à mon statut d'employé, mais je rejette fermement la possibilité que ce programme soit de type professionnel car je remplis activement mes fonctions d'employé lorsque je ne participe ni aux entraînements ni aux compétitions »*<sup>615</sup>.

Ces propos peuvent être comparés à ceux qu'il tient en 2002 lorsqu'il revient sur cette période :

*« Je trouvais un emploi auprès de Kneissl en 1956. Je pouvais ainsi enfin me livrer à ce qui m'intéressait vraiment : le sport et plus particulièrement le ski !*

*Cela a tout de suite signifié le début de ma carrière professionnelle – bien que ce terme n'a rien à voir avec ce que l'on entend de nos jours. Lors de ma première année, je percevais un salaire de 2 000 Schillings – au lieu des 600 habituels –*

---

<sup>613</sup> SCHRANZ, *Mein « Olympiasieg »*, op. cit., p. 150.

<sup>614</sup> SCHRANZ, *Mein « Olympiasieg »* op. cit.,.

<sup>615</sup> Deposition of Karl Schranz, Austrian Olympic Committee, December 23, 1971. AMOL (*The ABC*, dossier « Eligibility Commission 1972 » ; box 98, bobine 53).

*Kneissl attendant bien entendu autre chose de moi qu'un travail commun d'employé »<sup>616</sup>.*

Les propos, tenus à des moments et dans des contextes différents, s'opposent pratiquement point par point. Il ressort que la pratique du ski alpin a assuré une position privilégiée à Karl Schranz auprès de l'industrie Kneissl. Mieux payé, il profitait de conditions de travail aménagées. Il devient rapidement le skieur n°1 auprès de la marque de ski, puis en Autriche, et enfin le skieur au palmarès le plus fourni sur le circuit mondial. Il devient en quelque sorte le meilleur athlète du sport le plus prisé en Autriche, soit le plus populaire des sportifs dans ce pays<sup>617</sup>. Sa exclusion par le CIO des Jeux Olympiques de Sapporo, quatre ans après avoir perdu la médaille d'or du slalom spécial sur tapis vert au profit de Jean-Claude Killy à Grenoble<sup>618</sup>, provoque déjà une réaction particulièrement violente en Autriche et dans ses médias<sup>619</sup>.

### **II.1.2. L'intérêt national crée des enjeux politiques**

Mais les manifestations qui ont suivi la disqualification de Schranz à Grenoble ne sont ni quantitativement ni qualitativement comparables à celles qu'engendrent son renvoi de Sapporo quatre années plus tard. Les enjeux nationalistes s'expriment fortement dans les conséquences, en Autriche, de la sanction qui touche le skieur préféré du pays. En réaction aux menaces de Brundage puis à la décision du CIO, l'on trouve une critique continue de l'amateurisme tout au long des discours du *Wiener Zeitung*. Parallèlement, autant Avery Brundage que les dirigeants du CIO sont particulièrement critiqués et stigmatisés. Seuls quelques rares articles avant (du 1 au 16 janvier) ou après (du 5 au 29 février) la décision du CIO de refuser la participation de Schranz font exception. D'un point de vue national, la disqualification du skieur autrichien est vue comme une injustice au regard des modes de préparation des athlètes des autres nations considérées

---

<sup>616</sup> SCHRANZ, *Mein « Olympiasieg »*, *op. cit.*, p. 76.

<sup>617</sup> NORDEN ; WEISS, *Sociology of Sport in Austria*, *op. cit.*, p. 47.

<sup>618</sup> Vainqueur de l'épreuve, il reçut la médaille du vainqueur lors de la cérémonie, puis fut disqualifié, de façon « obscure » selon lui, après que les officiels aient visionné son parcours : il aurait enfourché un piquet, ce que le skieur autrichien nie toujours encore.

<sup>619</sup> Collectif, *L'Autriche et l'Olympisme*, p. 526.

comme identiques dans le cas des skieurs alpins. Elle apparaît de plus incompréhensible lorsque les avantages des sportifs américains ou soviétiques dans les autres disciplines sont mentionnés<sup>620</sup>.

Dès lors, en dehors des membres du CIO ou des dirigeants de la FIS, les hauts personnages politiques et sportifs autrichiens sont particulièrement mis en avant dans le quotidien viennois. Ils sont amenés à défendre les intérêts de Schranz, et par extension de la nation, ou à subir l'opprobre public. Tous leurs discours et toutes leurs lettres d'encouragement ou de protestations sont publiés dans le *Wiener Zeitung*. En d'autres termes, tous leurs faits et gestes sont systématiquement disséqués par le quotidien de la capitale autrichienne. Après l'exclusion de Schranz, le président du comité national autrichien (*ÖOC – Österreichische Olympische Comité*), le Dr. Heinz Pruckner, le président de la fédération autrichienne de ski (*ÖSV – Österreichische Schiverband*) et vice-président de l'*ÖOC*, le Dr. Karl Heinz Klee, ou encore le membre du CIO autrichien, Dr. Rudolf Nemetschke, furent tous les trois accusés de ne pas avoir pris davantage de mesures afin d'assurer la participation de tous leurs skieurs. Il leur sera également reproché leur manque de défense de l'honneur national en évitant de voter pour un boycott des épreuves, conformément aux menaces proférées, une fois la star autrichienne non admise. *Wiener Zeitung* publie ainsi un sondage selon lequel 84% des personnes interrogées estiment que ces dirigeants n'ont pas pris la bonne décision en décidant de participer aux Jeux<sup>621</sup>. Parallèlement, le ministre de l'éducation, le Dr. Sinowatz et le chef de l'opposition, le secrétaire général de l'*ÖVP*, Dr. Kohlmaier, ont tous deux gagné les faveurs du *Wiener Zeitung*, le premier en appelant à « la solidarité », le second en questionnant l'immunité accordée aux skieurs suisses, ouest-allemands, italiens ou français<sup>622</sup>. Finalement, Schranz lui-même doit soutenir la décision de ses

---

<sup>620</sup> Hans Lang (1<sup>er</sup> février 1972), « Olympischer Skandal! Einer büßt für alle », *Wiener Zeitung*, p. 3 ; Hans Lang (3 février 1972), « Es kam, wie es kommen mußte. Das Opfer Karl Schranz », *Wiener Zeitung*, p. 3.

<sup>621</sup> Non signé (2 février 1972), « Meinungsumfrage: 92 % sagen „ungerecht“ », *Wiener Zeitung*, p. 12.

<sup>622</sup> Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « Brundage schoß Schranz ab. Nur der Alberger gesperrt. Solidaritätsappell von Unterrichtsminister Dr. Sinowatz - Welle der Empörung in Österreich », *Wiener Zeitung*, p. 12.

dirigeants sportifs en demandant à ses coéquipiers de participer aux épreuves<sup>623</sup>. Le sous-titre, « *Schranz décide pour l'ÖOC (Schranz entschied für das ÖOC)* », est particulièrement parlant. L'aura du skieur autrichien est telle que seule sa décision permet de statuer sur le sort de ses camarades d'équipe et sur la position tenue par l'ÖOC. Non seulement il prend la place du président et du vice-président de l'institution, mais il les réhabilite immédiatement par son choix : le *Wiener Zeitung* accorde à nouveau toute leur légitimité aux deux dirigeants Klee et Pruckner et évite dès lors toute critique à leur égard.

Ces enjeux nationaux font de Karl Schranz un véritable héros. Tous les écrits du *Wiener Zeitung* sont élogieux à son égard après sa disqualification par le CIO. Le quotidien lui accorde bien plus de crédibilité à son retour de Sapporo que lors de ses deux victoires successives en descente en janvier à Kitzbühel, Autriche. Parallèlement, Avery Brundage représente le mal dans une vision manichéenne opposant en tout point les deux personnages. Aucune autre personnalité ne revient aussi souvent dans les écrits du quotidien autrichien (36 fois en 70 articles – 51,4%).

Les enjeux nationaux des compétitions de ski alpin de haut niveau engendrent des enjeux politiques à l'intérieur de la société autrichienne. Les personnalités politiques, par leurs propos ou par leurs décisions, gagnent ou perdent en effet rapidement de la popularité. Selon le quotidien étudié, un fort consensus de la population autrichienne s'est formé autour de Karl Schranz et avec lui autour de tous les individus qui se sont liés à lui ou ont obtenu son support. Le CIO et plus particulièrement son président Brundage, en disqualifiant le skieur autrichien, attirent les critiques et la stigmatisation. L'amateurisme, quant à lui, est fortement remis en question, notamment du 29 janvier au 4 février, période de discussions tendues sur l'admission ou non de Schranz, puis de la décision connue du CIO<sup>624</sup>.

Les discours du quotidien autrichien semblent ainsi émerger d'un contexte nationaliste particulier. La disqualification de Schranz, associé aux enjeux forts des grandes compétitions internationales de ski alpin et la forte émotion

---

<sup>623</sup> Non signé (3 février 1972), « Welle der Empörung! », pp. 1 et 2.

<sup>624</sup> Voir par exemple : Non signé (4 février 1972), « Brundage: „Weniger Bewerbe und Weniger Teilnehmer!“ », *Wiener Zeitung*, p. 16.



engendrée en Autriche par celles-ci constituent un système de contraintes qui ne laissent que peu de liberté au quotidien autrichien et à ses journalistes. En ce sens, les enjeux nationalistes liés au ski alpin créent bien des enjeux politiques, mais ils créent également des discours qui reflètent les attentes des Autrichiens. L'ensemble des points de vue exprimés sur l'amateurisme olympique par le *Wiener Zeitung*, points de vue étudiés par la suite, doivent ainsi être lus par rapport à ce contexte particulier.

## **II.2. Les contextes socio-économiques et leur influence sur les discours de la presse sportive sur l'amateurisme**

### **II.2.1. La compétition au centre d'enjeux économiques en France**

Tout comme pour l'Autriche, les enjeux économiques liés au ski de compétition sont très importants en France. Les Jeux de Grenoble, organisés en 1968, ont ainsi pour objectifs principaux de promouvoir les stations françaises nouvellement développées et d'attirer les devises étrangères <sup>625</sup> en France et plus particulièrement en Isère, fief de l'industrie Rossignol.

Pour Sapporo, les enjeux pour ces deux nations alpines, dont les fabricants de matériel de skis sont les leaders mondiaux, restent très importants : exporter leur image et leur matériel au Japon, marché en pleine expansion. En effet, organisés pour la première fois en dehors des continents européen et nord-américain, les Jeux Olympiques d'hiver s'arrêtent dans un pays de 100 000 habitants dont la passion pour le ski explose à la fin des années soixante, au point de potentiellement constituer le futur premier marché mondial du ski comme l'attestent ces tableaux du chercheur Quintrie-Lamothe et de la firme *Rossignol* :

Pays	Nombre d'habitants en milliers	Nombre de skieurs en milliers en 1972
Allemagne	70 000	8 000
Autriche	8 000	2 000
Espagne/Portugal	41 000	900

<sup>625</sup> ARNAUD ; TERRET, *Le rêve blanc, op. cit.*, p. 195.

France	51 000	2 000
Italie	55 000	2 000
Suède/Norvège	12 000	2 000
Suisse	6 000	2 000
Etats-Unis/Canada	220 000	7 000
Japon	100 000	8 000
Yougoslavie	20 000	150

**Document 6** : « Répartition mondiale des skieurs en 1972 »<sup>626</sup>.

	1972		
	En millions de francs	% du marché mondial	En milliers de paires « moyennes »
France	74	6 %	220
Etats-Unis	230	18.7 %	690
Canada	40	3.2 %	120
Japon	46	3.7 %	140
R.F.A.	137	11.1 %	410
Italie	45	3.6 %	130
Suisse	157	12.7 %	470

**Document 7** : « Structure du marché mondial du ski en 1972 »<sup>627</sup>.

Le second tableau, rendu public par le groupe *Rossignol*, semble fiable. Pour le principal producteur mondial de ski, une connaissance précise du marché apparaît en effet indispensable. La dernière colonne doit cependant être lue avec beaucoup de recul : les chiffres, donnés à titre indicatif, sont calculés sur la base d'un prix moyen qui n'a qu'une signification limitée sur le plan mondial (335 francs en 1972)<sup>628</sup>.

Une deuxième remarque s'impose également : les chiffres du marché autrichien n'apparaissent pas dans le tableau de *Rossignol*. En réalité, ce marché autrichien est quasiment imperméable aux constructeurs étrangers. Il est toutefois possible d'estimer la consommation de skis à 500 000 paires en Autriche en 1972, les

<sup>626</sup> QUINTRIE-LAMOTHE, T. (1974), *Le tourisme hivernal français. Réalités et perspectives*, Thèse de Doctorat en Economie et Droit du Tourisme, Aix-Marseille, non publiée, p. 225. Dans DI RUZZA ; GERBIER, *Ski en crise, op. cit.*, p. 15.

<sup>627</sup> Source : *Rossignol*. Dans DI RUZZA ; GERBIER, *Ski en crise, op. cit.*, p. 18.

<sup>628</sup> DI RUZZA ; GERBIER, *Ski en crise, op. cit.*, p. 19.

producteurs autrichiens produisant environ 1 800 000 paires pour en exporter 1 300 000<sup>629</sup>.

Les marchés français et autrichiens étant plus ou moins saturés, les marchés étrangers et particulièrement japonais et nord-américains sont très attractifs pour les producteurs de skis dont le marché reste sinon extrêmement concentré géographiquement autour des pays alpins. Les premiers Jeux Olympiques d'hiver japonais de Sapporo constituent par conséquent une occasion privilégiée de promouvoir son matériel par la visibilité médiatique conjointement accordée par les médias et le Mouvement Olympique.

Or, la France entrevoit, avant les Jeux de Sapporo, de pleinement profiter de ces Jeux pour exporter son matériel dans ce pays. Si la vente de skis français au Japon était négligeable avant 1969, elle a très fortement et très rapidement augmentée pour atteindre 18,5% des exportations totales en 1975<sup>630</sup>. Elle est consécutive à diverses actions de promotion organisées au Japon avant les Jeux. Le Centre National du Commerce Extérieur (CNCE) prépare très tôt le marché et organise des expositions du matériel de skis français dans les grandes villes japonaises de 1969 à 1971<sup>631</sup>. Ses dirigeants expliquent leurs objectifs en janvier 1972 :

*« Lorsque les Jeux Olympiques s'ouvriront à Sapporo, les réseaux seront sur pied, la promotion engagée, les fabricants sur place pour mettre à profit une opportunité ... qui aura demandé, sur le plan commercial, quatre années de préparation intensive »<sup>632</sup>.*

Or, le succès de toute cette préparation intensive dépend essentiellement des résultats français lors des Jeux. La compétition doit assurer la diffusion d'une image flatteuse du matériel auprès du public. Les enjeux dépassent donc largement le cadre sportif. Dès lors, en menaçant la participation des meilleurs athlètes pour des raisons de réglementation, Avery Brundage et le CIO menacent des intérêts qui dépassent, eux aussi, le strict cadre sportif. L'amateurisme agit comme un frein à la promotion du matériel de ski sur un marché prometteur. Il met en danger la présence des meilleurs représentants des manufacturiers de skis

---

<sup>629</sup> *Ibidem*.

<sup>630</sup> *Ibidem*, p. 26.

<sup>631</sup> *Ibidem*, p. 76.

<sup>632</sup> Dans *Le Monde*, 30 et 31 janvier 1972, p. 12.

et risque de porter atteinte à l'image de ces producteurs accusés d'introduire, selon les dirigeants olympiques, le mal, le germe de la destruction du sport désintéressé.

*« Avec l'utilisation du nom et des photographies des skieurs à des fins publicitaires – comme l'Autrichien Schranz - toutes les règles élémentaires sont violées dans le ski alpin. Les sports contrôlés par les manufacturiers et utilisés pour démontrer la valeur de leurs équipements n'ont pas leur place dans le programme olympique »<sup>633</sup>.*

Non mentionnée, la Fédération Internationale de Ski devient selon Brundage, tout comme ses skieurs, un pantin manipulé par les producteurs de matériel de skis. Ces derniers semblent aliéner ce sport à des fins mercantiles au mépris des valeurs olympiques et de leur éthique. Ces propos du dirigeant olympique discréditent tout à la fois les skieurs, premiers agents publicitaires du matériel, le ski alpin, les manufacturiers. Or, tout ceci, encore une fois, vient menacer l'efficacité d'un processus économique mis en place il y a déjà plusieurs années et durant lesquels l'image des producteurs a été soignée. Loin cependant d'accorder du crédit à ces enjeux économiques, Brundage semble tirer sa fierté et son prestige à lutter contre eux. Il déclare ainsi ironiquement qu' *« apparemment nous sommes en train de marcher sur les doigts de pied de ceux qui s'intéressent au sport pour des raisons financières. C'est dommage... »<sup>634</sup>*. L'on comprend dès lors aisément que des tensions apparaissent au moment où les compétitions doivent enfin débiter.

## **II.2.2. La presse française dans le débat**

Les trois quotidiens français étudiés présentent des caractéristiques différentes. Leurs réactions au débat amateurisme / professionnalisme lors des Jeux de Sapporo le sont également. Si *Le Figaro* et *L'Equipe* se rejoignent pour remettre en question l'amateurisme olympique et son application par le Comité International Olympique, la part qu'ils accordent à cette critique diverge fortement. *L'Equipe* publie en effet 29 articles dans lesquels une véritable argumentation à l'encontre du règlement olympique est développée, soit dans

---

<sup>633</sup> Brundage, Avery (23 janvier 1971), « Memorandum ». AMOL (*The ABC*, dossier « Broken Time, April 1971 » ; box 247, bobine 143).

<sup>634</sup> Brundage, Avery (20 janvier 1972), « lettre à Tom K. Smith Jr. ». AMOL (*The ABC*, dossier « Letters of praise on President Avery Brundage's Stand on Amateurism 1971-1972-74 » ; box 107, bobine 57).

27,3% du cursus et plus que n'importe quel autre quotidien étudié, *Wiener Zeitung* inclus. *Le Figaro* ne présente pour sa part que 6 articles de ce type (8,1%) plus un autre, paru le 7 janvier, dans lequel l'amateurisme participe du « label » olympique et constitue, à ce titre, une valeur positive et nécessaire<sup>635</sup>. Il semble que les enjeux liés à une application des règles de l'amateurisme soient plus forts pour le quotidien spécialisé dans le journalisme sportif que pour *Le Figaro*. Ce dernier n'accorde en effet qu'une place relative aux événements sportifs alors que le premier se focalise totalement sur les grands événements et sur les grands champions. Alors que le lectorat du *Figaro* ne porte qu'un regard distrait sur les pages sportives reléguées en dernière partie du quotidien, ceux de *L'Equipe*, véritables connaisseurs, attendent la confrontation des meilleurs skieurs lors des épreuves reines des Jeux. Par conséquent, s'il importe finalement peu au lecteur du *Figaro* que Karl Schranz participe aux épreuves alpines, celui de *L'Equipe* sait que ce skieur occupe la tête du classement général de la Coupe du Monde et constitue le grand favori des compétitions alpines. Du point de vue de l'intérêt sportif, l'amateurisme ne constitue donc pas le même problème pour un quotidien sportif que pour un quotidien généraliste.

Si ces deux quotidiens laissent ainsi une place plus ou moins importante à une critique de l'amateurisme olympique, il apparaît que *L'Humanité* ne présente aucune discussion de cet amateurisme. En réalité, seule une critique du professionnalisme est réalisée et intégrée dans une remise en question plus large de toute transaction commerciale et mercantile. Dans 19 articles, soit 22,6% des articles relevés, les journalistes de *L'Humanité* décrivent le professionnalisme comme une conséquence fâcheuse d'un excès de marketing qui sévit dans le sport et plus particulièrement dans le ski alpin. L'absence de tout jugement sur l'amateurisme traduit en fait une position partagée entre d'une part une attitude ouvertement hostile à toute aliénation de l'éthique sportive par des facteurs économiques exprimée dans les critiques répétées de cette commercialisation du sport et une volonté de défendre un « droit » à la rémunération pour les acteurs du monde sportif généralement issus de milieux modestes. Le débat amateurisme /

---

<sup>635</sup> Roland Mesmeur (7 janvier 1972), « Jeux Olympiques : un prestigieux label », *Le Figaro*, p. 25.

professionnalisme ne peut donc en aucun cas être abordé en termes d'opposition idéologique classique du type "gauche / droite" entre les quotidiens.

Ce regard particulier lancé par le quotidien communiste sur le professionnalisme l'amène à éviter les jugements négatifs sur Avery Brundage qui déclare lutter contre cette commercialisation excessive du sport olympique. Aucune critique du Président du CIO ne peut être trouvée dans ce quotidien après le 16 janvier 1972 alors que trois articles en font un personnage attachant. Ce positionnement fait de *L'Humanité* un support de presse tout à fait singulier dans l'espace médiatique international. A l'inverse, *Le Figaro* partage davantage ses discours entre une valorisation de Brundage (11 occurrences – 14,9%) et une dégradation de celui-ci (17 occurrences – 23,0%). Des articles aux contenus opposés se côtoient dans le quotidien tout au long des Jeux. Si les premiers valorisent Brundage dans sa lutte pour la sauvegarde des idéaux olympiques et sportifs, les seconds lui reprochent de passer outre ce que les journalistes du quotidien appellent les « réalités modernes » qui conduiraient, selon eux, à une ouverture nécessaire et inéluctable du sport aux mannes financières des entrepreneurs. L'on retrouve donc ici l'image d'un sport pur où les considérations économiques et politiques apparaissent comme des intrusions spontanées et néfastes. Par contre, le point de vue "économique" du débat sur l'amateurisme se trouve ici en pleine opposition avec celui du quotidien du PCF.

Les discours de *L'Equipe* sont pour leur part unilatéraux lorsqu'il s'agit d'Avery Brundage. Celui-ci devient la première cible du quotidien sportif, l'unique responsable de tous les problèmes liés à l'amateurisme. Les critiques sont acerbes, violentes et touchent la personne même de Brundage. Il est principalement décrit comme une vieille personne, égoïste et hypocrite, dangereuse pour le Mouvement Olympique qu'il est censé diriger. 54,8% (58) des articles portant sur l'amateurisme et l'exclusion de Karl Schranz font de Brundage le principal protagoniste des débats. Tout porte à croire que sans lui, selon *L'Equipe*, non seulement les Jeux se dérouleraient sans encombre, mais de plus dans le plus parfait respect des règlements et de l'éthique. Le quotidien sportif développe ainsi toute une mythologie manichéenne où Brundage joue le rôle d'un extrémiste monomaniac et isolé, tourné vers la satisfaction d'un seul et unique objectif

dont les conséquences lui importent peu : le maintien d'un amateurisme sans faille<sup>636</sup>.

### II.3. Les systèmes autrichiens et français face à la critique

Lorsqu'on lie l'amateurisme olympique à des enjeux politiques, la grande majorité des auteurs relèvent et développent l'opposition classique entre les deux grands blocs idéologiques. Cette prédominance des discours historiques sur ce conflit précis s'explique, à notre sens, de deux manières distinctes.

Il convient tout d'abord de relever effectivement l'importance de ce conflit qui, dans le cadre des tensions internationales et des menaces liées à la guerre froide, est incontournable pour qui s'intéresse au Mouvement Olympique de 1945 à 1990. Mais la seconde raison découle d'une importance accrue accordée par les historiens aux Jeux Olympiques d'été et un relatif désintérêt pour les Jeux Olympiques d'hiver<sup>637</sup>. Si les Jeux d'été consistent essentiellement en une lutte entre Américains et Soviétiques, il n'en est rien des Jeux d'hiver où à la fois les pays alpins mais également nordiques "perturbent" le déroulement de cette opposition. Il s'agit également de relever les excellents résultats de la RDA dans ce cycle hivernal. Ainsi, tout porte à croire que la domination de ces deux pays aux Jeux d'été ait en quelque sorte attiré le regard des chercheurs sur ce conflit particulier par rapport à l'amateurisme. Or, en portant notre analyse sur les Jeux

---

<sup>636</sup> Voir entre autres : Edouard Seidler (4 janvier 1972), « Après lui, le déluge ? », *L'Equipe*, p. 1 ; *A.F.P.* (11 janvier 1972), « M. Bud Little : "M. Brundage veut effacer le ski des J.O." », *L'Equipe*, p. 10 ; S. L. [Serge Lang] (15/16 janvier 1972), « Martel à Hodler : "Abandonnons Sapporo" », *L'Equipe*, p. 2.

<sup>637</sup> SCHANTZ, Otto (1997), « The Olympic ideal and the Winter Games. Attitudes towards the Olympic Winter Games in Olympic discourses – from Coubertin to Samaranch », *Presentation at the Japanese Olympic Academy – Tokyo, December 1997*.

d'hiver de Sapporo, il nous est possible de relever d'autres enjeux, d'autres conflits lorsque l'on parle de cet idéal constitutif de l'Olympisme.

Dès lors, avec la focalisation des menaces du CIO sur les skieurs des grandes nations alpines que sont l'Autriche et la France (l'Italie et la Suisse étant davantage préservées), les enjeux propres aux Jeux d'hiver font déborder les débats des oppositions traditionnelles. Les Etats-Unis et les Allemands de l'Ouest s'attachent à la critique de systèmes sportifs autres que soviétique ou est-allemand. Cette fois, les Autrichiens et les Français font également l'objet de contestations au nom de l'amateurisme.

### **II.3.1. Les systèmes français et autrichiens**

La décennie qui précède les Jeux Olympiques de Sapporo marque un tournant des politiques sportives en France. Plus particulièrement, l'adoption de la V<sup>ème</sup> République et l'arrivée de Charles de Gaulle au pouvoir en 1958 conduisent à des remaniements importants de la société française qui vont affecter le sport de haut niveau français. La volonté politique du Général de Gaulle empreinte d'idée de grandeur et d'indépendance conduit à une prise en charge de l'élite sportive du pays. Le budget des sports en France passe ainsi de 8 750 000 francs en 1950 à 70 699 000 francs avant Grenoble alors que les aides accordées aux fédérations olympiques augmentent de 2 971 205 francs en 1958 à 12 539 489 francs en 1967<sup>638</sup>. La création du Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux sports le 27 septembre 1958 confié à l'Himalayiste Maurice Herzog est un autre indicateur de cette prise en charge par l'Etat du sport. Cependant, dans le domaine de l'Olympisme, le fait le plus marquant reste la création en 1961 d'une délégation générale à la Préparation olympique. Créée en réaction aux résultats décevants de la France aux Jeux de Rome l'année précédente, celle-ci se transformera en une direction de l'Education Physique et des Sports en 1965<sup>639</sup>. A l'image du sport est-allemand en particulier et socialiste en général, les sports olympiques profitent

---

<sup>638</sup> OHL, *La guerre olympique, op. cit.*, p. 110.

<sup>639</sup> OHL, *La guerre olympique, op. cit.*, p. 110.



alors d'une attention toute particulière en France. C'est dans ce contexte que fut par exemple créé le centre préolympique de Font-Romeu alors que tout un système d'encadrement et de suivi est mis en place pour les athlètes olympiques.

Le développement du ski alpin, qui profite déjà de ces changements marquants, est également favorisé par les grands projets de la politique gaullienne qui conduit à un vaste aménagement du territoire, et plus particulièrement de la montagne. De nouvelles infrastructures sont créées grâce au soutien de l'Etat et conduisent à une amélioration des conditions d'entraînement de l'élite française. Selon Di Ruzza et Gerbier, l'on assiste dès lors à une « convergence des intérêts » entre les différentes parties prenantes au marché de la neige, convergence qui passe par un point nodal : les succès de l'équipe de France<sup>640</sup>. Les enjeux économiques mais également nationaux et symboliques des manufacturiers, de l'industrie du tourisme et de l'Etat, placent les skieurs au centre de diverses et nombreuses attentions que le système de pools regroupe.

Dans ce contexte, le rapport des athlètes et skieurs français à l'amateurisme olympique est fortement modifié. Economiquement supportés par un nouveau système, fortement encadrés et conseillés lors des préparations physiques, notamment avant les grandes compétitions internationales, ils changent de statut et se conforment dès lors difficilement aux règlements institués par la règle 26 de la Charte Olympique. Le matériel mis à disposition par les grands manufacturiers de ski du pays et la publicité qui découle des grandes victoires françaises sont particulièrement discutés au sein du Comité International Olympique qui n'hésite pas à constituer des dossiers de « preuves »<sup>641</sup>, mais également au sein des nations concurrentes qui estiment l'équité sportive aliénée par ces pratiques<sup>642</sup>.

Le système autrichien se situe dans un contexte proche du contexte français. Porté, comme l'ensemble des pays d'Europe occidentale, par une forte expansion économique, le ski autrichien cristallise lui aussi des enjeux économiques,

---

<sup>640</sup> DI RUZZA ; GERBIER, *Ski en crise, op. cit.*, p. 9.

<sup>641</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1971), *Revue de presse, articles et photographies, extraits de journaux européens concernant la publicité des skieurs*, Septembre. AMOL.

<sup>642</sup> Voir par exemple : VARELA, Andres Mercé (1970), « Conflict between Skiing and Olympism », dans *Olympic Review*, n°40, Lausanne, C.I.O., pp. 12 à 19.

nationaux et touristiques forts<sup>643</sup>. Il constitue à ce titre le plus fervent opposant au ski français<sup>644</sup>. Les pratiques en cours dans le ski français se retrouvent ainsi, à quelques différences près, chez son homologue autrichien. Ainsi en est-il du système de pools où les manufacturiers de skis autrichiens viennent en aide aux skieurs nationaux par l'intermédiaire de la Fédération Nationale de Ski. Les critiques relevées à l'encontre du ski alpin français se tournent ainsi également vers le ski alpin autrichien, un amalgame entre les deux nations étant ainsi souvent réalisé par les différents protagonistes, le premier système étant considéré comme l'équivalent du second<sup>645</sup>. Cet amalgame aura d'ailleurs des conséquences assez importantes sur les discours des différents quotidiens internationaux étudiés. Très bien payés, à l'image de Karl Schranz en Autriche ou de Jean-Claude Killy en France, les skieurs de ces deux nations peuvent difficilement revendiquer un statut d'amateur dans les années soixante-dix au vu de la règle 26 du Comité International Olympique.

### **II.3.2. L'Autriche et la France face aux critiques**

#### *II.3.2.1. L'Autriche et la France, une coalition de façade*

Toutes deux placées face aux menaces d'Avery Brundage, pour qui le professionnalisme dans le ski alpin est essentiellement le fait des skieurs autrichiens et français, ces deux nations prennent tout d'abord le parti de défendre une position unique et unie. Les articles des quotidiens des deux pays expriment les liens ainsi tissés entre leurs dirigeants sportifs<sup>646</sup>. Un accord est finalement trouvé : en cas de disqualification de l'un des skieurs autrichien ou français, les deux nations décideraient, en représailles, de quitter immédiatement Sapporo. Avec l'élimination du seul Karl Schranz, les Français se contentent toutefois de stigmatiser le choix de l'Institution olympique, alors que les Autrichiens eux-

---

<sup>643</sup> NORDEN ; WEISS, *Sociology of Sport in Austria*, *op. cit.*, p. 34.

<sup>644</sup> Voir DI RUZZA ; GERBIER, *Ski en crise*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>645</sup> En dehors des nombreux articles des quotidiens, voir VARELA, *Conflict between Skiing and Olympism*, *op. cit.*, pp. 12 à 19.

<sup>646</sup> Voir Non signé (9 janvier 1972), « Frankreichs Sportminister greift Brundage scharf an », *Wiener Zeitung*, p. 12 ; Non signé (19 janvier 1972), « L'Autriche contre-attaque », *L'Equipe*, p. 2 ; Non signé (20 janvier 1972), « Polémique Brundage – Pays Alpains (occidentaux) : suite... », *L'Humanité*, p. 7.

mêmes prennent le parti de participer aux Jeux, positions que les quotidiens ouest-allemands jugent avec ironie : « *le “tout le monde ou bien personne” restera une phrase* »<sup>647</sup>.

Les enjeux économiques pour le tourisme hivernal français sont les mêmes que pour son concurrent autrichien. Pourtant, le débat amateurisme / professionnalisme lors des Jeux de Sapporo ne conduit pas à des réactions de même intensité dans les deux pays. Il apparaît que l’Autriche réagit bien plus violemment que la France, le domaine sportif étant largement dépassé dans ce premier pays. Il se trouve en réalité que la radiation de Schranz, qui laisse les skieurs français libres de participer, crée un fossé entre les deux nations qui se voulaient d’abord fortement solidaires face aux menaces de Brundage. Tout se passe en effet comme si les Fédérations nationales de ski des deux pays acceptent, eux aussi, l’amalgame réalisé entre les deux systèmes de préparation relevé plus haut. Dès lors, les Autrichiens n’acceptent pas la décision du CIO qu’ils jugent arbitraires et injustes. Pour leur part, les Français prennent le parti de considérer ce choix finalement approprié. En conséquence, si aucune critique des officiels et athlètes autrichiens n’est à trouver dans les trois journaux parisiens avant l’annonce de sa non participation, *Le Figaro* et *L’Humanité* en publient huit au total après celle-ci.

Dans les conditions précédemment décrites, les deux pays entretiennent donc des relations bivalentes. Adversaires sportifs sur les pistes enneigées, ainsi qu’adversaires commerciaux sur les marchés touristiques et de matériels de loisirs, ils partagent cependant des enjeux et des méthodes qui en font des alliés face aux critiques et aux remises en question provenant d’autres nations. Accusés des mêmes maux : accorder des conditions optimales de vie et d’entraînement ainsi qu’un matériel de pointe à leurs skieurs afin de développer leur tourisme hivernal, les deux pays réagissent tout d’abord en dressant une stratégie commune de défense. Celle-ci leur permet d’augmenter leur poids symbolique et réel dans le débat sur l’amateurisme face au CIO. Mais cela leur assure également la

---

<sup>647</sup> Hartmut Scherzer (1<sup>er</sup> février 1972), « Das „Alle oder keine“ wird eine Phrase bleiben », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 8.

possibilité de contrôler étroitement l'autre pays (l'Autriche pour la France et inversement). Les liens ainsi tissés dans cette alliance permet en effet de mesurer l'importance et le poids des décisions de la fédération adverse dans la course aux médailles olympiques.

Les événements de Sapporo, caractérisés par le débat autour de l'amateurisme olympique et la place prépondérante accordée au ski alpin dans celui-ci, constituent un très bon analyseur de ces relations ambiguës. L'étude, étape par étape, des différents moments du débat tout au long des Jeux permet de faire ressortir les stratégies et les enjeux des deux nations alpines en lien avec la question de l'amateurisme. Par ses conséquences sur les choix éditoriaux des quotidiens ainsi que sur les décisions politiques des dirigeants sportifs de ces pays, le déroulement des faits permet d'expliquer et partant de mieux comprendre la logique qui sous-tend les choix des journalistes et des dirigeants, voire des politiciens.

#### *II.3.2.2. Alliance et convergence d'intérêts*

La première étape dans le déroulement du débat peut être située du 1<sup>er</sup> janvier 1972 au 30 janvier. Ces deux dates correspondent au moment où Brundage fait part de sa volonté de refuser les professionnels du ski alpin puis à celui où la décision du CIO devient éminente alors que des rumeurs commencent à distinguer Schranz comme la seule « victime » possible.

Durant ces trente premiers jours, tout porte à croire que les dirigeants sportifs autrichiens et français partagent un même objectif : préserver, ou plutôt, selon eux, démontrer leur conformité par rapport aux statuts olympiques. L'amateurisme des skieurs de ces deux nations doit apparaître sans faille aux yeux des membres du CIO et plus particulièrement de la Commission d'Admission. Révélateur de cette volonté et de cette position, l'émission de télévision « *Les dossiers de l'écran* » du 19 janvier 1972 éclaire le lecteur. De nombreux dirigeants sportifs français ainsi que Joseph Comiti, Secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de 1968 à 1973, sont invités à répondre à des questions sur les Jeux de Sapporo et l'avenir du ski alpin par rapport à

l'amateurisme. Il ressort clairement que des enjeux forts entourent les compétitions internationales de ski alpin. De même, il n'est fait aucun secret de l'atteinte à ces enjeux que porte les menaces de Brundage. Il est dès lors nécessaire de défendre et de justifier la position française devant un animateur partisan qui dirige les questions vers des réponses attendues.

Ainsi, amené à discuter des liens qui unissent les skieurs français aux grandes industries, liens dénoncés par Brundage au nom des règlements olympiques, Joseph Comiti précise ces connexions entre les stations de ski, les fabricants de matériels de sports d'hiver et les résultats sportifs.

*« Il est bien évident que nos stations alpines et pyrénéennes ont eu à gagner énormément du fait du renom du ski français.*

*Nos fabricants également ont réalisé des bénéfices ; [...] c'est un progrès considérable qui est dû aux exploits des champions français.*

*A partir du moment où des gens chaussent des skis français, ils s'imaginent être des champions. C'est normal, et pour ma part, je ne trouve pas ce type de publicité globale répréhensible, et c'est ce qu'ont compris d'ailleurs le pool des trafiquants... Pardon, ... des fabricants, puisque ce pool des fabricants donne une somme globale à la FFS et cette somme sert à l'entraînement de l'équipe de France et des espoirs »<sup>648</sup>.*

Joseph Comiti ne fait pas que définir le fonctionnement du pool des fabricants<sup>649</sup> qui assure aux skieurs français d'excellentes conditions de préparation et un matériel de très haut niveau. Il insiste également sur la réciprocité des intérêts puisque ces fabricants retirent eux aussi un prestige et une image qui leur permet de vendre leurs produits liés aux grands champions français. Il ne s'agit donc pas de remettre en question les faits relevés par Brundage et le CIO. Il est question de démontrer la conformité, la "normalité" selon le terme de Comiti, d'un tel système par rapport aux règlements de cette institution sportive. Le lapsus du Secrétaire d'Etat, qui parle de trafiquants et non de fabricants, atteste que la question de l'aspect répréhensible de la publicité obtenue par les manufacturiers du pool se pose. Joseph Comiti est en effet au courant des statuts olympiques qui condamnent, eux, toute forme de publicité assurant aux skieurs des retombées économiques. Or, bien qu'il précise que l'argent du pool passe par la FFS, ce qui

---

<sup>648</sup> « Les dossiers de l'écran », Émission de Télévision Française, 19 janvier 1972. AMOL.

<sup>649</sup> Ses propos permettent en tout cas de recouper les explications de Di Ruzza et Gerbier sur le fonctionnement du pool. Voir DI RUZZA ; GERBIER, *Ski en crise, op. cit.*, p. 9.

en théorie serait autorisé par les règlements, les skieurs reçoivent bien directement des compensations financières<sup>650</sup> et le dirigeant politique français est sans aucun doute au courant de ces pratiques. En d'autres termes, à l'image des propos tenus lors de cette émission, les Français, comme les Autrichiens tentent de justifier leurs modes de préparations et d'encadrement en insistant sur les défauts des règlements olympiques qui seraient inadaptés. Ainsi, lors des *Dossiers de l'écran*, les différents personnages sportifs insistent tous sur la conformité des athlètes français par rapport aux règlements de la FIS tout en occultant systématiquement les règlements du CIO. Ce contournement semble bien, lui aussi, signifier les craintes des dirigeants français quant à la conformité de leur modèle par rapport aux statuts et règlements du CIO.

Après avoir tenté de démontrer la légitimité du système de pool, les invités de l'émission, à l'image de ce que l'on peut lire dans les quotidiens français et dans la *Wiener Zeitung*, le comparent aux systèmes des autres nations. Fortement influencé par Armand Jamot, l'animateur de l'émission, M. Poussier, chef de mission au sein du COF, précise la position des athlètes des pays alpins par rapport aux athlètes américains et russes.

*« Question de M. Armand Jamot : « Comment Avery Brundage considère-t-il les champions russes et américains qui sont "entretenus" pas l'état, alors qu'en France ce n'est pas le cas ?*

*[...]*

*Réponse de M. Poussier : M. A. Brundage prétend que les athlètes russes et ceux qui sont derrière le rideau de fer sont parfaitement qualifiables pour les Jeux Olympiques de Sapporo ; or, tout le monde sait, tout le monde, dans le monde entier nous savons que ces athlètes sont des athlètes d'Etat et qu'ils sont payés pour faire ce sport. Nous savons qu'aux USA, ce sont d'autres formules qui ont été trouvées pour permettre aux meilleurs Américains de participer avec un entraînement parfait et dans les meilleures conditions. Ici, dans les pays alpins, que ce soit la France, l'Italie, la Suisse, l'Autriche, nous avons mis au point un système qui est différent mais qui tend vers le même but : permettre à la jeunesse de pratiquer dans de bonnes conditions.*

*Mais, ce que je ne peux admettre c'est que l'on prétende que les Français, les Suisses, les Italiens ou les Autrichiens sont professionnels alors que [...] les athlètes*

---

<sup>650</sup> L'on pourra, pour s'en persuader, se reporter à l'ouvrage de Karl Schranz : SCHRANZ, *Mein « Olympiasieg »*, *op. cit.*, p. 152 (notamment) ou encore à l'article du quotidien suisse suivant : Non signé (3 mars 1967), « Jean-Claude Killy », *La Tribune de Lausanne*. Une dernière lecture (dans cette liste bien entendue non exhaustive) pourrait être VARELA, *Conflict between Skiing and Olympism op. cit.*,

*de derrière le rideau de fer ou les Américains seraient amateurs ; je trouve cela une déclaration presque scandaleuse »<sup>651</sup>.*

Il s'agit tout d'abord de relever que, loin d'être opposés comme en général, les athlètes soviétiques et américains sont ici placés sur un pied d'égalité. Les deux types de sportifs seraient des "athlètes d'Etat". La nouvelle opposition sépare ainsi ces athlètes d'Etat des autres dont font partie les skieurs des pays alpins. Les Jeux d'hiver donnent donc bien lieu à une lecture singulière des "camps" et de leur constitution dans les luttes de prestige et pour la victoire olympique.

Dans sa réponse, M. Poussier, une nouvelle fois, ne cherche pas à démontrer la conformité du modèle français, mais à le comparer aux systèmes américains et communistes. La légitimation des méthodes nationales passe ici par la dénonciation de celles d'autres pays. Dès lors, il n'est jamais attesté que le skieur français est purement amateur au regard des règlements du CIO (ce qui diffère de la position de l'Allemand de l'Ouest Willi Daume par exemple<sup>652</sup>). Il reste cependant décrit comme "plus", sinon "pas moins" amateur que les athlètes des grandes puissances. En réalité, M. Poussier ne dénonce pas tant les modèles sportifs américains et communistes que le choix, selon lui arbitraire et partial, du CIO et de son Président.

Enfin, les propos de M. Honoré Bonnet, ancien directeur des équipes de France de ski (1959-1968), qui s'exprime alors en tant qu'expert de la FIS chargé de remodeler les pistes de haute compétition, illustrent très bien les frontières fluctuantes qui séparent la politique de l'équité sportive.

*« J'ai été tricheur si vous voulez. Il m'est arrivé d'envisager tel jour où la piste ne convenait pas à tel athlète de faire apporter une petite modification et je vous dirais qu'en toute objectivité qu'à Portillo je me suis débrouillé pour avoir une porte supplémentaire peu avant l'arrivée, afin de permettre à un type comme Killy de mieux négocier cette fin de parcours. [...] Quelquefois il est bon de protéger ses coureurs et de demander aux organisateurs de compétition d'orienter la compétition dans un certain sens. C'est de bonne guerre, de bonne politique »<sup>653</sup>.*

Ce passage suit directement, dans le déroulement de l'émission en question, les propos cités plus haut de M. Comiti sur le pool des fabricants. Il trace un lien fort

---

<sup>651</sup> *Ibidem.*

<sup>652</sup> Comme nous le verrons par la suite. DEUTSCHER SPORTBUND, *Willi Daume, op. cit.*, p. 124.

<sup>653</sup> *Ibidem.*

entre certaines pratiques obscures et discutables et les actions de ce pool. Ces propos n'attestent pas, loin s'en faut, d'un respect absolu des règlements olympiques par les skieurs français, sans doute encouragés par la position de leurs dirigeants sportifs. Apparemment déçu par ces paroles, le journaliste du *Figaro* Roland Mesmeur écrit le surlendemain une réponse à l'émission dans laquelle il prend, pour l'une des rares fois, le parti d'Avery Brundage<sup>654</sup>. Pourtant, encore une fois, l'important n'est pas tant de définir les skieurs français comme de purs amateurs que de discuter du respect d'une éthique sportive. Cette éthique, dont les bornes sont implicitement construites tout au long des discussions, engloberait, accepterait et justifierait les pratiques françaises.

De leurs côtés, les journalistes des quotidiens autrichiens et français étudiés, exception faite de l'article de Roland Mesmeur<sup>655</sup>, suivent l'exemple de leur collègue de la télévision Armand Jamot et tournent leurs discours de manière à globalement embrasser les points de vue développés lors de l'émission de télévision. Aucune critique n'est réalisée par le *Wiener Zeitung* du système français, à l'image de ce que réalisent les journaux français par rapport au système autrichien jusqu'au 30 janvier. La présentation des documents laisse au contraire croire en la présence d'un front commun de défense regroupant les deux pays alpins les plus en vue dans le ski de compétition. Ainsi, le *Wiener Zeitung*, dans son édition du 29 janvier, fait état de la mise au point d'une stratégie commune à l'Autriche et à la France.

« Il y eut à Sapporo une rencontre entre les représentants des deux puissances du ski, l'Autriche et la France, qui a essentiellement servi à définir et à fixer une ligne de conduite commune. Selon les dires du Président de l'ÖOC Dr. Heinz Pruckner à la fin des discussions, les points de vue des deux pays convergent »<sup>656</sup>.

A côté du Dr. Pruckner se trouvait également le Dr. Karl Heinz Klee, Président de l'ÖSV (Fédération autrichienne de ski), René Collard, Président du Comité Olympique Français ainsi que Maurice Martel, Président de la Fédération Française de Ski. La réunion entre ces quatre principaux acteurs des skis

---

<sup>654</sup> Roland Mesmeur (21 janvier 1972), « Un pas de clerc », *Le Figaro*, p. 13.

<sup>655</sup> *Ibidem*.

<sup>656</sup> Non signé (29 janvier 1972), « Sieg der Vernunft zeichnet sich ab. Beweisen reichen offenbar nicht aus », *Wiener Zeitung*, p. 16.



autrichiens et français, ainsi que les propos de Heinz Prückner, semblent bien indiquer un consensus, une union entre les deux nations.

Il ressort la même impression d'union entre les deux pays de plusieurs textes des quotidiens français. Les exemples qui suivent proviennent de *L'Humanité*. Ils illustrent le poids politique des compétitions de ski en Autriche notamment.

*« Fred Sinowatz, ministre autrichien de l'Education chargé des Affaires sportives, a écrit lundi à ses homologues italien, ouest-allemand, français et suisse pour leur demander de former un front uni contre une éventuelle exclusion de skieurs aux Jeux Olympiques. [...] »*

*Il ajoute que l'équipe autrichienne ne participera pas aux Jeux si un seul skieur ou une seule skieuse est exclu de façon irrégulière ou sans avoir eu l'occasion de se justifier »<sup>657</sup>.*

Le front semble cette fois constitué de l'ensemble des pays alpins et non seulement de l'Autriche et de la France. L'objectif est bien ici de créer un groupe de pression. Les menaces de Brundage adressées aux skieurs alpins qui ne respecteraient pas les règlements de l'amateurisme sont suivies de leur réponse : la menace d'un boycott des Jeux de Sapporo dans le cas d'une sanction infligée à un skieur pour des raisons de professionnalisme. Celle-ci est d'autant plus importante que le nombre de nations et d'athlètes concernés est grand. Voici la réponse de Joseph Comiti à la proposition de Fred Sinowatz selon *L'Humanité* :

*« A la suite des déclarations du ministre autrichien de l'Education nationale responsable des sports, M. Fred Sinowatz, M. Comiti, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, a pris une position favorable [...] déclarant notamment : "Comme le demande le ministre autrichien, si vraiment nous nous trouvons devant le "fait du prince", devant des disqualifications qui n'auraient aucune justification [...], alors je suis prêt à m'associer à la demande de mon collègue autrichien" »<sup>658</sup>.*

Ces propos, tenus le 25 janvier (rapportés le lendemain), font donc état de l'existence d'une union entre Autrichiens et Français. Cet accord semble d'ailleurs d'autant plus fort et réel que ce sont deux membres de gouvernement qui le mettent en place. A moins d'une semaine du 31 janvier et de l'exclusion de Schranz des Jeux de Sapporo, tout semble parler en faveur d'un lien fort de solidarité entre les deux nations. Il n'en sera pourtant rien.

---

<sup>657</sup> A.P. (26 janvier 1972), « Autriche : une affaire internationale », *L'Humanité*, p. 7.

<sup>658</sup> Non signé (26 janvier 1972), « M. Comiti : "le retour anticipé des Français est prévu..." », *L'Humanité*, p. 7.

### II.3.2.3. Primauté des intérêts nationaux

Si la première étape du débat se situe du 1<sup>er</sup> au 30 janvier 1972, la seconde étape débute en toute logique à partir du 31 janvier, date des premiers articles sur la disqualification de Karl Schranz. Il devient alors rapidement évident que l'alliance précédemment décrite entre les nations alpines ne constitue qu'une alliance de façade destinée à rassurer les nations alpines. Cette alliance est davantage utilisée comme moyen de pression sur le CIO et son Président (mais également sur la FIS et Marc Hodler) que comme lieu d'une solidarité entre les nations. Ainsi que le rappellent à plusieurs reprises les deux quotidiens ouest-allemands, ces liens se sont rapidement effrités au profit des intérêts propres à chaque nation. Les discours ne seront suivis d'aucun effet, les Français décidant immédiatement de préserver leurs athlètes à rebours de ce qu'auraient pu laisser croire les propos de Joseph Comiti. Dès lors, si les discours précédents créaient des liens entre les deux nations et laissaient croire en une uniformité des deux systèmes d'aide et de préparation des skieurs, les articles qui suivent le 31 janvier donneront une vision différente des faits. Dorénavant, Autrichiens et Français seront bien deux entités séparées dans les journaux français. Aucun quotidien parisien ne fera mention de ce retour anticipé apparemment prévu par les instances sportives et dont fait état Joseph Comiti : « *Nous avons [...] pris toutes nos dispositions et prévu soit le séjour de nos skieurs à Sapporo soit leur retour anticipé* »<sup>659</sup>.

En conséquence, si aucun article ne vient remettre en cause les systèmes de préparation des autres pays alpins avant le 31 janvier, nécessairement considérés comme équivalents par la coalition apparente qui lie ses pays, il n'en est plus de même après cette date. Bien que rares, ces articles sont révélateurs des enjeux forts entre Autriche et France lors des grandes compétitions internationales. Du côté autrichien, le *Wiener Zeitung* regrette à plusieurs reprises que Schranz soit le seul athlète disqualifié<sup>660</sup>. Il ne revient pas sur les promesses de solidarité des

---

<sup>659</sup> Non signé (26 janvier 1972), « M. Comiti : "le retour anticipé des Français est prévu..." », *L'Humanité*, p. 7.

<sup>660</sup> Voir notamment Hans Lang (1<sup>er</sup> février 1972), « Olympischer Skandal! Einer büßt für alle », *Wiener Zeitung*, p. 3 ; Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « Brundage schoß Schranz ab. Nur der

Français qui semblent ainsi n'avoir jamais existées. En réalité, ce rappel apparaît difficile dans la mesure où les Autrichiens eux-mêmes ne se liguent pas autour de la disqualification de leur skieur vedette et préfèrent prendre part aux compétitions en dépit des propos et des menaces proférées.

Cette position du quotidien autrichien est également celle occupée par *L'Équipe*. Ce journal du groupe Amaury, tourné vers la vente des compétitions internationales, préfère sans doute passer sous silence certaines contradictions qui marquent le sport professionnel et se focaliser sur les compétitions proprement dites où les chances de médailles françaises ont été préservées, voire augmentées par l'absence du leader de la Coupe du monde de descente.

A l'inverse de *L'Équipe* et du *Wiener Zeitung*, les deux quotidiens présentant les tendances politiques les plus opposées se rapprochent par contre dans leur regard critique, voire ironique sur la situation et les choix des autrichiens après cet événement majeur des Jeux Olympiques de Sapporo. Tout se passe dorénavant comme si le modèle autrichien était réellement différent, en termes négatifs, du modèle français. Dorénavant, ce dernier serait simplement menacé de suivre une voie similaire qui le conduirait à ressembler à son homologue autrichien tout en ayant, jusqu'à présent, gardé son intégrité et surtout son autonomie par rapport aux enjeux mercantiles du ski de compétition.

*« Les journalistes [...] ont su dès samedi [le 5 février], à Sapporo, que le directeur de la formation autrichienne de ski alpin voulait démissionner. Parce que les employés d'une marque de ski de son pays le supplantaient... Ce directeur, Hopplichkek, faisait la démonstration que les Autrichiens en ski alpin, étaient les employés d'un pool de fabricants, pool qui décidait... et faisait fi des directions d'équipes masculine et féminine. Cette affaire est grave, car elle montre comment entre le ver dans le fruit »<sup>661</sup>.*

Ce point de vue atteste que les Français ne sont pas encore au même stade que leurs concurrents. L'exemple autrichien serait ici à dépasser pour les Français. La dernière phrase, en forme d'avertissement, indique que le ver est proche du fruit français. Aux dirigeants nationaux de prendre leurs précautions. A eux surtout de tirer les conclusions qui s'imposent suite aux dires de Hopplichkek pour

---

Alberger gesperrt », *Wiener Zeitung*, p. 12 ; Hans Lang (3 février 1972), « Es kam, wie es kommen mußte. Das Opfer Karl Schranz », *Wiener Zeitung*, p. 3.

<sup>661</sup> Y. Le F. [Yann Le Floch] (8 février 1972), « L'omission politique de "L'Équipe" », *L'Humanité*, p. 7.

*L'Humanité* : en dehors des problèmes d'amateurisme qui ne concerne que peu le quotidien du PCF, c'est surtout les pratiques commerciales qui dérangent. Les fabricants, introduits à tort selon Y. Le Floch dans le ski alpin national, détournent les sportifs et les dirigeants de leur véritable objectif : la victoire sportive. Dorénavant, de même que le directeur autrichien ne semble plus jouir de son pouvoir de décision, la victoire en ski que justement il poursuit n'apparaît plus être le but de celui qui ont pris les rênes du pouvoirs. Le pool des fabricants recherche publicité et gains : bref, il recherche la victoire sur le marché économique. C'est cet exemple que les Français doivent fuir. Ainsi considérées comme semblables aux Autrichiens avant la décision du CIO de refuser Karl Schranz aux Jeux de Sapporo, leurs méthodes sont dorénavant décrites comme moins extrêmes, davantage euphémisées. Il y a donc bien un nouveau regard, une nouvelle séparation. Si la pénalité infligée par l'institution olympique concerne un skieur autrichien, c'est que ce dernier appartient à un groupe dominé par les enjeux économiques et détournés de ses objectifs sportifs. Dès lors, cette pénalité se justifie. Et tout semble indiquer dans les discours de *L'Humanité* que ce quotidien considère que si les Français ne sont pas touchés par Brundage et le CIO, c'est uniquement en vertu de leur plus grand respect des règlements que les Autrichiens.

L'on pourrait toutefois penser que ce point de vue est celui d'un quotidien communiste qui interprète ce fait par rapport à sa vision particulière du monde et de l'économie. Les écrits du quotidien ne reflèteraient dès lors que l'interprétation particulière de l'événement par le spectre de son idéologie de gauche. En ce sens, ils ne seraient absolument pas révélateurs d'un nouveau regard porté par une partie importante de la profession de journaliste sportif sur le modèle autrichien. Cette première analyse est de plus renforcée par le fait que seul *L'Humanité* relève les propos de l'Autrichien Hopplichek et reproche à *L'Equipe* de ne pas mentionner cet incident au nom d'intérêts économiques particuliers : « *L'Equipe [...] a caché l'information du malaise dans le ski alpin autrichien. Car cette*

*information gênait sa politique [...] d'une commercialisation à outrance du sport »<sup>662</sup>.*

Tout porte donc à croire que la critique du système autrichien de pool est le fait d'un quotidien communiste dont le propre est justement de militer en faveur d'une diminution de l'importance du commercial dans les rapports humains. Mais cette analyse s'avère en réalité réductrice. En effet, *Le Figaro*, qui donne quotidiennement une vision différente voire opposée du monde que *L'Humanité*, partage avec le quotidien communiste ce sentiment d'un sport aliéné par sa trop forte commercialisation.

*« [...] à Sapporo, M. Brundage, au spectacle des champions autrichiens, plus préoccupés de la défense de l'industrie nationale du ski, que de solidarité, devait être renforcé dans ses convictions.*

*Le mélange d'un nationalisme dépouillé de sa grandeur et de la commercialisation donne un produit détonant. [...] Il aura suffi qu'il [Brundage] fasse front pour que ses opposants les plus acharnés et les plus menaçants ne traduisent pas leurs paroles en actes et offrent l'image d'une outre dégonflée.*

*L'Autriche [...] n'a d'ailleurs pas le monopole de telle réaction.*

*Voilà huit ans, quand à Innsbruck les Suisses ne réussirent pas à remporter une seule médaille, il y eut des interpellations au Parlement.*

*A en juger par les réactions enregistrées dans notre pays nous ne serions pas étonnés qu'il en fût de même en France à la fin des Jeux »<sup>663</sup>.*

Si le quotidien ne fait aucune différence entre le ski de compétition autrichien et le français avant l'élimination de Schranz, il voit par la suite ces deux systèmes d'une nouvelle manière. A rebours du sens commun, *Le Figaro* va dans la même direction que *L'Humanité*. Les enjeux économiques liés à l'industrie du ski seraient trop importants en Autriche. Ils modifieraient les enjeux sportifs et conduiraient au chauvinisme, excès que le système français semble, par opposition, avoir évité. En d'autres termes, il apparaît que la radiation de Schranz par le CIO soit finalement justifiée et ne pouvait toucher qu'un skieur autrichien. Le fait que la sanction ne touche que le skieur autrichien modifie donc le rapport qu'entretiennent Français et Autrichiens pour les deux quotidiens. Ces derniers

---

<sup>662</sup> Y. Le F. [Yann Le Floch] (8 février 1972), « L'omission politique de "L'Équipe" », *L'Humanité*, p. 7..

<sup>663</sup> Roland Mesmeur (9 février 1972), « Le retour du "martyr" », *Le Figaro*, p. 13.

manqueraient de retenu, ils seraient excessifs lorsque les Français resteraient dans des limites acceptables.

Une deuxième conclusion s'impose de l'analyse de ce discours du quotidien parisien. Alors que le renvoi de Schranz vient administrer la preuve que le système autrichien utilise des méthodes non conformes aux règlements olympiques, résultats d'un "nationalisme sans grandeur" et d'intérêts mercantiles trop marqués, il apparaît que d'autres pays présentent des caractéristiques similaires. Il ne s'agit plus de la France, comme lors des textes précédents, mais de la Suisse, autre pays alpin aux très bons résultats internationaux et engagé dans la compétition pour la promotion de ses sites et stations de montagnes. Ce pays serait lui aussi un lieu d'expression de ce nationalisme sans grandeur pour Roland Mesmeur. Il serait par conséquent menacé de dérives identiques à celles qui touchent selon lui l'Autriche.

Finalement, le contre modèle de ces deux pays reste la France. Bien que la dernière phrase indique une possibilité que cette dernière rejoigne les deux autres nations dans leur dérive, elle marque surtout une dissemblance entre elle, l'Autriche et la Suisse. Là où les autres pays ont déjà abandonné toute mesure, les Français risquent seulement de les rejoindre. Ils sont donc bien, lors des Jeux de Sapporo, considérés autrement par *Le Figaro*. Finalement, tout se passe comme si les skieurs français et leurs dirigeants étaient les plus purs parmi les compétiteurs des pays alpins. Lorsque toute éthique est abandonnée par leurs plus importants adversaires, les Français présentent un visage plus conforme avec les idéaux sportifs.

Alors que l'Allemagne de l'Ouest ne joue pas un rôle important dans le ski alpin en raison de résultats bien inférieurs aux autres nations, il faut toutefois noter que l'Italie n'apparaît pas visée par la France. Or, ce pays obtient d'excellents résultats dans les années 70. Gustavo Thoeni remporte ainsi le classement général des Coupes du monde de 1971 et 1972<sup>664</sup>. Trois critères nous permettent d'expliquer en partie l'absence des critiques pour l'Italie. Premier point, l'Italie reste une nation émergente dans le domaine du ski alpin, les trois grands restant l'Autriche,

---

<sup>664</sup> De même que le classement général des années 1973 et 1975 alors que 1974 sera l'année de son compatriote Piero Gros.

la France et la Suisse en 1972. Deuxième raison selon nous, les enjeux économiques et touristiques sont moins importants en ce qui concerne cette nation. Gustavo Thoeni utilise ainsi des skis américains (Spalding). Enfin, il est intéressant de noter que l'entraîneur de l'équipe italienne de ski alpin est le Français Jean Vuarnet. Ce détail a pu influencer la vision du journaliste du *Figaro*.

Un troisième point ressort de ce document, point qui constitue en quelque sorte une conclusion aux deux qui viennent d'être relevés. Avery Brundage est maintenant décrit comme celui qui a réalisé le bon choix. Si *Le Figaro*, à l'instar de nombreux quotidiens, discrédite fortement les propos du Président du CIO avant le 31 janvier, une nouvelle compréhension de ceux-ci est dorénavant livrée aux lecteurs par le quotidien. Alors que toute menace proférée envers les Autrichiens et notamment Karl Schranz était systématiquement considérée comme une atteinte illégitime et intolérable aux skieurs alpins dans leur ensemble, ces menaces et les actes de Brundage sont maintenant l'œuvre d'un personnage de conviction. Auparavant obtus et absurde, il devient celui qui a su persévérer pour imposer sa logique. Celle-ci est alors rationnelle. Encore une fois, il découle de ceci que l'ensemble des actions de Brundage, ses différents propos, conduit à exclure un sportif qui cristallise les dérives du ski autrichien. Ces actions sont donc cette fois légitime.

Ainsi équivalents au départ, les discours du *Wiener Zeitung* et du *Figaro* se différencient après la décision du CIO de refuser la candidature du skieur autrichien. Il semble donc que les enjeux nationalistes dictent ici une orientation aux discours du *Figaro* qui légitime le système français en l'opposant au système autrichien. Paradoxalement, ce sont les mêmes enjeux nationalistes qui ont conduit le quotidien français à défendre Karl Schranz et les Autrichiens au nom d'une solidarité entre pays alpins et la volonté de créer un groupe uni et quantitativement plus important pour la défense des skieurs français. Après le 31 janvier, *Le Figaro* se place en tant que quotidien qui arrive à éviter et à dénoncer tout chauvinisme au profit d'un nationalisme quant à lui investi de toute sa grandeur. En même temps, il met en garde les dirigeants sportifs français contre les excès que le journalisme relève ici et que ces dirigeants semblent pour le

moment éviter. Dès lors, si les premiers discours avaient tendance à assimiler le ski français du ski autrichien, le premier est maintenant valorisé par la stigmatisation du second.

Finalement, le refus de se retirer des Jeux des Français en protestation de l'exclusion de Schranz n'est pas étonnant. La Suisse<sup>665</sup> et l'Allemagne de l'Ouest en font autant. Ces deux pays semblent, dans les discours de leurs quotidiens qui ont fait l'objet d'une analyse, n'avoir jamais été intégrés dans les promesses de solidarité entre les athlètes alpins<sup>666</sup>. Tout se passe comme si la Fédération autrichienne de ski avait été la seule à se positionner pour un retrait de son équipe en cas de rejet de l'un de ses athlètes. Dans *La Tribune de Lausanne*, il apparaît comme une évidence que la Suisse n'a jamais eu l'intention de créer des liens de solidarité avec les autres nations alpines.

*« Au sein de la délégation suisse, la nouvelle de la disqualification de Karl Schranz a été accueillie dans le calme. Jean Weymann, le chef de la délégation helvétique, a confirmé la décision prise par le Comité olympique suisse en date du 23 janvier dernier, à la suite d'une « conférence téléphonique » : en cas de disqualification – d'un de ses représentants ou d'un concurrent étranger – la Suisse participera à toutes les compétitions où elle est inscrite »<sup>667</sup>.*

La sanction qui touche Karl Schranz ne semble émouvoir personne du côté suisse. Cela atteste d'une part que Schranz possède bien un statut particulier aux yeux du journaliste, des dirigeants et des sportifs helvétiques. Cela prouve surtout, toujours selon *La Tribune de Lausanne*, que l'équipe de Suisse a toujours exprimé sa volonté de participer aux Jeux si des sanctions étaient prises. Ainsi, seuls les Autrichiens et les Français sont accusés d'avoir proférer des menaces qu'ils

---

<sup>665</sup> Nous tirons ces conclusions des articles parus dans *La Tribune de Lausanne* le 1<sup>er</sup> février 1972 et plus précisément des documents suivants : Georges Descœudres (1<sup>er</sup> février 1972), « Schranz interdit de Sapporo. D'autres skieurs appelés à renoncer ? », *La Tribune de Lausanne*, p. 11 ; Georges Descœudres (1<sup>er</sup> février 1972), « Les véritables raisons du "refus" de Schranz », *La Tribune de Lausanne*, p. 11 ; Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « L'article 26 », *La Tribune de Lausanne*, p. 11 ; Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « L'équipe autrichienne de ski invitée à se retirer des Jeux », *La Tribune de Lausanne*, p. 11 ; Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « Les Suisses ne se retireront pas », *La Tribune de Lausanne*, p. 11.

<sup>666</sup> Pour la RFA, voir partie suivante.

<sup>667</sup> Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « Les Suisses ne se retireront pas », *La Tribune de Lausanne*, p. 11.



n'avaient pas les moyens de tenir. A eux maintenant, et plus particulièrement aux Autrichiens de se montrer dignes de leurs propos.

« *La Fédération autrichienne de ski envisage le retrait de son équipe des Jeux olympiques de Sapporo. [...] La fédération n'a pas d'alternative si elle ne veut pas perdre complètement la face* »<sup>668</sup>.

Le quotidien suisse et les deux quotidiens français expriment ici clairement le sentiment d'une rupture nette entre les skieurs de leurs pays respectifs et ceux de l'Autriche. Apparemment non concernés par l'expulsion de Schranz – et tout se passe dorénavant comme si les menaces de Brundage n'avaient jamais visées d'autres sportifs que les Autrichiens – ils se démarquent également de ce dernier et de ses coéquipiers par le respect de plus hautes valeurs morales. Celles-ci s'expriment essentiellement par la dénonciation de la commercialisation outrancière du ski pour *L'Humanité*, par le refus d'un nationalisme excessif pour *Le Figaro*, par le refus de menacer le CIO de représailles en cas de décision allant contre eux pour les Suisses.

Ainsi mis à l'index par les plus importantes nations alpines (auxquelles, rappelons-le, il faut ajouter la RFA), les Autrichiens eux-mêmes critiqueront leur recul devant l'importance des enjeux économiques et le statut de favori de certains de ses skieurs comme Anne-Marie Proell. Cette absence de réaction donne alors lieu, dans le *Wiener Zeitung*, à une remise en cause des choix et de la position des dirigeants sportifs autrichiens.

#### *II.3.2.4. Vers une auto-critique*

Si, comme nous le verrons par la suite, le *New York Times* et les deux quotidiens ouest-allemands remettent en cause les modèles autrichiens et français de préparation des skieurs de haut niveau, les journaux de ces deux nations attaquent eux aussi leur système sportif respectif et les dirigeants qui le sous-tendent. Les critiques sont toutefois à distinguer en fonction des moments et surtout des quotidiens qui les expriment.

---

<sup>668</sup> *Ibidem*.

Ainsi le *Wiener Zeitung* juge davantage le manque de soutien que reçoivent les skieurs autrichiens de la part de leurs dirigeants lors des menaces du CIO que le système d'aide et d'encadrement mis en place par le ski autrichien.

« Il faut encore une fois faire remarquer la mauvaise tactique de négociation qu'a employé nos fonctionnaires avec les grandes puissances du ski européen peu avant le départ vers Sapporo. [...] »

Ce n'était certainement pas un hasard si l'on a finalement sacrifié l'hypocrite statut d'amateur de Schranz et non pas celui d'un représentant de Français apparemment très déterminés »<sup>669</sup>.

Ces propos du *Wiener Zeitung* constituent une réaction immédiate à la disqualification de Schranz. En effet, seuls deux articles, publiés les 3 et 4 février, remettent ainsi en question les choix des dirigeants autrichiens. Isolés dans le temps et singuliers dans leur regard, ils démontrent pourtant que les journalistes autrichiens reprochent, pour un temps au moins, le manque d'implication de ces dirigeants sportifs. Le système de pool et les nombreuses opérations publicitaires de Karl Schranz ne sont, eux, jamais remis en cause. Les propos de Hopplichek, cités auparavant, et que révèle l'article de *L'Humanité*<sup>670</sup>, n'apparaissent aucunement dans le *Wiener Zeitung*. Il s'agit donc bien d'une stratégie de défense, jugée déficiente, qui est négativement évaluée. Aucun commentaire n'est réalisé sur le comportement individuel de Karl Schranz, sur ses nombreuses opérations publicitaires<sup>671</sup>, ni sur les liens économiques et matériels tissés entre la Fédération autrichienne de ski et les différents fabricants du pool.

Il ressort également de ces propos que les Français constituent bien l'équivalent des Autrichiens au niveau du ski alpin aux yeux du *Wiener Zeitung*. Pourtant,

---

<sup>669</sup> Hans Lang (3 février 1972), « Es kam, wie es kommen mußte. Das Opfer Karl Schranz », *Wiener Zeitung*, p. 3.

<sup>670</sup> Y. Le F. [Yann Le Floch] (8 février 1972), « L'omission politique de "L'Équipe" », *L'Humanité*, p. 7.

<sup>671</sup> Dans le document référencé ici, l'on apprend que le CIO a relevé un certain nombre de publicités réalisées par Karl Schranz. La liste est relevée ci-dessous. Il faut cependant noter que ce compte-rendu est loin d'être exhaustif : nos propres investigations nous ont amené à trouver de nombreuses autres publicités mettant en scène Karl Schranz qui ne sont pas mentionnées dans ce dossier.

- Publicité pour la marque d'eau Evian parue dans *L'Équipe* du 30 décembre 1970 ; - publicité pour les skis Kneissl publiée dans *La Semaine Sportive* du 17 février 1970 ; - publicité pour Kneissl sur le bâtiment de la chaîne de télévision RAI : photo publiée dans *La Tribune de Lausanne* du 13 février 1970 ; - publicité pour Morris Mini publiée dans *L'Équipe* du 3 mars 1970. COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1971), *Revue de presse, articles et photographies, extraits de journaux européens concernant la publicité des skieurs*, Septembre. AMOL.

jamais leur amateurisme n'est remis en cause. Au contraire, en réaction à l'élimination de Schranz, les journalistes du quotidien viennois insistent sur le statut d'amateur du skieur autrichien et de ses partenaires. Ils se réfèrent ainsi au règlement de la Fédération Internationale de Ski que l'on sait plus libéral<sup>672</sup>. L'amateurisme olympique reste par contre, selon eux, une règle hypocrite et dépassée. A ce titre, ni les skieurs français ni les Autrichiens ne sont l'objet de critiques non ponctuelles. Le point essentiel reste cependant que les Français auraient fait preuve de davantage de maîtrise de la situation que les Autrichiens. Plus habiles, ils auraient trouvé le moyen de préserver leurs skieurs. La discussion ne tourne donc pas autour du statut réel des athlètes mais bien autour des stratégies appliquées par les différents groupes afin de paraître dans la norme imposée par le CIO.

Le *Wiener Zeitung* partage ce point de vue avec le quotidien sportif *L'Equipe*. A aucun moment les systèmes mis en place autour des skis autrichien et français ne sont interrogés. Leur conformité apparaît comme une évidence. Mais il ne s'agit pas ici de conformité au modèle olympique. Celle-ci se réfère à un sport considéré moderne, propre aux années soixante-dix. Au contraire, l'amateurisme olympique constitue à lui seul la cause des maux qui frappent les Jeux Olympiques de Sapporo selon les journalistes de *L'Equipe*. Dépassé, il engendre presque automatiquement sa transgression. Ainsi, il est impossible de trouver une remise en question du fonctionnement de ces systèmes dans ce journal tout au long des débats amateurisme / professionnalisme qui encadrent les Jeux d'hiver de 1972.

Si le *Wiener Zeitung* reproche aux dirigeants autrichiens une attitude trop défensive en comparaison de celle dont font preuve, selon lui, les dirigeants français avant le 31 janvier, il est intéressant de remarquer que *Le Figaro* valorise lui, au contraire, le calme autrichien devant l'empressement des Français. Bien entendu, la différence principale entre l'article du *Wiener Zeitung* cité plus haut<sup>673</sup> et celui du *Figaro* relevé ci-dessous se situe dans la date de leur publication. Le

---

<sup>672</sup> Voir par exemple : Non signé (2 février 1972), « FIS stellt Schranz Vertrauensfrage », *Wiener Zeitung*, p. 12.

<sup>673</sup> Hans Lang (3 février 1972), « Es kam, wie es kommen mußte. Das Opfer Karl Schranz », *Wiener Zeitung*, p. 3.

premier, daté du 3 février, est une réaction au rejet de Schranz. Le second, publié lors du numéro double des 15 et 16 janvier, constitue une mise en garde face aux menaces encore non concrétisées de Brundage.

« *La prise de position de M. Maurice Martel, président de la Fédération Française de Ski, favorable à l'organisation de championnats du monde en remplacement des Jeux olympiques, nous paraît donc trop hâtive. Son homologue autrichien, M. Karl Heinz Klee, se montre justement plus circonspect. Il estime qu'un compromis sera peut-être finalement trouvé sur place, comme cela fut le cas à Grenoble, il y a quatre ans... »*<sup>674</sup>.

Il est donc intéressant de noter encore une fois le consensus autrichien et français autour de la conformité revendiquée des systèmes sportifs des deux pays avant le 31 janvier. Enfin, s'il ne faut pas négliger le plus grand attrait d'un compromis qui assurerait le déroulement de Jeux Olympiques bien plus intéressants que de simples Championnats du monde, la peur de voir les athlètes de son pays sanctionnés et ceux du pays concurrent blanchis explique elle aussi ces discours des deux quotidiens. En d'autres termes, ce sont des enjeux nationalistes qui permettent de comprendre la position du *Wiener Zeitung* et du *Figaro* sur les décisions des dirigeants sportifs de leur pays respectif par rapport à l'amateurisme.

Un autre quotidien français critique les Autrichiens et les Français : *L'Humanité*. Ce quotidien réalise un réquisitoire contre les deux systèmes. Les dirigeants français notamment, fortement liés au gouvernement de Georges Pompidou, gaulliste convaincu, sont particulièrement attaqués par le quotidien du Parti Communiste Français, ce qui ne saurait étonner<sup>675</sup>. Pourtant, les dirigeants et industriels autrichiens sont eux aussi mis à l'index. Ainsi, la conférence de presse de Karl Schranz, dans laquelle celui-ci demande à ses coéquipiers de rester et de participer aux compétitions olympiques, constitue pour *L'Humanité*, tout comme pour les deux quotidiens ouest-allemands, l'occasion d'une stigmatisation de l'importance des enjeux commerciaux dans le sport autrichien.

---

<sup>674</sup> Y. M. [Yves Montredon] (15-16 janvier 1972), « Une réaction trop hâtive... », *Le Figaro*, p. 13.

<sup>675</sup> Voir Yann Le Floch (13 janvier 1972), « C.O.F. contre C.I.O. », *L'Humanité*, p. 7.

« Après bien des protestations enflammées, des hésitations et des tergiversations, l'affaire Karl Schranz est en train de dégénérer en vaudeville : dans le camp autrichien, on a failli en venir aux mains pour savoir qui serait le "sauveur de la patrie", les pontes de la fédération ou le patron de Schranz, le fabricant de skis Kneissl »<sup>676</sup>.

Dans ce passage s'opposent ici les deux principaux responsables de la disqualification de Schranz pour le quotidien français : les dirigeants sportifs autrichiens dont le nationalisme a conduit aux excès qui ont porté préjudice au skieur du Tyrol et Franz Kneissl dont les intérêts mercantiles ont eux aussi discrédité le sportif. Non seulement responsables de la situation de Schranz, ces deux responsables démontrent leur cynisme en se confrontant en vue de l'utilisation du skieur et de sa disqualification : à la source du problème, ils s'affrontent pour se présenter comme les sauveurs.

A rebours donc du *Figaro*, qui modifie ses discours sur le ski autrichien et l'oppose ainsi au ski français dont la position devient dès lors légitime par rapport à l'amateurisme, *L'Humanité* critique à la fois les dirigeants sportifs français et autrichiens et les manufacturiers de skis des deux nations. C'est donc au nom d'une remise en question généralisée de l'importance de l'économie dans les relations sociales que le quotidien communiste revient sur la professionnalisation des deux systèmes. Les enjeux nationalistes ne revêtent par conséquent pas la même importance dans ce cas.

---

<sup>676</sup> Non signé (2 février 1972), « Schranz demande à ses équipiers de rester », *L'Humanité*, p. 7.

## **II.4. Critique des systèmes autrichiens et français**

Si les quotidiens autrichiens et français réalisent une critique et/ou une auto-critique de leurs modèles de fonctionnement au niveau du ski alpin, celles-ci restent bien entendu partielles et surtout partiales. Ce sont avant tout les autres journaux étudiés, provenant de pays aux enjeux différents, qui jugeront le plus durement les modèles en question. Ces jugements présenteront toutefois les mêmes caractéristiques que ceux issus des quotidiens autrichiens et français, à savoir un regard fragmentaire contingent des moments et des enjeux qui conduira à un parti pris singulier pour chaque support de presse.

### **II.4.1. Regard du *New York Times***

#### *II.4.1.1. Les Etats-Unis : un rapport particulier à l'amateurisme*

Ce qui caractérise les discours du *New York Times* est la distance que le quotidien trace entre les événements et ses commentaires, comme si le débat amateurisme / professionnalisme lors des Jeux Olympiques d'hiver et autour des skieurs alpins était un débat trop européen pour le quotidien. L'une des explications tient sans

doute à la domination des pays alpins et européens lors des Jeux d'hiver, les Etats-Unis se trouvant quelque peu en retrait.

*« J'ai découvert qu'un total de 327 médailles d'or a été accordé durant le festival gelé depuis ses débuts. Elles sont revenues à seulement onze pays européens et deux du continent nord-américain, le Canada et les Etats-Unis. Une autre statistique montre que 89% des médailles en ski ont été obtenues par seulement cinq nations. Quel intérêt le reste du monde peut-il avoir dans ces compétitions ? »<sup>677</sup>*

L'aversion des journalistes américains pour ce « festival gelé », par opposition aux Jeux d'été qui seuls devraient exister selon eux, influe sur le point de vue qu'ils expriment sur l'amateurisme et le professionnalisme. S'ils se déclarent en effet, de manière virulente et ironique, opposés à « *cet amateurisme désuet, d'une autre siècle* »<sup>678</sup>, ils stigmatisent également le professionnalisme des skieurs – alpins et fondeurs –, et seulement de ces derniers<sup>679</sup>.

Parallèlement, les portraits brossés par le *New York Times* sur Avery Brundage sont bipolaires. Positifs<sup>680</sup>, ils le décrivent comme le défenseur des idéaux olympiques et comme dévoué à l'équité des compétitions. Négatifs, ils présentent Brundage comme un personnage dépassé, ridicule dans son combat d'un autre temps perdu depuis de nombreuses années.

Cette dualité des discours n'étonne pas, elle répond au contexte particulier du sport de haut niveau aux Etats-Unis. Opposés, lors des compétitions internationales, aux athlètes soviétiques et est-allemands<sup>681</sup> qu'ils considèrent comme non amateurs, ils possèdent également la plus longue tradition du sport professionnel au monde. Ils sont ainsi partagés entre la volonté de diminuer la portée des victoires du sport communiste – ce que la critique acerbe du professionnalisme par Brundage permet – tout en ne comprenant pas vraiment cette lutte pour le maintien de l'amateurisme qui n'entre pas dans leur culture

---

<sup>677</sup> Arthur Daley (23 janvier 1972), « The Olympic Cold Storage », *New York Times*, p. 2, Section 5.

<sup>678</sup> Red Smith (4 février 1972), « Avery In Wonderland », *New York Times*, p. 21.

<sup>679</sup> Voir *UPI* (9 février 1972), « 100,000 Austrians Welcome Barred Olympic Skier », *New York Times*, pp. 1 et 33.

<sup>680</sup> En dehors de la période allant du 29 janvier au 4 février, période aiguë du débat qui voit le renvoi effectif de Schranz, 50% des articles sur Brundage en trace un bilan positif. Cette période aiguë donne lieu à 10 articles parmi lesquels Brundage est critiqué à 9 reprises.

<sup>681</sup> La RDA termine 2<sup>e</sup> des Jeux de Sapporo, soit devant les Etats-Unis, 3<sup>e</sup>.

sportive ou médiatique, les gains financiers étant, dans ces deux secteurs, ouvertement acceptés et revendiqués<sup>682</sup>.

La naissance même du sport aux Etats-Unis est précédée par sa commercialisation. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, le baseball est professionnel et dépend étroitement des puissances financières et politiques des villes où il s'implante<sup>683</sup>. La compétition interurbaine conduit en effet à développer le sport de compétition en tant que vitrine de la vitalité et de l'attractivité de ces villes. Ainsi, dès 1875, le joueur AG Spalding est vendu de Boston à Chicago, alors que le salaire de Babe Ruth, célèbre professionnel de baseball, est supérieur à celui du Président des Etats-Unis en 1930<sup>684</sup>. Ces quelques exemples relevés parmi de nombreux autres illustrent les liens ténus qui existent entre le sport et sa commercialisation aux Etats-Unis. Entre le départ de Spalding, mieux payé à Chicago, et la radiation de Schranz en 1972, près d'un siècle s'est déroulé durant lequel les Américains ont développé le professionnalisme et l'ont accepté, notamment comme facteur de développement économique d'une ville<sup>685</sup>.

La fin de la Seconde Guerre mondiale augmente fortement la valeur marchande du sport aux Etats-Unis. Les années 60 à 70, qui précèdent les Jeux de Sapporo en 1972, sont celles qui ont vu la plus grande expansion économique liée au sport de toute l'histoire du pays<sup>686</sup>. Le salaire moyen d'un joueur de basket-ball était de 8 000 \$ en 1960. Il atteint 46 000 \$ en 1970<sup>687</sup>. D. Stanley Eitzen et George H. Sage résument leurs propres recherches de la façon suivante :

*« Le dollar est roi. Le sport est utilisé par le big business comme un marché de biens de consommations de plusieurs millions de dollars. L'objectif est d'extraire autant d'argent que possible du sport »<sup>688</sup>.*

---

<sup>682</sup> BERTRAND, Sports et médias aux Etats-Unis, *op. cit.*, p. 214.

<sup>683</sup> ATHERTON, John (1988), « Sport et culture aux Etats-Unis », dans John, ATHERTON ; Richard, SIBLEY (études réunies par), *Le sport en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Faits, signes et métaphores*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, p. 10.

<sup>684</sup> ATHERTON, Sport et culture aux Etats-Unis, *op. cit.*, p. 10. « *Et pourquoi pas ? J'ai fait une meilleure saison que lui* » aurait déclaré Ruth à un journaliste intrigué devant le salaire plus élevé du joueur que celui du Président américain.

<sup>685</sup> OTTE, George (1988), « Rooting for the Home Team : The Economic Impact of Sports Teams in American Cities », dans John, ATHERTON ; Richard, SIBLEY (études réunies par), *Le sport en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Faits, signes et métaphores*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, p. 48.

<sup>686</sup> BAKER ; CARROLL, *Sports in Modern America, op. cit.*, p. 107.

<sup>687</sup> *Ibidem*, p. 108.

<sup>688</sup> EITZEN ; SAGE, *Sociology of North American Sport, op. cit.*, p. 234.



Le marketing est donc bien un facteur dominant de la scène sportive américaine<sup>689</sup>. Le professionnalisme, qui en découle, n'est pas remis en question dans les sports américains dominés par le baseball, le football américain, les basket-ball ou le hockey sur glace. Il n'est donc pas étonnant de voir que les journalistes sportifs du *New York Times*, habitués de s'occuper de sports professionnels, déclarent :

« La simple vérité est que le concept même d'amateurisme est archaïque. [...] Peut-être qu'un de ces jours des esprits plus jeunes et plus flexibles rejetteront cet idéal démodé du gentleman sportif et comprendront que la compétition professionnelle, dans tous les sports, est la seule à être possible de nos jours »<sup>690</sup>.

Pour eux, archaïque et démodé, l'amateurisme appartient au passé. En accord avec Red Smith tout au long de la période étudiée, l'avenir semble pour ces journalistes américains offert aux professionnels. Ce passage explicite est univoque, il n'accorde aucun crédit au respect de la règle olympique.

Pourtant, de manière tout à fait paradoxale, les athlètes américains présents lors des Jeux Olympiques se veulent amateurs. La particularité américaine tient en effet à l'absence quasi-absolue de l'Etat dans le financement du sport olympique jusqu'en 1978 et l'*Amateur Sports Act* qui laisse pourtant à l'*United States Olympic Committee (USOC* – le comité olympique des Etats-Unis) toute son autonomie<sup>691</sup>. Elle autorise aux Américains une critique des amateurs d'Etat communistes dont le système est en tout point opposé au leur. Parallèlement, la domination du ski alpin par les skieurs autrichiens, français et suisses ne permet pas aux Américains de profiter de l'absence des pays communistes dans ces épreuves pour remporter de nombreuses médailles. Dès lors, la critique des méthodes de préparation de ces pays au nom du respect de l'amateurisme ne dérange pas les intérêts américains, et ce d'autant plus que la position du CIO fait de ces skieurs américains les seules et rares exceptions qui respecteraient les règlements olympiques. Ainsi, le Président de l'*USOC*, Clifford H. Buck, déclare :

---

<sup>689</sup> Voir LOBMEYER ; WEIDINGER, Commercialism as a Dominant Factor, *op. cit.*, pp. 309 à 324.

<sup>690</sup> Red Smith (4 février 1972), « Avery In Wonderland », *New York Times*, p. 21.

<sup>691</sup> CHALIP, Laurence (1991), « Sport and the State: The Case of the United States of America », dans Fernand LANDRY ; Marc LANDRY ; Magdeleine YERLES (eds., Sous le haut patronage du Comité International Olympique), *Sport ... le troisième millénaire*, Sainte-Foy, Presses de L'université de Laval, p. 244.

« Notre équipe nationale de ski se conforme entièrement aux règles d'admission. Le moins que l'on puisse faire est de demander aux autres nations d'en faire autant »<sup>692</sup>.

Les responsables américains, tout en insistant sur le bon comportement de leurs athlètes, accusent les Comités Nationaux Olympiques des pays alpins de transgresser les règlements en se liant trop fortement aux manufacturiers qui eux-mêmes profitent de ces liens afin de multiplier les opérations publicitaires interdites par le CIO. Ces attaches leur assureraient des avantages importants puisque le matériel développé répondrait parfaitement aux demandes des compétiteurs. De ce point de vue, l'application des règles d'éligibilité n'est plus vue comme archaïque mais comme le garant d'une équité au nom de l'éthique sportive. Les intérêts ponctuels des sportifs américains permettent d'expliquer cette dualité des discours qui rentrent en contradiction avec le système sportif ouvertement en cours aux Etats-Unis.

Dès lors, les journalistes américains du *New York Times* voient dans le matériel utilisé par les meilleurs skieurs alpins, mais également dans la possibilité qui leur est offerte de s'entraîner toute l'année dans d'excellentes conditions, les raisons principales de leurs meilleurs résultats. Les Américains n'obtiendraient de moins bons résultats qu'en raison des ces avantages dont profitent les skieurs des nations alpines, et plus particulièrement les Autrichiens et les Français selon le quotidien. Il faut ici remarquer que le meilleur skieur Américain, Mike Lafferty, termine à la neuvième place de la Coupe du Monde 1972<sup>693</sup>. Le deuxième américain, Tyler Palmer, termine lui à la 27<sup>e</sup> place. Lafferty trouve devant lui sept skieurs qui sont Autrichiens, Français, Suisses ou Italiens<sup>694</sup>. A ce titre, les menaces qui touchent ces skieurs au nom de l'amateurisme sont favorablement accueillies par ces journalistes, mais également par les dirigeants américains, ce qui ne les conduit pourtant pas à approuver les propos et l'action de fond du Comité International Olympique qui milite en faveur du maintien et de l'application de l'amateurisme.

---

<sup>692</sup> Clifford H. Buck to Summer S. Young, February 26. AMOL (*The ABC*, dossier « Fédération Internationale de Ski 1971 » ; box 218, bobine 127).

<sup>693</sup> Chez les dames, Barbara Ann Cochran et Marilyn Cochran terminent respectivement 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> derrière six Françaises, trois Autrichiennes, une Suissesse et une Allemande.

<sup>694</sup> Seul Andrzej Bachleda n'est pas issu de ces quatre nations. Il est Polonais.

Notons enfin que les propos de Clifford H. Buck selon lesquels les skieurs américains seraient entièrement amateurs constituent en réalité une réponse à un document qui remet en cause les pratiques des skieurs alpins et parmi eux de certains skieurs américains. Ce document est l'article publié par l'Espagnol Andres Merce Varela dans la Revue Olympique en 1970<sup>695</sup> dans lequel l'auteur affirme, lors d'un paragraphe qui amènera de nombreuses contestations de la part de dirigeants sportifs de différentes nations :

*« Les dollars jouent un rôle très important de nos jours dans le monde du ski et plus particulièrement dans celui du ski alpin. Tout le monde sait qu'en dehors de Killy, l'Autrichien Karl Schranz, le Champion du monde Jean-Noël Augert, les Américains Chaffee et Kavashi ainsi que de nombreuses autres stars du ski sont passés de modestes montagnards, fermiers ou serveurs à propriétaires de voitures de 10 000 dollars et de chalets luxueux. Le tout en ne faisant rien d'autre que du ski durant les huit mois de la saison – en hiver dans l'hémisphère nord, en été au Chili et en Nouvelle Zélande – pour se préparer aux courses durant les trois des quatre mois qui restent »<sup>696</sup>.*

Sur la même page, l'auteur déclare « *qu'aux Etats-Unis, les skieurs font des affaires directement avec les manufacturiers* »<sup>697</sup>. Toutes ces allégations remettent en cause les discours des dirigeants américains qui faisaient des skieurs des pays alpins des privilégiés. Le courrier de Graham Anderson, Président de l'USSA (*United States Ski Association*) à Avery Brundage, qui suit celui de Buck à Young, est tout à fait révélateur de la réalité des pratiques aux Etats-Unis. Après avoir qualifié de « ridicules » les affirmations de Varela, il fait le point sur le système américain :

*« A partir d'août 1970, des arrangements ont été réalisés avec la coopération de nombreux manufacturiers pour supporter l'équipe de ski. Ce support [...] assure que les paiements directs des athlètes par l'industrie font partie du passé »<sup>698</sup>.*

Le dirigeant sportif américain admet ainsi que certains skieurs étaient auparavant payés par des manufacturiers de ski, acte qui conduit à les disqualifier du point de vue de la règle de l'amateurisme olympique. Il démontre surtout que le système de pools mis en place en Autriche et en France trouve son équivalent aux Etats-Unis.

---

<sup>695</sup> VARELA, *Conflict between Skiing and Olympism*, *op. cit.*, pp. 12 à 19.

<sup>696</sup> VARELA, *Conflict between Skiing and Olympism*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>697</sup> *Ibidem*.

<sup>698</sup> Graham Anderson to Avery Brundage, April 23 1971. AMOL (*The ABC*, dossier « Fédération Internationale de Ski 1971 » ; box 218, bobine 127).

Il est par conséquent possible d'affirmer que les skieurs américains s'éloignent eux aussi de l'amateurisme "pur" comme le laissent à croire les écrits du *New York Times*. Ce dernier focalise pourtant ses critiques sur le ski autrichien et français, ces deux nations étant entre autres présentées comme ayant trop d'intérêts en jeu dans les compétitions internationales de ski alpin pour s'y investir avec toute l'éthique requise.

*« Karl ira à Sapporo. Il part le 25 janvier, le même jour qu'une Commission d'Eligibilité spéciale du CIO se rencontre à Sapporo [en réalité à Tokyo]. Les officiels autrichiens envoient deux skieurs "supplémentaires", dans le cas de disqualifications. Pour ce pays, le ski constitue une ressource naturelle trop importante pour ne pas concourir aux Jeux, même sans Schranz »<sup>699</sup>.*

L'importance de ces enjeux économiques conduirait les pays alpins à enfreindre les règles de l'amateurisme telles que développées par la Charte olympique. De fait, seuls les skieurs de ces pays transgresseraient les règlements du point de vue les Américains. En apparence désintéressé, le ski d'outre-Atlantique serait au contraire épargné selon le *New York Times*. Ainsi, lorsque le quotidien fait référence au débat amateurisme / professionnalisme qui se développe tout au long des Jeux de Sapporo, il parle de la « *dispute sur l'amateurisme de stars du ski de certains pays européens* »<sup>700</sup>, s'excluant dès lors des débats. Puisque le *New York Times* n'est pas le seul à délimiter le problème de l'amateurisme en Europe, comme l'atteste ce passage provenant de plusieurs dépêches de l'*United Press International*, agence d'informations américaine, reprises par le quotidien new-yorkais, l'on peut affirmer que les médias nord-américains laissent de côté une partie de la réalité sportive – celle qui lie les skieurs américains aux manufacturiers américains – et se focalisent sur le ski alpin européen où ces liens sont, il est vrai, plus évidents.

Une fois de plus, il semble que ce sont les chances restreintes des Américains qui dictent des discours critiques sur les skieurs des pays adverses.

---

<sup>699</sup> Michael Katz (16 janvier 1972), « Schranz First in Downhill Again », *New York Times*, pp. 1 et 14, Section 5.

<sup>700</sup> *UPI* (25 janvier 1972), « Brundage Eases Sapporo's Fears. Says Olympics Will Start on Schedule Despite Conflict on Professionalism », *New York Times*, p. 29.

*UPI* (30 janvier 1972), « Winter Olympics Start Thursday », *New York Times*, p. 2, Section 5.

« Opposées à des compétitrices aussi fortes que Annemarie Proell, Françoise Macchi et Britt Lafforgue, les Américaines devront réaliser un exploit pour remporter une médaille »<sup>701</sup>.

Ce sont bien les Autrichiens (Proell) et les Français (Macchi et Lafforgue) qui constituent les principaux obstacles aux médailles dans un sport où les Américains n'auraient pas à craindre la concurrence des athlètes communistes. Les athlètes de ces pays semblent par conséquent contribuer, de manière involontaire et indirecte, au fort écart de médailles entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis au classement des Jeux Olympiques d'hiver.

Il ressort donc des discours du *New York Times* une forte sélection des informations. Celle-ci conduit à l'exclusion des skieurs américains des discours sur l'amateurisme, et par conséquent de tout soupçon quant à leur professionnalisme. Les skieurs autrichiens et français sont par contre particulièrement visés. Leurs intérêts sont décrits comme trop importants par le *New York Times* pour que les skieurs se conforment à l'idéal de l'amateurisme. Le quotidien revient ainsi sur les Jeux de Grenoble et fait le point des retombées économiques et symboliques – fortement positives en tout point selon le quotidien<sup>702</sup> – de ces Jeux et des victoires de Killy<sup>703</sup>. Le problème de l'amateurisme olympique dans le cadre du ski alpin est donc un problème exclusivement européen pour le quotidien américain. Pour le *New York Times*, les Jeux Olympiques deviennent des compétitions internationales où les amateurs américains affrontent des sportifs européens appuyés par de puissants industriels dans certains sports et des amateurs d'Etat communistes dans d'autres. A ce titre, l'amateurisme est à dépasser. S'il n'assure pas l'égalité des chances en excluant les contrevenants, le quotidien estime qu'il doit être modifié afin d'accorder les avantages de ces contrevenants à tous.

---

<sup>701</sup> UPI (30 janvier 1972), « Winter Olympics Start Thursday », *New York Times*, p. 2, Section 5.

<sup>702</sup> Ces retombées sont en réalité loin d'être aussi positives comme l'ont montré DI RUZZA ; GERBIER, *Ski en crise* mais surtout ARNAUD ; TERRET, *Le rêve blanc*.

<sup>703</sup> Michael Strauss (23 janvier 1972), « Meanwhile, Back at Grenoble », *New York Times*, p. 2, Section 5.

#### II.4.2. La presse quotidienne en RFA

Si le quotidien américain donne ainsi l'impression qu'il constitue l'un des seuls pays à appliquer les règles de l'amateurisme, ceux de République Fédérale d'Allemagne se rapproche de lui lorsqu'ils comparent leur système de préparation (ou plus exactement la vision qu'ils en ont) à ceux des Autrichiens et des Français. Pays alpin et européen tout comme les deux autres, la RFA se considère toutefois à part dans le monde du ski alpin.

Un tel débat ne saurait s'appréhender sans un retour sur le contexte sportif des années soixante-dix. Les épreuves alpines restent en effet largement dominées par l'Autriche, la France, la Suisse et l'Italie. Si ces quatre nations possèdent de nombreuses stars du ski, toutes capables de remporter des médailles d'or aux Jeux Olympiques<sup>704</sup>, la RFA ne possède aucun skieur d'un tel calibre<sup>705</sup>. Une victoire en ski alpin constituerait par conséquent une très grande surprise. Tout comme les Etats-Unis donc, la RFA ne possède que peu de chance de remporter des médailles à Sapporo. Or, les différences ainsi relevées avec les autres nations alpines semblent avoir une explication simple pour les quotidiens ouest-allemands. Tout comme les Américains, ces derniers attribuent les divergences de résultats par les libertés que prennent, selon eux, les autres nations avec les règles olympiques.

Mais ce discours sur les avantages supposés des Autrichiens et des Français sur les Allemands de l'Ouest prennent une toute autre dimension lorsque le dirigeant ouest-allemand Krecek participe à la réunion de la Commission d'Admission du CIO du 28 janvier 1972. La question de l'éligibilité des skieurs alpins est au centre de cette réunion, et Krecek réalise ici la démarche de dénoncer les pratiques des athlètes des autres nations alpines. Il justifie ainsi sa participation à cette réunion : « *J'avais à entreprendre cette démarche pour l'égalité du sport. Mes compétiteurs se référaient sans cesse aux droits pris par Schranz en affaires*

---

<sup>704</sup> Karl Schranz, Annemarie Proell et Monika Kaserer pour l'Autriche, Henri Duvillard, Jean-Noël Augert, Françoise Macchi et Britt Lafforgue pour la France, Edmund Bruggmann, Bernhard Russi et Marie-Thérèse Nadig pour la Suisse, Gustavo Thoeni et Rolando Thoeni pour l'Italie.

<sup>705</sup> Seule Rosi Mittermaier, sixième de la Coupe du Monde 1972, fait partie des « outsiders ». En dehors de cette skieuse, aucune autre allemande ne termine dans les 40 premières places de la Coupe du Monde 1972. Le premier skieur est Franz Vogler (14<sup>e</sup>), loin devant Alfred Hagn (22<sup>e</sup>).

*publicitaires* »<sup>706</sup>. Le ski alpin ouest-allemand se sent ainsi fortement défavorisé par rapport aux skieurs des autres nations alpines. Une fois encore, c'est au nom de l'égalité du sport que le dirigeant semble avoir agi. Sa position se légitime aussi, en apparence, par la volonté de lutter contre les tentations des skieurs de l'équipe de RFA qui semblent sur le point de céder aux avances des publicitaires. Garant de l'éthique sportive et de l'égalité démocratique des chances entre tous les athlètes, sa position apparaît la seule acceptable à ses yeux. Pour autant, la dichotomie n'est pas si clairement marquée entre le ski de ces trois nations. Krecek lui-même admet se trouver au centre de transferts d'argent lors d'opérations publicitaires mettant en jeu des skieurs de son groupe comme il l'affirme lui-même pour venir en aide aux cinq skieurs ouest-allemands menacés d'exclusion peu avant les Jeux<sup>707</sup>.

Ce que les deux quotidiens ouest-allemands retiennent reste cependant ce manque – apparent – d'équité entre les skieurs alpins. Une distinction s'impose toutefois. Si les Autrichiens et les Français sont les skieurs les plus discrédités en raison de leurs nombreux avantages avant les Jeux de Sapporo, c'est essentiellement sur les Autrichiens que se focaliseront les critiques après la disqualification du seul Karl Schranz. Les critiques adressées aux Français ne sont, ici, que le reflet de celles adressées aux Autrichiens. Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* publie ainsi douze articles dans lesquels les Autrichiens (au sens large : sportifs, dirigeants sportifs, dirigeants politiques, population) et leurs positions sont jugés négativement. Seul un article prend le contre-pied de ces propos. En d'autres termes, et cela apparaît d'importance pour appréhender le problème de l'amateurisme lors des Jeux d'hiver, la thématique des Autrichiens est quantitativement bien plus importante pour le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* que ne l'est celle de la République Démocratique Allemande, ce qui atteste de l'importance de ce sujet. Au conflit traditionnel Est / Ouest se surajoute bien un nouveau conflit qui oppose d'une part l'Autriche et dans une moindre mesure la France et d'autre part les pays qui se sentent le plus fortement défavorisés par les pratiques (et succès) de ces deux

---

<sup>706</sup> Mémoire de la Commission d'Admission, Annexe II, Tokyo 28 janvier 1972. AMOL (dossier « Commission d'Admission : 1972 »).

<sup>707</sup> A.P. (13 janvier 1972), « NOK hält fünf Ski-Asse für Schuldlos », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 10.

pays. Ce nouveau conflit devient ainsi, quantitativement et qualitativement, bien plus important que l'opposition Est / Ouest dans les quotidiens ouest-allemands après la radiation de Schranz.

Les discours du *Süddeutsche Zeitung* confirment ce déplacement "européen" du débat amateurisme / professionnalisme pour les quotidiens ouest-allemands. Le quotidien bavarois publie lui aussi treize articles sur la thématique autrichienne, les treize étant négatifs. A l'inverse pourtant du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qui ne s'intéresse aux Français que comme une annexe des Autrichiens, le *Süddeutsche Zeitung* réalise à six reprises un jugement négatif des Français (également pris au sens large). Le débat amateurisme / professionnalisme est ici largement relié au ski alpin et aux deux nations qui dominent ce sport. La question de l'amateurisme ne concerne la RDA que de manière exceptionnelle et surtout non spécifique aux Jeux de Sapporo. En conséquence, si l'amateurisme constitue une arme habituelle mais parmi d'autres pour la dévalorisation des athlètes de l'Est et de leurs succès, il devient central lors de la discussion sur les systèmes sportifs autrichiens et français.

Il convient également de remarquer que la remise en question des Français par les deux quotidiens est différente de celle des Autrichiens en ce qu'elle ne s'appuie pas sur l'exclusion d'un skieur mais sur des représentations, des soupçons. Tout est fait pour relier les Français aux Autrichiens, pour construire une entité entre ces deux nations et leurs skieurs afin de discréditer les premiers par la sanction qui touche les seconds.

*« Vendredi dernier encore, les Présidents des skis français et autrichien, Maurice Martel et Dr. Karl-Heinz Klee, concrétisaient par une poignée de main leur solidarité. Si seulement un de leurs skieurs, annonçaient-ils, est disqualifié, cela aurait pour conséquence le retrait des deux équipes des compétitions olympiques »<sup>708</sup>.*

Les quotidiens de la RFA livrent ici une vision des faits similaire à celle du *Wiener Zeitung* et des journaux français aux mêmes dates. Les deux équipes

---

<sup>708</sup> Wolfgang Weingärtner (1<sup>er</sup> février 1972), « Der Löwe vom Alberg hatte zu laut gebrüllt », *Süddeutsche Zeitung*, p. 3.



semblent ici former un bloc inaltérable. Les deux nations apparaissent ainsi admettre l'équivalence de leurs systèmes de préparation et d'encadrement de leurs skieurs. Surtout, les deux dirigeants, en acceptant de soutenir leur adversaire si celui-ci devait décider de quitter les Jeux en protestation, placent avant leurs intérêts personnels des intérêts collectifs qui valorisent ces dirigeants. Ils deviennent des hommes de principes et d'honneur. Pourtant, la suite de l'article cité démontre qu'il n'en est rien.

*« Lundi matin pourtant, un membre de l'équipe de France déclare en souriant : “de la solidarité, lorsqu'il s'agit de médailles olympiques ? Nous n'avons pas été touchés par l'exclusion, et nous ne serions que des imbéciles si nous avions décidé de rester solidaires »<sup>709</sup>.*

Non seulement les Français se démarquent de leur promesse de solidarité, mais ils le font sans regret, avec soulagement et hypocrisie (comme l'atteste le sourire). Tout se passe comme s'ils n'avaient jamais eu l'intention d'honorer leur promesse. Les intérêts personnels redeviennent premiers et sont placés au dessus de toute éthique, de toute moralité. Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qui revient lui aussi sur la promesse française, rappelle pour sa part que les Allemands de l'Ouest n'avaient pas, eux, réalisé cette promesse de solidarité.

*« L'expérimenté descendeur allemand Franz Vogler s'est abstenu de toute solidarité hypocrite bien que cela lui ait sans aucun doute porté préjudice auprès de la troupe des skieurs alpins : “Ce théâtre ne me concerne pas. Je ne m'intéresse pas à Schranz mais me concentre sur ma course”.*

*Karl Schranz n'a jamais compté sur la solidarité des Allemands »<sup>710</sup>.*

Le fait de refuser tout lien de solidarité est ici présenté comme un acte courageux. En se démarquant des Autrichiens et des Français, les Allemands de l'Ouest se présentent comme inattaquables du point de vue de leur moralité. En ce sens, en se montrant honnêtes envers Schranz et en ne trahissant pas une promesse, leur acte semble moins préjudiciable à l'Autrichien comme le suggère la dernière phrase.

Ainsi, ce n'est pas la transgression de la règle de l'amateurisme qui condamne ici les Français aux yeux des quotidiens ouest-allemands, mais leur attitude, leur

---

<sup>709</sup> *Ibidem.*

<sup>710</sup> Hartmut Scherzer (1<sup>er</sup> février 1972), « Das „Alle oder keine“ wird eine Phrase bleiben », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 8.

comportement qui est décrit comme amoral, dénué de toute éthique. Si les promesses de solidarité qu'ils partagent avec les Autrichiens démontrent qu'ils se considèrent équivalents à eux quant au respect de l'amateurisme, leur choix de revenir sur cette promesse après la disqualification de Schranz fait d'eux des personnages intéressés et hypocrites selon les quotidiens de la RFA.

Une double condamnation de la position française apparaît donc dans les discours des deux journaux. D'une part ils transgresseraient les règles de l'amateurisme comme l'attestent pour les deux supports de presse leurs liens avec les Autrichiens avant les Jeux ; d'autre part ils placent leurs intérêts avant toute autre considération, toute valeur.

Si la radiation de Schranz décidée par le CIO sanctionne une nouvelle représentation des skieurs et surtout des dirigeants français, elle marque également le début d'un nouveau regard porté par les deux quotidiens sur les skieurs autrichiens et leurs dirigeants. En ayant pris et en continuant de prendre la défense de Schranz, les dirigeants autrichiens sont désignés comme des transgresseurs par les journaux. Ces derniers s'attachent dès lors à présenter ces dirigeants sportifs autrichiens de manière fortement péjorative. Tout se passe comme si le discrédit de la disqualification de Schranz se reportait essentiellement sur eux et non sur les sportifs ou sur les manufacturiers de ski tel Franz Kneissl. Ils deviennent des personnages malhonnêtes, hypocrites mais également sans pouvoir, sans fierté. L'ensemble de ces critiques se retrouvent dans un article publié peu après la décision du CIO au sujet de Schranz, article qui revient sur la conférence de presse, donnée par l'équipe autrichienne de ski, qui conduit à l'affirmation de la décision autrichienne de finalement participer aux Jeux. Leurs menaces ne seront donc pas respectées.

*« La Fédération Autrichienne de Ski a tout d'abord officiellement affirmé son départ, mais Schranz, manipulé dans le rôle du sauveur de la nation, a ensuite dû demander à l'équipe de ski de rester. C'était touchant, cependant – l'image était déformée. Bien avant les Jeux, les fonctionnaires autrichiens avaient affirmé avec assurance qu'ils partiraient si l'on touchait au moindre cheveu d'un des leurs. [...] »*

*Les Autrichiens auraient dû, ils ne veulent pourtant plus. [...] Une Annemarie Proell [...] pense peut être à la victoire, ce qui serait aussi beau pour l'Autriche. Elle pense sûrement à sa marque de ski »<sup>711</sup>.*

Le *Süddeutsche Zeitung* présente cette conférence de presse comme une comédie, un mauvais théâtre. Non seulement les dirigeants du ski autrichien échouent dans leur tentative de sauver la face après leurs déclarations péremptoires, mais ils se présentent de plus sous l'aspect de manipulateurs. Le quotidien reproche essentiellement l'utilisation de Schranz qui se voit dès lors diminuer au rôle de pantin manipulé dont les actes lui sont imposés comme l'atteste la première phrase de la citation. Si son acte semble dicté par la bienveillance et l'amitié qu'il porte à ses camarades, il est avant tout dicté par les intérêts du ski autrichien selon le *Süddeutsche Zeitung*. En se montrant sous le visage de celui qui dévoile la réalité des faits derrière la façade présentée par les Autrichiens, le quotidien bavarois dévoile également les véritables raisons des propos de Schranz selon lui. Ainsi, comme l'atteste la dernière phrase au sujet d'Annemarie Proell, il apparaît que les Autrichiens, loin de modifier leur comportement après le renvoi de Schranz, restent entièrement manipulés, à leur tour, par les enjeux économiques et nationaux des compétitions olympiques. L'opposition entre le « *peut-être* » qui fait éventuellement de Proell une sportive intéressée par la compétition et le « *sûrement* » qui la présente comme une personne tournée vers des intérêts mercantiles donne l'impression que le ski autrichien constitue une annexe du commerce extérieur de ce pays et que le véritable moteur de ce sport dans ce pays est économique, de la même façon que l'économique impose ce retour en arrière de la direction autrichienne.

La transgression de l'amateurisme par les Autrichiens traduit donc, selon le *Süddeutsche Zeitung*, mais également selon le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* dont les discours se rapprochent de ceux de son homologue bavarois, des enjeux extra-sportifs qui pervertissent et aliènent l'implication même des sportifs. Dans la critique des skis autrichien et français, les journalistes ouest-allemands redonnent ainsi à l'amateurisme, à son respect, le pouvoir de sauvegarder et

---

<sup>711</sup> Wolfgang Weingärtner (3 février 1972), « Schlechtes Theater um einen großen Meister », *Süddeutsche Zeitung*, p. 39.

d'exalter les vertus et valeurs du sport à travers une éthique et une morale sportives qui se démarquent des intérêts purement mercantiles. Ces derniers semblent en effet conduire et expliquer les comportements étonnants des skieurs et dirigeants de ces deux pays selon ces journalistes.

Or, tout se passe, dans les deux quotidiens, comme si les Autrichiens et les Français étaient entièrement tournés vers ces intérêts mercantiles dans le cadre du ski alpin. Une fois pervertis par les enjeux économiques, un retour vers d'autres valeurs, vers une éthique sportive semble impossible. Ainsi en serait-il de Jean-Claude Killy, pendant français de Karl Schranz pour le *Süddeutsche Zeitung*.

*« Jean-Claude Killy, fils d'un montagnard paysan, apprenti douanier, Champion du monde et vainqueur Olympique et à peine quelques heures après son overdose de médailles à Grenoble déjà sous contrat avec l'une des plus grande revues du monde. Il travaille à Sapporo pour une chaîne de télévision britannique ("les Anglais, je peux leur raconter ce que je veux sur le ski, ils n'y comprennent de toute façon rien") et pour une station de radio européenne. Le tout bien sûr de manière exclusive. Il ne peut ainsi pas discuter de sujets plus intéressants que "Pardon, je suis sous contrat...". La radio européenne le paie au minimum 60 000 Marks pour dix jours, la télévision britannique 100 000 Marks. L'on se tait facilement pour cela »<sup>712</sup>.*

Killy apparaît totalement aliéné par son contrat et l'argent qui en découle. Il ne serait plus dans la possibilité de simplement discuter avec d'autres personnes, emprisonné dans une logique commerciale qui lui dicte son comportement. Il préfère ainsi l'argent à sa liberté, et ce dès la fin de sa carrière comme l'atteste la répétition de la conjonction de coordination "et" dans la première phrase qui donne l'impression d'une urgence dans la continuité. De plus, s'il place ses intérêts commerciaux avant sa liberté d'expression, il semble que le travail pour lequel il est rémunéré n'est qu'un prétexte, un moyen comme un autre d'atteindre son objectif mercantile. En effet, le passage « *les Anglais, je peux leur raconter ce que je veux sur le ski, ils n'y comprennent de toute façon rien* », semble démontrer qu'il ne réalise pas avec un grand sérieux son travail en même temps qu'il atteste du manque de moralité de l'ancien skieur dès lors prétentieux et irrespectueux.

Le *Süddeutsche Zeitung* trace ici le portrait de Killy en fonction de ses représentations sur les skieurs autrichiens et français. Killy devient l'équivalent français de Karl Schranz, deux sportifs qui semblent davantage des hommes

---

<sup>712</sup> Dieter Ludwig (8 février 1972), « Killy und der Vertrag », *Süddeutsche Zeitung*, p. 20.

d'affaires et pour lesquels le ski n'est qu'un moyen parmi d'autre. Encore une fois donc, pour le quotidien bavarois, la professionnalisation du ski autrichien et français modifie trop fortement leur rapport à la compétition. Le journal rejoint ici Avery Brundage lorsque ce dernier affirme qu'il ne s'agit plus de sport pour ces deux nations mais de commerce<sup>713</sup>. L'amateurisme, ou du moins une version édulcorée de l'amateurisme olympique, apparaît dès lors nécessaire au maintien d'une moralité et de valeurs sportives qui sont à opposer aux enjeux commerciaux.

Cette perte de toutes valeurs sportives, tout d'abord attestée, se trouve prouvée, selon les deux quotidiens, par les nombreuses et virulentes réactions des deux nations après leurs mauvais résultats lors des Jeux de Sapporo. La défaite est, de manière excessive, très mal vécue, sorte de manquement au *fair-play* qui recommande un comportement digne après la défaite. L'amateurisme est ici indissociable de manières d'être, d'attitudes, bref, d'une morale.

*« Le plus grand héros du ski français, Jean-Claude Killy, a qualifié les résultats des skieurs français de défaite catastrophique. Toute une nation paraît perturbée. [...] Aux mauvais résultats s'est ajoutée une mauvaise ambiance. L'entraînement aurait été trop dur se plaignent les athlètes qui menacent de se révolter. Lorsque les sportifs sont utilisés pour la fierté d'une nation, il ne faut pas s'étonner que les "canassons" [die Gäule]<sup>714</sup> s'emballent »<sup>715</sup>.*

Dès lors, si de trop forts enjeux extra-sportifs modifient et pervertissent le rapport du sportif et de ses dirigeants au sport, ils semblent nécessairement conduire, selon ce passage, à la chute des performances d'une part, à la révolte d'autre part. L'excès, qui semble pourtant caractériser le sport de haut niveau depuis Coubertin, apparaît néfaste aux yeux des quotidiens ouest-allemands. Ainsi, ce que les journaux reprochent aux skieurs de ces deux nations, c'est que leur professionnalisation ne découle pas d'impératifs sportifs, mais d'enjeux en apparence extérieurs au champ sportif, intrusion dès lors intolérable.

---

<sup>713</sup> Les références sont nombreuses. Pour rester près des quotidiens ouest-allemands, voir entre autres : *A.F.P.* (15 janvier 1972), « Söldnerschar der Fremdenverkehrsindustrie », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 9.

<sup>714</sup> «*Die Gäule*» dans le texte : le jeu de mots renvoie d'une part au Général de Gaulle à qui la pérennité de l'utilisation du sport en vue d'une fierté nationale en France est attribuée par le journaliste. Il renvoie d'autre part à la notion de la Gaule.

Les guillemets sont le fait du journaliste.

<sup>715</sup> heg. (9 février 1972), « Debakel », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 12.

Enfin, si les deux quotidiens ridiculisent ici la réaction des Français à leurs mauvais résultats, ils sont d'autant plus critiques envers celle des Autrichiens après le rejet de Schranz que cette réaction est elle aussi bien plus virulente.

*« Est-ce que l'homme que l'on a acclamé à Vienne était le nouveau Secrétaire Général de l'ONU ? A-t-il libéré le Tyrol du Sud ou bien a-t-il trouvé un remède contre le cancer ? Non, il a simplement trop ouvert sa bouche et trop rempli son portefeuille. [...] Après quoi le gouvernement et son opposition l'ont communément nommé Karl I, Roi du carnaval »<sup>716</sup>.*

Ainsi la réaction autrichienne est qualifiée de Carnaval. Encore une fois, toute action des Autrichiens est décrite comme artificielle et affectée, mais également comme déplacée tant la comparaison des actes de Schranz avec ceux qui auraient mérité un tel accueil est désavantageuse. Le quotidien met également en avant le consensus politique qui se crée autour de Schranz et du ski national en général, témoin de l'importance des enjeux nationaux de ce sport qui dépasse les conflits idéologiques en Autriche. A nouveau, il semble que les enjeux extra-sportifs modifient le comportement et le bon sens même de nombreuses personnes dans ces deux pays, et il apparaît que les quotidiens ouest-allemands ne rejettent pas tant la professionnalisation de leur système sportif que les raisons de cette professionnalisation, dictée par ces impératifs extra-sportifs.

#### **II.4.3. L'interprétation des quotidiens est-allemands**

L'exclusion de Karl Schranz ne constitue pas un événement important pour les deux quotidiens est-allemands. Le ski alpin ne fait pas partie des pratiques sportives importantes pour la RDA qui n'envoie aucun skieur alpin à Sapporo. De plus, les mauvais résultats de la RFA dans ce sport achèvent de diminuer l'importance de ce sport pour Berlin-Est. Le *Junge Welt* publie ainsi une simple dépêche sans titre et de petite taille le 1<sup>er</sup> février pour annoncer, de manière factuelle et neutre la décision du CIO. On y apprend toutefois la cause de sa disqualification qui laisse à penser que ce problème ne peut pas toucher les pays

---

<sup>716</sup> s. (10 février 1972), « Karl I », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 10.

socialistes : « *Le CIO a reproché à Schranz sa disponibilité à des fins publicitaires et l'a exclu des Jeux* »<sup>717</sup>.

Le *Neues Deutschland* ne publie, lui aussi, qu'un seul article sur cette élimination, le même jour. Egalement court, le texte reste neutre jusqu'à sa conclusion où le journaliste déclare avec ironie que la décision du Comité International Olympique assure à Franz Kneissl la publicité qu'il recherchait<sup>718</sup>. Encore une fois donc, l'article suggère que ce problème est lié au système idéologique des pays occidentaux.

Par conséquent, en dehors de ces deux documents, aucun article ne fait état des systèmes mis en place dans les skis autrichien et français et des enjeux qui les sous-tendent. La République Fédérale d'Allemagne et les Etats-Unis sont les deux seuls pays visés par les discours des deux quotidiens. Les raisons de cette situation s'expliquent de deux manières : d'une part, comme relevé plus haut, le ski alpin ne constitue pas un sport d'importance pour les pays de l'Est qui ne disposent pratiquement d'aucun sportif dans ces disciplines : les victoires de pays autres que la RFA et les Etats-Unis étant dès lors bienvenues ; d'autre part, les discours des journalistes de la RDA tendent essentiellement à démontrer l'intégration et la reconnaissance de l'Allemagne de l'Est par les autres nations, ce qui rend toute critique de pays autres que les deux précités délicate et conduirait paradoxalement à une diminution du poids des réquisitoires contre ces deux nations. En effet, celles-ci sont davantage remarquables si, comme le réalisent les deux quotidiens, l'on donne l'impression que seuls la RFA et les Etats-Unis transgressent les valeurs et l'éthique sportives.

Il apparaît par conséquence que le silence relatif du *Neues Deutschland* et du *Junge Welt* sur la transgression des règles de l'amateurisme olympique par Karl Schranz répond ici à des impératifs politiques supérieurs à une simple remise en

---

<sup>717</sup> Wolfgang Hartwig (1<sup>er</sup> février 1972), sans titre, *Junge Welt*, p. 8.

<sup>718</sup> Klaus Ullrich (1<sup>er</sup> février 1972), « Nicht nur zufrieden Gesichter im „Dorf“. Schranz gesperrt. », *Neues Deutschland*, p. 5.

question des systèmes sportifs autrichiens et français qui n'apporterait rien, symboliquement parlant, à la nation.

#### II.4.4. Conclusion

La remise en question des pratiques en cours dans les skis autrichien et français par les différents quotidiens au sujet de l'amateurisme revêt donc des formes distinctes en fonction d'intérêts divergents.

Les quotidiens ouest-allemands se focalisent sur l'aspect éthique de l'amateurisme. Sa transgression par les athlètes autrichiens et français traduit dès lors une déviance morale, les intérêts économiques ou nationalistes étant en effet considérés supérieurs aux valeurs sportives par ces sportifs et leurs dirigeants selon les deux quotidiens.

Si le *New York Times* insiste également sur les forts enjeux économiques qui sous-tendent les pratiques en cours dans ces deux nations alpines, il apparaît que ses discours sont influencés par ses propres intérêts nationaux. Si, d'une part, la traditionnelle domination de ces nations diminue fortement les chances de médailles américaines dans une discipline où la concurrence des pays de l'Est est quasiment inexistante<sup>719</sup>, le débat amateurisme / professionnalisme qui découle de l'expulsion de Schranz assure au quotidien la possibilité d'une remise en question des Jeux Olympiques d'hiver où ils sont régulièrement battus par l'Union Soviétique et plus récemment la RDA. La diminution de la valeur symbolique de ces Jeux permet par conséquent une diminution de la valeur symbolique de leurs propres défaites.

Les quotidiens autrichiens et français reviennent eux aussi sur leur système sportif eu égard au ski alpin. Si le *Wiener Zeitung* reproche, ponctuellement, à ses dirigeants la disqualification de Schranz et met en avant l'exemple français, *Le Figaro* réalise l'inverse et valorise la "discrétion" autrichienne devant les menaces de Brundage et du CIO. Or, s'il semble qu'un consensus s'est tout d'abord créé dans ces deux quotidiens au sujet de l'équivalence des systèmes des deux nations,

---

<sup>719</sup> Aucun skieur ou skieuse des pays communistes, en dehors du Polonais Andrzej Bachleda (6<sup>e</sup>), ne figure dans les 50 premiers de la Coupe du Monde 1972.



*Le Figaro* modifie son point de vue après l'autorisation implicite accordée aux skieurs français de participer et stigmatise l'approche autrichienne afin de légitimer par comparaison celle des Français. C'est à nouveau une logique nationaliste qui détermine en partie les discours dans ce quotidien.

*L'Humanité*, qui remet en cause les dirigeants sportifs et les industriels des deux nations, voit dans l'amateurisme l'occasion d'illustrer les méfaits, selon lui, de la commercialisation de la société à travers les excès de la commercialisation du sport. Ses discours sont par conséquent influencés par une approche idéologique particulière.

*L'Equipe* pour sa part ne critique aucun des deux systèmes. Tout porte à croire que les enjeux économiques (l'importance des Jeux Olympiques sur la vente du quotidien sportif, l'importance de la présence des meilleurs skieurs comme Karl Schranz, et l'importance des victoires françaises) réduisent fortement les intérêts d'une critique des skieurs de ces deux nations au nom d'un amateurisme qui menace les intérêts du quotidien.

Enfin, les deux quotidiens est-allemands ne s'intéressent que peu aux athlètes autrichiens et français, notamment dans le cadre du ski alpin où leurs athlètes ne participent pas. L'amateurisme reste ici une arme idéologique exclusivement tournée vers la RFA et les Etats-Unis.

### ***III. L'amateurisme : entre conservatisme et modernité***

Si les enjeux politiques occupent une place centrale dans les débats autour de l'amateurisme olympique, avec notamment le conflit idéologique Est / Ouest que l'opposition RDA / RFA permet d'appréhender avec un regard nouveau, d'autres oppositions viennent complexifier la lecture des discours des protagonistes engagés dans le débat. Les Jeux Olympiques d'hiver offrent ainsi la particularité d'engendrer des enjeux économiques et symboliques liés notamment aux marchés de la neige : tourisme, matériel, hôtellerie...

Mais, dans ces débats autour de la question de l'amateurisme olympique, l'équipe de ski de compétition, clé de voûte de ces enjeux économiques et symboliques, se trouve au centre de toutes les attentions. Deux préoccupations semblent dès lors entrer en conflit : d'une part garant de la visibilité nationale, le skieur de compétition doit être aidé et encadré ; d'autre part allégorie du citoyen national, celui-ci doit porter les plus hautes valeurs de la patrie, valeurs incompatibles avec

le regard péjoratif porté sur le non amateur par le Comité International Olympique. En définitive, le skieur de haut niveau se doit d'éviter les positions extrêmes : professionnel, il manquerait de moralité en profitant de tous les avantages ; pur amateur, il manquerait de compétitivité.

Dès lors, comment le problème de l'amateurisme, fortement lié à des considérations économiques, est-il appréhendé par les différents protagonistes du débat ? L'amateurisme est-il le moyen d'une lutte contre la commercialisation du sport ? Est-il, au contraire, la marque d'une institution séculaire dépassée par les enjeux de la "modernité"<sup>720</sup>, elle-même généralement définie, selon les quotidiens, par le progrès social et surtout économique ?

Dans de nombreux discours, le Président du Comité International Olympique, l'Américain Avery Brundage, livre son regard sur ce point précis. Selon lui, loin d'entrer en conflit avec la "modernité", l'amateurisme serait au contraire tout à la fois favorisé par elle et facteur de progrès social. Parallèlement, tout porte à croire, selon lui, que ce progrès social ne peut être possible que dans une société dépouillée de l'omniprésence des enjeux économiques qui aliènent les relations humaines et les volontés individuelles, moteurs de l'évolution selon Brundage. L'amateurisme est donc ici doublement nécessaire.

Ce point de vue trouvera à la fois partisans et adversaires dans les discours des différents quotidiens. Chaque support de presse va, à sa manière, et selon ses caractéristiques singulières, interpréter les débats et livrer une représentation le plus souvent particulière de l'amateurisme olympique. Du *Junge Welt* au *New York Times* en passant par le *Wiener Zeitung*, l'ensemble diverge. Reste que rares sont les oppositions caricaturales et absolues entre deux quotidiens. Les discours ne s'appréhendent pas, ou peu, en termes de dichotomies classiques et idéologiques.

---

<sup>720</sup> Les guillemets indiquent que ce terme ne renvoie pas à une notion objective, clairement définie, mais à l'interprétation, ou plutôt aux interprétations des différents quotidiens.

### III.1. Le point de vue d'Avery Brundage

#### III.1.1. Amateurisme et modernité

A rebours de la pensée dominante, Avery Brundage ne voit aucune contradiction entre le maintien de l'amateurisme et l'évolution des conditions sociales et économiques des sociétés.

*« L'argument que l'on avance pour modifier cette règle [26] stipulant que "les temps ont changé", est ridicule étant donné que ce changement parle plutôt en faveur de son maintien ; puisque les salaires ont considérablement augmenté et que les heures de travail ont été réduites dans tous les pays ; ce qui donne à chacun plus de loisirs »<sup>721</sup>.*

Le Président du Comité International Olympique estime ainsi que la modernité favorise le respect des règles d'éligibilité du CIO. Disposant de moyens financiers supérieurs et de plus de temps libre que l'athlète du début du siècle, celui des années soixante puis soixante-dix serait ainsi favorisé et davantage enclin à se conformer à l'idéal olympique de l'amateur désintéressé. Il refuse ainsi de voir la commercialisation du sport, et de la société en général, comme facteur de modernité et ne voit par conséquent pas l'amateurisme comme antinomique à cette modernité. Il s'oppose dès lors aux discours des différents quotidiens.

Faire barrage à la commercialisation des anneaux olympiques reste l'un des objectifs principaux qu'il assigne au Mouvement Olympique et le respect de l'amateurisme doit garantir ce résultat. La professionnalisation du sport est vue par Brundage comme source de méfaits et l'amateurisme agit comme garant d'une société en meilleure santé. Loin donc de s'opposer à la modernité, l'amateurisme serait seul capable de la redéfinir en assurant un avenir radieux aux sociétés en évolution selon le dirigeant américain.

*« Les valeurs éducatives du sport amateur [...] vont conduire les populations mondiales sur les chemins paisibles de la compréhension mutuelle et du respect. [...] L'objectif est l'anoblissement de l'Humanité pour un monde meilleur et plus heureux »<sup>722</sup>.*

---

<sup>721</sup> Avery Brundage (1957), « Circulaire du 7 décembre 1957 », réf. N° 114. AMOL (Dossier « Brundage, Avery – Circulaires 1955-1960 »).

<sup>722</sup> Avery Brundage (sans date), « Olympic principles », AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – List of Speeches and Articles, 1929-1968 » ; box 244, bobine 141).

La représentation manichéenne de l'amateurisme de Brundage ressort pleinement de ce discours. La modernité passe, selon l'Américain, par une pacification et une amélioration de l'Humanité que seul les principes de l'amateurisme peuvent assurer. Le règlement olympique n'agit donc pas en frein à celle-ci, mais y participe, de même que le développement des sociétés ne passe pas inéluctablement par leur commercialisation.

Ce discours sur la modernité est essentiel dans la lutte symbolique qui oppose les tenants de l'amateurisme à leurs adversaires. Remettre en question le règlement olympique au nom de cette modernité ne nécessite aucune discussion ou arguments. Cela place cependant l'amateurisme comme une notion dépassée, et ses défenseurs comme des hommes hors de leur temps, sans contact avec la réalité. En effet, la modernité, qui renvoie à l'évolution, au progrès, à l'amélioration des conditions sociales de vie – notamment en 1972, apogée des trente glorieuses –, possède un pouvoir fort de crédibilisation – ou à l'inverse, de stigmatisation – des notions qui lui sont assimilées – ou opposées –. A l'heure de découvertes scientifiques importantes et de la conquête de l'espace, être en dehors de la modernité revient, dans la pensée commune, à être exclu des enjeux de la société et partant de la société elle-même.

### **III.1.2. Amateurisme et marketing**

Alors que la commercialisation du sport et des Jeux Olympiques constitue, selon les dires d'Avery Brundage, son premier ennemi, le Président du CIO estime également que l'éthique de l'athlète amateur, transférée à d'autres sphères que sportives, assurerait le développement d'un esprit bénéfique à l'ensemble des sociétés. En luttant contre les méfaits de l'argent, absolus dans la vision manichéenne de Brundage, l'amateurisme participerait au développement d'un monde meilleur et plus efficace.

*« Le Mouvement Olympique a été accepté dans les cinq continents pour sa pureté, son honnêteté et son autonomie par rapport aux intrigues politiques et aux dollars, parce qu'il favorise le fair-play à la compétence, la noblesse à la renommée, l'honneur au succès, et parce qu'il maintient l'espoir d'un monde sain et pacifique. C'est le devoir du Comité International Olympique de protéger cette entreprise idéaliste et il compte sur le soutien de ceux qui croient aux principes du fair-play et de l'éthique sportive incarnés par le code de l'amateur dans ses efforts pour*

*s'opposer aux interférences politiques et commerciales, ainsi que pour éviter que les Jeux soient utilisés par des individus, des organisations ou des nations en vue d'autres objectifs »<sup>723</sup>.*

Le Mouvement Olympique apparaît, dans l'esprit de Brundage, telle une île utopique (*u-topos* : lieu de nulle part) confrontée à des enjeux commerciaux et politiques. Brundage, chef de guerre, appelle à la mobilisation. Tel l'entrepreneur de morale décrit par Howard S. Becker<sup>724</sup>, l'Américain lance une croisade morale et sa mission sacrée est de sauvegarder l'idéal olympique. L'objectif humanitaire de cette croisade est patente : conduire les hommes sur les voies de la noblesse, de l'honneur et de l'éthique et empêcher leur exploitation et leur aliénation par les intérêts économiques et politiques. Dans ce passage, Brundage justifie doublement l'importance de son action : d'une part, son action est efficace et internationalement reconnue, comme l'atteste l'acceptation du Mouvement sur les cinq continents. Les moyens mis en œuvre sont donc bons et nécessitent d'être soutenus. D'autre part, son action est primordiale car doit répondre à des actes malveillants dont la fréquence et l'intensité augmentent considérablement. Dès lors, l'amateurisme – valeur essentielle de l'Olympisme pour Brundage –, garant efficace de l'éthique sportive et obstacle nécessaire au marketing et aux intrigues politiques, mérite soutien et reconnaissance à une période essentielle de sa survie et face à des adversaires nombreux et organisés.

Ainsi, l'amateurisme de Brundage, moins libéral que celui du règlement olympique qu'il considère résulter de nombreuses concessions, s'oppose à toute transaction financière, quelle qu'elle soit.

*« L'entière philosophie de la sécurité sociale est fausse. Pourquoi ne pas éduquer notre peuple à être auto-suffisant, de prendre soin de soi. Notre politique sociale est fausse. Nous prenons soin des fainéants et des inutiles au lieu de les forcer à travailler »<sup>725</sup>.*

Cette citation, si elle ne semble pas concerner le Mouvement olympique, permet toutefois de comprendre la position de Brundage sur les aides financières

---

<sup>723</sup> Avery Brundage (sans date), « Olympic principles », AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – List of Speeches and Articles, 1929-1968 » ; box 244, bobine 141).

<sup>724</sup> BECKER, *Outsiders*, *op. cit.*, pp. 171 à 188.

<sup>725</sup> Brundage, Avery (sans date), « Notes upon Politics, 1968-1970 », dans AMOL (*The ABC*, dossier « Notes on Sport, Politic, and Art » ; box 246, bobine 143).

accordées aux sportifs lors des Jeux Olympiques. La philosophie du self-made-man, que fut Brundage<sup>726</sup>, est omniprésente. La réalisation de la personne est individuelle, aucune force sociale ne peut l'entraver, seules la volonté et l'éducation peuvent la permettre. Le terme « éduquer » utilisé par le Président du CIO est révélateur de l'importance du sport amateur pour lui. Ce dernier, par ses vertus éducatives, doit assurer ce changement de mentalité de la part des sportifs et des citoyens et les conduire à se comporter en personnes autonomes. L'on retrouve dans les divers propos de Brundage les considérations des promoteurs des sports et de la gymnastique du début du siècle. L'éducation physique et le sport, notamment par l'idéal de l'Olympisme, doivent assurer un redressement total (au sens de Marcel Mauss<sup>727</sup>) de l'Homme. La lutte contre la dégénérescence touche à la fois le corps biologique qui doit se fortifier et se préserver par la pratique non spécialisée, le corps social auquel il faut inculquer des valeurs morales fortes tout en luttant contre les méfaits, thème là encore séculaire, de l'alcoolisme, le corps psychologique qui doit apprendre ou réapprendre la volonté et l'abnégation.

Cette vision de l'amateurisme explique l'importance accordée à son maintien dans le Mouvement Olympique. Pourtant, loin de se transférer aux autres sphères de la société, l'amateurisme se voit concurrencer sur son propre terrain par les enjeux commerciaux et les transactions financières dont bénéficient les meilleurs athlètes. Brundage constate ainsi la mesure de son échec : les conditions d'éligibilité imposées par le CIO sont sur le point d'être dépassées par les enjeux économiques propres au monde sportif. Il s'agit par conséquent de redoubler la lutte et de favoriser à nouveau l'amateurisme afin qu'il puisse agir contre cette commercialisation.

---

<sup>726</sup>GUTTMANN, Allen (1979), « „The Games Must Go On“ – On the Origins of Avery Brundage's Life-Credo », dans *Stadion*, t. 5, Sankt Augustin, Academia Verlag, p. 255 ; Voir également SHAPLEN, Robert (1960), « Profile Amateur », dans *The New Yorker*, 23 juillet, New York.

<sup>727</sup> MAUSS, Marcel (2003 [1950]), *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 369.

### **III.2. Le point de vue des quotidiens**

Si l'on a déjà appréhendé les enjeux qui déterminent en parti la teneur des discours des différents quotidiens sur l'amateurisme, il s'agit maintenant de relever ce que ces quotidiens estiment être cet amateurisme dans les années soixante-dix. Plus exactement, il sera question de comprendre ce qu'ils entendent sous ce règlement olympique.

Le point de vue des différents journaux étudiés ne peut que rarement être directement appréhendé. L'amateurisme n'est, en soi, que peu souvent discuté. Pourtant, si seul un petit nombre des articles publiés développent explicitement leur point de vue sur l'amateurisme, d'autres textes, plus nombreux, défendent de manière détournée et implicite leur position. Il semble ainsi nécessaire d'accorder une grande importance aux non-dits, aux discours dissimulés et plus particulièrement, dans notre étude, à la critique de notions en apparence opposées à l'amateurisme. Il apparaît en effet que si les articles proposant une défense de l'amateurisme sont rares, ceux qui décrivent le professionnalisme ou l'ouverture commerciale des Jeux Olympiques comme nécessaire au bon développement du sport olympique le sont également. En effet, à l'exception notable du *Wiener Zeitung*, tous les quotidiens laissent une place à la critique du professionnalisme et du marketing sportif. En réalité, il ressort des écrits des différents journalistes que l'idéal de l'amateurisme oscille sur un continuum dont les extrêmes, à éviter, sont



constitués par un amateurisme décrit comme dépassé, archaïque et un professionnalisme lui-même excessif, sans limite. L'opposition à ce professionnalisme incontrôlable laisse ainsi place à une valorisation d'une pratique amateur généralement qualifiée de « moderne » qu'il est intéressant de relever.

### III.2.1. Amateurisme et conservatisme

#### III.2.1.1. L'Humanité

Si le quotidien communiste *L'Humanité* ne publie aucun article discutant ouvertement la notion d'amateurisme, c'est lui qui livre le plus souvent son point de vue sur la commercialisation du sport. Seize textes (19,0 %) font ainsi une critique de l'ouverture marchande des compétitions internationales, alors que trois autres articles (03,6 %) s'attachent à dénoncer les pratiques professionnelles. Ces dix-neuf articles placent ainsi *L'Humanité*, quantitativement parlant, loin devant les autres quotidiens, *Neues Deutschland* compris.

Avant même le véritable début du débat amateurisme / professionnalisme, le quotidien du Parti Communiste Français s'intéresse aux excès financiers des organisateurs des Jeux Olympiques.

*« Avec la construction du nouveau Parc des Princes dans un extraordinaire gaspillage de millions de francs lourds, on achève la boucle de cette politique qui dénature, de Sapporo à Munich en passant par Grenoble, le phénomène sportif vidé ainsi de son sens éducatif, par la recherche, aux dépens de l'utilitaire qui apporte, du spectaculaire qui rapporte »<sup>728</sup>.*

Le journaliste de *L'Humanité* oppose ici la logique éducative à la pratique spectaculaire. Il reprend ainsi l'antithèse sport en soi contre sport spectacle, sport utile face au sport mercantile propre à l'approche « philosophique » dont Lincoln Allison se revendique<sup>729</sup>. Dans la lignée de la politique communiste en France, le sport de masse semble plus important que le sport élitiste. Or, l'adaptation du

---

<sup>728</sup> Roland Passevant (4 janvier 1972), « C'est le fond qui manque le plus... pourquoi ? », *L'Humanité*, p. 7.

<sup>729</sup> ALLISON, Lincoln (2001), *Amateurism in Sport. An Analysis and a Defence*, London – Portland, Or., Franck Cass.  
Voir dans ce travail la sous-partie « I.1. L'approche « philosophique » » dans la partie « I. L'amateurisme : définition d'une notion ambiguë et fuyante ».

sport aux besoins du spectacle dévie la pratique de sa fin première, et les Jeux Olympiques, par les opérations commerciales et les enjeux financiers liés à l'organisation de ceux de Grenoble, Sapporo ou Munich, ne répondent plus à cet idéal éducatif sportif. Sans parler d'amateurisme, le quotidien communiste français ne remet pas moins en cause l'évolution du Mouvement Olympique. Il ne voit aucune différence entre ces Jeux et d'autres compétitions sportives tournées vers le spectacle, comme l'atteste le lien crée entre la construction du nouveau stade parisien, le Parc des Princes, et l'édification des infrastructures olympiques lors des dernières éditions. « *Le Japon et la République Fédérale d'Allemagne montent des super-opérations prestige avec les Jeux Olympiques de 1972 qui sont bien loin de servir le sport* »<sup>730</sup>. Le quotidien insiste encore une fois sur les méfaits de l'argent sur le sport. Pour lui, les deux nations ne tiennent pas compte de l'intérêt sportif et n'agissent que dans un but égocentrique de prestige. L'utilisation de l'hyperbole « super » souligne les excès de ces buts particuliers qui détournent le sport de ses véritables objectifs. L'Olympisme apparaît vide de sens pour *L'Humanité* qui semble dès lors avoir perdu toute illusion sur la nature des Jeux Olympiques, d'ores et déjà infiltrés par l'argent et les enjeux idéologiques.

Le quotidien français développe ainsi toute une rhétorique sur l'exploitation du sport et des sportifs par les agents qui utilisent le sport à des fins commerciales.

*« J'aime bien entendre la Marseillaise. Mais j'aurais préféré que les pouvoirs publics se chargent de mon avenir social, quitte même à ce que mes grandes victoires ne me rapportent pas un sou. Car l'argent s'envole vite... »*

*Moins d'un an après ces constatations, Marielle<sup>731</sup>, devenue inexploitable sportivement, sait chaque jour ce qu'il en coûte d'avoir couru à ski sur tous les tapis blancs du monde... sans possibilité sérieuse de poursuivre ses études. Les repas à l'Élysée et la Légion d'honneur n'ont pas remplacé l'absence d'aide sociale raisonnable des pouvoirs publics »<sup>732</sup>.*

---

<sup>730</sup> Roland Passevant (4 janvier 1972), « C'est le fond qui manque le plus... pourquoi ? », *L'Humanité*, p. 7.

<sup>731</sup> Marielle Goitschell : née en 1945, remporte une médaille d'or et une d'argent aux Jeux Olympiques d'Innsbruck 1964 (sa sœur Christine terminant devant elle au slalom puis derrière lors du slalom géant). Elle remporte une nouvelle médaille d'or à Grenoble en 1968. La skieuse française fut également quatre fois championnes du monde.

<sup>732</sup> Roland Passevant (12 janvier 1972), « Les Jeux de Munich : fête du sport... ou mise en bière ? », *L'Humanité*, p. 7.

En s'intéressant au devenir du sportif de haut niveau après sa carrière, *L'Humanité* se pose comme le quotidien qui éclaire le lecteur sur le véritable fonctionnement du monde sportif. Loin de constituer un Eldorado doré pour les jeunes sportifs, il semble ne servir les intérêts que des « exploiters du sport » comme les nomme le journal : marchands de matériels, publicitaires, hommes et partis politiques. A l'euphorie des années actives du sportif se substituent celles de la réflexion, de la sagesse, où la jeune retraité, avec le recul, prend la mesure de l'exploitation de ses résultats par d'autres et de son nouvel isolement. Si les années d'activités assurent prestige et confort (« les tapis blancs du monde »), les années suivantes sont celles de la désillusion pour le sportif. La renommée de la skieuse permet aux hommes politiques d'augmenter leur capital symbolique par transfert du capital symbolique de la championne à laquelle ils s'associent lors de diverses cérémonies. Marielle Goitschell semble ainsi exploitée par ces politiciens. Pourtant, la skieuse n'en est pas moins oubliée par la politique de ces mêmes hommes lorsque d'autres sportifs l'ont remplacé sur les plus hautes marches des podiums. L'athlète se trouve ainsi au cœur d'intérêts qui le dépassent avant de retomber dans l'anonymat et l'angoisse de l'avenir incertain selon le quotidien. Il est par conséquent exploité et première victime, avec le sport lui-même, des enjeux politiques et mercantiles qui profitent à des personnages peu enclins à protéger les vrais valeurs du sport.

*L'Humanité* au contraire, se veut le plus grand et le seul défenseur occidental du sport qu'il qualifie de vrai, véritable. « *La grande presse d'information, celle du sport également, entretient des relations étroites, intéressées, avec les annonceurs publicitaires* »<sup>733</sup>, rappelle à ses lecteurs Roland Passevant, journaliste auprès du quotidien communiste. Pour lui, seul son quotidien, désintéressé, tourné vers le sport pour lui, le sport pour tous, possède l'autonomie et l'indépendance nécessaires à l'expression d'un point de vue non censuré. « *Il est vrai que les exploiters du sport agissent sans retenue, sans pudeur ; qu'ils posent un grave problème dans la société qui les admet et au-delà* »<sup>734</sup> conclue l'auteur dans ce document, avant d'affirmer, quelques jours plus tard que « *malgré certaines*

---

<sup>733</sup> Roland Passevant (7 janvier 1972), « Qu'est ski ne va pas au CIO ? », *L'Humanité*, p. 8.

<sup>734</sup> Roland Passevant (7 janvier 1972), « Qu'est ski ne va pas au CIO ? », *L'Humanité*, p. 8.

*conjonctures peu favorables, nous pensons que les vrais défenseurs des J.O. auront le dernier mot* »<sup>735</sup>. L'opposition est clairement affirmée entre son journal, actif partisan des « vrais défenseurs des J.O. », et les autres quotidiens, qui font au contraire parti des « exploiters du sport ». Le quotidien affirme sa particularité, son isolement des autres médias et semble tirer sa fierté de cette situation, mais également sa force, sa certitude de finalement voir sa position triompher. L'on retrouve ici, toute proportion gardée, la dialectique chère au marxisme entre une bourgeoisie exploitante et une masse exploitée dont le quotidien se fait le porte-parole. Et, tout comme les classes populaires imposent leur pouvoir et leur volonté à la bourgeoisie dans le marxisme, *L'Humanité* et les « vrais défenseurs » des Jeux Olympiques sortent finalement vainqueur contre leurs opposants.

Parallèlement à ce discours, le quotidien affirme à plusieurs reprises ses attaches au sport et à la société communistes. Le monde occidental ne semble proposer aucune alternative à l'exploitation commerciale du sport pour *L'Humanité*. Il se tourne sans surprise du côté des démocraties populaires de l'Est.

*« Le débat ouvert par le ski alpin pose de nombreux problèmes. Problèmes résolus dans les pays socialistes où, il est vrai, les intérêts mercantiles dans le sport n'existent pas et ne le pourrissent pas »*<sup>736</sup>.

Le quotidien du Parti Communiste Français développe ici une vision idéaliste de la position socialiste, parfaite antithèse du monde occidental. Il crée ainsi une opposition manichéenne et imaginaire entre deux styles de vie présumés dont la valeur serait jugée à la présence ou non d'enjeux commerciaux.

*L'Humanité* semble ainsi juger la qualité du sport aux enjeux financiers qu'il engendre. Le quotidien affirme dès lors sa préférence pour le ski de fond au détriment du ski alpin<sup>737</sup>. Tout semble favoriser un rapprochement du journal avec la défense de l'amateurisme olympique.

---

<sup>735</sup> Roland Passevant (12 janvier 1972), « Les Jeux de Munich : fête du sport... ou mise en bière ? », *L'Humanité*, p. 7.

<sup>736</sup> Y. Le F. [Yann Le Floch] (7 janvier 1972), « CIO : une explication venue de Chicago... », *L'Humanité*, p. 8.

<sup>737</sup> Voir Roland Passevant (4 janvier 1972), « C'est le fond qui manque le plus... pourquoi ? », *L'Humanité*, p. 7.

Or, il n'en est paradoxalement rien. L'analyse relève au contraire un silence absolu sur ce problème, révélateur de la complexité du problème et des connexions entre cet amateurisme et les enjeux financiers du sport. Cette absence est à analyser pour mieux comprendre la position du quotidien communiste français. Une première conclusion est que la lutte contre la commercialisation du sport ne s'accompagne pas automatiquement, dans les années soixante-dix, d'une défense de l'amateurisme, et ce bien que la position officielle du CIO et de son Président insiste sur les liens entre les deux notions.

### *III.2.1.2. Les quotidiens est-allemands*

Organe officiel du Parti Communiste Français, *L'Humanité* est un quotidien dont la ligne éditoriale peut être, en de nombreux points, rapprochée de celles des deux quotidiens est-allemands étudiés. Un regard tout à fait orienté et partisan est porté par le quotidien français sur le sport et les athlètes de la RDA. De même, leur rapport aux enjeux commerciaux est similaire. Des divergences existent toutefois. Si *L'Humanité* stigmatise avant tout le fonctionnement commercial du sport de haut niveau, les deux quotidiens est-allemands et plus particulièrement le *Neues Deutschland* profèrent quant à eux une critique du système capitaliste occidental. Dans le cas du quotidien français, c'est l'intrusion de l'argent dans le sport qui est condamnable. Pour les journaux de la RDA, ce sont les systèmes économiques, dans leur globalité, des pays occidentaux qui sont à combattre. A la vision "locale" du premier se substitue une visée "globale" chez les suivants.

Ainsi, sept articles (10,5 %) trouvés dans les pages sportives du *Neues Deutschland*, le premier quotidien de RDA, font du capitalisme leur thème principal. Parallèlement, la remise en question du professionnalisme des athlètes de l'Ouest se trouve à cinq reprises au centre des discussions (07,5 %). Le *Junge Welt* ne publie pour sa part qu'un seul article (03,2 %) sur les professionnels "capitalistes" et aucun sur ce que son chef de file appelle "les dérives capitalistes du sport". Les 31 articles de ce second quotidien sont en fait essentiellement

tournés soit vers une description dithyrambique des athlètes, des dirigeants et des politiciens est-allemands, soit vers une stigmatisation de leurs homologues de la RFA.

Dès lors, le débat amateurisme / professionnalisme n'existe pas à proprement parler dans les pages des deux quotidiens : l'éthique olympique doit en effet être respectée sans mesure. Pourtant, les menaces de Brundage et la radiation de Schranz introduisent l'occasion d'opposer les systèmes politique et économique de l'Est à ceux de l'Ouest. Elles créent en ce sens le débat sur l'amateurisme. La comparaison se base en effet sur le présupposé suivant lequel les systèmes sportifs des nations des deux camps sont révélateurs des systèmes politiques et économiques en question. Les victoires, mais également les dérives de ces systèmes sportifs attestent alors, ou plutôt reflètent les points forts et les points faibles des systèmes plus globaux qui les sous-tendent.

Révéléateur de la visée "macroscopique" des quotidiens est-allemands, un article publié dans le *Neues Deutschland* réalise une interview pour le moins particulière entre un célèbre athlète à la retraite et ... Pierre de Coubertin, décédé le 2 septembre 1937. L'entretien fictif entre Wolfgang Behrendt, ancien boxeur pour la RDA, et le rénovateur des Jeux Olympiques modernes intervient dès lors trente-cinq ans après la disparition du Baron français. Ainsi remarquable dans sa conception, cet article l'est également par la volonté qu'il affiche de comparer, ou plutôt de faire comparer les deux systèmes idéologiques en compétition : le capitalisme et le communiste.

En introduction de l'article en question, l'ancien sportif explique qu'il était enfin nécessaire de comprendre ce que Coubertin entendait « *précisément et exactement par Idée Olympique* »<sup>738</sup>. Tout au long du document, un vernis scientifique vient dissimuler le discours du journaliste et augmenter sa crédibilité. Ce texte se laisse en effet lire comme une recherche historique poussée, l'emploi des termes particuliers (« précisément et exactement ») créant un sentiment d'objectivité, de minutie propre à la science. Parallèlement, l'annonce des investigations de l'auteur, qui explique avoir lu et relu toute l'œuvre de Coubertin, contribue à

---

<sup>738</sup> Wolfgang Behrendt (3 janvier 1972), « Olympiasieger interviewte Coubertin! », *Neues Deutschland*, p. 8.

renforcer le sentiment d'une appréhension objective de la pensée du Français. Enfin, à ce vernis scientifique se rajoute la légitimité de l'auteur, sportif de renom qui a apporté la première médaille d'or olympique à son pays en 1956 à Melbourne.

Dans ce document donc, qui porte toutes les marques valorisées et valorisantes du discours objectifs, Pierre de Coubertin est amené à défendre les systèmes politique, économique et sportif socialistes actuels (des années soixante-dix) au détriment de leurs équivalents capitalistes.

*« Wolfgang Behrendt : Vos constatations datent de plusieurs décennies et nous ne les connaissons qu'au travers des livres d'histoire. Les privilèges des plus aisés jouaient alors, dans le sport également, un rôle important, tout comme ils jouent aujourd'hui encore dans les pays capitalistes.*

*Pierre de Coubertin : Nous devons lutter contre ce préjugé ancestral que le travail manuel est moins noble que l'activité mentale. Ce préjugé a perdu toute signification d'un point de vue scientifique, il n'en a jamais eu d'un point de vue moral.*

*Wolfgang Behrendt : Vous avez une fois parlé d'hypocrisie à cet égard ?*

*Pierre de Coubertin : La société capitaliste actuelle ne produit plus que de l'hypocrisie »<sup>739</sup>.*

Sans parler d'amateurisme ou de professionnalisme, *Neues Deutschland* oppose, par ce passage, la société capitaliste à Pierre de Coubertin, garant de l'exactitude des idéaux olympiques qu'il a lui-même contribué à développer. Il propose donc une vision de la société capitaliste en rupture totale avec ces idéaux olympiques parmi lesquels l'amateurisme occupe une place centrale.

Le quotidien est-allemand renforce son argumentation par le procédé rhétorique de la prosopopée : il fait parler Coubertin et lui fait donner son opinion sur l'état actuel – celui des années soixante-dix – du capitalisme. Il l'enrôle dans sa cause. Coubertin valorise ainsi, parallèlement, le fonctionnement de l'Etat socialiste allemand. La classe prolétaire semble avoir tout l'intérêt du Rénovateur des Jeux, toute sa sympathie, au contraire de la classe aisée. Il place ainsi le travail manuel avant l'activité mentale et bureaucratique que l'on retrouve davantage dans les sociétés occidentales marquées par l'augmentation des classes moyennes et du secteur tertiaire, sociétés apparemment dirigées par des préjugés ancestraux et

---

<sup>739</sup> Wolfgang Behrendt (3 janvier 1972), « Olympiasieger interviewte Coubertin! », *Neues Deutschland*, p. 8.

donc incapables d'évoluer, de se remettre en question. Sans le dire, Coubertin semble également être en accord avec la proposition de son interlocuteur qui regrette que le sport capitaliste actuel reste l'apanage de ceux que le quotidien regroupe sous le terme "privilégiés" alors que la RDA se vante au contraire des forts taux de participation de l'ensemble de sa population aux manifestations sportives<sup>740</sup>. Finalement, dans cette critique qui va crescendo, la dernière phrase de Coubertin tombe tel un couperet qui sanctionne sans rémission la société capitaliste. Elle valorise parallèlement le socialisme. La force persuasive de ce passage provient de la confusion entre la parole de Coubertin et celle du journaliste<sup>741</sup>. Si c'est ce dernier qui écrit l'article et choisi les questions ainsi que les réponses qui constituent le texte, tout porte à croire que Coubertin défend réellement ces positions.

La conclusion semble découler naturellement des propos que l'on fait tenir à Pierre de Coubertin : si le capitalisme se trouve en totale opposition avec les valeurs olympiques, il n'en est rien du mode de vie socialiste, antithèse du premier, et par conséquent en accord avec les idéaux du Mouvement Olympique. L'amateurisme, en tant que partie prenante de ces idéaux, apparaît ainsi intouchable aux yeux du quotidien de Berlin-Est. Plus, il semble même que la jeunesse occidentale regarde avec convoitise le mode de vie socialiste et regrette le primat du commercial propre au capitalisme.

*« [L'affirmation] que les jeunes d'aujourd'hui sont en soi-disant contradiction prononcée avec le Comité International Olympique est réfutée par l'indication que les jeunes – il s'agit ici de ceux de l'Ouest – refusent partout la dictature du dollar, revendiquent les mêmes droits et possibilités pour tous, et se mobilisent énergiquement contre la guerre. Or le CIO est contre la dictature du dollar dans le sport, il vise à l'égalité des chances pour tous et milite contre la guerre et pour l'amitié entre les peuples.*

[...]

*Coubertin avait raison, le déclin n'est que relatif. Limité en fait à la partie du monde où se trouvent les actionnaires »<sup>742</sup>.*

---

<sup>740</sup> L'on sait pourtant que le modèle "pyramidal" de Pierre de Coubertin visait toutefois au développement sportif d'une élite.

<sup>741</sup> REBOUL, *La rhétorique*, op. cit., p. 93.

<sup>742</sup> Klaus Ullrich (3 février 1972), « Nikolai, die Aktionäre und manches andere mehr. Gedanken zur Eröffnung der XI. Olympischen Winterspiele », *Neues Deutschland*, p. 5.



La société américaine et son gouvernement sont ici visés par le journaliste allemand Klaus Ullrich. Sont ainsi remis en question l'impérialisme américain qui impose sa monnaie et ses lois commerciales à l'ensemble du monde occidental. Parallèlement, le mode de vie états-unien est décrié. Il ne semble pas, selon le document, assurer les mêmes droits ou chances de réussite pour tous. Enfin, la position américaine au Vietnam est elle aussi remise en question. Elle va à l'encontre selon cet article, des attentes internationales ou même américaines comme semble l'indiquer la manifestation de près de 500 000 personnes le 3 mai 1971 à Washington qui conduit à l'arrestation de 7 000 manifestants par les forces de l'ordre. Encore une fois, le monde capitaliste, ici représenté par les Etats-Unis, est décrit comme en totale opposition avec la position du Mouvement Olympique et de ses idéaux. Les valeurs défendues par le CIO apparaissent indiscutablement positives – qui peut affirmer être “pour” la guerre –. Par le style volontairement polémique et ironique employé, le journaliste affirme son adhésion à la pensée olympique – pensée qu'il a en réalité lui-même construite –. Il indique par conséquent son aversion pour les choix américains qui seraient en tout point contraires à cette pensée. La structure de ce document nous apparaît similaire au précédent, la dernière phrase assurant encore une fois une réprobation forte de l'ennemi politique. Assuré en plein déclin, le monde capitaliste produit, par l'intermédiaire de son système d'actionnariat entre autres, les conditions de sa chute – comme semble l'affirmer avec force la réaction importante de sa jeunesse – et de la dégradation de ses conditions de vie. Le prolétariat semble proche de renverser le système et de prendre les rênes du pouvoir.

Encore une fois non cité, l'amateurisme semble ici nécessaire au maintien du Mouvement Olympique. Garde-fou à l'argent et aux ravages qu'il apparaît inéluctablement entraîner, l'idéal olympique demande le respect et l'attention de tous, ce qui, selon la formulation de la publication du journaliste de *Neues Deutschland*, s'avère déjà être le cas dans la société socialiste, et uniquement là-bas.

L'amateurisme agit bien, dans les écrits de *Neues Deutschland*, comme un frein nécessaire, non pas aux excès du marketing, mais au marketing lui-même. Les idéaux olympiques, hautement valorisés par les journalistes est-allemands, apparaissent indépassables et primordiaux. Ils ne semblent être respectés que par les pays socialistes, et ce en total opposition avec le monde capitaliste qui ne respecte, lui, que les impératifs des enjeux financiers au détriment du sport et de sa population même, notamment parmi les jeunes.

### III.2.1.3. Les quotidiens ouest-allemands

Le quotidien conservateur *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche Zeitung* ne publient pas beaucoup d'articles sur « les méfaits » de la commercialisation du sport. Le premier publie ainsi cinq articles de ce type (04,2 %), soit exactement le même nombre que le second (04,1 %). L'intérêt des deux quotidiens ne se porte pas vraiment sur les concepts ou les critiques idéologiques, mais davantage sur les personnes comme nous le verrons par la suite. Ces quelques documents nous permettent tout de même de mieux comprendre la position des journaux ouest-allemands sur l'amateurisme liée à la commercialisation croissante du sport.

Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* craint ainsi, en accord avec la pensée d'Avery Brundage sur ce sujet, que l'introduction des enjeux commerciaux dans le sport puisse conduire au déclin puis à la perte des Jeux Olympiques modernes. L'inquiétude s'ancre ici dans le mythe du déclin des Jeux Antiques qui, croit-on encore en 1972, auraient subi l'avènement des athlètes professionnels<sup>743</sup>.

« *Qu'auraient-ils dû faire [le CIO au sujet de la règle de l'amateurisme] ? Laisser la porte ouverte à n'importe quel sport commercial ? Ouvrir la voie à la gladiature qui a finalement conduit à la fin des Jeux Olympiques Antiques après près de 1 000 années d'existence ? Probablement pas. C'est pourquoi il n'est pas hors de propos de tirer des coups de feu d'avertissement de temps à autres* »<sup>744</sup>.

Les menaces de Brundage à l'encontre des skieurs alpins semblent ici nécessaires au maintien des Jeux Olympiques. Leurs pratiques professionnelles ainsi mises à

<sup>743</sup> YOUNG, *The Olympic Myth of Greek Amateur Athletics*, op. cit.,

<sup>744</sup> Karlheinz Vogel (6 janvier 1972), « Die Drohung des Avery Brundage », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 9.

l'index risquent, selon le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, de conduire à la chute du Mouvement Olympique dans son ensemble. Le choix réalisé par le CIO et son Président de réagir aux pratiques commerciales apparaît ici dicté par le bon sens, l'évidence. La grande différence avec le quotidien est-allemand *Neues Deutschland* concerne cependant la nuance apportée à cette réaction du CIO par le quotidien ouest-allemand. Si, pour le *Neues Deutschland*, l'amateurisme, en tant que partie prenante des idéaux olympiques, est intouchable, indiscutable et mérite tout soutien, il est digne de respect de la part du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, mais, apparemment, à condition de prendre en compte les « coups de feu d'avertissement de temps à autres ». En d'autres termes, une position intransigeante sur le maintien de l'amateurisme n'est pas souhaitable, et toutes les actions entreprises en ce sens n'apparaissent pas justifiées aux yeux du quotidien de Francfort. La lutte contre la commercialisation excessive du sport mérite ainsi d'être appuyée mais uniquement si cette lutte ne devient pas, à son tour, excessive.

Alors que le maintien de l'amateurisme n'est pas considéré comme essentiel pour le quotidien ouest-allemand, celui estime parallèlement que la commercialisation du sport risque, si elle n'est pas limitée, de transformer le sport en opération marketing. Le sport et les sportifs seraient alors secondaires, seuls les intérêts financiers de certains primeraient. La compétition elle-même en serait altérée selon le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

« Il [Brundage] veut – et nombreux sont ceux qui veulent –, aussi longtemps que possible, ne pas laisser les arènes sportives (dys)fonctionner en tant que concours commerciaux. Le problème doit être compris. Si aucune frontière n'est créée, la voie est ouverte non plus aux compétitions entre sportifs, mais entre firmes industrielles »<sup>745</sup>.

L'amateurisme apparaît ici comme une réponse possible à cette commercialisation aliénante du sport. En dehors des différentes difficultés d'interprétation et d'application que revêt la règle 26 de la Charte Olympique, le journaliste ouest-allemand estime dans ce document que l'amateurisme, par l'éventualité qu'il offre de lutter, même un instant, contre la marchandisation du sport, mérite d'être

---

<sup>745</sup> Karlheinz Vogel (1<sup>er</sup> février 1972), « Amateur – was ist das? », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 1.

défendu. Parallèlement, le même passage illustre le fatalisme avec lequel le journaliste décrit l'évolution du sport de haut niveau et des Jeux Olympiques. Le passage « aussi longtemps que possible » démontre bien que les compétitions internationales lui semblent, à plus ou moins longue échéance, condamnées à constituer des luttes entre firmes internationales.

Pour le quotidien de la RFA, l'amateurisme agit bien en frein aux excès de la commercialisation du sport. Mais les barrières qu'il propose apparaissent tenues et vouées à tomber aux yeux du quotidien. Son action, dès lors limitée dans le temps, se doit d'être suppléée par d'autres règlements.

Encore une fois, le *Süddeutsche Zeitung* et le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* développent des points de vue similaires. En effet, le quotidien bavarois pense lui aussi que l'amateurisme, clairement défini, pourrait conduire le ski alpin sur la voie de la rédemption et permettre à nouveau des compétitions équitables.

*« Il peut à peine encore se contrôler. Déchiré de toutes parts par les différents groupes d'intérêts, le ski alpin de compétition suit un chemin dangereux.*

[...]

*Les athlètes de haut niveau, peu importe leur spécialité, ne sont pas des amateurs au sens de l'article 26 de la Charte olympique. [...] Ils [les skieurs alpins] doivent encore faire quelque chose pour leur image, ils doivent essayer d'étouffer dans l'œuf la vision négative véhiculée par leur sport attractif »<sup>746</sup>.*

Le constat de départ, bien que dur envers le ski alpin, n'est pas définitif. Engagé sur la voie de l'échec, ce sport semble encore avoir la possibilité de bifurquer et d'emprunter une autre route. Surtout, ce n'est pas le sport en lui qui est condamné, mais les différents groupes d'intérêts qui gravitent autour de lui et tentent d'en retirer des bénéfices quelconques. Détourné de ses objectifs, il doit trouver le moyen de s'émanciper de ces contraintes externes afin de pleinement redevenir le sport attractif qu'il est.

Dès lors, les skieurs, qui, selon le quotidien, ne sont ni plus ni moins amateurs que les autres sportifs eu égard à la règle 26 du Comité International Olympique, doivent jouer sur les apparences et donner une image plus positive d'eux-mêmes.

---

<sup>746</sup> Wolfgang Weingärtner (10 février 1972), « Schmutziger Schnee », *Süddeutsche Zeitung*, p. 26.

En d'autres termes, si l'amateurisme peut lutter contre les intérêts destructeurs des marchands du sport, il conduit également les sportifs à l'hypocrisie en leur demandant d'ajuster leurs comportements, en apparence, aux attentes des partisans d'un amateurisme pur. Cette vision véhiculée par le *Süddeutsche Zeitung* se rapproche bien de celle du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* qui voit lui aussi dans l'amateurisme un moyen de lutter contre une commercialisation excessive du sport en général et du ski en particulier, à la condition toutefois que cet amateurisme ne devienne à son tour source de difficultés par une application acharnée et non réfléchie de ses principes.

#### *III.2.1.4. Les positions de L'Equipe et du New York Times*

Le quotidien sportif français *L'Equipe* et le journal américain *New York Times* se rejoignent sur un point précis : tous deux ne proposent que deux articles où la commercialisation ou la professionnalisation du sport sont partiellement et ouvertement remis en question. Si *L'Equipe* publie ses deux textes (01,9 %) du 1<sup>er</sup> au 16 janvier 1972, le *New York Times* livre les siens (05,6 %) à ses lecteurs entre le 17 janvier et le 4 février 1972.

Le quotidien sportif français propose ainsi une nouvelle « trêve olympique », en filiation avec la trêve sacrée des Jeux Antiques, mais qui proclamerait cette fois-ci une parenthèse économique : peu importe les pratiques en cours avant et après les Jeux, propose le quotidien, la seule règle à respecter serait : « *Tout concurrent sélectionné [...] ne devra retirer de sa participation aucun avantage matériel direct ou indirect* »<sup>747</sup>. En d'autres termes, tous les professionnels devraient avoir le droit de participer aux Jeux à condition de ne pas profiter économiquement des épreuves olympiques mêmes. *L'Equipe* propose donc une évolution de la règle qui, tout en préservant partiellement la particularité des compétitions olympiques par le maintien d'une éthique qui leur serait propre, élimine toute discussion sur le maintien ou non de l'amateurisme. Le discours du quotidien n'est pas neutre : en accordant un statut à part aux Jeux Olympiques, il crée intérêt et attrait pour un

---

<sup>747</sup> Gaston Meyer (10 janvier 1972), « Pour une nouvelle "trêve olympique" : celle de l'argent ! », *L'Equipe*, p. 10.

événement qui n'a lieu que tous les quatre ans ; en éliminant plus ou moins l'amateurisme, il en évite les problèmes et s'assure la présence, elle aussi très attractive, des meilleurs athlètes. La conclusion de Gaston Meyer à sa propre proposition est ainsi révélatrice : « *Ce serait, allez-vous dire, la porte ouverte aux meilleurs, sans distinction, professionnels compris ? Oui* »<sup>748</sup>. L'ouverture des Jeux aux professionnels apparaît ici conditionnée par un impératif éthique et sportif : accorder les mêmes chances à tous et éviter de les pénaliser pour leur excellence, comble de l'injustice pour le journaliste sportif. Comme l'indique la réponse laconique à la question que Gaston Meyer pose, il semble naturel et évident d'autoriser les professionnels à participer aux Jeux Olympiques.

Le journaliste rappelle pourtant que, selon lui, « *Les Jeux Olympiques doivent rester l'exemple de compétitions sportives fondées sur le désintéressement* »<sup>749</sup>. Il semble donc nécessaire de lutter contre une commercialisation excessive du Mouvement Olympique, mais, à l'inverse des autres quotidiens internationaux étudiés, *L'Equipe* n'accorde aucun rôle à l'amateurisme dans cette lutte. Celui-ci semble tout simplement à dépasser. En réalité, *L'Equipe* défend encore une fois ses propres intérêts, car, s'il estime que les athlètes et les nations ne devraient pas profiter économiquement des Jeux Olympiques, il ne fait jamais mention des profits financiers des médias. Limiter les profits des athlètes par l'imposition d'une « trêve de l'argent » conduit en réalité à optimiser l'attrait des Jeux pour ces médias qui n'auraient dès lors pas à respecter cette trêve. Cette dénégation des enjeux économiques par le quotidien sportif, qui ne vit par définition que de ses reportages sportifs, est manifeste. *L'Equipe*, qui vit de l'information sportive en vendant son produit à ses lecteurs et aux annonceurs, se positionne ici contre la commercialisation du sport. « *Il ne faut pas que le sport soit commercialisé* »<sup>750</sup>, lit-on dans le numéro du 11 janvier.

L'amateurisme n'entrave donc pas la commercialisation du sport selon *L'Equipe*. Cette lutte contre une ouverture excessive du Mouvement Olympique aux enjeux

---

<sup>748</sup> Gaston Meyer (10 janvier 1972), « Pour une nouvelle "trêve olympique" : celle de l'argent ! », *L'Equipe*, p. 10.

<sup>749</sup> Gaston Meyer (10 janvier 1972), « Pour une nouvelle "trêve olympique" : celle de l'argent ! », *L'Equipe*, p. 10.

<sup>750</sup> A.F.P. (11 janvier 1972), « M. Comiti : "Modifier les règlements" », *L'Equipe*, p. 10.

financiers apparaît davantage intéressée pour le quotidien sportif qui focalise ses discours exclusivement sur les gains des athlètes. Un amateurisme, même « adapté » comme le recommandent d'autres quotidiens, menace la valeur symbolique des Jeux en interdisant l'accès des meilleurs athlètes aux compétitions ; il menace dès lors les intérêts du quotidien. « *L'intérêt des Jeux tient à la qualité du spectacle et des performances et il ne serait plus ainsi si les meilleurs champions n'étaient pas autorisés à concourir* »<sup>751</sup> lit-on également dans ce numéro du 11 janvier.

Le *New York Times* ne revient jamais sur la commercialisation du sport et du Mouvement Olympique, si ce n'est pour stigmatiser les Jeux hivernaux et les pratiques des skieurs des nations alpines. Tout comme *Le Figaro*, le quotidien américain se positionne ainsi entre le CIO et les professionnels et s'attache à discréditer chaque protagoniste du débat amateurisme / professionnalisme.

*« Il s'agit d'une lutte de prestige entre les amateurs fondamentalistes du Comité International Olympique et les non amateurs honteux de la Fédération Internationale de Ski.*

*Avery Brundage, le discipline absolu de l'amateurisme pur, [...] a dû s'apercevoir que les skieurs font plus que farter leurs skis [wax their skies]. Les meilleurs d'entre eux sont également devenus riches [waxed rich]. Ils ont acheté des stations hôtelières et déposé 50 000 \$ tous les ans à la banque, ce qui est plutôt adroit financièrement pour des types qui n'ont même pas de boulots »*<sup>752</sup>.

Le *New York Times* transforme ainsi le débat amateurisme / professionnalisme en un conflit CIO / FIS et place ces deux organismes sportifs aux deux extrêmes, le premier étant qualifié de fondamentaliste, le second de honteux. Si le Comité International Olympique semble défendre une interprétation littérale de l'amateurisme et s'opposer à toute lecture scientifique – c'est-à-dire moderne – de celui-ci, la Fédération Internationale de Ski semble manquer de désintérêt et d'éthique en favorisant un professionnalisme sans limite.

Le quotidien américain mélange litotes, ironie et style décontracté afin d'affirmer sa distance aux deux organismes. De cette manière, il marque également sa

---

<sup>751</sup> *Reuter* (11 janvier 1972), « M. Collard : “Tant de rigueur...” », *L'Equipe*, p. 10.

<sup>752</sup> Arthur Daley (3 février 1972), *The Abominable Snowman Wins Again* », *New York Times*, p. 39.

capacité, contrairement au CIO et à la FIS, à prendre de la distance aux événements et à mieux appréhender ce qui lui apparaît comme des réalités : l'amateurisme est une notion dépassée en 1972 ; les skieurs alpins ne sont pas amateurs mais profitent pleinement de leur condition. A l'inverse donc de *L'Equipe*, il semble, à lire le *New York Times*, qu'il existe une possibilité de compromis entre ces deux positions extrêmes, qui assurerait un respect minimum de l'amateurisme que n'ont pas les membres de la FIS, mais qui jetterait un regard moins idéaliste sur ce principes olympique que ne le fait le CIO.

Démarqué du quotidien sportif français sur ce point, le *New York Times* se rapproche pourtant encore fortement de la position de *L'Equipe* lorsque l'on tente d'expliquer le point de vue du quotidien. Si les discours du journal français semblent partiellement dictés par la menace que fait peser sur ses intérêts l'imposition de la règle 26 de la Charte olympique, le *New York Times* prend en compte une dimension supplémentaire qui pourrait rendre compte de sa position médiane entre le CIO et la FIS : la Fédération Internationale de Ski menace elle aussi ses intérêts en parlant de boycott des Jeux peu de temps avant leur début.

« “Si vous n’accepter pas un seul de nos skieurs”, menaçait en ces termes la FIS, “nous boycottons les Jeux Olympiques en ordonnant le retrait total de tous les skieurs”. Cela horrifia les organisateurs et les télédiffuseurs, les deux ayant fait de considérables investissements financiers. La dernière chose qu’il pourrait souhaiter serait la perte de leurs plus spectaculaires attractions »<sup>753</sup>.

Si les deux dernières phrases cachent les enjeux économiques du quotidien derrière ceux des organisateurs et des télévisions<sup>754</sup>, elles informent cependant le

---

<sup>753</sup> Arthur Daley (3 février 1972), *The Abominable Snowman Wins Again* », *New York Times*, p. 39.

<sup>754</sup> Les pages du *New York Times* sont remplis d'annonces publicitaires liées au ski tout au long des mois de janvier et février 1972, ce qui atteste de l'attrait des Jeux Olympiques pour les publicitaires, et plus particulièrement de l'attrait des épreuves de ski.



lecteur sur l'importance que revêt le bon déroulement des épreuves pour le *New York Times*. Même hivernaux dans un pays qui s'y intéresse beaucoup moins qu'à ceux d'été, les Jeux Olympiques restent fortement attractifs en termes de lecteurs et d'annonceurs. Le danger ne vient dès lors pas uniquement du CIO qui affiche sa volonté de faire respecter ses règlements, mais également de la FIS qui décide de passer outre cette volonté et qui exprime un point de vue intransigeant, tel que l'attestent les termes utilisés par la FIS ("*un seul de nos skieurs*"; "*boycotter*"; "*ordonner*"; "*retrait total*"). Le quotidien américain tient dès lors – consciemment ou non – une position intermédiaire, tel un médiateur, à la recherche d'une troisième voie, marquée par la sagesse, qui éviterait les écueils des deux premières. Cette nouvelle manière d'appréhender le débat n'est cependant jamais conscientisée dans le quotidien américain qui ne fait que se définir par opposition aux deux autres. Le *New York Times* est ainsi opposé à l'application d'un amateurisme pur, de même qu'il semble réfractaire à l'idée d'un professionnalisme sans limite de la part des skieurs et des Fédérations Nationales de Ski affiliées à la FIS. Les positions des deux institutions sportives

The image shows a dense grid of advertisements for ski-related services and products. Key elements include:

- SNOW REPORT:** A central section titled "4' - 36" BASE OPEN TO SUMMIT CONDITIONS MOSTLY GOOD" with a "Pro Races Jan. 29-30" and "HUNTER MOUNTAIN SKI & HUNTER WEST" information.
- SKI & WINTER STORES:** Advertisements for ski gear and equipment.
- SKI DAYS:** Promotions for "PLAN A FULL SKI WEEK" and "SKI WEEK SPECIAL \$99" (including food, lodge, and 4 days of fun).
- La Cascade:** "FAMOUS FRENCH CUISINE" and "DELUXE ACCOMMODATIONS SPECIAL SKI WEEK".
- FOR LATEST SKI AND SNOW INFORMATION IN QUEBEC:** Contact information for the Quebec Government House.
- ski MOUNT SNOW:** "ski MOUNT SNOW" advertisement for a ski week.
- DUTCHESS SKI AREA:** "DUTCHESS SKI AREA" advertisement for a ski week.
- PENNSYLVANIA SKI CONDITIONS:** "PENNSYLVANIA SKI CONDITIONS" advertisement for a ski week.
- LEARN TO SKI:** "LEARN TO SKI" advertisement for a ski week.
- 24 Hour Information Service:** "24 Hour Information Service" advertisement for a ski week.
- MT. CATHARIN:** "MT. CATHARIN" advertisement for a ski week.
- Other ads:** Various smaller ads for ski gear, resorts, and services.

**Document 8 :** Exemple d'annonces publicitaires liées à la pratique du ski et publiées par le *New York Times* (27 janvier 1979, p. 49).

sont ici caricaturalement présentées. Elles constitueraient les avis extrêmes émis sur l'amateurisme. La commercialisation des Jeux Olympiques n'est quant à elle que rarement abordée. Ainsi, à l'image du quotidien *L'Equipe*, le *New York Times* n'espère pas de l'amateurisme, même adapté à sa vision du sport dans les années soixante-dix, qu'il diminue les enjeux économiques des Jeux Olympiques.

### *III.2.1.5. Les enjeux nationaux du Wiener Zeitung*

Le *Wiener Zeitung* se positionne encore différemment de tous les quotidiens jusqu'à présent sur le sujet de la commercialisation du sport. Le quotidien de la capitale autrichienne ne fait pas d'éloge des sportifs professionnels ou de l'introduction des enjeux financiers dans le Mouvement Olympique. En réalité, il ne s'intéresse dans aucun de ses soixante-dix numéros à ces questions. S'il présente un nombre important d'articles où les caractéristiques de la star nationale Karl Schranz sont louées, cela ne permet cependant pas de conclure à l'adhésion du journal aux pratiques professionnelles des skieurs. En effet, l'apologie du sportif se focalise sur sa personne, sur son élévation sociale ou encore sur son palmarès : ses pratiques actuelles économiques et publicitaires ne sont, à l'inverse, jamais mentionnées. Ainsi non discutée, la commercialisation grandissante du sport ne devient pas l'occasion d'une défense implicite de la règle de l'amateurisme olympique, comme cela est partiellement le cas dans d'autres quotidiens. Au contraire, ce principe olympique reste, avec Avery Brundage et le Comité International Olympique, l'une des trois cibles privilégiées du *Wiener Zeitung* tout au long des mois de janvier et de février 1972, et plus particulièrement à partir du 29 janvier, date de la circulation de rumeurs insistantes sur la focalisation des sanctions sur le seul Schranz. Un nombre important d'articles est publié par le quotidien viennois en réaction à l'exclusion de son skieur entre le 29 janvier et le 4 février, date du début effectif des Jeux – et qui marque donc une nouvelle orientation des différents médias dorénavant tournés vers les résultats et non plus sur la présentation des enjeux sportifs –. Ces documents publiés après cette date du 29 janvier focalisent leur rancœur sur les trois cibles citées précédemment et constituent à eux seuls 36,8 % des critiques

totales du quotidien sur Brundage (7 textes), 42,9 % de celles sur l'amateurisme (3 textes) et 40,0 % de celles qui touchent le CIO (4 textes), le tout en six numéros, soit 11,5 % de la période analysée. Ces chiffres illustrent l'action catalytique des enjeux nationaux sur les discours du *Wiener Zeitung*.

### III.2.1.6. Le cas particulier du Figaro

Le quotidien conservateur *Le Figaro* semble tenir une position particulière et paradoxale. De tendance idéologique libérale, le quotidien publie pourtant six articles (08,1 %) où il regrette la libéralisation économique du sport de haut niveau. Le seul document où *Le Figaro* semble trouver légitime l'ouverture du sport aux enjeux financiers laisse simultanément place à une description fataliste et presque nostalgique de l'évolution du sport à cette époque.

*« Il est légitime de décerner des titres de champions du monde aux plus valeureux des sportifs, dont le seul but est la victoire, même si, par une pente irrésistible, le sport tend à devenir une forme moderne du cirque, avec ses phénomènes, et même avec ses monstres, produits de la surenchère nationaliste ou commerciale »<sup>755</sup>.*

Peu importe les dérives pour Jean-François Brisson du *Figaro*, les vainqueurs sportifs sont et restent les plus valeureux, ceux qui atteignent la victoire par leur volonté et leur talent. En ce sens, le sport n'apparaît pas dénaturé par les enjeux financiers qu'il engendre. Dans sa version extrême pourtant, résultat d'une « surenchère », la commercialisation du sport, voire les intérêts nationalistes, conduisent, non pas à altérer la logique compétitive propre au sport de haut niveau, mais à corrompre l'athlète lui-même qui semble dès lors perdre toute humanité, phénomène de foire ou monstre grotesque non reconnaissable. L'auteur décrit cette modification du monde sportif avec résignation, la qualifiant d'irrésistible, donc involontaire et inaltérable, comme si la monstruosité du nouveau sportif ne pouvait être imputée qu'à une force fantastique et irrationnelle, elle-même dénuée de toute humanité.

Deux idées sont exprimées ici dans le quotidien français. D'une part, l'ouverture commerciale du sport est « naturelle », incontournable et il est vain de lutter

---

<sup>755</sup> Jean-François Brisson (11 janvier 1972), « Sport et olympisme », *Le Figaro*, p. 10.

contre elle. D'autre part, non contrôlée, livrée à ses propres règles, cette commercialisation risque de pervertir en partie les idéaux sportifs et olympiques, ce que l'auteur semble regretter. Il apparaît dès lors envisageable de la limiter. L'auteur ne parle pourtant pas encore d'amateurisme dans ce document.

Or, *Le Figaro* hésite, lui aussi, entre les deux conceptions extrêmes, celle du CIO d'une part, attachée à la défense de l'idéal olympique de neutralité économique et politique, en partie représenté par l'amateurisme, et celle des promoteurs du sport d'autre part, qui voient dans le sport un important marché à investir et à développer.

*« Nous approuvons l'obstinée campagne de l'organisme olympique contre la commercialisation abusive et ostensible du sport. Mais il est regrettable que par ses commentaires personnels [...] M. Avery Brundage donne des armes, sinon des arguments, aux « promoteurs » du sport »<sup>756</sup>.*

Ce document illustre la position ambiguë du *Figaro* qui semble tour à tour comprendre puis condamner le CIO et les marchands sportifs. A aucun moment le quotidien n'affiche de cohésion absolue avec l'un ou l'autre des protagonistes cités mais multiplie le recours aux modalisateurs pour marquer sa distance, même relative, aux points de vue exprimés. Dès lors, si le journal affirme approuver la campagne du CIO contre la commercialisation, elle reste qualifiée d'« obstinée », alors que la commercialisation se doit d'être « abusive » et « ostensible » pour justifier l'action du CIO. De même, si *Le Figaro* semble comprendre les promoteurs du sport face aux propos de Brundage, la mise entre guillemets du terme « promoteurs » marque la distance du journal avec le terme employé, ils remettent en cause l'usage dominant du mot et le rejette comme inapproprié. L'usage des guillemets indique donc que ces promoteurs profitent davantage du sport qu'au sport selon le quotidien français. L'idéal se trouve donc dans le compromis pour *Le Figaro* qui livre, dans un autre article, un exemple d'abus commercial.

*« C'était si amusant ces petits skieurs imprimés recto-verso, qui fonctionnaient à l'eau gazeuse dans un sens, et dans l'autre au chocolat en poudre !*

---

<sup>756</sup> Y. M. [Yves Montredon] (15-16 janvier 1972), « Une réaction trop hâtive... », *Le Figaro*, p. 13.

*Sans compter que les maisons entichées de supports publicitaires humains prenaient des risques éminemment sportifs et par conséquent hautement louables, comme celui de voir la bière en boîte se faire battre à la course par le café moulu »<sup>757</sup>.*

Si ce passage semble à premier abord condamner toute pratique de sponsoring sportif, il accorde en réalité un fort crédit à certaines pratiques publicitaires particulièrement fréquentes dans le cadre du ski alpin. Lorsque les annonceurs investissent l'activité sportive et utilisent les sportifs afin de vendre des produits qui ne possèdent aucun lien avec cette activité, leur action semble dépouillée de toute signification et de toute légitimité pour *Le Figaro*. Ils s'octroient en effet les services d'athlètes qu'ils transforment à leur volonté, leur enlèvent toute dignité humaine en les transformant en affiches mobiles, et ne prennent de surcroît, aucun risque de leur côté.

A l'inverse, lorsqu'ils s'investissent économiquement et symboliquement dans la compétition, s'ils prennent, selon les termes du quotidien, « *des risques éminemment sportifs* », ceux-ci sont alors valorisables et justifiables, ils deviennent « *hautement louables* ». Or, si la marque d'eau minérale *Evian*, présente sur les dossards des skieurs tout au long de la Coupe du Monde de ski, ne semble pas s'engager plus avant dans les enjeux sportifs, ce n'est plus le cas des manufacturiers de skis, des fabricants de fixations et de chaussures de compétition. En d'autres termes, ce passage sous-entend que les marques de ski *Kneissl* ou *Rossignol*, qui sont inscrites sur le matériel qu'ils ont eux-mêmes contribués à fabriquer et qui s'opposent les unes aux autres sur les pistes enneigées par l'intermédiaire des grands champions, prennent des risques sportifs en termes d'image et de retombées symboliques et économiques et méritent dès lors un grand respect. Au lieu d'utiliser les skieurs, ils deviennent des partenaires de la réussite en vue de laquelle ils investissent beaucoup d'argent dans la recherche scientifique. Et si les risques, pour *Evian*, de se faire distancer par une marque de café sont effectivement limités, une saison de succès des skis français sur les skis autrichiens engendre de forts bénéfices chez le premier et une

---

<sup>757</sup> André Frossard (3 février 1972), « Antique – Cavalier seul », *Le Figaro*, p. 1.

diminution des ventes chez le second comme l'explique d'ailleurs très bien Schranz dans son autobiographie<sup>758</sup>.

Cette vision du sponsoring sportif, fort intéressante, est unique. Seul ce quotidien développe ce point de vue particulier. Une distinction est à créer entre le sponsor-partenaire dont l'exemple premier est celui du manufacturier de ski, et le sponsor-opportuniste attiré uniquement par la visibilité de son produit. Dès lors, si peu d'articles du *Figaro* défendent la commercialisation du sport de compétition, il apparaît cependant, dans les pages du quotidien, que celle-ci se justifie dans certains cas et s'impose naturellement dans d'autres. Sous une apparente défense des idéaux olympiques, le quotidien français défend toutefois, à certaines conditions et dans certaines limites, la libéralisation commerciale des Jeux Olympiques. Contrairement aux autres quotidiens, l'amateurisme n'est par conséquent pas décrit tel une alternative ou un frein aux dérives économiques du sport de haut niveau.

### **III.2.2. Les “réalités de la modernité”**

#### *III.2.2.1. L'Humanité*

Le quotidien du Parti Communiste Français parle à plusieurs reprises de « réalités modernes ». Il tente d'imposer une nouvelle définition de ces réalités, une définition qui s'oppose en tout point à celle d'autres quotidiens, et plus particulièrement à celle de *L'Equipe* comme *L'Humanité* lui-même le fait souvent remarquer, et comme nous le verrons par la suite.

*« Les affairistes du ski, [...] avec un cynisme et une hypocrisie sans borne, tentent de s'abriter derrière l'argument de la nécessaire adaptation du sport au monde moderne – comme si l'évolution du sport devait être inféodée à la loi suprême du capitalisme : le profit – ils aggravent la commercialisation du sport »<sup>759</sup>.*

Le quotidien français trace ainsi une frontière entre deux groupes : ceux qui utilisent le sport à des fins personnelles et mercantiles, décrits de manière fortement péjorative (affairistes cyniques et hypocrites, capitalistes tournés vers le

---

<sup>758</sup> SCHRANZ, *Mein « Olympiasieg »*, op. cit., p. 152.

<sup>759</sup> Paul Laurent (20 janvier 1972), « Les Jeux Olympiques de Sapporo doivent avoir lieu », *L'Humanité*, p. 7.

profit et qui mettent en danger sport) ; ceux qui s'investissent dans le sport éducatif et qui l'appuient au lieu de l'exploiter, le développent et ne le menacent pas. L'amateurisme, en tant que principe fondamental du Mouvement Olympique et du sport éducatif, apparaît dès lors antinomique à un sport moderne, au sens « capitaliste », mais parfaitement adapté au rôle éducatif du sport que *L'Humanité* relève et veut développer.

*« Joueurs, dirigeants, entraîneurs, spectateurs sont entraînés, sans s'en rendre compte, dans tout un engrenage dont le moteur est l'argent et l'objectif bien éloigné des préoccupations sportives des éducateurs et des pratiquants.*

[...]

*Il s'agit [...] de donner aux clubs sportifs amateurs des moyens nouveaux indispensables pour qu'ils puissent apporter dans les conditions de notre époque la contribution répondant à leur vocation »<sup>760</sup>.*

La commercialisation du sport agit insidieusement et détourne le sport et tous ses protagonistes des préoccupations du « vrai » sport selon *L'Humanité*. Son action, d'autant plus dangereuse qu'elle ne se laisse pas à lire ni comprendre pour ce qu'elle est, semble uniquement prise en compte et reconnue par le quotidien français et les éducateurs sportifs. Ceux-ci deviennent dès lors les derniers remparts aux méfaits de l'argent.

La commercialisation du sport ne résulte donc pas d'une évolution inéluctable vers la modernité pour le journaliste de *L'Humanité*. L'amateurisme n'est pas une norme anachronique et dépassée pour lui. Le sport amateur occuperait au contraire un rôle accru, un rôle qu'il pense adapté aux nouvelles conditions des années soixante-dix. Favorisé par d'avantage de moyens, l'amateurisme permettrait ainsi de plonger le sport dans la modernité sans le corrompre de sa visée éducative. Cette modernité, selon *L'Humanité*, devrait donc permettre aux clubs amateurs de former la jeunesse à l'aide d'un sport éducatif et éthique.

Le quotidien communiste se rapproche ici de la pensée du Président du Comité International Olympique. Tout comme Brundage, *L'Humanité* voit le sport amateur comme seul capable de redéfinir la modernité en assurant un avenir radieux et moral aux sociétés en évolution. En effet, cet amateurisme ouvre potentiellement la voie, comme l'exprime également Brundage, à un avenir

---

<sup>760</sup> René Moustard (21 janvier 1972), « Sport : la crise s'approfondit », *L'Humanité*, p. 8.

différent où l'omniprésence de l'argent et des intérêts mercantiles serait remise en question.

### III.2.2.2. *Les quotidiens est-allemands*

Les quotidiens est-allemands ne développent que rarement la rhétorique de la modernité, si ce n'est pour stigmatiser les pays occidentaux. Bien entendu, cette modernité n'est pas liée, pour eux, au développement capitaliste de la société. Au contraire, le primat de l'argent, à l'image en partie de la vision du journal *L'Humanité*, introduit les germes de la destruction dans la société capitaliste. Le passage suivant est révélateur de cette représentation développée par le *Neues Deutschland* et le *Junge Welt*.

« Ces idées [olympiques], plus de mille fois déclarées mortes par un monde voué à disparaître, ont triomphé de manière éclatante sans que l'agitation des fabricants de skis n'interfère »<sup>761</sup>.

Le "monde capitaliste" (tel qu'il est dénommé par les quotidiens est-allemands), bien qu'il profère la mort de l'amateurisme, semble en réalité dépassé par les idéaux olympiques. La vigueur de ces derniers est en effet attestée par le récent triomphe reporté par le quotidien est-allemand. Engagés dans une lutte vaine et désordonnée, comme le suggère le terme « agitation », ce monde capitaliste et ses protagonistes mercantiles ne possèdent qu'un avenir sombre et irrémédiablement condamné à l'échec. Le *Neues Deutschland* oppose ainsi à la modernité occidentale un progrès moral et éthique dont participent les idéaux olympiques et l'amateurisme, nouveau moteur de l'évolution ainsi opposé à la loi de l'argent. Le quotidien du Parti Socialiste Unifié d'Allemagne (SED) propose ainsi une vision proche de celle d'Avery Brundage et du quotidien communiste *L'Humanité* où la possibilité même d'une modernité, d'un avenir, n'est pas antinomique au respect des idéaux olympiques et de l'amateurisme, mais tributaire du bon respect et de l'application de ces idéaux en tant qu'expression d'un mode de vie débarrassé des intérêts financiers.

---

<sup>761</sup> Klaus Ullrich (14 février 1972), « Triumph der olympischen Idee », *Neues Deutschland*, p. 1.



### III.2.2.3. Les quotidiens ouest-allemands

Les quotidiens ouest-allemands *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et *Süddeutsche Zeitung* développent une représentation différente des rapports amateurisme / modernité. Celle-ci, proche des conceptions des autres quotidiens (*L'Equipe*, *Le Figaro*, *New York Times*, *Wiener Zeitung*), tient avant tout à la définition même de cette modernité. Cette dernière, jamais verbalisée, semble naturelle et ne se laisse appréhender qu'au travers des valeurs exprimées dans les différents textes des quotidiens allemands.

*« Les Jeux Olympiques à la Coubertin sont dépassés. Les vainqueurs olympiques d'aujourd'hui sont des crève-la-faim par rapport à ceux d'il y a presque 2 000 ans. Pindar a reçu 3 000 drachmes pour sa chanson victorieuse, avec lesquels on pouvait au minimum acquérir trente bœufs. Et lequel de nos vainqueurs olympiques ne doit pas payer d'impôts et reçoit – comme à l'époque – une rente à vie de sa ville natale ? La définition des dispositions propres à l'amateurisme de l'article 26 des statuts du CIO est dépassée. Elle doit être adaptée à notre époque »<sup>762</sup>.*

Pour le *Süddeutsche Zeitung*, l'amateurisme des années soixante-dix imposé par le Comité International Olympique est plus restrictif que ne l'était celui des Jeux Antiques. Le paragraphe compare tout d'abord les situations des vainqueurs olympiques dans l'Antiquité et celles des médaillés de l'ère moderne. Il met ainsi en avant les nombreux avantages accordés aux premiers par rapport aux seconds. Ce passage précède la conclusion du journalisme qui estime qu'en conséquence l'amateurisme doit être modifié. La structure de ce texte conduit à penser que la situation des athlètes modernes est inférieure à celle des athlètes Antiques. Ludwig Koppenwallner n'hésite pas à expliquer que les conditions de vie de ces athlètes auraient régressé au cours des 2 000 années qui séparent les deux époques. C'est l'amateurisme qui aurait conduit à cette régression, par opposition au progrès qui semble caractériser la modernité, et est donc une norme archaïque non seulement inutile dans cette recherche du progrès, mais également néfaste. L'utilisation du terme familier « crève-la-faim » (*Hungerleider*) impose, par la vulgarisation sémantique une vulgarisation symbolique du statut de l'athlète, signifiant ainsi la dégradation imposée par la règle « moderne » de l'amateurisme. Cette dégradation s'inscrit en opposition avec la loi hégélienne mais aussi avec la

---

<sup>762</sup> Ludwig Koppenwallner (1<sup>er</sup> février 1972), « Die olympische Krise », *Süddeutsche Zeitung*, p. 4.

croissance populaire d'un progrès substantiel à l'évolution historique inscrite dans l'ordre de la nature, de la vie et surtout du sport<sup>763</sup>.

Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* donne une représentation en tout point similaire à celle de son homologue ouest-allemand de l'amateurisme, si ce n'est que pour se faire, il s'arme, à l'inverse du quotidien bavarois, du poids symbolique de Pierre de Coubertin.

*« Et maintenant arrivent les gardiens de l'héritage olympique qui s'accrochent désespérément, et de plus avec une représentation erronée, au feu Baron Pierre de Coubertin dont ils affirment qu'il ne voulait que des amateurs au sang pur. Le fondateur des Jeux modernes a pourtant rapidement reconnu mais également écrit qu'il revient au sport de s'adapter à son environnement social et qu'il doit en tenir compte »<sup>764</sup>.*

L'amateurisme apparaît ici en totale opposition avec son environnement social. Il n'existe pour le quotidien que par la volonté d'un groupe, ici indéfini, dont l'action se base apparemment sur une conception fautive des idées olympiques selon Coubertin. Tout le passage décrit leur représentation et le sport amateur qu'ils revendiquent comme dépassés et voués à disparaître. S'ils s'accrochent, ainsi que le laisse à penser le journaliste, avec désespoir à la pensée de Coubertin, lui-même un homme du passé comme l'indique l'adjectif qualificatif « feu », c'est qu'ils ont eux-mêmes conscience du caractère contradictoire de leurs revendications eu égard à l'amateurisme dans un monde en évolution.

Le passage crée également l'impression que Pierre de Coubertin s'était quant à lui déjà prononcé sur le problème de l'amateurisme en faveur de son adaptation à ces évolutions. En effet, l'utilisation du verbe « affirmer » marque une distance entre la croyance du groupe « amateur » et la réalité de la pensée de Coubertin. Celui-ci semble au contraire avoir exprimé un point de vue différent, davantage empreint de modernité trois décennies avant les actuels gardiens de l'amateurisme : il faisait des idéaux olympiques une base idéologique à adapter à l'environnement social et économique. Ce serait en effet ce dernier qui déterminerait la forme des Jeux Olympiques. Dans la dernière phrase de ce paragraphe, le participe passé

---

<sup>763</sup> Voir BROHM, Jean-Marie (1992), *Sociologie politique du sport*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, p. 89.

<sup>764</sup> Karlheinz Vogel (6 janvier 1972), « Die Drohung des Avery Brundage », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 9.

« reconnu » renforce l'idée d'une évolution inaltérable de ces idéaux dont la modification paraît dès lors évidente, naturelle et incontournable. L'amateurisme prôné par le CIO et Brundage semble donc inapproprié et contraire à la volonté même du rénovateur des Jeux modernes qui avait réussi, lui, à rapidement prendre en compte les réalités sociales de son environnement. Non seulement dépassée, la norme olympique devient de plus entièrement illégitime.

L'amateurisme, dans la forme présentée par la Charte Olympique avant les Jeux Olympiques de Sapporo, n'a ainsi plus sa place dans le sport moderne selon les quotidiens ouest-allemands. « *Que la version actuelle [de la définition de l'amateurisme] doit être modifiée afin de s'adapter aux structures sociales de nos sociétés modernes coule de sens* »<sup>765</sup>, déclare Berthold Beitz, nouveau membre du Comité International Olympique pour la RFA en ce début d'année 1972, déclaration que le *Süddeutsche Zeitung* semble reprendre à son compte comme l'indique l'absence de modalisateurs et de prise de distance.

#### III.2.2.4. L'Equipe et le New York Times

*L'Equipe* et le *New York Times* proposent des visions voisines de l'amateurisme olympique. Leurs points de vue se rapprochent également fortement de ceux du *Süddeutsche Zeitung* et du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* lorsque l'on s'intéresse au rapport amateurisme / modernité. Une différence subsiste cependant entre les deux quotidiens ouest-allemands, *L'Equipe* et le *New York Times*. Si elle ne concerne pas la critique d'un amateurisme dont l'archaïsme est supposé dans l'ensemble des journaux, cette divergence se situe toutefois au niveau de l'intensité de la critique. En effet, au contraire des deux quotidiens ouest-allemands, *L'Equipe* et le *New York Times* considère comme indiscutable le fait que l'amateurisme olympique appartienne à des temps révolus. Son inadaptation supposée à la "modernité" est ici quasi-systématiquement rappelée, la force de la répétition engendrant une impression de vérité indépassable.

« *La simple réalité est que le concept même d'amateurisme est archaïque, tout comme les chers vieux doyens du tennis l'avaient, il y a longtemps, difficilement mais finalement reconnus. Brundage n'est pas le seul dur à cuire qui refuse de*

---

<sup>765</sup> *sid* (14 février 1972), « Beitz: Amateur-Paragraph überprüfen », *Süddeutsche Zeitung*, p. 23.

*reconnaître* cela. Il est seulement le plus pieux, le plus *intransigeant* et le plus bruyant. *A 84 ans*, il ne va plus changer, mais peut-être qu'un de ces jours des esprits plus *jeunes* et plus *flexibles* rejeteront cet idéal *démodé* et *réaliseront* que les compétitions professionnelles sont les *seules praticables dans tous les sports de nos jours* »<sup>766</sup>.

Le champ lexical de l'évidence traverse ce paragraphe et indique que l'amateurisme est irrévocablement inadapté, et ce en dehors de toute discussion possible. En multipliant les procédés rhétoriques et stylistiques, le journaliste amène ses lecteurs à adhérer à sa thèse sans même avoir à la justifier. Le passage d'un point de vue à l'autre, de la croyance – celle de Brundage – en un amateurisme moderne à la (re)connaissance d'un amateurisme dépassé – la position “objective” du quotidien –, semble ne relever que du simple bon sens, celui d'accepter un fait établi pour le quotidien américain. Parallèlement, la compréhension de ce fait n'apparaît constituer qu'une question de temps pour le journaliste tant la véracité de sa position apparaît évidente.

Brundage, lui, en refusant de voir le patent, de réaliser la réalité même de la situation, se place en personnage intransigeant, borné, incapable de comprendre et d'accepter ce que d'autres parmi les moins convaincus ont admis bien auparavant comme l'atteste l'exemple des dirigeants du tennis.

Enfin, qualifier l'idéal du sport amateur de « démodé » démontre une nouvelle fois que le journaliste américain accorde peu de crédit à cet idéal. Cela renforce l'impression que l'application de l'amateurisme ne constitue qu'un choix pour convenance personnelle, sans but autre que la réalisation d'un goût autrefois à la mode, aujourd'hui individuel et égoïste. Loin de prendre en compte les évolutions des sociétés modernes, l'amateurisme semble donc une lubie passagère vouée à disparaître une fois que cette idée extravagante et incompréhensible a été décelée comme telle. Effet d'une époque particulière et révolue, manière passagère d'agir, la mode de l'athlète amateur a semble-t-il vécu pour le quotidien américain.

*L'Equipe* partage l'avis du *New York Times* et en conclut que les règlements du Comité International Olympique sont inappropriés. Il relève ainsi les propos de Claude Collard :

---

<sup>766</sup> Nous soulignons. Red Smith (4 février 1972), « Avery In Wonderland », *New York Times*, p. 21.

*« Les règlements du CIO ne correspondent plus à la réalité. Je pense qu'une loi qui ne correspond pas à la réalité est une mauvaise loi »<sup>767</sup>.*

Si le discours du président du Comité Olympique Français est repris sans la moindre marque de distanciation par le quotidien sportif, indiquant ainsi la pleine adhésion du journaliste à celui-ci, Claude Collard limite lui-même la portée de ses propos. Ainsi, à l'inverse de la première affirmation qui apparaît indiscutable – aucun élément ne vient la borner, la remettre en question –, la seconde affirmation est quant à elle introduite par le modalisateur « je pense » qui indique cette fois une ouverture, une éventuelle faille dans les propos du dirigeant sportif français. Il admet dès lors, du moins en apparence, la possibilité d'une pensée différente de la sienne.

En réalité, la seconde affirmation apparaît tout à fait indiscutable. Elle semble évidente, empreinte de sagesse. L'opposition entre cette affirmation, modalisée, et la première, apparemment avérée, crée une tension qui renforce par comparaison l'impression de véracité qui ressort de la première. En définitive, le lecteur retient avant tout de ce passage que pour le dirigeant français, tout comme pour le quotidien sportif, les règlements du CIO, et donc l'amateurisme qui se trouve au centre des débats, ne correspondent plus à la réalité, ne s'inscrivent plus dans la modernité.

Ces passages ne sont, bien entendu, pas les seuls de ce type publiés par les deux médias, ils sont de plus représentatifs de la pensée dominante exprimée par eux.

En accord avec le *New York Times* sur la caractère archaïque de l'amateurisme, *L'Equipe* introduit pour sa part une nouvelle dimension dans son rapport à l'amateurisme : au principe de la modernité se surajoute celui de sa rationalisation ; et les deux se retrouvent dans les notions d'évolution et de progrès.

*« Le moment est venu [...] de débloquer le système et de procéder à une analyse sérieuse d'une situation sur laquelle doivent être appelés à donner leur avis à la fois les humanistes modernes, les sociologues, les économistes. Car l'intégration du sport moderne dans la société de nos temps comporte des équations multiples dont le*

---

<sup>767</sup> Non signé (18 janvier 1972), « M. Collard : “pour une trêve olympique” », *L'Equipe*, p. 2.

*sens et le style nous éloignent considérablement des causes de la décadence subie par les Jeux helléniques. »<sup>768</sup>.*

Le journaliste sportif français fait appel à une rationalisation de la situation et use du champ lexical de la science pour renforcer le poids de ses écrits (“procéder”, “analyse sérieuse”, “humanistes”, “sociologues”, “économistes”, “équations multiples”, “causes”). Ce champ lexical est assimilé, par leur proximité, à celui de la modernité, lui aussi développé dans ce paragraphe publié par le quotidien (“moment est venu”, “humanistes modernes”, “sport moderne”, “société de nos temps”, “éloignent considérablement”). Ici, l’assimilation de la science à la modernité renvoie à la croyance en un progrès constant lié à l’amélioration des connaissances, à une meilleure maîtrise de la nature mais également des mœurs, de la politique, voire des arts, bref, à un progrès de la civilisation. Celui-ci protégerait, selon *L’Equipe*, les Jeux modernes des causes de la décadence des Jeux Antiques. En ce sens, les Jeux modernes n’auraient rien à craindre d’une professionnalisation des pratiques, causes estimées du déclin des Jeux Antiques, ce qui rendrait la règle d’éligibilité de la Charte olympique inutile, voire obsolète. Sans jamais nommer l’amateurisme, l’auteur affirme avec conviction que l’existence de la règle de l’amateurisme ne résisterait pas à « une analyse sérieuse » - scientifique – de la situation. Parallèlement, il tente de renforcer l’efficacité de son discours performatif en s’octroyant l’autorité et le pouvoir des hommes de science, mais également en l’implantant fermement dans la modernité, dans l’évolution au sens darwinien. L’amateurisme, loin de pouvoir coexister avec la modernité, serait condamné par elle. En privilégiant la raison comme principe d’explication des faits, la modernité s’oppose au mysticisme de l’amateurisme qui, au contraire des justifications scientifiques, est une expérience incommunicable qui ne peut exhiber les critères de vérité qu’il prétend posséder. L’amateurisme se trouve donc dépouillé de tout rapport à la modernité par le journaliste sportif, argument utilisé afin de marquer les limites de son application par le Comité International Olympique.

---

<sup>768</sup> Non signé (18 janvier 1972), « M. Collard : “pour une trêve olympique” », *L’Equipe*, p. 2.

### III.2.2.5. Le Wiener Zeitung

Le *Wiener Zeitung* voit lui aussi en l'amateurisme un anachronisme, une norme sans légitimité dans un monde en évolution. Son discours, orienté par des intérêts nationaux notamment, tend à vouloir démontrer que la transgression de l'amateurisme, loin de constituer la particularité peu flatteuse des skieurs alpins, découle en réalité d'une modification des conditions de vie et des exigences du sport de compétition.

*« Les temps ont fondamentalement changé. Les amateurs pure souche, qui payent encore les cotisations de membre, constituent dans le monde olympique des raretés prononcées »<sup>769</sup>.*

Le journaliste autrichien choisit délibérément de décrire un amateurisme « pur », sans rappeler que les règlements du Comité International Olympique ne recommandent pas de telles pratiques. Il insiste toutefois sur la rupture nette entre l'époque des gentlemen-amateurs qui prenaient tout en charge et les athlètes actuels engagés dans les compétitions internationales, et encadrés par leur club et leur fédération nationale entre autres.

En réalité, peu importe la justesse du propos, seule la critique de l'amateurisme compte dans le contexte du sport et du ski alpin autrichien. En d'autres termes, le discours du quotidien autrichien sur l'amateurisme est d'autant plus légitimé que son contexte d'énonciation se prête parfaitement à son expression. Toute remise en question de l'amateurisme, même non avérée, ne peut qu'être bien perçue par le lectorat autrichien qui porte de grandes attentes sur les résultats de ses skieurs alpins, sportifs les plus supportés, engagés dans la plus prestigieuse compétition internationale. Montrer que l'amateurisme n'est pas applicable ni appliqué rassure et réinsère les athlètes autrichiens au sein d'une collectivité de sportifs : les skieurs autrichiens ne sont pas isolés. A l'image des autres athlètes de haut niveau, peu importe le sport pratiqué, le règlement olympique entre en contradiction avec leur réalité quotidienne de sportifs.

*« Le vieux président du CIO s'obstine sur des points de vue qui sont depuis longtemps dépassés par le développement du sport de haut niveau. Il veut des sportifs amateurs qui n'existent plus à partir d'un certain niveau et qui ne peuvent plus exister parce que les performances, comme dans tous les domaines de la vie,*

---

<sup>769</sup> Hans Lang (4 janvier 1972), « Leben sie vom Sport oder für den Sport? », *Wiener Zeitung*, p. 3.

*sont en étroite relation avec l'investissement qui leur est nécessaire. Les performances de haut niveau ne sont en tout cas plus possibles dans les disciplines olympiques sans un entraînement abondant, sans un dévouement total au sport »<sup>770</sup>.*

Tout comme pour les quotidiens ouest-allemands, le *New York Times* et *L'Equipe*, la modernité est ici liée à l'évolution, comme si l'histoire de l'Humanité et du sport était engagée sur les rails du progrès sans possibilité de suivre une mauvaise route. Les performances sportives supérieures des années soixante-dix semblent en effet justifier le recours à des méthodes différentes qui ne laissent plus de place à l'idéal de l'amateurisme. Celui-ci devient par conséquent opposé au progrès, à l'évolution du sport et des sportifs.

Or, cette évolution ne concerne pas que les skieurs autrichiens, mais tous les athlètes de haut niveau dans toutes les disciplines olympiques. Revendiquer un sport amateur ne peut dès lors, selon le *Wiener Zeitung*, ne relever que de l'obstination, voire de l'obscurantisme.

#### III.2.2.6. Le Figaro

Le thème de la modernité apparaît plus rarement dans *Le Figaro* que dans d'autres quotidiens, sans toutefois être absent des pages du quotidien français. Encore une fois, l'amateurisme y est décrit comme allant à rebours de l'évolution du sport de haut niveau. Il serait, ici, à adapter de manière à pouvoir être respecté.

*« Le colonel Crespin entendrait que l'on restât fidèle [à l'idéal olympique] si l'on créait les conditions indispensables à sa survie.*

*A son sens, l'article 26 même amendé ne répond plus aux besoins de l'athlète moderne, obligé pour atteindre les sommets de satisfaire à un entraînement de plus en plus rigoureux »<sup>771</sup>.*

La réussite de l'athlète est posée en contrepoids à l'idéal olympique. A l'athlète amateur désintéressé est opposé l'athlète moderne performant. L'on assiste à un renversement des valeurs : l'idéal olympique doit ici s'adapter aux besoins du sportif lorsque l'amateur s'adaptait à l'idéal sportif. La performance du sportif

---

<sup>770</sup> Hans Novak (15 février 1972), « Olympia am Scheideweg », *Wiener Zeitung*, p. 3.

<sup>771</sup> Roland Mesmeur (1 et 2 janvier 1972), « Le directeur des sports et ses problèmes », *Le Figaro*, p. 6.



semble dorénavant plus importante que sa moralité. L'athlète n'est donc plus jugé sur les mêmes critères.

Le journaliste du *Figaro* semble se cacher derrière les propos du colonel Crespin qu'il rapporte. Il adhère pourtant à sa pensée : le sportif de haut niveau actuel n'aurait plus le choix de se conformer ou non à l'idéal de l'athlète amateur, mais est obligé de s'impliquer à plein temps dans son activité sportive s'il veut réussir. Le manquement à l'idéal olympique n'est donc pas la conséquence d'un manque d'éthique sportive de la part de l'athlète moderne, mais celle d'une progression des performances qui le pousse à davantage de rigueur par un entraînement plus sévère. *Le Figaro* oppose donc ici l'ascèse du sportif moderne à l'image négative du professionnel intéressé et sans morale. Cette morale se déplace dans les années soixante-dix : marque du gentleman désintéressé et premier défenseur de l'équité sportive dans les années 30, elle sanctionne dorénavant l'athlète compétent et volontaire, prêt à tous les sacrifices pour atteindre le podium olympique. L'argent vient ici sanctionner ses succès : il est donc un révélateur de ses efforts. Il y a bien un renversement des valeurs sportives.

Ce discours du *Figaro* sur la tension amateurisme / modernité introduit ainsi un autre thème présent dans les débats autour de l'amateurisme dans les années soixante-dix : l'idéal olympique garantirait la moralité du sportif de haut niveau pour les tenants de son application, lorsque ses opposants le voient comme un obstacle à la réussite des athlètes d'origines modestes. Son imposition par le Comité International Olympique introduirait dès lors une discrimination des athlètes en fonction de leur capital économique.

## ***Conclusion***

Avec l'introduction des athlètes soviétiques dans le Mouvement Olympique, les nations se lancent dans un réarmement sportif. En définitive, peu de ces nations respectent la règle 26 liée à l'éligibilité des concurrents olympiques. Avec l'impact médiatique lié à la retransmission télévisée des compétitions internationales, ces dernières cristallisent des enjeux croissants. La formation de l'élite sportive des différentes nations est désormais prise en charge, à des degrés différents, par les gouvernements.

Dès lors, puisque tous les athlètes se tournent à des degrés différents vers une pratique non amateur, ce sont avant tout les manières de s'éloigner de l'idéal du sportif amateur qui importent. Ainsi les différents protagonistes développent un

discours mystificateur dont l'objectif est de valoriser ses choix singuliers tout en stigmatisant ceux de ses adversaires.

Les discours sur l'amateurisme des quotidiens sont influencés par ce contexte. La dégradation de l'adversaire et de ses résultats prend différentes formes et l'amateurisme devient par conséquent une arme parmi d'autres.

Les Jeux de Sapporo modifient les enjeux d'une discussion du règlement olympique. Les meilleurs skieurs autrichiens et français sont cette fois au centre des critiques. Ces dernières revêtent des formes distinctes en fonction des quotidiens. Les journaux ouest-allemands se focalisent ainsi sur l'aspect éthique de l'amateurisme. Sa transgression par les athlètes autrichiens et français traduit une déviance morale. Pour le *New York Times*, les enjeux nationaux et économiques priment. La possibilité de remettre en question la légitimité de Jeux d'hiver régulièrement dominés par les pays de l'Est n'est pas pour déplaire aux journalistes américains.

Enfin, les deux quotidiens est-allemands et les journaux autrichiens et français se rejoignent en ce que les discours traduisent des enjeux nationalistes. Pour les premiers, il s'agit, encore une fois, de diminuer symboliquement la RFA et les Etats-Unis. Pour les seconds, c'est l'identité nationale qui est en jeu.

Les discours sur l'amateurisme apparaissent bien divergents selon le journal considéré. Tous pourtant s'accordent à faire de la règle d'éligibilité du CIO le noyau des discussions autour de la libéralisation économique des Jeux et du sport de compétition. Celle-ci est alors tout à la fois vue comme le dernier et nécessaire frein à une commercialisation excessive du sport de haut niveau et comme un obstacle anachronique d'une évolution légitime de ce sport vers l'économie de marché. Aucun regard n'est cependant fixe tout au long des deux mois étudiés. Le déroulement des événements fait fluctuer les regards. Au travers de ces évolutions transparaissent des explications des avis émis sur cet amateurisme olympique.

## *Partie 3 – Des enjeux symboliques*

### ***I. L'amateurisme : constructions et mystifications***

Au centre d'enjeux politiques, économiques et/ou sociaux, l'amateurisme est également au centre d'enjeux symboliques. Tout se passe en effet comme si l'imposition d'une définition légitime de cet amateurisme permettait à un groupe d'intérêts (CIO, FIS, quotidiens nationaux, sportifs, dirigeants sportifs et politiques, industriels...) de marquer à la fois un pouvoir et d'exprimer des valeurs.

Le pouvoir semble ainsi se poser en tant qu'enjeu fondamental des débats. Ce qui peut, selon la terminologie d'Erving Goffman<sup>772</sup>, se traduire en enjeux-risque pour le Comité International Olympique notamment, en enjeux-occasion pour la Fédération Internationale de Ski et les industriels. Le premier risque en effet de perdre une partie de la maîtrise des Jeux Olympiques s'il voit ses choix remis en question. Les seconds visent à une ouverture des possibilités d'action et d'encadrement économique des athlètes de haut niveau lors des Jeux Olympiques.

Mais les discours sur l'amateurisme lors des Jeux de Sapporo ne sont que rarement, voire jamais décrits en tant que porteurs d'enjeux de pouvoir (tout comme ils ne le sont pas en termes d'enjeux politiques, économiques et/ou sociaux). La justification est donc autre. Elle se base sur un recours important aux

---

<sup>772</sup> Erving Goffman écrit à ce sujet : « Dans la mesure où le jeu permet de remporter un prix, c'est une occasion ; dans la mesure où il expose l'enjeu que l'on mise, c'est un risque ». GOFFMAN, Erving (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Les Editions de Minuit, p. 123.

“valeurs” dont serait porteur, ou non, l’amateurisme olympique selon les différentes positions. L’analyse de ces justifications en termes d’éthique, de moralité, semble donc nécessaire à la compréhension des enjeux de pouvoir.

Rappelons, avec Pierre Bourdieu, que « *toute expression est un ajustement entre un intérêt expressif et une censure constituée par la structure du champ dans laquelle s’offre cette expression* »<sup>773</sup>. Or, l’intérêt expressif, en tant qu’« *intérêt politique au sens très large* »<sup>774</sup>, est ici justement l’obtention d’un pouvoir accru de décision et d’imposition sur les différents intérêts qui encadrent la règle de l’amateurisme (possibilité de réaliser des opérations publicitaires ou non, défense d’une image nationale, garder la main mise sur une institution que l’on dirige...). La censure quant à elle est liée au champ particulier de production que constituent le sport et les Jeux Olympiques. Parler d’enjeux politiques, de pouvoir, économiques ou sociaux dans un champ en pleine autonomisation et qui s’affirme donc en opposition à ces enjeux<sup>775</sup>, n’est pas possible pour la presse quotidienne nationale. Il s’agit donc de trouver une voie en partie détournée. Cette voie est celle des valeurs sportives. La question est alors de démontrer que seule la position défendue par rapport à l’amateurisme est capable de sauvegarder et de valoriser ces valeurs sportives.

---

<sup>773</sup> BOURDIEU, La censure, *Questions de sociologie, op. cit.*, p. 138.

<sup>774</sup> *Ibidem.*

<sup>775</sup> DEFRANCE, Jacques (1995), « L’autonomisation du champ sportif. 1890-1970 », dans *Sociologie et sociétés*, volume XXVII, printemps, Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, pp. 15-31.

## **I.1. Les enjeux symboliques et leurs conséquences**

Dans cette première partie, il sera question de relever la vision de l'amateurisme par les différents groupes d'intérêt et de les expliquer par des enjeux symboliques. L'imposition d'une définition légitime de cet amateurisme est centrale. Cela nécessite, accorde et démontre un pouvoir de décision sur les autres groupes d'intérêt, notamment pour le Comité International Olympique.

### **I.1.1. Des luttes de pouvoir**

Le maintien de l'amateurisme par le Comité International Olympique dans les années soixante-dix est un choix qui va à l'encontre de celui réalisé par d'autres organisations sportives<sup>776</sup>. Les règlements de la FIFA (Fédération Internationale de Football-Association) sont rapidement beaucoup plus libéraux que ceux du CIO sur ce point<sup>777</sup>, tout comme le sont ceux de la FINA<sup>778</sup> (Fédération Internationale de Natation Amateur) ou du tennis<sup>779</sup> par exemple. La Fédération Internationale de Ski (FIS) prend elle aussi une direction plus souple que celle du CIO. Une véritable lutte débute entre les deux organisations, l'objectif du CIO étant d'imposer le respect de ses règlements lorsque la FIS tente au contraire de faire admettre son regard plus libéral de l'amateurisme. Un champ de lutte se définit ; si le CIO veut marquer son pouvoir sur les événements sportifs qu'il

---

<sup>776</sup> Voir LOUVEAU, Catherine ; WASER, Anne-Marie (textes réunis par) (1999), *Sport et cité. Pratiques urbaines, Spectacles sportifs*, Rouen, Université de Rouen, 186 p.

<sup>777</sup> En France, le football devient professionnel dès le 17 janvier 1932, soit près de 50 ans après le football anglais. Voir les ouvrages suivants : WAHL, Alfred (1994), « La Fédération Internationale de Football-Association », dans Pierre, ARNAUD ; Alfred, WAHL (présentés par), *Sport et relations internationales. Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 Septembre 1993*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, pp. 31-46 ; WAHL, Alfred (1998), « Un professionnalisme de résignation en France », dans Remi, Lenoir (dir.), *Sociétés & Représentations*, « Football et Sociétés », n°7, Décembre, Paris, CREDHESS, p. 67 à 75 ;

<sup>778</sup> Voir, entre autres : TERRET, Thierry (1996), « Histoire de la natation », dans Thierry, TERRET (sous la dir.), *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, pp. 51 à 86.

<sup>779</sup> WASER, Anne-Marie (1996), « Histoire de la natation », dans Thierry, TERRET (sous la dir.), *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, pp. 101 à 134.

organise, la FIS se considère comme seule compétente pour les règlements qui touchent au ski alpin.

Dans ce contexte, la disqualification de Karl Schranz peut être vue comme l'épilogue des polémiques qui se développent entre les deux institutions depuis 1967 et la mise en place de la Coupe du monde de ski. Marqué par la forte exploitation commerciale des Jeux Olympiques de Grenoble en 1968, le CIO décide de lutter pour l'imposition du respect de ses règles d'éligibilité. L'institution olympique se lance dès lors dans un véritable course contre le temps afin d'inverser, de 1968 à 1972, une tendance commerciale jugée incompatible avec l'idéal de l'Olympisme. La lutte entre les deux institutions sportives prend dès lors une tournure de conflit ouvert où rigorisme et maladresse se succèdent. La FIS demande ainsi à ses différentes Fédérations Nationales de modifier la formule d'entrée aux Jeux Olympiques de Sapporo de sorte à ce qu'il soit indiqué que les skieurs respectent les règles de la FIS et non plus celles du CIO. Ce choix, dont l'objectif avoué consiste à signifier l'absurdité du règlement de l'amateurisme, conduit parallèlement à imposer la FIS comme seule Institution légitime dans la définition des règles liées au ski alpin<sup>780</sup>. Cette modification des formules d'entrée est fortement critiquée par le CIO qui considère dès lors l'imposition de ses règlements comme une condition nécessaire à sa survie en tant qu'institution sportive internationale. Le conflit entre la FIS et le CIO revêt dès lors une importance capitale aux yeux des dirigeants olympiques.

Dans cette lutte de pouvoir entre les deux institutions, l'objectif premier semble être l'imposition de conditions d'éligibilité conformes à sa vision du sport. Le CIO et son Président Avery Brundage tentent d'affirmer leur prédominance. Ils se placent en juges autorisés de la position et des actes d'autrui, comme le démontre ce courrier de Brundage adressé au vice-président de la Fédération Internationale de Ski : « *nous n'avons toujours pas digéré la manière dont la FIS nous a trahis à Grenoble* »<sup>781</sup>. Le CIO superpose à l'affirmation de sa position dominante une

---

<sup>780</sup> Procès-verbal de la Réunion de la Commission Exécutive du C.I.O., Lausanne, décembre 1967. AMOL (dossier « P.-V. de la C.E. : 1962-1967 »).

<sup>781</sup> Avery Brundage to Björn Kjellström, April 9, 1968. AMOL (dossier « Fédération Internationale de Ski : correspondance 1960-1970 »).

stigmatisation de la FIS et de son sport principal. Il en diminue l'importance et tente de démontrer son autonomie par rapport à cette Fédération.

*« 114 médailles ont été attribuées pour le ski alpin lors des 10 Jeux Olympiques d'hiver tenus jusqu'à présent. 101, ou 89% ont été remportées par des concurrents issus de 5 pays, et 62, ou plus de la moitié, ont été remportées par des concurrents de seulement 2 pays. Malgré le cirque alpin, annuellement organisé par la FIS chaque hiver, et qui requiert les services exclusifs des participants pour la moitié de l'année ou plus, il semble que glisser le long de montagnes ne soit pas le sport le plus important du monde, et sa présence sur le programme olympique est contestable. »<sup>782</sup>*

Non universel comme l'impose pourtant l'article 30 de la Charte Olympique<sup>783</sup>, le ski alpin serait seulement l'apanage de deux nations : la France et l'Autriche. Ce « cirque », qui exige à lui seul le professionnalisme des skieurs selon Brundage, oblige les sportifs à s'absenter de leur travail régulier pour la moitié de l'année ou plus. Ainsi rejetée en tant qu'entreprise commerciale, la qualité purement sportive de cette pratique apparaît de plus discutable au Président du CIO. En effet, l'utilisation du terme « glisser » pour signifier l'action des skieurs renvoie à une image péjorative de la pratique qui serait davantage passive et attentiste. Enfin, la dernière remarque, présentée sous forme de menace puisqu'elle remet en question la présence du ski alpin dans le programme olympique, a pour but de rappeler les pouvoirs accordés au CIO par la Charte olympique : l'article 30 stipule en effet que le CIO « a le droit d'exclure les sports dont l'intérêt est insuffisant [...] ou d'exclure les sports dont le contrôle, conformément aux Statuts et Règles Olympiques, lui paraît insuffisant »<sup>784</sup>. Tout comme la FIS tentait de marquer sa prédominance sur le ski alpin, le CIO indique ici, par l'intermédiaire de son Président, son pouvoir sur le Mouvement Olympique. Selon Brundage, tout sport qui participe aux Jeux Olympiques se doit d'en respecter le fonctionnement et le règlement. La lutte entre les deux fédérations sportives touche donc bien à des enjeux de pouvoir.

---

<sup>782</sup> Avery Brundage to Associated Press International, Reuters New Agency, Chicago Tribune, London Daily Mail, April 23, 1969. AMOL (The ABC, dossier « Inquiry into Winter Games. Commission 1965-1969 » ; box 101, bobine 55).

<sup>783</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1972), *Les Jeux Olympiques. Statuts et règles. Citius-altius-fortius*, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 26 et 27.

<sup>784</sup> *Ibidem*, p. 27.



Cette présentation du conflit par les membres du CIO entre les deux institutions sportives constitue une interprétation subjective. Si tout semble se passer dans les propos de Brundage comme si la FIS n'avait d'autre choix que d'accepter la prédominance du CIO ou de se retirer des Jeux, le conflit est plus complexe. La FIS possède bien plus de pouvoir que ne le voudrait le CIO, et le ski alpin n'est pas vu, par le grand public et, plus important, par les médias, comme un sport sans intérêt, mais comme LE sport des Jeux Olympiques d'hiver. Or, une enquête interne réalisée par le CIO lui-même sur les Jeux Olympiques d'hiver relève l'importance de ce cycle hivernal pour le Mouvement olympique dans son ensemble :

*« Les membres de la commission ont souligné l'importance que revêtent les Jeux Olympiques d'hiver pour la jeunesse sportive du monde entier [...] Ils se sont accordés à penser que la suppression des Jeux d'hiver à ce stade pourrait nuire sérieusement aux intérêts des Jeux Olympiques proprement dits et du Mouvement Olympique ».*<sup>785</sup>

Ces conclusions sont en opposition avec les propos de Brundage qui considère au contraire que seul le maintien de ces Jeux d'hiver peut nuire au Mouvement.

Les discours des quotidiens appuient les résultats de la Commission d'enquête sur les Jeux Olympiques d'hiver du CIO. Plus, ces médias insistent surtout sur l'importance du ski alpin comme clé de voûte des Jeux d'hiver. En effet, s'il n'est pas étonnant de voir le *Wiener Zeitung* se désintéresser des Jeux Olympiques sans épreuves de ski alpin<sup>786</sup>, d'autres quotidiens appuient le journal autrichien, tel le *Süddeutsche Zeitung* qui insiste à plusieurs reprises sur l'importance du bon déroulement de ce sport<sup>787</sup>. Mais ce sont surtout les chaînes de télévision, qui ont acheté les droits de retransmission des Jeux de Sapporo, qui accordent du poids au ski alpin, le sport le plus attendu par leurs téléspectateurs. Le pouvoir de décision de la FIS s'en trouve par conséquent accru. Les Jeux d'hiver, et parmi eux les épreuves de ski alpin, ont pris une place importante dans le paysage sportif et

---

<sup>785</sup> Rapport de la Commission d'enquête sur les Jeux Olympiques d'hiver, La Haye, 26 août 1968. AMOL (*The ABC*, dossier « Inquiry into Winter Games IOC Commission 1965-9 » ; box 101, bobine 55).

<sup>786</sup> Non signé (18 janvier 1972), « Sapporo OK nun nervös: Volles Olympiaprogramm », *Wiener Zeitung*, p. 12.

<sup>787</sup> Non signé (22/23 janvier 1972), « Bitte, Mister Brundage », *Süddeutsche Zeitung*, p. 35.

permettent ainsi aux fédérations des sports d'hiver de posséder davantage de poids et de pouvoir de décision sur le CIO, constat que ce dernier refuse d'entériner.

Dans ce contexte, la réunion de la Commission Exécutive du CIO à Lausanne en février 1969 confirme les enjeux symboliques de sa lutte avec la FIS :

*« Le Président attire l'attention des membres sur les étonnantes déclarations publiques faites par M. Hodler, Président de la FIS, et par d'autres dirigeants de cette Fédération. Il semble que la FIS autorise les concurrents à faire de la publicité pour l'équipement qu'ils portent et pour des stations de ski, et à recevoir ouvertement un salaire pour les courses. C'est là un défi lancé au CIO, et cela affectera très certainement les Jeux Olympiques d'Hiver. »<sup>788</sup>*

Ce rapport de la Commission Exécutive illustre les dangers symboliques de la position antagoniste de la FIS pour le CIO. Cette position de la FIS sur la question de l'amateurisme semble remettre en question la survie même du Mouvement Olympique pour les dirigeants du CIO. Les menaces proférées sont d'autant plus durement ressenties que la FIS n'hésite pas, par l'intermédiaire de son Président Hodler, à questionner le pouvoir du CIO sur les Jeux Olympiques. Il indique en effet que ce Comité n'est ni éternel ni irremplaçable. Selon lui,

*« des organisations internationales comme l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) et le CISM (Conseil International du Sport Militaire) souhaiteraient vivement prendre le relais du CIO en ce qui concerne l'organisation d'une épreuve remplaçant les Jeux Olympiques d'hiver. »<sup>789</sup>*

S'il est difficile d'indiquer le véritable intérêt porté par l'UNESCO à l'organisation des Jeux Olympiques<sup>790</sup>, il reste intéressant de noter que cet organisme n'hésite pas à donner son point de vue sur le statut de l'athlète olympique. Ainsi milite-t-il ouvertement, dès 1963, en défaveur du maintien de

---

<sup>788</sup> Procès-verbal de la Réunion de la Commission Exécutive du C.I.O., Lausanne, 1<sup>er</sup> et 2 février 1969. AMOL (dossier « P.-V. de la C.E. : 1969/1 »).

<sup>789</sup> Procès-verbal de la Réunion de la Commission Exécutive du C.I.O., Lausanne, 22 et 23 mars 1969. AMOL (dossier « P.-V. de la C.E. : 1969/1 »).

<sup>790</sup> Pour plus d'informations, voir CORT, David (1964), « The Olympics : Myth of the Amateur », dans *The Nation*, n° 199, September, p. 158.

Cet article et les données qu'il livre constituent cependant davantage un point de vue engagé qu'ils n'expriment des faits objectifs. L'auteur assure ainsi savoir « de sources sûres » que l'amateurisme sera éliminé des règlements olympiques pour les Jeux de Grenoble 1968. Cela n'a bien entendu pas été le cas. Il assure également que le problème de l'amateurisme est lié à l'impossibilité « d'expliquer aux communistes ce qu'il est ». Ces derniers, avec les pays émergents, sont pour lui les seuls à transgresser le règlement. Bref, l'article révèle un point de vue communément partagé aux Etats-Unis.

l'amateurisme dans le sport de haut niveau : « *Pourquoi serions-nous si hésitants à admettre que le champion est un professionnel ?* » déclare son directeur général René Maheu<sup>791</sup>. En s'appuyant sur la légitimité d'une telle institution internationalement reconnue, la FIS pose à son tour la question de l'importance du CIO dans le monde sportif. Elle refuse de se laisser imposer les règles de l'organisation olympique, ce qui la condamnerait à changer ses propres règlements, notamment liés au calendrier sportif très étalé et à la présence de sponsors sur les dossards des skieurs, selon les désirs des membres du CIO. En réalité, la FIS se considère comme l'égale du CIO, comme semble le montrer cette correspondance du vice-président de la FIS, Björn Kjellström, à Avery Brundage :

*« Vous, Mr. Brundage, avez déclaré en public que “la FIS a réalisé des efforts considérables”. Je pense maintenant que la FIS est en droit d'attendre de “considérable efforts” de la part du CIO »*<sup>792</sup>.

Ces remarques n'empêchent pourtant pas la FIS d'afficher son envie de rester dans le mouvement olympique. Lors de son 27<sup>ème</sup> Congrès International de Barcelone en mai 1969, elle vote, à l'unanimité, une nouvelle règle pour la qualification des skieurs<sup>793</sup>. Envoyés au CIO pour approbation, ces règlements sont étudiés par la Commission Exécutive lors des Sessions de Varsovie du 5 au 9 juin 1969.

Sous l'apparente inflexion de sa position par l'intermédiaire de cette réforme des règlements, la FIS teste en réalité l'autorité olympique<sup>794</sup>. Les nouveaux règlements ne change en effet rien à la divergence de points de vue entre les deux institutions. De fait, non seulement les nouveaux règlements ne sont pas acceptés et doivent être modifiés pour se conformer aux impératifs du règlement olympique, mais les skieurs médaillés de Grenoble se voient de plus menacés de

---

<sup>791</sup> Cité par GLADER, Restrictions Against “Broken-Time” to Open Olympics, *op. cit.*, p. 51.

<sup>792</sup> Björn Kjellström to Avery Brundage, Nov. 15, 1970. AMOL (*The ABC*, dossier « Fédération Internationale de Ski 1970 » ; box 218, bobine 126).

<sup>793</sup> FIS Rules for qualification of skiers unanimously adopted by the 27<sup>th</sup> International Ski Congress, Barcelona, May 1969. AMOL (dossier « Fédération Internationale de Ski : correspondance 1960-1970 »).

<sup>794</sup> Annexe XXI : Règlement de qualification des skieurs adopté, à l'unanimité, par le 27<sup>e</sup> Congrès international de ski, Barcelone, Mai 1969. Dans Procès-verbal des réunions de la Commission Exécutive – Varsovie, 5 au 9 juin 1969. AMOL (dossier « P.-V. de la C.E. : 1969/2 »).

devoir rendre leurs médailles<sup>795</sup>. Le conflit entre les deux institutions sur la question des règles d'éligibilité n'évolue pas durant les onze mois suivants. La 70<sup>ème</sup> Session du CIO à Amsterdam en mai 1970 reflète l'ampleur de l'opposition entre le CIO et la FIS. Brundage s'en prend ouvertement aux dirigeants de la FIS, tout comme, pour la toute première fois, il fait du skieur Karl Schranz l'allégorie du tricheur mercantile :

*« [...] il fut demandé à la Fédération Internationale de Ski [avant Grenoble 1968], qui l'avait publiquement promis, de supprimer les marques apparentes sur les skis.*

*La veille du début des épreuves de ski alpin à Chamrousse, [...] la FIS capitula de nouveau misérablement devant les fabricants.*

*A la une du bulletin du Service d'Information autrichien, on peut voir, telle une publicité vivante, Schranz, l'étoile de la FIS, la vedette toujours admise par la FIS, porter ouvertement l'uniforme et utiliser les skis de la maison qui l'emploie depuis des années. [...] Les journaux évaluent les revenus qu'il tire du ski à quelques 50-60,000 dollars par an.*

*Aujourd'hui, pratiquement tous les « acteurs » du « cirque alpin » sont payés plus ou moins ouvertement. [...] Je vous prie de noter que si les Jeux sont tués, ils le seront par les représentants de la FIS et non par Avery Brundage. [...] Ce cancer empoisonné doit être éliminé sans attendre : le ski alpin n'a rien à faire dans les Jeux Olympiques ! »<sup>796</sup>*

Brundage rappelle tout d'abord le passé récent du CIO et de la FIS. En effet, la Fédération Internationale de Ski, lors des derniers Jeux de Grenoble, avait finalement autorisé la présence des marques de skis sur le matériel de ses sportifs. Cela lui permet de rappeler l'indépendance du Comité International Olympique que la Fédération Internationale de Ski ne peut revendiquer : dans son texte, celle-ci apparaît soumise aux intérêts des fabricants de skis, mais également aux caprices de ses stars incontrôlables, telles Karl Schranz. Le Président du CIO discrédite le ski alpin en le qualifiant de « *cirque alpin* », théâtre spectaculaire, ouvert à des « *acteurs* », personnages payés à faire semblant d'être ce qu'ils ne sont pas et ne seront jamais, à savoir de vrais amateurs passionnés. Enfermés dans l'apparence, la superficialité, Brundage indique qu'ils sont les nouveaux gladiateurs d'un cirque d'un autre genre où la plèbe est remplacée par le

---

<sup>795</sup> Procès-verbal des réunions de la Commission Exécutive – Varsovie, 5 au 9 juin 1969. AMOL (dossier « P.-V. de la C.E. : 1969/2 »).

<sup>796</sup> Procès-verbal de la 70<sup>e</sup> Session du Comité International Olympique – Amsterdam, 12 au 16 mai 1970. Annexe I : discours d'ouverture du Président du C.I.O., « Les Jeux Olympiques en danger ». AMOL (dossier « P.-V. des Sessions : 1970 »), pp. 1 à 9.

télespectateur et le consommateur de biens sportifs. Brundage s'emploie parallèlement à démontrer la menace ultime que représente le ski alpin, ce « *cancer empoisonné* », qui semble insidieusement ronger le Mouvement Olympique de l'intérieur. Par opposition, Brundage, en tant que Président du CIO, se pose en défenseur des intérêts du public, dernier rempart contre la menace alpine et ses fraudes tournées vers une propagande à visées touristiques dont le caractère sportif, ou du moins olympique, lui est refusé.

Une lettre circulaire du 18 janvier 1971 de Brundage adressée aux membres de la Commission Exécutive du CIO rappelle les principaux points d'achoppement entre les deux institutions sportives avant les Jeux de Sapporo.

- « 1. Les skieurs alpins ayant participé l'année dernière au camp commercial de Ski de compétition « Lange »<sup>797</sup> sont-ils admissibles aux Jeux Olympiques d'hiver ? ;*
- 2. Les skieurs alpins dont les noms et photographies sont largement utilisés à des fins publicitaires pour des articles commerciaux sont-ils admissibles aux Jeux Olympiques d'hiver ? ;*
- 3. Un skieur qui se vante publiquement de gagner, grâce au ski, de 50 000 à 60 000\$ par an et qui prend part aux compétitions dans un uniforme portant la marque de son employeur est-il admissible aux Jeux Olympiques d'hiver ? ;*
- 4. Approuvez-vous la demande de la FIS d'autoriser, pour les skieurs alpins, un remboursement du manque à gagner pour cinq mois et demi ? »<sup>798</sup>*

Il convient tout d'abord de relever que Karl Schranz se trouve déjà particulièrement visé par les propos de Brundage. Alors qu'il a participé au camp « Lange », alors que son nom et sa photographie sont souvent utilisés à des fins publicitaires comme le montre l'encart suivant, c'est lui qui est soupçonné de gagner, à cette époque, entre 50 000 et 60 000 \$ par an, alors qu'il est équipé de skis *Kneissl*, ceux de son employeur.

---

<sup>797</sup> Lors de ce camp appelé « Lange », organisé au Colorado aux Etats-Unis, de riches clients étaient encadrés par des skieurs de compétition de très haut niveau et de grande renommée. Karl Schranz y a participé. Ce dernier explique dans sa biographie (*Mein « Olympiasieg »*, p. 135) qu'en dehors des trajets et des frais divers sur place, aucun salaire ne lui fut versé. Il admet toutefois que ce camp lui servit de lieu d'entraînement pour la saison à venir.

<sup>798</sup> Avery Brundage aux membres de la C.E., 18 janvier 1971. AMOL (*The ABC*, dossier « Circular Letters » ; box 71, bobine 40).



**Document 9** : publicité pour les skis *Kneissl*. En haut : « *Les meilleurs du monde skient Kneissl. L'équipe de compétition Kneissl et ses succès mondiaux* » / En bas : « *Kneissl, les skis qui s'utilisent facilement* » / Au centre : « *Le meilleur du monde* » (photographie de Karl Schranz et son palmarès)<sup>799</sup>

Ces quatre points correspondent à des passages fondamentaux des conditions d'éligibilité telles que détaillées dans les « Statuts et Règlements » du CIO. Si la première question posée par Brundage rappelle que tout sportif ne peut profiter de son statut pour entraîner ou enseigner dans le but d'en tirer un profit<sup>800</sup>, la deuxième rappelle le changement de règle dû à l'application des nouvelles conditions d'éligibilité depuis le 5 avril 1971 : il n'est dorénavant plus nécessaire d'être payé pour que l'utilisation de son nom ou de son image à des fins publicitaires soit considérée comme une preuve de professionnalisme<sup>801</sup>. La simple publication d'une photographie présentant un sportif et une marque de produit suffit à son exclusion. La troisième question posée par Brundage dans sa lettre circulaire renvoie à la lutte symbolique entre le CIO et la FIS. La visibilité de la fraude nécessite une réaction de la part de l'Institution olympique si celle-ci veut rester crédible. Le CIO doit prouver sa capacité à faire respecter ses

<sup>799</sup> Paru dans *La Tribune de Lausanne*, 13 février 1970. AMOL

<sup>800</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1972), *Les Jeux Olympiques. Statuts et règles. Citius-altius-fortius*, Lausanne, Comité International Olympique, p. 22, paragraphe I.

<sup>801</sup> *Ibidem*, p. 22, directives du Comité International Olympique.

règlements, doit démontrer qu'il contrôle bien le Mouvement Olympique et ses compétitions. Il en est de même du point 4.

Lors de son 28<sup>ème</sup> Congrès international tenu à Opatija, Yougoslavie, du 26 au 29 mai 1971, la FIS met en place un nouveau règlement spécialement étudié pour assurer la présence du plus grand nombre de skieurs aux Jeux de Sapporo<sup>802</sup>. Ces modifications semblent, cette fois-ci, partiellement satisfaire le CIO<sup>803</sup>. De nombreux points de discussion subsistent cependant, notamment en ce qui concerne la question de la compensation du manque à gagner ou sur les sanctions à prendre à l'égard des transgressions passées. Ces points ne seront jamais réglés.

### **I.1.2. Influences sur la presse sportive**

Les quotidiens ne prennent pas de décision ferme sur la position à tenir par rapport aux deux institutions sportives que sont le CIO et la FIS. Ils semblent au contraire apporter leur soutien à l'une ou l'autre en fonction de leur lecture des événements. Le plus souvent, ce soutien à l'une des deux institutions sert davantage à légitimer les propos du journal, qui profite de la position dominante occupée par le personnage qu'il cite, qu'à véritablement appuyer cette institution dans sa lutte symbolique contre l'autre<sup>804</sup>. Il s'avère donc que le conflit entre le CIO et la FIS fragilise la position des deux organisations sportives aux yeux des médias. Si les médias utilisent les propos des membres de la FIS pour appuyer leurs critiques du CIO, la FIS constitue également une cible, voire un exutoire à la presse après l'élimination de Schranz. Incapable de défendre ses skieurs, elle est également la cause des problèmes avant les Jeux en autorisant des pratiques jugées excessives par de nombreux quotidiens.

Rapporté par la presse, le conflit entre le CIO et la FIS n'a en soi que peu d'intérêts pour celle-ci. Les véritables points de désaccord entre les deux

---

<sup>802</sup> Minutes of the 28<sup>th</sup> International Ski Congress, Opatija, Yugoslavia, May 26<sup>th</sup>-29<sup>th</sup>, 1971.

AMOL (*The ABC*, dossier « Fédération Internationale de Ski 1971 » ; box 218, bobine 127).

<sup>803</sup> Avery Brundage to FIS, July 19<sup>th</sup>, 1971. AMOL (*The ABC*, dossier « IOC minutes of meeting of members of the executive boards, Moscow July 16 and 17 1971 » ; box 95, bobine 52).

<sup>804</sup> Voir par exemple : *A.F.P.* (28 janvier 1972), « M. Hodler (F.I.S.) : "En cas de désaccord Championnat du monde en Europe..." », *L'Equipe*, p. 3 ; Wolf [Wolfgang Uhrig] (17 janvier 1972), « Hodler attackiert Brundage », *Süddeutsche Zeitung*, p. 22 ; Non signé (6 février 1972), « Jetzt fix: FIS führt Ersatz-WM für die alpinen Herren durch », *Wiener Zeitung*, p. 12...

organisations sportives ne sont que peu ou pas traités. Seuls comptent les oppositions et les propos engagés des protagonistes qui constituent autant de moyens pour les journalistes de s'ériger contre l'une ou l'autre de ces institutions en fonction de l'actualité. Brundage lui-même est parfois cité pour critiquer les dirigeants de la FIS. Le seul moment où le CIO, tout comme la FIS, sont conjointement valorisés correspond à un moment particulier des Jeux Olympiques, pour un pays seulement, la France, et plus particulièrement pour le journal *L'Equipe*. Ce quotidien, qui se félicite de présenter l'information la plus complète sur les événements sportifs, pose le 10 février une plainte auprès du CIO et de la FIS contre les skieurs français Annie Famose et Jean Vuarnet. Il leur reproche de profiter de leur position particulière et privilégiée au sein de l'équipe de France pour livrer des informations exclusives à la station de radio RTL. Ses intérêts sont ici largement questionnés et l'action collective du CIO et de la FIS, qui conduit à l'exclusion d'Annie Famose, permet de les sauvegarder.

*« La participation systématique d'un champion en activité à des reportages quotidiens pose un problème évident, même si l'intéressé s'engage sans contrepartie matérielle (ce qui surprendrait). [...] »*

*Après avoir constaté l'intérêt finalement très limité des commentaires apportés par les champions en cause, leurs employeurs se rendent compte de la vanité de certaines opérations promotionnelles fondées davantage sur la célébrité de ces reporters d'un jour que sur leur technicité journalistique »<sup>805</sup>.*

Ce passage est remarquable. Il illustre le poids des enjeux sur les discours du quotidien sur l'amateurisme. Si, tout au long du conflit sur l'amateurisme, les sportifs ne sont jamais critiqués par le quotidien sportif français, le soupçon pèse cette fois sur Annie Famose. Intéressée ici par des retombées économiques, elle semble n'être qu'un jouet promotionnel pour la station de radio RTL qui ne retirerait selon le quotidien que des informations journalistiques très limitées (ce que l'action préalable de *L'Equipe* auprès des instances sportives suffit pourtant à démentir). Ce n'est que lorsque le sportif met en danger les intérêts du quotidien sportif qu'il devient la cible de celui-ci. Pour la première fois, sa moralité est remise en cause et des soupçons pèsent sur son intégrité.

---

<sup>805</sup> Edouard Seidler (11 février 1972), « Champions ou reporters ? », *L'Equipe*, p. 1.



Insidieusement, alors que la plainte provient du quotidien sportif français représenté par la commission de l'Union internationale des journalistes de ski et le syndicat de la presse française, plusieurs articles de *L'Equipe* font de divers organismes sportifs les principaux responsables de cette disqualification de la Française :

*« Ce sont quelques dirigeants de plus qui se sont disqualifiés. Certains responsables [...] n'ont eu aucun scrupule à la condamner [...] ».*

*On regretterait qu'Annie Famose parte dans les conditions que lui réserve la FIS, et il serait pour le moins excessif de faire porter aux organisations de journalistes la responsabilité des décisions de la FIS »<sup>806</sup>.*

Le quotidien dissimule ainsi son propre passé et entretient le flou sur le déroulement exact de l'affaire, tout comme il favorise l'amalgame entre la disqualification de Famose et celle de Schranz avec le passage « quelques dirigeants *de plus* ». Après avoir sauvegardé sa position d'informateur numéro 1, *L'Equipe* joue le rôle du spectateur désintéressé proche des sportifs français. Il n'est pas responsable puisque seuls la FIS et « certains dirigeants » le sont. Et si des organisations de journalistes sont impliquées, ce sont les médias qui emploient les sportifs pour leur propre promotion.

Cet exemple, propre au quotidien sportif français *L'Equipe*, illustre bien le poids des différents enjeux – économique, symbolique, culturel – sur les propos des journaux lors du débat amateurisme / professionnalisme tout au long des Jeux de Sapporo. Le journal sportif français réécrit tout simplement les événements et les conflits dans son propre intérêt. Si tous les écrits des différents quotidiens, y compris ceux de *L'Equipe*, n'obéissent pas à une logique systématique de calcul où les intérêts dictent à eux seuls les discours des journalistes sportifs, il s'avère toutefois qu'une part non négligeable des positions défendues par ces journalistes en est dépendante.

---

<sup>806</sup> Edouard Seidler (11 février 1972), « Champions ou reporters ? », *L'Equipe*, p. 1.

## **I.2. L'amateurisme : entre vertu et hypocrisie**

Tout au long des débats autour de la question de l'amateurisme, cette dernière prend de nombreuses formes et tournures. Elle revêt de multiples réalités en fonction des moments et des groupes d'intérêt. Elle prend également des significations divergentes au sein d'un même organisme selon les enjeux particuliers qui sont à défendre. Parmi ces différentes significations et réalités, l'amateurisme est parfois vu comme porteur des plus hautes valeurs, garant de leur respect. A l'inverse, il peut être décrit comme facteur d'hypocrisie et d'inégalité des chances. Il s'avère intéressant de relever la teneur de ces points de vue en fonction des lieux et des moments d'énonciation afin de mieux appréhender ce que l'on entend par amateurisme olympique dans les années soixante-dix.

### **I.2.1. L'amateurisme selon Avery Brundage**

#### *I.2.1.1. L'amateurisme, noyau de l'Olympisme*

Protagoniste essentiel des débats sur l'amateurisme olympique précédant la radiation de Karl Schranz aux Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo, Brundage livre à travers un discours intransigeant sa conception de l'amateurisme. Il apparaît ici indispensable d'en tracer les principaux traits.

Plusieurs travaux de qualité ont été consacrés à Brundage<sup>807</sup> et l'amateurisme revient à chaque fois comme l'un des thèmes, sinon le thème le plus important de sa présidence. Engelbrecht, Gibson, Guttmann, et Schantz s'accordent à penser

---

<sup>807</sup> Parmi ceux-ci, les plus complets semblent être, par dates de publication, ceux de : GIBSON, Richard L. (1976), *Avery Brundage : Professional Amateur*, Kent State University, non publié, p. 192 ; GUTTMANN, *The Games Must Go On*, *op. cit.* ; SCHANTZ, *Avery Brundage*, *op. cit.* ; ENGELBRECHT, Astrid (1996), *Avery Brundage. « The All-American Boy ». Die amerikanische Antwort auf die Olympische Frage ?*, dissertation de doctorat de Sciences sociales, Universität Göttingen, non publiée, 292 p ; SCHÖBEL, *The Four Dimensions of Avery Brundage*, *op. cit.* A noter également les travaux de Maynard Brichford dans les archives d'Avery Brundage : BRICHFORD, Maynard (Compiled by); BUNDESINSTITUT FÜR SPORTWISSENSCHAFT UND UNIVERSITY OF ILLINOIS AT URBANA-CHAMPAIGN (Edited by) (1977), *Avery Brundage Collection*, Köln, Verlag Karl Hofmann Schorndorf, 321 p.

que les prises de position du Président du CIO sur l'amateurisme sont liées à son arrière-plan biographique. Le dirigeant sportif attendrait des athlètes qu'ils consentent aux mêmes sacrifices que lui et qu'ils témoignent d'une dévotion à la tâche semblable à la sienne. Né le 28 septembre 1887 à Détroit et décédé le 8 mai 1975, Avery Brundage est en effet d'origine modeste. Contrairement à ce qui lui sera reproché par de nombreux chercheurs et journalistes, son enfance ne fut pas aisée, et son père, tailleur de pierre, abandonne la famille lors de la sixième année de Brundage<sup>808</sup>. En réalité, rien n'a jamais été acquis pour ce dernier, et ses succès semblent provenir de son travail et de son abnégation : ses très bons résultats universitaires lui permettent de décrocher une bourse d'études<sup>809</sup>, il fabrique lui-même ses équipements sportifs et invente des exercices qu'il peut pratiquer à son domicile<sup>810</sup>, enfin, il économise sur de nombreuses années avant de pouvoir fonder son entreprise, l'*Avery Brundage Compagny*, en 1915<sup>811</sup>. De même, en 1912, alors qu'il occupe une position intéressante dans la firme architecturale *Holabird & Roche*, il doit démissionner dans le but de participer aux Jeux Olympiques de Stockholm pour lesquels il est retenu dans l'équipe des Etats-Unis, son employeur lui refusant un congé. Il pose par ce choix même l'Olympisme et ses valeurs comme supérieur à tout gain financier.

D'autres événements, liés à sa vie professionnelle, le renforcent dans sa vision du monde et dans son aversion pour ce qui a trait au commerce et à l'argent. Sa ville, le Chicago des années 1920, est dominée par Al Capone, et les intrigues corrompent le monde de l'industrie de construction. Selon Allen Guttman<sup>812</sup>, Brundage aurait alors trouvé refuge dans le sport amateur. Se dessine dès lors la vision manichéenne du monde par Brundage, le sport amateur représentant le bien en tout point opposé au monde commercial, malsain et intrinsèquement mauvais.

Président de l'Amateur Athletic Union (AAU) de 1928 à 1935, Président du Comité Olympique Américain dès 1929, il occupe des postes d'importance dans l'organisation du sport américain. A chaque fois, il fait du respect de

---

<sup>808</sup> SCHANTZ, *Avery Brundage, op. cit.*, p. 80.

<sup>809</sup> PELLISSARD-DARRIGRAND, Nicole (1998), *La galaxie olympique II. Les Jeux d'hiver*, Biarritz, Atlantica, p. 129.

<sup>810</sup> SCHÖBEL, *The Four Dimensions of Avery Brundage, op. cit.*, p. 11.

<sup>811</sup> GUTTMANN, *The Games Must Go On, op. cit.*, p. 110.

<sup>812</sup> GUTTMANN, *The Games Must Go On, op. cit.*, p. 11.

l'amateurisme son objectif principal comme l'atteste le trophée spécial James E. Sullivan qu'il reçoit en 1934 pour services exceptionnels rendus au sport amateur<sup>813</sup>. Difficilement élu Président de l'institution olympique en 1952, son oral inaugural a pour thème principal l'amateurisme et l'Olympisme dont il constitue le principe fondateur pour l'Américain, et sa présidence de vingt années tournera autour de ce problème.

*« L'idée de l'amateurisme constitue le pivot de la conception de l'Olympisme de Brundage. [...] Si l'on exclut l'amateurisme, les idéaux olympiques, tels que Brundage les voit, s'écroulent comme un château de cartes ; l'ensemble des composantes morales du sport et du Mouvement repose pour Brundage sur l'amateurisme »<sup>814</sup>.*

L'amateurisme ne constitue donc pas qu'un simple règlement. Il est pour Brundage la clé de voûte des Jeux Olympiques. Ceux-ci ne sauraient par conséquent pas exister sans lui. Pour le dirigeant sportif américain, les objectifs assignés au Mouvement Olympique sont ainsi en tous points opposés au marketing, mais également à la politique.

Parallèlement, Avery Brundage aime à penser que les buts qu'il poursuit sont identiques à ceux que Pierre de Coubertin poursuivait. Il militerait ainsi pour un retour aux sources, aux valeurs originelles du Mouvement Olympique. Pour autant, le regard que l'Américain porte sur les écrits de Coubertin est à nuancer. Otto Schantz, qui s'appuie sur les travaux de Hans Lenk sur les valeurs, les buts et les réalités des Jeux Olympiques modernes<sup>815</sup>, montre ainsi que la vision de Brundage s'écarte quelque peu de celle du rénovateur des Jeux : s'il part de la pensée du baron Pierre de Coubertin, sans rien y ajouter de nouveau, il la pondère cependant en fonction de sa propre représentation de l'Olympisme<sup>816</sup>. De manière essentielle à notre débat, il apparaît que l'amateurisme prend chez Brundage un poids à la fois qualitatif et quantitatif jamais égalé chez Coubertin. Sa défense acharnée de cet idéal revêt dès lors un autre sens qu'une simple volonté de faire appliquer un règlement : elle est inséparable d'une défense du Mouvement

---

<sup>813</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1962), *Les Jeux Olympiques*, *op. cit.*, p. 53.

<sup>814</sup> SCHANTZ, Avery Brundage, *op. cit.*, p. 89.

<sup>815</sup> LENK, Hans (1972), *Werte, Ziele, Wirklichkeit der modernen Olympischen Spiele* (2<sup>e</sup> édition). Schorndorf: Verlag Karl Hofmann.

<sup>816</sup> *Ibidem*, p. 84.

Olympique dans son entité. Ce dernier ne saurait en effet exister sans l'Olympisme et par conséquent sans l'amateurisme.

Parallèlement à cette importance accrue accordée à l'amateurisme dans l'Olympisme par Brundage, les enjeux propres à notre comparaison des quotidiens est- et ouest-allemands sur l'amateurisme nous conduit à noter que l'introduction de l'URSS et des démocraties populaires dans le Mouvement Olympique au cours des années 50 constitue pour lui une menace forte sur l'amateurisme. Les athlètes, encadrés et soutenus par les gouvernements communistes, ne pratiqueraient plus, selon lui, le sport dans le même état d'esprit que les amateurs et deviendraient de véritables soldats. En ce sens, Brundage rejoint ici la pensée de David Cort pour qui « *les Russes ont rompu l'enchantement* »<sup>817</sup> et conduit à l'abandon progressif de l'amateurisme. En effet, l'Américain déclare en 1947, avant même sa prise de pouvoir et l'introduction de l'Union Soviétique en 1951 :

*« Si la création d'un prestige national doit devenir l'objectif principal de notre programme sportif, si les athlètes doivent être considérés comme des soldats défendant la réputation de leurs pays, [...] alors nous devons abandonner l'amateurisme. Ce sera la nation possédant les plus grandes ressources et le plus d'argent qui gagnera et non pas le meilleur athlète amateur »*<sup>818</sup>.

L'introduction de trop forts enjeux politiques au sein des Jeux Olympiques menace ainsi plus que l'amateurisme. Elle menace les Jeux dans leur ensemble. L'amateurisme, conjointement à l'exclusion des considérations politiques, agit dans ces propos de Brundage en garant de l'égalité des chances entre les concurrents. Il est déjà lié à des considérations économiques par le futur Président du CIO. Ce passage permet également de comprendre l'aversion de Brundage pour le ski alpin : liées aux manufacturiers de skis, subventionnés en partie par leur Etat, les nations alpines attendent des victoires sportives une amélioration de la renommée de leurs montagnes à l'étranger, donc des retombées à la fois

---

<sup>817</sup> CORT, David (1964), « The Olympics : Myth of the Amateur », dans *The Nation*, n° 199, September, p. 158.

<sup>818</sup> Avery Brundage (1947), « The Olympic Games and the Question of Broken Time ». AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – List of Speeches and Articles, 1929-1968 » ; box 244, bobine 141).

symboliques et économiques. Ces attentes sont antinomiques de sa vision du sport et de l'Olympisme.

Ainsi, la place de l'amateurisme est telle pour Brundage que lorsqu'il se réfère à ce qu'il nomme « philosophie » de l'amateurisme, il regroupe sans distinction le Mouvement Olympique, l'Olympisme et l'amateurisme<sup>819</sup>. Voici une définition du concept selon Brundage :

*« De nos jours, le mot "amateur" est probablement plus souvent utilisé incorrectement que correctement. Il est souvent utilisé comme un synonyme de débutant, de néophyte, ou de quelqu'un qui n'est pas expert, au lieu de décrire celui qui fait les choses parce qu'il prend plaisir à les faire. [...] L'amateurisme n'a rien à voir avec l'âge, l'expérience, l'aisance, le statut social ou l'habileté. Un amateur peut être vieux ou jeune, il peut être riche ou pauvre, il peut être débutant ou vétéran, il peut être non éduqué ou docteur en philosophie, il peut être une nullité ou un champion, aussi longtemps qu'il fait ce qu'il fait pour le plaisir qu'il en retire et non pour des récompenses matérielles, directes ou indirectes »<sup>820</sup>.*

La première phrase informe le lecteur sur le regard que porte Brundage sur ses opposants. Il semble penser que toute personne opposée au respect de l'amateurisme n'a soit pas compris la nature même de cet amateurisme et ses implications, soit représente le mal personnifié, égoïste et mercantile, impliqué (mal) dans son activité pour les seuls gains financiers. En bref, comme l'explique Otto Schantz, il ne pouvait admettre que l'on défende, en toute bonne foi, un point de vue contraire au sien<sup>821</sup>.

Le dernier passage éclaire sur ce que représente le non amateur pour Brundage : un athlète davantage tourné vers les récompenses matérielles qu'il peut retirer de sa pratique que motivé par le plaisir procuré par celle-ci. Ainsi, et ce dès 1952 et le début de son mandat à la tête du CIO, la principale distinction entre les deux types d'athlètes pour Brundage semble être essentiellement mesurable à l'aune des gains financiers obtenus, directement ou non, par ces athlètes lors de leur pratique.

En effet, en dépit de ses nombreuses déclarations, Brundage est finalement obligé d'admettre que le seul moyen de séparer l'amateur et le professionnel, au vu de la

---

<sup>819</sup> GIBSON, *Avery Brundage : Professional Amateur, op. cit.*, p. 139.

<sup>820</sup> Avery Brundage (1952), « The Fumbled Ball », dans *The Phi Delta Kappan*, March, Volume XXXIII, n° 7. AMOL (*The ABC*, dossier « The Fumbled Ball – 1952 » ; box 245, bobine 142).

<sup>821</sup> SCHANTZ, Avery Brundage

réglementation et de son application, est de créer des limites financières entre les deux. Le professionnel perçoit une compensation financière pour sa pratique alors que l'amateur n'est pas rétribué. Ainsi, puisque l'amateurisme représente tout ce qui est positif dans le monde, le Bien, l'argent et le mercantilisme deviennent synonyme et symbole du Mal. De fait, toute introduction commerciale est antinomique au concept d'amateurisme et conduit à la perversion de l'Olympisme.

Le Mouvement Olympique prend dès lors une nouvelle dimension. Déjà capable de sauvegarder la force de caractère et l'excellence physique de l'Humanité, il est censé assurer le maintien de la bonne moralité et de la justice face au développement grandissant des forces "maléfiques et impalpables" du marketing comme l'exprime le Président du CIO. Tout ce qui a trait à l'argent, le commerce, le sponsoring, est l'antithèse des Jeux Olympiques idéaux tels que rêvés par Brundage. Il s'appuie ainsi sur les travaux de E. Norman Gardiner sur les Jeux Olympiques Antiques<sup>822</sup>. Alors que ce dernier justifie la déchéance et la fin des Jeux Antiques par l'introduction des considérations économiques et l'apparition des athlètes professionnels, Brundage lutte lui contre une réécriture de l'Histoire en s'érigeant contre la toute-puissance de ces considérations économiques et de ces professionnels dans les Jeux Olympiques modernes.

La lutte qui l'oppose aux skieurs alpins dans les années 60 et 70 s'inscrit dans la continuité de sa volonté de préserver l'Olympisme des enjeux commerciaux. Pour lui, utiliser les Jeux Olympiques à des fins mercantiles est impardonnable. Tout en distinguant le sport amateur, honnête et désintéressé, du sport professionnel, aliéné et corrompu par l'argent, il sépare les pratiques « pour les compétiteurs » des pratiques « pour les spectateurs ». Les premières portent leur attention sur les athlètes, quand les secondes, « *carnaval, cirque à trois pistes* »<sup>823</sup>, cessent d'être des pratiques sportives pour devenir un business tourné vers la satisfaction des plaisirs des non sportifs.

---

<sup>822</sup> GARDINER, E. Norman (1910), *Greek Athletics Sports and Festivals*, London.

<sup>823</sup> Avery Brundage (sans date), « lettre circulaire n° 109 ». AMOL (dossier « Brundage, Avery. Circulaires 1955-1960 »).

Il apparaît par conséquent difficile de séparer les discours sur l'amateurisme, chez Brundage, de tout jugement éthique et moral. Et si l'argent pervertit le sport, il pervertit également ceux qui pratiquent les sports professionnels et constitue de fait une menace pour la société elle-même. Ainsi, parlant du « scandale » du football américain, il déplore qu' « *une large proportion des jeunes de notre pays est exposée, durant ses années les plus formatrices, à une entreprise qui n'est ni loyale ni honnête* »<sup>824</sup>. Plus tard, après avoir cette fois-ci rapporté les « machinations » du basket-ball universitaire, il déclare :

*« Ne vous imaginez pas une seule seconde, Mesdames et Messieurs, que notre civilisation [...] n'a pas été affectée par l'exposition, lors des cinquante dernières années, de millions de nos jeunes, dans leurs années les plus formatrices, à cette fraude disgracieuse »*<sup>825</sup>.

Le professionnalisme est ainsi porteur des germes extrêmement contagieux de la destruction. Brundage rejoint ici Pierre de Coubertin sur la valeur éducative de l'Olympisme. L'Olympisme est selon lui davantage que du sport, c'est du sport fortifié, enchanté et internationalisé<sup>826</sup>. Les Jeux Olympiques visent au perfectionnement harmonieux de la jeunesse dans un contexte international pacifique, ils sont inséparables de considérations éducatives. Pierre de Coubertin n'a-t-il pas lui-même recherché l'internationalisation de ses visées éducatives par les Jeux Olympiques<sup>827</sup> ? Le troisième principe fondamental exprimé par la Charte Olympique de 1972 rappelle par ailleurs :

*« le but du Mouvement Olympique est de promouvoir le développement des qualités physiques et morales qui sont les bases du sport amateur [...] suscitant par là le respect et la bonne volonté internationale, et contribuant ainsi à construire un monde meilleur »*<sup>828</sup>.

---

<sup>824</sup> Avery Brundage (1952), « The Fumbled Ball », dans *The Phi Delta Kappan*, March, Volume XXXIII, n° 7. AMOL (*The ABC*, dossier « The Fumbled Ball – 1952 » ; box 245, bobine 142).

<sup>825</sup> Avery Brundage (1967), « The Fumbled Ball », 15.04.1967. AMOL (*The ABC*, dossier « The Fumbled Ball – 15/04/1967 » ; box 246, bobine 142).

<sup>826</sup> SCHANTZ, Otto (1995/6), « Französische Festkultur als Wegbereiter der modernen Olympischen Spiele », dans *Stadion*, t. XXI/XXII, Sankt Augustin, Academia Verlag, , pp. 64-85.

<sup>827</sup> SCHANTZ, Otto (2001), « Sport und Leibesübungen als Erziehungsmittel bei Pierre de Coubertin », dans *Stadion*, t. XXVII, Sankt Augustin, Academia Verlag, pp. 111-124.

<sup>828</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1972), *Les Jeux Olympiques. Statuts et règles. Citius-altius-fortius*, p. 11.



Brundage s'inscrit dans la vision décrite par Bertrand During lorsqu'il estime que l'Olympisme est une philosophie de l'éducation et du développement<sup>829</sup>. Elle vise à la mise en avant de valeurs issues d'une morale du respect et de l'effort. L'Olympisme doit garantir la portée humaniste du sport<sup>830</sup>. Ce sont cette morale et ce respect, à la fois de l'autre et de soi, que l'amateurisme contribue à préserver selon Brundage.

Ainsi, dans la représentation du dirigeant sportif américain, seul le respect de l'amateurisme assure une pratique sportive digne de ce nom, de même que seul ce respect pourrait assurer une société juste et efficace, non corrompue ou aliénée par l'argent. Par conséquent, il estime que l'Olympisme n'a pas de raison d'être sans sa stricte application, les Jeux perdant dès lors toute particularité. Cet amateurisme, aux valeurs éducatives évidentes et essentielles pour le dirigeant sportif américain, se doit d'être défendu à tous les étages du sport avant d'être appliqué dans tous les domaines de la société par la nouvelle génération formée dans son respect.

Ainsi, les skieurs alpins qui, à l'image de Karl Schranz, permettent l'utilisation de leur nom et de leur image à des fins publicitaires et financières, perdent non seulement leur statut d'amateur, mais également de sportif aux yeux d'Avery Brundage. Ils se changent en « *agents de manufacturiers* »<sup>831</sup> lorsque le sport professionnel est comparé à une entreprise commerciale, en « *troupe de phoques entraînés* »<sup>832</sup> lorsque la comparaison est effectuée avec l'industrie du spectacle par exemple. Le professionnel, déshumanisé dans les propos de Brundage, se situe à l'opposé de l'homme parfait, pur et désintéressé, vivant selon le principe éducatif grec du *kaloikagathoi*, à la recherche de l'harmonie et de la grâce, de la

---

<sup>829</sup> DURING, Bertrand (1998), « Une pédagogie à l'Olympisme ou par l'Olympisme existe-t-elle ? », dans Comité International Pierre de Coubertin (éd.), *Coubertin et l'Olympisme. Questions pour l'avenir. Rapport du Congrès du 17 au 20 septembre 1997 à l'Université du Havre, Niedernhausen / Strasbourg / Sydney, Schors / CREEC / Walla Walla*, p. 213.

<sup>830</sup> DURING, Une pédagogie à l'Olympisme ou par l'Olympisme existe-t-elle ?, *op. cit.*, p. 213.

<sup>831</sup> Avery Brundage to Salisbury Adams (February 29, 1972). AMOL (*The ABC*, dossier « Letters of praise on President Avery Brundage's Stand on Amateurism 1971-1972-1974 » ; box 107, bobine 57).

<sup>832</sup> Avery Brundage (1959), « Opening address of the 55<sup>th</sup> Session of the IOC, Munich, May 23, 1959 ». Dans GUTTMANN (1984), *The Games Must Go On, op. cit.*, p. 116.

beauté et du bon. Ce développement doit constituer l'objet du CIO : « *Les Jeux Olympiques doivent développer l'Homme Complet* », déclare-t-il en 1971<sup>833</sup>.

De même pour le Président américain du CIO, l'amateurisme se trouve au centre de l'Olympisme. Celui-ci dépasse le simple sport en y ajoutant des valeurs, des normes et une certaine éthique. Il est tourné vers la jeunesse internationale dont l'éducation selon ces valeurs constitue l'un des principaux buts du Mouvement Olympique comme l'atteste sa Charte.

#### *1.2.1.2. Aux sources d'une mythologie*

Toute la pensée de Brundage sur l'amateurisme prend appui sur les travaux d'historiens de la Grèce Antique. Or, il apparaît selon David C. Young<sup>834</sup>, que toutes les recherches portant sur les Jeux Olympiques Antiques (jusqu'aux siennes) sont fortement influencées, depuis 1910, par les travaux de E. Norman Gardiner. Ce dernier fut lui-même imprégné des thèses de John P. Mahaffy qui sera le premier, en 1879, à parler d'amateurisme dans les Jeux Antiques<sup>835</sup>. Or, ces travaux présentent selon Young de graves distorsions de la réalité des Jeux Antiques et donnent notamment une image fautive de l'amateurisme dans l'Antiquité. Brundage pourtant tire sa vision de l'amateurisme antique de ces premiers écrits. Il se représente ainsi l'amateurisme moderne comme étant en continuité avec celui qui aurait été pratiqué à l'Age d'Or de la Grèce Antique selon les travaux dominants des années 20 à 70, tous dominés par la pensée de Gardiner.

*« Le code de l'amateurisme, nous provenant de l'Antiquité, a contribué et a été renforcé par les plus nobles aspirations des grands hommes de chaque génération, il embrasse les plus hautes lois morales. Aucune philosophie, aucune religion ne prêche de sentiments plus élevés »<sup>836</sup>.*

---

<sup>833</sup> Avery Brundage (1971), « Memorandum », January 23. AMOL (*The ABC*, dossier « Broken Time, April 1971 » ; box 247, bobine 143).

<sup>834</sup> YOUNG, *The Olympic Myth of Greek Amateur Athletics*, op. cit., p. 76.

<sup>835</sup> MAHAFFY, John P. (1879), « Old Greek Athletics », dans *Macmillan's Magazine*, n° 36, pp. 61 à 69.

<sup>836</sup> Avery Brundage (1936), « Lofty Spirit of Ancients Imbues Olympics », *Think*, September 1936, p. 18 (*The ABC*, Box 243). Dans GUTTMANN (1984), *The Games Must Go On*, op. cit., p. 116.

Brundage n'hésite pas à créer un lien direct entre l'Antiquité et le moderne. Pour lui, l'amateurisme, à la fois pur dans sa plus belle période, celle qui correspond à l'apogée des Jeux Olympiques antiques, serait également défendu par de grands philosophes lorsque des menaces pèsent sur lui. Il voit ainsi, dans certaines retranscriptions des textes de Socrate (c'est-à-dire dans les écrits de son disciple Platon) ou de Xénophane, une critique de la condition des athlètes professionnels dans la Grèce Antique et s'appuie sur la légitimité intellectuelle et morale que possèdent ces deux personnages pour augmenter celle d'une défense de l'amateurisme moderne. En créant ce lien entre l'Antiquité et le moderne, Brundage se réfère notamment à certains textes du second penseur où celui-ci déclare que « *bien qu'il existe de nombreux maux en Grèce, il n'y a rien de pire que le tribut payé aux athlètes* »<sup>837</sup>. S'appuyer sur ces propos renforce la valeur et la signification de sa lutte contre le professionnalisme. De même, revenant sur certaines critiques faites à ce professionnalisme, le Président américain du CIO affirme dans une lettre circulaire :

« [...] de semblables accusations ont été formulées jadis, par des érudits et des philosophes, au temps de l'Age d'Or de la Grèce, avant que ne dégénèrent les Anciens Jeux et qu'ils ne soient finalement abolis »<sup>838</sup>.

Il lie par là même son propos à ceux des grands philosophes de la Grèce Antique et se positionne par conséquent comme leur successeur direct, leur équivalent moderne. Il est donc investi d'un devoir et d'une mission supérieure qui le conduit certes à une défense des Jeux Olympiques modernes, mais surtout à la défense d'une culture humanitaire et humaniste.

Pourtant, si les textes de Xénophane et de Platon sont bien réels, il semble toutefois nécessaire de revenir sur leur signification qui, selon David C. Young, est moins évidente que ne paraît l'affirmer Brundage<sup>839</sup>. Il est en effet ardu de statuer sur les visées de Xénophane. Cette condamnation s'adresse-t-elle effectivement aux pratiques "professionnelles" en cours en Grèce ou bien

---

<sup>837</sup> Avery Brundage (1947), « The Olympic Games and the Question of Broken Time ». AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – List of Speeches and Articles, 1929-1968 » ; box 244, bobine 141).

<sup>838</sup> Avery Brundage (sans date), « lettre circulaire n° 109 ». AMOL (dossier « Brundage, Avery. Circulaires 1955-1960 »).

<sup>839</sup> YOUNG, *The Olympic Myth of Greek Amateur Athletics*, *op. cit.*, p. 132.

s'adresse-t-elle plus spécifiquement à la politique particulièrement agressive d'une Cité engagée dans un processus d'acquisition des meilleurs athlètes afin de renforcer sa visibilité et son prestige ? Young opte pour la seconde proposition<sup>840</sup>. D'autre part, il ressort des textes des deux auteurs que, bien que la rétribution des athlètes soit déplorée, le droit accordé à ces athlètes d'accepter les récompenses n'est, lui, jamais questionné, aucune condamnation des ces athlètes n'étant dès lors réalisée<sup>841</sup>.

Il n'existe en réalité aucun lien avéré entre une éventuelle professionnalisation des athlètes et le déclin des Jeux Olympiques Antiques comme le déclare Brundage à la suite de Gardiner ou de Percy Gardner<sup>842</sup>. Ce déclin résulte d'une part des effets du temps, qui supprime les conditions culturelles, sociales et politiques dont ils étaient le symbole<sup>843</sup>, et d'autre part d'une série de désastres plus ou moins importants comme des tremblements de terre ou des crues importantes des rivières qui encadrent le site<sup>844</sup> : le Kladéos à l'Ouest et l'Alphée au Sud<sup>845</sup>. Au final, les travaux de Young prouvent sans ambiguïté ce que ceux de Pleket<sup>846</sup> avaient déjà sous-entendu : l'amateur des Jeux Olympiques Antiques est un mythe, il n'a jamais existé. Paul Veyne exprime l'idée encore plus radicalement<sup>847</sup>. Le fait même de parler d'amateurisme ou de professionnalisme en Grèce Antique relève d'une méconnaissance des profondes divergences qui séparent cette Grèce Antique des sociétés contemporaines. Dès lors, les notions mêmes d'amateurisme et de professionnalisme ne peuvent revêtir de signification pour l'époque et comparer les regards antiques et modernes n'a pas de sens.

---

<sup>840</sup> *Ibidem*, p. 132.

<sup>841</sup> *Ibidem*, p. 165.

<sup>842</sup> GARDNER, Percy (1892), *New Chapters in Greek History*, London.

<sup>843</sup> CHAPPELET, *Le système olympique*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>844</sup> CROWTHER, Nigel B. (2004), « Development of the Ancient Olympic Site », lecture at the 12<sup>th</sup> International Seminar on Olympic Studies, 13<sup>th</sup> of June, Ancient Olympia.

<sup>845</sup> Voir le plan du site dans DE CARBONNIERES, Philippe (2005), *Olympie. La victoire pour les dieux*, Paris, CNRS, pp. 2 et 3.

<sup>846</sup> Tout en restant influencé par les travaux de Gardiner, il avait déjà relevé de nombreuses contradictions dans leurs résultats. PLEKET, H.W. (1976), « Games, Prizes, Athletes and Ideology », dans *Arena* (maintenant *Stadion*), n°1, pp. 49 à 89. Dans YOUNG, *The Olympic Myth*, *op. cit.*, p. 91.

<sup>847</sup> VEYNE, Paul (1987), « Olympie dans l'Antiquité », dans *Esprit*, n° spécial, Avril, Evreux, Hérissé, p. 53.

Un autre mythe dans la représentation de Brundage concerne l'appui supposé que l'amateurisme reçoit, de nos jours, de la part des sphères cultivées et éduquées de la société qui placeraient les valeurs de l'amateurisme au-dessus d'autres valeurs. Ces autorités valorisées et valorisantes, qui augmentent mécaniquement la cotation des idéaux auxquels elles sont reliées, ne sont en réalité que des groupes indistincts aux contours flous, à l'existence discutable :

*« Dans les pays primitifs », déclare Brundage, « les spectateurs veulent que leur protégé s'impose ; dans les cercles plus sophistiqués, ils veulent que le meilleur l'emporte »<sup>848</sup>.*

Brundage développe toute une représentation manichéenne du débat qui oppose d'une part les plus hautes sphères de la société, sophistiquées, cultivées, proches des grands philosophes de la Grèce Antique qui comprennent l'importance capitale de l'amateurisme dans la société moderne, et d'autre part les primitifs, tournés vers des plaisirs immédiats et égoïstes qui n'ont pas conscience de l'apport de cet amateurisme. Le thème de l'inconscience est fort dans les propos de Brundage : pour lui, tout opposant à l'amateurisme est un individu qui n'en a pas réalisé les bienfaits ou dont la volonté est tributaire d'intérêts particuliers et égoïstes.

### *1.2.1.3. De nombreuses contradictions chez Brundage*

Si l'amateurisme de Brundage prend ses racines dans des écrits historiques profondément remis en question par Young notamment, il s'avère également que les abondants discours d'Avery Brundage sur l'amateurisme laissent place à de nombreuses confusions et contradictions. Celles-ci sont largement utilisées dans les divers quotidiens, notamment par Gaston Meyer de *L'Equipe*, afin de diminuer le poids des déclarations du Président du CIO<sup>849</sup>. Ces contradictions sont utilisées comme des armes censées démontrer le manque de signification et parfois l'hypocrisie du maintien de l'amateurisme dans l'Institution Olympique.

---

<sup>848</sup> Avery Brundage (sans date), « Notes upon amateurism ». AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – Memos, notes 1952-1958 » ; box 245, bobine 142).

<sup>849</sup> Gaston Meyer (8 et 9 janvier 1972), « La fameuse règle 26 dont tout le monde parle », *L'Equipe*, p. 7.

Il apparaîtrait en effet que certains points restent confus pour Brundage lui-même, telle la séparation entre sport en tant que jeu et sport en tant que travail. Il considère en effet que l'activité sportive, pour être amateur, doit être un jeu, un plaisir, une distraction en tout point opposée au travail. Mais comparer le sport de haut niveau, dont les Jeux Olympiques font sans aucun doute partie, à un jeu, même sérieux, peut paraître aléatoire. Cela semble même impossible pour Eugene A. Glader qui qualifie les compétitions internationales d'extrêmes et d'intenses<sup>850</sup>. Brundage lui-même ajoute à la confusion lorsqu'il déclare : « *Ce n'est pas facile de devenir un champion, [...], cela exige de longues et fastidieuses heures d'un exercice ardu* »<sup>851</sup>. Or, les termes "fastidieux" et "ardu" ne renvoient pas à un imaginaire ludique, même sérieux. Non seulement difficile, l'entraînement sportif est en outre obligatoire pour tout athlète désireux de participer aux Jeux Olympiques, bastion du sport amateur. En effet, l'article 33 des règlements olympiques impose aux Comités Nationaux Olympiques « *de n'envoyer aux Jeux que des compétiteurs de classe olympique* »<sup>852</sup>. Mais Brundage n'y voit pas une contradiction ou un détournement de sa définition du sport amateur. Au contraire, faire partie de l'équipe olympique d'un pays constitue un honneur et « *une compensation de tous les sacrifices consentis* »<sup>853</sup>. De même, lorsqu'il admire le champion olympique du décathlon Bill Toomey, le vocabulaire utilisé renvoie davantage à la métaphore guerrière qu'à une représentation pacifique du divertissement et du jeu :

« *Qui oubliera Bill Toomey et son plus proche adversaire... s'accrochant l'un à l'autre dans un respect mutuel, totalement exténués, afin d'éviter l'évanouissement suite au 1 500 mètres meurtrier qui conclut deux jours de compétition violente ?* »<sup>854</sup>.

Comme le pense Richard L. Gibson :

---

<sup>850</sup> GLADER, Restrictions Against "Broken-Time" to Open Olympics, *op. cit.*, p. 52.

<sup>851</sup> Avery Brundage (1956), « lettre circulaire du 8 avril ». Dans MAYER (1960), *A travers les anneaux*, p. 268.

<sup>852</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1972), *Les Jeux Olympiques. Statuts et règles. Citius-altius-fortius*, *op. cit.*, p. 29.

<sup>853</sup> Avery Brundage (1971), « Draft », March 23. AMOL (*The ABC*, dossier « Broken Time, April 1971 » ; box 247, bobine 143).

<sup>854</sup> Avery Brundage (non daté). Dans GIBSON, *Avery Brundage : Professional Amateur*, *op. cit.*, p. 166.

*« il semble impossible de se préparer pour une compétition meurtrière et violente, qui vous laisse dans un état de fatigue intense, en l'abordant avec un esprit de jeu et d'amusement »<sup>855</sup>.*

La contradiction entre l'assimilation du sport amateur à un divertissement et certains discours de Brundage devient évidente lorsque ce dernier diminue l'importance des camps d'entraînement et des apports financiers accordés à certains sportifs, tous les deux étant limités par le CIO, réduisant par conséquent la pertinence des règlements olympiques. Le travail assidu et acharné est cette fois le seul moyen d'atteindre la perfection. *« Vous ne pouvez pas faire un champion avec de l'argent. Cela nécessite de l'application et un travail ardu »<sup>856</sup>. Ou encore, « ce ne sont ni les subsides ni les camps d'entraînement qui créent les champions, mais bien la persévérance »<sup>857</sup>. Ces déclarations sont en totale opposition avec d'autres dans lesquelles, rappelons-le, Brundage disait du sport amateur qu'« il est un jeu, une occasion de se divertir, [...] l'antithèse du travail ». Pour lui, « il est libre, spontané, joyeux ; c'est une source de récréation. Dès l'instant où le sport devient plus que cela, ce n'est plus du sport : c'est du travail ou un métier »<sup>858</sup>. Mais la confusion devient parfois absolue lorsque, au lieu de porter un jugement de valeur fortement dépréciatif sur les sportifs professionnels, il les compare aux amateurs : « beaucoup d'athlètes professionnels sont en réalité des amateurs dans l'esprit. Ils joueraient même s'ils n'étaient pas payés pour cela »<sup>859</sup>. Cela peut en effet paraître étonnant après les avoir comparés à « une troupe de phoques entraînés »<sup>860</sup>.*

Le problème principal semble ici provenir d'une délimitation trop lâche de la notion de "travail". Il apparaît en effet que le succès ne découle que d'un travail effectué par passion, et non pas pour de l'argent.

---

<sup>855</sup> GIBSON, *Avery Brundage : Professional Amateur, op. cit.*, p. 166.

<sup>856</sup> Avery Brundage (sans date), « Notes upon amateurism ». AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – Memos, notes 1952-1958 » ; box 245, bobine 142).

<sup>857</sup> Avery Brundage (1956), « lettre circulaire du 8 avril ». Dans MAYER (1960), *A travers les anneaux*, p. 268.

<sup>858</sup> Avery Brundage (sans date), « Amateurisme ». AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – Speeches and statements 1960-69 » ; box 246, bobine 142).

<sup>859</sup> Avery Brundage (sans date), « Notes upon amateurism ». AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – Memos, notes 1952-1958 » ; box 245, bobine 142).

<sup>860</sup> Avery Brundage (1959), « Opening address of the 55<sup>th</sup> Session of the I.O.C., Munich, May 23, 1959 ». Dans GUTTMANN, *The Games Must Go On, op. cit.*, p. 116.

*« Schopenhauer et bien d'autres disaient déjà qu'aucun art majeur n'a jamais été créé en premier lieu pour de l'argent. L'artiste, l'écrivain ou le musicien doivent plus se vouer à leur véritable tâche qu'au salaire et à la récompense »<sup>861</sup>.*

De fait, le travail ardu nécessaire à la réussite sportive elle-même ne serait pas contraire à l'esprit du sport amateur, à l'inverse du travail conduisant à la réalisation d'objectifs assignés de l'extérieur au sportif professionnel, de la sorte aliéné par les motivations des spectateurs et de ses supérieurs hiérarchiques. Bien que cette distinction ne permette pas d'annuler toutes les contradictions entre le travail pour la réussite sportive et le jeu, elle assure une compréhension plus nette de certaines prises de position d'Avery Brundage. Subsiste cependant le problème des motivations puisque distinguer le sportif s'impliquant pour l'argent de celui pratiquant par passion reste difficile et sujet aux représentations et préjugés des protagonistes. De plus, une séparation aussi nette des deux motivations apparaît quelque peu arbitraire, l'athlète pouvant s'impliquer autant par passion que pour les compensations financières qu'il perçoit.

D'autres contradictions et visions antithétiques transforment la compréhension de l'Olympisme par Avery Brundage en doctrine vague et superficielle, à l'instar du personnage qui reste largement insaisissable. En réalité, Brundage n'arrive pas mieux que les autres à dépasser l'aporie inhérente à toute discussion abordant l'amateurisme. Le vocabulaire qu'il emploie reste vague et porteur de diverses interprétations<sup>862</sup>, ce qui encourage la critique de la position apparemment inflexible du CIO au début des Jeux par les différents quotidiens.

*« Certaines personnes douées de pouvoirs mystérieux te raconteront qu'elles les perdraient si elles en faisaient commerce. Il en est de même des Jeux Olympiques, dont la magie disparaîtrait sûrement s'ils perdaient leur caractère de jeux d'amateurs »<sup>863</sup>.*

L'amateurisme, par le recours à la métaphore ésotérique et alchimique, semble un élixir magique ou un talisman omnipotent, mais dont l'essence et l'origine demeurent obscures et indéterminées. Ainsi, la conception brundagienne de la philosophie de l'amateurisme ne se réduit pas au code d'éligibilité du CIO. C'est

---

<sup>861</sup> Avery Brundage. Dans SCHANTZ, Avery Brundage, *op. cit.*, p. 90.

<sup>862</sup> GIBSON, Avery Brundage : *Professional Amateur*, *op. cit.*, p. 163.

<sup>863</sup> Avery Brundage. Dans SCHANTZ, Avery Brundage, *op. cit.*, p. 90.



davantage « *un état d'esprit* »<sup>864</sup> qui distingue le professionnel de l'amateur, état d'esprit qui « *existe dans le cœur et non pas dans le livre des règlements* »<sup>865</sup>, assure-t-il. C'est une philosophie de vie qui renferme « *l'esprit chevaleresque, le respect de l'adversaire, le culte du fair play et de la bonne camaraderie, ainsi que l'engagement pour certaines valeurs morales essentielles* »<sup>866</sup>, soit autant de termes indéfinissables et insaisissables.

En conclusion, il apparaît que pour Brundage lui-même l'amateurisme subsiste une notion difficile à définir. Reste que le Président du CIO doit composer entre l'image qu'il possède de cet amateurisme et la nécessité de la traduire en termes applicables dans la Charte de l'Institution qu'il dirige. Les quotidiens internationaux portent un regard bien différent sur cette notion et ne lui accordent pas les mêmes valeurs et vertus.

### **1.2.2. Valorisation de l'amateurisme par la presse**

La lecture et l'analyse des différents quotidiens permettent de relever un paradoxe très important. Alors que le débat amateurisme / professionnalisme est au centre des discours des quotidiens, il apparaît que très peu d'entre eux ne s'attachent à définir quelque peu l'amateurisme. Rares sont les articles qui proposent une réelle discussion du concept et de la règle du CIO. Les points de vue sur l'amateurisme varient en fonction des moments et des contextes comme l'illustrent parfaitement les écrits de *L'Equipe* lors de l'exclusion de la skieuse Annie Famose.

Ainsi, tous ces quotidiens présentent deux points communs :

---

<sup>864</sup> Avery Brundage (sans date), « Amateurisme ». AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – Speeches and statements 1960-69 » ; box 246, bobine 142).

<sup>865</sup> Avery Brundage (1929), « Address to the 1929 annual convention of the AAU » (*The ABC*, Box 7). Dans GUTTMANN, *The Games Must Go On*, *op. cit.*, p. 116.

<sup>866</sup> Avery Brundage. Dans SCHANTZ (1995), Avery Brundage, *op. cit.*, p. 90.

- le nombre d'articles dans lesquels un jugement direct<sup>867</sup> de l'amateurisme est réalisé est très restreint : il n'atteint que 10% du total des articles retenus (70 articles).

- le nombre d'articles de fonds sur l'amateurisme, laissant place à une véritable discussion du concept<sup>868</sup> – peu importe la teneur de celle-ci – est nul ou presque (10 articles – soit 1,4% du total).

Quotidiens étudiés	Nb d'articles analysés	Nombre d'articles – jugement direct	Nombre d'articles – discussion
<i>Wiener Zeitung</i>	70	7 (10,0%)	0
<i>New York Times</i>	36	3 (08,3%)	2 (05,5 %)
<i>Le Figaro</i>	74	7 (09,4%)	1 (01,3%)
<i>L'Humanité</i>	84	0	0
<i>L'Equipe</i>	106	29 (27,3%)	3 (02,8%)
<i>Neues Deutschland</i>	67	1 (01,5%)	0
<i>Junge Welt</i>	31	0	0
<i>Frankfurter AZ</i>	118	11 (09,3%)	2 (01,7%)
<i>Süddeutsche Zeitung</i>	122	12 (09,8%)	2 (01,6%)
Total	708	70 (09,9%)	10 (01,4%)

#### **Document 10 : Nombre d'articles sur l'amateurisme**

De plus, l'analyse révèle que près de 96% de ces deux types d'articles portent un regard négatif sur l'amateurisme. Or, il est étonnant de relever que 34 des 35 articles faisant référence à son opposé, c'est-à-dire au professionnalisme ou à l'introduction de transactions commerciales dans le sport, le font également de manière critique. Cela est d'ailleurs d'autant plus étonnant que le journalisme profite économiquement de ses reportages sportifs, et entre de fait de plain-pied dans une relation commerciale avec le spectacle sportif. Il existe en effet une corrélation nette entre le prestige de la compétition rapportée et l'importance du profit réalisé. De fait, en posant la question de la légitimité de l'utilisation commerciale du sport, la presse étudiée remet en question sa propre pratique.

<sup>867</sup> C'est-à-dire lorsque l'article laisse clairement la place à un jugement de l'amateurisme – à partir du moment où une phrase entière est employée à caractériser cette notion. Lorsque le jugement est davantage implicite, notamment par l'emploi d'adjectifs, nous n'avons pas comptabilisé l'article dans la somme de ceux réalisant un jugement direct du règlement.

<sup>868</sup> C'est-à-dire lorsqu'un paragraphe au moins de l'article fait de cette discussion son thème principal.

Sujet	Nombre d'articles sur l'amateurisme	Négatif	% négatif
Amateurisme	70	67	95,7%
Professionalisme / Marketing	35	34	97,1%

**Document 11** : Nombre d'articles critiques envers les notions d'amateurisme et de professionnalisme / marketing

La position des journaux est par conséquent ambivalente et fuyante. Elle varie entre la défense d'un idéal sportif vierge de toute transaction mercantile et la critique d'un amateurisme parfois qualifié de trop strict. Elle se situe dès lors sur un continuum entre ces deux positions extrêmes, variant, encore une fois, selon les moments et les quotidiens. Ainsi peut-on lire dans *L'Equipe* cette déclaration contradictoire : « *Nous déplorons que l'amateurisme se meurt, mais il semble difficile de revenir sur cette évolution nécessaire* »<sup>869</sup>. Si cette disparition est décrite avec fatalisme, l'auteur accepte pourtant cette évolution quasi darwinienne de la règle. Cette phrase est également représentative des types de jugement habituellement portés sur l'amateurisme. La discussion n'est ici pas ouverte mais laisse place au ton de l'évidence (« *l'amateurisme se meurt* », « *difficile* », « *évolution nécessaire* ») qui caractérise cet amateurisme sans qu'aucune remise en question de l'opinion exprimée par le journaliste soit possible. Son point de vue se dissimule comme tel, il devient universel, incontestable, reflet d'un avenir indépassable.

Dans cette citation apparaît également tout le paradoxe des idées olympiques, instables et hésitantes, dont l'amateurisme faisait alors partie. Comme le note Otto Schantz, « *elles ne sont pas une philosophie fixée, mais un état d'esprit qui peut être adapté selon les besoins* »<sup>870</sup>. En effet, il semble que les propos reconstruisent en continu la notion de l'amateurisme en fonction de l'évolution des événements, et, avec une certaine casuistique, fondent leurs conceptions sur une interprétation

<sup>869</sup> Martel (6 janvier 1972), « Olympisme », *L'Equipe*, p. 2.

<sup>870</sup> SCHANTZ, Otto (2004), « The Olympic Ideals and the Winter Games », lecture at the 12<sup>th</sup> International Seminar on Olympic Studies, 24<sup>th</sup> of June, Ancient Olympia.

avantageuse de la règle. La disqualification du seul Karl Schranz le 31 janvier constitue ainsi une rupture dans les discours de la majorité des quotidiens : tout d'abord à l'occasion d'une critique acerbe de Brundage et du CIO, cet événement constitue le point de départ d'une diminution progressive des textes sur l'amateurisme dans les quotidiens ouest-allemands, le *New York Times* et les journaux français (à l'exception de *L'Equipe*). Les quotidiens est-allemands ne sont pour leur part que peu affectés par cette décision quand le *Wiener Zeitung*, qui n'augmente pas ses écrits sur l'amateurisme, accroît ses critiques envers Brundage et le Comité International Olympique.

Au final, trois articles seulement, sur les sept cent huit retenus, défendent explicitement l'amateurisme<sup>871</sup>.

L'article publié le 14 janvier par *Le Figaro* est unique en cette période où l'amateurisme défendu par Brundage menace la participation des meilleurs skieurs aux Jeux de Sapporo. L'amateurisme y est décrit comme un principe fondamental de l'Olympisme permettant « *l'épanouissement de l'homme* »<sup>872</sup>, la lutte contre « *l'évolution inquiétante de certains sports vers l'exploitation commerciale* »<sup>873</sup>, ainsi que le développement du sport éducatif par le respect et la transmission des valeurs dont l'amateurisme est porteur. Pour la première fois, une critique des actes de professionnalisme est réalisée alors que se conformer aux conditions de l'amateurisme permettrait, selon l'auteur – qui se veut proche des déclarations du comité Pierre de Coubertin –, de lutter contre les « *graves violations* » subies par l'esprit olympique. Pour la première fois également, les skieurs alpins, et plus particulièrement Karl Schranz, sont représentés comme des athlètes davantage tournés vers les profits financiers, alors que Brundage défend, pour l'auteur – qui adhère totalement à l'opinion exprimée par le Comité Pierre de Coubertin –, la seule position acceptable. Confronté aux intérêts des skieurs, il

---

<sup>871</sup> Roland Mesmeur (14 janvier 1972), « Le Comité Pierre-de-Coubertin : Avery Brundage a raison », *Le Figaro*, p. 12 ; Klaus Ullrich (14 février 1972), « Triumph der olympischen Idee », *Neues Deutschland*, p. 1 ; *dpa* (29 février 1972), « Tempel und sauberer Markt », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 10.

<sup>872</sup> Roland Mesmeur (14 janvier 1972), « Le Comité Pierre-de-Coubertin : Avery Brundage a raison », *Le Figaro*, p. 12.

<sup>873</sup> *Ibidem*.

pose sur le sport olympique un regard qualifié de courageux par Roland Mesmeur. Ainsi, le journaliste du *Figaro* écrit :

« Sans méconnaître les sérieuses difficultés soulevées, le comité Pierre de Coubertin ne peut, sur le plan des principes, qu'approuver la ligne d'arrêt proposée par le Président Avery Brundage »<sup>874</sup>.

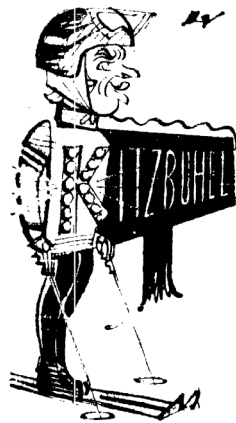
L'amateurisme est ainsi resitué dans son rôle particulier que lui accorde l'institution olympique sous Brundage : noyau de l'Olympisme, il est le garant de Jeux Olympiques différents des autres grandes compétitions sportives. Le sport y prend une nouvelle dimension qui fait de cet événement sportif un événement culturel, éducatif et pratiquement politique. Puisque *Le Figaro* fait de "l'évolution inquiétante de certains sports vers l'exploitation commerciale" un frein à "l'épanouissement de l'homme", l'on peut affirmer que le sport, en tout cas dans sa version olympique, est considéré comme un événement social à part pour ce quotidien proche des politiques de droite. Paradoxalement, ce discours qui lie le plus fortement l'amateurisme à des enjeux politiques dissimule également le plus ces enjeux. L'on retrouve dans ce texte le mythe pourtant si souvent mis à mal<sup>875</sup> du sport apolitique, monde social particulier et indépendant auquel l'amateurisme contribue par l'octroi de valeurs comme le désintéret par exemple.

Toujours selon les écrits de Roland Mesmeur du *Figaro*, Brundage voit le combat pour la défense de l'amateurisme comme une lutte pour l'épanouissement de l'être humain et contre son aliénation par des considérations matérielles. Ainsi que l'illustre cette caricature de Schranz, le professionnel, mégalomane, apparemment imbu de sa personne et de ses réussites sportive et financière, ne semble plus participer aux épreuves internationales pour la compétition en elle-même, mais pour les bénéfices économiques et le prestige qu'il peut en retirer.

---

<sup>874</sup> *Ibidem*.

<sup>875</sup> Voir par exemple DEFRANCE, Jacques (2000), « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », dans Politix, *Sport et politique*, volume 13, n°50/2000, Paris, Hermes Science Publication, p. 13.



Karl SCHRANZ  
A la noce de... diamant.  
(Dessin de Luc VINCENT.)

**Document 12** : « Karl Schranz. A la noce de ... diamant »<sup>876</sup>.

L'action du Président du CIO apparaît dès lors nécessaire au maintien et à la sauvegarde d'un sport que l'on pourrait qualifier de « pur », attesté par une pratique amateur non détournée de ses objectifs premiers : le développement humain. L'amateurisme, preuve d'une implication véritable, immaculée, s'oppose à une pratique sportive corrompue par des enjeux non sportifs. Il agit, selon Roland Mesmeur, en antidote à ce qu'il décrit comme la dérive commerciale de certains sports.

L'article publié par le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* paraît dans un contexte très différent. Si celui du *Figaro* est écrit avant le début des Jeux et donc avant la décision prise par le CIO d'accepter les candidatures de tous les athlètes en dehors de celle de Schranz, le quotidien ouest-allemand livre lui son document presque quinze jours après les Jeux de Sapporo (le 29 février). De plus, s'il est le seul à exprimer clairement un point de vue, cet article n'est pas aussi isolé, dans l'opinion exprimée par le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, que l'est celui du quotidien français. Il conclue en quelque sorte un revirement de position du quotidien qui tourne ses critiques vers les skieurs et dirigeants autrichiens, la FIS,

---

<sup>876</sup> Luc Vincent (14 janvier 1972), « Karl Schranz. A la noce de ... diamant », *Le Figaro*, p. 12.

ou encore la commercialisation du sport, et ce depuis la disqualification de Schranz fin janvier. Si l'amateurisme, sous quelque forme que ce soit, n'est jamais défendu en tant que tel avant cet article, les actes et acteurs désignés comme non-conformes par les instances olympiques sont quant à eux souvent stigmatisés par le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, tout comme par le *Süddeutsche Zeitung* d'ailleurs. Ce changement de position, tout comme la publication de cet article, sont sans doute liés à la perspective des Jeux Olympiques d'été de Munich quelques mois plus tard, comme peut le laisser penser le titre d'un article publié trois jours plus tôt : « *Zulassungskommission des IOC arbeitet mit Blick auf München* » (la commission d'admission du CIO travaille en vue de Munich)<sup>877</sup>.

Dans l'article du 29 février, qui traite spécifiquement de l'amateurisme, le journal défend le maintien de la règle d'éligibilité en tant que garant de la particularité des Jeux Olympiques. « *Il faut à tout prix défendre la conception de l'amateurisme qui différencie les Jeux Olympiques des autres types d'organisations sportives* » écrit le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*<sup>878</sup>. C'est au nom de cette spécificité, de cette dimension particulière que le quotidien accorde un droit d'existence à l'amateurisme. Or, il apparaît que ce point est le seul développé par l'article qui justifie un maintien de la règle en question. Une fois cette particularité revendiquée puis sauvegardée, il devient nécessaire, selon le quotidien, de l'adapter « *aux réalités de la modernité* ». Pour lui, « *la solution [l'amateurisme reste donc un problème] pour les Jeux Olympiques ne se trouve pas dans l'opposition « marché ou temple », mais dans un marché propre et contrôlé* ». En d'autres termes, préserver l'amateurisme dans l'enceinte sacrée du Mouvement Olympique ne serait possible que par l'ouverture de ce Mouvement aux forces commerciales, mais de façon « contrôlée », ce qui, en réalité correspondrait à l'abolition simple de l'amateurisme selon ses plus fervents défenseurs. Ce document permet au final de constater que le poids et la valeur symboliques des idéaux olympiques sont plus importants qu'une véritable application de ceux-ci. L'idéal du quotidien semble en effet un maintien du terme « amateurisme », qui assure un statut unique et donc valorisant aux Jeux

---

<sup>877</sup> *dpa* (26 février 1972), « *Zulassungskommission des IOC arbeitet mit Blick auf München* », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 13.

<sup>878</sup> *dpa* (29 février 1972), « *Tempel und sauberer Markt* », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 10.

Olympiques, associé à une ouverture commerciale de ces Jeux dès lors particulièrement intéressante. Cet article du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* ne ressemble donc en rien à celui du *Figaro*, si ce n'est par l'expression des risques des « excès et dérives » d'une commercialisation excessive des Jeux Olympiques. L'amateurisme, et par extension l'Olympisme, est davantage à sauvegarder pour sa valeur symbolique que pour ses effets sur le sport et la société. Il s'agit par conséquent d'un détournement de la volonté du CIO. Si la Charte insiste sur les valeurs olympiques, c'est pour son action performative sur la société, sur le monde qu'il s'agit de rendre meilleur. Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, lui, demande à ce que cet amateurisme, loin de devoir agir sur le monde, soit agit par ce monde auquel il est nécessaire de l'adapter. Ainsi, même dans un article *a priori* positif pour cet amateurisme, l'on assiste finalement à une dénégation même de ce qu'il est et de ses objectifs.

Le document publié par le *Neues Deutschland* est encore différent. Si cet article est le seul dans lequel le quotidien affirme son attachement spécifique à l'amateurisme, de nombreux autres écrits valorisent fortement les idéaux olympiques dont il fait partie. Selon Klaus Ullrich :

*« Les règles olympiques fondamentales exigent un déroulement correct des Jeux en vue de l'égalité des droits et dans un but d'amitié, de compréhension des peuples et de respect de l'éthique et des valeurs du sport amateur »<sup>879</sup>.*

Le journaliste est-allemand fait de ce respect des règles fondamentales une particularité toute socialiste, il s'approprie par conséquent cet idéal et va ainsi plus loin dans sa défense que les deux articles précédents.

*« Ces idées, plus de mille fois déclarées mortes par un monde voué à disparaître, ont triomphé de manière éclatante sans que l'agitation des fabricants de skis n'interfère. Les vainqueurs des pays socialistes de Sapporo sont des exemples, dans le sens olympique, pour la jeunesse de leur patrie »<sup>880</sup>.*

La structure de ce paragraphe associe la victoire des idéaux olympiques à celle des sportifs des pays socialistes. Elle conduit donc à opposer l'implication

---

<sup>879</sup> Klaus Ullrich (14 février 1972), « Triumph der olympischen Idee », *Neues Deutschland*, p. 1

<sup>880</sup> *Ibidem*.



« socialiste » à celle des pays libéraux dès lors accusés, à l'image des pays alpins et de leurs skieurs, de transgresser cet idéal. Par conséquent, le triomphe de l'idée olympique, prôné par le titre de l'article (*Triumph der olympischen Idee*), correspond en réalité au triomphe du sport socialiste sur son concurrent capitaliste, et par extension au triomphe du monde socialiste sur le monde occidental. L'amateurisme n'est plus ici une valeur à défendre, à préserver, mais la marque de la supériorité éthique et morale des athlètes est-allemands.

*« Qu'est-ce qui pèse davantage encore que de l'or, de l'argent ou du bronze ? : la RDA a, à maints égards, contribué au triomphe de l'idée olympique à Sapporo. Nous pouvons et devons être fiers de cela ! »<sup>881</sup>.*

Tout en se conformant à l'idéal olympique que les dirigeants et sportifs est-allemands placent, selon Klaus Ullrich, au-dessus des résultats mêmes, ces sportifs remportent, comme il est précisé dans le même document, quatorze médailles et se positionnent en deuxième position du classement non officiel des Jeux.

Il ressort de ce texte que l'amateurisme en soi n'est à défendre que comme valeur olympique et non pas pour des vertus qu'il porterait intrinsèquement. Le capital symbolique de ce règlement est instrumentalisé en termes de prestige national. Le système sportif est-allemand, efficace et vertueux, façade du système politique socialiste de la RDA, engendre, grâce au respect des règlements et de l'amateurisme – anti-commercial et anti-capitaliste – la fierté nationale. Ces excellents résultats, additionnés à cet état d'esprit, administrent la preuve, selon le *Neues Deutschland*, de l'excellence socialiste et de l'aberration capitaliste. L'amateurisme, qui, en tant que partie prenante de l'Olympisme, doit conduire à la compréhension des peuples et à des relations pacifiées, devient paradoxalement une arme destinée à l'exacerbation de différences entre les pays socialistes et capitalistes. Cette arme conduit à la critique acerbe des adversaires politiques des dirigeants est-allemands. Ainsi détourné, l'amateurisme reste toutefois davantage défendu en Allemagne de l'Est que dans les autres pays étudiés.

---

<sup>881</sup> *Ibidem*.

Ces trois articles, uniques en leur genre durant la période étudiée, justifient de manières différentes, voire opposées, le maintien de l'amateurisme au sein du Mouvement Olympique. Ils sont en partie, dans le *Neues Deutschland* et dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, révélateurs des points de vue défendus dans ces quotidiens tout au long des débats. L'article du *Figaro* est quant à lui davantage isolé dans l'opinion exprimée par le média français. Il n'en est pas moins symptomatique d'un conflit de pensées entre une libéralisation du règlement et son application au nom de l'éthique sportive. Reste que ces trois articles illustrent les difficultés du CIO à faire respecter la règle de l'amateurisme dans un contexte historique qui lui est particulièrement défavorable, d'un point de vue économique comme politique.

### **I.2.3. Critique de l'amateurisme par la presse**

Si seulement trois articles prennent le parti de défendre l'amateurisme olympique entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 29 février 1972, il apparaît à l'inverse que soixante-sept documents réalisent une remise en question directe de la règle du Comité International Olympique.

#### *I.2.3.1. L'Equipe*

Si la majorité des quotidiens proposent une critique de l'amateurisme olympique, le plus virulent d'entre eux reste *L'Equipe*. Celui-ci revient de manière négative sur ce règlement dans vingt-neuf de ses articles. Il s'agit de plus d'un quart des documents du quotidien français lors de la période étudiée (27,3 % des 106 articles). Le texte le plus long, qui reprend à lui seul l'ensemble des critiques prononcées par les différents collaborateurs du quotidien sportif, est écrit par Gaston Meyer<sup>882</sup>. Il tente de réaliser la démonstration de l'inadéquation du règlement. Il part ainsi de la règle 26 de la Charte Olympique, qui détermine les

---

<sup>882</sup> Gaston Meyer (8 et 9 janvier 1972), « La fameuse règle 26 dont tout le monde parle », *L'Equipe*, p. 7.

conditions d'éligibilité des athlètes, afin d'en discuter sur un ton polémique, point par point, la teneur. L'auteur du document commente la règle olympique de façon péremptoire dans le but d'en faire ressortir les contradictions. Il n'est, à aucun moment, dans la recherche d'une position objective. Pour autant, sa démarche, tout comme son article, porte tous les attributs du discours scientifique. Il ressort de cette analyse de Gaston Meyer<sup>883</sup>, qui parle au nom des journalistes du quotidien, que le règlement n'est source que de nombreuses contradictions et hypocrisies.

En effet, selon lui, l'amateurisme – intégral, donc extrême – imposé par le CIO – acte violent – introduirait un vice qui dénature le sport : apparemment neutre des points de vue politique, social et économique, le sport serait en revanche, par la faute de l'amateurisme, touché par ce que le quotidien appelle l'«hypocrisie». « [...] le sport a su échapper à toutes les pollutions morales, sauf une : l'hypocrisie », lit-on le 1<sup>er</sup> janvier<sup>884</sup>. La Charte Olympique, « non respectée car impossible à respecter »<sup>885</sup>, conduirait, par le serment olympique notamment, au parjure et au mensonge. L'hypocrisie de la règle d'admission serait ainsi totale puisque le CIO lui-même impose une sélection des athlètes sur la base de performances minimales pour pouvoir participer aux Jeux Olympiques, contraignant l'ensemble des nations qui participent aux Jeux Olympiques à violer la règle tout en affectant de la respecter<sup>886</sup>.

Les contradictions de la règle 26 relevées par Gaston Meyer, et qu'il estime source d'hypocrisie et de mensonge, sont apparemment la conséquence du flou et des approximations du règlement lui-même. Deux passages retiennent particulièrement l'attention du journaliste : le premier stipule que le concurrent

*« ne doit ni écrire ni signer d'article, ni permettre que l'on signe en son nom, ni apparaître de son propre chef à la radio, à la télévision ou au cinéma pendant la*

---

<sup>883</sup> Journaliste à *L'Equipe*, Gaston Meyer a surtout publié de nombreux ouvrages sur l'histoire des Jeux Olympiques.

<sup>884</sup> Non signé (1<sup>er</sup> avril 1971), « Le ski et l'esprit olympique », *L'Equipe*, p. 4.

<sup>885</sup> Gaston Meyer (10 janvier 1972), « Pour une nouvelle “trêve olympique” : celle de l'argent ! », *L'Equipe*, p. 10.

<sup>886</sup> Gaston Meyer (8 et 9 janvier 1972), « La fameuse règle 26 dont tout le monde parle », *L'Equipe*, p. 7.

*période au cours de laquelle il participe aux Jeux Olympiques, sans avoir l'autorisation de son chef de mission »<sup>887</sup>.*

Ce passage retient l'attention de Gaston Meyer qui se demande « *quel chef de mission refuserait à sa vedette le bénéfice d'une autorisation exceptionnelle* »<sup>888</sup>.

Le second passage rappelle que le CIO s'oppose à tout dédommagement du manque à gagner « *sauf dans des cas jugés dignes d'intérêt* »<sup>889</sup>. Cette fois encore, le journaliste de *L'Equipe* estime que tous les cas seront jugés comme tels<sup>890</sup>, et souligne de fait le caractère spécieux de cet article.

Ainsi, l'auteur du texte reproche au règlement olympique de modaliser ses propres recommandations et d'accorder à certains acteurs sportifs, qui ne sont pas neutres, la possibilité d'attribuer d'importants avantages à leurs propres sportifs. Par conséquent, trop stricte par certains de ses aspects, notamment lorsqu'elle limite à trente jours la durée des camps d'entraînement, trop laxiste par d'autres comme il a été vu, la règle 26 semble inapplicable pour l'auteur et source de conduites multiples introduisant des inégalités entre les concurrents. Les acteurs sportifs se verraient ainsi obligés de dissimuler des pratiques qui n'ont, selon l'auteur, rien de condamnables, mais qui permettent au contraire d'assurer un avenir – dès lors qualifié de “vrai” par le quotidien – aux sportifs de haut niveau. Or cette dissimulation, non seulement condamnable en soi, entraîne de plus, pour Meyer, une dénaturation du sport même : la compétition sportive internationale perd tout son sens lorsque le vainqueur ne doit sa position qu'à la disqualification, « *sur tapis vert* », d'athlètes meilleurs que lui. Loin de servir l'idéal sportif et son éthique, l'amateurisme conduit les athlètes olympiques à les trahir. Il devient par conséquent une menace pour l'avenir du sport comme semble l'attester la conclusion de l'auteur.

*« M. Luc Silance, l'avocat belge dont les études sur le droit sportif font autorité, a démontré qu'une loi n'était pas applicable si elle n'était pas acceptée par l'opinion.*

---

<sup>887</sup> Cité dans Gaston Meyer (8 et 9 janvier 1972), « La fameuse règle 26 dont tout le monde parle », *L'Equipe*, p. 7.

<sup>888</sup> Gaston Meyer (8 et 9 janvier 1972), « La fameuse règle 26 dont tout le monde parle », *L'Equipe*, p. 7.

<sup>889</sup> Cité dans Gaston Meyer (8 et 9 janvier 1972), « La fameuse règle 26 dont tout le monde parle », *L'Equipe*, p. 7.

<sup>890</sup> Gaston Meyer (8 et 9 janvier 1972), « La fameuse règle 26 dont tout le monde parle », *L'Equipe*, p. 7.

*Faut-il donc supprimer les Jeux Olympiques (et donc le CIO) ou au contraire modifier la loi ? »<sup>891</sup>*

En s'appuyant sur l'autorité du célèbre avocat et sur ses conclusions qui semblent jouir d'une légitimité indiscutable comme l'atteste l'utilisation conjointe des champs lexicaux de la science (en gras) et du droit (qui renvoie à la justice – souligné), Gaston Meyer s'interroge sur l'intérêt même de l'existence du CIO et de ses Jeux. Il part d'un postulat discutable (une loi non acceptée par l'opinion – est-ce le cas pour l'amateurisme ?) qu'il pose pourtant comme indiscutable. Contrepoids au pouvoir du CIO, ici totalement nié, les conclusions de l'avocat belge, elles-mêmes fortement valorisées, sont utilisées par le journaliste comme preuve de la sagesse de ses propres propos et ajoutent à l'évidence de son point de vue. Elles isolent enfin définitivement le CIO qui apparaît comme la seule instance encore tournée vers un maintien de l'amateurisme. Ce dernier, loin de participer à l'idéal supérieur de l'Olympisme comme le pense Brundage, est à la source du mal qui en ronge les racines pour *L'Equipe*. Bref, par le recours au droit et à l'opinion publique, Gaston Meyer redéfinit les idéaux olympiques tels que développés dans la Charte olympique en fonction d'une vision différente en apparence tournée vers la "modernité" et une certaine justice.

#### *1.2.3.2. Le Wiener Zeitung*

Le *Wiener Zeitung* est, sans surprise, le quotidien présentant l'un des pourcentages les plus importants d'articles remettant en question la légitimité de l'amateurisme (10,0 %). Sept articles ont été publiés lors de deux moments clés, entre le 1<sup>er</sup> et le 16 janvier lorsque Brundage menace la participation des meilleurs skieurs aux Jeux Olympiques ainsi que le bon déroulement des épreuves alpines (quatre documents), puis entre le 29 janvier et le 4 février, période qui voit les menaces se focaliser sur Schranz et se conclure par l'exclusion de ce dernier (trois articles). Entre le 16 janvier et le 29 janvier, le quotidien viennois s'intéresse davantage au déroulement de la Coupe du Monde de ski qu'à la préparation aux

---

<sup>891</sup> Gaston Meyer (8 et 9 janvier 1972), « La fameuse règle 26 dont tout le monde parle », *L'Equipe*, p. 7.

Jeux de Sapporo<sup>892</sup>. Le 5 février marque pour sa part une modification de la teneur des articles du *Wiener Zeitung* qui se focalise dès lors davantage sur le discrédit du Comité International Olympique et de son Président Brundage.

Le quotidien autrichien reproche essentiellement l'arbitraire du règlement olympique qui sépare, selon lui, les athlètes en deux catégories, les amateurs et les professionnels. Cette séparation se ferait en fonction de critères au mieux discutables (l'amateurisme est-il nécessaire ?), au pire inconnus (les règlements ne seraient pas assez précis et surtout les raisons de l'élimination de Schranz ne sont pas dévoilées par le CIO). Réglementer précisément l'amateurisme, de manière à réaliser cette délimitation, semble impossible selon le quotidien. Les nombreuses tentatives du CIO en ce sens, tout au long des cinquante dernières années, prouvent en effet, selon lui, cette impuissance.

*« Cela est et reste une cause perdue de vouloir efficacement et définitivement tracer une frontière entre le sport de haut niveau et le professionnalisme. Des définitions concrètes ont déjà été trop souvent essayées ; et toujours de manière inadaptées »<sup>893</sup>.*

Le *Wiener Zeitung* s'interroge ainsi sur le mode de préparation des athlètes des pays de l'Est, mais également sur celui des étudiants boursiers américains qu'il regroupe sous le terme « *Scheinamateurs* » (amateurs en apparence), alors que l'existence de sportifs professionnels lui semble une évidence dans la majorité des sports : « *Ici et là, les athlètes de haut niveau bénéficient de tout le temps et de tout le soutien nécessaire à leur pratique* »<sup>894</sup>, peut-on lire dans le quotidien autrichien. Par conséquent, le quotidien estime qu'elle ne devrait pas être appliquée puisque, d'une part, la règle ne permet pas de séparer nettement les pratiques et, d'autre part, parce qu'elle n'est respectée par aucun athlète de haut niveau<sup>895</sup>. Le journal viennois conclut ainsi que l'amateurisme, dont l'éthique et le sens ne sont au final pas discutés, n'a ni existence ni réalité concrète lui permettant de subsister dans le règlement sportif. Toute décision liée à ce

---

<sup>892</sup> Le quotidien autrichien laisse une grande part au ski alpin dans ses pages. Chaque victoire en Coupe du Monde est commentée en page de garde, accompagnée d'une photographie et d'un renvoi aux pages « sports ».

<sup>893</sup> Hans Lang (4 janvier 1972), « *Leben sie vom Sport oder für den Sport?* », *Wiener Zeitung*, p. 3.

<sup>894</sup> *Ibidem*.

<sup>895</sup> Non signé (9 janvier 1972), « *Frankreichs Sportminister greift Brundage scharf an* », *Wiener Zeitung*, p. 12.

règlement ne peut dès lors être qu'arbitraire puisque fondée sur aucun critère objectif et mesurable.

Ce caractère arbitraire de la règle 26 relevé par le *Wiener Zeitung* sera davantage mis en avant encore par le quotidien après la radiation de Schranz décidée le 31 janvier. Dans un article publié le 1<sup>er</sup> février, Hans Lang, correspondant au journal autrichien, habituellement concentré sur des sujets de politique, se demande de quelle manière le CIO a tracé une limite entre Schranz et les autres skieurs alpins qui participent aux mêmes compétitions sportives.

*« Où et comment les petits soldats de Avery Brundage ont-ils tracé la frontière entre un Karl Schranz et le « reste du monde » ? A lui seul le résultat de la décision, qui a vu 28 des 42 membres du CIO qui ont voté (sur 75) prendre position contre l'Autrichien, est consternant et totalement inquiétant pour le monde sportif »<sup>896</sup>.*

L'amateurisme crée ainsi de l'injustice. Hans Lang fait de Schranz un bouc émissaire, l'athlète sacrifié au nom de cet idéal<sup>897</sup> et de la volonté d'un homme, Avery Brundage. Hans Lang rappelle que Schranz est l'unique skieur à devoir répondre de ses actes alors que d'autres usent des mêmes pratiques. Le *Wiener Zeitung* développe dès lors une conception de la situation où Schranz est la victime expiatoire des dérives communes de l'ensemble des sportifs, choisi à l'avance par Brundage au nom de critères subjectifs, tels sa renommée ou son palmarès sportif. En ce sens, pour le journaliste autrichien, l'amateurisme ne jouit d'aucune légitimité, il se base sur des considérations externes à sa réalité. Pour Hans Lang, le journaliste autrichien, il serait de plus arbitraire et répondrait à la volonté égoïste d'un seul personnage, personnage manipulateur qui arriverait à transformer les autres membres du CIO en « *petits soldats* ». La métaphore, qui semble à elle seule provoquer un plaisir vengeur au journaliste - voire au lecteur -, fait de ces membres du CIO des personnages sans caractère, de simples ustensiles au service d'un despote, ici le Président du CIO. Pour le *Wiener Zeitung* donc, qui rejoint ici, dans une certaine mesure, le journal sportif *L'Equipe*, ce n'est pas l'idéal de l'amateurisme qui se situe au centre des critiques, mais son

---

<sup>896</sup> Hans Lang (1<sup>er</sup> février 1972), « Olympischer Skandal! Einer büßt für alle », *Wiener Zeitung*, p. 3.

<sup>897</sup> Hans Lang (3 février 1972), « Es kam, wie es kommen mußte. Das Opfer Karl Schranz », *Wiener Zeitung*, p. 3.

interprétation et son application par le CIO. Les deux quotidiens transforment ainsi l'amateurisme en un concept de l'imaginaire, en un signe incomplet (au sens de Ferdinand de Saussure), le signifiant ne renvoyant plus à aucun signifié, un mot séparé de toute chose, vestige d'un passé épique mythifié. Prenant ses racines dans la mythologie, il reste dès lors hors de cette "modernité" qui réapparaît fréquemment dans les deux journaux en question. Au final, l'amateurisme ne peut être considéré comme partie prenante de l'Olympisme selon la position du *Wiener Zeitung* et de *L'Equipe*. Si cette dernière constitue un ensemble de valeurs positives surajoutées au sport et qui l'imprègnent ainsi d'une véritable éthique, l'amateurisme, lui, par ses défauts, tend au contraire à aliéner ce sport en lui ôtant, cette fois, certaines valeurs, comme l'équité.

### *1.2.3.3. Les quotidiens ouest-allemands*

Tout au long de la période étudiée, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche Zeitung* remettent en question, avec une vigueur égale, la règle de l'amateurisme. Si le premier quotidien publie dix articles qui proposent une critique de fond de ce règlement, soit 8,5 % du total retenu, le second en publie pour sa part douze, ou 9,8 % de son total. Tout comme le *Wiener Zeitung* et *L'Equipe*, ces articles sont publiés lors de moments particuliers du débat, soit en réaction aux propos et menaces de Brundage au début de mois de janvier (cinq dans le *FAZ*, trois dans le *SZ*), soit lors de la période tendue du 29 janvier au 4 février qui voit finalement la disqualification de Schranz (quatre dans chacun des quotidiens). La seule différence entre les deux quotidiens se situe après le 5 février lorsque le *Süddeutsche Zeitung* continue à publier des articles remettant en cause l'amateurisme (4), ce qui n'est pas le cas de son concurrent et confrère.

Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, en accord sur ce point avec *L'Equipe* et le *Wiener Zeitung*, estime la règle de l'amateurisme peu claire et sujette à de trop nombreuses interprétations. Pour le quotidien ouest-allemand, l'exclusion de Schranz ne fait qu'illustrer ce manque de clarté du règlement et les problèmes liés à son application. « *L'hypocrisie à la table même du CIO est évidente : car si Karl*



*Schranz, dès lors une douzaine d'autres athlètes de sports d'hiver également* »<sup>898</sup>, peut-on lire le lendemain de la décision du Comité International Olympique de refuser le skieur autrichien. La limite créée entre le favori des épreuves alpines et ses adversaires apparaît arbitraire et surtout injustifiable aux yeux du quotidien ouest-allemand. Dès le début des débats et des menaces de Brundage, le quotidien craignait déjà une décision hâtive et basée sur de mauvaises raisons. « *La différence [entre les non admissibles et les autres] ne peut tenir qu'à la renommée du sportif* »<sup>899</sup>, expliquait fort justement le journaliste Karlheinz Vogel début janvier, sans se douter que le communiqué du CIO expliquera près d'un mois plus tard que Schranz doit sa situation à la forte influence qu'il exerce sur le milieu alpin. Devant ce constat, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* reproche à la règle 26 du CIO son incapacité à être équitablement appliquée et par conséquent son côté arbitraire. « *Règle claire, décisions claires* », explique-t-il laconiquement<sup>900</sup> et ironiquement.

Le *Süddeutsche Zeitung* rejoint son homologue de Francfort sur ce dernier point. En appliquant le règlement pour Karl Schranz, le CIO, et donc l'amateurisme, exclut arbitrairement le skieur de St. Anton sur son palmarès.

*« La star du ski alpin présente beaucoup de similitudes avec une victime collatérale. Le roi du ski autrichien tend autant la main aux industriels que beaucoup de ses rivaux. L'image d'un triple champion du monde est simplement plus intéressante pour un annonceur que celle du deuxième ou du troisième »*<sup>901</sup>.

La figure de Karl Schranz construite par la presse semble ici paradoxalement la victime de son propre succès. Sa réussite favorise son refus en faisant de lui un symbole que le CIO veut utiliser à son compte comme l'atteste sa comparaison à « une victime collatérale » par le quotidien. Si pour les journalistes la personne même de Schranz n'est pas davantage visée que celle de ses adversaires, le skieur Schranz, en tant que sportif hautement médiatique, devient un moyen d'expression pour l'institution olympique. La volonté de cette dernière de

---

<sup>898</sup> *F.A.Z.* (1<sup>er</sup> février 1972), « Wiener Minister fordert Rückzug der Olympiamannschaft », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 1.

<sup>899</sup> Karlheinz Vogel (6 janvier 1972), « Die Drohung des Avery Brundage », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 9.

<sup>900</sup> *F.A.Z.* (1<sup>er</sup> février 1972), « Wiener Minister fordert Rückzug der Olympiamannschaft », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 1.

<sup>901</sup> Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « Stimmen nach dem Urteil », *Süddeutsche Zeitung*, p. 23.

manifester son autorité sur ses propres Jeux passe dès lors par le rejet de l'icône de la FIS qui lui dispute cette autorité par des règlements différents. Les valeurs prônées par l'Olympisme sont donc ici, selon ce quotidien, au service d'enjeux politiques, au service d'une lutte de champ.

Mais le CIO est également remis en question pour le manque de clarté du règlement. Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* insiste sur le temps perdu par l'institution olympique pour tracer de réelles limites entre les pratiques acceptables et les autres. L'amateurisme souffre ainsi depuis de nombreuses années d'un manque de fermeté de la part des membres du CIO qui n'auraient pas, selon le média ouest-allemand, pris de décisions aptes à régler le problème.

*« A chaque fois que la règle a finalement été modifiée, on a rapidement trouvé le moyen de la dépasser [...] La décision ne peut plus être repoussée de session en session, ce qui signifie d'année en année. Chaque sportif et chaque fonctionnaire doit maintenant savoir qui il est et où se situe la limite avec le métier de sportif »<sup>902</sup>.*

En apparence observateur externe et indépendant, donc objectif, le quotidien ouest-allemand est toutefois également influencé par des enjeux nationaux. En effet, il est intéressant de relever que la moitié des articles critiques sur le règlement de l'amateurisme sont publiés du 1<sup>er</sup> au 16 janvier lorsque de lourdes menaces pèsent sur cinq skieurs de l'équipe de RFA<sup>903</sup>. C'est dans cette période également que les journalistes ouest-allemands insistent sur la décision du CIO, à leurs yeux étonnante, de se désintéresser des pratiques américaines ou communistes. Les athlètes issus de RDA, même s'ils ne sont pas nommés, sont ainsi spécifiquement visés. Ils seraient fortement protégés et avantagés par cette application à deux vitesses du règlement de l'amateurisme.

*« Avery Brundage a admis, dans un entretien avec l'hebdomadaire autrichien "Wochenpresse", qu'il pourrait éventuellement exister des "amateurs d'Etat" dans les pays communistes. A la question, pourquoi Brundage accepte-t-il ces "amateurs d'Etat", il explique : "nous avons entendu, selon certaines rumeurs, qu'il existe là-bas des "amateurs d'Etat". Nous prendrons les mesures nécessaires lorsque des preuves étayeront ces rumeurs »<sup>904</sup>.*

---

<sup>902</sup> Karlheinz Vogel (6 janvier 1972), « Die Drohung des Avery Brundage », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 9.

<sup>903</sup> Ulrich Kaiser (10 janvier 1972), « Untersuchung gegen fünf deutsche Skiläufer wegen Anzeigenwerbung », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 9.

<sup>904</sup> Non signé (20 janvier 1972), « Brundage kennt Gerüchte über „Staatsamateure“ », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 11.

Le journaliste ouest-allemand use de nombreux modalisateurs afin de tourner la position de Brundage en dérision. L'opposition entre « *a admis* » et le passage « *pourrait éventuellement* » renforce l'impression développée dans le texte que le Comité International Olympique, aveuglé par ses idéaux, est dépassé par la réalité des pratiques en cours puisque celui-ci semble enfin reconnaître la possibilité d'une fraude pourtant connue de tous et apparemment indiscutable. Parler de « rumeurs » et de manque de preuves au sujet de la situation des athlètes communistes semble témoigner de l'incompétence de l'institution olympique et de son incapacité à faire appliquer son règlement. La question du journaliste ne laisse, elle, aucune place au doute : les amateurs d'Etat existent et ne devraient pas être acceptés. Nier les pratiques communistes revient, selon le journaliste, à nier l'un des cas le plus extrême de transgression de la règle avec celui des Américains.

*« Ils [les athlètes] prennent ainsi presque tous [de l'argent], mais ils prennent de différente manière. Certains sont payés par leur Etat, d'autres par des sponsors universitaires »<sup>905</sup>.*

Le ton de l'évidence contraste ici avec les propos du Président du CIO. L'amateurisme apparaît ici comme une norme dépassée par la réalité des pratiques de nombreux pays. Tout comme le *Wiener Zeitung*, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* ne crée aucune distinction entre les athlètes des pays communistes et les sportifs américains. Pour ces quotidiens, l'opposition est autre : les athlètes ouest-allemands (ou autrichiens selon le journal) sont confrontés à des sportifs de puissantes nations, sportifs avantagés par rapport aux règles de l'amateurisme.

Ce sentiment est partagé par le quotidien munichois qui reproche lui aussi une application à deux vitesses du règlement lié à l'amateurisme par le CIO.

*« Que les athlètes de haut niveau du monde occidental sont davantage en danger que leurs rivaux du bloc de l'Est n'est pas non plus nouveau. Ici, chacun passe de nombreuses années à s'entraîner durement tout en s'employant encore plus hargneusement à assurer son existence ; là-bas, on s'entraîne aux frais de l'Etat et l'on perçoit une maison pour une médaille aux Jeux Olympiques ou lors de Championnats du monde, entre 2 000 et 5 000 roubles et une voiture pour un record, puis un métier d'entraîneur à la fin de sa carrière active »<sup>906</sup>.*

---

<sup>905</sup> Karlheinz Vogel (6 janvier 1972), « Die Drohung des Avery Brundage », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 9.

<sup>906</sup> Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « Stimmen nach dem Urteil », *Süddeutsche Zeitung*, p. 23.

La tentative de persuasion du journaliste agit à deux niveaux<sup>907</sup> : sur l'affectivité, les sentiments des journalistes – et par extension des lecteurs ouest-allemands – qui doivent vivre ces différences comme une injustice ; sur l'intelligence, la pensée, le journaliste proposant une démonstration apparemment irréfutable, sur le ton de l'évidence. La rhétorique n'est pas nouvelle. La dénonciation des privilèges accordés aux sportifs communistes, censée minimiser les acquis des athlètes occidentaux, ne reflète pas la réalité et s'appuie sur une conception manichéenne des rencontres sportives internationales. Ces prémisses conduisent toutefois à la fondation de valeurs et de hiérarchie entre les athlètes au nom d'une justice sportive. Ainsi, ce document illustre les limites reprochées par le média ouest-allemand à l'amateurisme olympique : il semble aliéner le déroulement et la nature sportive en allant à l'encontre de l'équité sportive assurée par l'égalité des chances pour tous. Placés dans des conditions de préparation plus favorables, les athlètes communistes sont avantagés par ce règlement. Il favorise ainsi, de manière paradoxale, le triomphe de ceux qui se conforment le moins à ses idéaux.

En réalité, le problème de l'amateurisme pour la presse, en dehors de son manque de clarté et de son impossible application, est de détourner l'attention des dirigeants sportifs de transgressions plus graves de l'esprit et du règlement olympiques. Ces transgressions, qui semblent être avant tout l'œuvre des pays de l'Est, sont liées au manque de neutralité politique du Mouvement Olympique et de tout organisme qui s'y rattache, comme les Comités Nationaux Olympiques.

*« La présence politique de certains Partis n'est pas suspecte aux yeux du CIO, son attention est focalisée sur la politique de certaines firmes industrielles. Le primat de l'argent a des faiblesses et des lacunes »<sup>908</sup>.*

Cette remarque fait référence à l'article 25 de la Charte Olympique qui stipule que *« les Comités Nationaux Olympiques doivent être complètement indépendants et autonomes et doivent résister à toute pression politique »<sup>909</sup>*. L'omniprésence du SED (*Sozialistische Einheitspartei Deutschlands*) ou de la FDJ (*Freie Deutsche Jugend*) auprès du CNO de la RDA est ici visée par le quotidien ouest-allemand.

---

<sup>907</sup> REBOUL, *La rhétorique, op. cit.*, p. 88.

<sup>908</sup> ley. (4 janvier 1972), « Lückenhaft », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 9.

<sup>909</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1972), *Les Jeux Olympiques. Statuts et règles. Citius – altius – fortius*, Lausanne, C.I.O., p. 21.

L'utilisation du sport olympique à des fins politiques par les dirigeants est-allemands est mal vécue par les dirigeants ouest-allemands qui préféreraient de fait que le CIO porte son attention sur ce point et non pas sur l'amateurisme. La RDA tente en effet avec succès d'imposer la légitimité de son pays par le sport international. Il revendique son autonomie par rapport à la RFA, notamment par un processus large de stigmatisation de son voisin. Et la perspective de voir pour la première fois le drapeau et l'hymne national de la RDA à l'honneur lors des Jeux Olympiques d'été à Munich n'est pas pour plaire au gouvernement de Bonn. La critique de l'amateurisme prend donc ici une teneur nationaliste toute particulière que l'on ne retrouve pas dans les journaux des autres pays dont le nationalisme s'exprime différemment.

#### *1.2.3.4. Le New York Times et Le Figaro*

Ces deux quotidiens présentent tout deux un nombre restreint d'articles portant directement sur la question de l'amateurisme. Si le média américain ne publie en tout que trois articles qui proposent une discussion de ce règlement (8,3 %), *Le Figaro* en diffuse pour sa part sept (9,4 %), dont cinq entre le 1<sup>er</sup> et le 16 janvier. Ce pourcentage apparaît identique à celui relevé pour les quotidiens ouest-allemands. Pourtant, ces deux journaux semblent peu intéressés par le débat amateurisme / professionnalisme<sup>910</sup>, notamment au vue de leur réaction à la disqualification de Schranz. *Le New York Times* ne répond à cette décision du CIO que par un seul article de fond sur le règlement sportif, alors que *Le Figaro*, en totale opposition avec tous les quotidiens internationaux analysés jusqu'à présent, ne présente aucun article de fond relatif à l'amateurisme du 29 janvier au 4 février. Il sera intéressant d'analyser le poids des enjeux nationaux dans ces écrits du *Figaro* : si la critique de l'amateurisme semble nécessaire lorsque les menaces de Brundage touchent autant les skieurs français que leurs grands concurrents autrichiens, celle-ci devient inutile avec la décision unique de refuser la candidature du skieur vedette autrichien. Il en est de même pour le *New York*

---

<sup>910</sup> Plus spécifiquement à partir du 16 janvier pour *Le Figaro*.

*Times* puisqu'il sera rapidement admis que les skieurs américains ne seront pas autant menacés de disqualification que leurs concurrents européens.

Le premier article du *New York Times* qui discute du règlement olympique<sup>911</sup> illustre les enjeux du débat pour le média américain. Toute la critique de l'amateurisme s'accompagne parallèlement d'une critique des Jeux Olympiques d'hiver ainsi que, paradoxalement, d'une remise en question de certaines pratiques professionnelles. En réalité, si l'auteur, Arthur Daley, estime que « *l'amateurisme pur est aujourd'hui un anachronisme et qu'il n'y a virtuellement plus aucun amateur dans le monde sportif* », il considère également que le professionnalisme des skieurs alpins, excessif, « *conduit les Jeux Olympiques à leur destruction* »<sup>912</sup>. Le qualificatif « pur » est ici à relever, il rapproche l'auteur des autres journalistes sportifs de cette époque qui, lorsqu'ils remettent en question l'amateurisme (ou le professionnalisme), lui accorde toujours un aspect « extrême » (on parle par exemple de professionnalisme « sans limite »). Le journaliste du *New York Times* décrit ainsi une opposition fictive (construction médiatique), entre deux positions extrémistes et intransigeantes, celle du CIO tournée vers un amateurisme « absolu », et celle des skieurs engagés dans une professionnalisation totale de leur pratique, lui-même étant engagé dans une troisième voie, celle, en apparence, de la sagesse et du compromis.

Si le propos tenu par le journaliste sur l'amateurisme semble « naturellement » découler des contextes sportif et économique particuliers des Etats-Unis, tournés depuis près d'un siècle vers le sport professionnel, la remise en question du professionnalisme des skieurs alpins ne peut être comprise si l'on ne prend pas en compte les enjeux forts de la confrontation olympique en période de guerre froide ainsi que le fort jugement négatif porté sur les Jeux d'hiver. Rappelons que depuis son entrée dans le Mouvement Olympique, l'URSS a participé à quatre reprises aux Jeux d'hiver avant ceux de Sapporo, terminant à trois reprises premier,

---

<sup>911</sup> Arthur Daley (23 janvier 1972), « The Olympic Cold Storage », *New York Times*, p. 2, Section 5.

<sup>912</sup> *Ibidem*.

notamment lors des Jeux américains de Squaw Valley en 1960, et une fois deuxième, contre des résultats très modestes pour les Etats-Unis.

Jeux Olympiques d'hiver	URSS	Etats-Unis
VII. Cortina d'Ampezzo 1956 Italie	1 <sup>er</sup> (7/3/6)	6 <sup>e</sup> (2/3/2)
VIII. Squaw Valley 1960 Etats-Unis	1 <sup>er</sup> (7/5/9)	3 <sup>e</sup> (3/4/3)
IX. Innsbruck 1964 Autriche	1 <sup>er</sup> (11/8/6)	8 <sup>e</sup> (1/2/3)
X. Grenoble 1968 France	2 <sup>e</sup> <sup>913</sup> (5/5/3)	9 <sup>e</sup> (1/5/1)

**Document 13** : Classement des équipes d'URSS et des Etats-Unis lors des Jeux Olympiques d'hiver de 1956 à 1968<sup>914</sup>.

L'auteur parle ainsi de « *non sens hivernal* » qui semble profaner les buts originaux des Jeux Olympiques<sup>915</sup>.

*« Lorsque les plus nobles de ces hommes ont organisé les premiers Jeux Olympiques lors d'une pleine lune du mois Apollonius en 776 av. JC, il n'y avait probablement pas le moindre flocon de neige à l'horizon, pas même sur ces cimes rugueuses qui gardent la mer Ionienne »<sup>916</sup>.*

La multiplication des détails historiques, notamment le passage « *lors d'une pleine lune du mois Apollonius en 776 av. JC* », renforce le poids symbolique du discours qui prend tous les aspects du texte académique dont la véracité ne se discute pas. Il consolide ainsi la valeur des propos du journaliste qui discrédite les Jeux d'hiver en leur refusant tout lien direct avec ces Jeux Olympiques Antiques. La volonté affichée de n'accorder aucune légitimité à ces Jeux hivernaux se comprend mieux au regard du tableau des médailles et du classement des Etats-Unis lors des dernières éditions. Parallèlement, la dénonciation des modes de préparation des athlètes des pays alpins, dont les prestations sont supérieures à

<sup>913</sup> C'est la Norvège qui termine en tête du classement des nations.

<sup>914</sup> D'après [www.olympic.org](http://www.olympic.org). Entre parenthèses, le détail des médailles (or/argent/bronze).

<sup>915</sup> Arthur Daley (23 janvier 1972), « The Olympic Cold Storage », *New York Times*, p. 2, Section 5.

<sup>916</sup> *Ibidem*.

celles des américains, découle également de ce constat des « mauvais » résultats américains lors des Jeux d'hiver.

Non seulement illégitime, car coupés de toute filiation aux Jeux Antiques spécifiquement estivaux, les Jeux hivernaux font ainsi courir un grand danger au Mouvement Olympique par l'excès des professionnels des pays alpins et nordiques. Ces Jeux sont donc présentés comme à bannir au profit des Jeux d'été qui doivent rester l'unique compétition olympique selon le quotidien américain, et ce, finalement, au nom d'un amateurisme « mesuré ».

La disqualification de Schranz, loin de satisfaire le *New York Times* comme l'on pouvait s'y attendre, donne l'occasion au quotidien, cette fois par l'intermédiaire de Red Smith, de regretter ce qu'il nomme l'arbitraire de l'amateurisme et de son application.

« *“Laissons le jury délibérer”, dit le Roi pour la vingtième fois ce jour-là. “Non, non !”, dit la Reine. “La sentence d’abord – la délibération après”. “Bêtise et non sens”, dit fortement Alice, “cette idée d’avoir la sentence en premier !”. Sans la moindre audition, sans la moindre défense et sans le moindre appel, l’Autrichien Karl Schranz s’est vu l’herbe coupée sous les pieds par une court qui s’est auto-désignée et auto-perpétuée et qui se nomme elle-même Comité International Olympique* »<sup>917</sup>.

La référence à l'œuvre de Lewis Carroll, *Alice au pays des merveilles*, agit comme support à la satire de l'auteur. Tout comme le personnage du conte qui se trouve de plus en plus confronté au paradoxe, à l'absurde et au bizarre au fur et à mesure de son avancée dans le pays merveilleux, Schranz se trouve opposé à la logique irrationnelle du Comité International Olympique dont les décisions apparaissent dénuées de significations. Incarnée par Alice, allégorie de l'innocence et de la pureté, Schranz devient la victime injuste de Brundage (la Reine) par la faute d'une décision « bête et sans sens ». A la différence du personnage de Lewis Carroll, il ne suffit pas à la Reine Brundage d'ouvrir les yeux pour retourner dans la réalité et fuir l'absurdité de sa propre logique. Si Alice garde son esprit critique et sa lucidité face aux situations fantastiques qu'elle rencontre, les personnages qu'elle imagine sont eux entièrement pris dans le jeu de leur réalité irréelle. La Reine ainsi, individu égoïste tourné vers la satisfaction de ses seuls désirs, abuse

---

<sup>917</sup> Red Smith (4 février 1972), « Avery In Wonderland », *New York Times*, p. 21.



d'un pouvoir qui devrait revenir au seul Roi (le CIO) et semble oublier l'essentiel dans sa volonté de faire de Schranz un exemple : « *les Russes sont subventionnés par leur propre gouvernement et tous leurs athlètes internationaux reçoivent de l'aide* »<sup>918</sup>. Le dirigeant sportif, en se tournant vers Schranz, se trompe de cible. Il se focalise sur un athlète individuel alors que certaines nations, emmenées par l'URSS, appliquent à grande échelle ce que Schranz tente de réaliser.

Pour le quotidien américain, le CIO et son Président Brundage sont donc, à l'image des personnages que rencontre Alice, en dehors de la réalité. Leurs modalités de fonctionnement, leurs règles (celle de l'amateurisme tout particulièrement), ne semblent applicables que dans un contexte particulier qui ne partage rien avec celui de la « vraie vie ». Brundage, quant à lui, semble profiter abusivement de sa position, tout comme l'autorité du CIO semble usurpée, voire illégitime. L'amateurisme, tel que défendu par Brundage, ne peut dès lors avoir d'existence que dans une représentation fallacieuse du monde sportif.

*Le Figaro* tient des propos similaires à ceux du *New York Times* lorsqu'il situe l'idéal amateur entre un amateurisme anachronique et non applicable et un professionnalisme excessif qui dénaturerait le sport.

*« Il ne faut pas que les athlètes deviennent des hommes-sandwiches. Mais on ne doit pas imposer des règles qui ne peuvent être respectées. C'est précisément le cas de l'article 26. Je suis sûr qu'aucun athlète ne remplit aujourd'hui les conditions exigées par le CIO. Donc, il faudra établir une règle réaliste qui ne sera pas transgressée »*<sup>919</sup>.

Le journal français se fait le tenant d'une vision désenchantée du monde sportif et s'oppose ainsi au Comité International Olympique qui ne possède pas le même recul selon lui. Il confronte ainsi les deux extrêmes habituels : le professionnel sans limite, aliéné dans sa pratique sportive (hommes-sandwiches) par des enjeux financiers dès lors premiers, et l'imposition d'un règlement idéaliste, naïf, qui ne prend pas en compte les pratiques en vigueur, la « réalité ». En ce sens, tout comme le *New York Times*, *Le Figaro* considère que le CIO et ses membres qui

---

<sup>918</sup> A.P. (31 janvier 1972), « Austrians Are Shocked », *New York Times*, p. 26.

<sup>919</sup> Non signé (10 janvier 1972), « L'imbroglio olympique », *Le Figaro*, p. 11.

défendent l'amateurisme restent plongés dans une représentation imaginaire et fantastique, voire fantasmagorique du sport olympique. Ils semblent plongés dans un monde féerique et enchanteur, presque surnaturel, où les amateurs « purs » constitueraient la majorité des athlètes. A l'inverse, sa position est, elle, plongée dans la réalité, à rebours des apparences. Le passage réalise un transfert avec le lecteur, crée un lien de connivence : il en appelle à son intelligence et lui demande de dépasser les idées reçues, les lieux communs, et de prendre en compte les faits, ceux que *Le Figaro* estime réels. L'amateurisme ne semble donc posséder d'avenir, pour le quotidien français, que dans une forme adaptée aux enjeux (modernes) du sport de haut niveau. Bref, ce ne sont pas l'amateurisme et l'Olympisme qui doivent agir sur le monde extérieur comme le recommande la Charte olympique, mais le monde qui doit leur imposer sa "réalité", détournement absolu de la volonté olympique.

Pour le média parisien, si l'amateurisme sépare arbitrairement les athlètes sur des critères discutables, il engendre avant tout une discrimination, qualifiée d'immorale, entre les concurrents<sup>920</sup>. Il refuserait en effet, injustement, l'entrée dans la compétition olympique à certains sportifs. Ces derniers sont, selon le quotidien, « *les meilleurs skieurs et les meilleures skieuses du monde* »<sup>921</sup>. En réalité, et *Le Figaro* rejoint ici encore son homologue new-yorkais, l'analyse de l'évolution des écrits du quotidien français fait ressortir l'importance des enjeux nationaux dans sa description de l'amateurisme. Lorsque Brundage et le CIO menacent ces « meilleurs skieurs et skieuses », ils menacent avant tout les athlètes autrichiens et français, et *Le Figaro* publie quatre articles où il défend une vision plus libérale du règlement sportif en lien avec ces menaces. A l'inverse, une fois les skieurs français autorisés à participer, il ne s'intéresse plus que sporadiquement à ce problème, preuve du lien entre cette critique de l'amateurisme et la peur de voir des chances de victoire françaises diminuées.

L'importance de ces enjeux nationaux pour *Le Figaro* ressort enfin également de nombreux articles qui font des résultats des Français le sujet le plus grave des Jeux Olympiques de Sapporo. Si le quotidien réclame ainsi « *des médailles d'or*

---

<sup>920</sup> Jean-François Brisson (11 janvier 1972), « Sport et olympisme », *Le Figaro*, p. 10.

<sup>921</sup> *Ibidem*.

*en échange ... de notre argent* »<sup>922</sup> au début du mois de janvier, il exigera « *des excuses, mais surtout des explications* »<sup>923</sup> de la part des dirigeants sportifs français après les déceptions successives engendrées par ces Jeux.

Sans pour le moment entrer dans le détail de ces enjeux, il est intéressant de les prendre en compte pour comprendre les discours du quotidien sur l'amateurisme tout au long des Jeux. Tout d'abord discriminatoire et archaïque, le règlement olympique ne sera pratiquement plus commenté par *Le Figaro* une fois la décision prise de ne disqualifier que Schranz. Les enjeux nationaux influencent donc bien la position du quotidien français, tout comme ils ont pesé sur celle du *New York Times*.

#### 1.2.3.5. L'Humanité et les quotidiens est-allemands

*L'Humanité*, quotidien parisien du Parti Communiste Français (PCF), le *Neues Deutschland* et le *Junge Welt*, respectivement organes officiels du *Sozialistische Einheitspartei Deutschlands* (SED) et de la *Freie Deutsche Jugend* (FDJ), se rapprochent sur l'absence de critique ouverte de la règle de l'amateurisme. Aucun article n'a été trouvé dans ces trois quotidiens portant un regard négatif sur ce concept. Parallèlement, seul le *Neues Deutschland* publie un document où il affirme son attachement au maintien de cet amateurisme.

Ces trois quotidiens se rapprochent également sur le point de vue qu'ils expriment au sujet du professionnalisme et de la commercialisation du sport. Les deux sont hautement réprimandés dans leurs pages. Si, pour les deux quotidiens est-allemands, l'amateurisme, en tant que valeur olympique, apparaît intouchable, il semble constituer un sujet problématique pour *L'Humanité* partagé entre la critique d'un amateurisme qui réduirait les possibilités de réussite de sportifs issus de conditions modestes et la défense d'un amateurisme qui pourrait freiner la commercialisation et la professionnalisation du sport de compétition.

---

<sup>922</sup> Louis Vincent (1 et 2 janvier 1972), « Au stade du sourire et... des vœux. Des médailles d'or en échange de... notre argent », *Le Figaro*, p. 6.

<sup>923</sup> Yves Montredon (17 février 1972), « Des excuses mais surtout des explications », *Le Figaro*, p. 24.

*« Notre société de consommation lance, à grand renfort de publicité, les superstations de neige qui recevront la riche clientèle. [...]*

*Le ski alpin de compétition, véhicule publicitaire des grandes stations, des grandes firmes commerciales, est la discipline qui écrase son parent pauvre, ce ski de fond éducatif »<sup>924</sup>.*

Le quotidien marque ainsi son attachement au ski de fond qui possède l'avantage sur le ski alpin de coûter moins cher, et donc d'être plus facile d'accès aux classes plus défavorisées, tout en étant moins médiatique, donc moins susceptible d'intéresser les annonceurs et industriels.

L'amateurisme apparaît dès lors comme une valeur ambivalente, à la fois garante d'un sport « vrai, éducatif » lorsqu'elle agit contre la commercialisation des pratiques sportives, mais également frein à la démocratisation de l'accès au haut niveau et à ses gains financiers qui permettent l'extraction du sportif d'origine modeste.

---

<sup>924</sup> Roland Passevant (4 janvier 1972), « C'est le fond qui manque le plus... pourquoi ? », *L'Humanité*, p. 7.

### I.3. L'amateurisme : entre éthique sportive et ascension sociale

Après avoir vu que les perceptions divergentes de l'amateurisme par les différents groupes d'intérêt sont tributaires d'enjeux symboliques de pouvoirs, puis après avoir relevé que les quotidiens accordent des valeurs fluctuantes à cet amateurisme en fonction des moments et de l'évolution de leurs intérêts, il semble maintenant nécessaire de se focaliser sur un autre aspect dominant des écrits. Cette fois, l'amateurisme serait soit le garant de l'intégrité morale de l'athlète, garde-fou aux motivations des jeunes sportifs qui ne doivent pas concourir dans le seul but de remporter des gains financiers, soit un obstacle à la réussite sportive et sociale de jeunes adultes entravés dans leur parcours par un règlement dès lors discriminatoire. Encore une fois, l'ensemble des quotidiens semble ne prendre position pour l'une ou l'autre des positions qu'en fonction des contextes et du déroulement des événements.

Tout au long du débat amateurisme / professionnalisme, le thème de l'idéal de l'égalité des chances entre les participants revient comme un *leitmotiv* et justifie parfois les critiques de l'amateurisme. Tel est par exemple la déclaration de Karl Schranz après son exclusion rapportée par le média ouest-allemand *Sport-Illustrierte*,

*« je suis pour des Jeux Olympiques d'hiver auxquels les pauvres comme les riches, les professionnels comme les amateurs, les noirs comme les blancs peuvent prendre part »<sup>925</sup>.*

Ces propos renforcent l'impression de discrimination envers les athlètes pauvres par l'analogie créée entre les oppositions "pauvres – riches", "professionnels – amateurs" et surtout "noirs – blancs". Le skieur autrichien semble considérer que l'imposition de l'amateurisme par le CIO désavantage les athlètes d'origines sociales modestes. De nombreux personnages publics adhèrent à ce discours et reprochent à l'amateurisme de s'opposer à la démocratisation du sport et à la réussite sociale de l'athlète socialement défavorisé. Ainsi, Joseph Comiti,

---

<sup>925</sup> Non signé (17 février 1972), « Ein Profi wie jeder Amateur », *Sport-Illustrierte*, p. 7.

Secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de 1968 à 1973, explique, lors d'une émission télévisée durant laquelle les menaces de Brundage furent largement commentées, que « *le sport doit être à la portée de tous [...] quelle que soit leur situation de fortune [...]. C'est cela la démocratie* »<sup>926</sup>. Ainsi, la règle d'admission du Comité International Olympique est accusée de détourner les valeurs sportives en modifiant l'équité des compétitions. Si le sportif d'origines sociales aisées est favorisé, l'opposition est biaisée et perd toute valeur. Si le sportif d'origines sociales modestes n'est pas admis, la compétition internationale est discriminatoire et réservée à une caste. Ce sont par conséquent des accusations graves qui pèsent sur le Mouvement Olympique dont le premier des *Principes Fondamentaux* exprimé dans la Charte Olympique stipule qu' « *aucune discrimination n'y [aux Jeux Olympiques] est admise à l'égard d'un pays ou d'une personne* »<sup>927</sup>.

Ces différents protagonistes du débat possèdent bien entendu leurs contradicteurs, et les avis ici exprimés sont à leur tour remis en question. En tête des défenseurs de l'idéal de l'athlète amateur se trouve une nouvelle fois le Président du CIO Avery Brundage.

### **I.3.1. Le point de vue d'Avery Brundage et du CIO**

#### *I.3.1.1. Un frein à la réussite sociale ?*

Brundage réfute la possibilité que la règle de l'amateurisme puisse conduire à l'exclusion d'une partie de la population sur des critères économiques. Il tient ici un propos original et en opposition avec les écrits des quotidiens internationaux étudiés.

*« En 60 années de connections avec les équipes Olympiques, je n'ai jamais connu un compétiteur qui ait été empêché de participer aux Jeux Olympiques pour des raisons financières »*<sup>928</sup>.

---

<sup>926</sup> « Les dossiers de l'écran », Émission de Télévision Française, 19 janvier 1972. AMOL.

<sup>927</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1972), *Les Jeux Olympiques. Statuts et règles. Citius-altius-fortius*, Lausanne, Comité International Olympique, p. 11.

<sup>928</sup> Avery Brundage (1971), « Draft », March 23. AMOL (*The ABC*, dossier « Broken Time, April 1971 » ; box 247, bobine 143).

En insistant sur la longue durée de son investissement, Brundage se place en interlocuteur autorisé et avisé à l'expérience conséquente. A rebours des discours précédents, il estime que seuls les athlètes d'origines aisées seraient limités dans leur réussite sportive par leur capital économique.

*« Tous les records du monde sont tenus par des garçons pauvres ; aucun garçon riche n'a déjà été champion. J'en ai connu des trop riches pour s'engager dans une équipe olympique, mais jamais des trop pauvres »<sup>929</sup>.*

En d'autres termes, il semble presque que l'athlète "pauvre" profite d'avantages dus à sa situation qui lui permettent d'obtenir de meilleurs résultats. La compétition de haut niveau ne crée donc pas de discrimination en limitant la réussite des athlètes économiquement défavorisés, et l'amateurisme ne peut être accusé de favoriser cette discrimination en refusant à ces athlètes tout profit de leur pratique. *« Le sport amateur conduit en accord avec le code Olympique est basé sur l'égalité des opportunités et l'absence de discrimination »* écrit le Président du Comité International Olympique<sup>930</sup> cinq mois après la tenue des Jeux Olympiques de Sapporo. Pour lui, il semble usurpé de penser que le professionnalisme puisse assurer une promotion sociale. Et voir en l'amateurisme un frein à cette promotion est d'autant plus paradoxal que cet amateurisme est finalement le seul à lutter contre les méfaits du mirage de ce professionnalisme :

*« Les athlètes [...] interrompent leur études pour poursuivre leur entraînement.*

*[...]*

*A qui offre-t-on des positions mirifiques, des cadeaux somptueux ? Aux seuls vainqueurs ! [...] Or, dans toute compétition, il n'y a jamais qu'un seul vainqueur »<sup>931</sup>.*

Il n'y aurait donc de promotion sociale que pour les vainqueurs, alors qu'au nom du professionnalisme, de nombreux jeunes sportifs s'interdisent tout avenir en renonçant aux études et à l'éducation, seule capable d'assurer l'ascension sociale

---

<sup>929</sup> Avery Brundage (sans date), « Notes upon amateurism ». AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – Memos, notes 1952-1958 » ; box 245, bobine 142).

<sup>930</sup> Avery Brundage to India (1972), 25 juillet. AMOL (*The ABC*, dossier « Amateurism 1972 Statements by Avery Brundage » ; box 247, bobine 142).

<sup>931</sup> Avery Brundage (1964), « Défense du sport », *Revue d'études et d'information*, Comité Pierre de Coubertin, 4e année, n°11, février. AMOL.

pour Avery Brundage. Dès lors, si l'amateurisme ne crée pas de discrimination, il permet au contraire de lutter contre un professionnalisme dangereux.

Pour le Président du CIO, l'amateurisme doit et peut assurer la démocratisation du et par le sport et, par son rôle éducatif, doit permettre et favoriser la promotion sociale. Surtout, les valeurs véhiculées par cet idéal, transférées à d'autres domaines de la vie, permettraient, selon Brundage, l'avènement d'une société plus juste et plus équitable.

*« Si une petite fraction de l'argent utilisée pour les aides sociales en tout genre était investie dans l'entraînement physique, le sport athlétique et récréatif, beaucoup moins d'argent serait dépensé dans les tribunaux, les prisons, les hôpitaux, etc. En d'autres termes, si vous apprenez aux garçons et aux filles à vivre correctement, vous les tiendrez à l'écart des hôpitaux et des prisons et ils ne devront pas être supportés par ceux qui payent des impôts »<sup>932</sup>.*

Ce sport athlétique et récréatif que Brundage veut promouvoir, c'est le sport amateur éducatif tel qu'il se le représente. Il permettrait de lutter contre la délinquance, assurerait aux jeunes une éducation "correcte" qui leur permettrait de subvenir eux-mêmes à leurs besoins dans un développement de l'autonomie et de valeurs positives autres que la violence. « *Les statistiques démontrent que l'alcoolisme, le crime et la délinquance juvénile ont été réduits à Mexico grâce un programme sportif de long terme* »<sup>933</sup>, rappelle Brundage. Présenter l'amateurisme en facteur de discrimination et cause de non réussite sociale est par conséquent un non sens pour le dirigeant sportif américain. A l'inverse, seule son action, celle du maintien de l'amateurisme, est apte à assurer l'égalité des chances pour tous, car sinon, prévient-il, « *ce sera la nation possédant les plus grandes ressources et le plus d'argent qui gagnera et non pas le meilleur athlète amateur* »<sup>934</sup>. Ainsi, non seulement facteur de promotion sociale, l'amateurisme serait également garant de l'équité sportive.

---

<sup>932</sup> Avery Brundage (sans date), « Notes upon Russia ». AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – Memos, notes 1952-1958 » ; box 245, bobine 142).

<sup>933</sup> Avery Brundage (sans date), « Notes upon amateurism ». AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – Memos, notes 1952-1958 » ; box 245, bobine 142).

<sup>934</sup> Avery Brundage (1947), « The Olympic Games and the Question of Broken Time ». AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – List of Speeches and Articles, 1929-1968 » ; box 244, bobine 141).



### 1.3.1.2. Pour une éthique sportive

Les deux derniers passages cités introduisent un autre thème : l'amateurisme devrait assurer l'intégrité morale et éthique du sportif et, par extension, de tout individu selon Avery Brundage. En effet, dans la vision manichéenne de l'Américain, tout contournement de la règle sportive constitue en soi la preuve d'un manque de moralité de la part du contrevenant.

*« Tout le monde s'accordera à penser que les scandales outrageux et largement commentés du ski alpin ont culminé à Grenoble et ont discrédité le Mouvement Olympique dans son ensemble »<sup>935</sup>.*

La Fédération Internationale de Ski et les pratiques qu'elle autorise sont ainsi au centre des critiques de la part du dirigeant olympique. Il est reproché à la FIS de détourner les Jeux Olympiques de ses véritables objectifs afin de satisfaire ses propres intérêts. Les termes choisis par Brundage pour commenter le conflit entre le CIO et la FIS à Grenoble en 1968 ne laissent ainsi pas de place à l'interprétation : la FIS, par ses choix allant à l'encontre de la règle 26, se pose en ennemi du Mouvement Olympique et des autres fédérations sportives. Parallèlement, par ses actes hautement répréhensibles favorisés par sa fédération internationale, le skieur alpin devient pour sa part l'allégorie de l'athlète professionnel malhonnête. « *L'objectif des Jeux Olympiques n'est pas de procurer un terrain de jeu à quelques jeunes fous ou à d'autres qui mentent et qui trichent* »<sup>936</sup>, rappelle Brundage. Le Président du CIO qualifie régulièrement les skieurs de termes péjoratifs comme ici de « jeunes fous », ce qui renvoie à sa manière de décrire le ski alpin : « *glisser le plus rapidement possible le long de montagnes* »<sup>937</sup>. Dans la déclaration moralisatrice de Brundage, si les « tricheurs » sont ceux qui ne se conforment pas aux règlements, les « menteurs » sont ceux qui signent de fausses déclarations sur les formulaires d'admission et qui attestent à tort de l'amateurisme des athlètes en question. Dans un courrier privé, Brundage

---

<sup>935</sup> Avery Brundage (sans date), « The problem of the Olympic Winter Games ». AMOL (*The ABC*, dossier « Inquiry into Winter Games – IOC Commission 1965-1969 » ; box 101, bobine 55).

<sup>936</sup> Avery Brundage (1970), « Notes », 31 décembre. AMOL (*The ABC*, dossier « Fédération Internationale de Ski – 1970 ») ; box 218, bobine 126

<sup>937</sup> Voir notamment : Avery Brundage to *Associated Press International, Reuters New Agency, Chicago Tribune, London Daily Mail*, April 23, 1969. AMOL (*The ABC*, dossier « Inquiry into Winter Games. Commission 1965-1969 » ; box 101, bobine 55).

relate ainsi, peu après la tenue des Jeux d'hiver de Sapporo, son expérience personnelle avec la FIS :

*« La Fédération Internationale de Ski a permis à ses skieurs de violer toutes les règles, nous a concédé en privé que pratiquement tous étaient inéligibles, puis les a persuadés de signer de fausses déclarations d'admission stipulant qu'ils se conformaient aux règles Olympiques. Cela est entièrement malhonnête, mais c'est ce à quoi nous devons faire face »<sup>938</sup>.*

Pour Brundage, enfreindre les règlements de l'amateurisme conduit les contrevenants à la déviance, à la falsification, et constitue une preuve de lâcheté. Il estime que le tricheur devient un criminel, celui qui « viole » les règlements garants de la virginité et de la pureté des Jeux comme aime à le rappeler le Président américain du CIO. Il livre dès lors son verdict personnel : le sportif non amateur qui se présente aux Jeux Olympiques manquerait deux fois de moralité et d'éthique sportive : il triche en ne respectant pas les règles, ce qui lui octroie des avantages illégaux sur ses adversaires et atteste de sa moralité défaillante ; il ment en présentant des formulaires d'admission falsifiés à dessein. Il faut donc bannir l'athlète déviant pour Brundage. Et le rôle du bannissement est ici clair, il est de transformer moralement l'activité discréditée ou le sportif qui en est responsable. La déviance doit être ressentie comme une faute, et son auteur doit être désigné et exclu du groupe<sup>939</sup>. Parallèlement, le bannissement joue le rôle de garde-fou à de futurs actes déviants. Frappés d'ignominie, les bannis sont les exemples à éviter et indiquent le pouvoir de l'institution<sup>940</sup>.

A ce titre, les Autrichiens sont particulièrement visés par le Président du CIO avant Sapporo. Lors d'une réunion spéciale de la Commission Exécutive du CIO du 30 janvier 1972 durant laquelle elle s'entretient avec Dr. Heinz Pruckner<sup>941</sup> et Dr. Karl Heinz Klee<sup>942</sup> au sujet de la possible disqualification de Schranz, Brundage démontre que les formulaires d'admission des skieurs autrichiens

---

<sup>938</sup> Avery Brundage to Eugene W. Connelly (1972), 13 February. AMOL (*The ABC*, dossier « Letters of praise on President Avery Brundage's Stand on Amateurism 1971-1972-74 » ; box 107, bobine 57).

<sup>939</sup> MATZA, David (1969), *Becoming deviant*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, p. 146.

<sup>940</sup> MATZA, *Becoming deviant*, *op. cit.*, p. 147.

<sup>941</sup> Le Dr. Heinz Pruckner est le président du Comité National Olympique pour l'Autriche.

<sup>942</sup> Le Dr. Karl Heinz Klee est le président de la fédération autrichienne de ski.

étaient falsifiés<sup>943</sup>. Le procès-verbal de la réunion révèle la manière dont le Président du CIO interpelle les dirigeants sportifs autrichiens :

*« Président Brundage soulève le fait que les formulaires d'admission de l'équipe d'Autriche ont été signés par les athlètes et Dr. Klee et Dr. Pruckner, certifiant qu'ils se sont conformés aux règles Olympiques eu regard à la publicité, aux réglementations sur l'entraînement, au paiement du manque à gagner et ainsi de suite. Il espère qu'ils réalisent cela »<sup>944</sup>.*

Ce document illustre encore une fois le regard dépréciatif que porte Avery Brundage sur les personnages qui ont, selon lui, triché. En indiquant que trois personnes se sont portées garantes de la véracité des faits établis sur les formulaires d'admission, ce qu'il souligne en employant à deux reprises la conjonction de coordination "et", il relève, après avoir apparemment prouvé que ces formulaires étaient irrecevables, que ces trois personnes ont appuyé de fausses déclarations. La dernière phrase tombe telle une sentence et remet en question l'éthique des deux dirigeants autrichiens auxquels il s'adresse. Lourde de sous-entendus, elle indique que, peu important les propos qu'ils tiennent, Brundage retient la présomption de triche et les juge sur cette décision. Ce jugement est d'autant plus dur de la part de Brundage qu'ils pervertissent l'idéal de l'Olympisme de l'Américain. Celui-ci déclare en effet souvent, à propos des Jeux Olympiques régis par les principes de l'amateurisme :

*« Il est rafraîchissant de trouver une entreprise où tous ont les mêmes opportunités ; où le meilleur, et non le favori du despote local, l'emporte ; où les règles sont respectées par tous ; où il n'existe aucune discrimination »<sup>945</sup>.*

---

<sup>943</sup> Tous les formulaires d'admission des skieurs autrichiens présentent en effet une phrase supplémentaire, par la suite rayée, qui précise que les skieurs autrichiens se conforment aux règles de la Fédération Internationale de Ski – ce qui constitue aux yeux des membres de la Commission Exécutive la preuve qu'ils ne se conforment pas aux règles du Comité International Olympique, interprétation réfutée par les dirigeants sportifs autrichiens présents, à savoir Dr. Karl Heinz Klee et Dr. Heinz Pruckner.

Voir Procès-verbal de la réunion de la Commission Exécutive du CIO (1972), Sapporo, 30 janvier. AMOL (*The ABC*, dossier « IOC minutes of meeting of members of the executive boards Tokyo 28<sup>th</sup> January 1972 – Sapporo 29<sup>th</sup> to 1<sup>st</sup> February » ; box 95, bobine 52).

<sup>944</sup> Procès-verbal de la réunion de la Commission Exécutive du CIO (1972), Sapporo, 30 janvier. AMOL (*The ABC*, dossier « IOC minutes of meeting of members of the executive boards Tokyo 28<sup>th</sup> January 1972 – Sapporo 29<sup>th</sup> to 1<sup>st</sup> February » ; box 95, bobine 52).

<sup>945</sup> Avery Brundage (1971), « Speech by Mr. Brundage », Luxembourg, September. AMOL (*The ABC*, dossier « IOC – 71<sup>st</sup> Session – Luxembourg – September 13-18, 1971 - Speeches » ; box 247, bobine 143).

Avery Brundage donne ici les caractéristiques qu'il attribue au Mouvement Olympique et qui le distingue des autres entreprises. Il relève l'importance de l'égalité des chances, de l'équité, de l'absence de discrimination et du respect des règles, le tout garanti par l'application des principes de l'amateurisme. Par leur acte, les Autrichiens contournent toutes ces caractéristiques et remettent dès lors en question les idéaux olympiques. Ils perdent ainsi tout crédit aux yeux de Brundage pour qui la défense de ces principes est première. L'amateurisme doit ainsi être compris comme moyen de garantir la moralité et l'éthique des Jeux Olympiques et des athlètes qui y prennent part pour le Président du Comité International Olympique.

Pour Avery Brundage donc, l'amateurisme constitue, sans doute possible, le seul garant de l'intégrité morale de l'athlète, le garde-fou aux motivations des jeunes sportifs qui ne doivent pas concourir dans le seul but de remporter des gains financiers. En diminuant, voire en annulant les enjeux économiques, il espère diminuer les raisons de transgresser les idéaux olympiques.

### **I.3.2. Le point de vue des quotidiens**

#### *I.3.2.1. Un obstacle à la démocratisation du sport ?*

##### *I.3.2.1.1. L'Equipe et la défense des sportifs démunis*

Le quotidien sportif est celui qui accorde le plus d'importance à ce thème du lien entre l'amateurisme et la démocratisation du sport. Son point de vue est univoque et en totale opposition avec la pensée de Brundage. Pour lui, l'amateurisme est à bannir car il entraîne une forte discrimination des athlètes économiquement défavorisés. Il interdit dès lors le sport de haut niveau à toute une partie de la population dont les moyens financiers seraient insuffisants pour s'engager pleinement dans la compétition et l'entraînement qu'elle nécessite.

« Il va sans dire qu'un athlète fortuné peut consacrer tout son temps à sa préparation [...] Cette disposition est donc discriminatoire à l'égard de ceux qui ne sont pas millionnaires »<sup>946</sup>.

Gaston Meyer livre ainsi le point de vue de *L'Equipe* sur ce point qui constitue un nouvel argument contre l'amateurisme que le quotidien combat tout au long des débats et des Jeux de Sapporo.

De nombreuses fois, les journalistes de *L'Equipe* discréditent ainsi la règle d'admission du Comité International Olympique, le plus souvent par une simple phrase de laquelle il ressort que le skieur est un individu pauvre, dans la nécessité de gagner sa vie par sa pratique, bref, injustement plongé dans la précarité par l'imposition et l'application de l'amateurisme. D'autres fois, afin de renforcer l'impression d'injustice, *L'Equipe* crée une comparaison entre le statut des dirigeants olympiques, qui demandent l'application de la règle, et celui des skieurs qui en subissent les conséquences. Ainsi, peu de temps avant l'exclusion de Schranz, lorsque celui-ci est reconnu comme le sportif olympique le plus menacé par le CIO, le journal publie deux textes sur une même page dont voici un premier extrait :

« Dans un amphithéâtre douillet, M. Brundage, vêtu d'un costume de bonne coupe, s'adressait à un aréopage élégant qui, certes, n'avait pas froid aux pieds »<sup>947</sup>.

La métaphore filée de l'Antique et de l'aristocratie souligne par métonymie la vétusté des idées de Brundage, qui, par l'emploi du terme « Monsieur », nous apparaît inaccessible. Surtout, de nombreux termes<sup>948</sup> soulignent les avantages dont profite cette aristocratie "olympique", élégamment habillée, donc apparemment aisée, à l'abri du froid et de la tempête annoncée en titre de l'article (« tempête à Sapporo »). Cette tempête, qui n'est pas que météorologique (mais elle l'est également), renvoie en même temps aux actions de ce CIO qui plongent les athlètes dans le trouble et le doute sans, apparemment, que cela n'altère le confort et le bien-être des membres du CIO. Ils semblent dès lors agir, selon le discours commun, du haut de leur tour d'ivoire (l'amphithéâtre), coupés du

---

<sup>946</sup> Gaston Meyer (8 et 9 janvier 1972), « La fameuse règle 26 dont tout le monde parle », *L'Equipe*, p. 7.

<sup>947</sup> Marcel Hansenne (31 janvier 1972), « Tempête à Sapporo », *L'Equipe*, p. 3.

<sup>948</sup> Termes soulignés par nos soins.

monde extérieur, de la réalité. L'amateurisme apparaît ainsi être une norme imposée par une frange aisée de la société, une contrainte imposée aux athlètes d'origines modestes alors que les personnes favorisées sont à l'abri des retombées d'une telle contrainte. Elle apparaît également imposée aux acteurs "en actes", les skieurs et les dirigeants, par des acteurs "en paroles", les législateurs isolés de ce monde "en actes".

Le deuxième document, qui décrit cette fois-ci la situation de Karl Schranz, use d'un registre différent, le registre pathétique<sup>949</sup> qui indique que rien ne lui était acquis d'avance et que tout découle de son travail et de sa réussite.

*« Alors que son père était mourant et que Karli vivait dans des conditions pénibles, M. Franz Kneissl engagea le jeune champion d'Europe junior de slalom comme stagiaire dans sa scierie »<sup>950</sup>.*

La confrontation du mode de vie du skieur autrichien à celui des dirigeants olympiques crée une tension, un sentiment d'injustice. Les caractéristiques du champion, qui nous devient familier par l'utilisation du diminutif Karli – ce qui génère une proximité qui répond à la distance engendrée par l'emploi du terme "Monsieur" relevé auparavant –, sont ici paradoxalement des symboles de prestige. On a l'impression que la position qu'il occupe encore aujourd'hui dans la fabrique de ski *Kneissl* ne correspond pas à des intérêts mercantiles – comme lui reproche le CIO –, mais à une nécessité de survie, du moins au début. Franz Kneissl lui-même passe pour un philanthrope, sorte de père adoptif du skieur qui lui permet tout simplement de vivre. L'exclusion du skieur est ainsi injuste pour *L'Equipe*, et ce d'autant plus qu'elle apparaît arbitraire et dirigée contre le skieur et sa réussite sociale. Les analyses du quotidien semblent faire de Karl Schranz le héros d'un conte qui l'oppose à un ennemi tout puissant et excessif : le Comité International Olympique. Le quotidien livre ici toute une mythologie destinée à envelopper des idées morales, à traduire ce qui relève de sa propre opinion, de sa propre perception. Schranz est celui qui, après de nombreuses péripéties et malgré ses handicaps de départ, acquiert la renommée qu'il mérite contre la volonté de son ennemi. Nous sommes désormais loin de la représentation des années trente

---

<sup>949</sup> Termes soulignés par nos soins.

<sup>950</sup> Non signé (31 janvier 1972), « Les charges qui pèsent sur Karl Schranz », *L'Equipe*, p. 3.

où l'athlète rémunéré était parfois placé sur le même plan moral que la prostituée, puisque comme elle, il utilisait ses capacités corporelles afin de gagner de l'argent<sup>951</sup>. Au contraire, les années soixante-dix font du dirigeant fortuné un être égoïste tourné vers la sauvegarde de ses avantages de caste. Pour le quotidien *L'Equipe*, l'amateurisme reste une valeur aristocratique, défendue par des aristocrates intéressés et portés par une représentation erronée et dépréciative des classes sociales défavorisées. Il conduit ainsi à une discrimination injuste et illégitime d'une partie de la société qui, tout en ayant à lutter pour s'extraire d'une situation difficile et défavorable, doivent par la suite dépasser les contraintes illégitimement imposées par un groupe de décideurs qui profitent, eux, de tous les avantages. Abandonner l'amateurisme apparaît dès lors une nécessité prescrite par des raisons éthiques et morales. Cela permettrait une démocratisation du sport de haut niveau et de la société pour le quotidien.

#### *1.3.2.1.2. Le Wiener Zeitung, une position nationaliste*

Tout comme *L'Equipe*, le *Wiener Zeitung* fait de l'amateurisme une règle injuste qui menace la réussite du sportif de haut niveau. Le quotidien autrichien use lui aussi du registre pathétique afin de souligner l'importance du travail et des sacrifices consentis par l'athlète de compétition. Pourtant, à l'inverse du quotidien français, le *Wiener Zeitung* ne semble pas penser que l'application de l'amateurisme crée une discrimination entre deux types de sportifs, le premier jouissant de moyens financiers importants lui permettant de s'entraîner à plein temps, le second limité dans sa pratique par la nécessité de trouver un emploi afin d'assurer sa vie quotidienne. Ainsi, à l'inverse de *L'Equipe*, le *Wiener Zeitung* ne fait jamais de Karl Schranz un sportif d'origines modestes ayant à supporter les contraintes du règlement olympique dans sa volonté émancipatrice.

Pourtant, bien que l'amateurisme ne sépare pas les athlètes en deux classes pour le quotidien autrichien, il impose toutefois une contrainte supplémentaire à la réussite sportive de l'athlète.

---

<sup>951</sup> Voir les analyses de Marianne Lassus. LASSUS, *L'affaire Ladoumègue*, op. cit.

*« De nos jours, les sportifs de haut niveau se préparent dès l'enfance à leur première victoire. Ils s'entraînent dès l'aube et, lorsque leurs camarades de classe lisent des bandes dessinées le soir, sont plongés dans les plus contraignants des entraînements. Aux parents également sont imposés d'énormes sacrifices. Et pas seulement du point de vue financier. Le talent seul ne compte pas beaucoup dans la fabrique moderne des records. Les sportifs de haut niveau doivent énormément se priver »<sup>952</sup>.*

Hans Lang trace ici le quotidien d'un jeune sportif en quête de réussite sportive. Ce quotidien ne serait fait que de sacrifices, d'abnégation et d'ascèse. Ainsi le jeune sportif serait privé des plaisirs liés à l'enfance, comme le suggère la comparaison de son dévouement avec les loisirs de ses camarades. Il serait également privé de tout temps libre car impliqué dans son objectif de l'aube au soir. La réussite de l'athlète de haut niveau serait ainsi le résultat de longues années de travail, de volonté et de don de soi nécessités par l'évolution du sport moderne. Hans Lang suggère ainsi que cette réussite sportive se réalise au détriment de tout, réussite sociale comprise si celle-ci ne peut s'obtenir par la pratique sportive. Ainsi l'amateurisme impose au sportif une situation hautement paradoxale : s'il vit pour le sport, il lui est interdit de vivre du sport, paradoxe relevé dans le titre de l'article : « *vivent-ils du sport ou bien pour le sport ?* ». Cet amateurisme impose dès lors aux athlètes une contrainte supplémentaire aux nombreuses relevées par le journaliste, la nécessité de trouver un emploi afin de gagner sa vie.

Le journaliste estime dès lors que cette règle de l'amateurisme, telle que revendiquée par le CIO, n'est plus respectée par les sportifs car plus respectable : les performances réalisées impliquent un tel investissement de la part des athlètes qu'ils sont dans l'incapacité de remplir les contraintes liées à l'exercice d'un métier. Elle impose ainsi à toute personne intéressée par une carrière sportive un choix particulier : soit s'investir dans la pratique afin d'accéder au haut niveau, et dans ce cas transgresser la règle 26 du CIO ; soit se conformer au règlement, mais s'interdire en retour toute chance de réussite. L'amateurisme serait dès lors porteur d'un double vice moral qui, dans le premier cas, serait de pousser le

---

<sup>952</sup> Hans Lang (4 janvier 1972), « *Leben sie vom Sport oder für den Sport?* », *Wiener Zeitung*, p. 3



sportif au parjure contre sa volonté, et, dans le second cas, d'exclure des sportifs volontaires et vertueux sans tenir compte des nombreux sacrifices consentis.

### *1.3.2.1.3. Un autre type de discrimination pour la RFA*

A l'inverse de *L'Equipe*, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche Zeitung* ne font pas de l'amateurisme une règle discriminatoire entre les athlètes en fonction de critères financiers. Ils estiment toutefois que la règle, telle que présentée, devrait être modifiée afin d'autoriser certaines compensations monétaires.

*« Dans le sport, compte comme amateur celui qui pratique pour l'amour de la chose et sans gain matériel. Mieux (et plus moderne) aurait été d'ajouter que l'amateur ne doit pas non plus subir de pertes matérielles »<sup>953</sup>.*

Le journaliste du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* considère ainsi que l'athlète de haut niveau des années soixante-dix est fragilisé par la règle de l'amateurisme qui lui impose un manque à gagner lors de ses déplacements et des compétitions internationales. Il lui apparaît nécessaire d'autoriser tout remboursement de ce manque à gagner et regrette ainsi la position du CIO sur ce point.

En se référant au cotexte, c'est-à-dire à l'ensemble des discours qui encadrent cet article, ou encore le contexte linguistique<sup>954</sup>, l'on se rend compte que la teneur de cet article correspond à une logique nationaliste. Le problème principal est ici celui de l'amateur d'Etat, et plus particulièrement celui de la République Démocratique Allemande.

*« Mais l'amateur subventionné, qui ne retire aucun capital de son sport, mais qui ne subit pas non plus de pertes matérielles, cet amateur-là existe aujourd'hui dans le sport »<sup>955</sup>.*

L'"idéal" relevé dans le passage suivant est celui de l'athlète est-allemand pour le quotidien. Ses excellentes performances sont utilisées par le gouvernement est-allemand afin de discréditer la politique ouest-allemande. L'amateurisme crée

---

<sup>953</sup> Karlheinz Vogel (1<sup>er</sup> février 1972), « Amateur – was ist das? », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 1.

<sup>954</sup> MAINGUENEAU, Dominique (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod, p. 14.

<sup>955</sup> Karlheinz Vogel (1<sup>er</sup> février 1972), « Amateur – was ist das? », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 1.

donc bien une discrimination entre deux groupes d'athlètes, mais non plus sur des critères économiques comme le suggère *L'Equipe*, mais sur des critères géopolitiques : l'athlète de l'Est serait avantagé par rapport à son concurrent de l'Ouest. En modifiant la règle de la manière indiquée plus haut, le Comité International Olympique lutterait ainsi contre cette discrimination en autorisant aux pays occidentaux les mêmes pratiques que les pays socialistes.

Ce point de vue est partagé par le *Süddeutsche Zeitung* qui considère lui aussi les athlètes des pays socialistes avantagés par rapport aux athlètes occidentaux.

*« Allons, faisons quelque chose avec cet amateurisme olympique ! Je préfère ne pas savoir si un Pflsow de l'équipe de hockey sur glace soviétique ne joue que pour une bouteille de Wodka »<sup>956</sup>.*

Le style délibérément familier du texte renforce l'impression de réalité des propos qui devient évidente, presque indiscutable, comme si le journaliste délaissait quelques moments son statut et rompait toute distance avec les lecteurs afin de leur faire une confiance entre amis : l'athlète amateur des pays socialistes ne l'est pas davantage que celui des pays occidentaux. Il nécessite dès lors un ajustement afin d'accorder le même statut à des athlètes profitant d'aides similaires, ce qui n'est pas actuellement le cas. Tout comme son homologue de Francfort, le *Süddeutsche Zeitung* regrette que l'amateurisme sépare les sportifs en deux catégories en fonction de leurs pays d'origine, occidentaux ou non. Les deux quotidiens reprochent donc bien à l'amateurisme d'être discriminatoire, mais cette discrimination change ici de qualité.

---

<sup>956</sup> Xavier Salvermoser (15 février 1972), « Von Sapporo nach München », *Süddeutsche Zeitung*, p. 20.

#### *1.3.2.1.4. La presse communiste : entre idéal social et idéal sportif*

Organes des partis communistes de leurs pays respectifs, *L'Humanité*, le *Neues Deutschland* et le *Junge Welt* proposent habituellement un idéal social empreint de discours sur la lutte des classes et l'amélioration des conditions de vie de la classe prolétaire. En ce sens, l'on pourrait croire que l'amateurisme, en interdisant les profits économiques et l'ascension sociale à de nombreux sportifs le plus souvent issus de milieux modestes, serait à bannir et à exclure du sport de haut niveau.

Parallèlement, les trois quotidiens sont opposés au système capitaliste accusé de produire une société à deux vitesses, celle des actionnaires et des grands patrons qui profitent du système, et celle des travailleurs dont la situation semble à chaque fois diminuée par les principes même du capitalisme. Dans cet autre schéma, la commercialisation du sport ne serait qu'une autre dimension de ce système qui menace d'introduire de nombreux vices dans le Mouvement Olympique, ce système que ces quotidiens se proposent de combattre. En ce sens cette fois, l'amateurisme, comme frein à la commercialisation du sport, semble une valeur à défendre et à imposer, un idéal sportif garant entre autres de l'éthique sportive.

L'amateurisme est ainsi au centre d'une tension, d'un conflit d'intérêts pour les quotidiens communistes. Cette tension peut expliquer l'absence d'écrits des journalistes du *Junge Welt* et de *L'Humanité* sur ces principes de l'amateurisme déjà relevés auparavant et la focalisation des problèmes sur ceux de la commercialisation du sport, voire sur ceux de la professionnalisation des athlètes, alors que le *Neues Deutschland* ne publie lui qu'un seul texte où il est question de la norme olympique.

Ainsi, la possibilité que l'amateurisme puisse freiner l'ascension sociale de jeunes sportifs d'origines modestes n'est pas commentée par *L'Humanité*. Le quotidien estime toutefois que la professionnalisation ne peut pas, quant à elle, assurer la démocratisation du sport de haut niveau et l'égalité des chances des athlètes devant le facteur économique. Tout se passe comme si la professionnalisation des athlètes ne permet qu'à un nombre très limité d'athlètes de remporter des gains

financiers, ceux qui en tirent profit étant peu nombreux et issus de certains sports seulement.

*« Les USA ont permis au tennisman Rod Laver de gagner 300.000 dollars (150 millions d'AF) ; aux golfeurs Nicklaus, Trevino et Palmer d'approcher ces sommes rondelettes ; au combat dit du siècle (Clay-Frazier) de brasser 25 millions de dollars »<sup>957</sup>.*

Si le système capitaliste américain assure à certains sportifs des gains importants, ceux-ci ne pratiquent que des activités distinctives que seules les personnes déjà aisées pratiquent. Ainsi, ce sont des golfeurs ou un tennisman qui ont une pratique très rémunératrice, alors que *L'Humanité* sous-entend que les deux protagonistes du combat de boxe n'ont, quant à eux, rien remporté ou presque, impression donnée par la mise entre parenthèses des deux sportifs, comme s'ils étaient accessoires, alors que les quatre autres sportifs se situent quant à eux au cœur du propos. Les 25 millions de dollars que la rencontre a permis de gagner semblent avoir été redistribués à tout un ensemble d'individus gravitant autour des boxeurs, sans que ces derniers en profitent réellement, ou du moins pas sans que la majeure partie des gains ait été détournée auparavant. Pour *L'Humanité*, le système capitaliste des USA favorise ainsi la professionnalisation du sport, qui à son tour favorise la réussite des plus aisés et l'exploitation des démunis. Cette professionnalisation ne permet donc pas une remise à niveau sociale d'athlètes au départ défavorisé mais semble renforcer l'écart entre les classes et davantage profiter aux entrepreneurs qui s'intéressent au sport pour des raisons mercantiles et non sportives. L'athlète devient ici un être aliéné, exploité au nom d'intérêts financiers.

*« Il s'agissait [...] de mettre des bâtons dans les roues des commerçants faisant jouer aux skieurs un rôle d'homme-sandwich, d'agents publicitaires portant les noms de marques de produits devant des dizaines de millions de téléspectateurs »<sup>958</sup>.*

Pour *L'Humanité*, les commerçants transforment les skieurs en pantins qu'ils manipulent en fonction de leurs souhaits et besoins. Ils les détournent de leur condition d'humains pour en faire des supports publicitaires destinés à être

---

<sup>957</sup> Roland Passevant (4 janvier 1972), « C'est le fond qui manque le plus... pourquoi ? », *L'Humanité*, p. 7.

<sup>958</sup> Roland Passevant (7 janvier 1972), « Qu'est ski ne va pas au CIO ? », *L'Humanité*, p. 8.

exhibés. Les avantages retirés par le sportif professionnel passent ici au second plan, ils ne constituent qu'une légère contrepartie aux intérêts de ceux qui tirent véritablement les ficelles si l'on file la métaphore. Ils apparaissent ainsi exploités. En ce sens, les déclarations du quotidien français sur l'amateurisme des années 70 concordent et divergent à la fois de celles qui sont les siennes dans les années 30 selon Marianne Lassus<sup>959</sup>. Aux points de convergence se trouvent, aux deux époques, la condamnation du sport-spectacle, corollaire de celle du système capitaliste, mais également l'exploitation du sportif professionnel (d'origines modestes) par ses dirigeants et les annonceurs. La différence entre les deux époques se situe dans la vision d'un sport ouvert aux plus démunis. Si *L'Humanité* des années trente défend en quelque sorte la professionnalisation du sport en parallèle avec l'idée de promotion sociale par le haut niveau, *L'Humanité* des années soixante-dix semble avoir perdu toute illusion à ce niveau : il n'y aurait de réussite sociale par le sport que pour les plus privilégiés des sportifs.

Le quotidien du Parti Communiste Français refuse par conséquent de voir dans la professionnalisation des athlètes une possibilité d'ascension sociale pour les sportifs les plus démunis. Il la considère au contraire comme un corollaire du système capitaliste. Celui-ci ne peut ainsi qu'engendrer l'exploitation des sportifs d'origines modestes par ceux qui s'y intéressent pour des raisons financières.

Cet avis sur l'exploitation de l'athlète par les commerçants du sport présent dans *L'Humanité* est également fortement développé dans les quotidiens est-allemands, et plus particulièrement dans le *Neues Deutschland*. Le quotidien français pose sur ce point précis un regard identique à celui des journaux de l'Allemagne socialiste.

*« Ce n'est finalement pas la joie pure qui règne chez les Autrichiens 60 heures avant l'ouverture des XI<sup>èmes</sup> Jeux d'hiver. Le skieur alpin autrichien Karl Schranz a appris ce matin que la Commission d'Admission du Comité International Olympique n'a pas approuvé son formulaire d'admission et que le CIO, lors d'un vote secret, a appuyé cette décision. Le battage qui commençait l'après-midi a toutefois apporté à l'entrepreneur, auprès de qui Schranz possède un contrat, ce qu'il attendait de la participation de Schranz : de la publicité »<sup>960</sup>.*

---

<sup>959</sup> LASSUS, *L'affaire Ladoumègue*, op. cit., pp. 75 et 76.

<sup>960</sup> Klaus Ullrich (1<sup>er</sup> février 1972), « Nicht nur zufriedene Gesichter im „Dorf“. Schranz gesperrt. », *Neues Deutschland*, p. 5.

Les entrepreneurs, ici représentés par Franz Kneissl, sont ainsi accusés de ne s'intéresser aux sportifs que dans le but de retirer de la visibilité médiatique et d'augmenter par conséquent leur chiffre d'affaires. Le contrat signé avec Schranz s'assimile dès lors à un simple investissement dénué de tout sentiment humain. Peu importe la détresse du skieur, seuls comptent la publicité retirée par la décision du CIO et la forte médiatisation qui en a découlé. La professionnalisation de l'athlète, lié par contrat aux entrepreneurs, déshumanise par conséquent le sportif lui-même, mais également les relations sociales. Le quotidien communiste décrit un monde où le primat de l'argent et la professionnalisation diminuent la condition humaine. Un nouvel esclavage est créé. Il ne se base plus sur un monopole de la violence, mais sur un monopole économique. Le sportif est utilisé dans sa phase productrice, puis abandonné une fois sa rentabilité réduite.

Pour illustrer cette absence de liens humains dans les pays dits capitalistes et l'exploitation des sportifs, allégories des travailleurs, dans des buts précis, le *Neues Deutschland* profite de la fuite politique du patineur est-allemand Günter Zöller en RFA. Il compare la condition de l'athlète est-allemand à l'athlète ouest-allemand, ce qui produit par extension une comparaison des modes de vie socialiste et capitaliste.

*« Zöller a profité de l'aide spécifique, tout à fait habituelle chez nous, que reçoit un athlète blessé. Toutes les capacités ont été requises pour le soigner. Dans son métier, il avait pu devenir un spécialiste respecté. Le développement sportif et professionnel [berufliche Entwicklung] vont de pair.*

*Au plus tôt demain, sinon après-demain, il se retrouvera où a fini Ralph Pöhland<sup>961</sup> [...] Pöhland était le pourvoyeur de gros titres de Grenoble, mais comme il s'est avéré inutile, il n'a trouvé personne pour lui venir en aide. Il ne lui est finalement restée qu'une seule solution : huit années dans la Bundeswehr<sup>962</sup> ! »<sup>963</sup>.*

Dans le premier modèle, le sportif – amateur puisqu'il possède un métier – est encadré, aidé, et son avenir assuré. Toutes les compétences sont utilisées pour favoriser son rétablissement, il n'est jamais abandonné, même lors de moments difficiles (la blessure) où il n'est momentanément d'aucun apport, d'aucune

---

<sup>961</sup> Ralph Pöhland est lui aussi un ancien sportif est-allemand passé en République Fédérale d'Allemagne.

<sup>962</sup> Nom de l'armée de la République Fédérale d'Allemagne.

<sup>963</sup> K.U. [Klaus Ullrich] (12 janvier 1972), « Absehbarer Weg », *Neues Deutschland*, p. 5.

rentabilité. Les liens de solidarité entre les individus priment sur le rendement de l'athlète.

Dans le second modèle, l'athlète professionnel est exploité puis oublié, inexorablement condamné à la déchéance sociale et morale. Son importance aux yeux des Allemands de l'Ouest est conditionnée par son rendement économique. Personne ne s'intéresse à l'individu en lui-même, mais uniquement à sa capacité à engendrer des profits. Les relations sociales sont donc perverties au nom de l'argent.

Ainsi, le professionnalisme, en tant qu'allégorie du capitalisme, n'engendre qu'exploitation et perversion du sport et de l'humanité pour le *Neues Deutschland*. Il ne peut donc en aucun cas assurer une équité ou une moralité sportive. L'amateurisme, quant à lui, en tant qu'antithèse de la professionnalisation du sport occidental, empêche ces excès et en limite les conséquences pour les quotidiens. Il ne permet cependant pas la démocratisation de l'accès au sport de haut niveau ni l'ascension sociale. L'efficacité de son action est davantage indirecte, moins évidente que ne le sont les menaces que fait peser la professionnalisation du sport aux sportifs et à l'éthique sportive. L'amateurisme est ainsi, bien plus qu'un frein à la réussite sociale du sportif de condition modeste, un frein à l'exploitation commerciale du sport par les entrepreneurs et les firmes commerciales selon les trois quotidiens communistes.

#### *1.3.2.1.5. Le New York Times et Le Figaro*

Le *New York Times* occupe une position différente, voire opposée aux quotidiens est-allemands et à *L'Humanité* sur le plan idéologique. Les problèmes de la réussite et de la valeur accordée à l'argent sont abordés de manière fortement divergente que par les journaux d'obédience communiste. Que les avis diffèrent n'est donc pas étonnant. En effet, le *New York Times* ne reproche pratiquement jamais à l'amateurisme d'introduire un obstacle à la réussite sportive d'athlètes de conditions modestes, ni d'ailleurs d'en favoriser d'autres. L'on ne retrouve une telle critique que dans un seul document. De plus, loin de refléter la véritable position du quotidien, ce document reprend en réalité les propos de Karl Schranz

après son renvoi. Or, la présence de modalisateurs indique bien la distance que prend le journaliste américain avec ces propos.

*« Il [Schrantz] dénonce à Associated Press leur [aux membres du CIO] “attitude du dix-neuvième siècle” et les accuse de favoriser “les riches compétiteurs au détriment des pauvres”.*

*[...] Il [Brundage] est un riche anachronisme, à 84 ans un vestige d’une économie qui a supporté une classe de loisirs qui pouvaient s’engager dans la pratique uniquement pour le plaisir »<sup>964</sup>.*

Il s’agit ici de l’unique passage où le journal américain regrette que l’amateurisme puisse favoriser une classe sociale par rapport à une autre. Brundage devient un personnage intéressé dont l’unique but est la sauvegarde des avantages attribués à sa caste. De tels avantages font cependant partie du passé pour le quotidien qui assimile ainsi l’amateurisme à une règle discriminatoire. La phrase du *New York Times* est cependant davantage axée sur une stigmatisation du Président du CIO que sur celle de la règle 26 du CIO. Dans le même temps, l’accusation de favoriser les riches compétiteurs au détriment des pauvres est clairement indiquée, par l’emploi du discours direct et des guillemets, comme étant celui de Schranz et non du quotidien lui-même. L’adhésion du journaliste aux propos du skieur autrichien n’est pas absolue, et l’utilisation du verbe “accuse” renforce l’impression que la véracité du propos de Schranz est discutable. En définitive, si l’amateurisme semble agir, dans ce texte, en frein à la promotion sociale d’athlètes d’origines modestes, cet argument contre la règle olympique n’est employé qu’une seule fois et n’est en aucun cas représentatif des discours du *New York Times* sur ce débat amateurisme / professionnalisme.

*Le Figaro* se rapproche et s’éloigne en même temps de son homologue américain sur ce thème. Il s’en éloigne puisqu’il ne considère pas, à la différence du quotidien nord-américain, qu’une application de l’amateurisme puisse réduire les chances d’une certaine frange de la société. Il s’en rapproche car lui aussi ne parle du lien éventuel entre une application de l’amateurisme et une possible promotion sociale que dans un seul article. Il s’en rapproche enfin car son document

---

<sup>964</sup> Red Smith (4 février 1972), « Avery In Wonderland », *New York Times*, p. 21.



constitue également une réaction aux propos d'un des protagonistes du débat et non pas une critique spontanée de la règle 26 de la Charte Olympique. Ainsi, revenant sur les déclarations de l'ancien directeur des équipes de France de ski Honoré Bonnet lors d'une émission télévisée intitulée "*Les Dossiers de l'écran*", déclarations qualifiées de "*regrettables*" et de "*grossières*" par le journaliste Roland Mesmeur, celui-ci écrit :

*« Pour rester dans le ton donné par M. Bonnet à ses déclarations, nous soulignerons que le ski est la seule discipline sportive qui limite la réussite et les ambitions des candidats champions d'une fraction de la population qui n'est pas d'ailleurs forcément d'origine modeste*

*Comme le monitorat et d'autres activités offrent l'assurance d'une promotion sociale, on peut s'étonner de l'importance des avantages consentis à des vedettes »<sup>965</sup>.*

Ainsi, ce ne serait pas l'amateurisme qui limiterait la réussite des sportifs en devenir comme le pense Honoré Bonnet, mais le ski alpin lui-même. Cette limitation ne se ferait non plus sur des critères économiques, mais géographiques, la pratique du ski nécessitant des infrastructures particulières et regroupées sur certaines régions.

Le dernier passage du document cité sous-entend au contraire que les différentes possibilités offertes aux skieurs de vivre de leur sport sont assez importantes pour qu'une professionnalisation de l'athlète ne soit pas nécessaire. Roland Mesmeur minimise enfin l'importance de la professionnalisation de ce sport dans les chances de promotion sociale qu'elle accorde aux sportifs en estimant qu'ils ne sont pas tous d'origines sociales modestes et que par conséquent, ils ne nécessitent pas tous de forts gains financiers. L'amateurisme ne crée donc pas, pour *Le Figaro* de discrimination entre athlètes en fonction de leurs origines sociales ou de leur pouvoir économique. Mais ici également, à l'image du texte analysé pour le *New York Times*, les écrits du journaliste sont isolés et ne sont pas représentatifs de ceux de ses collaborateurs. Ce thème ne semble donc pas d'importance pour les deux quotidiens.

---

<sup>965</sup> Roland Mesmeur (21 janvier 1972), « Un pas de clerc », *Le Figaro*, p. 13.

### *1.3.2.2. L'amateurisme et l'intégrité morale du sportif*

#### *1.3.2.2.1. Hypocrisie et perversion de l'athlète selon L'Equipe*

Le quotidien sportif parisien a longuement reproché à l'amateurisme de séparer les athlètes en deux catégories selon leur capital économique. Pour lui, le règlement olympique n'est ni garant de l'intégrité morale du sportif de haut niveau, ni de l'éthique sportive comme l'estime Avery Brundage. Le quotidien français est toutefois d'accord avec le Président du Comité International Olympique lorsque celui-ci déclare que le sportif qui ne respecte pas la règle 26 de la Charte est conduit à l'hypocrisie et au parjure en signant de faux formulaires d'admission. La différence fondamentale entre *L'Equipe* et le dirigeant olympique tient à ce que le quotidien conclut non pas au manque de moralité de l'athlète et de son encadrement comme Brundage, mais au manque de moralité d'une règle qui impose une telle situation. En imposant des conditions d'admissibilité inappropriés aux nouvelles normes sportives des années soixante-dix, l'amateurisme conduirait tout sportif olympique au mensonge et au parjure.

*« De deux choses l'une, en effet : ou bien les comités olympiques nationaux et les meilleurs skieurs (en attendant les athlètes) se parjurèrent, et ajouteront encore à l'hypocrisie ambiante en signant de fausses déclarations qui leur ouvriront les portes des Jeux ; ou bien M. Brundage, qui a les moyens d'être renseigné avec précision et autrement que par des articles de presse sur les réalités sociales et économiques du moment, mettra hors la loi tous les "impurs" (soit, au bas mot, 80 % des sélectionnés olympiques, d'où qu'ils viennent), quelles que soient leurs déclarations.*

[...]

*M. Brundage prétend viser à des Jeux propres, purs et honnêtes. Il nous prépare, en réalité, une manifestation douteuse, parjure et hypocrite »<sup>966</sup>.*

Pour Edouard Seidler, l'amateurisme est une norme que près de 80 % des athlètes<sup>967</sup> ne respectent plus, non pas pour des raisons mercantiles et de confort personnel, mais parce que « *les réalités sociales et économiques du moment* » l'imposent. L'amateurisme demande dès lors aux sportifs triche et mensonge alors que la volonté de Brundage conduit à la perversion des Jeux Olympiques dans

---

<sup>966</sup> Edouard Seidler (4 janvier 1972), « Après lui, le déluge ? », *L'Equipe*, p. 1

<sup>967</sup> Le journaliste avance ce chiffre sans dévoiler ses éventuelles sources. Tout porte à croire qu'il ne s'agit que de son opinion personnelle.

leur ensemble. Il se trouve dès lors que l'idéal du sportif amateur menace tous les autres principes olympiques. Afin de se conformer, en apparence, aux conditions d'admission, le sportif se voit contraint d'adopter une attitude dont les conséquences morales et éthiques pèsent bien plus lourd sur l'image des Jeux Olympiques et du sport en général que ne le ferait l'abolition de la règle 26 de la Charte selon *L'Equipe*. Dans une société française au terme de trente années de profonds changements sociaux et économiques, le quotidien estime que l'amateurisme doit s'adapter à ces modifications s'il veut garder une base éthique tout en sauvegardant sa crédibilité.

#### *I.3.2.2.2. Schranz, victime du CIO pour le Wiener Zeitung*

Tout comme *L'Equipe*, le *Wiener Zeitung* ne considère pas que le sportif qui ne respecte pas la règle 26 soit moralement déviant. Il estime, lui aussi, que la règle olympique est non applicable dans le contexte des années soixante-dix et conduit le sportif au mensonge et à la dissimulation. A l'inverse toutefois du quotidien sportif français, le *Wiener Zeitung* insiste sur l'opposition entre la Fédération Internationale de Ski et le Comité International Olympique en rappelant de nombreuses fois que la FIS juge Karl Schranz amateur selon ses propres règlements. Il oppose ainsi l'autorité de la Fédération Internationale de Ski à celle du Comité International Olympique.

« Si "Karl le Grand"<sup>968</sup> reste amateur, Championnats du monde fin mars à Pra Loup.

[...]

Si Karl Schranz explique qu'il veut se tourner dans le camp des professionnels après les Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo, les Championnats du monde ne seront pas organisés. S'il décide au contraire de vouloir rester amateur, les Championnats du monde auront lieu »<sup>969</sup>.

Publié après la disqualification de Schranz, ce document insiste sur le statut amateur du skieur, statut que le CIO lui a récemment refusé en regrettant ses activités professionnelles. L'amateurisme du skieur apparaît évident, indiscutable. La moralité et l'éthique de l'Autrichien ne seraient ainsi pas questionnables, celui-

---

<sup>968</sup> "Karl der Große", surnom donné à Schranz par ses supporters autrichiens.

<sup>969</sup> Non signé (2 février 1972), « FIS stellt Schranz Vertrauensfrage », *Wiener Zeitung*, p. 12.

ci respectant les règlements imposés par sa fédération. Celle-ci soutient d'ailleurs le skieur en proposant d'organiser des Championnats du monde afin de répondre à son absence des compétitions olympiques, à la condition toutefois qu'il décide de rester amateur. Cette condition renforce le sentiment d'injustice ressenti lors de la radiation de Schranz : d'une part, elle prouve que la FIS ne tient pas une position laxiste sur ce point précis de l'amateurisme, puisque l'organisation des Championnats du monde sera annulée s'il devient professionnel, ce qui atteste de sa volonté de les préserver aux athlètes en conformité avec le règlement ; d'autre part, elle démontre que Schranz a été disqualifié alors qu'il aurait eu le choix de devenir professionnel, mais qu'il a lui-même consenti à rester amateur afin de respecter les règlements et de participer aux Jeux Olympiques. Il a ainsi fait le choix d'accorder plus d'importance à la compétition sportive qu'à ses propres intérêts économiques. Il a donc fait la preuve de sa haute moralité et de son esprit sportif pour le quotidien autrichien. La pensée du *Wiener Zeitung* renverse ainsi le jugement de valeur : ce sont le CIO et son amateurisme qui sont déviants, ici compris dans son second sens selon Howard Becker<sup>970</sup>. Ils sont déviants au regard d'une autre norme, celle du groupe qu'ils excluent dont la perception de l'amateurisme diverge fondamentalement<sup>971</sup>.

Paradoxalement, il semble donc que si la moralité et l'éthique du sportif ne tiennent pas à son respect de la règle 26 de la Charte olympique, se conformer à la règle de l'amateurisme selon la FIS ressort comme un symbole de prestige pour Schranz. Il existe donc bien un lien entre l'amateurisme et la moralité de l'athlète pour le quotidien. Mais cet amateurisme se doit d'être applicable. Car si le sportif qui bafoue ouvertement les principes sportifs perd tout crédit, il en est de même de l'entrepreneur de morale qui impose des règlements trop stricts pour le *Wiener Zeitung*. En refusant l'admission de Schranz, le Comité International Olympique ne respecte ni l'équité sportive – Schranz n'étant qu'un bouc émissaire pour le quotidien qui rappelle de nombreuses fois que les autres skieurs ne sont pas plus amateurs que l'Autrichien –, ni l'éthique sportive puisqu'il interdit ses compétitions à un skieur qui se conforme aux règlements : il se pose donc de

---

<sup>970</sup> BECKER, *Outsiders, op. cit.*, p. 25.

<sup>971</sup> MATZA, *Becoming deviant, op. cit.*, pp. 148 et 149.

manière autoritaire et autocratique contre les droits de l'athlète et contre les droits de la FIS puisque celle-ci voit son autorité contestée sur son propre sport et ses propres athlètes. L'amateurisme du CIO, en perdant toute mesure, conduit ainsi à la déviance et à la transgression des droits des sportifs et de leur fédération.

#### *1.3.2.2.3. Le prototype du professionnel pour la presse ouest-allemande*

Les deux quotidiens ouest-allemands portent un regard bien différent sur l'exclusion de Karl Schranz. Encore une fois en accord, ils ne voient ni l'amateurisme ni le professionnalisme comme garants de la moralité ou non de l'athlète de haut niveau. En réalité, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche Zeitung* n'insistent que peu sur l'éthique en lien avec le débat amateurisme / professionnalisme. C'est surtout par les descriptions qu'ils proposent de Karl Schranz, l'athlète stigmatisé par le Comité International Olympique, qu'ils livrent aux lecteurs leurs points de vue sur la moralité du sportif professionnel.

La première constatation est que seul Karl Schranz, parmi les athlètes occidentaux, perd toute éthique aux yeux des quotidiens ouest-allemands. Celui-ci est décrit comme le prototype même du non amateur :

*« L'invitation aux Jeux Olympiques du multiple champion du monde de ski Karl Schranz a été retirée. Telle est la teneur de la déclaration officielle de la disqualification d'un skieur dont il est depuis longtemps affirmé qu'il est le prototype du non amateur »<sup>972</sup>.*

Le journaliste du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* fait de Schranz un skieur unique, depuis longtemps à l'avant-garde des pratiques professionnelles. Si ce statut n'est pas valorisé par le quotidien, il ne semble toutefois pas discréditer, à lui seul, le skieur autrichien. En réalité, ce statut ne devient négatif qu'une fois additionné à un comportement irrespectueux de la part de l'Autrichien.

*« "Schranz s'est conduit maladroitement", a déclaré le Président de la Fédération Internationale de Ski et membre du Comité International Olympique, le Suisse Marc Hodler. [...] Schranz a plusieurs fois menacé, s'il était disqualifié des compétitions*

---

<sup>972</sup> Karlheinz Vogel (1<sup>er</sup> février 1972), « Amateur – was ist das? », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 1.

*olympiques de ski, de provoquer un scandale qui serait plus gros que le scandale de la Bundesliga allemande*<sup>973</sup>.

*Schranz a également déclaré qu'il a regroupé des preuves compromettantes sur le ski alpin et qu'il les exposerait publiquement s'il était disqualifié* »<sup>974</sup>.

Ce comportement maladroit de Schranz le discrédite fortement et lui interdit toute rémission. A rebours du *Wiener Zeitung*, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* fait de Schranz un personnage isolé, abandonné par tous, et plus particulièrement par la Fédération Internationale de Ski, représentée dans ce texte par son Président Marc Hodler, et qui l'avait jusqu'à présent soutenu.

Il ressort du document que ce n'est pas tant la professionnalisation du skieur qui lui fait perdre toute éthique sportive, mais que cette perte découle de son comportement. Il est ainsi présenté en être égoïste tourné vers ses seuls intérêts qui menacent non seulement le bon déroulement des épreuves, mais surtout le sport qui a fait de lui une star. Il se déclare prêt à calomnier ses collègues et son sport s'il était, lui – et uniquement lui –, non admis. Ainsi, plus que son professionnalisme, ses propos et son attitude font de lui un être vénal et sans morale, et ce d'autant plus que ses menaces sont aggravées par leur préméditation, réfléchies depuis de longs moments, lorsqu'il a commencé à recueillir les différentes preuves, comme le suggère la dernière phrase du passage cité. Il agit dès lors en individu tourné vers ses seuls intérêts sans tenir compte de ceux des personnes qui l'entourent et des autres skieurs comme l'illustrent la photographie suivante et sa légende publiée dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

---

<sup>973</sup> La *Bundesliga* est le nom donné au championnat ouest-allemand de football. Le scandale auquel fait référence l'article est à ce jour encore connu comme étant le plus grand qui n'ait jamais touché la *Bundesliga*. Entre le 3 avril 1971 et le 5 juin 1971, 18 rencontres ont été manipulées par corruption de joueurs. 10 des 18 clubs du championnat étaient impliqués. Plusieurs fonctionnaires, 52 joueurs, dont 5 de l'équipe nationale, ont été exclus.

<sup>974</sup> *dpa* (1<sup>er</sup> février 1972), « Hodler: „Schranz war ungeschickt“ », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 8.



« Sans gêne, et malgré toutes les menaces du plus haut des olympiens Avery Brundage, le double vainqueur des descentes de Kitzbühel présente la marque de ses skis de compétition ».

**Document 14** : Une photographie et sa légende publiées dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*<sup>975</sup>

Cette photographie, qui à elle seule serait suffisante, selon la nouvelle Charte Olympique entrée en vigueur le 5 avril 1971, à justifier le renvoi de Schranz des Jeux de Sapporo, montre Karl Schranz en vainqueur après la seconde descente organisée à Kitzbühel en Autriche. Celui-ci apparaît satisfait, présente les noms des marques inscrites sur ses skis et son dossard, sans sembler s'inquiéter des récentes menaces de Brundage. Encore une fois, Schranz est ici accusé par le quotidien ouest-allemand de se comporter maladroitement, de montrer ostensiblement la réalité de sa situation, bref de provoquer Brundage et le CIO.

Le *Süddeutsche Zeitung* partage cet avis et reproche à Schranz son manque de mesure : « *Le lion de l'Alberg a rugi trop fort* »<sup>976</sup> écrit le quotidien après sa disqualification. Par la métaphore du lion, le roi des animaux, Schranz, le roi des skieurs, est chargé des qualités et des défauts inhérents à son rang, même si les

<sup>975</sup> Fritz Haas (17 janvier 1972), « Startverzicht von Schranz nach den zwei Abfahrtstriumphen », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 12.

<sup>976</sup> Wolfgang Weingärtner (1<sup>er</sup> février 1972), « Der Löwe vom Alberg hatte zu laut gebrüllt », *Süddeutsche Zeitung*, p. 3.

journalistes se focalisent uniquement sur les seconds après la décision du CIO. Aveuglé par sa propre puissance, il fait preuve d'*hybris*, d'une assurance et d'un orgueil excessifs. En se croyant protecteur – de lui mais également des autres skieurs –, il devient le tyran qui oublie, ou feint d'oublier que sa puissance est toute relative. La symbolique et la mythologie liées à Schranz dans les deux journaux sont ambivalentes, bipolaires, voire *Janus*. S'il peut être l'incarnation de la puissance, du pouvoir et de la sagesse, le lion peut également être le symbole d'une volonté impérieuse et de la force incontrôlée qui conduit à l'avidité aveugle. Schranz est tel ce lion déchu qui use de son pouvoir et veut imposer sa volonté. Symbole de sa déchéance, il est exclu des Jeux, banni du clan des skieurs qu'il était censé dominer et maîtriser.

Si sa professionnalisation n'avait pas écorné l'image du sportif, son comportement, ses prétentions, ses revendications font de lui un être amoral dont l'exclusion est justifiée. Ce n'est donc pas l'amateurisme qui est garant de l'éthique du sportif ou le professionnalisme qui atteste de la déchéance morale de l'athlète pour le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche Zeitung*, mais c'est l'attitude de ce dernier lors de la compétition et face à l'adversité qui démontre sa véritable valeur.

#### *1.3.2.2.4. Les regards bivalents du Figaro et du New York Times sur l'athlète professionnel*

Pour *Le Figaro* et le *New York Times*, tout comme pour le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche Zeitung*, c'est avant tout des jugements sur Karl Schranz que ressortent les représentations de l'athlète professionnel. C'est à partir de ces jugements que l'on peut appréhender la question de l'amateurisme et de ses liens avec l'intégrité morale du sportif. Or, le rapport créé par les deux quotidiens entre la professionnalisation du sportif et son intégrité morale est bivalent. A certains moments sportif prêt à tous les sacrifices, davantage tourné vers sa réalisation sportive que sa réussite financière, Karl Schranz prouve sa dignité et son esprit sportif dans ses excellents résultats ; à d'autres moments individu



égocentrique, vaniteux et sans mesure, il semble perdre tout sens éthique en profitant de toutes les possibilités qui lui sont offertes.

Si les deux conceptions du skieur autrichien sont clairement séparées dans le temps par *Le Figaro* qui offre ainsi une vision évolutive de Schranz, elles sont coexistantes dans le *New York Times* qui propose ainsi une vision multiple de l'Autrichien.

Ainsi, les six premiers articles du quotidien français sur Karl Schranz sont fortement positifs et publiés en réaction à son renvoi du 31 janvier au 3 février. A l'inverse, les deux articles qui lui sont dévolus les 9 et 16 février, soit plus d'une semaine après cette date charnière, sont négatifs. Parallèlement aucune logique apparente ne ressort des articles du quotidien américain.

Dates des articles sur Schranz	<i>Le Figaro</i>	<i>New York Times</i>
15 janvier	1 neutre (factuel) <sup>977</sup>	1 positif
16 janvier		1 négatif
31 janvier	1 positif	2 positifs
1 <sup>er</sup> février		2 négatifs
2 février	3 positifs	1 positif + 1 négatif
3 février	2 positifs	1 négatif
4 février		1 positif + 1 négatif
9 février	1 négatif	
16 février	1 négatif	

**Document 15** : nature des articles sur Karl Schranz publiés  
par *Le Figaro* et le *New York Times*

Entre le 31 janvier et le 3 février, *Le Figaro* offre ainsi une représentation similaire à celle du *Wiener Zeitung* sur Karl Schranz, et par extension sur le sportif professionnel.

*« Le vent d'ouest arrivé en droite ligne de la Sibérie toute proche, au-delà de la mer du Japon, a tiré un voile uniformément blanc sur la région olympique. [...] Le relief se fondait déjà dans la brume opaque et les volutes de neige soufflées par le blizzard. [...]*

*Les plus courageux des compétiteurs ont cependant effectué une descente de reconnaissance. Ce fut notamment le cas de Karl Schranz, seul Autrichien à*

<sup>977</sup> *Le Figaro* propose un numéro unique pour le week-end.

*chausser les skis dans la tourmente qui se déchaînait avec de plus en plus de vigueur »<sup>978</sup>.*

Peu importe les conditions climatiques, aussi dures soient-elles ainsi que le suggère le journaliste, Karl Schranz fait partie des plus courageux des skieurs, prêt à s'entraîner dans toutes les situations. Davantage menacé que les autres athlètes à ce moment des débats, il n'hésite pas à focaliser son attention sur le ski. Dans cette tourmente, qui n'est pas que climatique comme l'atteste le titre du document (« *tempête sur Sapporo et ... autour de Karl Schranz* »), Schranz semble démontrer son intérêt pour son sport en faisant abstraction de toute autre considération pour le quotidien. En s'investissant ainsi dans sa pratique, il fait preuve de sa passion pour le ski alpin, du plaisir qu'il en retire – ce qui renvoie à la définition même de l'amateurisme par nombreux de ses défenseurs, Brundage en tête –. Il démontre ainsi que ses actes annexes, qui lui permettent de capitaliser de son sport, n'altèrent en rien son esprit sportif. En d'autres termes, il ressort de ce document que Schranz, dont la volonté, l'esprit de sacrifice et le courage sont exemplaires, démontre que l'athlète ne perd aucunement sa moralité, son éthique et sa passion lorsqu'il se professionnalise. Enfreindre l'amateurisme n'a donc pas comme conséquence irrémédiable la perte de toute dignité sportive pour *Le Figaro* à ce moment du déroulement des événements.

Schranz apparaît, à rebours des reproches faits au professionnel par les tenants de l'amateurisme, financièrement désintéressé, entièrement tourné vers ses objectifs sportifs dans les premiers écrits du *Figaro*.

*« N'était-elle pas sympathique, son obstination, à trente-trois ans et fortune faite, à prendre des risques sur les pistes vertigineuses à la poursuite d'une insaisissable médaille ? C'était, au-delà des intérêts matériels, vouloir un digne couronnement à une carrière exceptionnelle »<sup>979</sup>.*

Si Schranz est obstiné, ce n'est qu'envers sa volonté de remporter la médaille d'or olympique qui manque à son palmarès. Pour le quotidien, bien que riche et proche de la retraite, l'Autrichien ne participe aux Jeux que pour le challenge sportif qu'ils représentent et en aucune façon pour des intérêts mercantiles. L'aspect

---

<sup>978</sup> Yves Montredon (31 janvier 1972), « Tempête sur Sapporo et... autour de Karl Schranz », *Le Figaro*, p. 12.

<sup>979</sup> Jean-François Brisson (2 février 1972), « Une tête pour cinq anneaux », *Le Figaro*, p. 19.

purement sportif est premier, il assure dignité au skieur, peu importe que son professionnalisme soit avéré puisque, comme le souligne Jean-François Brisson, sa fortune est faite. Tel le *Wiener Zeitung* donc, *Le Figaro* estime qu'en focalisant son attention sur la compétition sportive et non sur des intérêts économiques, Schranz a démontré faire preuve de moralité et d'esprit sportif. Son challenge était d'ailleurs si louable que le skieur en est devenu sympathique aux yeux du quotidien. Ainsi, *Le Figaro*, bien qu'il donne une image différente du skieur autrichien de celle des quotidiens ouest-allemands, se rapproche tout d'abord de leur point de vue puisque tout comme eux, il n'estime pas que l'amateurisme garantisse la bonne moralité du skieur quand le professionnalisme découle de son altération. Peu importe le statut de l'athlète, c'est son comportement et ses priorités qui font de lui un athlète digne ou non.

*Le Figaro* exprime toutefois un point de vue différent à partir du 9 février. La rhétorique rejoint cette fois celle du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et du *Süddeutsche Zeitung*. Du sportif qui, bien que professionnel, s'intéresse davantage au sport qu'à ses intérêts économiques, Schranz devient l'athlète vaniteux, sûr de lui et orgueilleux.

*« Schranz n'a pas été un bouc émissaire, mais un garçon qui par son cynisme, la condamnation de ses futurs juges et en particulier les accusations formulées contre l'état de milliardaire de M. Avery Brundage qui, à son âge, était un athlète moins favorisé que lui-même, s'était fait le porte-drapeau d'un sport prétendant jouer les coucous dans le nid de l'olympisme.*

*La condamnation de ce "bavard impénitent", pour reprendre les termes du CIO, aura constitué une sorte de réactif»<sup>980</sup>.*

Si Karl Schranz n'est pas un bouc émissaire pour *Le Figaro*, c'est que quelque chose le distingue des autres skieurs, quelque chose qui le stigmatise, justifie sa disqualification et fait de lui un personnage peu recommandable. Cette différence, selon *Le Figaro*, c'est son comportement, le fait d'être un "bavard impénitent". Dans ce texte, Roland Mesmeur partage apparemment le point de vue du Comité International Olympique et de son Président Brundage. Pourtant, bien que le regard porté par le quotidien français sur Schranz soit bien différent dans ce texte

---

<sup>980</sup> Roland Mesmeur (16 février 1972), « Le dernier pari d'Avery Brundage », *Le Figaro*, p. 15.

qu'auparavant, il ressort encore une fois que ce n'est pas la professionnalisation de l'athlète qui conduit à sa déchéance morale. C'est dans l'excès que le skieur autrichien se distingue et perd, cette fois, sa dignité aux yeux du *Figaro*. Ainsi, le quotidien lui reproche de symboliser le skieur professionnel mercantile par excellence, celui qui, plus que les autres, ne respecte pas les principes olympiques du CIO (« *le porte-drapeau d'un sport prétendant jouer les coucous dans le nid de l'olympisme* »). Il devient donc l'allégorie même du parasite, l'intrus qui, tel le coucou qui pond ses œufs dans le nid d'autres oiseaux, est seul à profiter de la renommée des Jeux Olympiques à des fins personnelles et économiques, lorsque les autres athlètes et les autres sports se conforment aux règles – à l'image des autres oiseaux qui se conforment aux “règles naturelles” –. Ainsi, seul l'athlète qui manque de mesure et se distingue des autres par un comportement différent semble perdre tout sens éthique pour *Le Figaro*.

Par conséquent, si la forme change, Schranz étant désormais au centre de critiques et possédant un autre statut, le fond reste le même pour le quotidien français sur la question plus large du professionnalisme. Le professionnel ne devient pas un sportif sans éthique dans les écrits du *Figaro*. Seul un comportement dévalorisant peut le discréditer aux yeux du quotidien français. Tout athlète, peu importe son statut pour la règle 26 du CIO, est jugé à l'aune des valeurs qu'il véhicule. Bref, l'amateurisme n'est pas une condition nécessaire pour le sportif eu quête de respectabilité.

Le *New York Times*, tout comme *Le Figaro*, porte un regard bivalent sur Karl Schranz. La différence entre les deux quotidiens tient à ce que le journal américain ne sépare pas nettement ses deux regards au contraire du français.

Si l'on s'intéresse tout d'abord aux jugements positifs portés sur Schranz par le *New York Times*, l'on se rend compte que l'Autrichien symbolise à plusieurs reprises l'imaginaire du self-made-man fortement valorisé aux Etats-Unis<sup>981</sup>.

« *“Il n'y a aucun doute, Karl est juste un bouc émissaire” a commenté un officiel autrichien. Avec le départ de Jean-Claude Killy vers le rang des professionnels,*

---

<sup>981</sup> EITZEN ; SAGE, *Sociology of North American Sport*, op. cit., p. 46.

*Schranz est devenu la plus fameuse des stars de la Coupe du monde de ski alpin. Il a été rapporté qu'il gagne 40 000 à 50 000 \$ par an du ski*<sup>982</sup>.

*Schranz n'a jamais nié cela, mais estime qu'il a été puni pour un crime que tous les athlètes ont commis. [...]*

*Le père de Schranz était un pauvre ouvrier ferroviaire qui est mort jeune et a laissé la mère de Schranz élever une famille de cinq. L'as du ski possède aujourd'hui un hôtel »*<sup>983</sup>.

L'idée du bouc émissaire se retrouve également dans les écrits du *New York Times*. L'officiel autrichien cité refuse de distinguer Schranz des autres skieurs sur la question de l'amateurisme. L'avis du dirigeant autrichien semble toutefois ne pas rencontrer l'adhésion du journaliste qui crée une distance avec l'utilisation de différents modalisateurs. De plus, l'allégation suivante suggère au contraire que Schranz se distingue bien des autres compétiteurs ; d'une part par sa renommée, d'autre part par ses gains financiers supérieurs à ceux de ses concurrents. Il reste que le journaliste ne donne pas d'avis tranché sur la question de la culpabilité de Schranz par rapport aux autres skieurs. Tous les commentaires exprimés sont ceux de protagonistes que le journaliste reprend avec distance.

Ce n'est que le dernier passage qui permet d'affirmer avec certitude que le regard porté sur Schranz est majoritairement positif dans ce document. En effet, la réussite sociale, la victoire (pas uniquement sportive) sont fortement valorisées aux Etats-Unis comme le déclare D. Stanley Eitzen qui rappelle que le terme "loser" (perdant) est fortement dépréciatif, voire humiliant en Amérique du Nord<sup>984</sup>. Or, le moyen le plus visible et le plus parlant pour juger de la réussite sociale d'une personne, et donc d'un athlète, est de la mesurer en termes de revenus et de possessions<sup>985</sup>. Ainsi, parti du bas de l'échelle, perdu au milieu d'une famille nombreuse et monoparentale, Schranz réussit à s'extraire de sa condition : il remporte 40 000 à 50 000 \$ par an et possède un hôtel. Sa réussite est par conséquent indéniable, elle apparaît miraculeuse tant la rupture créée par le journaliste entre la situation familiale de l'Autrichien lors de son enfance et celle

---

<sup>982</sup> Ces 50 000 \$ en 1972 peuvent être comparés aux 34 000 \$ de salaire moyen pour un joueur de baseball professionnel aux Etats-Unis la même année. Il s'agit par conséquent d'une somme importante qui ne laisse aucun doute sur l'amateurisme de Schranz. Cette somme correspondrait, selon l'Insee, à environ 190 000 € actuels.

<sup>983</sup> A.P. (31 janvier 1972), « Austrians Are Shocked », *New York Times*, p. 26.

<sup>984</sup> EITZEN ; SAGE, *Sociology of North American Sport*, op. cit., p. 46.

<sup>985</sup> *Ibidem*.

qui est la sienne en 1972 est forte. Entre ces deux instantanés, Schranz a prouvé, par sa volonté, mais aussi par sa réussite, sa haute valeur. En effet, toujours en se référant aux travaux de Eitzen, nous pouvons relever qu'il existe trois manières hautement valorisées d'avoir du succès pour les Nord-américains.

*« La première est le travail ardu. La plupart des Américains estiment ainsi que les personnes pauvres méritent leur statut car elles refusent délibérément de travailler aussi dur que les personnes des classes moyennes ou favorisées. Cette interprétation typique est apparemment prouvée par le succès de certains athlètes élevés dans des circonstances difficiles.*

*Les deux autres voies vers le succès sont l'effort continu et l'ajournement des gratifications »<sup>986</sup>.*

Puisque le succès de Schranz, qui se mesure à ses gains financiers et à la possession de son hôtel, est la conséquence d'un travail ardu, d'un effort continu et de sacrifices en vue d'un avenir meilleur, alors la professionnalisation du skieur autrichien n'est en aucun cas considérée comme une preuve de sa déchéance morale par le *New York Times*, bien au contraire. Il ne perd jamais sa dignité comme le suggère le fait qu'il ne nie pas ses revenus. Il ne cherche donc pas à manipuler la réalité afin de se conformer en apparence à l'idéal de l'athlète amateur.

Ainsi, pour le *New York Times*, qui portent un regard positif sur Schranz, l'athlète professionnel ne perd pas toute moralité. Il ressort donc que l'amateurisme n'est pas le seul garant de l'éthique sportive. Au contraire, ce principe semble incompatible avec l'idéologie nord-américaine qui mesure la réussite sociale et morale de l'individu à sa réussite économique.

Ce n'est donc pas en tant que professionnel payé pour sa pratique et sa réussite sportive que Schranz perd toute éthique sportive pour le *New York Times*, ce dernier valorisant au contraire ce statut. S'il perd cette éthique, c'est parce qu'il obtient d'excellents résultats en majeure partie grâce au matériel qu'il reçoit de manière privilégiée de la manufacture avec laquelle il est sous contrat.

---

<sup>986</sup> EITZEN ; SAGE, *Sociology of North American Sport*, op. cit., p. 48.

*« Karl Schranz a aujourd'hui remporté sa seconde descente en deux jours sur une paire de "superskis" construits par la compagnie dont il est l'un des directeurs. [...] Il n'a eu qu'à être là. [...] »*

*La différence entre cette saison et la saison dernière pourrait être les "superskis", un investissement de 500 000 à 750 000 \$ de recherches par sa compagnie, Kneissl. [...] Et malgré la dénégation de Schranz que ces skis le font aller plus vite, il doit bien y avoir quelque chose avec la théorie "superskis". [...]*

*"L'an passé, nous n'avions pas la bonne formule", déclare Franz Kneissl, le constructeur des "superskis". "Cette année nous avons la bonne formule". Schranz n'a pas remporté la moindre victoire l'an passé »<sup>987</sup>.*

A rebours du texte précédent, la réussite sportive du skieur ne semble cette fois pas découler de son travail, de son abnégation ou encore de ses sacrifices. Elle est consécutive à la qualité du matériel utilisé, apparemment supérieure à celle de la concurrence, le mérite du skieur étant presque nul ainsi que le souligne le passage « *Il n'a eu qu'à être là* ». Le skieur autrichien bénéficie ainsi d'investissements énormes de la part de "sa" compagnie *Kneissl*, avantage dont les autres concurrents, et particulièrement les concurrents américains, ne jouissent pas. L'éthique sportive est ici bafouée, l'idéal de l'équité des chances entre les athlètes est rompu, et le ski alpin en soi est altéré comme le suggèrent le dernier paragraphe et la répétition du terme "formule" qui donne l'impression que la compétition ne se résume qu'à l'opposition de méthodes de recherches scientifiques, qu'à la confrontation de formules chimiques capables à elles seules de décider de la réussite ou non du skieur. Pour le quotidien américain, c'est donc l'absence de risque pris par Schranz qui le discrédite, qui diminue sa valeur morale. Et si le document précédent faisait de l'Autrichien un personnage digne qui ne nie pas recevoir de l'argent de sa pratique, ce texte le présente cette fois comme prétentieux, incapable de reconnaître l'avantage qu'il possède grâce à l'utilisation de ce matériel.

A l'image du *Figaro*, le *New York Times* décrit donc Schranz de manière bivalente qui ne modifie pourtant en rien les regards que les deux quotidiens portent sur le professionnel. Ainsi, dans tous les cas, ce n'est pas le statut

---

<sup>987</sup> Michael Katz (16 janvier 1972), « Schranz First in Downhill Again », *New York Times*, pp. 1 et 14, Section 5.

d'amateur ou de professionnel qui permet de juger de la moralité d'un athlète, mais son comportement, sa manière d'être pendant et après les compétitions.

#### *1.3.2.2.5. Les quotidiens est-allemands*

Le *Neues Deutschland* et le *Junge Welt* livrent leur point de vue sur l'athlète professionnel à travers la critique des sportifs de la RFA qui accompagne leur couverture des Jeux tout au long des deux mois étudiés. En ce sens, l'athlète professionnel représente l'antithèse même de l'athlète communiste amateur. Si le premier ne possède aucune éthique, le second constitue l'idéal du concurrent olympique pour ces deux quotidiens.

*« Le 9 septembre 1972 au plus tard auront changé de métier certains des athlètes olympiques de la RFA. Ce jour aura en effet lieu la finale olympique de football – avec ou sans la RFA –, et les jusqu'alors amateurs passeront professionnels. Tous, y compris les joueurs remplaçants de l'équipe de la RFA. Et plus le succès sera important lors du tournoi des cinq anneaux bafoués, plus les gains seront importants dans leur nouvel emploi.*

*Ils ont tous signé des précontrats avec leur club. Et jusqu'à la fin du tournoi olympique, ils veulent vivre comme des pros – leurs privilèges sont les seules choses qu'ils considèrent acquis »<sup>988</sup>.*

Pour le *Neues Deutschland*, tout comme pour le *Junge Welt*, ce n'est pas Schranz qui représente l'athlète professionnel par excellence tout au long des deux mois étudiés, mais les sportifs ouest-allemands, peu importe le sport<sup>989</sup>. Ce passage met en avant le peu d'intérêt que les professionnels de l'Ouest portent aux idéaux olympiques selon les journalistes de la RDA. Le tournoi olympique ne semble être qu'un tremplin vers leur nouvelle carrière, les joueurs n'étant tournés que vers les profits économiques. Ils deviennent dès lors des êtres égoïstes qui n'hésitent pas à bafouer les principes d'une compétition – pourtant hautement valorisés – dans le but de satisfaire leurs envies personnelles. Ils sont en ce sens l'exacte antithèse du Schranz du *Figaro* qui, dans les premiers textes du quotidien, représentait un compétiteur acharné et passionné qui place l'aspect sportif avant l'aspect économique. A l'inverse, le footballeur de la RFA semble ne s'intéresser à cet

---

<sup>988</sup> Ric. [Wolfgang Richter] (2 janvier 1972), « Gestundete Profis », *Neues Deutschland*, p. 8.

<sup>989</sup> Pour trouver une critique des skieurs "professionnels" de la RFA, voir par exemple : *A.D.N.* (14 janvier 1972), « BRD-Alpine nur unter Vorbehalt gemeldet », *Neues Deutschland*, p. 5.



aspect sportif que dans la mesure où il peut engendrer de plus fortes retombées économiques, « comme moyen » en vue d'une autre fin et non « comme fin en soi » si l'on reprend les termes kantien chers à Lincoln Allison<sup>990</sup>.

Le sportif de la RFA représente ainsi le professionnel sous son aspect le plus vil. Il triche en se déclarant amateur tout en profitant du confort du professionnel, il se comporte avec suffisance et méprise les principes sportifs. En ce sens, le professionnel ne possède aucune valeur morale pour les quotidiens est-allemands, alors que leurs antithèses, les athlètes de la RDA, sont, en tant qu'amateurs, les exemples mêmes de la vertu et du respect de l'éthique sportive.

Le *Junge Welt* exprime ainsi un avis en tous points similaire à celui de son "grand frère". Il reprend ici le discours supposé d'un athlète ouest-allemand après l'exclusion de Karl Schranz.

« "Si vous avez disqualifié Schranz, vous pouvez également prendre ma médaille d'or – nous aussi avons souvent été là où se trouvait le plus d'argent", claironne Jörg Thoma, vainqueur olympique du combiné nordique de 1960 lorsque la télévision ouest-allemande lui a demandé son avis sur Schranz »<sup>991</sup>.

Il s'attaque, dans ce texte, à l'un des sportifs les plus valorisés en RFA, élu sportif de l'année en 1960 après son titre olympique. Il présente ici une autre caractéristique attribuée à Schranz dans les écrits du *New York Times* ou du *Figaro* par exemple : la vanité et l'orgueil. Il confirme surtout les soupçons du journal communiste : les sportifs ouest-allemands sont avant tout intéressés par les gains financiers et non pas par la qualité des compétitions sportives.

Mais ce ne sont pas tant les professionnels et les amateurs qui sont comparés ici que les sportifs des deux Allemagnes et, par extension, les citoyens de ces deux pays. Le débat amateurisme / professionnalisme ne vient que nourrir l'opposition Est / Ouest que le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche Zeitung* avaient également pris à leur compte pour cette fois stigmatiser les athlètes est-allemands. Ainsi, parallèlement à cette professionnalisation des athlètes de la RFA déclarée par la presse est-allemande, cette dernière insiste également sur le dopage

---

<sup>990</sup> ALLISON, *Amateurism*, *op. cit.*

<sup>991</sup> Non signé (15 février 1972), sans titre, *Junge Welt*, p. 8.

de certains des athlètes voisins<sup>992</sup>, la déchéance morale de leurs supporters<sup>993</sup> ou de leurs dirigeants<sup>994 995</sup>.

---

<sup>992</sup> Klaus Ullrich (11 février 1972), « Schloder war gedopt », *Neues Deutschland*, p. 5 ; Non signé (11 février 1972), « BRD-Spieler schluckte die schnelle Medizin », *Junge Welt*, p. 7

<sup>993</sup> Klaus Ullrich (5 février 1972), « Krakeeler in der Eishalle », *Neues Deutschland*, p. 5.

<sup>994</sup> Klaus Ullrich (26 janvier 1972), « Skier, auf denen niemand mehr läuft. », *Neues Deutschland*, p. 5.

<sup>995</sup> Voir, dans la deuxième grande partie, le point I.3. intitulé “Le conflit RDA-RFA comme révélateur des conflits Est / Ouest”.

## **II. Entre neutralité apparente et intérêts : des choix stratégiques**

Si, comme nous venons de le voir, les écrits ne se posent jamais ou rarement en tant que moyen de sauvegarder des intérêts propres, ils restent tout de même fortement influencés par ces intérêts. La justification de son point de vue sur l'amateurisme olympique passe alors par la mise en avant de valeurs sportives dont les différents protagonistes se font les plus grands et meilleurs défenseurs. Parallèlement à ces justifications "éthiques" ou "morales" se laisse à voir un nombre important de discours de type *ad hominem*. Ceux-ci se portent sur la personne ou le groupe même de celui qui défend un certain point de vue. Le jugement de valeur porté sur cette personne ou sur ce groupe conduit alors automatiquement à accorder du crédit, ou au contraire à fortement décrédibiliser les propos de cette entité. Rapides et efficaces, ces textes dispensent dès lors d'une véritable analyse de ces propos et assurent l'imposition d'un nouveau point de vue.

Le corpus d'articles qui fait référence aux organisateurs japonais permet une étude plus approfondie de ce type de discours *ad hominem*. En effet, si les différents quotidiens analysés livrent des points de vue divergents sur l'amateurisme olympique, il apparaît pourtant qu'ils se réfèrent tous, à un moment ou un autre, au poids symbolique accordé par la référence à ces organisateurs japonais pour imposer ou légitimer leur vision de l'amateurisme.

En outre, en plaçant ces organisateurs japonais au centre de tous les enjeux sous-tendus par les débats sur l'amateurisme olympique, les différents quotidiens se camouflent en tant qu'entité dont les intérêts sont forts lors des ces propos. Or, les quotidiens arrivent, en défendant les intérêts des organisateurs des Jeux de Sapporo, à défendre en réalité leurs propres intérêts. En axant les discussions autour de thèmes particuliers (les pertes économiques fortes pour ces organisateurs si les épreuves de ski n'ont pas lieu par exemple), les supports de presse centrent en réalité les débats autour d'enjeux dont ils sont eux-mêmes les premiers concernés (les journaux autrichiens et français risquent en effet de voir

leurs ventes diminuer si ces épreuves n'ont pas lieu). Ces choix, que l'on peut qualifier de stratégiques, permettent ainsi la défense d'intérêts propres sous l'apparence d'un discours altruiste et objectif.

## **II.1. Poids quantitatif des critiques *ad hominem***

Constitué à partir de valeurs, l'amateurisme est construit socialement par les différents groupes qui l'appréhendent. Comme nous l'avons remarqué, les différents quotidiens livrent un point de vue qui leur est propre sur l'amateurisme à partir d'une même réglementation et d'un même événement : la règle 26 de la Charte olympique et le renvoi de l'Autrichien Karl Schranz des Jeux Olympiques de Sapporo 1972. Si notre analyse a jusqu'à présent porté sur les façons dont les neuf journaux internationaux ont explicitement discuté de cette notion d'amateurisme, nous focaliserons maintenant notre attention sur les points de vue implicites qui entourent cette notion. Ainsi, en se référant aux théories interactionnistes, l'accent sera mis sur les processus d'interprétation des situations auxquelles les individus font face. En effet, il ressort de l'analyse quantitative que peu d'articles proposent une discussion réelle du concept et de la règle du CIO. Les quotidiens préfèrent se concentrer sur les différents protagonistes du débat : dirigeants olympiques, dirigeants sportifs, sportifs, organisateurs et journalistes eux-mêmes. En effet, la validation des points de vue exprimés se fait essentiellement soit par la dégradation du discours adverse, soit par une valorisation du sien, ces deux actions étant elles-mêmes facilitées par la dégradation ou la valorisation des groupes ou des personnes qui tiennent ces points de vue.

Comme cela a déjà été spécifié, sur les 708 articles retenus dans la présente analyse, seuls 70 (9,9 %) proposent un jugement direct de l'amateurisme quand 10 (01,4 %) seulement livrent une véritable discussion de fond du concept. Ainsi,

638 articles (90,1 %), qui sont tous directement liés à la radiation de Schranz et à ses conséquences lors de ces Jeux Olympiques d'hiver, nécessitent une lecture différente si l'on veut comprendre les représentations de l'amateurisme que se font les différents quotidiens. Dès lors, bien que toute la controverse autour du cas Karl Schranz soit liée à la non reconnaissance par le CIO de son statut d'amateur, il semble essentiel d'étudier les écrits qui se focalisent avant tout, non pas sur la règle olympique, mais sur les différents protagonistes du débat. Le tableau suivant permet en effet de relever l'importance quantitative de ce type de discours tout au long de la période qui nous intéresse.

Quotidiens / thèmes abordés	Amateurisme	Professionalisme / marketing	Avery Brundage	CIO	FIS	Karl Schranz	Pays du quotidien	Autres pays
<i>Wiener Zeitung</i>	7	0	29	11	2	10	7	3
<i>Le Figaro</i>	7	7	28	8	6	10	5	2
<i>L'Equipe</i>	29	2	60	8	4	11	0	0
<i>L'Humanité</i>	0	19	9	8	4	3	1	4
<i>Junge Welt</i>	0	1	0	0	0	1	9	10
<i>Neues Deutschland</i>	1	12	6	1	0	1	29	21
<i>New York Times</i>	3	2	18	6	1	11	0	2
<i>Frankfurter Allgemeine Zeitung</i>	11	5	34	15	8	15	0	17
<i>Süddeutsche Zeitung</i>	12	5	32	7	10	12	0	21
<b>Total (%)<sup>996</sup></b>	<b>70 (09,9)</b>	<b>53 (07,5)</b>	<b>216 (30,5)</b>	<b>64 (09,0)</b>	<b>35 (04,9)</b>	<b>74 (10,4)</b>	<b>51 (07,2)</b>	<b>80 (11,3)</b>

**Document 16 : Relevé quantitatif des thèmes abordés**

<sup>996</sup> Le total des totaux égale 643, soit 90,8 %. De nombreux articles retenus dans notre analyse sont effet illustratifs, factuels, ou s'intéressent à des thèmes jugés mineurs dans le cadre de cette analyse, comme le compte-rendu des compétitions et des médailles ou la présentation des lieux des épreuves, etc. Par ailleurs, le total de certains journaux (ex : *L'Equipe* : 114, soit 107,5 %) est supérieur au nombre total des articles qui ont été retenus. En effet, de nombreux articles traitent de différents thèmes à la fois. S'intéresser à l'amateurisme n'exclut par exemple pas de donner un point de vue sur Brundage.

Si les thèmes de l'amateurisme, du professionnalisme ou de la commercialisation du sport sont présents dans 123 articles (17,4 %), les principaux protagonistes du conflit (Brundage et le CIO, la FIS, Karl Schranz, les sportifs et dirigeants des pays des quotidiens, leurs adversaires ou encore les organisateurs japonais) sont eux en question dans 520 articles (73,4 %). Près de quatre fois plus d'articles leur sont ainsi consacrés. Le président du Comité International Olympique est particulièrement exposé, 216 articles (30,5 %) citant au minimum son nom ayant été relevés. A lui seul, il fut l'objet de 93 articles de plus que l'amateurisme, le professionnalisme ou la commercialisation du sport, et de 146 articles de plus que l'amateurisme. Brundage est ainsi de loin la figure dominante des débats lors de ces Jeux Olympiques pour les différents quotidiens qui, à l'exception notable des trois quotidiens communistes, en font le thème principal de leurs écrits.

Cette forte présence du Président du CIO et des autres protagonistes n'est pas annexe au débat amateurisme / professionnalisme, bien au contraire. Par la critique ou la valorisation de Brundage, c'est le porte-parole du CIO, la personne autorisée à parler en son nom, qui est visée, et par conséquent le CIO, puis l'amateurisme qu'il instaure.

Ces points de vue implicites sur l'amateurisme ne peuvent se comprendre qu'une fois replacés dans leur contexte, c'est-à-dire dans leur relation au discours officiel, donc à la Charte Olympique. L'enjeu pour les quotidiens est l'imposition d'une nouvelle définition de l'amateurisme, plus conforme à leurs intérêts. Par cet acte d'imposition, les quotidiens redéfinissent de nouvelles normes par lesquelles ils posent comme non déviant ce que le CIO déclare déviant, et inversement, comme déviant ce que le CIO considère comme non déviant<sup>997</sup>. Comme l'écrit Pierre Bourdieu<sup>998</sup>, l'opposition au groupe autorisé, puisque détenteur du pouvoir accordé par l'institution, le CIO, ne peut se faire que par la formation d'un groupe dissident. Dès lors, en partant du constat que le pouvoir des mots se situe plus dans le pouvoir de celui qui les dit et dans l'institution qui l'autorise à les dire que

---

<sup>997</sup> BECKER, *Outsiders*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>998</sup> BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, *op. cit.*, p. 276.

dans les mots eux-mêmes<sup>999</sup>, qu'il relève davantage de l'*éthos* de l'orateur, une étude portée sur ces groupes, et plus particulièrement sur leurs porte-parole, paraît nécessaire afin de saisir les stratégies de luttes des quotidiens. La façon dont ces porte-parole sont décrits est loin d'être neutre. On relèvera ainsi tout ce qu'Erving Goffman<sup>1000</sup> appelle des symboles de stigmaté, c'est-à-dire tout ce qui disqualifie l'individu et l'empêche d'être pleinement accepté<sup>1001</sup>, lui ôtant par la même occasion toute légitimité, ainsi que les symboles de prestige dont l'effet est justement inverse aux premiers.

Toutes ces (dis-)qualifications se retrouvent dans les écrits sur Avery Brundage. Porte-parole ultime du CIO en tant que Président de l'institution, donc élu, certains quotidiens s'attaquent pourtant régulièrement au poids de ce titre, symbole de prestige, le transformant en symbole de stigmaté. Ils refusent d'accorder une légitimité au titre de Président du CIO, d'une part en discréditant les membres du CIO et par conséquent son porte-parole autorisé, et, d'autre part en refusant à Avery Brundage ce rôle de porte-parole. Ils n'accordent dès lors aucun crédit aux propos de Brundage qui ne représente plus, pour eux, l'institution olympique. La critique de l'amateurisme ne se fait plus par une remise en question de ses principes, mais par la critique *ad hominem*, sur la personne même du plus fervent de ses défenseurs. La manière dont les différents protagonistes sont décrits par les quotidiens est donc primordiale et permet d'appréhender les représentations des quotidiens internationaux.

En effet, toute représentation de la société, et partant, tout article de presse constitue une interprétation subjective du monde réel<sup>1002</sup>. Autrement dit, un acte n'a pas de signification en soi en dehors de la relation dans laquelle il s'insère<sup>1003</sup>. La réalité fait par conséquent l'objet d'une construction subjective. Or, comme l'explique Garfinkel, l'activité qui produit la réalité sociale « *n'est pas une activité de production mais consiste dans l'ensemble des routines, des allant-de-*

---

<sup>999</sup> J. B. THOMPSON, « Préface », dans BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, *op. cit.*, pp. 18-19.

<sup>1000</sup> GOFFMAN, *Stigmaté*, *op. cit.*

<sup>1001</sup> GOFFMAN, *Stigmaté*, *op. cit.*, p. 7.

<sup>1002</sup> BERGER ; LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, *op. cit.*, p. 181 ; SEMPRINI, *Analyser la communication*, *op. cit.*

<sup>1003</sup> VAN CAMPENHOUDT, *Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux*, *op. cit.*, p. 61.



soi, par lesquels se construisent les situations quotidiennes des acteurs »<sup>1004</sup>. Autrement dit, les événements objectifs rapportés par les quotidiens seront subjectivement interprétés par leurs journalistes dans le cadre de situations concrètes<sup>1005</sup> définies par les interactions quotidiennes<sup>1006</sup> au sein des rédactions.

Berger et Luckmann<sup>1007</sup>, se référant aux travaux de Mannheim sur le concept général d'idéologie, affirment qu'aucune pensée humaine n'est imperméable à l'influence idéologisante de son contexte social. Dès lors, il peut être soutenu que la pensée des journalistes est influencée par leurs interactions quotidiennes au sein des rédactions. De fait, il ressort des discours des quotidiens sur le débat amateurisme / professionnalisme des structures différentes en opposition sur de nombreux points. Des représentations divergentes de l'amateurisme sont en effet construites à partir d'une même réalité objective par ces mondes sociaux, et ce bien qu'ils participent d'un même univers, celui du journalisme, qui leur donne un ensemble de prérogatives identiques.

Il s'agit dès lors pour chaque quotidien d'imposer une représentation de la réalité qui corresponde à sa vision des événements. En d'autres termes, à partir d'une compétition particulière, les Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo, et d'un fait spécifique, la disqualification de Schranz, les quotidiens livrent des textes hétérogènes qui reflètent toute une vision du monde et toute une idéologie propre à chacun des ces journaux qui sont plongés au sein de mondes sociaux divergents.

Dans ce cadre, la dégradation de la personne qui tient des propos divergents aux siens remplace avantageusement la remise en question des propos mêmes de cette personne. La critique *ad hominem*, qui s'attaque à la face de l'individu en question, conduit, lorsqu'elle est efficace, à une diminution de la valeur symbolique de cet individu. En d'autres termes, elle lui affaiblit son capital symbolique. La face est en effet la mesure de la dignité sociale de l'acteur<sup>1008</sup>, elle

---

<sup>1004</sup> BERTHELOT, *La construction de la sociologie, op. cit.*, p. 98.

<sup>1005</sup> CABIN, Philippe (2000), « L'essor de la sociologie interactionniste », dans CABIN, Philippe ; DORTIER, Jean-François, *La sociologie. Histoire et idées*, Paris, Sciences Humaines, p. 99.

<sup>1006</sup> VAN CAMPENHOUDT, *Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux, op. cit.*, p. 81.

<sup>1007</sup> BERGER ; LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité, op. cit.*, p. 18.

<sup>1008</sup> GOFFMAN, Erving (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Les Editions de Minuit, p. 9.

n'est pas un élément du corps mais une disposition qui se remanie au cours de l'interaction. Elle est donc le fait provisoire du regard et du jugement des autres. Or, la diminution du capital symbolique de la personne a des effets corollaires importants, tels que la diminution du pouvoir de l'individu ainsi dégradé qui perd dès lors des avantages jusqu'alors acquis : déférence des autres personnes, crédibilité dans ses propos<sup>1009</sup>. En effet, en rappelant que le poids des mots dépend avant tout de celui qui les énonce, au moment où il les énonce<sup>1010</sup>, l'on constate que la critique *ad hominem* de Brundage par certains journaux ne touche pas que la personne même de Brundage, mais déteint sur ses prises de position, et par conséquent sur la règle de l'amateurisme qu'il tente de faire appliquer. En réalité, l'efficacité symbolique des mots ne fonctionne que si ceux à qui ils sont destinés reconnaissent celui qui les exprime comme fondé à le faire. S'intéresser à la rhétorique qui accompagne l'affirmation de chaque position permet par conséquent de comprendre cette position et ses opposants<sup>1011</sup> puisqu'en refusant toute légitimité à Brundage, certains journalistes refusent toute légitimité à l'amateurisme. Il apparaît par conséquent nécessaire d'analyser cette rhétorique lors de notre comparaison interculturelle des discours sur l'amateurisme dans les années soixante-dix.

---

<sup>1009</sup> BOURDIEU, Pierre (1980), *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, pp. 216-217.

<sup>1010</sup> J. B. THOMPSON, « Préface », dans BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, *op. cit.*, pp. 18-19.

<sup>1011</sup> DEFRANCE, « Spectacle et professionnalisation des sports : 1920-1930 », *op. cit.*, p. 135.

## II.2. Les discours sur les organisateurs japonais comme révélateurs des différents intérêts

Les différents quotidiens laissent une part non négligeable de leurs écrits à la défense apparente des intérêts des organisateurs japonais. Ces derniers seraient en effet menacés par les positions, les propos ou les menaces des différents protagonistes liés au débat amateurisme / professionnalisme. Pourtant, sous l'apparent désintérêt d'une telle défense de la part des quotidiens, se cachent en réalité des enjeux importants pour ces journaux. En s'intéressant aux non-dits, au caché des écrits sur les intérêts nippons, il s'agit de relever et d'éclairer les véritables enjeux des débats sur l'amateurisme pour les différents protagonistes.

### II.2.1. Les intérêts symboliques des organisateurs japonais

#### II.2.1.1. *Le Frankfurter Allgemeine Zeitung*

Pour le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le Japonais fait preuve d'un comportement introverti et patient, sans toutefois manquer de caractère si nécessaire.

*« Le Secrétaire Général du Comité d'organisation, le Maire de Sapporo, les principaux fonctionnaires s'abstiennent de tout commentaire. Mêmes les journaux japonais se retiennent, ne rapportent que ce qui est imprimé à l'Ouest, et se gardent de toute prise de position. [...] »*

*Si Avery Brundage devait toutefois s'interposer et que les Jeux Olympiques d'hiver devaient se dérouler sans les épreuves de ski alpin, se déclencherait sans aucun doute une marée de protestations au Japon. [...] Les chances de médailles dans les épreuves alpines sont quasiment nulles pour les Japonais, mais cela ne diminue en aucun cas leur intérêt »<sup>1012</sup>.*

Les différents protagonistes japonais semblent ici prendre une distance polie avec le déroulement des événements qu'ils préfèrent interioriser ce qui atteste de leur volonté d'objectivité et de préservation de leurs relations avec les différentes parties du débat. Pour autant, bien que calmes et patients, les Japonais pourraient

---

<sup>1012</sup> ro. [Thomas Ross] (8 janvier 1972), « Gefahr für Brundage in Sapporo? », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 10.

finalement sortir de leur réserve, et ce avec véhémence, si, dans une action personnelle (Avery Brundage semble en effet agir seul dans ce texte), le Président du CIO devait imposer l'annulation des épreuves alpines. Pour le quotidien ouest-allemand, Brundage semble ainsi menacer l'ensemble de la population japonaise comme l'atteste l'ouverture progressive des personnes concernées, dans le passage relevé, des organisateurs japonais, aux habitants de Sapporo représentés par leur Maire, puis à la population japonaise elle-même. Informée par les journaux, cette population serait capable d'engendrer une véritable marée, preuve d'une part de son abondance, mais également de son inertie trompeuse, de sa puissance éventuelle si, telle une vague à l'apparence faussement passive, elle était soulevée avec violence par une force étrangère : l'action illégitime de Brundage dans sa volonté d'imposer l'amateurisme.

Ainsi, bien qu'empreints d'une volonté d'objectivité et de neutralité, bien que fondamentalement intéressés par la compétition sportive dans son sens noble et non pas tournés vers la réalisation d'objectifs individuels et égoïstes tels que l'atteste la dernière phrase du document, les Japonais, par leur éventuelle réaction (entièrement suggérée par le journaliste du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*), démontrent pour le quotidien que la seule attitude capable de nuire aux intérêts purement sportif des Jeux Olympiques et à leur éthique est l'imposition des règles de l'amateurisme. La colère d'un peuple calme et introverti, éventuellement provoquée par l'annulation des épreuves alpines du programme olympique, prouverait l'excès des choix de Brundage. Celui-ci devient dès lors un personnage égoïste, individu isolé qui, dans son intransigeance, menace tout un peuple. A l'inverse, ce dernier prouve ses qualités en ne livrant aucun commentaire désobligeant sur le dirigeant américain.

Par ce simple texte sur les organisateurs japonais, le quotidien ouest-allemand livre donc ici ses sentiments sur l'amateurisme et la volonté du CIO de faire appliquer son règlement. La règle 26 devient une entrave au bon déroulement des Jeux.

### II.2.1.2. *Le Süddeutsche Zeitung*

Le *Süddeutsche Zeitung* utilise “l’identité sociale” des Japonais dans le même sens, identité qui renvoie à la catégorie à laquelle l’individu appartient pour un interlocuteur précis, ainsi qu’aux attributs qu’il est censé posséder<sup>1013</sup>. Il renforce cependant la sensation d’honnêteté véhiculée par l’identité sociale des Japonais par une impression d’innocence en ajoutant à cette identité sociale celle de l’enfant.

« “S’il vous plaît Monsieur Brundage, faites tout ce que vous pouvez pour laisser les épreuves de skis alpin et nordique au programme des Jeux d’hiver”. Ainsi débute une lettre ouverte adressée par 34 écoliers de Sapporo au Président américain du CIO. “Ici à Sapporo, tout a été fait afin de pouvoir organiser les premiers Jeux Olympiques d’hiver sur le sol asiatique. Ne laissez pas ces efforts échouer” »<sup>1014</sup>.

L’enfance, symbole d’innocence, c’est l’état antérieur à la faute. La simplicité naturelle et la spontanéité de l’enfant, renforcées ici par le vocabulaire élémentaire employé à dessein par le quotidien, ajoutent au désintéret déjà prêté aux Japonais. Sans intention égoïste ni arrière-pensée, les jeunes japonais recommandent à Brundage une attitude caractérisée par la sagesse, sorte de victoire sur l’apparente complexité d’une situation qui pourrait se régler très facilement : par la seule décision de Brundage de laisser les épreuves de skis alpins et nordiques se dérouler conformément au programme.

Plus que l’enfant, c’est l’écolier qui s’adresse au Président américain du CIO. Celui-ci, par définition en situation d’apprentissage, est tributaire du savoir et des enseignements des adultes. Ces derniers, et Brundage en fait partie, ont ainsi la charge de montrer la voie, de se comporter en exemples auxquels les écoliers pourront s’identifier. Tous ces symboles de prestige donnent un fort crédit à l’affirmation que tous les efforts ont été faits pour organiser les Jeux Olympiques. Brundage se retrouve dès lors opposé à de jeunes japonais à la moralité intacte et indiscutable, seul capable, par sa volonté destructrice, de passer outre cet appel du cœur de la part d’enfants. Il serait dès lors l’image même du personnage sans dignité et intéressé, capable de bafouer l’innocente candeur de ces écoliers.

---

<sup>1013</sup> GOFFMAN, *Stigmate*, op. cit., p. 12.

<sup>1014</sup> Non signé (22/23 janvier 1972), « Bitte, Mister Brundage », *Süddeutsche Zeitung*, p. 35.

Le quotidien bavarois fait donc de l'application de l'amateurisme un choix erroné et injuste. En opposant Brundage au jeune élève japonais, il conduit à penser l'amateurisme comme facteur de désillusions pour les jeunes nippons. Par sa complexité et par les conflits qu'elle impose, l'application de la règle 26 de la Charte Olympique semble dès lors néfaste et non nécessaire.

### II.2.1.3. Pour le Wiener Zeitung

Le *Wiener Zeitung*, qui trace lui aussi un portrait avantageux du Japonais en général, utilise pour sa part directement le prestige conféré à cette population qui le lui retransmet par les remerciements qu'elle adresse aux Autrichiens. Ces derniers auraient fait preuve de fair-play et d'éthique en décidant de participer aux Jeux Olympiques de Sapporo selon les organisateurs locaux.

*« Les Autrichiens ont été remerciés trois fois mardi par les officiels japonais pour leur participation aux XI<sup>èmes</sup> Jeux Olympiques d'hiver. [...] »*

*Tomoo Sato, le Secrétaire Général du Comité d'organisation japonais, s'est tourné vers les Autrichiens et a déclaré [lors d'une conférence de presse] : "Nous adressons particulièrement nos remerciements aux sportifs autrichiens. Nous avons pris connaissance avec beaucoup de respect de la décision des Autrichiens, en dépit des grandes difficultés qu'ils ont rencontrées avant le début des Jeux, de participer".*

*Le comportement des sportifs autrichiens est l'expression d'une véritable conviction sportive »<sup>1015</sup>.*

Non mentionnés, les propos d'Avery Brundage sur les skieurs autrichiens et de Karl Schranz en particulier constituent le point de départ de ce texte qui semble dès lors répondre au Président du Comité International Olympique. Si ce dernier stigmatise fortement les skieurs alpins autrichiens avant le début des Jeux en les qualifiant à plusieurs reprises de « *publicités vivantes* »<sup>1016</sup>, voire parfois « *d'individus qui violent toutes les règles élémentaires* »<sup>1017</sup>, les Autrichiens assurent ainsi une restauration de leur dignité dans un échange réparateur qui leur permet de manifester, en apparence, le rôle secondaire qu'ils accordent à

---

<sup>1015</sup> Non signé (9 février 1972), « Danksagung Japans an Österreich », *Wiener Zeitung*, p. 12.

<sup>1016</sup> Procès-verbal de la réunion de la Commission Exécutive du CIO (1972), Sapporo, 29 janvier. AMOL (*The ABC*, dossier « IOC minutes of meeting of members of the executive boards Tokyo 28<sup>th</sup> January 1972 – Sapporo 29<sup>th</sup> to 1<sup>st</sup> February » ; box 95, bobine 52).

<sup>1017</sup> Brundage, Avery (23 janvier 1971), « Memorandum ». AMOL (*The ABC*, dossier « Broken Time, April 1971 » ; box 247, bobine 143).

l'offensive du dirigeant olympique américain<sup>1018</sup>. Cet échange réparateur, qui conduit à la remise à niveau symbolique des Autrichiens, confronte autant des discours que des statuts. A la figure du Président du CIO, le *Wiener Zeitung* oppose trois personnalités japonaises qui, en plus de posséder les attributs positifs des Japonais, détiennent également ceux inhérents à leur rang : le Secrétaire Général du Comité d'organisation, en ce sens garant des idéaux olympiques, le Maire de Sapporo Takeshi Itagaki, porte-parole des habitants de Sapporo directement concernés par le déroulement des Jeux et les menaces de Brundage, et le Gouverneur de Hokkaido dont les attributs sont essentiellement les mêmes que ceux du Maire de Sapporo, si ce n'est qu'il est le porte-parole d'une population encore plus large.

La reconnaissance de la valeur sportive des Autrichiens par les personnages autorisés et valorisés cités plus haut, qui conduit à une revalorisation symbolique de la position autrichienne, est ainsi assurée par le prestige des individus qui créent l'échange réparateur. Son efficacité est renforcée par le lieu d'expression de l'échange : la conférence de presse. Les remerciements adressés aux Autrichiens le sont en public, devant une assistance internationale. La réhabilitation autrichienne est donc totale et apparente aux yeux de tous. Le "respect", terme utilisé par Tomoo Sato, remplace l'offense de la disqualification de Schranz qui porte le discrédit sur l'ensemble de la délégation autrichienne. Au contraire, la reconnaissance publique des "grandes difficultés" rencontrées par cette délégation atteste du handicap qu'elle a dû subir par rapport aux autres avec la disqualification du seul Schranz. Associée au respect accordé par les Japonais aux Autrichiens, cette réhabilitation publique pose à l'inverse la question de la légitimité des actes de Brundage dont les propos sont dénigrés. Elle tend à prouver l'erreur du CIO et de son Président sur le choix de refuser Schranz aux Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo.

Toute une partie du Japon semble ici se dresser avec l'Autriche face à l'injustice qui frappe le pays alpin. Le texte du *Wiener Zeitung* laisse une place non négligeable à la valorisation des caractéristiques japonaises, mais réutilise cette

---

<sup>1018</sup> Voir LE BRETON, *L'interactionnisme symbolique*, op. cit., p. 127.

valorisation à ses propres fins. Par leur apparent désintérêt et leur neutralité objective, les porte-parole japonais semblent exprimer un point de vue non orienté, dès lors porteur de davantage de poids.

L'utilisation des organisateurs japonais conduit, en d'autres termes, à une remise en question de l'application par le CIO du règlement olympique. Le *Wiener Zeitung* valorise sa propre délégation en rapportant un événement qui ne fut mentionné dans aucun des autres quotidiens. Ce choix isolé n'est pas fortuit mais résulte d'un choix délibéré.

#### II.2.1.4. Le point de vue de L'Humanité

*L'Humanité* cache également ses propres intérêts derrière ceux des organisateurs japonais et profite de l'image positive qu'ils renvoient pour exprimer ses regrets et inquiétudes au sujet de l'application de la règle d'éligibilité.

*« Tout ce que nous savons des propositions du président du CIO, a déclaré M. Manasobu Tominaga, secrétaire général adjoint du comité d'organisation et responsable du service de presse, nous l'avons appris par les journaux, "Le comité n'a rien reçu directement de M. Brundage".*

[...]

*M. Tominaga n'a toutefois pas exclu que quelques athlètes soient exclus des épreuves olympiques pour non respect des règles de l'amateurisme. "Mais nous ne pensons pas que cela aura des effets sur les épreuves de ski des premiers Jeux Olympiques d'Hiver jamais organisés en Asie" »<sup>1019</sup>.*

Le premier passage de la citation renvoie au peu d'informations sur la question des admissibilités que reçoivent les organisateurs, mais aussi et peut être surtout les journalistes, de la part du CIO. Le texte suivant permet de démontrer que *L'Humanité* souffre également de ce manque d'informations.

*« On ignore tout des raisons qui ont motivé la convocation du conseil à une heure aussi tardive. [...] Les rumeurs vont bon train. [...] Certains imaginent que M. Hodler pourrait être en possession de renseignements sur le déroulement des débats au sein de la "Commission Weir" [...]. Il pourrait être désireux, si les choses se présentaient mal pour certains sélectionnés, de trancher définitivement avec les membres du conseil entre un éventuel compromis ou le retrait pur et simple des équipes des pays alpins »<sup>1020</sup>.*

---

<sup>1019</sup> U.P.I. (8 janvier 1972), « Pas d'émotion à Sapporo », *L'Humanité*, p. 6.

<sup>1020</sup> Non signé (29 janvier 1972), « Réunion nocturne du conseil de la F.I.S. », *L'Humanité*, p. 7.



L'usage répété du conditionnel, de nombreux modalisateurs, mais également d'un vocabulaire qui renforce l'impression de flou et d'incertitude, donne l'impression que toutes les possibilités restent envisageables. Le journaliste se perd en conjectures et n'hésite pas à le montrer. En d'autres termes, il apparaît que le journaliste n'est pas capable de réaliser son travail correctement, entravé dans sa fonction par le secret qui entoure toute décision du CIO ou de la FIS. Le premier document fait de Brundage la personne qui renonce à divulguer cette information, et ce même à des personnes aux responsabilités importantes qui devraient pourtant être rapidement mises au courant de chaque décision, comme « *Manasobu Tominaga, secrétaire général adjoint du comité d'organisation et responsable du service de presse* ». Dans ce débat sur l'amateurisme, la position des défenseurs de l'idéal olympique apparaît ainsi discutable, non conforme aux attentes du quotidien. Elle semble porter préjudice aux organisateurs japonais dans l'incapacité de réagir puisque plongés dans l'obscurantisme entretenu par le CIO. Or, au travers du constat de Manasobu Tominaga, constat avec lequel *L'Humanité* ne crée jamais de distance, le quotidien semble parler en son propre nom et reprocher ainsi au CIO et à son Président leur négligence, voire leur attitude hautaine et irrespectueuse. Les organisateurs japonais, tout comme les journalistes, semblent en effet ne pas compter, ne pas avoir de véritable importance aux yeux des dirigeants olympiques. L'amateurisme devient ainsi une source de problèmes pour les organisateurs japonais, et par extension pour le quotidien du Parti Communiste Français. Une représentation négative de cet amateurisme est donc par conséquent implicitement véhiculée par le quotidien, puisque le manque d'informations regretté est lié justement au débat autour de l'admissibilité ou non des skieurs alpins au nom de la règle 26 de la Charte olympique.

Le second paragraphe de *L'Humanité* publié le 8 janvier confirme que les débats sur l'amateurisme sont à la source des interrogations des organisateurs des Jeux de Sapporo. Il donne surtout l'impression qu'une application trop stricte des règlements risque de diminuer la valeur des Jeux d'hiver organisés pour la première fois en Asie. Ces règlements menacent donc les intérêts de toute une population, la population japonaise, qui, par un élanage de lieu (des Jeux de

Sapporo aux Jeux asiatiques), devient la population asiatique dans son ensemble. A lui tout seul donc, Brundage et le principe de l'amateurisme semblent ici s'opposer à tout un continent.

Pourtant, ce n'est pas tant les intérêts japonais ou asiatiques que la règle de l'amateurisme menace. Ceux du quotidien français sont davantage remis en question. On connaît en effet l'importance que revêtent les épreuves olympiques de ski alpin pour ses lecteurs, toujours en quête d'un successeur à Jean-Claude Killy, vainqueur de trois médailles d'or à Grenoble quatre années plus tôt. Le quotidien français, dont la situation économique n'est pas des plus faciles, comme l'attestent les très nombreux articles sur la nécessaire grève de la presse publiés entre le 28 janvier et le 2 février<sup>1021</sup>, compte sur l'importance des Jeux Olympiques afin d'augmenter ses chiffres de vente. Il cache donc derrière une défense, même sincère, des intérêts des organisateurs japonais une défense de ses propres intérêts.

#### *II.2.1.5. Les quotidiens de la République Démocratique Allemande*

Tout comme les autres quotidiens, les quotidiens de la République Démocratique Allemande décrivent également la population japonaise de manière très positive.

*« La population japonaise nous a apporté, comme aux sportifs de nombreux autres pays, beaucoup de sympathie et une cordiale hospitalité. Nous avons eu beaucoup de contacts avec de simples individus japonais, avant tout avec des enfants et des jeunes, qui diffusaient des sentiments cordiaux et amicaux »<sup>1022</sup>.*

Organisateurs des Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo, ils semblent incarner avec fierté les idéaux de cette compétition et faire du troisième principe fondamental des statuts et règles olympiques une règle d'or :

---

<sup>1021</sup> Le premier février fut ainsi une journée de grève pour certains titres de la presse quotidienne. Remarquons que tous les quotidiens français étudiés l'on suivie.

Voir entre autres :

Le Bureau Politique du Parti Communiste Français (28 janvier 1972), « La crise de la presse », *L'Humanité*, p. 1 ; Laurent Salini (29 janvier 1972), « La crise de la presse appelle un plan d'urgence assurant l'existence et l'indépendance des moyens d'information », *L'Humanité*, p. 1 ; Non signé (2 février 1972), « Aucun quotidien parisien n'a paru hier », *L'Humanité*, p. 4 ; L. B. (2 février 1972), « "La Parisien Libéré" n'a pu briser la grève », *L'Humanité*, p. 4.

<sup>1022</sup> *A.D.N.* (14 février 1972), « „Die XI. von Sapporo waren ein neuer Höhepunkt“ », *Neues Deutschland*, p. 7.

« convier tous les athlètes du monde à un grand festival quadriennal du sport, suscitant par là le respect et la bonne volonté internationale, et contribuant ainsi à construire un monde meilleur et plus pacifique »<sup>1023</sup>.

Le quotidien est-allemand renforce l'impression de simplicité et d'amitié en relevant les contacts établis entre les journalistes et certains enfants de Sapporo. En insistant sur ces rapports de manière positive, *Neues Deutschland* fait des est-allemands un peuple sensible au comportement des Japonais, capable de le relever et de l'apprécier. Les Allemands de l'Est deviennent dès lors, par leur proximité avec les organisateurs et par l'estime qu'ils portent à leur attitude, des personnages qui partagent les mêmes valeurs, les mêmes sentiments et les mêmes objectifs de pacification des relations. Dans leur volonté de promouvoir une image positive de la nation à l'extérieur comme à l'intérieur du pays<sup>1024</sup>, les dirigeants est-allemands, qui, rappelons-le, dirigent fermement le *Neues Deutschland* et le *Junge Welt*, insistent ainsi sur les bons rapports entretenus par les sportifs-ambassadeurs de la RDA à l'étranger. « Mitsugu Sato, un membre du Comité d'accueil, a cordialement salué l'équipe »<sup>1025</sup>, écrit ainsi le *Junge Welt* qui insiste sur les liens forts créés entre les Japonais, aux valeurs et comportements hautement valorisés, et les Allemands de l'Est. Or, ces liens apparaissent par ailleurs largement engendrés par la volonté japonaise selon les quotidiens est-allemands, ce qui suggère que si les Allemands de l'Est voient dans l'individu japonais un personnage de qualité, les Japonais estiment pour leur part si fortement les est-allemands qu'il leur semble nécessaire d'entrer en contact avec eux.

Longtemps isolée sur le plan international (en dehors de ses contacts avec les démocraties populaires), sportivement comme politiquement, la RDA insiste ici sur toutes ses relations avec les pays occidentaux et non communistes. Le Japon constitue à ce titre l'un des nombreux pays avec lequel la RDA entretient des relations courtoises, preuve de son intégration désormais internationale.

---

<sup>1023</sup> COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1972), *Les Jeux Olympiques. Statuts et règles. Citius-altius-fortius*, Lausanne, Comité International Olympique, p. 11.

<sup>1024</sup> Il existe une importante littérature à ce sujet. Voir par exemple : MAGDALINSKI, *Organised Memories*, *op. cit.* ; HOLZWEIBIG, *Sport und Politik in der DDR*, *op. cit.*

<sup>1025</sup> *Junge Welt* (25 janvier 1972), « DDR-Flagge wurde in Sapporo gehißt », *Junge Welt*, p. 1.

« Nos relations sportives avec les pays scandinaves sont elles aussi multiples et vastes depuis de nombreuses années. Ainsi y eut-il ici aussi, à Sapporo, d'abondantes rencontres et discussions avec les sportifs de ces pays »<sup>1026</sup>.

Le retour sur la population japonaise effectué par les quotidiens est-allemands ne sont pas ici, à rebours des autres quotidiens, l'occasion de critiquer la règle de l'amateurisme. L'objectif principal semble de démontrer une ouverture internationale et une acceptation mondiale du pays et de son système politique. En réalité, les nombreux boycott de certains pays qu'ont subi à une époque les athlètes est-allemands sont ici décrits comme résultant de l'acharnement destructeur des deux pays que la RDA combat le plus régulièrement et le plus violemment : la RFA et les Etats-Unis.

« Neues Deutschland n'a pas eu le droit de se retrouver à Squaw Valley<sup>1027</sup> [...]. Les correspondants de Prawda, de Trybuna Ludu<sup>1028</sup>, de L'Équipe et d'autres journaux nous faisaient parvenir les nouvelles. La solidarité entre camarades journalistes de plusieurs pays remportait ainsi un succès sur le complot USA-RFA »<sup>1029</sup>.

Non seulement proche des quotidiens d'autres nations, qui ne sont pas uniquement socialistes comme le suggère la présence de *L'Équipe*, le *Neues Deutschland* doit faire face aux machinations du pays capitaliste par excellence, les Etats-Unis, et de son frère ennemi, la RFA. A rebours de la pensée dominante, il apparaît ici que ce sont ces pays qui sont internationalement isolés, leur complot étant déjoué par une solidarité internationale au centre de laquelle se trouve la RDA. Les liens avec les autres nations sont largement relevés par les quotidiens du SED, et ceux avec le Japon rentrent dans cette logique avant de permettre une critique détournée de l'amateurisme comme dans d'autres journaux. La règle du CIO n'est donc jamais remise en question, ni explicitement, ni implicitement, dans le *Neues Deutschland* et le *Junge Welt*. Les deux quotidiens, qui partageaient largement leur point de vue "explicite" avec celui de *L'Humanité* sur cet amateurisme, s'en démarque donc dans le discours "implicite" puisque le quotidien français semble craindre,

---

<sup>1026</sup> A.D.N. (14 février 1972), « „Die XI. von Sapporo waren ein neuer Höhepunkt“ », *Neues Deutschland*, p. 7.

<sup>1027</sup> Jeux Olympiques d'hiver de 1960 aux Etats-Unis.

<sup>1028</sup> Le *Prawda* est un quotidien russe dont le nom signifie "vérité". Ce quotidien a été fondé par Lénine en mai 1912 et devient l'organe officiel du Parti au pouvoir dès 1917. Le *Trybuna Ludu* est lui l'organe officiel du Parti communiste polonais.

<sup>1029</sup> Wolfgang Richter (3 janvier 1972), « Squaw Valley 1960. VIII. Das Gold aus dem „versteigerten Paradies“ », *Neues Deutschland*, p. 8.

comme nous venons de le voir, qu'une application excessive de la règle conduise à une diminution de la portée symbolique des Jeux et donc ne réduise leur impact économique.

L'on constate donc encore une fois que les deux quotidiens est-allemands n'accordent que peu d'importance aux débats autour de l'amateurisme tout au long des Jeux de Sapporo. Si les autres quotidiens font des Japonais des personnages menacés par l'application de la règle 26 du CIO et expriment ainsi leurs propres craintes d'une diminution de ces Jeux, les Allemands de l'Est usent de tous les mécanismes pour valoriser leur nation et véhiculer l'impression de sa pleine acceptation à l'étranger. Le débat sur l'amateurisme n'est donc qu'accessoire pour les quotidiens de ce pays, lui aussi intéressant dans le cadre d'une critique des athlètes de l'Allemagne fédérale ou encore des Etats-Unis.

#### *II.2.1.6. Les caricatures du quotidien sportif L'Equipe*

Le journal *L'Equipe*, pour sa part, utilise l'image de l'organisateur japonais quasi-exclusivement par le biais de la caricature. Les liens avec la règle de l'amateurisme redeviennent prégnants. Il donne l'impression qu'Avery Brundage menace, dans sa volonté de faire appliquer la règle de l'amateurisme, à la fois les intérêts des organisateurs des Jeux Olympiques de Sapporo, mais également ceux du Mouvement Olympique dans son ensemble.

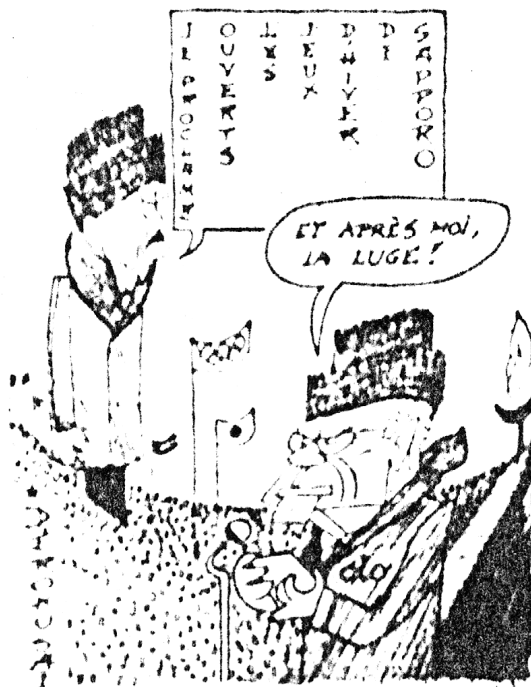
L'emploi fréquent de ces caricatures par le quotidien sportif français est à remarquer. Elle permet de créer un Avery Brundage autonome de celui de la réalité. En renforçant certains traits, elle permet de s'attaquer à l'éthos du personnage, et le fait passer pour une marionnette, un pantin dont les réactions sont stéréotypées et répétitives, tel un monomane régi par une seule pensée, un seul désir : sauver l'amateurisme, et le préserver en dehors de toute réalité. De ce point de vue, le Président du CIO fait non seulement peser des menaces sur les Japonais, les compétitions alpines, mais également sur les Jeux Olympiques dans leur entité.



**Document 17** : Dero (3 février 1972), « Le Kamikassé », *L'Equipe*, p. 3.

On voit ici Brundage représenté comme un homme prêt à tout, irréfléchi, et inconscient. Afin de lutter contre les professionnels du ski alpin, il est prêt à sacrifier à la fois les organisateurs japonais sur lesquels il se dirige et sa propre personne, comme le laissent à croire à la fois le dessin et son titre. Plus grave, il ne se rend pas compte que dans sa propre chute, il entraîne tout le Mouvement Olympique derrière lui, comme l'illustrent les anneaux olympiques au-dessus de ses skis.

Par conséquent, combattre son point de vue n'est plus seulement légitime, mais tout simplement nécessaire, obligatoire. Le dénoncer est agir en médecin désireux de rétablir la bonne santé des Jeux Olympiques, de leur rendre leur essence. Ainsi, puisque ce sont avant tout les prises de position de Brundage sur le sujet de l'amateurisme qui lui sont reprochées par le quotidien *L'Equipe*, l'on s'aperçoit que l'usage de la caricature, qui met en avant les intérêts des Japonais et du Mouvement Olympique, permet par la critique *ad hominem* du Président du CIO une critique de la règle 26 liée à l'amateurisme.



**Document 18** : Dero (4 février 1972), sans titre, *L'Equipe*, p. 3.

La seconde caricature, également réalisée par le dessinateur Dero, présente à nouveau Brundage comme un personnage irrespectueux et sans considération pour ses hôtes japonais. Les deux documents font référence au même moment : la cérémonie d'ouverture des Jeux de Sapporo et la déclaration d'Avery Brundage. Ce discours fut en effet qualifié de "ridicule" et de "malvenu" par le journal français<sup>1030</sup> qui reproche au Président américain du CIO de l'avoir axé autour des notions d'éthique et de fair-play deux jours après l'expulsion de Schranz. En réalité, le propos de Brundage constitue, dans sa première et plus longue partie, une critique acerbe des Jeux de Grenoble qui « ressemblèrent davantage à cinq championnats du monde distincts qu'à des Jeux Olympiques »<sup>1031</sup>. Le discours se poursuit par la critique, cette fois, du travail des journalistes « payés pour

<sup>1030</sup> Non signé (4 février 1972), « Sifflets pour M. Brundage », *L'Equipe*, p. 3.

<sup>1031</sup> « Discours de M. Avery Brundage prononcé à l'occasion de la Cérémonie d'Ouverture des Jeux Olympiques d'Hiver », *The ABC*, Box 181, bobine 104.

*rechercher des incidents susceptibles d'être transformés en sensations* »<sup>1032</sup>, avant de conclure que les Jeux Olympiques d'hiver « *ne sont plus du sport* »<sup>1033</sup>. Il s'attaque ainsi à la fois au statut même des journalistes de même qu'il remet en question le déroulement des Jeux français, deux avis que ces journalistes français ne partagent bien entendu pas.

La deuxième caricature laisse ainsi place à un Brundage qui semble se désintéresser de l'avenir du Mouvement Olympique. Tout comme "Le Kamikazé" qui se sacrifie ainsi que tout l'Olympisme qu'il dirige en échange d'un idéal, l'amateurisme, Brundage préfère ici penser à l'application immédiate de cet idéal qu'au futur des Jeux Olympiques. Il préfère ainsi renoncer au Mouvement qu'il dirige afin d'imposer sa volonté. Il s'agit ainsi d'un sacrifice perverti qui dissimule la vanité d'obtenir satisfaction, tel Agamemnon qui sacrifie sa fille Iphigénie par une obéissance aux oracles qui cache en réalité l'orgueil de l'ambition, de l'attrait pour la gloire. Le jeu de mot « *et après moi la luge* » rappelle d'une part que les épreuves de luge suivent directement la journée de la cérémonie d'ouverture, et renvoie d'autre part au déluge purificateur, réponse à des fautes morales ou rituelles, à des manquements aux lois et aux règles, qui conduit à la régénération, à l'institution d'une nouvelle époque par la destruction de l'actuelle. Ainsi, le refus de se conformer à l'idéal de l'amateurisme semble nécessiter, pour ce Brundage caricatural, la destruction même du Mouvement Olympique. Il en devient, à nouveau, dangereux, un personnage excessif à combattre au nom de l'Olympisme.

A travers ces caricatures, le journal *L'Equipe* suggère ainsi que l'amateurisme, défendu par Avery Brundage, met en danger à la fois les Jeux Olympiques organisés par les Japonais et le Mouvement Olympique dans son ensemble. Par conséquent, cet idéal imposé par la Charte olympique semble à combattre au nom même de l'olympisme et de son avenir. Si *L'Equipe* se sert de l'individu japonais, c'est avant tout pour y opposer celui de Brundage. Cet individu devient donc la première victime de l'amateurisme du dirigeant sportif américain. Il est également

---

<sup>1032</sup> *Ibidem.*

<sup>1033</sup> *Ibidem.*



le personnage autorisé qui, par son statut, accorde du poids à une contradiction de la pensée de Brundage.

## II.2.2. Les intérêts économiques des organisateurs japonais

Si la défense apparemment désintéressée des intérêts des organisateurs japonais permet de lire implicitement les avis émis par les quotidiens internationaux étudiés sur l'amateurisme, de nombreux documents s'attachent parallèlement à relever les conséquences économiques qu'une application des règles de l'amateurisme pourrait avoir pour ces organisateurs nippons. Ainsi, tous les quotidiens, à l'exception du *Neues Deutschland*, du *Junge Welt* et de *L'Humanité*, tracent un lien entre les menaces de Brundage et l'argent investi et attendu par le Comité d'organisation des Jeux.

### II.2.2.1. La double dimension des enjeux pour L'Equipe

*« Un porte-parole du comité d'organisation a déclaré : [...] "Nous avons dépensé quelques huit millions de Francs pour aménager les installations destinées au ski à Sapporo. Nous espérons que ce ne sera pas pour rien »<sup>1034</sup>.*

Ce premier texte de *L'Equipe*, publié dès le 7 janvier, ne prend pour le moment en compte qu'une seule dimension des intérêts financiers des organisateurs de Sapporo : les sommes dépensées avant même le déroulement des Jeux. Celles-ci seraient gâchées si les épreuves de ski n'avaient pas lieu.

*« Les autorités olympiques japonaises ont nettement déclaré hier qu'elles entendaient que se déroulent à Sapporo des épreuves de ski de niveau olympique et non pas seulement des Championnats du monde.*

[...]

*M. Hiroshi Matsuo a rappelé de son côté que les contrats signés avec des organismes de télévision stipulent que ce sont des épreuves olympiques qui seront télévisées.*

*Ces organismes pourraient d'ailleurs résilier les contrats ou réclamer une diminution des droits si les épreuves n'étaient pas de la plus haute classe »<sup>1035</sup>.*

---

<sup>1034</sup> A.P.-A.F.P. (7 janvier 1972), « Sapporo contre-attaque », *L'Equipe*, p. 9.

<sup>1035</sup> A.P. (18 janvier 1972), « La neige, elle, sera au rendez-vous », *L'Equipe*, p. 2.

Rapidement, une deuxième dimension est ainsi prise en compte par le quotidien sportif français : l'argent que les organisateurs des Jeux risquent de perdre si les médias ne peuvent retransmettre des épreuves olympiques de ski alpin. Le premier paragraphe démontre tout d'abord l'importance que revêtent des épreuves des Jeux Olympiques, ici clairement considérées comme supérieures à des épreuves de Championnat du monde. Elles possèdent ainsi un attrait supplémentaire aux autres compétitions. Le document, qui s'intéresse par la suite au point de vue de la télévision, rappelle que seules les compétitions olympiques peuvent être considérées comme des épreuves de la plus haute classe.

Si les intérêts des organisateurs japonais semblent ici les seuls à être menacés, il est évident que ceux du quotidien *L'Equipe* le sont tout autant. Pour lui aussi, les épreuves olympiques de ski alpin, qui n'ont lieu que tous les quatre ans pour tous les deux ans aux championnats du monde, revêtent une signification particulière. Ce sont les compétitions phares des Jeux, notamment après les excellents résultats français en 1968 à Grenoble. En menaçant le cours normal des Jeux Olympiques, Brundage menace ainsi à la fois le déroulement même de ces épreuves, mais également la présence des meilleurs sportifs, les plus médiatiques et les plus attractifs. La caricature suivante, publiée dans le numéro des 12 et 13 février, soit avant la dernière chance de médaille d'or olympique pour les Français et plus particulièrement son chef de file Jean-Noël Augert, atteste de cette importance pour le quotidien français, mais également et surtout pour les téléspectateurs et les lecteurs français.



**Document 19** : Dero (12-13 février 1972), « Le dernier matin », *L'Equipe*, p. 4.

Cette caricature représente un couple de Français devant son téléviseur, regardant avec passion mais surtout angoisse, à une heure tardive – nécessitée par l'éloignement du lieu de compétition –, le passage du meilleur skieur français Jean-Noël Augert. Ils sont assis dans leur lit, lieu qui symbolise ici moins la régénérescence par le sommeil que l'agonie tant les résultats français ont été décevants jusqu'à présent et tant la crainte d'une déroute absolue se fait forte. Ils tiennent chacun un drapeau français symbolisant l'angoisse nationaliste au moment du passage du skieur français. Les cernes de leurs yeux semblent indiquer leur manque de sommeil, soulignant par là même leur assiduité tout au long des compétitions ainsi que leurs difficultés à passer outre les insuccès de leurs athlètes à la fin des retransmissions télévisées. Or, ce passage précis du skieur Augert constitue l'ultime chance française de médaille d'or en ski alpin.

L'on comprend dès lors que les enjeux économiques d'un bon déroulement des épreuves alpines lors de Jeux Olympiques sont forts et dictent une représentation de la règle de l'amateurisme qui met, justement, en danger ce bon déroulement. Lorsque *L'Equipe* publie les deux textes cités auparavant, les menaces touchent

tous les skieurs alpins, et plus particulièrement les Français et les Autrichiens. Elles sont donc importantes pour le quotidien sportif français. Or, il est très intéressant de remarquer, lorsque l'on s'attarde sur les thèmes abordés par *L'Equipe* du début du mois de janvier à la fin du mois de février, une diminution quantitative des articles critiques envers l'amateurisme et envers son plus fervent défenseur Avery Brundage après la seule disqualification de Schranz et surtout après le début des épreuves.

<i>L'Equipe</i>	1 au 16 janvier	17 au 28 janvier	29 janvier au 4 février	5 au 20 février
Brundage	23	20	12	3
L'amateurisme	13	12	4	0

**Document 20** : Nombre d'articles critiques publiés par *L'Equipe* en fonction du temps et des événements<sup>1036</sup>

Le début des épreuves peut à lui seul expliquer une baisse d'importance des autres thèmes. La forte diminution relevée dans le quotidien *L'Equipe* démontre toutefois que les critiques de l'amateurisme et d'Avery Brundage sont avant tout liées à l'inquiétude de voir l'un des grands champions français non admis. On peut en effet, à titre simplement indicatif, comparer cette évolution à celle du quotidien autrichien le *Wiener Zeitung*.

<sup>1036</sup> Chaque date correspond à un moment particulier du débat:  
Le 1<sup>er</sup> janvier, *L'Equipe* publie les premières menaces publiques de Brundage à l'égard des skieurs alpins ; le 16, Schranz remporte pour la deuxième fois en deux jours la célèbre descente de Kitzbühel et devient la figure emblématique du skieur professionnel ; le 29, les discussions autour de sa radiation deviennent nombreuses et récurrentes ; le 5, le quotidien fait le compte-rendu des premières épreuves qui se sont déroulées la veille. Le 20 enfin constitue la date à partir de laquelle les articles sur les Jeux de Sapporo sont inexistant dans le cas de *L'Equipe*.

<i>Wiener Zeitung</i>	1 au 16 janvier	17 au 28 janvier	29 janvier au 4 février	5 au 20 février
Brundage	9	3	7	7
L'amateurisme	4	0	3	0

**Document 21** : Nombre d'articles critiques publiés par le *Wiener Zeitung* en fonction du temps et des événements

Si les écrits de *L'Equipe* semblent s'adoucir avec la participation de tous les Français, ce n'est pas le cas de ceux du *Wiener Zeitung* qui reprochent au CIO et à Brundage sa décision de refuser la star autrichienne. Les enjeux nationaux influencent donc fortement les discours des quotidiens internationaux tout comme les résultats des sportifs d'une nation influencent les retombées financières pour les quotidiens de cette nation. En conséquence, si *L'Equipe* relève les risques économiques liés à l'application de l'amateurisme pour les organisateurs japonais et ne mentionnent jamais les siens, ce sont pourtant ces derniers qui engendrent une critique de la règle olympique et de ses défenseurs. La référence faite aux intérêts des Nippons constitue ici un prétexte à une critique implicite de l'amateurisme. Il ne s'agit donc pas d'une défense altruiste et désintéressée des organisateurs des Jeux de Sapporo.

#### II.2.2.2. *Le New York Times*

Le *New York Times* sera, pour sa part, bien plus direct que *L'Equipe*.

« Pour le plus grand soulagement du Comité d'Organisation Olympique japonais et de l'américaine National Broadcasting Company, les XI<sup>èmes</sup> Jeux Olympiques d'hiver se dérouleront conformément au calendrier puisque la menace d'exclusions massives des skieurs mutins ne s'est pas matérialisée »<sup>1037</sup>.

<sup>1037</sup> Arthur Daley (3 février 1972), *The Abominable Snowman Wins Again* », *New York Times*, p. 39.

La particularité du monde médiatique américain, où la recherche des profits économiques constitue explicitement le premier objectif<sup>1038</sup>, permet un tel discours empreint d'évidence : le soulagement des organisateurs japonais et de la chaîne de télévision qui a acheté les droits de retransmission est lié au maintien des épreuves de ski qui à son tour assure un retour sur investissements aux deux parties citées. Si l'investissement des organisateurs n'est pas qu'économique mais également symbolique, d'image, celui de la *NBC* est clairement axé vers les thématiques financières.

Pour le *New York Times* donc, l'amateurisme et son application menacent le bon déroulement des Jeux Olympiques. Ils risquent de dégrader la compétition sans conduire, comme l'assurent pourtant Brundage et certains de ses collègues, à une purification du Mouvement Olympique par l'exclusion des professionnels et de leurs pratiques. Parallèlement, il semble ressortir du document qu'en dégradant la qualité des Jeux Olympiques, l'amateurisme réduit par conséquent l'intérêt que portent les organisateurs et surtout les médias à ces Jeux Olympiques. En d'autres termes, il semble qu'en menaçant les bénéfices symboliques des uns et économiques des autres, l'amateurisme menace en réalité le Mouvement Olympique : si l'intérêt d'organiser ou de retransmettre un tel événement diminue, la pérennité de ce dernier n'est plus assurée.

### II.2.2.3. Le quotidien autrichien

Le *Wiener Zeitung* exprime lui aussi explicitement ce lien entre l'intérêt des médias et l'avenir des Jeux Olympiques.

*« Le Chef de Presse Miroshi Matsuo explique sobrement : "Nous attendons, en raison de notre contrat avec les sociétés télévisuelles, environ 8 millions de dollars de revenus. Mais les télévisions attendent de leur côté de pouvoir retransmettre des épreuves olympiques ... et pas autre chose.*

*[...] Des Jeux Olympiques d'hiver sans épreuves de ski alpin n'offrent pas d'intérêts »<sup>1039</sup>.*

---

<sup>1038</sup> BERTRAND, Sports et médias aux Etats-Unis, *op. cit.*, p. 214.

<sup>1039</sup> Non signé (18 janvier 1972), « Sapporo OK nun nervös: Volles Olympiaprogramm », *Wiener Zeitung*, p. 12.

Ce document semble résumer les Jeux Olympiques d'hiver aux épreuves de ski alpin. L'ensemble des 8 millions de dollars attendus apparaissent en effet totalement découler des compétitions de ski alpin. L'absence ou l'aliénation de ses dernières ôterait ainsi tout raison à ces Jeux comme l'exprime la dernière phrase. Par conséquent, il ressort du texte – notamment par la répétition du verbe « attendre » – que les Jeux Olympiques d'hiver ne se justifient que par la présence du ski alpin qui conduirait, à lui seul – et seulement lui –, à la réussite économique pour les médias qui retransmettent ces Jeux. En s'attaquant aux skieurs, l'amateurisme s'en prend ainsi directement aux intérêts des médias, et donc à ceux des Jeux Olympiques. En excluant le ski, l'amateurisme élimine tout attrait des Jeux d'hiver. Il met ainsi en danger l'avenir de ces Jeux auxquels plus personne ne s'intéresserait.

Le *Wiener Zeitung* cache lui aussi ses propres intérêts derrière ceux des organisateurs japonais et des sociétés télévisuelles. Il place les épreuves de ski alpin au centre même des Jeux d'hiver. Il réalise ainsi une extrapolation de ses propres intérêts et de ceux de ses lecteurs dont l'attention se tourne en effet presque exclusivement vers ce sport, le plus populaire en Autriche<sup>1040</sup>. Ainsi, non mentionnés, ses intérêts financiers risquent également d'être particulièrement diminués si les épreuves étaient modifiées en Championnat du monde comme le propose Brundage. Tout en donnant une image positive de lui-même, celle d'un quotidien tourné vers la satisfaction de ses lecteurs et celle d'un quotidien tourné vers les autres et leurs problèmes, le journal livre en réalité un point de vue dicté par ses intérêts économiques. Si « toute expression est un ajustement entre un intérêt expressif et une censure constituée par la structure du champ dans laquelle s'offre cette expression »<sup>1041</sup> comme l'affirme Pierre Bourdieu, alors l'intérêt expressif est d'indiquer que les épreuves de ski alpin sont primordiales et nécessaires aux intérêts économiques du *Wiener Zeitung* quand la censure réalisée par la structure du champ conduit le journal à cacher ses intérêts économiques derrière ceux des télévisions. Le rôle premier d'un quotidien d'informations générales est en effet, pour ses lecteurs, non pas de faire du profit, mais de

---

<sup>1040</sup> NORDEN ; WEISS, *Sociology of Sport in Austria*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>1041</sup> BOURDIEU, *La censure*, *Questions de sociologie*, *op. cit.*, p. 138.

transmettre une information objective. Il s'agit donc d'assurer une critique de l'amateurisme sous les aspects d'un discours objectif. En réalité, la critique de l'amateurisme par le quotidien autrichien est presque nécessitée par le grand intérêt porté par ses lecteurs au ski alpin. Les conditions de production des textes du *Wiener Zeitung* semblent ainsi quasiment imposer un discours critique envers l'amateurisme, sans qu'un choix réel ou la possibilité d'une réflexion ne s'offre aux journalistes, et ce d'autant plus que Schranz sera finalement le seul non admis à participer, ce qui renforce l'exigence de critiquer une règle qui exclue uniquement le meilleur et le plus populaire des Autrichiens.

#### II.2.2.4. La position du quotidien français Le Figaro

*Le Figaro* publie peut d'articles où les intérêts des organisateurs japonais sont remis en question. Cependant, lorsqu'il le fait, il défend lui aussi, en apparence, ces intérêts contre l'application de la règle d'éligibilité du CIO. On retrouve dans ses écrits l'idée que l'application de l'amateurisme conduirait non seulement à désavantager les organisateurs japonais, mais également le Comité International Olympique et par conséquent le Mouvement Olympique.

« C'est dans ce cas le ski alpin tout entier qui serait éliminé et les intérêts financiers des organisateurs japonais, comme du CIO lui-même, seraient alors menacés »<sup>1042</sup>.

Le recours aux organisateurs japonais est ainsi largement réalisé par les différents quotidiens internationaux étudiés. Les écrits se basent sur une conception avantageuse des caractéristiques du personnage nippon, individu désintéressé, maître dans l'art difficile du contrôle des règles innombrables qui régissent le bon déroulement des relations sociales : les rites d'interaction<sup>1043</sup>. Ils deviennent dès lors des personnages à l'écoute des besoins et des intérêts des autres, entièrement voués à la satisfaction de ceux-ci. En leur opposant, selon les journaux et les moments, certaines personnalités, les différents quotidiens font de celles-ci, par comparaison, des individus intéressés, sans mesure et sans moralité, prêts à tout pour la satisfaction égoïste de leur propre volonté. En ce sens, Brundage devient,

---

<sup>1042</sup> Non signé (10 janvier 1972), « L'imbroglie olympique », *Le Figaro*, p. 11.

<sup>1043</sup> Voir à ce propos GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, op. cit.



dans de nombreux cas (tous à l'exception des écrits des quotidiens est-allemands), l'allégorie de ces individus et l'amateurisme une norme amoral et injustifiée.

En conclusion, ces discours apparemment tournés vers la défense – elle aussi désintéressée – des intérêts des organisateurs japonais ou encore des chaînes de télévision, cachent en réalité l'expression d'une crainte d'une dégradation des retombées économiques voire symboliques de la couverture des Jeux Olympiques de Sapporo par et pour ces quotidiens. La remise en question de l'amateurisme par certains de ces quotidiens découle ainsi d'une anticipation dramatique des conséquences de l'absence des meilleurs athlètes et du plus populaire des sports.

### III. « Symboles de prestige »<sup>1044</sup> et « parole légitime »<sup>1045</sup>

#### III.1. Une idéologie justificatrice et mystificatrice

Il peut être affirmé, à la vue des analyses précédentes, que les textes des différents quotidiens sur l'amateurisme ne rendent pas objectivement compte des faits. Les discours, à forte portée performative, participent à l'élaboration de ces faits. Il s'agit donc davantage d'une construction sociale qui répond à certaines attentes symboliques à portée notamment économique. En réalité, le lecteur se trouve en présence d'un texte idéologique qui, comme le relève Olivier Reboul, a pour spécificité de se dissimuler, de se donner pour autre chose que ce qu'il est.

*« On ne peut connaître le discours idéologique qu'en démystifiant un discours qui prétend ne pas l'être, un discours qui peut être un roman, un manuel scolaire, un tract, un poème, un traité scientifique, une bande dessinée, un recueil de lieux communs... On ne trouvera donc pas un corpus de discours idéologiques, mais on peut trouver de l'idéologie dans les corpus les plus divers »<sup>1046</sup>.*

Chaque titre de presse offre une vision du monde qui lui est propre à partir d'articles sportifs apparemment apolitiques<sup>1047</sup>. Il intègre le lecteur dans une communauté ayant ses propres valeurs, ses propres normes. Les représentations des quotidiens sur l'amateurisme et les différents protagonistes du débat tout au long des mois de janvier et de février 1972, réalités subjectivement construites à partir d'éléments objectifs, expriment les opinions et goûts des journalistes des différents mondes sociaux que constituent les deux quotidiens. La description de cet amateurisme et de ces protagonistes, mélange de connaissances (ce que les journalistes voient ou croient voir) et de méconnaissances (ce qui leur reste caché ou difficilement interprétable), constitue ainsi un ensemble de représentations déformées des véritables rapports sociaux, rapports d'autant plus valorisés qu'ils sont davantage conformes à la vision du journal en question. Il s'agit d'idéologies produites par un groupe particulier (les quotidiens) qui réalisent une légitimation

<sup>1044</sup> Selon l'expression de Goffman dans GOFFMAN, *Stigmate*, op. cit., p. 59.

<sup>1045</sup> Selon l'expression de Bourdieu dans BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, op. cit., p. 103.

<sup>1046</sup> REBOUL, Olivier (1980), *Langage et idéologie*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 16.

<sup>1047</sup> SEMPRINI, *Analyser la communication*, op. cit., p. 12.

explicite des pratiques et modes de pensées de ces groupes. Comme l'écrit Pierre Ansart, les idéologies confortent les sujets et tendent à ériger leurs pratiques sociales en pratiques légitimes face aux autres groupes ou classes<sup>1048</sup>.

En d'autres termes, les écrits possèdent toutes les caractéristiques des idéologies que relèvent notamment Jean Baechler et Olivier Rebol<sup>1049</sup> : ils sont propres à une collectivité (celle de chaque monde social et de ses lecteurs), ils sont partisans (les goûts notamment étant « classés et classants »<sup>1050</sup>, ils se veulent rationnels mais sont en fait dissimulateurs, car ils cachent certains éléments et en exacerbent d'autres, et ils se trouvent au service d'un pouvoir qu'ils veulent légitimer (imposer sa définition légitime de l'amateurisme et, partant, de la transgression à cette nouvelle norme (violation de celle-ci ou bien excès dans son application), ce qui constitue un enjeu fort dans le monde médiatique où tous les acteurs se lisent et se répondent les uns les autres). Toutefois, tournés vers la recherche du plus large audimat possible, certains quotidiens évitent les prises de position extrêmes ou trop tranchées afin de ménager les sensibilités des lecteurs. S'ils prennent fermement position, comme ce fut le cas lors de ces Jeux de Sapporo 1972, ils reproduisent une idéologie consensuelle aux contours indécis, variables selon les moments, et s'attachent à dénoncer l'extrémisme des autres positions (qu'ils contribuent d'ailleurs à définir comme telles), celles de Brundage par exemple, tout en se posant en observateurs impartiaux, ce qui peut expliquer les textes sur les intérêts des organisateurs japonais qui cachent en réalité les leurs<sup>1051</sup>.

Parallèlement à ce discours idéologique, toute une mythologie de l'événement est inventée et créée par les différents quotidiens. Un ensemble de mythes et de légendes est quasiment créé dans une vision manichéenne des débats, opposant par exemple, dans les textes de *L'Equipe*, un Avery Brundage despote, riche et tourné vers la sauvegarde des privilèges accordés à sa classe sociale, à un Karl Schranz d'origines sociales défavorisées, freiné injustement dans sa promotion sociale. Ces mythes sont à étudier, ils éclairent sur le regard porté par les

---

<sup>1048</sup> ANSART, *Les sociologies contemporaines, op. cit.*, pp. 176 et 177.

<sup>1049</sup> REBOUL, *Langage et idéologie, op. cit.*, p. 17 ; BAECHLER, Jean (1976), *Qu'est-ce que l'idéologie ?*, Paris, Gallimard.

<sup>1050</sup> BOURDIEU, La métamorphose des goûts, *Questions de sociologie, op. cit.*, p. 161.

<sup>1051</sup> Voir ANSART, *Les sociologies contemporaines, op. cit.*, p. 225.

quotidiens sur l'amateurisme. Ils enveloppent des idées morales, des dogmes philosophiques qui ne sont pas exprimés par ailleurs par la mise en scène d'être incarnant, sous une forme symbolique, des aspects de la condition humaine. Ils traduisent ainsi en d'autres termes des opinions et des perceptions qu'ont les journalistes sur le débat amateurisme / professionnalisme avant, pendant et après les Jeux Olympiques de Sapporo. Ils permettent également, pour les quotidiens, de justifier et d'appuyer d'une manière différente leurs représentations en déformant positivement ou en dégradant la réalité des protagonistes des débats. Ils proposent ainsi une image simplifiée, partisane et mystificatrice de la réalité. Les différents personnages et les positions qu'ils défendent subissent ainsi un processus social de désignation, ce qui renvoie à la *labeling theory* (théorie de l'étiquetage) interactionniste<sup>1052</sup>. Par un jeu subtil d'interaction, les actes, propos et personnes mêmes des protagonistes sont jugés par les quotidiens qui leur imposent dès lors une étiquette qui conditionne à son tour le regard porté par d'autres individus, lecteurs, téléspectateurs, adversaires... Au travers du mythe, mais également par la désignation directe, les propriétés objectives des êtres et de leur position s'effacent devant l'efficacité symbolique des significations dont ils sont dès lors revêtus. Ces mythes, ces impositions de statuts assurent ainsi une légitimation, une justification dissimulée des points de vue exprimés par les quotidiens sur les personnages visés, puis, par extension, sur l'amateurisme.

Or, le sport semble le terrain propice à l'analyse de ces écrits. Fortement engagé, dès les années 50 à 70, dans un processus d'autonomisation étudié par Jacques Defrance<sup>1053</sup>, le champ sportif se détache des enjeux de classes où l'essentiel est de se retrouver entre gens "du même monde", "entre soi", des enjeux politiques ou religieux, des enjeux de race ou encore des enjeux de sexe. Parallèlement, l'affirmation de cette autonomie se réalise par l'augmentation du pouvoir économique de ce sport qui, par l'introduction du professionnalisme notamment, marque davantage sa dépendance par rapport à d'autres instances<sup>1054</sup>. Bref, à la fois engagé sur la voie de cette professionnalisation et du rejet des oppositions

---

<sup>1052</sup> LE BRETON, *L'interactionnisme symbolique*, *op. cit.*, pp. 80 et 81.

<sup>1053</sup> DEFRANCE, Jacques (1995), « L'autonomisation du champ sportif. 1890-1970 », dans *Sociologie et sociétés*, volume XXVII, printemps, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 19.

<sup>1054</sup> DEFRANCE, *L'autonomisation du champ sportif*, *op. cit.*, p. 21.

sociales lors de ce processus d'autonomisation, le sport semble de plus en plus étranger au règlement de l'amateurisme olympique que les dirigeants du Comité International Olympique tente de préserver. Or, ce rejet ne se réalise qu'au travers d'une lutte contre les pratiques alors en place et les institutions qui les soutendent. Se retrouvent dès lors face à face le Mouvement Olympique et son Président et les promoteurs d'une nouvelle image du sport. Les premiers puisent dans leur histoire pour imposer comme légitime un usage "missionnaire" du sport – celui-ci, amateur, serait garant de la survie du sport et de la société dans sa totalité – ; les seconds militent pour un sport épuré de toutes contraintes, l'amateurisme faisant dès lors parti des ces dernières.

### III.2. Entre bonne conscience et fausse dévotion

Tous ces discours mythologiques ne sont jamais aussi importants quantitativement et qualitativement que lorsqu'il s'agit de juger de sa situation et de celle de ses adversaires par rapport à l'amateurisme. A visée performative, ils sont alors pleinement mystificateurs. Ils tendent en effet à la justification, la valorisation même de sa position, alors que les points de vue concurrents sont dénigrés, stigmatisés. Ainsi, tel Tartuffe, le faux dévot de Molière, les différents protagonistes prêchent pour un respect pur de l'amateurisme auquel eux-mêmes ne s'attachent pas, avec pour objectif une valorisation symbolique de leur image pouvant conduire à de véritables bénéfices sportifs voire économiques.

Dans les courses à handicap, l'égalité des chances au départ sont assurées par l'imposition d'un désavantage aux concurrents considérés supérieurs. A l'inverse, dans le débat amateurisme / professionnalisme, le handicap conduirait à une inégalité par l'ajout à un groupe particulier de contraintes supplémentaires et injustifiées. L'amateurisme introduirait ainsi le handicap d'une infériorité économique, sociale et/ou temporelle à une communauté par rapport à une autre, celle-ci étant tantôt une classe sociale, tantôt un pays ou un groupe de pays.

Chaque nation développe un point de vue mystificateur censé démontrer le désavantage que subissent ses athlètes par rapport à ceux des autres nations en raison de la règle de l'amateurisme. Ainsi, lors d'une émission télévisée sur la chaîne américaine ABC, le présentateur donne un bon exemple de ces discours idéologiques en s'attaquant au Président américain du CIO, Avery Brundage.

*« Nos salutations au Président Avery Brundage pour l'habile permission qu'il accorde à nos amateurs américains de concourir avec les professionnels russes. Bon vent Avery! »<sup>1055</sup>*

Le journalisme ne parle pas explicitement de règles différentes. Pour autant, ses critiques fortement ironiques ne laissent aucun doute sur l'existence de ces dernières. Il insiste sur le handicap créé par l'acceptation des amateurs d'Etat des pays communistes, qui bénéficient de tout le soutien financier et scientifique de l'Etat dont seraient privés les sportifs américains au contraire pleinement

---

<sup>1055</sup> « That was the week that was », Émission de Télévision Américaine (ABC), 20 février 1964. AMOL.

amateurs. L'amateurisme, tel qu'appliqué par le CIO et son Président, conduirait ainsi, selon le point de vue américain, à favoriser les athlètes communistes aux dépens des autres, et conduirait ainsi à biaiser l'équité des Jeux Olympiques.

Il en va de même du conflit entre les deux Allemagnes. Lorsque l'Allemagne de l'Ouest lance une campagne de collecte de fonds afin de favoriser la préparation de ses athlètes et de lutter, explicitement, contre les avantages des sportifs de la RDA, l'Allemagne de l'Est répond par une lettre de plainte adressée au CIO.

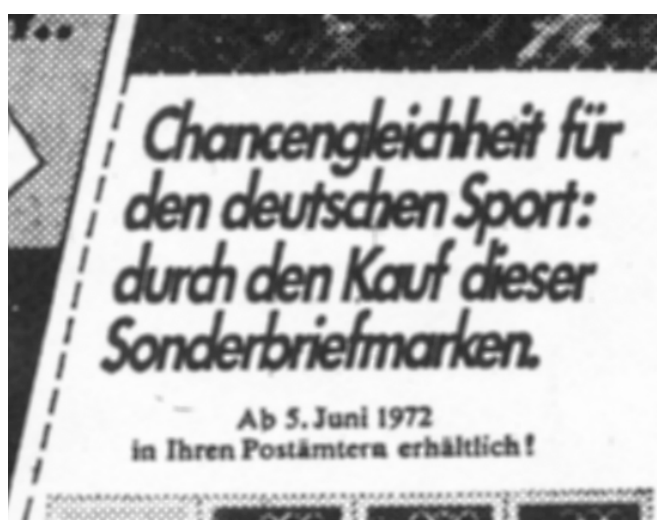


**Document 22** : Exemple de dégradation des athlètes du camp adverse. Dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 22 juin 1972, p. 10<sup>1056</sup>.

<sup>1056</sup> Le texte stipule : « La Sporthilfe (aide sportive) vaut de l'or. Soutenez-la maintenant en vue de Munich ! ». Plus bas : « Il peut rire. Car il se présente bien préparé au départ. Il s'entraîne de manière intensive depuis de nombreuses années pour Munich '72. Avec de l'argent, des entraîneurs, davantage de nourriture. Et il n'a pas besoin de demander à son boss une demi-journée de libre. Dans d'autres pays, tout est réglé par l'Etat. Nous préférons l'initiative de citoyens libres. D'où Sporthilfe. Nous aidons. Rapidement, sans bureaucratie et réellement. Nous ne voulons pas acheter des victoires: mais assurer des chances égales à nos athlètes. Ni plus ni moins. Votre donation assure à nos athlètes une chance honnête de remporter l'or à Munich ».

Les athlètes est-allemands profiteraient de nombreux avantages qui iraient, selon le prospectus, à l'encontre des idéaux olympiques et plus particulièrement des principes de l'amateurisme. Le sportif est-allemand représenté sur la photographie apparaît sûr de lui, prétentieux, prêt à écraser ses adversaires sans arrière-pensée.

L'objectif avoué reste cependant toujours de rééquilibrer la situation jusqu'ici en faveur des adversaires, jamais de donner un avantage à ses propres athlètes, même si le processus est identique.



**Document 22 bis** : Volonté de rétablissement de l'équité sportive (agrandissement d'une partie du document précédent)<sup>1057</sup>.

La plainte des dirigeants est-allemands auprès du CIO après la mise en place de ce système d'aide va dans le même sens. Heinz Schöbel, Président de la DTSB (Fédération Gymnique et Sportive Allemande), déclare inacceptable et facteur de dégradation des relations sportives internationales un tel document qui, en outre, atteste du peu d'intérêt porté, selon lui, aux idéaux olympiques par les dirigeants ouest-allemands<sup>1058</sup>. En acceptant ce type de pratique, le Comité International Olympique favoriserait cette nation par rapport à celles qui n'emploient pas les

<sup>1057</sup> Le document revendique « l'équité des chances pour le sport allemand : par l'achat de ce timbre spécial ».

<sup>1058</sup> Dr. Heinz Schöbel to the Eligibility Commission of the IOC, 30<sup>th</sup> June 1972. AMOL (dossier « Commission d'Admission : 1972 »).  
Artur Takac to Dr. Heinz Schöbel, 14<sup>th</sup> July 1972. AMOL (dossier « Commission d'Admission : 1972 »).



mêmes moyens. Bien entendu, Schöbel reproche également au document de la *Stiftung Deutsche Sporthilfe* la critique du système est-allemand qu'elle contient. La comparaison des systèmes de préparation par rapport à l'apparent respect ou non de l'amateurisme présente ainsi un double enjeu. Il s'agit tout d'abord de lutter pour libéraliser les pratiques de ses propres athlètes afin de favoriser leur préparation et leur prestation. Mais elle peut également, de façon indirecte et stratégique, devenir un outil de litige créant du handicap pour les équipes concurrentes dès qu'un quelconque manquement à la règle serait observé.

Bien que les conflits les plus évidents à ce sujet soient ceux qui ont opposé les amateurs d'Etat communistes aux athlètes subventionnés américains, les Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo déplacent le centre des débats et des oppositions en désignant cette fois les pratiques des pays alpins dans le ski alpin, sport dans lequel ni les Etats-Unis ni les pays communistes ne brillent. Les débats lors de ces Jeux se partagent ainsi entre des oppositions classiques et des oppositions spécifiques aux sports d'hiver et plus particulièrement au ski alpin. L'amateurisme devient ici l'occasion de se valoriser tout en dévalorisant ses plus importants adversaires.

### **III.2.1. Différentes justifications**

Ces représentations schématiques des modes de préparation des différents athlètes, qui font débat avant même les Jeux Olympiques de Sapporo auprès des dirigeants sportifs des différentes nations, sont reprises, développées et adaptées aux circonstances particulières de ces Jeux par les différents quotidiens.

Il sera, tout au long de cette partie, question de relever la manière dont les différents protagonistes justifient et légitiment leur rapport à l'amateurisme. Tous les discours analysés, qu'ils soient l'œuvre des quotidiens, des sportifs, des dirigeants sportifs, présentent le point commun de valoriser leur position. Ils développent tous, à différents degrés, une représentation biaisée, une idéologie justificatrice et mystificatrice. Etudier celle-ci permet de renforcer notre compréhension de ce que ces différents protagonistes comprennent sous le terme d'amateurisme. Ainsi, il est possible de relever, à chaque étape des débats, que

chaque groupe se considère comme parfaitement en accord avec les idées olympiques, même si cet accord passe par une remise en question de la règle d'éligibilité ou par l'exclusion de l'ensemble des skieurs alpins.

### *III.2.1.1. Avery Brundage : l'entrepreneur de morale*<sup>1059</sup>

Avery Brundage, tout au long de son mandat de Président du Comité International Olympique (1952-1972), et même auparavant, a toujours défendu avec passion les principes de l'amateurisme. Il a tenté de faire respecter, et dans le cas des Jeux de Sapporo, de faire appliquer les règles instituées par le CIO concernant cet amateurisme. Placé à la tête du Mouvement Olympique, il use de son pouvoir afin d'imposer son point de vue et de le faire honorer. En tant que personnage le plus en vue du monde sportif tourné vers cet objectif, il devient le principal entrepreneur de l'amateurisme, concept qui renvoie aux entrepreneurs de morale décrits par Howard Becker<sup>1060</sup>. Avery Brundage répond en effet au second type d'entrepreneurs décrits par Becker : les individus qui prennent l'initiative de faire appliquer les normes – la première étant ceux qui prennent l'initiative de produire de nouvelles normes –<sup>1061</sup>. L'amateurisme préexiste en effet à Brundage, toutes ses actions étant destinées dès lors à en majorer l'importance dans le Mouvement Olympique et à lutter contre les tendances "libérales" qui lui opposent une volonté inverse.

Il a été à plusieurs reprises relevé que la représentation du débat amateurisme / professionnalisme était fortement manichéenne pour le Président américain du CIO. Selon lui en effet, l'amélioration, voire la survie même de la société ne serait possible que par l'adoption par celle-ci des principes qui régissent l'amateurisme, principes qui renvoient à une éthique intransigeante que Brundage se plaît à appeler les "règles d'or"<sup>1062</sup> et qui renvoie à l'âge classique de la Grèce Antique. Ainsi, tout comme l'entrepreneur de morale par rapport aux pratiques qu'il condamne, tout ce que Brundage voit dans le professionnalisme « *lui paraît*

---

<sup>1059</sup> BECKER, Howard S. (1985 [1963]), *Outsiders*, Paris, Métailié, 252 p.

<sup>1060</sup> BECKER, *Outsiders*, *op. cit.*, pp. 171 à 188.

<sup>1061</sup> BECKER, *Outsiders*, *op. cit.*, p. 171.

<sup>1062</sup> Voir, à ce propos, SCHANTZ, Avery Brundage, *op. cit.*

*mauvais sans réserve ni nuances, et tous les moyens lui semblent justifiés pour l'éliminer* »<sup>1063</sup>. Rappelons par exemple son point de vue sur la présence du ski alpin exprimé en 1970 : « *Ce cancer empoisonné doit être éliminé sans attendre : le ski alpin n'a rien à faire dans les Jeux Olympiques !* »<sup>1064</sup>.

Son rôle lui semble dès lors essentiel, mission sacrée dans le but de sauver la civilisation sans que cette dernière ne prenne conscience de son action humanitaire et salvatrice<sup>1065</sup>. Son action, bien que décriée, est nécessaire et bénéfique à la société. Tout comme l'a remarqué Howard Becker, à la suite de Joseph Gusfield<sup>1066</sup>, les promoteurs de morale dont fait partie Brundage ne cherchent pas seulement à imposer leur propre norme, ici les principes de l'amateurisme, mais affichent la volonté de créer les conditions qui permettront une amélioration du mode et du genre de vie des personnes que la norme doit toucher<sup>1067</sup>. Il se place dès lors en personnage autorisé à imposer aux autres ce qu'il pense être bon pour eux, que ces derniers soient d'accord ou non avec lui, rôle que son statut de Président du CIO lui permet d'endosser à ses yeux.

*« Au sommet de leurs pouvoirs intellectuel et culturel, ils étaient également au sommet de leur gloire athlétique – et aucune autre civilisation n'a duré aussi longtemps que celle des Grecs.*

*Sans aucun doute, cela doit indiquer qu'aussi longtemps que les hauts idéaux de dévotion au sport amateur pur, de la pratique de l'esprit sportif sont respectés, aussi longtemps dure une civilisation. Lorsque ces idéaux étaient maintenus, les Jeux Olympiques ont prospéré, et la Grèce a prospéré. Lorsque leurs récompenses athlétiques sont devenues plus importantes que l'octroi d'une simple couronne d'oliviers sauvages, que l'honneur, les Jeux ont décliné.*

*Lorsque les Grecs sont devenus si commercialement intéressés qu'ils ne pouvaient même plus jouer pour le plaisir et non pas pour l'argent, l'empire Grec est tombé et a été supplanté par le Romain.*

*Nous rappelons, maintenant que les Jeux ont été ressuscités, que nous sommes en charge d'une chose sans prix, un ingrédient indispensable de la civilisation – et pourtant une chose vraiment délicate qui doit être gardée avec attention. Nous devons préserver ses hauts idéaux et ne pas permettre qu'elle soit utilisée dans d'autres buts, ne pas sacrifier sa liberté et son indépendance.*

---

<sup>1063</sup> BECKER, *Outsiders*, op. cit., p. 171.

<sup>1064</sup> Procès-verbal de la 70<sup>e</sup> Session du Comité International Olympique – Amsterdam, 12 au 16 mai 1970. Annexe I : discours d'ouverture du Président du C.I.O., « Les Jeux Olympiques en danger ». AMOL (dossier « P.-V. des Sessions : 1970 »), pp. 1 à 9.

<sup>1065</sup> BECKER, *Outsiders*, op. cit., p. 159.

<sup>1066</sup> GUSFIELD, Joseph R. (1955), « Social structure and moral reform : A study of woman's Christian Temperance Union », dans *American Journal of Sociology*, LXI, November, p. 223.

<sup>1067</sup> BECKER, *Outsiders*, op. cit., p. 172.

*De cette manière, les Jeux Olympiques pourront sauver et améliorer la civilisation moderne »<sup>1068</sup>.*

Brundage se donne ici pour objectif de sauver et d'améliorer la civilisation moderne. Il justifie son action et l'importance de l'amateurisme en faisant de la professionnalisation des Jeux Antiques l'une des causes, sinon la cause de la chute de la Grèce Antique. Brundage débute son argumentation par un propos épideictique tourné vers la valorisation de ce qu'il considère comme l'Age d'Or de la Grèce Antique. Il emploie ainsi de nombreuses amplifications, magnifiant et insistant sur la beauté et la grandeur d'événements connus de tous<sup>1069</sup>. Ce discours lui permet parallèlement d'insister sur l'importance de l'amateurisme lors de cette période de grandeur de cette Grèce Antique. Le maintien de la civilisation actuelle serait donc, selon lui, qui s'appuie en apparence sur les leçons de l'Histoire, tributaire du maintien de l'amateurisme dans le sport, mais également de l'esprit de l'amateurisme dans d'autres sphères de la société. Par le parallélisme créé entre l'évolution de l'amateurisme dans la Grèce Antique et le développement de la société Grecque (amélioration jusqu'à son âge d'or lorsque l'amateurisme était au centre des préoccupations, puis déclin et disparition lorsque les Jeux Olympiques se sont professionnalisés), Brundage tente de convaincre de la nécessité du maintien de la norme de l'amateurisme dans la société actuelle. Pour cela, il rencontre un double problème : il lui faut d'une part indiquer que son action est positive et conduit à une amélioration de la situation, comme le progrès que constitue selon lui la nouvelle règle 26 de la Charte Olympique du 5 avril 1971, mais il doit également démontrer que le problème ne cesse pas pour autant d'exister, que son rôle reste plus que jamais d'importance, que les tentatives de transgressions n'ont jamais été aussi virulentes. Elles nécessitent de fait une attention accrue de la part du CIO et des Fédérations Internationales.

Un autre problème auquel est confronté Brundage est de se faire respecter en tant que promoteur de morale auprès des autres, ce qui, comme nous le verrons, n'a pas été le cas lors des Jeux de Sapporo. Ainsi, une part de l'activité de Brundage,

---

<sup>1068</sup> Avery Brundage (1942), « Sport and the USA: Civilisation may be saved by athletics ». AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – List of Speeches and Articles, 1929-1968 »; box 244, bobine 141).

<sup>1069</sup> REBOUL, *La rhétorique*, *op. cit.*, p. 19.

à l'image de ce que Becker avait remarqué à propos des représentants de la loi, est destinée à se faire accepter dans ce rôle<sup>1070</sup>. Pour se faire, il a recours à une valorisation de lui-même et de son travail afin de répondre aux impositions de statut qu'il subit de la part de différents protagonistes aux points de vue opposés au sien. « *Le type qui doit dire "non" n'est pas vraiment populaire ... mais si l'on ne garde pas les Jeux Olympiques propres, purs et honnêtes, ils n'ont pas de raison d'être* »<sup>1071</sup> écrit-il après les Jeux de Sapporo à l'un de ses correspondants. Par cette remarque, le Président du CIO se rapproche à nouveau des entrepreneurs de morale décrits par Becker puisqu'à leur image, il se voit fervent et vertueux, tout en étant imbu de cette vertu<sup>1072</sup>. Brundage semble ici se sacrifier au nom de son idéal et du maintien des Jeux Olympiques. Totalement désintéressé, il s'offre ici à la critique et à la dégradation dans le seul but de préserver les principes olympiques. Il se livre ainsi au nom de son amour des Jeux et de leurs caractéristiques. Son sacrifice, volontaire, affirme également la supériorité presque divine de ces idéaux qui régissent le Mouvement Olympique puisqu'il semble ainsi renoncer à son image symbolique, terrestre, au profit d'idéaux immatériels, tout-puissants et immortels. Le sacrifice de Brundage lui apporte toutefois également une satisfaction personnelle : il célèbre une victoire intérieure pour le Président du CIO, celle qui symbolise la victoire de la nature morale de l'homme sur sa cupidité qui le pousse vers la réalisation de ses désirs aux dépens de l'avenir même, ici, des Jeux Olympiques.

Dans sa quête de respect et de légitimité, Avery Brundage va devoir lutter contre la dégradation de son statut et de son image par ses adversaires. Pour se faire, il donne de lui-même une image positive par l'emploi notamment de ce qu'Erving Goffman appelle "symboles de prestige"<sup>1073</sup>. Ces symboles de prestige constituent une information flatteuse à propos d'une caractéristique durable – par opposition aux humeurs, aux sentiments ou encore aux intentions – d'un individu<sup>1074</sup>.

<sup>1070</sup> BECKER, *Outsiders, op. cit.*, p. 182.

<sup>1071</sup> Avery Brundage to Hartley Price, March 7, 1972. AMOL, (*The ABC*, dossier « Letters of praise on President Avery Brundage's Stand on Amateurism 1971-1972-74 » ; box 107, bobine 57).

<sup>1072</sup> BECKER, *Outsiders, op. cit.*, p. 171.

<sup>1073</sup> GOFFMAN, *Stigmaté, op. cit.*, p. 59.

<sup>1074</sup> GOFFMAN, *Stigmaté, op. cit.*, p. 58.

L'information sociale que ces symboles transmettent pose la revendication d'un prestige, d'un honneur, telle que l'affirmation d'un statut enviable.

Le maniement de ces symboles, de prestige comme de stigmaté, est le domaine propre de la vie sociale et publique, du contact avec les autres, dont le pôle opposé est, selon Goffman, l'intimité<sup>1075</sup>. L'individu exprime dès lors aux autres une identité, une représentation de soi. Dans une déclaration de 1947, Brundage se présente ainsi comme le digne héritier des grands philosophes grecs tels Xénophane ou Platon qui auraient regretté l'attribution de sommes d'argent aux athlètes<sup>1076</sup>. Il se place de leur côté, dans leur camp, avec eux. Partant, Brundage se présente comme un philosophe, un être sage dont le point de vue est légitimé par le poids symbolique de ces philosophes avec lesquels il crée un lien de descendance. En effet, l'identité sociale de ces philosophes, savants tournés vers la recherche de la vérité et du bonheur, sert ici de source d'information à son identité sociale propre partant de l'hypothèse qu'en tant que successeur, "il est ce qu'ils étaient"<sup>1077</sup>. Les liens ainsi créés constituent en quelque sorte une manipulation de son identité dans une visée promotionnelle.

Mais le personnage avec lequel la filiation est la plus disputée (car elle est la plus valorisante dans le cadre des Jeux Olympiques), est Pierre de Coubertin, le rénovateur des Jeux. Les tenants des différentes positions revendiquent tous, à un moment ou un autre, ce lien avec la pensée autorisée du Baron de Coubertin. Tous livrent des discours épидictiques, ces « *morceaux d'apparat destinés à l'éloge d'un mort* »<sup>1078</sup>. Nous sommes ici d'accord avec Jean-Marie Brohm lorsqu'il écrit :

*« son nom sert surtout de paravent [...]. Symbole de l'œcuménisme olympique, Coubertin joue un peu le même rôle emblématique que Gandhi pour les non-violents ou Clausewitz pour les militaires : tout le monde prétend le connaître, personne ne le lit »*<sup>1079</sup>.

---

<sup>1075</sup> GOFFMAN, *Stigmaté*, *op. cit.*, p. 68.

<sup>1076</sup> Avery Brundage (1947), « The Olympic Games and the Question of Broken Time ». AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – List of Speeches and Articles, 1929-1968 » ; box 244, bobine 141).

<sup>1077</sup> GOFFMAN, *Stigmaté*, *op. cit.*, p. 64.

<sup>1078</sup> REBOUL, *La rhétorique*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>1079</sup> BROHM, Jean-Marie (1997 [1987]), « Pierre de Coubertin et l'avènement du sport bourgeois », dans Pierre ARNAUD (dir.), *Les athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine. 1870/1914*, Paris, L'Harmattan, p. 283.

Avery Brundage, s'il a bien lu certains écrits de Coubertin (traduits en anglais)<sup>1080</sup>, n'échappe pourtant pas à cette généralisation. En tant que Président du CIO, il insiste sur son statut afin de renforcer le sentiment de filiation qui existerait entre lui et son prédécesseur à ce poste. S'il présente ainsi Coubertin comme un personnage entièrement tourné vers le respect et l'application de l'amateurisme, ses contradicteurs relèvent au contraire les moments où Coubertin pose un regard critique sur cet amateurisme.

*« L'objectif de Coubertin n'est pas la gloire passagère de quelques médailles pour une élite sportive intensivement préparée, mais le développement d'une jeunesse forte et en bonne santé tournée vers les plus hauts principes du code amateur »<sup>1081</sup>.*

Tel est le point de vue de Brundage qui voit donc sa propre action de maintien de l'amateurisme légitimée par la volonté du rénovateur des Jeux. Il refuse de croire aux écrits de Coubertin plus critiques et les réinterprète à la lumière d'éléments nouveaux.

*« Nous connaissons tous la phrase de Coubertin<sup>1082</sup>, elle a été sortie de son contexte et faisait référence à la conception anglaise du XIX<sup>e</sup> siècle, conception qui, comme vous le savez parfaitement, était totalement inappropriée et n'a jamais été acceptée dans les cercles Olympiques »<sup>1083</sup>.*

Brundage n'admet ainsi qu'une seule pensée de la part du Baron Pierre de Coubertin : celle qui donne du poids à la sienne.

Pour autant, les autres protagonistes du débat tiendront une position similaire. Il convient en effet de rappeler que les propos mêmes de Pierre de Coubertin sur l'amateurisme se prêtent parfaitement à ces exégèses, ceux-ci n'étant pas arrêtés mais variables en fonction des moments. L'importance des enjeux liés à la pensée de Coubertin dans ce débat amateurisme / professionnalisme des années soixante-dix nous entraînent ainsi à revenir sur la pensée du Rénovateur des Jeux.

---

<sup>1080</sup> SCHANTZ, *Avery Brundage, op. cit.*

<sup>1081</sup> Avery Brundage, (1964), « Baron Pierre de Coubertin », La Sorbonne, 23 juin. AMOL (*The ABC*, dossier « Avery Brundage – List of Speeches and Articles, 1929-1968 » ; box 244, bobine 141).

<sup>1082</sup> Celle où il qualifie le problème de l'amateurisme de « momie ».

<sup>1083</sup> Avery Brundage to Arnold Lunn (Ski Club of Great Britain), December 12, 1967. AMOL (dossier « Fédération Internationale de Ski : correspondance 1960-1970 »).

### III.2.1.1.1. L'amateurisme selon Pierre de Coubertin

De nombreuses références à ses écrits sont réalisées tout au long des débats sur l'amateurisme. Créer des liens entre sa pensée et celle que les groupes d'intérêts développent constitue un enjeu fort et permet d'asseoir la légitimité d'un point de vue par rapport à un autre. Les débats autour de l'exclusion de Karl Schranz en sont l'illustration et le reflet. Or, le point de vue de Coubertin a ceci de particulier qu'il n'est pas figé mais évolue dans le temps et en fonction des circonstances. De plus, ses très nombreux écrits se contredisent quelquefois entre eux, laissant à ses exégètes suffisamment de possibilités d'herméneutique. Pierre de Coubertin laisse en effet une œuvre de 60 000 pages manuscrites<sup>1084</sup> réparties en 20 livres, 30 brochures et près de 1 300 articles<sup>1085</sup>. Il apparaît par conséquent nécessaire de faire un retour en arrière sur la (les) conception(s) du rénovateur des Jeux Olympiques, qui, par ce statut même, représente la parole suprême et légitime sur tout ce qui touche aux idéaux olympiques.

Après avoir passé ses plus jeunes années dans une école jésuite, dont il critiquera le modèle répressif, puis après avoir passé deux mois à Saint-Cyr, il va à l'encontre de son éducation aristocratique et royaliste et s'inscrit aux cours de l'École de Sciences Politiques<sup>1086</sup>. En 1883, il part étudier le système pédagogique anglais. Ce passé éclaire et révèle les différentes sources intellectuelles qui ont influencé son œuvre à la fois éclectique et syncrétique<sup>1087</sup>. Alors que son goût pour la Grèce Antique découle de son éducation jésuite, ses nombreuses lectures, et plus particulièrement les *Notes sur l'Angleterre* d'Hippolyte Taine<sup>1088</sup> et *Tom Brown's School Days* de Thomas Hughes<sup>1089</sup> influencent considérablement sa vision du monde et de l'éducation. Proche du Père Henri (Martin) Didon dont il reprendra la formule « *citius-altius-fortius* », il est également fasciné par Frédéric

---

<sup>1084</sup> CIO (1962), *Les Jeux Olympiques*, *op. cit.*, p. 50.

<sup>1085</sup> SCHANTZ, Otto (2004), « A Short History of the Olympic Ideals », lecture at the 12<sup>th</sup> International Seminar on Olympic Studies, 21<sup>st</sup> of June, Ancient Olympia.

<sup>1086</sup> MÜLLER, *Cent ans de Congrès*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>1087</sup> SCHANTZ, A Short History of the Olympic Ideals, *op. cit.*

<sup>1088</sup> CHAPPELET, *Le système olympique*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>1089</sup> SCHANTZ, A Short History of the Olympic Ideals, *op. cit.*



Le Play<sup>1090</sup>. Pourtant, c'est avant tout Thomas Arnold (1795-1842), ancien directeur de l'internat de Rugby, qui est son maître à penser. Enfin, utilitariste, Pierre de Coubertin est également influencé par les travaux de Bentham ou encore de John Stuart Mill<sup>1091</sup>. Par conséquent, se basant sur des travaux aussi divers, il n'est pas étonnant que ses points de vue sur l'amateurisme soient éclectiques.

Ses écrits sur l'amateurisme sont très nombreux, et prétendre à l'exhaustivité serait illusoire. Pour autant, la vision qu'il a du concept est ambiguë. Les débats des années 70 laissent une grande place aux critiques qu'il formule. Coubertin en effet, notamment sur la fin de sa vie, énumère à plusieurs reprises des limites à l'amateurisme tel qu'il existe et tel qu'il est appliqué. *L'Auto* des 4 et 5 septembre 1936 publie ainsi un article dans lequel Coubertin déclare :

*« Ah ! quelle vieille et stupide histoire que celle de l'amateurisme olympique... Je ne demande qu'une chose : la loyauté sportive qui n'est pas l'apanage des seuls amateurs. C'est le respect sportif qui m'intéresse et non le respect de cette ridicule conception anglaise qui permet aux seuls millionnaires de sacrifier au sport. »<sup>1092</sup>*

Il va encore plus loin dans ses *Mémoires Olympiques*<sup>1093</sup> : *« J'en risque aujourd'hui l'aveu ; je ne me suis jamais passionné pour cette question-là. »* Ses plus virulentes critiques sont à l'égard des définitions excluant certaines parties de la population et qu'il décrit comme antidémocratiques. Mais surtout, il semble que ce soit avant tout la manière d'appliquer cet amateurisme qui le dérange. L'affaire Jim Thorpe, lors des Jeux Olympiques de Stockholm en 1912, laisse entrevoir cet aspect :

*« Plusieurs ont manifesté leur étonnement de voir disqualifié pour une « peccadille » un homme qui avait fourni, en refusant des offres considérables, une preuve si péremptoire de son esprit d'amateurisme. [...] La seule conclusion que nous nous permettons de tirer, c'est que la révision des règlements amateuristes s'impose absolument. [...] Ces règlements sont devenus un filet aux mailles impuissantes qui depuis longtemps déjà laissent passer sous un faux nom d'amateurs des professionnels et retiennent comme tels des sportsmen dont l'amateurisme s'affirme de façon certaine. »<sup>1094</sup>*

---

<sup>1090</sup> MÜLLER, *Cent ans de Congrès*, op. cit., p. 27.

<sup>1091</sup> SCHANTZ, *A Short History of the Olympic Ideals*, op. cit.

<sup>1092</sup> *L'Equipe*, 4 et 5 septembre 1936. Dans PARIENTE, *Jim Thorpe, quel roman que sa vie !*, p. 285.

<sup>1093</sup> COUBERTIN, Pierre de (1931), *Mémoires Olympiques*, Paris, Revue EP.S, p. 102.

<sup>1094</sup> Article publié dans la *Revue Olympique* en 1913. Dans MÜLLER, Pierre de Coubertin, op. cit., p. 578.

Mais ces extraits, comme le souligne Norbert Müller<sup>1095</sup>, « *diminue[nt] bien trop l'importance que prit ce problème tout au long de la vie de Coubertin* ». En fait, il apparaît que la question de l'amateurisme soit pour lui avant tout une question pédagogique dont l'esprit importe bien plus que la lettre.

*« Par malheur, l'amateurisme n'est pas un règlement : c'est un sentiment, c'est un état d'âme. On ne peut donc l'enfermer dans l'étroitesse des formules, il en déborde de toutes façons. »*<sup>1096</sup>

Nombreux de ses écrits restent toutefois élogieux envers cet amateurisme. Il le place parfois même en tête des priorités : « *Dans les Ecoles comme dans le monde ce sont des amateurs que nous cherchons à créer* »<sup>1097</sup>.

Le regard qu'il porte sur le professionnel et le professionnalisme est quant à lui univoque.

*« Le professionnalisme – et par là nous voulons dire à la fois l'esprit de lucre et cette mauvaise vanité qui fait rechercher à l'homme des lauriers vulgaires et de grossières satisfactions d'amour-propre – demeure le pire ennemi des sports ».*<sup>1098</sup>

Allant plus loin, – le point de vue de son successeur Brundage sera ici similaire –, il place l'argent et tout ce qui s'y rapporte comme la cause unique des problèmes dans le sport :

*« A l'origine de ces conflits nous trouvons, si nous cherchons bien, une cause unique : c'est l'invasion du domaine sportif par ceux que nous avons déjà eu l'occasion d'appeler les « mêtèques du sport », journalistes en quête de copie, médecins en quête de clients, ambitieux en quête d'électeurs, fainéants en quête de distractions »*<sup>1099</sup>

En conséquence, l'amateurisme est un sujet qui poursuit Coubertin tout au long de sa vie. Sa pensée, si elle n'est pas fixe et nettement positionnée, ne varie pas pour autant du tout au tout. L'amateurisme restera très longtemps l'un de ses chevaux de bataille, même si son application au sein du Mouvement Olympique lui paraît quelquefois maladroite. Ses nombreux écrits laissent aux partisans de l'amateurisme, comme à ceux du professionnalisme, de nombreuses citations

---

<sup>1095</sup> MÜLLER, Pierre de Coubertin, *op. cit.*, p. 544.

<sup>1096</sup> Dans MAYER, *A travers les anneaux olympiques*, *op. cit.*, p. 53.

<sup>1097</sup> Rapport effectué devant l'Assemblée générale de l'USFSA en 1890. Dans MÜLLER, Pierre de Coubertin, *op. cit.*, p. 549.

<sup>1098</sup> Article publié dans la *Revue Olympique* en octobre 1902. Dans MÜLLER, Pierre de Coubertin, *op. cit.*, p. 569.

<sup>1099</sup> Article publié dans la *Revue Olympique* en 1913. Dans MÜLLER, Pierre de Coubertin, *op. cit.*, p. 584.

justifiant et légitimant leurs points de vue. La haute valeur symbolique du personnage français dans le domaine de l'Olympisme renforce les enjeux de tout lien qui pourrait être créé avec lui et ses idées. Dans ce processus de valorisation de sa propre position, où les symboles de prestige assurent une meilleure réception de son point de vue, se poser comme l'héritier même de la pensée de Coubertin (ou de son rôle comme c'est le cas avec Brundage), octroie à la fois un pouvoir de décision et d'imposition ainsi qu'un droit à la parole.

### *III.2.1.2. Le respect des principes olympiques comme preuve de la supériorité morale du socialisme*

Plus que tout autre groupe d'intérêt, il apparaît que les quotidiens est-allemands insistent avec force sur leurs liens avec les règlements olympiques. Les athlètes de la RDA seraient les plus proches défenseurs des idéaux olympiques tels que Pierre de Coubertin les a défini et tels que Brundage veut les préserver.

Le SED voit dans les Jeux de 1972 la meilleure occasion de diffuser une image positive de la RDA en dehors et à l'intérieur du pays. Pour la première fois, en effet, les victoires est-allemandes seront accompagnées de l'hymne national et du drapeau de la RDA. Ces Jeux Olympiques, par cette particularité et leur visibilité, constituent un rendez-vous majeur du sport et de la politique en RDA<sup>1100</sup>. Avec ces victoires, les dirigeants est-allemands tentent de légitimer leurs valeurs socialistes en les liant fortement à celles, hautement et mondialement valorisées, du Mouvement Olympique<sup>1101</sup>. Pour cela, les athlètes est-allemands doivent se présenter comme les plus fervents défenseurs des idéaux olympiques, tels que l'amateurisme.

Il n'est donc pas étonnant que les deux personnages les plus souvent cités par le *Neues Deutschland* et le *Junge Welt* soient Pierre de Coubertin et Avery Brundage. Leur statut respectif de fondateur des Jeux Olympiques modernes et de Président actuel du CIO est régulièrement mis en valeur par les quotidiens qui en font des symboles de prestige. Ils deviennent ainsi les porte-parole et garants d'un

---

<sup>1100</sup> Voir à ce propos : STAADT, *Die SED und die Olympischen Spiele 1972, op. cit.*

<sup>1101</sup> AMAR, *Le sport français dans la guerre froide, op. cit.*, p. 234.

Mouvement dont ils ont atteint les positions les plus hautes, ils sont vus comme les interprètes (et créateurs pour Coubertin) légitimes des idées olympiques et de l'amateurisme. En liant ces idées à celles de la société socialiste allemande, Klaus Ullrich et les journalistes du quotidien assurent mécaniquement un fort crédit à ces dernières. Il n'est dès lors plus nécessaire de justifier leur point de vue qui apparaît "naturellement" bon tout comme les idéaux olympiques de l'équité, de la paix entre les peuples ou encore de fair-play semblent indiscutablement bons.

Ainsi, bien qu'Avery Brundage multiplie les menaces à l'encontre des skieurs alpins qu'il accuse de transgresser les règles d'éligibilité touchant à l'amateurisme, alors qu'une certaine presse internationale se déchaîne et accuse le CIO de pousser les athlètes au parjure et à l'hypocrisie, aucun article paru dans *Neues Deutschland* n'est critique envers le Mouvement Olympique et ses dirigeants. Les propos et valeurs du CIO sont au contraire défendus et idéalisés, tout en étant réinterprétés et reliés aux valeurs déclarées de la République Démocratique Allemande.

*- Liens avec la pensée de Pierre de Coubertin*

De nombreux textes font référence, dans les deux quotidiens est-allemands, à la pensée de Pierre de Coubertin et tendent à montrer l'intérêt que la population lui porte en RDA.

*« Coubertin, le fondateur des Jeux Olympiques modernes, a clairement expliqué qu'il ne voit pas comme le but de son travail le fait que les Jeux soient tous les quatre ans fêtés de manière éclatante par une élite, mais plutôt que tout un chacun puisse quotidiennement ressentir et expérimenter l'idée olympique ! »<sup>1102</sup>*

Tout au long des références faites à Coubertin, le quotidien se pose en spécialiste de la pensée du Français. Or, toutes les citations publiées dans le *Neues Deutschland* ou encore dans le *Junge Welt* ont pour fonction de rapprocher Coubertin de la société socialiste allemande et de dénigrer le système capitaliste des nations occidentales, et plus particulièrement de la RFA. Le débat

---

<sup>1102</sup> Non signé (1<sup>er</sup> janvier 1972), « Der Glanz unseres olympischen Alltags », *Neues Deutschland*, p. 5.

amateurisme / professionnalisme rentre dans le même schéma puisque, comme cela a déjà été développé, le professionnalisme semble constituer le monde des actionnaires, celui que Coubertin qualifie, selon le *Neues Deutschland*, de monde en déclin<sup>1103 1104</sup>.

- *Liens avec la pensée d'Avery Brundage*

Les articles traçant un lien entre l'actuel Président du CIO et les protagonistes est-allemands sont tout aussi nombreux.

Ces écrits s'inscrivent de fait parfaitement dans la volonté politique d'utiliser le sport en RDA comme un outil de transformation du regard porté par la population sur elle-même<sup>1105</sup>. Si les valeurs socialistes se rapprochent de celles du Mouvement olympique, dont l'aura est internationale, alors ces valeurs ne peuvent être que positives. En outre, le rôle de légitimation idéologique est ici patent et constitue une annexe efficace à l'éducation politique des jeunes socialistes allemands dont l'histoire du sport fait partie intégrante<sup>1106</sup>.

L'adhésion au discours de Brundage est d'autant plus absolue que les critiques du Président américain du CIO ne touchent que les athlètes occidentaux (les skieurs alpins). La condamnation de ces sportifs par Brundage est forte et virulente, ce qui assure aux quotidiens de la RDA une valorisation par opposition, par comparaison, de ses propres athlètes. Il est dès lors aisé pour le SED et ses journaux de revendiquer un grand respect des idéaux olympiques et des principes de l'amateurisme tout en stigmatisant la position de leurs adversaires.

---

<sup>1103</sup> Klaus Ullrich (3 février 1972), « Nikolai, die Aktionäre und manches andere mehr. Gedanken zur Eröffnung der XI. Olympischen Winterspiele », *Neues Deutschland*, p. 5.

<sup>1104</sup> Voir, à ce propos, dans la 2<sup>e</sup> grande partie, la sous-partie "III.2.1.2. *Les quotidiens est-allemands : Neues Deutschland et Junge Welt*" de la partie " III. L'amateurisme, frein aux excès du marketing ou obstacle à une évolution inéluctable vers la « modernité » ?" du présent travail.

<sup>1105</sup> MAGDALINSKI, *Organised Memories*, *op. cit.*, p. 145.

<sup>1106</sup> *Ibidem*, p. 146.

- *l'athlète amateur comme allégorie de l'homme socialiste*

Les sportifs de haut niveau sont présentés comme des amis, des exemples à suivre par les deux quotidiens. Ils deviennent l'allégorie des plus hautes valeurs socialistes. Leurs combats sont ceux d'un peuple et d'une idéologie, d'un Parti politique. Ainsi, l'une des images marquantes et constamment revisitées du sport est-allemand est celle de Werner Seelenbinder, sportif incarcéré dans les camps de la mort durant la seconde Guerre Mondiale<sup>1107</sup>.

L'athlète est-allemand est plus qu'un simple sportif. Il est censé incarner les valeurs les plus hautes de la société et du monde sportif. Issu du peuple, humble, il semble se sacrifier au profit du pays. Le succès lui permet par conséquent d'accéder au stade de héros national<sup>1108</sup>, et ce d'autant plus que la victoire est acquise de haute lutte<sup>1109</sup>, devant parfois même lutter contre des adversaires qui ne se conforment pas aux règlements sportifs et qui faussent dès lors l'équité de la compétition. L'amour de la Patrie et le dévouement au travail sont pour eux premiers selon les quotidiens. Ainsi, dans un entretien<sup>1110</sup>, la nouvelle championne d'Europe de luge Ute Rührold explique qu'elle a toujours été classée dans les premières à l'école, que sa matière préférée est la littérature allemande, et que le thème de son travail terminal est « *le développement de notre RDA du début à aujourd'hui* ». En tant que sportifs à succès, ils deviennent des personnages publics dont le comportement de tous les jours, la fierté qu'ils semblent porter à la nation en font des exemples à suivre. De même, la cérémonie de départ vers Sapporo donne quant à elle l'occasion d'une déclaration de la part du représentant des athlètes, Gerhard Grimmer :

« *Nous saluons tous les enfants et jeunes sportifs et les appelons à s'entraîner assidûment, dans la persévérance et la discipline, à apprendre à se battre et à gagner* »<sup>1111</sup>.

---

<sup>1107</sup> MAGDALINSKI, Organised Memories, *op. cit.*, p. 154.

<sup>1108</sup> CENTLIVRES, Pierre ; FABRE, Daniel ; ZONABEND, Françoise (1998), *La fabrique des héros*, Paris, Maison des sciences de l'homme, p. 13.

<sup>1109</sup> DURET, Pascal (1993), *L'héroïsme sportif*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 14.

<sup>1110</sup> N.D. (18 janvier 1972), « Ein Dutzend Fragen an... Ute Rührold – Europameisterin 1972 im Rennschlitteneiner », *Neues Deutschland*, p. 5.

<sup>1111</sup> Non signé (21 janvier 1972), « Die besten Wünsche begleiten sie. Olympiamannschaft der DDR für Sapporo feierlich verabschiedet », *Neues Deutschland*, p. 5.

En se déclarant ouvertement attachés aux valeurs “socialistes” prônées par le Parti, les athlètes, qui apparaissent dans les discours comme les plus grands défenseurs des idéaux olympiques et des valeurs sportives, transmettent leur propre prestige à celles-ci. Or, ce prestige étant reconnu par les citoyens est-allemands, friands des compétitions sportives<sup>1112</sup>, ces valeurs profitent par conséquent d’une forte audience dont l’équivalent est difficile à trouver dans d’autres sphères de la société est-allemande, et dont les enjeux sont par conséquent particulièrement forts pour le SED.

En outre, la discipline et le respect des hiérarchies sont importants dans le comportement socialiste. Il est, aussi souvent que possible, fait référence aux différents dirigeants du pays, amis et guides :

*« Tous nos remerciements vont au Parti de la classe laborieuse et à son Comité Central avec le Premier Secrétaire, notre ami Camarade Erich Honecker à sa tête »*<sup>1113</sup>.

Ces derniers sont les premiers à féliciter et à accueillir les sportifs avec lesquels les liens de connivences sont nombreux et forts. *« Nous vous souhaitons un chaleureux retour à la maison ! Le salut de bienvenue de la FDJ [jeunesse libre allemande] à l’équipe olympique de la RDA »*<sup>1114</sup>. Fortement valorisés, les athlètes de la RDA sont avant tout ceux de la SED, du Parti politique. Porteurs et défenseurs des plus hautes valeurs socialistes, ils ne peuvent qu’être en totale adhésion avec les dirigeants du Parti qui profitent de leur capital symbolique gagné sur les terrains sportifs. Les résultats sportifs renforcent en effet la position des dirigeants socialistes :

*« Les succès de Sapporo, de Munich et d’autres compétitions à travers le monde n’ont pas seulement apporté prestige et visibilité à la RDA en tant qu’État, mais sont une partie de l’utilisation globale du sport par le Parti Socialiste Unifié d’Allemagne pour le développement d’un esprit interne de support et de fierté pour la RDA et par extension pour sa direction »*<sup>1115</sup>.

---

<sup>1112</sup> CHILDS, *The German Democratic Republic, op. cit.*, p. 77.

<sup>1113</sup> Gerhard Grimmer (21 janvier 1972), « Verpflichtung der DDR-Olympia-Mannschaft », *Neues Deutschland*, p. 5.

<sup>1114</sup> Günther Jahn (15 février 1972), « Herzlich Willkommen in der Heimat », *Junge Welt*, p. 1.

<sup>1115</sup> CARR, *The use of Sport in the German Democratic Republic for the Promotion of National Consciousness and International Prestige, op. cit.*, p. 129.

Une image positive est ainsi donnée de la nation. Par le comportement des athlètes, les quotidiens valorisent un type de comportement, enseignent en quelque sorte aux citoyens est-allemands une attitude empreinte de respect des règles et des lois, faite de déférence envers les hautes personnalités sportives et politiques. Ces journaux, dont le message est lu et destiné à la population est-allemande, font ainsi des valeurs de réussite mais également de soumission à l'autorité des valeurs indépassables et valorisantes. L'amateurisme, en ce sens précis, et en tant que règle instituée par le CIO, devient dès lors une norme à respecter sans restriction (en apparence), la discussion même des règles et des lois semblant impossible. Ce n'est pas tant les considérations économiques de l'amateurisme qui sont ici discutées que les caractéristiques qui semblent qualifier l'amateur aux dépens du professionnel. L'amateur serait en effet un athlète dont les valeurs seraient celles d'humilité, de sacrifice, de dévotion et de respect des règlements qui semblent caractériser les sportifs est-allemands selon les quotidiens. Ainsi, valorisé sur le terrain sportif et olympique puisqu'il y remporte de nombreux succès en se conformant aux idéaux sportifs et olympiques, et notamment à l'amateurisme, l'athlète est-allemand est également valorisé dans le mode de vie socialiste par sa réussite sociale tout en se conformant cette fois aux idéaux socialistes.

Le *Neues Deutschland* et le *Junge Welt* font ainsi une description fortement avantageuse des sportifs est-allemands. Ceux-ci associent leur perfection athlétique et corporelle à leur perfection morale, éthique et politique. Ambassadeurs de leur pays à l'étranger, ils constituent une élite de la nation. Démontrer qu'ils respectent et accordent une grande importance aux idéaux olympiques dont l'amateurisme fait partie est par conséquent un enjeu fort pour les quotidiens et le SED.

### *III.2.1.3. Les athlètes ouest-allemands : "les plus purs des amateurs"*



En référence aux propos de Willi Daume cités plus haut<sup>1116</sup>, le titre de cette sous partie illustre bien le regard que portent les deux quotidiens ouest-allemands sur leurs athlètes en général et leurs skieurs en particulier. Les sportifs de la RFA semblent entièrement se conformer aux principes et règlements olympiques. Ainsi, lorsque les cinq meilleurs skieurs alpins de la Fédération allemande de ski (DSV – *Deutscher Ski-Verband*) sont menacés d’être exclus des Jeux Olympiques de Sapporo en raison de la publication d’une publicité pour une marque de jus d’orange mettant en scène leur photographie, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* prend, à la suite des dirigeants sportifs ouest-allemands, leur défense.

*« Les sportifs ont admis avec franchise, lors d’une conférence de presse à Munich, qu’ils étaient au courant de la publication des photographies. Leur compensation a pour chacun consisté en 24 bouteilles. Les 10 000 Marks payés par la société de boisson ont été donné à Krecek de la DSV qui a déposé l’argent, en vue de contribuer au développement du sport de haut niveau, sur le “compte de son industrie”. Krecek justifie en outre l’annonce publicitaire en affirmant que, selon les règlements olympiques, les photographies de groupe étaient autorisées. De plus, le Président de la FIS Hodler lui a assuré que même individuellement cela pouvait être permis avec l’autorisation préalable de la Fédération ou encore du CNO »<sup>1117</sup>.*

Les cinq skieurs ouest-allemands<sup>1118</sup> sont dans une situation intermédiaire. Sans être pour le moment accusés d’actes de professionnalisme, ils en sont toutefois soupçonnés. En termes goffmaniens, s’ils ne sont pas discrédités il sont discréditables<sup>1119</sup>. Afin de ne laisser planer aucun doute sur l’amateurisme de c[s]es skieurs, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, en accordance avec les dirigeants sportifs allemands, décide d’exposer le problème en termes avantageux pour les skieurs accusés. Dès la première phrase, ces skieurs sont ainsi présentés comme des personnages qui ne tentent pas de dissimuler des informations, mais qui répondent au contraire en toute honnêteté aux différentes interrogations sur leur statut. Le quotidien donne ainsi l’impression qu’aucun contrôle de l’information n’est effectué, qu’aucune réalité honteuse n’est dissimulée. A l’inverse, la compensation obtenue par les skieurs pour leur participation est

---

<sup>1116</sup> DEUTSCHER SPORTBUND, *Willi Daume, op. cit.*, p. 124.

Voir, dans la 2<sup>e</sup> grande partie, la sous partie “I.1.2. La RFA” de la partie “I.1. Comparaison des contextes politiques et leur influence sur l’amateurisme et les discours de la presse sportive”.

<sup>1117</sup> A.P. (13 janvier 1972), « NOK hält fünf Ski-Asse für Schuldlos », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 10.

<sup>1118</sup> Il s’agit de Rosi Mittermaier, Max Rieger, Sepp Heckelmiller, Franz Vogler et Christian Neureuther.

<sup>1119</sup> GOFFMAN, *Stigmaté, op. cit.*, p. 57.

publiquement divulguée : elle consiste en vingt-quatre bouteilles de jus d'orange pour chacun. Bien entendu, ce gain n'est absolument pas dévalorisant pour les cinq skieurs.

La somme obtenue l'a, elle, été par la DSV. Les skieurs apparaissent hermétiquement séparés de cet argent qui semble pervertir tout sportif qui entrerait en contact avec lui. La présence de Krecek assure ici une séparation quasi physique entre ces skieurs donc et les Marks accordés par la société de boisson. Le parcours de cet argent est quant à lui également divulgué : placé sur un compte en banque, il doit permettre le développement du sport de haut niveau en RFA selon le document étudié. Les cinq skieurs sont ici défendus et protégés, leur position justifiée par tous les bords impliqués dans le débat : la *Deutscher Ski-Verband* qui défend ses athlètes, le Comité International Olympique, qui selon ses propres règlements, autorise les photographies de groupes, et la Fédération Internationale de Ski qui assure, par son personnage le plus autorisé, son Président Hodler, que les pratiques des skieurs allemands sont autorisées. Il ne semble exister, à la lecture de ce document, aucun individu qui ne partage pas ce point de vue et estime au contraire que l'acte des cinq skieurs est répréhensible. Rien ne vient donc ternir l'image que dresse le quotidien ouest-allemand de ces skieurs. Au départ discréditables en raison de la publication des affiches publicitaires et des pratiques professionnelles qu'elle sous-entendait, les cinq sportifs s'extraitent ainsi entièrement du groupe déviant (aux yeux de la Charte du CIO, mais également, ici, du journaliste) des professionnels. Leur statut d'amateurs est ainsi sauvegardé, de même que leur contingent d'attributs qui semble en découler, comme l'éthique sportive.

Les quotidiens ouest-allemands, puisque le *Süddeutsche Zeitung* se rapproche encore une fois fortement de son homologue de Francfort, présentent ainsi, en accord avec les dirigeants sportifs de la RFA, leurs athlètes comme de purs amateurs dont les pratiques ne sont pas tournées vers des profits matériels. L'argent, qui symbolise sur le plan éthique la cupidité, l'avilissement de la conscience, la perversion, n'entre pas en contact avec les athlètes ouest-allemands et ne les aliène par conséquent pas.

#### III.2.1.4. *Le Wiener Zeitung : des visées réparatrices*

Alors que Karl Schranz est le seul sportif non admis aux XI<sup>èmes</sup> Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo et qu'il focalise la majeure partie des critiques, les Autrichiens (sportifs, dirigeants, politiciens, population, journalistes) sont eux aussi la cible de nombreuses critiques et dévalorisations, notamment lors de leurs réactions à la décision du Comité International Olympique.

Dès lors, de nombreux écrits du *Wiener Zeitung* sont entièrement tournés vers une revalorisation d'eux-mêmes, la sauvegarde de leur face, notamment par la tentative d'une redéfinition de la situation et l'utilisation de terminologies différentes, moins blessantes.

« L'institut viennois "GFK-Institut" (Gesellschaft für Konsummarkt- und Absatzforschung) a publié un aperçu intéressant de l'opinion de la population autrichienne sur "l'affaire Schranz" lors de ces vingt-quatre dernières heures par un sondage représentatif d'hommes et de femmes entre 16 et 70 ans.

97 % des sondés ont entendu parlé de "l'affaire Schranz". 92 % estiment sa disqualification injuste, 4 % l'estiment juste, 4 % n'avaient pas d'opinion »<sup>1120</sup>.

Bien entendu, la question ici posée aux sondés autrichiens est subordonnée à des intérêts nationalistes et expliquent la forte majorité qui s'exprime en faveur de Karl Schranz. Le premier objectif de ce sondage d'opinion, comme de tout sondage d'opinion, est de « constituer l'idée qu'il existe une opinion publique unanime »<sup>1121</sup>, ce qui permet de légitimer un point de vue, une représentation, et renforce la position qui exprime ce point de vue. Ce texte donne ainsi l'impression que neuf Autrichiens sur dix trouvent la disqualification de Schranz injuste, mais également que toute la population serait concernée par cette disqualification et afficherait son soutien au sportif autrichien. Il semble que le document agit telle une technique de neutralisation<sup>1122</sup> qui diminue la portée de la disqualification sportive mais également morale de Schranz. Il répond à la stigmatisation de Schranz par le CIO qui le prive d'une façade acceptable par les autres, de même

---

<sup>1120</sup> Non signé (2 février 1972), « Meinungsumfrage: 92 % sagen „ungerecht“ », *Wiener Zeitung*, p. 12.

<sup>1121</sup> BOURDIEU, L'opinion publique n'existe pas, *Questions de sociologie, op. cit.*, p. 224.

<sup>1122</sup> LE BRETON, *L'interactionnisme symbolique, op. cit.*, p. 58.

qu'il justifie la défense de l'Autrichien par les dirigeants sportifs et les politiques du pays. Tout comme le jeune délinquant décrit par David Matza<sup>1123</sup>, Karl Schranz est partagé entre l'acceptation de différentes règles. Celles du CIO sont dominantes lors des Jeux Olympiques alors que les règles de la FIS sont celles de son groupe de pairs. Ayant choisi de respecter les secondes aux dépens des premières, il fut rejeté par le Mouvement Olympique. Le *Wiener Zeitung*, par ce document, insiste sur la prédominance accordée à celles de la FIS au sein de la société autrichienne, et réintègre de fait Schranz dans la communauté, modifie son statut de déviant, tout en isolant le CIO.

*« Le Ministre de l'Éducation le Docteur Sinowatz a adressé mercredi le télégramme suivant à Karl Schranz : « Très cher Monsieur Schranz ! [...] Pour votre comportement magnifique, qui montre que vous incarnez le plus pur esprit sportif, je souhaite vous exprimer toute ma reconnaissance » »<sup>1124</sup>.*

Si toute la population autrichienne semble soutenir son skieur, il en est de même des hommes politiques selon le *Wiener Zeitung* qui met ici en avant les propos du Ministre de l'éducation le Dr. Sinowatz. La cohésion autour du skieur Schranz apparaît totale. Les propos du Ministre autrichien non seulement réhabilitent la moralité de Schranz, mais font de lui un exemple, un « Monsieur » dont l'éthique sportive force l'admiration. Le regard porté par le quotidien sur le skieur, dont la légitimité et le poids sont renforcés par ceux de la population et des hommes politiques du pays, agissent en mesures réparatrices par rapport à la décision du CIO : l'[un] ordre est restauré et les torts de Schranz redressés<sup>1125</sup>. Tous les individus partagent ici un ensemble d'attentes normatives, de normes qui sont différentes de celles du Mouvement Olympique et qui contribuent à des représentations différentes de l'amateurisme. Publiquement humilié lorsqu'il fut disqualifié par le CIO qui lui reproche un comportement excessif et sans moralité, Schranz ne peut être réhabilité qu'au travers une cérémonie réparatrice publique dont la caractéristique principale sera sa grande visibilité.

*« Vienne n'a plus vécu cela depuis des décennies. Un homme, qui retourne dans sa patrie, a été follement fêté par cent mille personnes lors de son arrivée : Karl Schranz, l'idole autrichienne de ski, [...] fêté par "son peuple". [...] »*

<sup>1123</sup> MATZA, *Becoming deviant*, op. cit., pp. 143 à 195 notamment.

<sup>1124</sup> Non signé (3 février 1972), « Welle der Empörung! », *Wiener Zeitung*, pp. 1 et 2.

<sup>1125</sup> GOFFMAN, *Stigmaté*, op. cit., p. 150.

*L'on se souvient encore des plus importantes visites d'Etat du passé récent. De celles du Shah de Perse en mai 1960, de la Reine Elizabeth en juin 1969, ou encore de l'énorme influence lors du sommet entre Kennedy et Khrouchtchev en juin 1961 : aucune d'entre elles, sans exception, ne tient la comparaison avec l'accueil viennois du "Héros tragique de Sapporo" »<sup>1126</sup>.*

Le retour de Schranz dans sa mère patrie, dans sa matrice originelle, semble conduire à sa renaissance, à la restauration de sa dignité après la mort symbolique que constitue sa radiation des Jeux. Ce passage fait de Schranz un personnage plus important que de nombreuses personnalités internationales. Il n'est plus un simple skieur, mais une idole suffisamment valorisée pour attirer l'affection de tout un peuple, le sien. Héros, donc demi-dieu, il dépasse la condition humaine et semble se porter à la défense de son peuple, de sa patrie contre l'ennemi. Or, le véritable héros, s'il dispose d'une force, d'une adresse et d'un courage hors du commun – à l'image semble-t-il de Schranz qui a remporté toutes les épreuves de ski dans toutes les conditions climatiques – se conforme également aux règles du code de chevalerie qui sont ici les règles de l'éthique sportive. Les raisons de sa disqualification sont ainsi d'autant plus injustifiées que le héros ne peut passer outre cette éthique : l'amateurisme n'a donc pas valeur de code légitime, sa présence dans les règlements sportifs et olympiques est usurpée.

Ces qualifications de Schranz, ainsi que son accueil par de très nombreux Autrichiens, semblent constituer « *une surenchère de confirmation de [lui-même] comme pour compenser ce qu'on a pu lui soustraire* »<sup>1127</sup> par son exclusion. Il s'agit ainsi d'« *une remise symbolique à niveau [qui] efface le sentiment pour la victime d'avoir été abaissée. Elle lui restitue ce dont elle a été privée* »<sup>1128</sup>.

Le *Wiener Zeitung* met ainsi en place un échange réparateur qui réhabilite Schranz dans sa dignité, mais également les Autrichiens. Non seulement décrit comme le bouc émissaire, la victime expiatoire du CIO, il est ainsi revalorisé de manière hyperbolique. L'adaptation suivante d'un modèle sur l'héroïsme sportif proposé

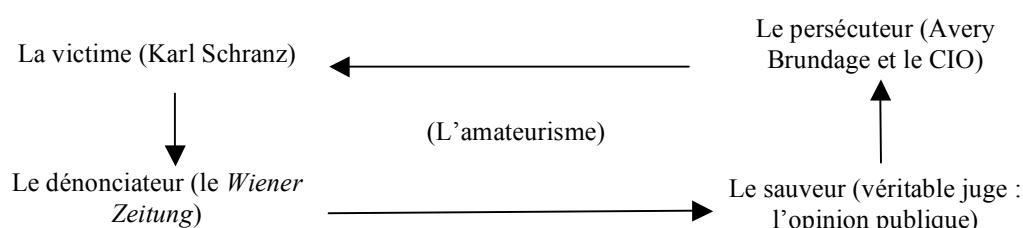
---

<sup>1126</sup> Non signé (9 février 1972), « Gestern war er „Kaiser Karl“. Frenetischer Jubel um Schranz », *Wiener Zeitung*, pp. 1 et 3.

<sup>1127</sup> LE BRETON, *L'interactionnisme symbolique*, op. cit., p. 127.

<sup>1128</sup> *Ibidem*.

par Pascal Duret<sup>1129</sup> s'applique parfaitement à la situation. Schranz devient en quelque sorte la victime de l'amateurisme.



**Document 23** : adaptation du modèle de Pascal Duret à la description de la disqualification de Schranz par le *Wiener Zeitung*.

Au nom de l'amateurisme, Avery Brundage et le CIO n'admettent pas la candidature de Karl Schranz pour les Jeux Olympiques de Sapporo. Celui-ci est pris en défense par le *Wiener Zeitung* qui se fait le porte-parole du skieur auprès de la population autrichienne. Cette dernière agit finalement sur Brundage et le CIO par ses réactions et ses jugements de leur choix.

Peu importe donc le choix du CIO et les discours de Brundage : les athlètes autrichiens, et parmi eux Karl Schranz, semblent constituer des sportifs à la moralité sans faille. Victime d'un règlement injuste, le skieur est réhabilité par l'opinion publique et le quotidien qui rapporte les faits.

### III.2.1.5. Les positions polyvalentes des quotidiens français

Les trois quotidiens français proposent des représentations divergentes du ski alpin français. Si les deux quotidiens est-allemands, mais également les deux quotidiens ouest-allemands livrent des écrits homogènes sur les caractéristiques

<sup>1129</sup> DURET, *L'héroïsme sportif*, op. cit., p. 26.

de leurs skieurs et de leurs dirigeants sportifs par rapport à l'amateurisme, il n'en est pas de même pour *L'Equipe*, *Le Figaro* et *L'Humanité*. Rappelons toutefois qu'à la différence du *Neues Deutschland* et du *Junge Welt* ou encore du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et du *Süddeutsche Zeitung*, les trois journaux français revendiquent des attaches politiques et idéologiques divergentes qui influent fortement sur leurs discours. En effet, proche de la politique de Georges Pompidou, *Le Figaro* est tournée vers une valorisation des dirigeants sportifs français eux-mêmes proches ou partisans de cette politique. La position de *L'Humanité* va à l'encontre même de celle du *Figaro* et pose un regard fortement critique sur ces mêmes dirigeants sportifs. *L'Equipe*, enfin, qui revendique une neutralité politique sportive, reste muet sur ces dirigeants.

En effet, pour le quotidien sportif *L'Equipe*, quasiment aucune critique ou valorisation des dirigeants sportifs, des membres du Comité National Olympique français, ou encore d'hommes politiques comme le Secrétaire d'Etat Joseph Comiti n'apparaît dans ses pages. Parallèlement, il ne fait à aucun moment l'éloge de ses propres skieurs si ce n'est d'un point de vue purement sportif. Leurs résultats sont commentés, mais les personnages restent inaccessibles. En réalité, la défense des intérêts du ski français passe essentiellement par une stigmatisation des défenseurs de l'amateurisme et par une "normalisation" de celle des tenants d'une libéralisation des règlements. Leur point de vue est décrit comme évident et encrée dans ce que le quotidien considère comme "la réalité". Dès lors, si les quotidiens de la RFA font de leurs skieurs de purs amateurs, *L'Equipe* ne s'intéresse que peu à la professionnalisation éventuelle des skieurs français ou considère celle-ci normale et inéluctable dans les rares articles où il commente leurs pratiques.

A l'inverse de *L'Equipe*, *Le Figaro* livre un propos empreint d'une valorisation de la situation française et plus particulièrement de la position et des choix des dirigeants sportifs français. Ainsi en est-il du Colonel Crespin qui devient Délégué Général à la préparation olympique en 1961 sous De Gaulle et reste en place sous

Pompidou, ou encore de Joseph Comiti ou bien de Claude Collard placé à la tête du COF. Leurs positions sont en effet valorisées, de même que leurs discours. Ainsi, pour *Le Figaro*, le sport et le ski français, dirigés par des hommes de droiture et de moralité, deviennent des modèles où règnent d'avantage de valeurs éthiques que d'autres modèles internationaux. Dès lors, bien que ces modèles ne se conforment pas absolument à certains principes olympiques tels que l'amateurisme, ils se veulent honnêtes et non hypocrites comme l'exprime le Colonel Crespin dans ce passage auquel *Le Figaro* adhère entièrement.

*« Le monde du sport fait songer à une sorte de guerre larvée. Tout le monde souscrit aux grands principes, prend tous les engagements réclamés par les défenseurs d'un certain idéal. Mais que sonne l'heure des réalités et tous les beaux sentiments, toutes les généreuses résolutions sont balayés au vent des intérêts particuliers »<sup>1130</sup>.*

*Le Figaro*, par l'intermédiaire du responsable sportif, oppose le modèle du sport français aux autres modèles. Ces derniers, en apparence tournés vers l'application des principes sportifs, semblent en réalité dirigés par leurs intérêts particuliers. Il reproche ainsi à ces modèles une attitude hypocrite et emprunte de fausse dévotion à l'égard des idéaux sportifs et olympiques. Par opposition, pas le plus vertueux, le sport français possède cependant selon le quotidien la vertu de son honnêteté que les autres ne peuvent revendiquer. Il milite ainsi pour sa position sincère, alors que les autres seraient engagés dans un discours double liant une reconstruction imaginaire de la réalité à leur profit – la souscription apparente aux grands principes – à une pratique réelle différente elle-même conditionnée par leur profit – lorsque ces principes sont “balayés” dans un but d'efficacité sportive –. Contrairement aux autres, les Français ne manipuleraient pas volontairement la réalité dans le but intentionnel de tromper les grandes instances sportives tel que le CIO. Conscients de leur imposture, tournés volontairement vers la dissimulation de leur véritable comportement, les adversaires ainsi mis à l'index par le quotidien seraient coupables d'une faute morale grave. *Le Figaro* réalise par conséquent une valorisation de la position des skieurs français, sincères sur le problème de l'amateurisme, sans tenter de démontrer que ces skieurs respectent le règlement comme l'effectue le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche*

---

<sup>1130</sup> Roland Mesmeur (1 et 2 janvier 1972), « Le directeur des sports et ses problèmes », *Le Figaro*, p. 6.



*Zeitung*, ou qu'ils ne sont pas moins professionnels que d'autres comme le réalise la *Wiener Zeitung*. Il place ainsi le respect des idéaux moraux de l'honnêteté ou de la sincérité – opposés à l'hypocrisie – au dessus du respect de la règle de l'amateurisme telle qu'imposée par le CIO. En ce sens, cet amateurisme, qui conduit au parjure, est à la source de nombreuses conduites amORALES et l'attitude des dirigeants et sportifs français semble la seule défendable et justifiable pour le quotidien.

Tout en admettant un manque dans le respect du règlement olympique, *Le Figaro* garde donc un regard positif sur le sport et le ski alpin français. Il justifie ce manque qui constitue la raison même de la supériorité du modèle français sur les autres.

*L'Humanité* défend une position encore différente de celle de *L'Equipe* ou du *Figaro*. Tout comme *Le Figaro*, *L'Humanité* ne place pas les sportifs au centre de ces débats mais les dirigeants sportifs français et plus particulièrement ceux qui font partie du gouvernement ou en sont des sympathisants. Cette fois cependant, ces personnages sont la cible de critiques et d'interrogations. Ainsi, à l'inverse de tous les autres quotidiens, ceux de RDA compris, *L'Humanité* ne réalise pas d'apologie du modèle sportif de son pays.

*« Il y a tout de même certains aspects de la politique sportive française que l'on s'explique très mal. [...] Ce COF, qui devrait veiller à l'application des règles olympiques (ou alors à quoi serait-il destiné ?) semble vouloir leur tourner le dos. [...] Si ce monsieur [Claude Collard] était logique avec lui-même, il ne devrait pas diriger l'olympisme en France. Qu'il ne soit pas d'accord (comme son patron, le secrétaire d'Etat Joseph Comiti) avec la Charte olympique, revue et corrigée quant à sa règle 26 par le CIO, c'est son droit. En tant qu'individu. Mais pas en temps que président du COF.*

*L'Etat gaulliste, en mettant la main sur le sport a voulu faire de l'olympisme à sa façon. Vendre les champions de ski alpin aux fabricants. [...] Mais il y a ses sacro-saints règlements olympiques. Qu'il faudrait ignorer ou contourner »<sup>1131</sup>.*

Est visée ici la politique du gouvernement en place qui poursuit celle instaurée par De Gaulle. *L'Humanité*, en tant qu'organe officiel du Parti Communiste Français,

---

<sup>1131</sup> Yann Le Floch (13 janvier 1972), « COF contre CIO », *L'Humanité*, p. 7.

livre ici un jugement de la gauche communiste sur les prises de décision et les porte-parole d'un parti politique adverse.

Le point de vue du journaliste sur l'amateurisme est, dans ce texte, tributaire de sa volonté manifeste de diminuer symboliquement le rôle de Claude Collard, Président du COF, et par extension la personne de Joseph Comiti. La valeur de l'amateurisme est en effet, dans ce texte, rehaussée, le journaliste insistant sur sa réfection et sa correction comme pour en augmenter la validité. Les dirigeants sportifs dont il est ici question conduisent ainsi, en France, à la dégradation des plus hauts idéaux sportifs et olympiques alors que leurs rôles devraient justement les conduire sur le chemin inverse.

On comprend, à la lecture du paragraphe de conclusion, que le problème est en réalité lié à la politique même du gouvernement. Le système économique mené par l'Etat français semble à lui seul interdire, pour *L'Humanité*, toute possibilité d'un sport vertueux. Le sportif n'est pas en cause puisqu'il constitue sans doute la première victime de ce système politique. Le système sportif qui découle apparemment naturellement de la politique étatique, ne peut, selon le quotidien français, qu'être le reflet de cette politique. Il comporte par conséquent les mêmes défauts que lui et devient, à ce titre, à combattre pour *L'Humanité*.

Proche, dans ses représentations de l'amateurisme, de la position des deux quotidiens est-allemands, *L'Humanité* évite par cette critique des dirigeants sportifs français d'une part une perte de cohérence par rapport à ses écrits sur les idéaux olympiques qui le rapprochent du point de vue est-allemand, et évite d'autre part une critique des sportifs français qu'il ne peut effectuer. De nombreuses contraintes semblent ainsi limiter son propos.

### *III.2.1.6. Le skieur américain : David contre Goliath*

Plus grande puissance mondiale et sportive avec l'Union Soviétique, les Etats-Unis d'Amérique semblent toutefois participer à une lutte inégale à leur désavantage lorsque l'on s'intéresse au ski alpin. Le *New York Times* donne de ses skieurs l'image de sportifs valeureux mais en manque de moyens pour lutter contre les meilleurs de la discipline sportive.

*« Alors que Schranz était congratulé pour sa victoire, Currier était le 31<sup>ème</sup> à s'élancer.*

*Sur le circuit canado-américain l'an passé, et sans la moindre pensée pour l'équipe olympique – qu'il a aujourd'hui rejoint – Currier n'a pas attiré l'attention jusqu'à ce que son temps intermédiaire s'affiche sur le tableau électronique – 51,17 secondes, le même que Schranz.*

*Les Autrichiens se sont étouffés. Qui est ce second couteau, qui avait cinq ans lorsque Schranz a commencé à gagner des courses internationales? Mais cet étudiant de première année de l'Université de Dartmouth – il retournera sans doute à l'école après la saison – “loupe” trois virages rapides près de l'arrivée et termine péniblement trois secondes derrière l'Autrichien »<sup>1132</sup>.*

Le journaliste réalise dans ce document une comparaison entre Schranz, star du ski alpin et vainqueur de la descente dont il est question, et l'Américain Currier. Partie tardivement, ce qui indique un niveau de compétitivité inférieur<sup>1133</sup>, Currier ne représente pas, semble-t-il, un danger pour Schranz à qui l'on attribue déjà la victoire. En conséquence, si le premier apparaît comme le meilleur skieur actuel, le second appartient à une autre catégorie, celle des “second couteaux” apparemment sans réelle importance.

Les conditions de pratique entre les deux sportifs semblent en totale opposition selon le *New York Times*. Le quotidien rappelle que Currier est un nouvel arrivant sur le circuit international, encore étudiant et pleinement impliqué dans ses études. Sans expériences, apparemment sans soutien et avec peu de moyens, il arrive toutefois à égaler Schranz sur la première partie de la course. Inconnu, il suscite dès lors immédiatement un intérêt particulier de la part des Autrichiens qui représentent pour le quotidien les spécialistes de la discipline.

Le document donne ici l'impression que le manque de compétitivité de la part des Américains ne résulte pas d'un manque d'habileté ou de talent. La différence semble provenir d'ailleurs, d'un désavantage extra sportif subi par l'Américain qui apparaît ici être le manque de préparation et d'encadrement du jeune skieur Currier. Or, les avantages dont profitent Karl Schranz et les Autrichiens dévaluent la valeur de la compétition sportive par une dégradation de son éthique. L'équité

---

<sup>1132</sup> Michael Katz (15 janvier 1972), « Schranz First in Austrian Downhill; Three Americans Finish in Top 10 », *New York Times*, p. 24.

<sup>1133</sup> L'ordre de départ fonctionne par groupes. Les meilleurs skieurs partent en premier lorsque la piste n'est pas encore détériorée par les passages précédents.

sportive n'est plus assurée, le résultat étant conditionné par d'autres critères que purement athlétiques.

Le *New York Times* développe ainsi une conception du ski alpin qui fait du skieur américain un athlète amateur devant lutter seul contre de puissants groupes appuyés par les intérêts de leurs nations : les Autrichiens, mais également les Français ou encore les Suisses. Mais il n'y a pas que les skieurs qui sont décrits comme des athlètes vertueux par le *New York Times*. Le quotidien donne du sportif de son pays une même image que Nixon lui-même lorsqu'il s'adresse aux médias et au président du Comité Olympique des Etats-Unis (USOC).

*« Dans une lettre adressée à Clifford H. Buck, président du Comité Olympique des Etats-Unis, M. Nixon déclare que "notre nation peut être fière car elle a toujours été représentée par de jeunes gens et filles qui étaient des exemples de compétitivité et d'éthique sportive" »<sup>1134</sup>.*

L'image diffusée à l'étranger par les athlètes américains est importante pour le *New York Times* et le Président des Etats-Unis d'Amérique. Le respect, même apparent, de l'amateurisme et des idéaux sportifs et olympiques est ici nécessité par l'enjeu symbolique de visibilité qu'engendrent les grandes compétitions internationales. Deux facteurs entrent particulièrement en compte dans le discours de Nixon repris par le quotidien new-yorkais : la réussite sportive et la manière d'y parvenir. En effet, toute victoire sportive ne peut passer outre le respect des règlements et de l'éthique qui accorde, seul, toute légitimité aux résultats sportifs.

Tout comme les autres quotidiens, à l'exception notable de *L'Humanité*, le *New York Times* développe une représentation mystificatrice des sportifs qui représentent son pays. Alors que le sport américain est massivement commercialisé, que de nombreux étudiants (comme Currier) profitent de bourses universitaires accordées sur des critères sportifs et non scolaires, le journal fait des athlètes américains des personnages entièrement dévoués à la cause olympique et respectueux de ses principes et règlements. La pratique amateur, pourtant à plusieurs reprises dénoncés dans les pages du *New York Times*, semble ainsi être celle des skieurs américains dont la préoccupation principale est leurs études et

---

<sup>1134</sup> Richard Halloran (23 janvier 1972), « Nixon Hails 'Competitive Ethic' and World Amity of Olympics », *New York Times*, p. 2, Section 5.

non le sport de haut niveau comme les Autrichiens par exemple. Leur défaite semble ainsi découler de désavantages extra sportifs alors que leurs victoires ou exploits résulteraient, selon le quotidien, de leurs capacités sportives.

### **III.3. Dégradation et imposition de statut**

Les écrits des différents quotidiens – à l’exception donc de *L’Humanité* – construisent ainsi des représentations plus ou moins équivalentes des sportifs de leurs pays. Ces derniers constitueraient des exemples de vertu, même si la définition de cette vertu varie en fonction des quotidiens comme dans le cas particulier du *Figaro* qui revendique justement une franchise non hypocrite. Il ressort ainsi de ces discours mystificateurs qu’aucun de ces athlètes ne mérite une disqualification des Jeux Olympiques pour violation des règlements olympiques. Les enjeux nationaux apparaissent ici forts. Chaque nation semble privilégier l’éthique sportive dont fait partie l’amateurisme. Si les Allemands de l’Est comme de l’Ouest se décrivent comme de purs amateurs, les Français et les Autrichiens revendiquent une “normalité” à ce sujet arguant qu’ils ne sont pas moins amateurs que d’autres. De leurs côtés, les Américains décrivent les skieurs comme des athlètes livrés à eux-mêmes et pratiquant le ski alpin en tant que divertissement, sans prétention, à côté de leurs études.

Ainsi, puisque ils s’accordent presque tous à penser que des excès existent sur le point de l’amateurisme, il apparaît que seuls les athlètes d’autres nations peuvent être fautifs pour ces différents quotidiens internationaux. Si le travail de confrontation des points de vue exprimés par les journaux étudiés sur les athlètes des autres nations a déjà été réalisé<sup>1135</sup>, il s’agit maintenant de s’attarder sur la façon dont Avery Brundage et le Comité International Olympique mais également Karl Schranz, allégorie de l’athlète professionnel après son renvoi, furent décrits tout au long des débats amateurisme / professionnalisme.

---

<sup>1135</sup> Voir à ce propos la deuxième Partie du travail intitulée « Différents enjeux autour de l’imposition d’une définition légitime de l’amateurisme ».

En effet, comme l'indique le document 16<sup>1136</sup> du présent travail, le thème qui occupe la plus grande importance quantitative dans les textes de ces quotidiens est celui d'Avery Brundage, le Président du CIO. Tous les quotidiens en font leur sujet de discussion de prédilection. Seuls *L'Humanité*, qui le place en deuxième position, le *Neues Deutschland*, qui le place en quatrième place, et le *Junge Welt*, qui n'en parle pas, effectuent des choix différents. On peut ainsi dire qu'en dehors des journaux de type communiste, il existe un consensus autour de l'importance que revêt Brundage dans ce débat amateurisme / professionnalisme. L'Américain est considéré comme le principal protagoniste du débat et comme le principal défenseur des principes de l'amateurisme. Ainsi, toute critique de cette notion s'accompagne généralement d'une critique du Président du CIO. Le plus souvent, cette dernière fonctionne de manière autonome et conduit à une dégradation immédiate de cet amateurisme. En d'autres termes, la critique se fait *ad hominem*, sur la personne même de Brundage.

Toujours en se référant au document 16, il apparaît que le thème "Karl Schranz" soit également fortement présent. Même s'il revient trois fois moins souvent que celui de Brundage, il occupe une importance quantitative de choix au total avec 74 articles (10,4 %), ce qui le place en troisième position de l'ensemble des thèmes retenus. Il constitue ainsi le deuxième thème le plus important pour *Le Figaro* et le *New York Times*, le troisième pour le *Wiener Zeitung*, *L'Equipe*, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le *Süddeutsche Zeitung* et le *Junge Welt*, puis seulement le cinquième pour le *Neues Deutschland* et le sixième pour *L'Humanité*. En réalité, les trois derniers quotidiens cités ne s'intéressent, à nouveau, que peu à la personne de Schranz avec seulement 1 article pour chaque quotidien est-allemand et seulement 3 pour *L'Humanité* lorsque tous les autres en publient au minimum 10.

Par son exclusion, Schranz constitue en quelque sorte le premier adversaire de Brundage dans les discours. Alors que le dirigeant américain constitue le porte-parole des défenseurs de l'amateurisme, le sportif autrichien est promulgué porte-parole des athlètes professionnels. Une dégradation du premier s'accompagne

---

<sup>1136</sup> Page 365.

ainsi d'une valorisation du second et inversement. Et si la critique de l'amateurisme passe par une dévaluation du Président du CIO, une critique du professionnalisme se fait elle par une remise en question du skieur autrichien. Afin d'appréhender ces regards sur l'amateurisme et le professionnalisme, il s'agit donc, encore une fois, de nous intéresser aux textes portant sur Brundage et sur Schranz.

### III.3.1. L'« imposition de statut »<sup>1137</sup>

Si les personnages de Brundage et de Schranz reviennent très souvent dans les discours des différents quotidiens, il apparaît pourtant que les articles qui livrent une véritable discussion de la pensée du Président du CIO ou des choix du skieur autrichien sont très rares. En réalité, l'intérêt discursif n'est tourné que vers la personne même de Brundage ou de Schranz. Ces propos, par le contrôle de l'identité sociale de ses personnes, leur ôtent ou leur accordent avec une grande efficacité toute légitimité d'action et de parole. En effet, comme l'explique Becker, « le contrôle sur la manipulation des étiquettes agit avec beaucoup plus de douceur et moins de coût »<sup>1138</sup> qu'une remise en question réelle de leur position. Discrediter la personne est plus efficace que de prodiguer une critique de sa pensée. En effet, le pouvoir des mots est davantage dans le pouvoir de la personne qui les exprime que dans les mots eux-mêmes<sup>1139</sup>. Pour être acceptée, avoir du poids, de l'autorité, un discours doit être prononcé par une personne autorisée, légitimée ; il faut par conséquent des récepteurs prêts à lui accorder cette légitimité<sup>1140</sup>.

De ce fait, Brundage et Schranz subissent une imposition de statut. C'est-à-dire qu'ils se voient condamnés à un rôle dont ils ne sont pas les maîtres<sup>1141</sup>, qu'ils ne contrôlent pas. Ce rôle leur est imposé par le bas à travers l'humiliation,

---

<sup>1137</sup> Au sens de STRAUSS, Anselm (1992), *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan.

<sup>1138</sup> BECKER, *Outsiders*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>1139</sup> J. B. THOMPSON, « Préface », dans BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, *op. cit.*, pp. 18-19.

<sup>1140</sup> BOURDIEU, *Ce que parler veut dire*, *Questions de sociologie*, *op. cit.*, p. 103.

<sup>1141</sup> Voir GARFINKEL, Harold (1985), « Du bon usage de la dégradation », dans *Sociétés*, Vol. 1, n° 5.

l'avilissement, le dénigrement<sup>1142</sup>, ou, selon le terme d'Erving Goffman, la stigmatisation lorsqu'il est dégradant, ou par le haut à travers l'idéalisation, l'exaltation, l'héroïsation lorsqu'il est prestigieux.

Or, si le statut d'une personne se décline selon une multitude de caractéristiques, les journaux ne mettent en avant que les caractéristiques les plus efficaces des statuts des deux personnages, et occultent les autres, afin de leur imposer, par ce mécanisme sélectif, un statut particulier, dévalorisant ou prestigieux.

Il ressort en effet des analyses que le débat amateurisme / professionnalisme, la confrontation des points de vue sur celui-ci, consiste dans sa majeure partie en une lutte symbolique pour la définition ou la redéfinition des caractéristiques des groupes en jeu et plus particulièrement de leur porte-parole. L'imposition d'une représentation de l'amateurisme comme la seule acceptable s'effectue ainsi par l'imposition de caractéristiques aux protagonistes les plus en vue dans le débat. Ce processus sélectif augmente ou diminue ainsi mécaniquement le poids et l'importance de leurs points de vue. Si les jugements portés par les quotidiens sur Karl Schranz ont déjà été analysés lors de l'étude des discours sur le thème de l'athlète professionnel<sup>1143</sup>, il convient maintenant de s'intéresser au principal protagoniste du débat : Avery Brundage.

### **III.3.2. Brundage au centre des débats**

#### *III.3.2.1. Le regard univoque de L'Equipe et du Wiener Zeitung*

##### *III.3.2.1.1. L'Equipe*

Un stigmatisme récurrent assigné à la personne d'Avery Brundage est son âge – 84 ans –, décrit comme étant celui de la vieillesse. Agé, il s'opposerait presque mécaniquement aux jeunes sportifs selon le quotidien français. A l'image des vieux barbons des comédies de Molière, il est ainsi représenté comme excessif et

---

<sup>1142</sup> LE BRETON, *L'interactionnisme symbolique*, op. cit., p. 56.

<sup>1143</sup> Voir, dans la 2<sup>e</sup> grande partie, toute la sous partie "I.3.2.2. *L'amateurisme, garant de l'intégrité morale du sportif de haut niveau ?*" dans la partie "I.3. L'amateurisme, garant de l'intégrité morale de l'athlète de haut niveau ou obstacle à une vision démocratique de la réussite sportive ?"



menaçant pour le bonheur des plus jeunes. Une dichotomie est créée entre lui et les sportifs au nom de cet âge, comme si Brundage n'était plus capable de les comprendre, trop éloigné des considérations qui leur sont propres.

*« Avant que ne débutent [...] les Jeux hivernaux de la jeunesse mondiale, des jeux plus troubles et réservés à une autre catégorie d'âge ont débuté à Tokyo : ceux auxquels se livrent M. Brundage (84 ans) et ses collègues »<sup>1144</sup>.*

La métaphore filée de la vieillesse liée à la personne de Brundage semble souligner par métonymie la vétusté de ses idées. Le passage cité indique également que les discussions liées à l'amateurisme constituent "un jeu trouble", d'un autre temps, fortement éloigné des considérations sportives elles-mêmes. Marqué par son âge élevé, Brundage semble exclu du monde social sportif que *L'Equipe* réserve à la "jeunesse mondiale". Son âge agit ici comme un frein, un handicap, mais également comme un stigmate qui le marque et lui interdit l'accès à ce monde des sportifs.

L'âge de Brundage ne constitue donc plus une simple caractéristique de sa personne au même titre que sa taille par exemple. Il devient un stigmate et donne l'impression, selon les discours de *L'Equipe*, qu'Avery Brundage est en faute, que son âge est la conséquence d'un acte malveillant, une punition. Il devient dès lors un attribut humiliant, déshonorant, comme l'illustre cette photographie publiée dans le quotidien sportif.

---

<sup>1144</sup> Edouard Seidler (28 janvier 1972), « Ces autres jeux », *L'Equipe*, p. 1.



**Document 24** : Brundage assoupi. Non signé (4 février 1972), sans titre,  
*L'Equipe*, p. 1.

L'on voit sur ce cliché, publié en première page après la disqualification de Schranz, l'image d'un homme assoupi, fatigué, marqué par les années, confortablement emmitouflé, statique telle une marionnette au repos. Il représente l'antithèse du jeune sportif dynamique résolument tourné vers l'avenir, regard tourné vers les étoiles. La photographie semble illustrer la condamnation publique de Brundage après la disqualification du skieur Autrichien, condamnation symbolisée par la déroute publique de son visage.

*« On ne perd pas la face sans une déroute du visage. L'image classique du coupable est celle de l'homme aux yeux baissés vers le sol, abandonné à la prise de la foule, sous une forme symbolique de mise à mort »<sup>1145</sup>.*

Erving Goffman parle de la « tenue » pour exprimer

*« [l']élément du comportement cérémoniel qui se révèle typiquement à travers le maintien, le vêtement et l'allure, et qui sert à montrer à l'entourage que l'on est une personne douée de certaines qualités, favorables ou défavorables »<sup>1146</sup>.*

---

<sup>1145</sup> LE BRETON, *L'interactionnisme symbolique*, op. cit., p. 124.

<sup>1146</sup> GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, op. cit., pp. 68 et 69.

Dès lors, si l'on s'intéresse à nouveau à la photographie du document 24, il apparaît que si les vêtements portés par Brundage semblent bien l'opposer aux sportifs, le maintien et l'allure du Président du CIO le condamnent aux yeux du quotidien. Ce sont par conséquent avant tout des qualités défavorables qui sont ici exprimées : Brundage ne serait plus tout à fait conscient de ses actes, ou alors n'en serait pas particulièrement affecté. Sa volonté d'appliquer la règle de l'amateurisme devient dès lors doublement injustifiée : en dehors des réalités, de par son grand âge, il imposerait une règle obsolète mais néfaste au Mouvement Olympique, alors que son manque d'intérêt apparent lui interdirait, pour le quotidien, de jouer le rôle de Président de l'institution et d'agir sur l'avenir d'un Mouvement qui ne le concerne plus.

Mais Brundage ne subit pas qu'une imposition de statut physique, il en subit également une morale. Puisque les débats autour de l'amateurisme mettent en jeu l'éthique du sportif, sa moralité, celle de Brundage est à son tour remise en question par *L'Equipe*. L'intégrité du Président du CIO est questionnée, notamment eu égard à son pouvoir économique. Sa volonté d'imposer le respect de l'amateurisme et d'interdire les gains financiers à de jeunes sportifs serait d'autant plus injustifiée et amorale que lui-même est présenté comme un être riche et profitant de tous les comforts. Le quotidien ôte toute légitimité à sa pensée en décrivant le Président du CIO comme un homme à l'abri de tous besoins, à l'inverse des skieurs alpins qui auraient besoin des sommes gagnées par leur pratique pour survivre.





**Document 25** : “Est-ce que je ne respecte pas l'article 26 moi ?” Dero (8 et 9 janvier 1972), sans titre, *L'Equipe*, p. 7.

Faux dévot, le personnage de Brundage décrit par *L'Equipe* prêche le respect de l'amateurisme avec la plus grande verve, mais profite de tous les luxes qui lui sont offerts. Il devient dès lors la personne qui, tout en profitant de ses avantages, interdit aux plus démunis d'élever leur niveau de vie. Tous les discours et caricatures tentent de tracer une ligne formelle et manichéenne, frôlant la mythification, entre d'un côté les dirigeants, dont Brundage constitue l'incarnation même, âgés, dans leur tour d'ivoire, passifs et hautains, en dehors des réalités et à l'abri de tout soucis, surtout financiers, de l'autre les sportifs, jeunes, actifs et modestes, se battant dans la neige et les vents de Sapporo, issus de milieux modestes et réussissant par leur force de travail et leur volonté, outrageusement gênés dans leur ascension par les premiers. Tout ce qui caractérise ces dirigeants et Brundage est ainsi transformé en symbole de stigmatisme alors que les caractéristiques des skieurs deviennent symboles de prestige dans les écrits du quotidien sportif français. Ayant agi de manière injustifiée selon *L'Equipe*, les dirigeants sportifs semblent avoir outrepassé leur pouvoir en menaçant les skieurs alpins puis en n'admettant pas Schranz aux Jeux Olympiques. Le quotidien semble par conséquent se mobiliser afin de restaurer l'ordre cérémoniel, ce qui le conduit à stigmatiser ces dirigeants et à revaloriser Schranz<sup>1147</sup>.

Le dessin met ainsi en avant un trait que le quotidien *L'Equipe* aime à donner de Brundage. Il serait fier, prétentieux, dédaigneux, comme l'indiquent les traits de son visage ainsi que son poing qui frappe la table, et profiterait de tous les comforts, notamment celui de loger dans l'hôtel impérial, le plus luxueux de Sapporo, avec un personnel nombreux et dévoué, alors que les skieurs alpins doivent affronter les intempéries propres aux Jeux d'hiver. Cette opposition entre le confort supposé de Brundage et l'exposition au froid et aux intempéries des jeunes sportifs revient comme un *leitmotiv* tout au long des numéros de *L'Equipe*. « Dans un amphithéâtre douillet, M. Brundage, vêtu d'un costume de bonne coupe, s'adressait à un aréopage élégant qui, certes, n'avait pas froid aux pieds »<sup>1148</sup>, écrit par exemple le journal qui insiste sur la différence de statuts entre

---

<sup>1147</sup> Voir GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, op. cit., p. 102.

<sup>1148</sup> Marcel Hansenne (31 janvier 1972), « Tempête à Sapporo », *L'Equipe*, p. 3.

les sportifs et les dirigeants alors que les derniers sont en train de discuter de l'admissibilité des premiers. De fait, Brundage ne représente plus, comme son statut de Président du CIO pourrait le faire croire, les intérêts du Mouvement Olympique, mais ceux d'une caste antique et aristocratique, parfaite antithèse du jeune sportif, davantage préoccupée par son apparence et son confort que par le sort des athlètes. Sa position est d'autant moins acceptée par le quotidien français que celui-ci compare les skieurs, actifs, qui prennent en connaissance de cause des risques importants<sup>1149</sup> et évitables, pratiques apparemment librement choisie pour l'amour du défi, et les dirigeants, passifs, protégés de tout, mais qui profitent de leur statut pour mettre les sportifs en difficulté. Le dernier passage, par les termes employés, assigne en effet le "chaud" aux dirigeants lorsque le "froid" semble renvoyer aux sportifs. Or, comme l'explique Pierre Bourdieu, cette simple opposition sous-tend tout un réseau de relations<sup>1150</sup> qui qualifie inconsciemment Brundage et participe à la consommation de toute une mythologie :

<b>Froid</b>	<b>Chaud</b>
Serré (tendu) = fort	Relâché (lâche) = faible
Force de corps et d'esprit	Faiblesse = découragement = désir de vengeance
Courage = franchise	Soupçons, ruses, crimes = lâcheté
Insensibilité à la douleur et aux plaisirs	Sensibilité extrême aux plaisirs
Imagination réduite	Imagination vive = soupçon = jalousie
Activité = virilité	Passivité physique, paresse intellectuelle
Liberté	Servitude, despotisme

**Document 26** : Tableau d'oppositions mythiques sous-tendues par l'opposition froid / chaud, selon Pierre Bourdieu.

<sup>1149</sup> Les années soixante-dix sont encore marquées par des décès en ski alpin.

<sup>1150</sup> BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, op. cit., pp. 334 à 337.

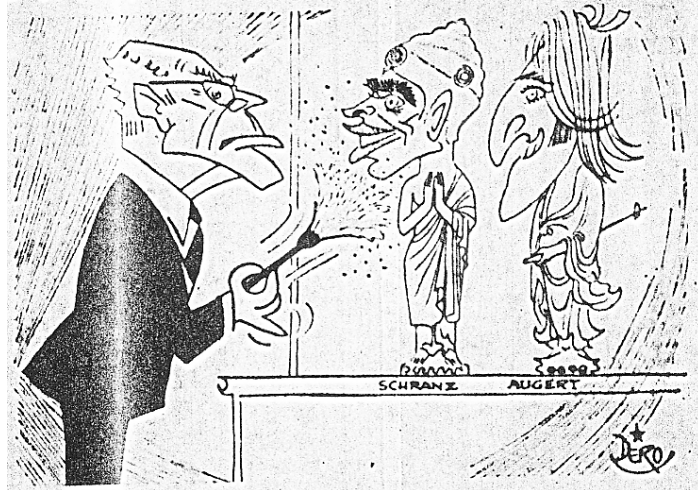
Ce tableau récapitule très bien les écrits de *L'Equipe* sur les caractéristiques qu'il accorde à Brundage tant il est vrai que l'ensemble des qualificatifs qui découlent du qualificatif "chaud" sont tous, selon les moments et à divers degrés, utilisés par le quotidien français pour caractériser Brundage dans ses écrits. A l'inverse, ceux qui sont reliés au "froid" correspondent davantage aux sportifs qui constituent, une nouvelle fois, l'antithèse des dirigeants olympiques. Les journalistes de *L'Equipe* agissent tels des scénaristes, des dramaturges qui réécrivent les faits, et nous livrent une vision caricaturale, transformée. Ils souhaitent dénouer la comédie avant qu'elle ne se transforme en tragédie et que le monomane ne se conduise à la ruine avec sa réalisation. « *M. Avery Brundage, nouveau Samson, apparemment décidé à ébranler les colonnes du temple olympique, et, le cas échéant, à s'ensevelir sous ses ruines* »<sup>1151</sup>, écrit l'un d'eux. Ainsi, Brundage est décrit comme prêt à tout pour satisfaire ses envies personnelles, même à s'ensevelir sous les ruines du temple olympique, Samson dégradé et parodique, qui, dans sa résistance contre les Philistins, provoqua l'écroulement du temple dans lequel il se trouvait prisonnier, ensevelissant ses ennemis et lui-même dans un acte de sacrifice héroïque.

En réalité, pour le quotidien, absolument tout ce qui caractérise le Président du CIO s'oppose à l'image du sportif à qui il veut pourtant imposer la règle de l'amateurisme.

---

<sup>1151</sup> Non signé (15/16 janvier 1972), « M. Brundage brandit la foudre », *L'Equipe*, p. 2.





**Document 27** : Dero (20 janvier 1972), sans titre, *L'Equipe*, p. 1.

Ce dessin est particulièrement représentatif. Le port du costume, accompagné de la cravate, crée une distance avec le monde sportif. Tout comme la présence du plumeau généralement réservé au monde féminin, non viril et donc non sportif. La forme de la main elle-même, et plus particulièrement l'orientation de l'auriculaire, renvoie à un imaginaire opposé à celui de la virilité. De plus, ce même plumeau sert ici à enlever de la poussière, symbole du temps qui passe, de l'ancien. Pour autant, drapé dans sa fierté comme l'atteste son menton relevé, la rigidité de son visage, Brundage ne semble pas prendre la mesure du grotesque de la situation. Despote prêt à tout pour satisfaire ses envies, il pousse les skieurs alpins, ici représentés par Schranz et Augert, à des conduites hypocrites afin de satisfaire son ego dans le but de pouvoir concourir. Simultanément, cette caricature remet en question les goûts artistiques de Brundage dont la collection d'art asiatique est plus souvent relatée par le quotidien pour sa valeur économique que pour sa valeur artistique. Encore une fois donc, *L'Equipe* s'attache à discréditer la personne de Brundage à qui elle impose des attributs avilissants, voire humiliants. Ses attributs, véritables stigmates, lui enlèvent toute légitimité dans le débat amateurisme / professionnalisme pour le quotidien.

En effet, chaque propos est celui d'une personne qui parle d'une certaine position. Brundage agit sous une identité, dans un rôle social particulier<sup>1152</sup> : il parle en tant que Président du CIO, du Mouvement Olympique à l'intérieur duquel à lieu le débat. Sa fonction le conduit non plus à parler en son nom propre, mais au nom d'un groupe<sup>1153</sup>, les membres du CIO, dont le statut accorde, ou devrait accorder, une très grande légitimité, si ce n'est les pleins pouvoirs de décision.

Pourtant, *L'Equipe* refuse ce rôle à Brundage. Il le dépouille de son identité, s'attachant à décrire le Président du CIO comme un imposteur dont la position élevée n'est pas légitime mais usurpée. Il s'octroie dès lors le prestige d'un groupe qui ne le reconnaît pas. Ainsi, Brundage agirait seul, l'amateurisme constituant une bataille personnelle contre la volonté même du CIO et de ses membres.

« [...] les positions personnelles de M. Brundage – il n'a pas consulté ses collègues de la commission exécutive – ont provoqué une certaine irritation ; on se demande même si le président du CIO ne cherche pas à être mis en minorité »<sup>1154</sup>.

Porte-parole ultime du CIO en tant que Président de l'institution, donc élu, *L'Equipe* s'attaque régulièrement au poids de ce titre, symbole de prestige, le transformant en symbole de stigmat. *L'Equipe* refuse d'accorder une légitimité au titre de Président du CIO d'une part en discréditant les membres du CIO, et par conséquent son porte-parole autorisé, et, d'autre part en refusant à Avery Brundage ce rôle de porte-parole.

Par conséquent, en critiquant Brundage, *L'Equipe* semble plus proche du CIO que ne l'est son Président. Sa vision de l'amateurisme apparaît ainsi plus appropriée que celle défendue par le dirigeant olympique.

### III.3.2.1.2. *Le Wiener Zeitung*

Tout comme le quotidien sportif français *L'Equipe*, le *Wiener Zeitung* insiste sur l'âge avancé du Président du CIO. Celui-ci est régulièrement qualifié de "vieillard" ("greise"), comme pour souligner que ses propos, jugés à l'aune de

---

<sup>1152</sup> GOFFMAN, Erving (1987), *Façons de parler*, Paris, Les Editions de Minuit, p. 154.

<sup>1153</sup> *Ibidem*.

<sup>1154</sup> Gaston Meyer (5 janvier 1972), « La parole est au C.O.F. », *L'Equipe*, p. 1.

cette caractéristique, ne peuvent être qu'en rupture avec les évolutions de la "modernité". L'amateurisme serait alors lui aussi en rupture avec les années soixantes-dix.

Le *Wiener Zeitung* voit dans le débat amateurisme / professionnalisme une volonté personnelle de Brundage d'imposer ses vues au monde sportif. Ses objectifs seraient de satisfaire son prestige et son snobisme intellectuel d'essence aristocratique en exigeant le maintien et l'application d'un idéal dépassé pour le quotidien autrichien. L'on retrouve ici une opposition sociale, de classes, où les dirigeants sportifs tenteraient de préserver un "entre soi" aux détriments des jeunes sportifs d'origines plus modestes. L'autonomisation du champ sportif par rapport à ces enjeux particuliers rend incompréhensible, voire insoutenable une telle séparation sur des bases sociales au nom de l'amateurisme pour le quotidien autrichien.

Dès lors, la recherche d'un coup d'éclat de Brundage avant son départ conduirait le Mouvement Olympique au chaos le plus complet. En réintroduisant des enjeux de classes dans des sports où ils semblent avoir disparus, le Président du CIO met en danger le sport dans son ensemble. Sa parole, jusqu'à présent non autorisée, sans intérêt, devient dangereuse. La sauvegarde des Jeux Olympiques passe dorénavant par la lutte contre celle-ci, contre la position officielle du CIO. En effet, pour le quotidien autrichien :

*« Avery Brundage est, en tant que symbole du CIO, le mal incurable du Mouvement Olympique, un Mouvement qui ne tient tout simplement plus compte des réalités modernes »<sup>1155</sup>.*

Par conséquent, combattre son point de vue n'est plus seulement légitime, mais tout simplement nécessaire, obligatoire. Et si l'on file la métaphore, le dénoncer est agir en médecin désireux de rétablir la bonne santé des Jeux Olympiques (et par extension du sport), de leur rendre leur essence.

Le *Wiener Zeitung* ne cesse d'ailleurs de fragiliser la position de Brundage en rappelant fréquemment que 1972 constitue sa dernière année à la tête du CIO. Tout comme *L'Equipe*, le quotidien autrichien dévalorise la position de Brundage

---

<sup>1155</sup> Non signé (9 février 1972), « Kreuzzug gegen Brundage », *Wiener Zeitung*, p. 12.

et diminue la portée de son discours sur l'amateurisme en dégradant la légitimité de son statut de Président du CIO. Ainsi présenté comme un personnage dont la haute position hiérarchique dans le monde sportif et olympique est usurpée, il est régulièrement confronté, selon les écrits du *Wiener Zeitung*, à des personnages publics dont le statut est indiqué et valorisé.

Ces deux quotidiens se posent ainsi, automatiquement, en ultimes défenseurs du Mouvement Olympique, du sport véritable, non hypocrite. Après avoir dépouillé Brundage de son rôle et de sa légitimité en lui imposant un statut, les quotidiens vont valoriser leur propre position dans le champ sportif, se plaçant comme des locuteurs légitimes, puis comme les seuls dignes d'attention dans le débat amateurisme / professionnalisme. Les journaux s'assurent une image de défenseurs désintéressés du sport non hypocrite, donc digne d'intérêt, en camouflant leurs intérêts derrière ceux d'autres protagonistes : dirigeants, sportifs, organisateurs. Ils s'opposent en cela – en apparence – aux dirigeants sportifs qui eux, par la poursuite de buts individuels et personnels, menacent l'avenir du Mouvement Olympique. En conséquence, au travers de tous leurs écrits sur les dirigeants sportifs et sur Avery Brundage, les quotidiens, en décrédibilisant leurs adversaires, produisent une véritable apologie de leur position qui se veut, sans avoir à se dire (ce qui renforce son pouvoir symbolique), le contrepoint parfait de ce qu'ils dénoncent. Ainsi, dans un article exemplaire publié dans *L'Equipe*<sup>1156</sup>, Marcel Hansenne revient sur la position d'Avery Brundage en trois paragraphes. Dans les deux premiers, le journaliste s'oppose constamment au point de vue du Président du CIO. Marcel Hansenne écrit à la première personne du singulier. En se plaçant au niveau d'Avery Brundage, il profite de la position élevée et reconnue de ce dernier pour se légitimer en tant que contradicteur autorisé. « *A Tokyo, il m'avait précisé qu'en tant que président du CIO. [...]. Je lui avait alors fait remarquer [...]* ». Le journaliste se présente comme un interlocuteur de poids et autorisé de Brundage auquel il fait part de ses sentiments sans déférence particulière. « *Mes craintes [...]* ont été plus ou moins confirmées », « *Je ne suis*

---

<sup>1156</sup> M. Hansenne (2 février 1972), « La comédie inhumaine », *L'Equipe*, p. 3.

*certes pas disposé à me priver de la liberté d'expression* ». Parallèlement, si Brundage est présenté comme un personnage isolé dont les actions sont individuelles, le discours de Marcel Hansenne conduit au contraire à prendre ce qui n'aurait pu être interprété que comme une vue personnelle sur le débat amateurisme / professionnalisme comme un problème à l'importance reconnue par tous, un problème universel. En effet, si le journaliste écrit à la première personne du singulier lors des deux premiers paragraphes du document, le troisième et dernier paragraphe est écrit à la première personne du pluriel, cet élargissement de personne symbolisant le passage de l'individuel à l'universel.

En réalité, autant *L'Equipe* que le *Wiener Zeitung* profitent de la particularité du discours journalistique pour s'attaquer au statut social de Brundage ainsi qu'à sa respectabilité morale. Si, dans le cadre d'une interaction que l'on pourrait qualifier de "classique", les deux adversaires se trouvent en position de face à face et ont tous deux la possibilité de peser sur le déroulement de l'interaction, le journaliste sportif lui se trouve en partie protégé par la médiatisation de son avis. Réduit au silence, la personne visée, discréditée, ne peut intervenir. Il lui est dès lors impossible de parer et de riposter aux attaques du journaliste dont les réflexions se font sans risque d'un démenti et d'une contre-attaque immédiats<sup>1157</sup>. Cette censure de la parole de Brundage assure ainsi au journaliste un pouvoir d'autant plus prééminent qu'il est totalement dissimulé<sup>1158</sup>. En ayant le monopole sur le terrain médiatique, les journalistes rapportent d'une part les discours des "anti-amateurisme" qu'ils considèrent significatifs, mais rapportent d'autre part également la position des "pro-amateurisme". Ces sélections ne sont pas objectives et octroient un fort pouvoir aux médias dans le débat amateurisme / professionnalisme lors des Jeux de Sapporo.

---

<sup>1157</sup> GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, op. cit., pp. 25 et 26.

<sup>1158</sup> BOURDIEU, Pierre (1984), « La censure », dans *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, op. cit., p. 140.

### III.3.2.2. Les hésitations du Figaro et du New York Times

Si les textes des deux quotidiens précédents s'attachent à dévaloriser la personne même de Brundage afin de diminuer la portée de sa pensée, les jugements *ad hominem* du *New York Times* et du *Figaro* oscillent entre stigmatisation et valorisation en fonction de leur positionnement fluctuant sur le continuum amateurisme / professionnalisme. Les regards portés sur le Président du CIO par ces deux quotidiens permet ainsi de mesurer leur point de vue sur la règle 26 de la Charte Olympique.

#### III.3.2.2.1. Critiques de Brundage

Sur les dix-huit articles publiés sur Avery Brundage par le *New York Times* durant la période étudiée, dix d'entre eux l'ont été entre le 30 janvier et le 4 février, période clé du débat amateurisme / professionnalisme qui correspond à la décision du CIO de refuser la participation de Schranz. Neuf des dix articles ainsi livrés par le quotidien américain s'attachent à discréditer le choix du CIO et plus particulièrement de son Président. Sans grande originalité par rapport aux autres supports de presse étudiés, le quotidien n'oublie jamais de rappeler l'âge de Brundage, comme si cette caractéristique suffisait à elle seule à dépouiller son point de vue de toute pertinence. « *L'officiel olympique de 84 ans, qui a fait de sa croisade pour l'amateurisme dans le ski alpin un acte fétichiste, est apparu perturbé* »<sup>1159</sup>. En dehors de son âge, Brundage est dépeint comme un homme dans le doute, peu sûr de lui et non maître de ses sentiments. Comparées à une croisade, mais également à un acte fétichiste, ses dispositions à l'égard de l'amateurisme seraient ainsi dévaluées, selon le *New York Times*, par un manque de mesure, un engagement excessif et non contrôlé. La défense de l'amateurisme tend, par la comparaison, à devenir un acte pervers, voire déviant, réservée à un nombre restreint d'initiés. Brundage semble se soumettre, de façon irrationnelle, à un idéal hors normes et singulier<sup>1160</sup>. Si la critique semble se focaliser sur la personne et les choix de Brundage, c'est pourtant l'amateurisme qui est ainsi vidé

---

<sup>1159</sup> *New York Times* (2 février 1972), « Brundage Is Angered », *New York Times*, pp. 23 et 26.

<sup>1160</sup> RIGAUT, Philippe (2004), *Le fétichisme. Perversion ou culture ?*, Paris, Belin, pp. 9 à 13.

de ses valeurs morales et éthiques. Au contraire, en désignant l'amateurisme comme un objet fétichiste, le journal détruit son pouvoir surnaturel qui lui était jusqu'à présent accordé à tort selon lui. Il fait ainsi ressortir le caractère ordinaire et commun du concept que le dirigeant olympique tente à tout prix de sauvegarder. La vision de ce dernier devient dès lors subjective alors que celle du *New York Times* semble davantage objective et universelle, et par conséquent la seule digne d'intérêt.

Aveuglé dans ce qui devient, selon le quotidien américain, une quête personnelle, Brundage est décrit par le *New York Times*, ainsi que par d'autres journaux, tel un être irresponsable contrôlé par ses pulsions, tel un personnage dangereux pour l'avenir du Mouvement Olympique.

*« Avery Brundage, l'autocratique président du Comité International Olympique de 84 ans, a soufflé un vent glacial sur les organisateurs japonais, ainsi que sur les planificateurs de Denver 1976<sup>1161</sup>, en suggérant que les Jeux Olympiques d'hiver ont survécu à leur période dorée »<sup>1162</sup>.*

Le paragraphe commence à nouveau par une remise en question de la légitimité du statut de Brundage au sein du Mouvement Olympique. En le qualifiant d'"autocratique", le journal le compare à un despote et refuse à ses propos toute représentativité de la pensée des autres membres du Comité International Olympique. Parallèlement, le quotidien reproche à l'Américain ses critiques des Jeux Olympiques d'hiver pervertis selon le Président du CIO par la professionnalisation de nombreux sports et sportifs. Le *New York Times* considère en effet que ses propos, particulièrement malvenus lors de la Cérémonie d'ouverture, portent atteinte à ces Jeux. Il semble que la perspective des Jeux de Denver renforce le sentiment du *New York Times* qui, comme nous l'avons vu, s'attache également, par ailleurs, à une forte remise en question de ce cycle hivernal.

---

<sup>1161</sup> Rappelons que les Jeux Olympiques d'hiver de 1976, qui ont finalement eu lieu en Autriche à Innsbruck, étaient initialement programmés pour se dérouler à Denver avant que la population de l'Etat du Colorado ne s'y oppose.

<sup>1162</sup> John M. Lee (3 février 1972), « Winter Olympics Open In Splendor at Sapporo », *New York Times*, pp. 39 et 40.

De son côté, tout comme *L'Equipe*, le *Wiener Zeitung* ou le *New York Times*, *Le Figaro* présente en partie Brundage comme un personnage âgé et dont les idées, par conséquent, semblent aller à rebours des « évolutions » du temps. Non seulement dépassé et en dehors de ce que certains journalistes appellent les « réalités modernes », sa vieillesse entraînerait, selon la conception du *Figaro*, la suspicion d'autres tares, et plus particulièrement celle d'une déficience intellectuelle et d'un manque de lucidité. En effet, comme l'explique Goffman, une personne frappée d'un stigmaté (ici l'âge, stigmaté autant physiologique que physique ou encore moral) attire la suspicion, ou en d'autres termes : « *en observant une imperfection, nous sommes enclins à en supposer toute une série* »<sup>1163</sup>.

Ainsi peut-on lire de Brundage dans *Le Figaro* que « *C'est un homme de l'Antiquité. Et, dans sa grande innocence, il ne se doute pas que ses Jeux sont recherchés parce qu'ils font aussi marcher le commerce* »<sup>1164</sup>. Le quotidien français présente ainsi le Président du CIO comme un personnage ingénu. Il en est de même de cette caricature issue du même média.



**Document 28** : Jacques Faizant (3 février 1972), sans titre, *Le Figaro*, p. 1.

<sup>1163</sup> GOFFMAN, *Stigmaté*, op. cit., p. 15.

<sup>1164</sup> André Frossard (3 février 1972), « Antique – Cavalier seul », *Le Figaro*, p. 1.



Le Président du CIO porte un anorak démodé, un bonnet désuet et un cartable de collégien marqué de son propre nom, tel un écolier modèle et minutieux, prêt à tout pour se faire bien voir, même à dénoncer ses camarades. Il est représenté le visage fermé, apparemment marqué par l'âge et la frustration. Alors qu'il pense « avoir à l'œil » les skieurs et leurs manigances, ces derniers posent dans son dos pour un photographe, soulevant même leurs skis afin de mieux faire apparaître la marque de leurs sponsors. Son attitude contraste avec celle de son interlocuteur, détendu, les mains dans les poches, qui semble le regarder avec amusement. L'ensemble fait de Brundage un anachronisme dans cette caricature où tout le monde apparaît au courant des agissements des skieurs, présentés comme évidents, normaux (les skieurs ne se cachent pas et se laissent photographier ouvertement, avec le sourire, donc sans inquiétude ou remords, alors que l'interlocuteur de Brundage, qui lui voit l'arrière-plan, n'apparaît ni étonné ni soucieux que Brundage se retourne), ceux-ci étant entièrement recouverts des noms de leurs fournisseurs. La caricature fait ainsi de Brundage un personnage qui ne comprendrait tout simplement plus ce qui se passe, et vivrait dans un monde imaginaire, un monde idéal où tous les rêves seraient possibles, comme celui du maintien d'un amateurisme qualifié de pur, regardé avec amusement par ses contemporains. Tel Don Quichotte, le personnage de Cervantes, la caricature le fait vivre dans une utopie, se battant contre des moulins à vent afin de sauvegarder un idéal chevaleresque dépassé.



**Document 29** : Luc Vincent (26 janvier 1972), « Cercle vicieux », *Le Figaro*, p. 10.

Comme le suggère cette nouvelle caricature, il se comporterait comme un enfant gâté de l'aristocratie, avec lequel aucune discussion n'est possible, au point de combattre les intérêts des organisateurs japonais au nom du respect de ce qu'il présente comme les idéaux olympiques. Brundage est vu comme un personnage auto-destructeur, en lutte contre ses propres intérêts, tel un aveugle de comédie. En conséquence, si *L'Equipe* fait de Brundage un être intransigeant, fier et obtus, prêt à tous les sacrifices pour imposer son point de vue, *Le Figaro* le présente davantage comme un personnage inconscient, à la fois trop âgé lorsqu'il ne s'adapte pas, selon le quotidien, aux modifications sociales, parfois immature et capricieux lorsqu'il place sa volonté propre avant les intérêts du Mouvement olympique. Dans tous les cas, il est décrit comme étant dangereux car non conscient des ses actes. Son point de vue sur l'amateurisme semble dès lors sans poids et sans importance.

#### *III.3.2.2.2. Des contradictions dans les écrits des deux quotidiens*

Si le *New York Times*, dans de nombreux passages, s'attachent à dépeindre négativement Brundage en stigmatisant sa personne, les écrits qui valorisent les

propos du Président du CIO ne s'accompagnent pas d'une revalorisation du personnage. En réalité, si Avery Brundage apparaît de temps en temps valorisé par le quotidien américain, c'est avant tout des conséquences indirectes de ses actes qui le sont, notamment lorsque sa volonté de lutter contre le professionnalisme le pousse à remettre en question les modes de préparation des skieurs alpins autrichiens et français qui dominent traditionnellement les Jeux Olympiques d'hiver où les Américains ne brillent pas. C'est donc davantage une convergence ponctuelle d'intérêts entre Brundage et le quotidien new-yorkais qui explique ces discours du *New York Times* qu'une réelle connivence du quotidien avec les propos du dirigeant olympique.

Il apparaît en réalité que les textes du quotidien américain sont dictés par leur aversion pour les Jeux Olympiques d'hiver et la prédominance des pays communistes que sont l'URSS et la RDA. Les critiques touchent ainsi autant ces Jeux qui conduisent à leur défaite sur le plan sportif international face à leurs adversaires soviétiques que le Comité International Olympique, et à ce titre Avery Brundage, dont les prises de position sur l'amateurisme conduiraient, selon le quotidien, à favoriser les régimes totalitaires communistes. En effet, si les descriptions de Brundage ne sont jamais aussi bienveillantes que lorsqu'il s'attaque aux avantages estimés des skieurs alpins<sup>1165</sup>, les critiques sont particulièrement virulentes lorsqu'il déclare les systèmes de préparation des athlètes des pays de l'Est conformes<sup>1166</sup>.

*Le Figaro* pour sa part modifie ses descriptions du Président du CIO en fonction des moments et de ses intérêts. Présenté comme un « personnage Antique » lorsque l'amateurisme qu'il défend menace les skieurs nationaux, il redevient un protagoniste digne d'attention et autorisé lorsque ses propos vont dans le même sens que ceux du quotidien français. Ainsi en est-il lorsqu'il déclare que les skieurs alpins ne sont pas responsables de la situation problématique rencontrée

---

<sup>1165</sup> Voir par exemple : Arthur Daley (3 février 1972), *The Abominable Snowman Wins Again* », *New York Times*, p. 39.

<sup>1166</sup> Voir par exemple : *U.P.I.* (31 janvier 1972), « Schranz Barred From Olympics. I.O.C. Cites Pro Activity of Austrian Skiing Ace as Ground for Exclusion », *New York Times*, pp. 25 et 26.

au sujet de l'amateurisme avant les Jeux de Sapporo au contraire des dirigeants sportifs et plus particulièrement ceux de la Fédération Internationale de Ski.

*« Nous retrouvons le président du CIO (84 ans) tel que nous l'avons vu à Luxembourg, au mois de décembre, lors de la dernière session : silhouette haute et athlétique, visage massif, regard malicieux derrière le verre des lunettes à grosse monture, propos souvent ponctués d'une remarque humoristique.*

*M. Brundage, de toute évidence, n'offre pas l'image du personnage « atrabilaire et vicieux » dépeint par Honoré Bonnet lors d'une récente émission télévisée »<sup>1167</sup>.*

Dans le contexte présent d'une revalorisation des skieurs au nom d'une critique des dirigeants sportifs de la FIS – et donc non tournée vers une nation particulière, la France ou l'Autriche – Brundage est décrit comme une personne pleine de dignité, d'une grande lucidité et possédant un sens développé de l'humour. Tout aussi caricaturale que le Brundage dépeint par les caricatures de Jacques Faizant ou Luc Vincent, ce "nouveau" personnage semble toutefois s'y opposer en tout point.

La critique *ad hominem* effectué par *Le Figaro* sur la personne d'Avery Brundage n'a donc d'autres finalités que de diminuer ou d'augmenter, selon les moments, les propos du dirigeant olympique américain. Toutes menaces sur les skieurs français relatives à l'amateurisme conduit ainsi à sa dévalorisation alors que le discours du quotidien français reste essentiellement positif une fois la seule disqualification de l'Autrichien Schranz officialisée. Plus, *Le Figaro* reprend à son compte les arguments de Brundage lorsqu'il s'agit de juger le skieur ou les dirigeants autrichiens qui, rappelons-le, constituent les adversaires principaux des Français, avant ces Jeux<sup>1168</sup>, dans le domaine du ski alpin.

### *III.3.2.3. Les quotidiens ouest-allemands : un regard intéressé ?*

Les écrits des deux quotidiens ouest-allemands sur Avery Brundage semblent évoluer de façon similaire à ceux du *Figaro*. La période du 28 janvier au 4 février constitue à nouveau un moment clé de l'évolution de ces discours, les journalistes

---

<sup>1167</sup> Yves Montredon (28 janvier 1972), « Avery Brundage à Tokyo : "les skieurs moins coupables que leurs dirigeants" », *Le Figaro*, p. 10.

<sup>1168</sup> Les excellents résultats de l'équipe de Suisse de ski alpin durant ces Jeux de Sapporo marquent la fin des duels entre l'Autriche et la France.

des quotidiens de la RFA apparaissant eux aussi satisfaits de l'immunité accordée à leurs skieurs. Un facteur supplémentaire vient renforcer cette satisfaction : les Jeux d'été étant programmés à Munich la même année, il aurait été malvenu de voir l'image de ses sportifs ternie par un scandale autour de l'amateurisme. En effet, bien que beaucoup moins nombreux que les articles critiques envers le Président du CIO, les descriptions valorisantes n'apparaissent, à l'exception de deux articles du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qu'après le 28 janvier 1972, date qui constitue, rappelons-le, celle du début des rumeurs sur la seule exclusion de Schranz.

### *III.3.2.3.1. Des propos dévalorisants*

Sur les trente-quatre articles du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* qui expriment un point de vue sur Avery Brundage, vingt-deux (64,7 %) le font de manière négative. Il est ainsi présenté comme un personnage sans mesure, décidé à imposer son point de vue sans se soucier des conséquences éventuelles de ses actes. Brundage serait ainsi davantage intéressé par la réalisation de ses objectifs personnels que par le bon déroulement des Jeux Olympiques.

*« Les propos sinistres et choquants d'Avery Brundage, qui passent outre tout fair-play à l'égard des hôtes japonais, ont jeté une ombre sur l'ensemble de la cérémonie d'ouverture »<sup>1169</sup>.*

Par la référence au fair-play, l'une des valeurs olympiques et sportives les plus valorisées, le quotidien laisse penser que Brundage, en rejetant cette valeur, ne serait plus qu'un représentant indigne du Mouvement Olympique. La respectabilité morale et l'éthique sportive du dirigeant américain sont remises en question par le quotidien. Tourné vers ses propres intérêts, il ne remplit pas ses devoirs de Président du CIO. Tout se passe comme si le maintien et l'application de la règle de l'amateurisme devenaient pour le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* un objectif individuel. Dès lors, la radiation de Schranz est décrite par les quotidiens comme répondant moins à une nécessité en rapport avec la sauvegarde

---

<sup>1169</sup> Thomas Ross (3 février 1972), « Der olympische Vorspiel glich einer Komödie », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 9.

des idéaux olympiques, qu'à un désir personnel, à un caprice, et ce peu importe les conséquences néfastes sur le Mouvement que Brundage est censé protéger. Elle est par conséquent représentée comme totalement illégitime, à l'image, selon les quotidiens, d'une application trop stricte du règlement de l'amateurisme en fonction des vœux du Président.

Dans vingt-six de ses trente-deux articles sur Brundage (81,2 %), le *Süddeutsche Zeitung* partage le point de vue majoritairement développé par le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et s'attache également à une critique *ad hominem* de Brundage. Lorsque les propos de l'Américain semblent menacer les skieurs ouest-allemands ou alors le bon déroulement des Jeux Olympiques de Sapporo – et par extension ceux de Munich –, le quotidien bavarois déprécie fortement le Président du CIO dans ses discours.

*« Le Président, dont le discours anti-Jeux Olympiques d'hiver a révélé son grand âge, a omis quelques passages du discours officiel imprimé. Était-ce intentionnel ou bien est-il tombé sur une mauvaise ligne ? Il est impossible de trancher »<sup>1170</sup>.*

Dans ce document exemplaire, le *Süddeutsche Zeitung* s'attaque lui aussi d'une part à la personne même de Brundage en stigmatisant son âge, et d'autre part à son statut, suggérant, tout comme le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, que ses propos font de lui un représentant indigne du Mouvement Olympique. Non seulement il semble critiquer ouvertement les Jeux qu'il devrait soutenir, mais il semble également oublier ou passer outre le point de vue officiel qu'il se doit de défendre en qualité de Président du CIO. Le quotidien joue de l'ambiguïté sur la raison de l'omission de Brundage. En présentant les deux explications comme plausibles, choix ou oublie involontaire, il remet en question d'une part son implication dans le Mouvement olympique et son respect des statuts olympiques (respect qu'il exige pourtant des sportifs en ce qui concerne l'amateurisme) dans le cas d'une action délibérée, il remet d'autre part en question ses capacités à présider le CIO à 84 ans s'il semble déjà en difficulté lors de la simple lecture d'un document. L'on retrouve ici les critiques essentielles du dirigeant olympique

---

<sup>1170</sup> Hans-Jürgen Jendral (31 janvier 1972), « Avery Brundage „würzt“ IOC-Feier », *Süddeutsche Zeitung*, p. 32.

américain formulées par le *Süddeutsche Zeitung*. Ainsi, par extension, l'amateurisme deviendrait, selon ce quotidien, soit un règlement que seule une personne peu consciente voire inconsciente peut défendre, soit un règlement auquel le Président s'attache sans commune mesure avec son respect d'autres règlements. En ce sens, l'amateurisme est doublement présenté comme une norme non légitime et à dépasser.

### *III.3.2.3.2. Valorisation de la personne de Brundage*

Les deux quotidiens ouest-allemands, tout comme *Le Figaro*, intègrent également des articles où la personne de Brundage est valorisée et son statut respecté. Tout comme le quotidien français, ces articles sont clairement situés dans le temps. Tous les documents de ce type publiés par le *Süddeutsche Zeitung* l'ont été à partir du 28 janvier, alors que onze des douze articles "positifs" du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* suivent la date du 15 janvier lorsque Brundage cible ses attaques sur les skieurs autrichiens et français ainsi que sur la FIS, laissant de fait les athlètes de la RFA hors de toute menace. Ce jour-là, le quotidien rapporte les propos de Brundage :

*« Les Autrichiens et les Français, plus que les autres, ne sont qu'une bande de mercenaires de l'industrie du marché étranger [...].*

*Les plus virulentes attaques de Brundage sont tournées contre les fonctionnaires de la FIS »<sup>1171</sup>.*

C'est donc bien en partie une logique nationaliste qui concourt à l'évolution des discours sur Brundage mais également sur l'amateurisme. La modification des événements en faveur des skieurs alpins ouest-allemands pèse sur la teneur des propos des deux quotidiens. A la différence toutefois du *Figaro*, les enjeux nationaux ne sont pas limités à la présence ou non des skieurs alpins de la RFA, mais se concentrent avant tout autour de la comparaison des résultats de ce pays avec leur voisin et ennemi de la RDA. Ce facteur explique, avec les enjeux de l'organisation des Jeux de Munich, la présence d'articles fortement dépréciatifs sur l'amateurisme et Brundage après ces deux dates clés (15 janvier pour le

---

<sup>1171</sup> A.F.P. (15 janvier 1972), « Söldnerschar der Fremdenverkehrsindustrie », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 9.

*Frankfurter Allgemeine Zeitung* et 28 janvier pour le *Süddeutsche Zeitung*) : les excellents résultats de la RDA, les félicitations de Brundage à leur égard (notamment lors de sa réception du 13 février<sup>1172</sup>), conduisent à de nouvelles critiques de l'amateurisme et de son plus célèbre représentant au nom de l'équité sportive.

Pourtant, la focalisation des critiques sur les skieurs autrichiens et français, puis le rejet de Schranz semblent satisfaire les deux quotidiens ouest-allemands dont les critiques sur les skieurs et dirigeants autrichiens se feront virulentes après la décision du CIO. Se sentant défavorisés par rapport aux skieurs issus d'Autriche ou de France, les dirigeants de la RFA, et avec eux les journalistes, portent dès lors un regard différent sur Brundage et l'amateurisme. Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* revient ainsi sur la caractéristique principale de l'Américain pour les différents quotidiens : son âge. Le Président du CIO est ainsi présenté comme étant « d'une impressionnante fraîcheur pour ses 84 ans »<sup>1173</sup>. Il devient un personnage honorable, c'est-à-dire, en termes goffmaniens, qui a rempli son devoir envers les instances sociales dont il reçoit l'appui<sup>1174</sup>, ici le Mouvement Olympique dont il redevient le digne représentant. Sa face est cette fois-ci préservée, voire valorisée. Brundage est alors dépeint comme quelqu'un de digne (c'est-à-dire qui contrôle son corps, ses émotions)<sup>1175</sup>, et plein d'humour. Les deux journaux de la RFA étudiés publient ainsi, quelques jours après le renvoi de Schranz et de manière identique, cet article.

*« Lorsqu'il est brusquement entré dans la cantine, un murmure s'est élevé dans le rang des Autrichiens et des Allemands qui prenaient justement leur dîner dans la salle à manger : "il ne va tout de même pas s'installer dans la salle où se trouvent les Autrichiens... ?" »*

*Mais Brundage ne s'est inquiété ni de sa gauche ni de sa droite, a pris place dans la longue file d'attente, entre l'Autrichien David Zwilling et l'Allemand Fritz Wagnerberger, a pris un plateau et a patienté comme les autres. Zwilling est devenu nerveux — il a rapidement contrôlé s'il n'était pas trahi par le port d'un petit sigle*

---

<sup>1172</sup> Hans-Jürgen Jendral (14 février 1972), « Acht Olympiasieger bei Brundage », *Süddeutsche Zeitung*, p. 23.

<sup>1173</sup> Thomas Ross (26 janvier 1972), « Sportler oder „berufliche Unterhalter“ », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 9.

<sup>1174</sup> GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, op. cit., p. 13.

<sup>1175</sup> *Ibidem*.



*des entreprises Pierkel sur le corps. Mais Brundage était apparemment davantage intéressé par les repas proposés »<sup>1176</sup>.*

Par opposition à l'Autrichien David Zwilling, Brundage apparaît en effet maître de ses émotions et sûr de son comportement. L'Autrichien (et seulement lui, l'Allemand semblant serein) apparaît perturbé par l'incursion de Brundage dans ce milieu en apparence protégé. Il est décrit, par ses actes, comme un individu dont le statut de professionnel (il est soutenu par les entreprises *Pierkel*) n'est pas dévoilé. Il constitue en ce sens un être "discréditable"<sup>1177</sup> qui se doit de cacher sa véritable identité à Brundage, ce qui explique sa nervosité selon le quotidien. Implicitement, le Président du CIO est ainsi représenté comme ayant décrypté cette double identité des Autrichiens. Non troublé par le comportement de Zwilling, il semble au courant des agissements des Autrichiens et peu intéressé par de nouvelles révélations après la disqualification de Schranz. Il n'est donc plus, dans ce document, le personnage monomaniacal et intransigeant qu'il pouvait être selon d'autres descriptions.

Ce document revient également sur une autre représentation de Brundage. Souvent décrit comme un personnage en dehors des réalités, privilégié, à l'abri du monde extérieur dans sa citadelle, sa tour d'ivoire, l'Américain apparaît dans ce nouveau contexte proche des skieurs que certains journalistes lui reprochent de mépriser. Non seulement il se mélange à eux en partageant leur repas en cantine, mais en plus il ne demande aucun avantage, ne revendique aucun droit en s'insérant dans la file d'attente et en choisissant son repas parmi ceux disponibles. Le Brundage ainsi dépeint par les deux quotidiens ouest-allemands semble en tout point opposé à celui de la caricature de Dero du quotidien *L'Equipe*, ce dernier apparaissant entouré de la sollicitude de nombreux employés d'un grand hôtel<sup>1178</sup>. Brundage redevient un individu digne d'attention, non plus tourné vers la satisfaction de ses désirs personnels, mais uniquement préoccupé par le bon

---

<sup>1176</sup> Article publié dans les deux quotidiens de la RFA :

P. E. (5 et 6 février 1972), « Wiener Schnitzel », *Süddeutsche Zeitung*, p. 40.

*sid* (5 février 1972), « Brundage, Sprotten und ein Wiener Schnitzel », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, p. 18.

<sup>1177</sup> GOFFMAN, *Stigmaté*, *op. cit.*, p. 57.

<sup>1178</sup> Voir document 25.

déroulement des épreuves sportives comme l'atteste son attitude dorénavant détachée par rapport à Zwilling.

#### *III.3.2.4. Le Neues Deutschland et L'Humanité : apologie de Brundage*

Si le *Junge Welt* ne publie aucun article dans lequel un jugement de valeur d'Avery Brundage est réalisé, le *Neues Deutschland* et *L'Humanité* en présentent respectivement six et neuf. Le quotidien est-allemand ne laisse aucune ambiguïté sur sa position et réalise une véritable apologie du Président du CIO dans chacun de ses six articles. *L'Humanité*, pour sa part, présente tout d'abord quatre articles neutres du 1<sup>er</sup> au 7 janvier, avant de publier un texte où il remet en question certaines pratiques de Brundage le 8 janvier. A partir de cette date pourtant, la totalité des quatre autres articles du quotidien français seront fortement favorables au dirigeant américain. Les cinq premiers textes de *L'Humanité* sont marqués et influencés par la menace prononcée par Brundage d'annuler l'ensemble des épreuves de ski alpin et nordique<sup>1179</sup>. Une fois ce risque passé, le journal ne sera plus jamais critique envers Brundage.

Tout au long des débats amateurisme / professionnalisme, le Comité International Olympique tourne l'essentiel de ses critiques sur les skieurs alpins. Or, les principaux pays communistes sur le plan sportif que sont l'Union Soviétique et la RDA ne possèdent aucun skieur alpin. Dès lors, tout se passe comme si le problème du professionnalisme était localisé dans les pays capitalistes, impression que les deux quotidiens communistes étudiés érigent au rang de réalité. Tous leurs écrits sur Avery Brundage et sur l'amateurisme sont ainsi marqués par la prémisse que le débat ne touche que les pays occidentaux. Une majeure partie de leurs discours sur ce débat sont ainsi de type "judiciaire" selon la terminologie proposée par Oliver Reboul, et dont la fin est de défendre ou d'accuser un système<sup>1180</sup>. Le propre de ce type de démonstration est en effet de procéder par enthymème,

---

<sup>1179</sup> Emile Besson (6 janvier 1972), « J.O. sans skieurs : vives réactions », *L'Humanité*, p. 6.

<sup>1180</sup> REBOUL, *La rhétorique*, op. cit., p. 18.

déduction dont les « *prémises ne sont pas évidentes mais seulement vraisemblables* »<sup>1181</sup>.

« *A la fin du 72<sup>ème</sup> Congrès du Comité International Olympique, qui s'est déroulé à Sapporo juste avant le début des XI<sup>èmes</sup> Jeux Olympiques d'hiver, le Président du CIO Avery Brundage a donné une conférence de presse. Son implication pour la défense des statuts et règlements olympiques a conduit certains journalistes occidentaux à de virulentes attaques* »<sup>1182</sup>.

Le statut de Président du CIO est ici non seulement nommé, mais également valorisé et légitimé. Ses propos semblent en effet directement découler d'une concertation avec l'ensemble du Comité International Olympique dont un Congrès vient de s'achever. Il agit par conséquent en porte-parole autorisé et apparaît respectueux de l'avis de ses collègues. L'agencement du passage cité donne l'illusion que son implication pour le respect des règlements olympiques – la suite du texte permet d'affirmer que le journaliste fait ici référence à l'amateurisme – est appuyée par l'ensemble des membres du CIO. Ainsi valorisé, Brundage ne semble rencontrer qu'une seule opposition, celle des journalistes occidentaux. Le contraste entre l'action de Brundage, apparemment totalement justifiée et soutenue, et la réaction de ces journalistes, virulente, est saisissant : il marque la dégradation morale du sport occidental qui se révolte lorsqu'une institution tente de faire respecter ses règlements et ses valeurs. La valorisation du Président du CIO par le *Neues Deutschland* assure ainsi la stigmatisation de ses adversaires qui constituent les adversaires idéologiques du quotidien.

*L'Humanité*, à l'inverse du *Neues Deutschland*, doit pour sa part faire face à une situation paradoxale : proche de l'idéologie du quotidien est-allemand, il reste un quotidien français dont les skieurs nationaux constituent l'une des cibles principales des menaces du CIO. Par conséquent, si la remise en question des systèmes capitalistes lui apparaît nécessaire, il ne peut cependant ouvertement critiquer les skieurs alpins français. *L'Humanité* place pourtant ses attaches idéologiques avant celles nationales.

---

<sup>1181</sup> *Ibidem*, p. 21.

<sup>1182</sup> Non signé (2 février 1972), « Provokationen zurückgewiesen. Pressekonferenz des IOC-Präsidenten Avery Brundage in der Stadt der Olympischen Winterspiele. », *Neues Deutschland*, p. 5.

« Dès les premières réunions préliminaires du CIO, le président de l'organisation olympique s'est attaqué à la menace de commercialisation du sport en général, et des sports d'hiver en particulier. [...] »

*L'écrasante défaite en ski alpin de la France et de l'Autriche, pays où la "commercialisation" du ski est sans doute la plus prononcée, a dû arracher plus d'un sourire au président du CIO »<sup>1183</sup>.*

Brundage est présenté par *L'Humanité* comme un dirigeant sportif constant et fiable, tourné, au nom de son statut ici rappelé, vers la lutte contre la commercialisation du sport qualifiée de "menace". Si d'autres quotidiens présentaient la défense de l'amateurisme comme un danger pour l'avenir des Jeux Olympiques, des intérêts divergents pour le quotidien du PCF le conduit au contraire à présenter cette défense comme nécessaire à la survie de ces mêmes Jeux. *L'Humanité* crée ainsi un lien de connivence fort entre lui et le dirigeant olympique et semble de fait se réjouir avec lui de la défaite française à Sapporo.

Tout au long de ces Jeux Olympiques d'hiver, *L'Humanité* favorisera son positionnement idéologique sur les liens nationaux. De nombreuses critiques du système français, dont le manque d'éthique et de respect des règles de l'amateurisme lui sont reproché, sont publiées par le quotidien. Les dirigeants sportifs et politiques français sont ainsi fortement dévalorisés alors que les sportifs eux-mêmes ne sont jamais remis en question. Si les premiers sont accusés de privilégier les enjeux commerciaux sur les enjeux sportifs, les seconds sont souvent présentés comme les victimes de ces choix. *L'Humanité* préfère ainsi défendre l'idéal olympique de l'amateurisme qui lui permet, parallèlement, de stigmatiser le système politique français dans son ensemble, proche du gouvernement de Pompidou.

### *III.3.2.5. Conclusion*

Bien que provenant d'horizons médiatiques différents, les journalistes s'accordent, à l'exception des quotidiens communistes, à définir Brundage – au moins par moments – comme une personne marquée et handicapée par son grand âge. Ils agissent ainsi en tant que groupe social et crée une déviance en instituant

---

<sup>1183</sup> Emile Besson (14 février 1972), « Sapporo-Waterloo préfiguration de Munich », *L'Humanité*, p. 7.

une norme particulière, celle d'un âge « normal ». En effet, comme l'explique entre autres Becker, ou encore Berger et Luckmann, la norme, comme le stigmaté, ne sont pas des données objectives, mais des points de vue, des constructions sociales<sup>1184</sup>. En effet, si une personne peut agir sur les informations qu'il transmet aux autres à son sujet, il ne maîtrise jamais la réception et l'effet de ces informations sur ses interlocuteurs.

*« Dès qu'il pénètre dans une situation où elle reçoit une certaine face à garder, une personne prend la responsabilité de surveiller le flux des événements qu'elle croise. Elle doit s'assurer du maintien d'un certain ordre expressif, ordre qui régule le flux des événements, importants ou mineurs, de telle sorte que tout ce qu'ils paraissent exprimer soit compatible avec la face qu'elle représente. [...] Dans tous les cas, alors même que la face sociale d'une personne est souvent son bien le plus précieux et son refuge le plus plaisant, ce n'est qu'un prêt que lui consent la société : si elle ne s'en montre pas digne, elle lui sera retirée »<sup>1185</sup>.*

Il ressort des analyses du discours des quotidiens que la face sociale d'un personnage peut également lui être retirée ou accordée non pas en fonction de ses actes mais de considérations stratégiques : peu importe les informations transmises, les textes sur la personne même de Brundage répondent avant tout à des intérêts particuliers, des enjeux nationaux, économiques ou/et politiques. Ainsi, souvent présenté comme indigne de son statut de Président du Comité International Olympique, Brundage est avant tout un dirigeant sportif de pouvoir dont les décisions menaçaient les différents intérêts de certains quotidiens. Inversement, les propos positifs à son sujet répondent eux aussi à des intérêts, divergents selon les moments et les positionnements idéologiques des quotidiens. Les descriptions de Brundage réalisées par les quotidiens tout au long des Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo ne découlent donc pas seulement d'un calcul rationnel mesurant l'adéquation entre la face sociale exprimée par Brundage et ses actes, mais découlent également de facteurs indépendants de son comportement : ces nombreuses valorisations ou dévalorisations de la personne même de Brundage par les différents quotidiens permettent donc bien de mesurer leur rapport à l'amateurisme et à son application dans le cadre des Jeux d'hiver de

---

<sup>1184</sup> BECKER, *Outsiders*, op. cit., p. 33.

BERGER ; LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 181.

<sup>1185</sup> GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, op. cit., p. 13.

1972. Ainsi, les journalistes donnent, indirectement, leur point de vue sur la règle 26 de la Charte olympique.

## **Conclusion**

Les discours sur l'amateurisme sont ainsi déterminés par des enjeux symboliques et des enjeux de pouvoirs. Rarement définie, la notion est constamment revisitée par la presse internationale en fonction des événements. Le moment clé des Jeux de Sapporo est ainsi la disqualification de Karl Schranz pour professionnalisme.

La question de l'égalité des chances des athlètes est au centre des propos pour l'ensemble des quotidiens. Chacun traite pourtant ce thème de manière différente. Encore une fois, ce sont les intérêts propres à chaque quotidien qui déterminent ces traitements. Alors que les journaux ouest-allemands parlent d'inégalité sportive entre les athlètes de nations concurrentes, d'autres parlent d'inégalités économiques entre les sportifs fortunés et les plus démunis. Les quotidiens communistes enfin préfèrent mettre en avant l'intégrité morale des sportifs qui serait sauvegardée grâce aux limites fixées à la commercialisation du sport par la Charte olympique.

A chaque fois transparaissent cependant des intérêts propres à chaque support de presse. La défense en apparence désintéressée des organisateurs japonais est à ce titre pleinement révélatrice de ces intérêts.

Enfin, de nombreux articles focalisent leur attention sur les protagonistes des débats, et plus particulièrement sur Avery Brundage et Karl Schranz. Les regards et jugements portés sur ces personnages, les statuts qui leur sont imposés sont encore une fois pleinement significatifs. Ils permettent eux aussi de mesurer le sens que prend l'amateurisme olympique dans les années soixante-dix pour les journaux du corpus.

## *Conclusion générale*

L'amateurisme est une notion ambiguë et fuyante. Les recherches qui ont été recensées sur ce thème en proposent des définitions diverses révélant parfois des *a priori* positifs ou négatifs sur la notion. Ces approches « *sentimentales* », pour reprendre le terme employé par Howard S. Becker<sup>1097</sup>, s'interdisent de fait toute compréhension objective du regard porté par les différents protagonistes sur l'amateurisme. Dès lors, conformément à l'ambition de la sociologie interactionniste, nous avons considéré les points de vue exprimés par les journaux et dirigeants sportifs comme équivalents. Nous avons ainsi refusé de porter des jugements de valeurs pour au contraire relevé ce qui fait débat dans le contexte particulier des Jeux Olympiques, nous rapprochant de ce fait davantage des approches « en contextes ».

L'amateurisme est ainsi constitué à partir de valeurs et construit socialement par les différents groupes qui l'appréhendent. La notion résulte de l'activité quotidienne des membres de la société dans laquelle elle s'insère. C'est cette activité même de construction de la notion en fonction du déroulement des événements qui constitue l'objet de nos analyses. Comparer les manières dont chaque protagoniste réinterprète ces événements en fonction des mondes sociaux dans lesquels il s'insère permet ainsi de replacer les débats sur l'amateurisme au centre des enjeux que la règle 26 soulève.

---

<sup>1097</sup> BECKER, Howard S. (1985 [1963]), *Outsiders*, Paris, Métailié, p. 227.



La disqualification du skieur Karl Schranz des Jeux Olympiques de Sapporo 1972 pour professionnalisme intervient dans un contexte particulier. Parmi les facteurs déterminants qui vont peser sur les discours sur l'amateurisme, les enjeux politiques et idéologiques propres aux années soixante-dix apparaissent fondamentaux et incontournables. Avec l'arrivée des athlètes soviétiques dans le Mouvement Olympique au début des années 1950, l'amateurisme prend une nouvelle dimension : il devient un frein à la préparation de sportifs dont le rôle est désormais autant de remporter des médailles que de valoriser leur nation. Les conflits qui opposent les deux Allemagnes sont de fait révélateurs de ces enjeux, chaque nation tentant de valoriser sa position en dénigrant son adversaire.

Mais l'amateurisme des années soixante-dix est également marqué par la mutation des contextes économiques et sociaux. La croissance économique caractéristique de la période d'après-guerre, qui culmine en 1973. Elle modifie fortement les regards sur ce règlement qui se mesure avant tout en termes de gains financiers. Du moment où les médias font du sport un bien commercial, où les annonceurs exploitent la visibilité offerte par les grandes compétitions internationales, et où les biens de consommations liés au sport et à sa pratique explosent, les sportifs, au centre de toutes les attentions, ont des revendications inédites pour l'institution olympique. La rupture est notamment nette entre les attentes des sportifs et les volontés de la Commission Exécutive du CIO présidée par Brundage. Dans ce contexte, le ski alpin apparaît comme le sport qui cristallise tous les enjeux de ces différentes mutations économiques, sociales et technologiques.

Les quotidiens nationaux retenus pour ce travail ont été choisis de manière à faire émerger, par leur comparaison, les points de vue révélateurs dans le contexte précédemment décrit. Les enjeux politiques, idéologiques, économiques, nationaux seront tour à tour au centre des discussions et des oppositions entre les journalistes de ces quotidiens qui sont tous intégrés dans un monde social singulier.

Depuis les années 1950, les enjeux politiques liés à la guerre froide entre les deux grands blocs idéologiques trouvent dans les Jeux Olympiques, fortement médiatisés, un lieu d'expression. Reflets de la supériorité d'un modèle politique sur le modèle adverse, les victoires olympiques contribuent également à créer – réalité ou mythe – cette supériorité. L'amateurisme, qui restreint les possibilités d'entraînement, joue un rôle important dans cette opposition. La République Démocratique Allemande et la République Fédérale d'Allemagne, placées au centre de ces oppositions idéologiques, constituent un terrain d'analyse particulièrement intéressant, à la fois géographiquement mais aussi du point de vue de l'intensité et de l'importance des luttes.

Le sport est-allemand est ainsi ouvertement politisé. La SED a créé le Comité National Olympique de la RDA qu'elle contrôle. Ses objectifs principaux sont l'affirmation de soi en tant que nation légitime, l'opposition absolue avec la RFA, le développement de liens forts entre la population et ses dirigeants afin d'assurer la loyauté de la première envers les seconds. Le sport est-allemand, ici axé sur le modèle soviétique, propose une alternative à l'amateurisme propre aux pays socialistes. Les athlètes de haut niveau sont dès lors des fonctionnaires d'Etat disposant de cette couverture de manière à s'entraîner quotidiennement tout en étant rémunérés pour leur emploi plus ou moins fictif, du moins fortement aménagé. Leur rôle est d'obtenir les meilleurs résultats possibles dans les plus grandes compétitions internationales. Ces résultats sont alors réappropriés par l'Etat est-allemand qui tente de légitimer ses valeurs et idéologies sur le plan international. Il n'est ainsi pas étonnant que plus de la moitié des articles des deux quotidiens issus de la RDA tentent de lier les valeurs olympiques aux valeurs socialistes. Les propos sur l'amateurisme rentrent dans ce contexte et l'on comprend qu'aucune critique ne peut être réalisée d'un règlement qui touche de si près à l'éthique sportive. A l'inverse, les athlètes de la RFA sont quant à eux l'objet de diatribes virulentes pour leur professionnalisme, posé comme indiscutable.

En réalité, un véritable dialogue s'instaure entre les quotidiens des deux Allemagnes. Aux critiques de l'un répondent les autres. Le sport est-allemand est ainsi décrit comme une organisation militaire et secrète dont l'objectif est de créer

des athlètes stéréotypés et sans personnalité prêts à tous les excès pour une victoire alors dépouillée de toute grandeur. Pour ces quotidiens, l'amateurisme joue également un rôle dans l'opposition des athlètes ouest-allemands avec leurs homologues socialistes. Le règlement serait appliqué avec beaucoup plus de laxisme dans le cas des athlètes issus du bloc de l'Est et introduirait de fait une compétition inégale dans laquelle la RFA serait désavantagée.

Les écrits sur l'amateurisme des quotidiens est-allemands, ouest-allemands et du *New York Times* lors des Jeux de Sapporo sont tous, à des degrés différents, influencés par le conflit idéologique qui oppose les pays de l'Est à ceux de l'Ouest. Ce sont des enjeux politiques et symboliques qui dominent et influencent les débats sur une thématique qui place l'économique mais également le symbolique en son centre. La dégradation de l'adversaire et de ses résultats prend différentes formes et l'amateurisme devient par conséquent une arme parmi d'autres pour s'assurer une suprématie internationale ou du moins pour garantir une légitimité nationale.

Lors de ces Jeux Olympiques de Sapporo, les débats sur l'amateurisme ne se cantonnent pas uniquement à une lutte idéologique entre les deux grands blocs idéologiques. Au contraire, d'autres oppositions la surpassent. Le débat sur l'amateurisme met à l'index les modes de préparations des skieurs de deux nations particulières : l'Autriche et la France. Les enjeux propres aux compétitions de ski alpin sont forts et d'ordre à la fois financier et nationaliste. Le ski de compétition constitue le sport majeur en Autriche. Constitutif de l'identité nationale, il représente une source de gains financiers importants pour l'industrie du tourisme, du loisir mais également des médias dans ce pays. Si le ski alpin de compétition n'est pas le sport le plus apprécié des Français, il se trouve au centre d'enjeux économiques de mêmes ordres qu'en Autriche qui influencent également les discours des différents protagonistes. Le skieur de haut niveau est particulièrement sollicité par les promoteurs en quête d'une image positive d'eux-mêmes.

Placés au centre des critiques, les sportifs et dirigeants sportifs de ces deux nations, le plus généralement relayés par les médias autrichiens et français, livrent une représentation orientée de l'amateurisme qui met en danger leurs intérêts économiques, symboliques et sportifs.

La remise en question des pratiques en cours dans les skis autrichien et français par les quotidiens revêt des formes distinctes en fonction d'intérêts divergents. Les quotidiens ouest-allemands se focalisent sur l'aspect éthique de l'amateurisme. Sa transgression par les athlètes autrichiens et français traduit dès lors une déviance morale, les enjeux sportifs paraissant secondaires pour eux. Les textes du *New York Times* sont pour leur part influencés par ses propres intérêts nationaux. Si, d'une part, la traditionnelle domination de ces nations diminue fortement les chances de médailles américaines dans une discipline où la concurrence des pays de l'Est est quasiment inexistante<sup>1098</sup>, le débat amateurisme / professionnalisme qui découle de l'expulsion de Schranz assure au quotidien la possibilité d'une remise en question des Jeux Olympiques d'hiver où ils sont régulièrement battus par l'Union Soviétique et plus récemment la RDA. La diminution de la valeur symbolique de ces Jeux permet par conséquent une diminution de la valeur symbolique de leurs propres défaites.

Si le *Wiener Zeitung* et *Le Figaro* s'accordent tout d'abord à considérer leurs systèmes de préparation comme similaire, *Le Figaro* modifie son point de vue après l'autorisation implicite accordée aux skieurs français de participer et stigmatise l'approche autrichienne afin de légitimer par comparaison celle des Français. C'est une logique nationaliste qui détermine en partie les discours dans ce quotidien. *L'Equipe* pour sa part ne critique aucun des deux systèmes. Tout porte à croire que les enjeux économiques réduisent fortement les intérêts d'une critique des skieurs de ces deux nations au nom d'un amateurisme qui menace les intérêts du quotidien.

---

<sup>1098</sup> Aucun skieur ou skieuse des pays communistes, en dehors du Polonais Andrzej Bachleda (6<sup>e</sup>), ne figure dans les 50 premiers de la Coupe du Monde 1972.

Dans ces débats autour de la question de l'amateurisme olympique, l'équipe de ski de compétition, clé de voûte de ces enjeux économiques et symboliques, se trouve au centre de toutes les attentions. Deux préoccupations semblent dès lors entrer en conflit : garant de la visibilité nationale, le skieur de compétition doit être aidé et encadré ; allégorie du citoyen national, il doit porter les plus hautes valeurs de la patrie, valeurs incompatibles avec le regard péjoratif porté sur le non amateur par le Comité International Olympique. En définitive, le skieur de haut niveau doit éviter les positions extrêmes : professionnel, il manquerait de moralité en profitant de tous les avantages ; pur amateur, il manquerait de compétitivité.

Dès lors, se développe toute une logique selon laquelle l'amateurisme devrait justement à la fois lutter contre les excès de la commercialisation du sport tout en étant assez libéral pour accompagner les évolutions propres à la société moderne. Tous les quotidiens placent ainsi leur vision de l'amateurisme sur un continuum dont les deux extrêmes seraient un amateurisme anachronique et sans concession et un professionnalisme effréné porté vers les gains financiers aux dépens du déroulement sportif. En fonction des événements et de leur déroulement, l'amateurisme des différents protagonistes se rapproche davantage de l'un ou de l'autre pôle de manière à mieux justifier ou légitimer des points de vue qui répondent avant tout à des intérêts d'ordres symbolique, économique et politique.

Les propos sont également tributaires d'enjeux symboliques et d'enjeux de pouvoirs. Les supports de presse étudiés semblent parfois modifier leurs jugements sur le règlement olympique en fonction de ces enjeux qui prennent selon les moments une importance accrue. Pour Avery Brundage cependant, l'amateurisme constitue le fondement de l'Olympisme. Si ses discours présentent de nombreuses contradictions, il apparaît cependant que les plus hautes valeurs sportives sont liés à cette notion chez le dirigeant olympique. Sa vision se base ainsi sur les écrits des historiens de la Grèce Antique. Encore peu répandue en 1972, la remise en question du statut d'amateur des athlètes des Jeux Olympiques Antiques est ignorée par Brundage. De plus, son parcours fait de lui le plus

fervent défenseur de cet amateurisme et sans aucun doute le plus célèbre d'entre tous lors des Jeux de Sapporo.

Au centre des écrits des quotidiens, la notion d'amateurisme n'est pourtant pas définie par eux. Rares sont les articles qui s'attachent à en discuter l'essence. Tout comme les idéaux olympiques dans leur ensemble, l'amateurisme n'apparaît pas telle une philosophie clairement définie mais comme un état d'esprit adaptable en fonction des besoins. La notion est en constance reconstruction par les différents journalistes. Il ressort clairement que le contexte singulier de chaque production d'article pèse fortement sur le sens et le rôle accordés à la règle olympique. A ce titre, l'événement le plus important constitue sans aucun doute l'exclusion de Karl Schranz qui contribue de fait à libérer les autres athlètes des menaces qui pesaient sur eux.

Un des points récurrents de la discussion sur la règle d'éligibilité est celui de l'égalité des chances entre athlètes. Ce thème est repris par tous les quotidiens même si chacun d'entre eux l'aborde selon des modalités différentes. Pour le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Süddeutsche Zeitung* par exemple, l'amateurisme est à bannir car il engendre une discrimination des sportifs en fonction de leur nation d'origine. Pour eux, les athlètes communistes sont avantagés : aidés par leur Etat, ils sont de plus entièrement tolérés par le CIO.

Les quotidiens d'obédience communiste développent un point de vue divergent. L'amateurisme devient ici le garant de l'intégrité morale de l'athlète. Celui-ci est en danger devant les excès des annonceurs publicitaires qui menacent de l'exploiter à des fins mercantiles. L'idéal olympique permet de sauvegarder l'éthique sportive et la dignité du sportif. *L'Humanité* et les deux quotidiens est-allemands sont par contre muets sur la question de la réussite sociale des sportifs. Le quotidien *L'Equipe* insiste sur la discrimination créée par la règle d'éligibilité qui interdirait, selon lui, l'accès au haut niveau des franges défavorisées de la société dès lors obligée de travailler pour vivre. En revanche, les trois quotidiens communistes préfèrent se focaliser sur les méfaits de la commercialisation du sport. Cependant, dans tous les cas, le débat transcende une simple discussion sur l'essence souhaitable de l'amateurisme. Pour le quotidien sportif français, il s'agit

avant tout d'assurer la présence des meilleurs athlètes lors des compétitions les plus prestigieuses, facteur de retombées financières notables. Les quotidiens communistes, quant à eux, par leur critique de la commercialisation du sport, cherchent à stigmatiser le système politique occidental libéral voire capitaliste.

En effet, rares sont les discours désintéressés. Des intérêts particuliers semblent à chaque fois peser sur eux. Symptomatiques de ces propos orientés, l'ensemble des articles, que l'on retrouve dans tous les titres étudiés, défendent en apparence les intérêts économiques et symboliques des organisateurs japonais. Lorsque les journaux ouest-allemands décrivent les menaces que fait peser l'application de la règle 26 par le CIO sur les organisateurs japonais, ils livrent en réalité leurs propres craintes et intérêts liés notamment au manque d'informations reçues. Lorsque les Autrichiens se penchent sur ces mêmes organisateurs, c'est pour rehausser la valeur symbolique de leurs athlètes et dirigeants auparavant discrédités par la disqualification de Schranz. Le processus est en partie identique pour le *Neues Deutschland* qui profite de l'accueil chaleureux des Japonais pour donner l'image d'une nation pleinement acceptée et totalement légitime aux yeux des autres pays. Enfin, *L'Equipe* utilise la caricature pour démontrer que la position défendue par Brundage, allant l'encontre de ses intérêts économiques, met en danger à la fois les Jeux de Sapporo mais également le Mouvement Olympique dans son ensemble. Dénoncer l'amateurisme semble alors nécessaire, non pas pour la défense des intérêts propres au quotidien, mais pour la survie même de ces Jeux Olympiques.

Ces caricatures introduisent un autre type d'appréhension de l'amateurisme. Tous les écrits, qu'ils soient l'œuvre des quotidiens, des sportifs, des dirigeants sportifs, se rejoignent dans la valorisation de leur position. Ils développent tous, à différents degrés, une représentation biaisée, une idéologie justificatrice et mystificatrice. Cela passe notamment par la valorisation, la mythification ou par la dégradation ou la stigmatisation des plus importants protagonistes du débat. Ce processus, particulièrement à l'œuvre dans ces caricatures, conduit à accorder ou non du crédit, du poids à la parole de ces protagonistes. Ainsi, un statut est imposé

à chaque participant du débat au nom duquel il est alors autorisé ou non à donner son avis. Or, le personnage le plus touché par ces impositions de statut est sans conteste Avery Brundage. Le plus souvent fortement discrédité, il est parfois valorisé, notamment par les quotidiens est-allemands qui voient dans sa lutte contre la commercialisation du sport une remise en question des systèmes capitalistes de l'Ouest. De leur côté, *L'Equipe* et le *Wiener Zeitung* font de Brundage un personnage dénué de moralité recherchant dans le maintien de l'amateurisme une satisfaction personnelle et égoïste. Le Président du CIO est par ailleurs stigmatisé en raison de son âge. Ce dernier l'exclut du groupe des personnes légitimées à donner leur avis sur le règlement olympique, sous prétexte qu'il le rendrait inapte à prendre en compte les évolutions de la modernité. Par ces nombreuses valorisations ou dévalorisations de la personne même de Brundage, les quotidiens permettent de mesurer leur rapport à l'amateurisme et à son application dans le cadre des Jeux d'hiver de 1972.



## Bibliographie

La bibliographie suivante prend en compte l'ensemble des ouvrages – livres, chapitres de livre, articles – que nous avons consulté et utilisé au cours de notre travail. Chaque référence a été relevée au minimum une fois dans les notes de bas de page. La présentation en est linéaire et alphabétique.

La bibliographie est complétée par la liste des archives qui se trouve à la fin des annexes dans le tome 2 de ce travail. Il s'agit des sources auxquelles nous avons eu accès tout au long de nos recherches et qui ont servi de base à nos analyses. Le Musée Olympique de Lausanne a mis à notre disposition le plus grand nombre de ces archives. C'est pourquoi le listing commence par ces dernières. Le Centre d'Etudes Olympiques du Musée classe ses documents en dossiers : ceux que nous avons consulté et utilisé sont répertoriés. L'ensemble des microfilms issu de *l'Avery Brundage Collection* compilée par Maynard Brichford qui a servi nos propos est également listé. Tous ces documents sont à leur tour complétés par le rappel exhaustif des 708 articles retenus pour nos analyses du discours. Finalement, en toute fin de cette bibliographie se trouvent les titres de quelques articles annexes mais révélateurs d'enjeux lors des Jeux de Sapporo 1972 provenant d'un quotidien suisse (*La Tribune de Lausanne*) et d'une revue ouest-allemande (*Sport-Illustrierte*).

- Advisory Commission of Physical Culture and Sport to the Cabinet of the People's Republic of Bulgaria (1953), « Concerning "State amateurism" », dans *News Bulletin*, December, Budapest, p. 22.
- Albert, Pierre (1973 [1968]), *La presse*, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
- Albert, Pierre (1998), *La presse française*, Paris, La documentation française, 192 p.
- Albert, Pierre ; Leteinturier, Christine (1999), *Les médias dans le monde. Enjeux internationaux et diversités nationales*, Paris, Ellipses, 160 p.
- Allison, Lincoln (2000), « Sport and Nationalism », dans Jay, Coakley ; Eric, Dunning (Eds.), *Handbook of Sports Studies*, London, Sage Publications, pp. 344-355.
- Allison, Lincoln (2001), *Amateurism in Sport. An Analysis and a Defence*, London – Portland, Or., Franck Cass, 206 p.
- Allouis, Xavier & Loret, Alain (1994), *Sport et société, Tome 2, Sport et médias, Sport et argent*, Paris, CNFPT, 151 p.
- Altendorfer, Otto (2001), *Das Mediensystem der Bundesrepublik Deutschland*, Wiesbaden, Westdeutscher Verlag, 344 p.
- Amar, Mariane (1984), « Le sport français dans la guerre froide », dans *Relations internationales*, n° 38, Paris, Soliec, pp. 227-244.
- Ansart, Pierre (1990), *Les sociologies contemporaines*, Paris, Seuil, 348 p.
- Arnaud, Pierre (1994), « Des jeux de la victoire aux jeux de la paix ? », dans Pierre, Arnaud ; Alfred, Wahl (présentés par), *Sport et relations internationales. Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 Septembre 1993*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, pp. 133-156.
- Arnaud, Pierre (1998), « Le sport, vecteur des représentations nationales des Etats européens », dans Arnaud, Pierre ; Riordan, James (1998), *Sport et relations internationales (1900-1941)*, Paris, L'Harmattan, pp. 11-26.
- Arnaud, Pierre (1998), « Le sport français face aux régimes autoritaires, 1919-1939 », dans Arnaud, Pierre ; Riordan, James (1998), *Sport et relations internationales (1900-1941)*, Paris, L'Harmattan, pp. 277-321.
- Arnaud, Pierre ; Terret, Thierry (1993), *Le rêve blanc*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 268 p.
- Arnaud, Pierre ; Terret, Thierry (1996), « Le ski, Roi des sports d'hiver », dans Thierry, Terret (dir.), *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, pp. 159-202.
- Arnaud, Pierre ; Wahl, Alfred (présentés par)(1994), *Sport et relations internationales. Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 Septembre 1993*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, 288 p.

- Atherton, John (1988), « Sport et culture aux Etats-Unis », dans John, Atherton ; Richard, Sibley (études réunies par), *Le sport en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Faits, signes et métaphores*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, pp. 9-16.
- Augustin, Jean-Pierre ; Gillon, Pascal (2004), *L'Olympisme. Bilan et enjeux géopolitiques*, Paris, Armand Colin, 172 p.
- Baechler, Jean (1976), *Qu'est-ce que l'idéologie ?*, Paris, Gallimard.
- Baker, William J. & Carroll, John M. (Eds.) (1983 [1981]), *Sports in Modern America*, Saint-Louis, Missouri, RiverCity Publishers, 172 p.
- Balle, Francis (1994 [1980]), *Médias et société*, Paris, Montchrestien, 787 p.
- Banciulescu, Victor (1970), « Le sport et la presse », dans *Revue Olympique*, n° 36, Septembre, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 451-460.
- Banciulescu, Victor (1971), « A propos de la règle 26 », dans *Revue Olympique*, n° 46, Juillet, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 373-374.
- Baumhöver, Karin (1992), *Olympische Werte in der Berichterstattung der Printmedien Süddeutsche Zeitung und Frankfurter Allgemeine Zeitung von 1952 bis 1988*, Frankfurt am Main, Bern, New York, Paris, Peter Lang, 598 p.
- Becker, Howard S. (1985 [1963]), *Outsiders*, Paris, Métailié, 252 p.
- Berger, Peter Ludwig ; Luckmann, Thomas (1996 [1986]), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens-Klincksieck.
- Berlioux, Monique (1971), « Le marathon de l'olympisme », dans *Revue Olympique*, n° 40-41, Janvier-Février, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 3-7.
- Berstein, Serge & Milza, Pierre (dir.)(1996), *Histoire du XX<sup>e</sup> siècle, Tome 2 : Le monde entre guerre et paix, 1945-1973*, Paris, Hatier, 504 p.
- Berthelot, Jean-Michel (2005 [1991]), *La construction de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
- Bertrand, Claude-Jean (1974), *Les « mass media » aux Etats-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
- Bertrand, Claude-Jean (1987), « Sports et médias aux Etats-Unis », dans *Esprit*, n° spécial, Avril, Evreux, Hérissé, pp. 213-229.
- Bertrand, Claude-Jean (1997), *Les médias aux Etats-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 126 p.
- Blain, Neil ; Boyle, Raymond ; O'Donnell, Hugh (1993), *Sport and National Identity in the European Media*, Leicester, Leicester University Press, 209 p.
- Boulongne, Yves Pierre (1994), « Valeurs et significations de l'olympisme moderne », dans Comité National Olympique et Sportif Français (éd.), *Pour un humanisme du Sport*, Paris, C.N.O.S.F. / Editions Revue EP.S, pp. 29-42.

- Bourdé, Guy ; Martin, Hervé (1997 [1983]), *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 416 p.
- Bourdieu, Pierre (1980), *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 475 p.
- Bourdieu, Pierre (1984), *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 277 p.
- Bourdieu, Pierre (1994), « Les Jeux olympiques », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, « Les enjeux du football », Paris, Seuil, n°103, juin, pp. 102-103.
- Bourdieu, Pierre (1994), « Annexe : la variante « soviétique » et le capital politique », dans Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, pp. 31-36.
- Bourdieu, Pierre (2001 [1982]), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 432 p.
- Bourg, Jean-François (1994), *L'argent fou du sport*, Paris, La Table Ronde, 272 p.
- Brohm, Jean-Marie (1997 [1987]), « Pierre de Coubertin et l'avènement du sport bourgeois », dans Pierre Arnaud (dir.), *Les athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine. 1870/1914*, Paris, L'Harmattan, pp. 283 à 300.
- Brohm, Jean-Marie (1992), *Sociologie politique du sport*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 399 p.
- Brichford, Maynard (Compiled by); Bundesinstitut für Sportwissenschaft und University of Illinois at Urbana-Champaign (Edited by) (1977), *Avery Brundage Collection*, Köln, Verlag Karl Hofmann Schorndorf, 321 p.
- Bureau, Jérôme ; Marchand, Jacques (entretien avec)(1987), « Y a-t-il un journalisme sportif ? », dans *Esprit*, n° spécial, Avril, Evreux, Hérissé, pp. 207-212.
- Cabin, Philippe ; Dortier, Jean-François (2000), *La sociologie. Histoire et idées*, Paris, Sciences Humaines, 362 p.
- Caillat, Michel & Brohm, Jean-Marie (1984), *Les dessous de l'olympisme*, Paris, La Découverte, 163 p.
- Carr, Gerald. A. (1974), « The use of Sport in the German Democratic Republic for the Promotion of National Consciousness and International Prestige », dans *Journal of Sport History*, Vol. 1, Ohio, The North American Society for Sport History, pp. 123-136.
- Carr, Gerald. A. (1980), « The Involvement of Politics in the Sporting Relationships of East and West Germany, 1945-1972 », dans *Journal of Sport History*, Vol. 7, Nr. 1 (Spring), Ohio, The North American Society for Sport History, pp. 40-51.
- Centlivres, Pierre ; Fabre, Daniel ; Zonabend, Françoise (1998), *La fabrique des héros*, Paris, Maison des sciences de l'homme, XI-318 p.
- Charon, Jean-Marie (1996), *La presse quotidienne*, Paris, La Découverte, 120 p.

- Chalip, Laurence (1991), « Sport and the State: The Case of the United States of America », dans Fernand Landry ; Marc Landry ; Magdeleine Yerlès (eds., Sous le haut patronage du Comité International Olympique), *Sport ... le troisième millénaire*, Sainte-Foy, Presses de L'université de Laval, pp. 243-249.
- Chappelet, Jean-Loup (1991), *Le système olympique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 264 p.
- Childs, David (1978), « The German Democratic Republic », dans Riordan, James (Ed.), *Sport under Communism. The U.S.S.R., Czechoslovakia, the G.D.R., China, Cuba*, London, Hurst & Company, 180 p.
- Clarke, Alan ; Clarke, John (1982), « 'Highlights and Action Replays' – Ideology, Sport and the Media », dans Jennifer Hargreaves (ed.), *Sport, Culture and Ideology*, London, Boston, Melbourne and Henley, Routledge & Kegan Paul, pp. 62-87.
- Clément, Jean-Paul, Defrance, Jacques & Pociello, Christian (1994), *Sport et pouvoir au XX<sup>e</sup> siècle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 204 p.
- Collectif (1974), « L'Autriche et l'Olympisme », dans *Revue Olympique*, n° 84, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 507-529.
- Comité International Olympique (1956), *Les Jeux Olympiques. Principes fondamentaux, statuts et règles, informations générales*, Lausanne, C.I.O., 100 p.
- Comité International Olympique (éds.) (1962), *Les Jeux Olympiques. Principes fondamentaux, statuts et règles, informations générales. Citius – altius – fortius*, Lausanne, C.I.O., 102 p.
- Comité International Olympique (1971), *Statuts et règles olympiques. Conditions d'admission. Citius – altius – fortius*, Lausanne, CIO, 52 p.
- Comité International Olympique (1972), *Statuts et règles. Citius – altius – fortius*, Lausanne, CIO, 57 p.
- Coubertin, Pierre de (1931), *Mémoires Olympiques*, Paris, Revue EP.S, 236 p.
- Cort, David (1964), « The Olympics : Myth of the Amateur », dans *The Nation*, n° 199, September..
- Crowther, Nigel B. (2004), « Development of the Ancient Olympic Site », lecture at the 12<sup>th</sup> International Seminar on Olympic Studies, 13<sup>th</sup> of June, Ancient Olympia.
- Dargelos, Bertrand ; Marchetti, Dominique (2000), « Les « professionnels » de l'information sportive : entre exigences professionnelles et contraintes économiques », dans *Regards sociologiques*, Strasbourg, Université Marc Bloch de Strasbourg, n°20, pp. 67-87.
- Dauncey, Hugh ; Hare, Geoffrey (1998), « La commercialisation du football », dans Remi, Lenoir (dir.), *Sociétés & Représentations*, « Football et Sociétés », n°7, Décembre, Paris, CREDHESS, pp. 265-280.
- Dauven, Jean (dir.)(1961), *Encyclopédie des sports*, Paris, Larousse, 582 p.

- De Carbonnières, Philippe (2005), *Olympie. La victoire pour les dieux*, Paris, CNRS, 127 p.
- Defrance, Jacques (1995), « L'autonomisation du champ sportif. 1890-1970 », dans *Sociologie et sociétés*, volume XXVII, printemps, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 15-31.
- Defrance, Jacques (1997), *Sociologie du sport*, Paris, La découverte, 123 p.
- Defrance, Jacques (2000), « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », dans *Politix, Sport et politique*, volume 13, n°50/2000, Paris, Hermes Science Publication, pp. 13-28.
- Delacroix, Xavier (1987), « Un olympisme à usages politiques », dans *Esprit*, n°4, avril, Evreux, Hérissé, pp. 231-239.
- Deutsche Olympische Gesellschaft (1967), « Olympisches Feuer », dans *Zeitschrift der Deutschen Olympischen Gesellschaft*, Hannover, Allgemeine Verlags- und Informationsgesellschaft.
- Deutscher Sportbund (Hrsg.) (1973), *Willi Daume. Deutscher Sport 1952-1972*, München, proSport, 322 p.
- Di Ruzza, Fortuné ; Gerbier, Bernard (1977), *Ski en crise. Le cirque blanc : du profit ... à la compétition*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 158 p.
- Duong, Van-Quang (1990), *Principes d'analyse rhétorique de la presse écrite contemporaine*, Thèse de Doctorat, Lille 3, non publiée, 840 f.
- Duret, Pascal (1993), *L'héroïsme sportif*, Paris, Presses Universitaires de France, 136 p.
- During, Bertrand (1998), « Une pédagogie à l'Olympisme ou par l'Olympisme existe-t-elle ? », dans Comité International Pierre de Coubertin (éd.), *Coubertin et l'Olympisme. Questions pour l'avenir. Rapport du Congrès du 17 au 20 septembre 1997 à l'Université du Havre*, Niedernhausen / Strasbourg / Sydney, Schors / CREEC / Walla Walla, pp. 212-221.
- During, Bertrand ; Brisson, Jean-François (1994), « Sport, olympisme et diversité des cultures », dans Comité National Olympique et Sportif Français (éd.), *Pour un humanisme du Sport*, Paris, C.N.O.S.F. / Editions Revue EP.S, pp. 197-208.
- Durkheim, Emile (2002 [1937]), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 149 p.
- Durry, Jean (1984), « Les Jeux Olympiques. Chance de compréhension internationale ou terrain d'affrontement ? », dans *Relations internationales*, n° 38, Paris, Soliec, pp. 213-225.
- Edelman, Robert (1990), « The Professionalization of Soviet Sport : The Case of the Soccer Union », dans *Journal of Sport History*, Vol. 17, No. 1, Ohio, North American Society for Sport History, pp. 44-55.
- Ehrenberg, Alain (1991), *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy, 323 p.

- Eitzen, D. Stanley (1989), « The Sociology of Amateur Sport : An Overview », dans *International Review for the Sociology of Sport*, t. 24, n° 2, Munich, Oldenbourg Verlag, pp. 95-104.
- Eitzen, D. Stanley ; Sage, George H. (2003 [1978]), *Sociology of North American Sport*, 7<sup>ème</sup> édition, New York, The McGraw-Hill Companies, XVIII-390 p.
- Engelbrecht, Astrid (1996), *Avery Brundage. « The All-American Boy ». Die amerikanische Antwort auf die Olympische Frage ?*, dissertation de doctorat de Sciences sociales, Universität Göttingen, non publiée, 292 p.
- Ewald, Manfred (1985), « En RDA, l'idée olympique est en bonnes mains », dans *Revue Olympique*, N° 211-212, Mai-Juin, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 306-308.
- Ferran, Jacques (1994), « Le sport et les médias. Un mariage pour le meilleur et pour le pire », dans Comité National Olympique et Sportif Français (éd.), *Pour un humanisme du Sport*, Paris, C.N.O.S.F. / Editions Revue EP.S, pp. 89-107.
- Fleuridas, Claude ; Thomas, Raymond (1984), *Les Jeux olympiques. Aspects historiques, institutionnels, sociologiques*, Paris, Editions « Revue E.P.S. », 142 p.
- Garfinkel, Harold (1985), « Du bon usage de la dégradation », dans *Sociétés*, Vol. 1, n° 5.
- Gebauer, Gunter (1994), « Le nouveau nationalisme sportif », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, « Les enjeux du football », Paris, Seuil, n°103, juin, p. 104-107.
- Gebauer, Gunter (2006), « Der deutsche Fußball und seine Helden. Fußball als Ort der Erinnerung », discours non publié, [http://www.wm2006.nrw.de/static/pdf/rede\\_gebauer.pdf](http://www.wm2006.nrw.de/static/pdf/rede_gebauer.pdf), pp. 1 et 2.
- Gehrmann, Siegfried (1994), « Le sport comme moyen de réhabilitation nationale au début de la République Fédérale d'Allemagne. Les Jeux Olympiques de 1952 et la Coupe du Monde de football de 1954 », dans Pierre, Arnaud ; Alfred, Wahl (présentés par), *Sport et relations internationales. Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 Septembre 1993*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, pp. 231-244.
- Gibson, Richard L. (1976), *Avery Brundage : Professional Amateur*, Kent State University, non publié, 221 p.
- Glader, Eugene A. (1978), *Amateurism and Athletics*, New York, Leisure Press, 224 p.
- Glader, Eugene A. (1981), « Restrictions Against "Broken-Time" to Open Olympics », dans Jeffrey, Segrave ; Donald, Chu (Eds.), *Olympism*, Champaign, Ill., Human Kinetics Publishers, pp. 47-56.
- Goffman, Erving (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Les Editions de Minuit, 230 p.

- Goffman, Erving (1975 [1963]), *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit, 178 p.
- Goffman, Erving (1987), *Façons de parler*, Paris, Les Editions de Minuit, 288 p.
- Guttman, Allen (1979), « „The Games Must Go On“ – On the Origins of Avery Brundage’s Life-Credo », dans *Stadion*, t. 5, Sankt Augustin, Academia Verlag, pp. 253-262.
- Guttman, Allen (1984), *The Games Must Go On. Avery Brundage and the Olympic Movement*, New York, Columbia University Press, 318 p.
- Guttman, Allen (1988), « The Cold War and the Olympics », dans *International Journal*, Vol. XLIII, autumn, Toronto, Canadian Institute of International Affairs, pp. 554-568.
- Guttman, Allen (1992), *The Olympics. A History of the Modern Games*, Urbana and Chicago, University of Illinois Press, 198 p.
- Hill, Jeffrey (2003), « Introduction: Sport and Politics », dans *Journal of Contemporary History*, Vol. 38, Nr.3, London, Sage Publications, pp. 355-361.
- Hoberman, John M. (1972), « Sport and Political Ideology », dans *Journal of Sport and Social Issues*, Vol. 1, summer, Thousand Oaks, Sage Publications, pp. 80-114.
- Hoberman, John M. (1990), « The Transformation of East German Sport », dans *Journal of Sport History*, Vol. 17, No. 1, Ohio, North American Society for Sport History, pp. 62-68.
- Höfer, Andreas (1992), « Rezensionen : Manfred Ewald „Ich war der Sport. Wahrheiten und Legenden aus dem Wunderland der Sieger“ », dans *Stadion*, t. 18, n° 2, Sankt Augustin, Academia Verlag, pp. 338-344.
- Holzweißig, Gunter (1988), *Sport und Politik in der DDR*, Berlin, Verlag Gebr. Holzapfel, 152 p.
- Holzweißig, Gunter (1991), *DDR-Presse unter Parteikontrolle – Kommentierte Dokumentation -*, Bonn, Bundesanstalt für gesamtdeutsche Aufgaben, 468 p.
- Houlihan, Barrie (2000), « Politics and Sport », dans Jay, Coakley ; Eric, Dunning (Eds.), *Handbook of Sports Studies*, London, Sage Publications, pp. 213-227.
- Howard, Michael (1989), « Ideology and international relations », dans *Review of International Studies*, Vol. 15, Exeter, Cambridge University Press, pp. 1-10.
- Informationsgemeinschaft zur Feststellung der Verbreitung von Werbeträgern e.V. (IVW) (1972), *IVW-Auflagenlisten: 1-4 Quartal 1972*, Bonn.
- Ingham, Alan ; Beamish, Robert (1993), « The Industrialisation of the United States and the ‘Bourgeoisification’ of American Sport », dans Eric G., Dunning ; Joseph A., Maguire ; Robert E., Pearton (editors), *The Sports Process. A Comparative and Developmental Approach*, Leeds, Human Kinetics Publishers, pp. 169-206.



- International Olympic Committee (1949), *Olympic Rules*, Lausanne, International Olympic Committee.
- Jeanneney, Jean-Noël (2001 [1996]), *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 402 p.
- Jeu, Bernard (1994), « Valeurs et significations de l'olympisme historique », dans Comité National Olympique et Sportif Français (éd.), *Pour un humanisme du Sport*, Paris, C.N.O.S.F. / Editions Revue EP.S, pp. 61-65.
- Joo, Moon-Hyoung (1992), *Les Jeux olympiques et la détente internationale : étude comparée des Jeux olympiques de 1948 (Londres), 1972 (Munich) et 1988 (Séoul)*, Thèse de Doctorat en Histoire Moderne, Nantes, non publiée, 407 f.
- Knecht, Willi Ph. (1980), *Wege nach Olympia. Entwicklungen des Sports in Deutschland*, Dortmund, Verlag Busche Dortmund, 72 p.
- Kott, Sandrine (2001), *Le communisme au quotidien. Les entreprises d'Etat dans la société est-allemande*, Paris, Belin, 413 p.
- Krawczyk, Barbara (1977), « The Social Origin and Ambivalent Character of the Ideology of Amateur Sport », dans *International Review of Sport Sociology*, 1977, Vol. 3 (12), Warsaw, Krakowskie Przedmieście, pp. 35-50.
- Krüger, Arnd (1979), « Rezensionen : James Riordan (Ed.) „Sport under Communism“ », dans *Stadion*, t. 18, n° 2, Sankt Augustin, Academia Verlag, pp. 156-159.
- Krüger, Arnd (1994), « “The Olympic spirit of the modern world has given us a symbol of world war”. Sport and National Representation at the Eve of World War I », dans Pierre, Arnaud ; Alfred, Wahl (présentés par), *Sport et relations internationales. Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 Septembre 1993*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, pp. 47-64.
- Krüger, Arnd (1995), « ‘Buying Victories is Positively Degrading’ : European Origins of Government Pursuit of National Prestige through Sport », dans J.A. Mangan (Ed.), *The International Journal of the History of Sport*, Vol. 12, Nr. 2, Special Issue, “Tribal Identities. Nationalism, Europe, Sport”, London, Frank Cass, pp. 183-200.
- Krüger, Arnd (1998), « Le rôle du sport dans la politique internationale allemande, 1914-1945 », dans Arnaud, Pierre ; Riordan, James (1998), *Sport et relations internationales (1900-1941)*, Paris, L'Harmattan, pp. 73-94.
- Kuhn, Raymond (1995), *The Media in France*, London, Routledge, XIII-284 p.
- Lahmy, Eric (1985), « Les grandes voix du sport : Marc Hodler », dans *Revue Olympique*, N° 209, Mars, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 158-162.
- Lanfranchi, Pierre (2000), « Entre initiative privée et question nationale. Genèse et évolution des politiques sportives en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie) », dans Politix, *Sport et politique*, volume 13, n°50/2000, Paris, Hermes Science Publication, pp. 29-48.

- Lassus, Marianne (2000), *L'affaire Ladoumègue. Le débat amateurisme / professionnalisme dans les années trente*, Paris, L'Harmattan, 140 p.
- Le Breton, David (2004), *L'interactionnisme symbolique*, Paris, Presses Universitaires de France, 250 p.
- Le Floch, Patrick ; Sonnac, Nathalie (2000), *Economie de la presse*, Paris, La Découverte, 122 p.
- Liotard, Philippe (1994), « La perception française des modèles allemands d'organisation de l'éducation physique et du sport entre 1930 et 1980. Ambiguïté et Tentation : l'exemple du troisième Reich et de la République Démocratique Allemande », dans Jean-Michel Delaplace ; Giselher Spitzer ; Gerhard Treutlein, *Le sport et l'éducation physique en France et en Allemagne. Contribution à une approche socio-historique des relations entre les deux pays*, Actes du symposium franco-allemand d'histoire du sport et de l'éducation physique UFR STAPS, Grenoble, A.F.R.A.P.S., pp. 95-114.
- Lobmeyer, Dr. Hans ; Weidinger, Ludwig (1992), « Commercialism as a Dominant Factor in the American Sports Scene : Sources, Developments, Perspectives », dans *International Review for the Sociology of Sport*, t. 27, n° 4, Munich, Oldenbourg Verlag, pp. 309-324.
- Loosen, Wiebke (1998), *Die Medienrealität des Sports. Evaluation und Analyse der Printberichterstattung*, Wiesbaden, Deutscher Universitäts-Verlag, 294 p.
- Lorrain, Sophie (1994), *Histoire de la RDA*, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- Louveau, Catherine ; Waser, Anne-Marie (textes réunis par) (1999), *Sport et cité. Pratiques urbaines, Spectacles sportifs*, Rouen, Université de Rouen, 186 p.
- Lucas, John (1976), « Antécédents de la notion moderne d'amateurisme olympique », dans *Revue Olympique*, N° 105-106, Juillet-Août, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 365-367.
- Lucas, John (1980), « La force immuable de l'idée des Jeux Olympiques », dans *Revue Olympique*, N° 157, Novembre, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 632-637.
- Lucas, John (1992), « In the Eye of the Storm : Paavo Nurmi and the American Athletic Amateur-Professional Struggle (1925 and 1929) », dans *Stadion*, XVIII, 2, Sankt Augustin, Academia Verlag, pp. 225-246.
- Lucas, John A. (2000), « A propos d'Avery Brundage », dans *Revue Olympique*, N° 36, Décembre-Janvier, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 25-26.
- MacAloon, John J. (1991), « Are Olympics Athletes Professionals? Cultural Categories and Social Control in U.S. Sport » dans Paul D., Staudohar; James A., Mangan, *The Business of Professional Sports*, Urbana and Chicago, University of Illinois Press, p. 264-297.

- Magdalinski, Tara (1999), « Organised Memories: The Construction of Sporting Traditions in the German Democratic Republic », dans James Anthony, Mangan, « Sport in Europe. Politics, Class, Gender », dans *The European Sports History Review*, Volume 1, London – Portland, Or., Franck Cass, pp. 144-163.
- Magnane, Georges (1967), *Sociologie du sport*, Paris, Gallimard, 192 p.
- Maguire, Joseph ; Poulton, Emma K. (1999), « European Identity Politics in EURO 96 : Invented Traditions and National Habitus Codes », dans *International Review for the Sociology of Sport*, London, SAGE Publications, Volume 34, n° 1, March, pp. 17-29.
- Maingueneau, Dominique (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod, 211 p.
- Malitz, Bruno (1933), *Die Leibesübungen in der National-Sozialistischen Idee*, München, Verlag Fritz Eher, 65 p.
- Malenfant, Chantal ; Bertrand, Jacques (1994), « Sport, olympisme et métiers », dans Comité National Olympique et Sportif Français (éd.), *Pour un humanisme du Sport*, Paris, C.N.O.S.F. / Editions Revue EP.S, pp. 135-143.
- Marchand, Jacques (1989), *La presse sportive*, Paris, CFPJ, 79 p.
- Marchetti, Dominique (1998), « Le football saisi par les médias », dans Remi, Lenoir (dir.), *Sociétés & Représentations*, « Football et Sociétés », n°7, Décembre, Paris, CREDHESS, pp. 309-331.
- Mattelart, Tristan (1995), *Le cheval de Troie audiovisuel. Le rideau de fer à l'épreuve des radios et télévisions transfrontières*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 332 p.
- Mauss, Marcel (1968-1969), *Essais de sociologie*, Paris, Minuit, 264 p.
- Mauss, Marcel (2003 [1950]), *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 492 p.
- Mayer, Otto (1960), *A travers les anneaux olympiques*, Genève, Pierre Cailler, 331 p.
- Mendras, Henri ; Etienne, Jean (1996), *Les grands auteurs de la sociologie. Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*, Paris, Hatier, 192 p.
- Meyen, Michael (2003), *Denver Clan und Neues Deutschland*, Berlin, Ch. Links Verlag, 232 p.
- Meyer, Gaston (1960), *Le phénomène olympique*, Paris, La Table Ronde, 324 p.
- Meynaud, Jean (1966), *Sport et politique*, Paris, Payot, 324 p.
- Milza, Pierre (1984), « Sport et relations internationales », dans *Relations internationales*, n° 38, Paris, Soliec, pp. 155-174.
- Müller, Norbert (1994), *Cent ans de Congrès Olympiques. 1894-1994. Histoire, Objectifs, Réalisations*, Lausanne, Comité International Olympique, 280 p.

- Müller, Norbert (1995) (coord.), *Pierre de Coubertin. Textes choisis*. Tome II. *Olympisme*, Zürich, Hildesheim, New York, Weidmannsche Verlagsbuchhandlung.
- Müller, Norbert (2006), « The Olympic Winter Games History from the Methodological Point of View », lecture at the « Olympic Winter Games » symposium held in Turin (Italy), February 9, 2006.
- Nationale Olympische Komitee der Deutschen Demokratischen Republik (1967), *Statuten des Nationalen Olympischen Komitees der Deutschen Demokratischen Republik*, Berlin.
- Neveu, Erik (2001), *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 129 p.
- Norden, Gilbert ; Weiss, Otmar (1992), « Sociology of Sport in Austria », dans *International Review for the Sociology of Sport*, t. 27, Munich, Oldenbourg Verlag, pp. 37-55.
- Ohl, Fabien (2000), « Le journalisme sportif, une production sous influence, l'exemple de la presse quotidienne régionale », dans *Regards sociologiques*, Strasbourg, Université Marc Bloch de Strasbourg, n°20, pp. 89-106.
- Ohl, Fabien (2000), « Les commentaires journalistiques sur le sport ont-ils un sens ? », dans *Recherches en communication*, n°14, pp. 185-213.
- Ohl, Paul E. (1977), *La guerre olympique*, Paris, Robert Laffont, 350 p.
- Otte, George (1988), « Rooting for the Home Team : The Economic Impact of Sports Teams in American Cities », dans John, Atherton ; Richard, Sibley (études réunies par), *Le sport en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Faits, signes et métaphores*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, pp. 39-50.
- Ousterhoudt, R.G. (1981), « Capitalist and Socialist Interpretations of Modern Amateurism : An Essay on the Fundamental Difference », dans Jeffrey, Segrave ; Donald, Chu (Eds.), *Olympism*, Champaign, Ill., Human Kinetics Publishers, pp. 42-47.
- Paddick, Robert J. (1994), « Amateurism: An idea of the past or a necessity to the future ? », dans *OLYMPIKA: The International Journal of Olympic Studies*, Vol. III, London (Canada), The Center for Olympic Studies, pp. 1-15.
- Parienté, Robert (1983), « Jim Thorpe, quel roman que sa vie ! », dans *Revue Olympique*, n° 187, Mai, Lausanne, Comité International Olympique, pp. 281-287.
- Parienté, Robert (1994), « La presse et ses responsabilités olympiques », dans Comité National Olympique et Sportif Français (éd.), *Pour un humanisme du Sport*, Paris, CNOSF / Editions Revue EP.S, pp. 82-88.
- Pellissard-Darrigrand, Nicole (1998), *La galaxie olympique II. Les Jeux d'hiver*, Biarritz, Atlantica, 312 p.
- Peppard, Victor ; Riordan, James (1993), *Playing Politics: Soviet Sport Diplomacy to 1992*, London, Jai Press, 184 p.
- Pirner, G. (1986), *Sportberichterstattung in der DDR*, Köln.

- Pivato, Stefano (1994), *Les enjeux du sport*, Paris, Casterman-Giunti, 157 p.
- Pfeiffer, Hermannus (1988) (Hrsg.), *Die FAZ. Nachforschungen über ein Zentralorgan*, Köln, Pahl-Rugenstein, 207 p.
- Queiroz, Jean Manuel de ; Ziotkowski, Marek (1997), *L'interactionnisme symbolique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 140 p.
- Rauch, André (1994), « Boxe à la télévision. L'enjeu de l'impérialisme américain (1939-1974) », dans Pierre, Arnaud ; Alfred, Wahl (présentés par), *Sport et relations internationales. Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 Septembre 1993*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, pp. 209-224.
- Reboul, Olivier (1980), *Langage et idéologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 228 p.
- Reboul, Olivier (1986 [1984]), *La rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
- Reinartz, Klaus (1999), « Die Sportpresse und ihre Lenkung », dans Teichler, Hans Joachim ; Reinartz, Klaus, *Das Leistungssportsystem der DDR in den 80er Jahren und im Prozeß der Wende*, Köln, Bundesinstitut für Sportwissenschaft, pp. 357-404.
- Rigaut, Philippe (2004), *Le fétichisme. Perversion ou culture ?*, Paris, Belin, 176 p.
- Riordan, James (ed.) (1978), *Sport Under Communism. The USSR, Czechoslovakia, The GDR, China, Cuba*, London, C. Hurst & Company.
- Riordan, Jim (1990), « Commentary: A Bright Future Shrouded in Mist Sport in Eastern Europe », dans *Journal of Sport History*, Vol. 17, No. 1, Ohio, North American Society for Sport History, pp. 69-74.
- Riordan, James (1991), *Sport, politics and communism*, Manchester and New York, Manchester University Press, 172 p.
- Riordan, Jim (1993), « The Rise and Fall of Soviet Olympic Champions », dans *Olympika: The International Journal of Olympic Studies*, Vol. 2, London (Canada), The Center for Olympic Studies, pp. 25-44.
- Riordan, James (1993), « Sport in Capitalist and Socialist Countries: A Western Perspective », dans Eric G., Dunning ; Joseph A., Maguire ; Robert E., Pearton (editors), *The Sports Process. A Comparative and Developmental Approach*, Leeds, Human Kinetics Publishers, pp. 245-264.
- Schantz, Otto (1995), « La présidence de Avery Brundage (1952-1972) », dans Raymond Gafner (dir.) & Norbert Müller (coord.), *Un siècle du Comité International Olympique. L'Idée – Les Présidents – L'Œuvre*, tome II, Lausanne, C.I.O., pp. 77-200.
- Schantz, Otto (1995/6), « Französische Festkultur als Wegbereiter der modernen Olympischen Spiele », dans *Stadion*, t. XXI/XXII, Sankt Augustin, Academia Verlag, pp. 64-85.

- Schantz, Otto (1997), « The Olympic ideal and the Winter Games. Attitudes towards the Olympic Winter Games in Olympic discourses – from Coubertin to Samaranch », *Presentation at the Japanese Olympic Academy – Tokyo, December 1997*.
- Schantz, Otto (1998), « Education sportive et “éducation olympique” de 1897 à 1997. Réflexions axiologiques », dans Norbert Müller (dir.), *Coubertin et l'Olympisme. Questions pour l'avenir, Le Havre 1897-1997, rapport du Congrès du 17 au 20 septembre 1997 à l'Université du Havre, Niedernhausen/Strasbourg/Sydney, Schors/C.R.E.E.C./Walla Walla Press, Comité International Pierre de Coubertin*, pp. 222-234.
- Schantz, Otto (2001), « Sport und Leibesübungen als Erziehungsmittel bei Pierre de Coubertin », dans *Stadion*, t. XXVII, Sankt Augustin, Academia Verlag, pp. 111-124.
- Schantz, Otto (2004), « A Short History of the Olympic Ideals », lecture at the 12<sup>th</sup> International Seminar on Olympic Studies, 21<sup>st</sup> of June, Ancient Olympia.
- Schantz, Otto (2004), « The Olympic Ideals and the Winter Games », lecture at the 12<sup>th</sup> International Seminar on Olympic Studies, 24<sup>th</sup> of June, Ancient Olympia.
- Schiefelbein, Horst ; Seifert, Manfred (1974), *Leichtathletik - Krone Olympias*, Berlin, Sportverlag, 256 p.
- Schilling, Olaf Von (1971), « Das Hochschulsportsystem der USA », dans Collectif, *Amateur '72*, Mainz, Hase & Koehler Verlag, pp. 99-114.
- Schöbel, Heinz (1968), *The Four Dimensions of Avery Brundage*, Leipzig, Editions Leipzig, 198 p.
- Schranz, Karl (Aufgezeichnet von Stefan König und Gerhard Zimmer) (2002), *Mein « Olympiasieg »*, München, Herbig, 338 p.
- Semotiuk, Darwin M. (1980), « Motives for National Government Involvement in Sport », *A Paper Presented to the Comparative and International Education Society Conference*, March 19-22, Vancouver, Canada, non publié, 16 p.
- Semprini, Andrea (1996), *Analyser la communication. Comment analyser les images, les médias, la publicité*, Paris, L'Harmattan, 270 p.
- Senn, Alfred E. (1999), *Power, Politics, and the Olympic Games. A history of the power brokers, events, and controversies that shaped the Games*, Champaign, IL., Human Kinetics, XX-316 p.
- Shaplen, Robert (1960), « Profile Amateur », dans *The New Yorker*, 23 juillet, New York, pp. 28-37.
- Smith, Birgit (2002), *Die Presse in der ehemaligen DDR*, <http://www.lancs.ac.uk/staff/smithb1/wende.htm>, consulté le 17 septembre 2002.
- Spitzer, Giseler (1998), *Doping in der DDR. Ein historischer Überblick zu einer konspirativen Praxis*, Köln, Bundesinstitut für Sportwissenschaft.

- Spivak, Marcel (1984), « Prestige national et sport : cheminement d'un concept, 1890-1936 », dans *Relations internationales*, n° 38, Paris, Soliec, pp. 175-191.
- Stadt, Jochen (1994), « Die SED und die Olympischen Spiele 1972 », dans Klaus, Schroeder (Hrsg.), *Geschichte und Transformation des SED-Staates. Beiträge und Analysen*, Berlin, Akademie Verlag, pp. 211-232.
- Strauss, Anselm (1992), *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan.
- Strenk, Andrew (1981), « Amateurism: Myth and Reality », dans Jeffrey, Segrave & Donald, Chu (Eds.), *Olympism*, Champaign, Ill., Human Kinetics Publishers, pp. 57-75.
- Terret, Thierry (1991), « La causalité en question : Ski de fond et Jeux Olympiques de Grenoble », dans *Stadions*, t. 17, Sankt Augustin, Academia Verlag, pp. 230-244.
- Terret, Thierry (1996), « Histoire de la natation », dans Thierry, Terret (sous la dir.), *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, pp. 51-86.
- Thomas, Raymond (1993), *Le sport et les médias*, Paris, Vigot, 106 p.
- Thompson, John B. (1990), « Préface », dans Pierre, Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, pp. 7-51.
- Timmermann, Heiner (1996), « DDR-Außenpolitik als Instrument », dans Heiner, Timmermann (Hrsg.), *Diktaturen in Europa im 20. Jahrhundert – der Fall DDR*, Berlin, Dunker & Humblot, pp. 583-595.
- Van Campenhout, Luc (2001), *Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux*, Paris, Dunot, 262 p.
- Varela, Andres Mercé (1970), « Conflict between Skiing and Olympism », dans *Olympic Review*, n°40, Lausanne, C.I.O., pp. 12-19.
- Vassort, Patrick (1999), *Football et politique. Sociologie historique d'une domination*, Paris, Les Editions de la Passion, 379 p.
- Veyne, Paul (1996 [1978]), *Comment on écrit l'histoire*, suivi de « Foucault révolutionne l'histoire », Paris, Seuil, 439 p.
- Veyne, Paul (1987), « Olympie dans l'Antiquité », dans *Esprit*, n° spécial, Avril, Evreux, Hérissé, pp. 53-57.
- Vigarello, Georges (1987), « Présences du politique », dans *Esprit*, n° spécial, Avril, Evreux, Hérissé, pp. 240-244.
- Wahl, Alfred (1994), « La Fédération Internationale de Football-Association », dans Pierre, Arnaud ; Alfred, Wahl (présentés par), *Sport et relations internationales. Actes du colloque de Metz-Verdun, 23-24-25 Septembre 1993*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, pp. 31-46.

- Wahl, Alfred (1998), « Un professionnalisme de résignation en France », dans Remi, Lenoir (dir.), *Sociétés & Représentations*, « Football et Sociétés », n°7, Décembre, Paris, CREDHESS, p. 67-75.
- Wahl, Alfred ; Lanfranchi, Pierre (1995), *Les footballeurs professionnels. Des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, 290 p.
- Waser, Anne-Marie (1996), « La diffusion du tennis en France », dans Thierry, Terret (sous la dir.), *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, pp. 101-134.
- Whannel, Garry (2000), « Sport and the Media », dans Jay, Coakley ; Eric, Dunning (Eds.), *Handbook of Sports Studies*, London, Sage Publications, pp. 291-309.
- Weber, Max (1992 [1965]), *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 480 p.
- Young, David C. (1984), *The Olympic Myth of Greek Amateur Athletics*, Chicago, Ares Publishers, 204 p.
- Zoll, Ralf ; Hennig, Eike (1970), *Massenmedien und Meinungsbildung. Angebot, Reichweite, Nutzung und Inhalt der Medien in der BRD*, München, Juventa Verlag, 336 p.



# ***TABLE DES MATIERES***

<b><i>Introduction</i></b>	3
<b><i>Partie 1 – Propédeutique à l’analyse de l’amateurisme olympique</i></b>	19
<b><i>I. L’amateurisme : différentes conceptions.</i></b>	19
I.1. Le modèle « philosophique »	20
I.2. La conception « idéaliste »	25
I.3. L’analyse « critique »	28
I.3.1. « Violer la hiérarchie de crédibilité »	31
I.4. Les contextualisations	35
I.5. Le modèle interactionniste	43
I.6. Conclusion	48
<b><i>II. La disqualification de Karl Schranz : événement révélateur</i></b>	49
II.1. De nouveaux enjeux politiques et idéologiques	51
II.1.1. L’amateurisme au centre des luttes idéologiques	51
II.1.2. L’émergence de nouveaux Etats	58
II.2. Mutation des contextes économiques et sociaux (1945-1973)	61
II.2.1. L’expansion économique de l’Europe occidentale et des Etats-Unis	61
II.3. Transformation des sciences et des techniques	64
II.3.1. Mutation et expansion des médias	64
II.3.2. Le sport comme business	67
II.3.3. Les choix singuliers du CIO	69
II.3.4. Le ski de compétition à l’heure des progrès techniques et de la télévision	72
II.4. Conclusion : la règle 26 sous l’ère Brundage (1952-1972).	78
<b><i>III. Caractéristiques des supports de presse étudiés</i></b>	90
III.1. Choix du corpus	90
III.1.1. Discours et clivages politiques	90
III.1.2. Amateurisme et luttes idéologiques	96
III.1.3. Le marketing sportif	98
III.1.4. Des visées nationalistes	101
III.1.5. Le cas de la presse spécialisée (sportive)	102
III.2. Limitation du corpus	105
III.3. Caractéristiques nationales de la presse sportive	109
III.3.1. La presse américaine	110
III.3.1.1. Généralités	110
III.3.1.2. Influences des médias américains à l’étranger	111
III.3.1.3. Sport et médias aux Etats-Unis	113

III.3.2. La presse française	115
III.3.3. La presse est-allemande	118
III.3.3.1. Généralités	118
III.3.3.2. <i>Le sport dans la presse en RDA</i>	120
III.3.3.3. <i>Le sport comme divertissement</i>	122
III.3.4. La presse germanique	123
III.3.4.1. <i>Généralités sur la presse germanique</i>	123
III.3.4.2. <i>Le sport dans la presse ouest-allemande</i>	124
<b>Conclusion</b>	127
<b>Partie 2 – L’amateurisme au cœur des polémiques</b>	129
<b>I. Le conflit entre l’Est et l’Ouest</b>	129
I.1. Influences des contextes politiques sur la presse	130
I.1.1. La RDA	131
I.1.1.1. <i>Le sport est-allemand au service de buts politiques</i>	131
I.1.1.2. <i>Conséquences sur l’amateurisme</i>	136
I.1.1.3. <i>La presse est-allemande et l’amateurisme lors des Jeux de Sapporo</i>	139
I.1.2. La RFA	142
I.1.2.1. <i>La réponse ouest-allemande à la menace est-allemande</i>	142
I.2. Des étudiants boursiers américains aux amateurs d’Etat	146
I.2.1. Le système sportif américain	147
I.2.2. Le système est-allemand	148
I.2.3. Le système ouest-allemand	149
I.2.4. Conclusion	151
I.3. Le conflit RDA/RFA révélateur des conflits Est/Ouest	153
I.3.1. La RDA : une existence par opposition	154
I.3.2. La position ouest-allemande face à la RDA	158
I.3.2.1. <i>Un conflit continu entre les journalistes des deux nations</i>	158
I.3.2.2. <i>La place de l’amateurisme dans ce conflit</i>	163
I.3.3. Le point de vue américain sur le conflit Est/Ouest	164
I.3.4. Conclusion	168
<b>II. Sapporo 1972 : révélateur de nouvelles oppositions</b>	169
II.1. L’Autriche	170
II.1.1. Le ski, un événement de portée nationale	170
II.1.2. L’intérêt national crée des enjeux politiques	173
II.2. Les contextes socio-économiques et leur influence	176
II.2.1. La compétition au centre d’enjeux économiques en France	176
II.2.2. La presse française dans le débat	179
II.3. Les systèmes autrichiens et français face à la critique	182
II.3.1. Les systèmes français et autrichiens	183

II.3.2. L'Autriche et la France face aux critiques	185
II.3.2.1. <i>L'Autriche et la France, une coalition de façade</i>	185
II.3.2.2. <i>Alliance et convergence d'intérêts</i>	187
II.3.2.3. <i>Primauté des intérêts nationaux</i>	192
II.3.2.4. <i>Vers une auto-critique</i>	200
II.4. Critique des systèmes autrichiens et français	205
II.4.1. Regard du <i>New York Times</i>	205
II.4.1.1. <i>Les Etats-Unis : un rapport particulier à l'amateurisme</i>	205
II.4.2. La presse quotidienne en RFA	212
II.4.3. L'interprétation des quotidiens est-allemands	221
II.4.4. Conclusion	222
<b>III. <i>L'amateurisme : entre conservatisme et modernité</i></b>	<b>225</b>
III.1. Le point de vue d'Avery Brundage	226
III.1.1. Amateurisme et modernité	226
III.1.2. Amateurisme et marketing	228
III.2. Le point de vue des quotidiens	231
III.2.1. Amateurisme et conservatisme	231
III.2.1.1. L'Humanité	231
III.2.1.2. <i>Les quotidiens est-allemands</i>	236
III.2.1.3. <i>Les quotidiens ouest-allemands</i>	240
III.2.1.4. <i>Les positions de L'Equipe et du New York Times</i>	244
III.2.1.5. <i>Les enjeux nationaux du Wiener Zeitung</i>	248
III.2.1.6. <i>Le cas particulier du Figaro</i>	249
III.2.2. Les "réalités de la modernité"	252
III.2.2.1. L'Humanité	252
III.2.2.2. <i>Les quotidiens est-allemands</i>	254
III.2.2.3. <i>Les quotidiens ouest-allemands</i>	255
III.2.2.4. <i>L'Equipe et le New York Times</i>	257
III.2.2.5. <i>Le Wiener Zeitung</i>	261
III.2.2.6. <i>Le Figaro</i>	262
<b>Conclusion</b>	<b>265</b>
<b>Partie 3 – Des enjeux symboliques</b>	<b>267</b>
<b>I. <i>L'amateurisme : constructions et mystifications</i></b>	<b>267</b>
I.1. Les enjeux symboliques et leurs conséquences	269
I.1.1. Des luttes de pouvoir	269
I.1.2. Influences sur la presse sportive	278
I.2. L'amateurisme : entre vertu et hypocrisie	281
I.2.1. L'amateurisme selon Avery Brundage	281
I.2.1.1. <i>L'amateurisme, noyau de l'Olympisme</i>	281
I.2.1.2. <i>Aux sources d'une mythologie</i>	289
I.2.1.3. <i>De nombreuses contradictions chez Brundage</i>	292
I.2.2. Valorisations de l'amateurisme par la presse	296

I.2.3. Critique de l'amateurisme par la presse	305
I.2.3.1. L'Equipe	305
I.2.3.2. <i>Le Wiener Zeitung</i>	308
I.2.3.3. <i>Les quotidiens ouest-allemands</i>	311
I.2.3.4. <i>Le New York Times et Le Figaro</i>	316
I.2.3.5. <i>L'Humanité et les quotidiens est-allemands</i>	322
I.3. L'amateurisme : entre éthique sportive et ascension sociale	324
I.3.1. Le point de vue d'Avery Brundage et du CIO	325
I.3.1.1. <i>Un frein à la réussite sociale ?</i>	325
I.3.1.2. <i>Pour une éthique sportive</i>	328
I.3.2. Le point de vue des quotidiens	331
I.3.2.1. <i>Un obstacle à la démocratisation du sport ?</i>	331
I.3.2.1.1. <i>L'Equipe et la défense des sportifs démunis</i>	331
I.3.2.1.2. <i>Le Wiener Zeitung, une position nationaliste</i>	334
I.3.2.1.3. <i>Un autre type de discrimination pour la RFA</i>	336
I.3.2.1.4. <i>La presse communiste : entre idéal social et idéal sportif</i>	338
I.3.2.1.5. <i>Le New York Times et Le Figaro</i>	342
I.3.2.2. <i>L'amateurisme et l'intégrité morale du sportif</i>	345
I.3.2.2.1. <i>Hypocrisie et perversion de l'athlète selon L'Equipe</i>	345
I.3.2.2.2. <i>Schranz, victime du CIO pour le Wiener Zeitung</i>	346
I.3.2.2.3. <i>Le prototype du professionnel pour la presse ouest-allemande</i>	348
I.3.2.2.4. <i>Les regards bivalents du Figaro et du New York Times sur l'athlète professionnel</i>	351
I.3.2.2.5. <i>Les quotidiens est-allemands</i>	359
<b>II. Entre neutralité apparente et intérêts : des choix stratégiques</b>	<b>362</b>
II.1. Poids quantitatif des critiques <i>ad hominem</i>	363
II.2. Les discours sur les organisateurs japonais comme révélateurs des différents intérêts	370
II.2.1. Les intérêts symboliques des organisateurs japonais	370
II.2.1.1. <i>Le Frankfurter Allgemeine Zeitung</i>	370
II.2.1.2. <i>Le Süddeutsche Zeitung</i>	372
II.2.1.3. <i>Pour le Wiener Zeitung</i>	373
II.2.1.4. <i>Le point de vue de L'Humanité</i>	375
II.2.1.5. <i>Les quotidiens de la République Démocratique Allemande</i>	377
II.2.1.6. <i>Les caricatures du quotidien sportif L'Equipe</i>	380
II.2.2. Les intérêts économiques des organisateurs japonais	384
II.2.2.1. <i>La double dimension des enjeux pour L'Equipe</i>	384
II.2.2.2. <i>Le New York Times</i>	388
II.2.2.3. <i>Le quotidien autrichien</i>	389
II.2.2.4. <i>La position du quotidien français Le Figaro</i>	391
<b>III. « Symboles de prestige » et « parole légitime »</b>	<b>393</b>
III.1. Une idéologie justificatrice et mystificatrice	393
III.2. Entre bonne conscience et fausse dévotion	397

III.2.1. Différentes justifications	400
<i>III.2.1.1. Avery Brundage : l'entrepreneur de morale</i>	401
<i>III.2.1.1.1. L'amateurisme selon Pierre de Coubertin</i>	407
<i>III.2.1.2. Le respect des principes olympiques comme preuve de la supériorité morale du socialisme</i>	410
<i>III.2.1.3. Les athlètes ouest-allemands : "les plus purs des amateurs"</i>	415
<i>III.2.1.4. Le Wiener Zeitung : des visées réparatrices</i>	417
<i>III.2.1.5. Les positions polyvalentes des quotidiens français</i>	421
<i>III.2.1.6. Le skieur américain : David contre Goliath</i>	425
III.3. Dégradation et imposition de statut	428
III.3.1. L'« imposition de statut »	430
III.3.2. Brundage au centre des débats	431
<i>III.3.2.1. Le regard univoque de L'Equipe et du Wiener Zeitung</i>	431
<i>III.3.2.1.1. L'Equipe</i>	431
<i>III.3.2.1.2. Le Wiener Zeitung</i>	440
<i>III.3.2.2. Les hésitations du Figaro et du New York Times</i>	444
<i>III.3.2.2.1. Critiques de Brundage</i>	444
<i>III.3.2.2.2. Des contradictions dans les écrits des deux quotidiens</i>	448
<i>III.3.2.3. Les quotidiens ouest-allemands : un regard intéressé ?</i>	450
<i>III.3.2.3.1. Des propos dévalorisants</i>	451
<i>III.3.2.3.2. Valorisation de la personne de Brundage</i>	453
<i>III.3.2.4. Le Neues Deutschland et L'Humanité : apologie de Brundage</i>	456
<i>III.3.2.5. Conclusion</i>	458
<b>Conclusion</b>	461
<b>Conclusion générale</b>	462
<b>Bibliographie</b>	471
<b>Table des matières</b>	487

**UNIVERSITE MARC BLOCH DE STRASBOURG**

UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHES EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES  
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

---

**THESE DE DOCTORAT**

PRESENTEE POUR L'OBTENTION DU

**DOCTORAT EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES  
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)**

**« Conditions de la Pratique Sportive »**

***ANNEXES***

**L'amateurisme dans la presse internationale**

Les Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo 1972.

*Guy-Lionel Loew*

*Novembre 2007*

Professeur André Rauch – Université Marc Bloch de Strasbourg (directeur)

Professeur Dr. Otto Schantz – Universität Koblenz-Landau (directeur)

Professeur Fabien Ohl – Université de Lausanne (rapporteur)

Professeur Thierry Terret – Université Claude Bernard – Lyon 1 (rapporteur)

Professeur Dr. phil. Norbert Müller – Johannes Gutenberg-Universität – Mainz

Equipe de Recherche en Sciences du Sport (EA 1342)

## *ANNEXES - Archives*

Ce second tome est entièrement dédié aux annexes. Il est constitué d'une partie des sources que nous avons utilisées tout au long de nos analyses. Figurent ici les documents qui ne sont pas directement consultables tels que les archives du Musée Olympique de Lausanne. Les passages de livres, d'articles ou de chapitres d'ouvrage sont donc absents de ces pages. De manière similaire, aucun article des quotidiens retenus n'est reproduit.

Nous avons, tout au long de nos recherches, scanné puis transformé en fichier Word la majeure partie de nos archives. C'est donc sous ce format que ces documents sont reproduits. Ce choix s'explique par la qualité fluctuante des documents d'origine qui sont parfois difficilement déchiffrables. D'autres documents, de meilleure qualité, restent sous leur forme d'origine.

Chacun des documents reproduits est regroupé dans le compartiment qui est le sien. Nous commençons par la *Avery Brundage Collection* et terminons par l'ensemble des documents obtenus au Centre d'Etudes Olympiques de Lausanne.

Cette partie débute avec la liste des documents publiés dans le premier tome



## ***LISTE DES DOCUMENTS PUBLIES DANS LE TOME 1***

D1 : Droits de retransmission télévisée des Jeux 1960 à 1976	65
D2 : En-tête du quotidien <i>L'Humanité</i> en 1972	92
D3 : l'avenir de la presse quotidienne d'informations vu par <i>L'Humanité</i>	93
D4 : Karl Schranz acclamé lors de son retour à Vienne	102
D5 : Réaction au document « Brundage » par <i>L'Equipe</i>	107
D6 : Répartition mondiale des skieurs en 1972	176
D7 : Structure du marché mondial du ski en 1972	177
D8 : Exemple d'annonces publicitaires liées à la pratique du ski et publiées par le <i>New York Times</i>	247
D9 : publicité pour les skis <i>Kneissl</i>	277
D10 : Nombre d'articles sur l'amateurisme	297
D11 : Nombre d'articles critiques envers les notions d'amateurisme et de professionnalisme / marketing	298
D12 : Karl Schranz. A la noce de ... diamant	301
D13 : Classement des équipes d'URSS et des Etats-Unis lors des Jeux Olympiques d'hiver de 1956 à 1968	318
D14 : Une photographie et sa légende publiées dans le <i>FAZ</i>	350
D15 : nature des articles sur Karl Schranz publiés par <i>Le Figaro</i> et le <i>New York Times</i>	352
D16 : Relevé quantitatif des thèmes abordés	365
D17 : Le Kamikase	381
D18 : Dero (4 février 1972), sans titre	382
D19 : Le dernier matin	386
D20 : Nombre d'articles critiques publiés par <i>L'Equipe</i> en fonction du temps et des événements	387
D21 : Nombre d'articles critiques publiés par le <i>Wiener Zeitung</i> en fonction du temps et des événements	388
D22 : Exemple de dégradation des athlètes du camp adverse	398
D22 <i>bis</i> : Volonté de rétablissement de l'équité sportive	399
D23 : Adaptation du modèle de Pascal Duret	421
D24 : Brundage assoupi	432
D25 : "Est-ce que je ne respecte pas l'article 26 moi ?"	435
D26 : Tableau d'oppositions mythiques sous-tendues par l'opposition froid / chaud, selon Pierre Bourdieu	437
D27 : Dero (20 janvier 1972), sans titre	439
D28 : Jacques Faizant (3 février 1972), sans titre	446
D29 : Cercle vicieux	448

## ***THE AVERY BRUNDAGE COLLECTION***

L'*Avery Brundage Collection* se présente sous forme de microfilms. Chaque microfilm est lié à une bobine (*reel* en anglais). Ces documents étaient à l'origine classés en boîtes (*box*). C'est pourquoi correspond, pour chaque archive citée, un numéro de bobine et un numéro de boîte. Enfin, tout au long de ces bobines se succèdent différents dossiers (*folder*) thématiques qui sont eux aussi rappelés. Notre présentation se fait par ordre chronologique des bobines.

### **Box 53 (reel 32)**

Folder "Daume Willi 1957-69, 1970-71, 1973, Germany"

Willi Daume to AB (Dortmund, December 12th, 1967) : « Certain reports reveal that the East-German NOC will try, probably supported by other Eastern European NOCs, to discuss again the German question when the debate on Corea – which has been postponed until the Grenoble session – is called up, to discuss if before the Madrid resolution, reached nearly unanimously, has had a chance to be put into execution. We can by no means agree to such a procedure which the political language calls "Salami Tactics" (cutting a sausage slice by slice). [...] The Madrid solution meets East-Germany's and her political friends' demand indeed more than halfway and, unfortunately, results in the separation of the United German Team, rightly considered one of the most brilliant achievements of the IOC in the sphere of humanitarianism.

Manfred Ewald to AB (Berlin, 1. März 1963):

„Im Statut des Deutschen Turn- und Sportbund (DTSB) ist unter anderem folgende Feststellung enthalten: „Der DTSB pflegt und fördert die olympische Idee und trägt dazu bei, ihre hohen Ideale des Humanismus, der Völkerfreundschaft und des Friedens in die Herzen aller Turner und Sportler zu tragen und steht auf dem Boden des Amateursports.“ Diese im Statut des DTSB festgelegten Prinzipien werden streng eingehalten.“

Willi Daume to AB (August 31, 1970):

"[...] the Olympic Games in Munich will take place amidst a landscape especially created for the Games of the XXth Olympiad. There also grow streets [...] which need names. [...] I thought of Jim Thorpe. [...] Jim Thorpe – as I remember – later was declared a professional. But I guess, the years thereupon did rehabilitate him.

AB to Willi Daume (September 17, 1970):

"Inasmuch Jim Thorpe was disqualified – his record cancelled – it would hardly be appropriate to name a street after him in the Olympic Village."

## Box 70 (reel 40)

Folder "Circular letters"

AB : 17 avril 1964, Nr. 260 : "Les IXes Jeux Olympiques d'Hiver ont suscité des commentaires variés. [...] Comme à l'accoutumé, on nous a beaucoup écrit au sujet des « récompenses spéciales » offertes aux vainqueurs, de l'utilisation du sport par la politique, d'une commercialisation générale et de l'absence d'esprit olympique. D'autres équipes semblent avoir violé nos règles au sujet des camps d'entraînement et nous avons introduit une enquête. Peut-être y eut-il d'autres dérogations encore. Ainsi, après les Jeux, certains participants acceptèrent-ils des cadeaux et autres dons en espèces qui les éliminent des futures compétitions olympiques.

AB : March, 10th, 1965, Nr. 279: "A conversation with some delegates from newly organized countries recently was most illuminating. When asked what they would do in certain circumstances, they said they knew well enough what they should do as sportsmen, but if they followed that course they would lose most popular support since the people in their country knew so little about Olympic principles, and that furthermore they would get no funds from their government and so would be unable to participate at all. [...] Unfortunately most amateur sport organizations have little or no money. When an organization has to rely on political support it is difficult, if not impossible, to keep free, independent and autonomous.

The most important work before us is to educate the public (without whose support we cannot succeed), the press, and those with political authority to the advantages and special benefits of sport when it is conducted according to amateur principles and it will be to the best interests of all to agree on a program common to all.

AB to the National Olympic Committees, C/373 (11<sup>th</sup> August 1967): "[...] we want to make it plain that, although it is not prohibited, the general operation of special training camps is not in accordance with the spirit of amateur sport. In our eligibility code, it is provided that participation for special training in a camp for more than four weeks in any one calendar year is not permitted."

J.W. Westerhoff (Secretary General) to the National Olympic Committees (Lausanne, 12nd January 1968): "President BRUNDAGE has been extremely shocked to see that many photographs appear in the press showing Olympic athletes, especially skiers, who are more or less disguised as advertisements boards.

This seems to be a practice which is becoming increasingly current and it is most important that your Committee should do what it can to stop it.

AB to F.I.S. (Lausanne, le 7 novembre 1970), Nr.586:

« Notre bureau est envahi de lettres et d'appels téléphoniques demandant si les skieurs, dont les noms et les photographies sont utilisés par les fabricants de ski et par les équipements de ski, auront ou n'auront pas l'autorisation de participer aux Jeux d'hiver de Sapporo en 1972. Personne ne peut ouvrir l'un des nombreux périodiques de ski, sans y découvrir de considérables placards publicitaires nommant un ou plusieurs skieurs.

A l'issue de nos conversations avec vos représentants, nous pensions que certaines mesures avaient été prises pour éliminer cette commercialisation effrénée, mais celle-ci semble être plus importante que jamais. Chacun – y compris les journalistes les plus durs et les plus cyniques – est choqué par la commercialisation non déguisée et tellement systématique de Val Gardena.

Il semblerait qu'une lettre circulaire aux fabricants, émanant de la FIS, leur notifiant qu'ils mettent en danger l'admission aux Jeux Olympiques des skieurs dont les noms et photographies ont été utilisés, éliminerait la plupart de ces abus.

Vous trouverez ci-joint une petite annonce du camp d'été Lange dans les montagnes Mammouth, parue en juin et juillet dernier. Vous noterez que dix des plus éminents skieurs d'une demi-douzaine de pays furent payés comme entraîneurs à 50 dollars par jour, outre les frais de voyage et de séjour qu'ils avaient perçus. [...] Ces athlètes et tout ceux qui ont exercé le métier d'entraîneur ne sont plus maintenant admissibles aux Jeux Olympiques. »

### **Box 71 (reel 40)**

Folder "Circular letters" (suite)

Georg von Opel to AB (Frankfurt A.M., 27<sup>th</sup> November 1970), Nr. 595:

As a result of my investigations and observations, it must be concluded that the public and the IOC are inadequately informed about the extent to which violations occur, are tolerated and even encouraged.

Of hundred of athletes it can no longer be said that they practise a vocation and go in for sport mainly as a recreation. They practise sport only and look upon any occasional work as recreation from sports training and contests. We have today thousands of athletes who devote more than 44 hours a week to training and who take part in contests.

To keep sport and its active members free from commercial or national dictatorship, the aim should be an amateur eligibility rule with a concrete limitation of the time set aside from the athlete's vocational activity for training and contests.

AB circular letter Nr. 679, Lausanne le 5 janvier 1972:

A maintes reprises, le C.I.O. s'est vu reprocher de ne pas imposer ses règles. Afin de faire taire de telles critiques et de s'assurer que tous les participants seront admissibles, nous devons mettre tous les moyens en œuvre pour les Jeux de Sapporo.

Si des participants non-admissibles font le long voyage de Sapporo pour y constater qu'ils ne peuvent pas prendre part aux compétitions, ils seront très déçus. Si votre C.N.O. envoie une équipe, nous vous suggérons de le convaincre de se montrer particulièrement vigilant.

Le président de la Commission d'Admission de la Fédération Internationale de Ski a récemment admis, au cours d'un entretien, que les skieurs actuellement les plus réputés n'étaient pas admissibles. Ils ont soit transgressé les règles concernant une limite à leur entraînement, soit celle fixant leur manque à gagner, soit permis que leur nom et/ou leurs photographies soient utilisés à des fins publicitaires. Ils sont, de ce fait, devenus des représentants de commerce. Lors des récentes courses de ski de Sestrières, le

Comité d'Organisation a vendu de l'espace publicitaire sur les dossards des concurrents à la société Martini. Sous peine de disqualification, tous les participants ont été forcés de se transformer en hommes-sandwich pour une boisson alcoolisée. [...] Les concurrents qui se sont prêtés à ces pratiques sont, bien entendu, inadmissibles.

AB circular letter Nr. 687 (Sapporo, le 10 février 1972) :

Veillez trouver ci-joint un résumé des décisions prises lors de la 72<sup>e</sup> Session du Comité International Olympique, tenue à Sapporo.

Après avoir entendu les représentants du Comité Olympique Autrichien, de la Fédération Nationale Autrichienne de Ski, et Me. Hodler, Président de la F.I.S., la Commission Exécutive a recommandé que la Session approuve la déclaration suivante :

« 1/ Compte tenu de l'activité et de l'influence de Karl Schranz dans les compétitions de ski alpin, de la manière dont il a accepté que son nom et sa photographie soient utilisés comme support publicitaire au cours de ces dernières années, celui-ci est déclaré non admissible aux Xièmes Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo 1972. »

Cette déclaration a été approuvée au vote secret, par 28 voix pour et 14 contre.

**Box 95 (reel 52)**

Folder "IOC minutes of meeting of members of the executive boards Tokyo 28<sup>th</sup> January 1972 – Sapporo 29<sup>th</sup> to 1<sup>st</sup> February"

Tokyo 28<sup>th</sup> January : Eligibility

The President referred immediately to the question of eligibility and the work of the "Weir Commission" which had been sitting for two days in an attempts to resolve the situation. Mr. Brundage had before him copies of the entry forms submitted to the Organising Committee for participation in the Games. He singled out two examples: the Austrian Entry Form, on which a sentence had been crossed out either partially or completely "... as interpreted in the FIS rules and specifications." and that of the French.

Comte de Beaumont stated that, at the time when the forms were considered by the French Olympic Committee (in the case of the French participants) he had wanted to study each case separately, but they were in fact judged on the rules of the Fédération Internationale de Ski and not the International Olympic Committee. Under these circumstances the Comte de Beaumont abstained from voting.

President Brundage said that it was imperative the IOC make a decision soon in order to retain its prestige throughout the world and not lead to dissipation of the authority of the IOC. As for the specific case of Karl Schranz, the Executive Board should talk to the two people who signed his entry form before taking a definite step to expel him from participating in the Games.

Sapporo 29<sup>th</sup> January 1972

The meeting was of the unanimous opinion that no action should be taken before hearing the point of view of the Austrian Olympic Committee and those responsible for the entry of Karl Schranz. Of all the violators of Rule 26, of which there must be at least

30, Mr. Brundage stated, Karl Schranz was the worst and carried the most influence among the skiers.

However, it was pointed that the blame should also go to the officials and authorities responsible – i.e. the Federation Internationale de Ski and the Austrian Olympic Committee. In recent years the FIS had become aware of the fact that it was losing control of its own sport and had rather left it too late to make amends in order for it not to effect the Winter Games. Madame Berlioux [...] Her comments were as follow:

- a) she had already explained to the Press that there would be no release until at least midday on the first day of the Session, January 31st.
- b) that if Karl Schranz was refused for entry into the Olympic Winter Games, then action should be taken against a number of other skiers also.
- c) that blame should also be placed on the authorities who were responsible for the entry form being submitted. This would get a better understanding from the Press.

Prince Tadeka spoke of the important element of timing in this matter as the President and the Executive Board had promise that any action would not have any adverse effect on the Sapporo Games.

Mr. Brundage pointed out the classification of the offenders in the matter:

- a) Above all, the FIS, who had caused the current unhapy situation:
- b) French and Austrian Ski Federations violating the regulations because of the attitude of the FIS, with the NOCs as agents for the IOC in each country also to blame for their lack of action.
- c) Individual competitors;
- d) Karl Schranz, of all the skiers, who has been a living advertisement for many years and is in a class of his own.

#### Sapporo 30<sup>th</sup> January 1972”

[...] the executive Board interviewed Dr. H. Pruckner, President of the Austrian Olympic Committee, Dr. Klee, President of the Austrian Ski Federation, Mr. Marc Hodler, President of the Fédération Internationale de Ski.

President said that when the entry blanks for the Austrian team had been studied, it had been noticed that a sentence was added, and later crossed out. He wondered what the reason was for this.

Dr. Klee replied that the Austrian Ski Federation had worked out a sentence which was to be added to the formula on the entry forms because they knew that there were some differences in interpretation between the IOC and the FIS over rule 26. They decided, with other nations, to had this sentence so as to stress the fact that their athletes had always abided by the FIS rules. When the entry forms were forwarded to the Austrian Olympic Committee for signature and approval, Mr. Edgar Fried, Secretary General of the NOC, would not accept the change and for this reason the sentence was crossed out. President Brundage wondered whether [si] this meant that the Austrian Federation realised that it was eligible under FIS rules but not under IOC rules.

Dr. Klee denied this. They only wanted to stress that they followed the FIS rules and because of the difference in interpretation, they were only being cautious.

Dr. Klee replied that some exceptions were granted under the FIS rules, which caused difficulties with the IOC. He also thought that some of the aspects regarding advertising and training periods had worried them.

Suite cf. Photocopies

Comte de Beaumont had talked to Mr. Fried, Secretary General of the Austrian NOC, who had said that all the NOC membersn except Dr. Pruckner, were against what was going on.

President Brundage pointed out that the IOC and the Olympic Movement were far more important than the feelings of one NOC.

Lord Killanin's fear was that by disqualifying Schranz, the IOC would be making a martyr of him.

The IOC had to be absolutely sure that they had airtight proof for Schranz's diqualification, stated Mr. Van Karnbeek. President Brundage replied that they had plenty but even if they had not, he could be disqualified under para. 1 of rule 26, „a competitor must observe the traditional Olympic spirit and ethic“.

Lord Killanin was of the opinion that they had heard the Eligibility Commission, the Austrian representative and Mr. Hodler and the IOC had ample evidence to support the first part of the Commission's report, i.e. to disqualify Karl Schranz.

Sapporo, 1st February 1972:

It was also pointed out by Lord Killanin that everybody was asking to see the proof, which led to Schranz's disqualification. He thought that President Brundage should give some facts in his press conference that night.

Sapporo 7th February 1972:

Mr. Weir stated that his Commission had met the FIS Eligibility Commission and they had studied the rule clause by clause and put the FIS rule in accordance with the IOC rule. Furthermore, the FIS Eligibility Commission reported that the subject was raised during the meeting of the Executive Commission of the FIS who agreed to the changes to be made.

Annex 2: Letter by President of French National Committee, Claude Collard (13th January 1972):

[...] all our skiers are strictly controlled by the F.F.S. and the F.I.S.

We are quite sure that you will agree with us that press articles or statements made by various persons cannot be accepted as valid proof.

May I draw your attention to the fact that the Executive Board had, at that time, the honour of being presided over by Comte Jean de Beaumont, Vice-President of the IOC.

Comte de Beaumont did not raise any objections against these qualifications and accepted, this very day, to sign the entry forms of these skiers.

**Box 98 (reel 53)**

Folder "Egibility Commission 1970-1971"

Hugh Weir to AB (18<sup>th</sup> December 1971): "[...] I had a visit yesterday from Prince Takeda who, accompanied by Mr Itoh of the Sapporo Organising Committee, flew into Sydney from Tokyo for the express purpose of talking to me as head of the Eligibility Commission.

As you are doubtless aware they are quite worried, which is natural as they do not want anything to occur that could possibly interfere with the success of the Winter Games.

The strange part of their thinking was revealed however when I asked them whether they would consider it wrong or detrimental if the Commission found that every member of the French Ski team had broken the rules since April and disqualified the lot, they readily agreed that this would be quite acceptable.

They feel that FIS have seen the error of their ways and will be good boys from now on.

Vind and Siperco fear that if at that stage [ts les sportifs à Sapporo] it is decided to declare some competitors ineligible, NOC's concerned will have a justifiable complaint after spending considerable sums of money in preparing and transporting the disqualified competitors to Sapporo.

My rejoinder is that if any NOC includes such a competitor in their team then they deserve to suffer the consequences

Undoubtedly our main problem is shortness of time.

Artur Takac, Technical Director, to AB (Lausanne, 16<sup>th</sup> December 1971):

Schranz and Messner appear with skis on which big advertising lettering can be seen [Val d'Isère 10<sup>th</sup> and 12<sup>th</sup> December 1971]. The size of the letters, and the kind of advertising, seem to be at variance with the present FIS rules regulating advertising on skis.

Hugh Weir to Lord Killanin (Australia, 13<sup>th</sup> December 1971):

"I agree with you however that without positive proof of the reported infringements no action can be taken. Even in cases where the competitors photograph in an advertisement is in our possession we have no proof that there was any payment made. This was a condition under the old rule but does not apply under the new rule which makes all the difference.

From your last letter to Mr Brundage you express the view that "from press reports it would appear that FIS are doing all they can to implement Rule 26 as it now stands.

With all respect I suggest that we do not allow ourselves to be deluded by this apparent change of mind by our colleague Hodler and the controllers of FIS.

It is my opinion that they are fearful that action will be taken by the Weir Commission if it gets half a chance which is perfectly true and they are just covering up to if possible get over the Sapporo period safely and afterwards it will be open go for the commercial side of the winter sports. I think they also believe that they only have to ride out the storm until Mr. Brundage retires in 1972 and then all will be well for them.

Like you I believe that if we can succeed in eliminating one or two people at Sapporo and Munich, our positive actions will have a very salutary effect on all concerned.

In normal circumstances I would not go to Sapporo as not only do I not like snow and ice but I do not enjoy the Winter Games. As president of the eligibility Commission I feel however that I am bound to attend despite the fact that I cannot afford the considerable expense coming as it does within a few months after Luxembourg and just a few months before Munich.

Minutes of the Luxembourg, 13<sup>th</sup> September 1971's meeting :

Mr. Weir told the members that the President would like one or two cases of infringement of rules to be severely punished as an example to others. The I.O.C. has



often been adversely criticised for the constant changes in the rules and people were now wondering if the new rule 26 would, in fact, be enforced.

Mr. Siperco disagreed with Mr. Weir and believed that it should be the N.O.Cs. who enforced the eligibility rule and not the I.Fs.

Mr. Cross pointed out that it was the I.Fs. who laid down the eligibility for themselves. He thought it should be put in the rules that all the I.Fs. must submit their eligibility code to the I.O.C. for acceptance, and if it was not accepted then their sport would not be on the Olympic Programme. Since the sports are all so different, it is quite impossible to have one eligibility rule for them all.

Mr. Weir pointed out that the I.Fs. are not only the governing body of their sport for the Olympic Games, but all the time.

All the members agreed that rule 26 was going to be very difficult to enforce since there were so many loopholes [pts faibles].

Hugh Weir to AB (12<sup>th</sup> November 1971):

The point which you raised at the outset is one which has been bothering me for some time. It is quite obvious that we cannot take any positive action until we know who has been entered to take part in the Games and as you say this will not be until a few days before the Games are opened.

It occurs to me that the best way to deal with those Winter sports entries, particularly skiing and ice hockey, will be to require each entrant to make a sworn statement to the effect that he or she has never been guilty of any of the acts forbidden in terms of rule 26. By a sworn statement I mean an affirmation under oath and punishable by law in the case of an untrue statement.

Artur Takac, Technical Director to Hugh Weir (3<sup>rd</sup> December 1971):

The German National Skiing Federation suspended three alpine skiers – Rosi Mittermaier, Max Rieger and Hansjörg Schlagen. They were suspected of using their names for advertising purposes. A letter concerning this matter has been sent to the German NOC, asking for clarification.

AB to Hugh Weir (November 5, 1971):

The French and the Austrians have admitted their Alpine skiers are all compensated in one way or another. Their two teams are agents of the tourist and resort industry. [...] The International Federation, I believe, recently has changed its rules and they are more in conformity with Olympic regulations insofar as advertising is concerned, but they still permit almost unlimited payment for broken time. In view of its new rules, the Federation apparently forgives past violations. This we cannot do for two reasons. In the first place we notified the Federation years ago about the flagrant violations and the second place we cannot in justice to those who complied with the rules, forgive the transgressors.

AB to Hugh Weir (February 13, 1971):

“The scandals in alpine skiing have been continuous for the last 25 years. They began already in Sigrid Edstrom’s day – and have become worse and worse ever since. The Committee is entirely too timid in dealing with situations like this which could have been stopped long ago.

Folder "Egibility Commission 1972"

Walther Tröger to Arthur Takac (January 3, 1972)(Secretary General NOK BRD) :

"The magazine Sportillustrierte published this report at a later date without verifying the information and without informing the three athletes. Data on the quality of the equipment was printed as if the athletes were directly quoted which was not the case. The magazine has confirmed this.

There has been no infraction of the admission regulations. The German Ski Federation did not suspend the three athletes, but merely suspended financial support for participation in its courses for a brief period of time due to an infraction of its own regulations.

Hugh Weir to AB (4<sup>th</sup> January 1972):

I applaud the very attitude adopted by you to the representations made to you by the representatives of FIS.

Their proposition that all past violations be forgotten and a fresh start made would be unthinkable.

In my opinion there can be no compromise.

There must be no weakening and we must not be fooled again by FIS as we were at Grenoble. I repeat that all they want to do is to get over Sapporo safely and then await a few months quietly until Avery Brundage vacates the throne and then it will be on again for young and old in the manufacturers picnic.

I hope FIS accept your suggestion to vacate the Olympic family.

AB to Hugh Weir (January 7, 1972):

The only suggestion we have had from the FIS is to forget everything – wipe the slate clean – and begin all over. Considering that we have been trying to induce it to eliminate the commercialism in its sport for the years or more, and that conditions today are as bad or worse, I think our FIS friends have unlimited crust. The events last month where they actually sold advertising space on the number worn by the contestants, is really outrageous.

Apparently your Committee will have to interview the contestants directly. [...] Perhaps we should have a lie detector present.

Unfortunately, our only recourse is against the competitors unless we throw out the sport completely for mismanagement. If we fail, after all this conversation and correspondence, to enforce our rules at Sapporo, you can imagine what will happen at Munich.

Hugh Weir to the Lord Killanin (5<sup>th</sup> January 1972):

I have never fully understood this loosely term "State amateur". What real evidence have we got that they really exist?

AB to Hugh Weir (January 10, 1972):

Bravo! I wish all our members understood the situation as well as you. [...] Everyone, I think, is beginning to realize that the FIS has hopelessly mismanaged its sport and that the whole Olympic Movement is suffering therefrom.

The French and the Austrian ski teams are nothing but adjuncts of their tourist bureaus and ski manufacturers associations... and they are taken care of accordingly. This is business – it is not sport.

Hugh Weir to AB (6<sup>th</sup> March 1972):

I think it can be truthfully said that the Eligibility Commission functioned efficiently and in the manner intended at Sapporo. The fact that in the face of threats of walkouts and the like the Commission disqualified the outstanding skier and almost certain gold medallist from the Winter Games demonstrated that the IOC means business. I believe this one action had a profound effect and was generally approved by the public and press.

The only criticism I have heard was that we should have disqualified more competitors.

72 IOC Session Sapporo. Annexe 9. Recommandations de la commission d'admission:

La Commission d'Admission ayant étudié la question de l'admissibilité des concurrents, en particulier des concurrents de ski alpin, aux Jeux Olympiques d'hiver, présente à la Commission Exécutive les recommandations suivantes :

1. que étant donné l'activité et l'influence de Karl Schranz dans les compétitions de ski alpin, et le fait qu'il ait permis que son nom et sa photographie servent de support publicitaire, au cours de ces dernières années, celui-ci soit déclaré non admissible aux XI<sup>e</sup> Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo-1972.
2. que le Comité Olympique Autrichien soit prié de paraître devant la Commission Exécutive lors de la première réunion qu'elle tiendra après Sapporo, afin de donner les raisons pour lesquelles Karl Schranz a été déclaré admissible aux XI<sup>e</sup> Jeux Olympiques d'Hiver.
3. que la F.I.S. soit invitée à rencontrer la Commission Exécutive du C.I.O. afin de discuter du problème de l'application des règles d'admission de la F.I.S. par les Fédérations Nationales de Ski.

### **Box 101 (reel 55)**

Folder "Inquiry into Winter Games IOC Commission 1965-69"

AB to Associated Press, United Press International, Reuters New Agency, Chicago Tribune, London Daily Mail April 23, 1969:

"Ever since the Olympic Winter Games last year newspapers and magazines have been filled with statements by ski officials and competitors that it is impossible to operate alpine skiing in compliance with Olympic rules and that competitors in those Games were not eligible. Articles have been printed listing the payments made by ski manufacturers for Olympic medals.

It is obvious that alpine skiing has not been properly controlled and therefore I wrote to the F.I.S. and asked when the medals would be returned.

114 medals have been awarded for alpine skiing in the 10 Olympic Winter Games held to date. 101 or 89 % have been won by competitors from 5 countries and 62 or more than half have been won by competitors from only 2 countries. Despite the annual alpine circus operated by the F.I.S. each winter which requires the exclusive services of the participants for half a year or more, it seems that sliding down mountains is not the

most important sport in the world and it is doubtful if it should be on the Olympic program?

AB “against Winter Games”: “The Olympic Games are confined to people who are in sport for sport’s sake and who are not interested in developing circus performers. We speak for the millions who are not interested in sport to make money and who are too proud to serve as sandwichmen or billboards to advertise resorts, skis or ski equipment.

Rapport de la Commission d’enquête sur les Jeux Olympiques d’hiver to AB (La Haye, 26/08/68) :

La commission ci-dessus mentionné a été nommée par le Président suivant une résolution adoptée par le Comité International Olympique réuni en Assemblée plénière à Grenoble à la fin du mois de février 1968.

La commission avait pour mandat d’étudier la question de savoir si les Jeux Olympiques d’Hiver devaient être maintenus et, en cas de réponse affirmative, de chercher les mesures à prendre pour augmenter leur valeur du point de vue de l’Olympisme.

1. Les membres de la commission ont souligné l’importance que revêtent les Jeux Olympiques d’hiver pour la jeunesse sportive du monde entier, et, à cet égard, ils ont manifesté que cette jeunesse compte sur le Comité International Olympique en tant que chef du Mouvement Olympique, pour qu’il continue à organiser à la fois les Jeux d’été et les Jeux d’hiver. [...] Ils se sont accordés à penser que la suppression des Jeux d’hiver à ce stade pourrait nuire sérieusement aux intérêts des Jeux Olympiques proprement dits et du Mouvement Olympique.

[...] nous ne nous occupons pas des problèmes qui se posent au Comité International Olympique, comme la question de la publicité, ni de la question vitale de l’amateurisme et du professionnalisme, car ces problèmes relèvent de la compétence d’autres commissions désignés par le Comité International Olympique.

9. Si une ou plusieurs des recommandations du présent rapport sont définitivement adoptées, les membres de la commission suggèrent qu’elles ne soient pas appliquées pour les Jeux de Sapporo en 1972, sauf si le Comité d’organisation japonais exprime le désir de les mettre en vigueur.

[...] il est reconnu que peu de villes dans le monde peuvent réunir les conditions nécessaires pour organiser les courses de descente, de slalom géant et de slalom spécial au même endroit. [...] Les membres de la commission suggèrent par conséquent que le Comité International Olympique demande à la Fédération internationale de ski de considérer la possibilité de réduire le nombre des épreuves de ski alpin, en éliminant par exemple la descente, pour des raisons exposées ci-dessus.

Addendum au rapport sur l’avenir des Jeux Olympiques d’Hiver.

Lors d’une réunion de la Commission d’enquête sur les Jeux Olympiques d’Hiver, tenue au Château de Berg à Luxembourg, les 10 et 11 juillet 1968 [...] la question de la publicité dans les Jeux Olympiques fut examinée. A cet égard, les membres ci-dessus mentionnés ont abouti aux conclusions suivantes :

1. Il est regrettable que ce genre de publicité existe, mais les membres estiment qu’on ne peut rien faire pour arrêter la publicité faite à certains produits de consommation comme le beurre, le sucre ou les voitures. Il serait également impossible d’empêcher la publicité pour l’équipement sportif. Cependant, les membres de la commission, eu égard à la

Règle 34, insistent sur le fait qu'il faut absolument interdire pendant les Jeux toute publicité sur les uniformes ou les dossards des concurrents ou des officiels.

2. Aucune publicité ne sera acceptée dans les sites de compétition.

### **Box 102 (reel 55)**

Folder "Amateurism 1929-1939; 1940-42; 1959-60; 1964-68"

AB to James Grove (January 21, 1967) : « [...] journalists does not seem to understand that the amateur regulations are not made by Avery Brundage but by the delegates of organizations representing a score of different sports from more than 120 different countries.

These people have no conception of amateurism and the situation is not helped by the commercialization of sport in the educational institutions in this country. Under modern conditions, in these materialistic times, it seems almost impossible to keep team sports amateur at an international, or even national level. They were added to the Olympic program over the protest of Baron de Coubertin, and the sentiment is growing to eliminate them from the Olympic program."

AB to Robert B. Buford (March 17, 1964): "All participants in the Olympic Games must comply not only with the rules of the International Federations concerned but also with those of the International Olympic Committee. There are three signatures on every entry blank and three people have lied if any of the contestants are not amateurs. Before we can disqualify any competitors we must have proof. [...] In any event, champions are made by hard work and not by subsidies."

NC to AB (20.02.1964) : "ABC television program "That was the week that was".

They raked the American team over the coals because of the bad results and the panel then ended the scene by declaring (as best as I can remember):

"The triumph of Diplomacy. Our salute goes to President Avery Brundage for cleverly allowing our American amateurs to compete with the Russians professionals. Nice going Avery!"

This program was broadcast to coast to coast and many people watched it.

### **Box 107 (reel 57)**

Folder "Letters of praise on President Avery Brundage's Stand on Amateurism 1971-1972-74"

AB to Lee Mulrooney (July 26, 1972): "Ironically, the more successful the Olympic Movement, the more political/and economical intrusion, and the more we have to battle to keep the Olympic Games clean, pure and honest."

AB to Anthony Franceschini (Lausanne 31<sup>st</sup> May, 1972): “Unless we can keep the Olympic Games clean, pure and honest, we will certainly lose the respect of the public. We appreciate your support and co-operation.”

AB to Robert L. Gomez (March 13, 1972): “[...] we could not ruin the Games on which our Japanese friends had spent so much time, energy and money – so, we had to be content with eliminating the most flagrant violator who has been making his living from skin as a human advertisement for a dozen years. Because of excessive commercialism, the future of the Olympic Winter Games is cloudy indeed.”

AB to Thomas H. Cooper (March 13, 1972): “The future of the Olympic Winter Games is cloudy indeed. As a matter of fact, Baron de Coubertin, who revived the Games, was against them on two grounds... first, that there should only be one Olympic Games – and, second, that the Olympic events should be universal, which winter sports are not. In fact, fewer than 1/3 of the 130 National Olympic Committees have ever participated.”

AB to Hartley Price (March 7, 1972): “The fellow who has to say “No” is not very popular... but, if we don’t keep the Olympic Games clean, pure and honest, there is no excuse for them.

In any event, there should only be one Olympic Games – and the events should be universal, which winter sports are not.”

AB to Salisbury Adams (February 29, 1972): “When contestants allow their names and photographs to be used to advertise equipment, they become agents of the manufacturers – and to permit them in the Olympic Games would make the events contests between manufacturers rather than between sportsmen. This we cannot tolerate. If the Games are not kept clean, pure and honest, they have no purpose.”

AB to Eugene W. Connelly (13 February, 1972): “The International Ski Federation permitted its contestants to violate all the rules, admitted privately to us that practically all of them were ineligible and then induced them to sign entry blanks stating that their entry conformed to Olympic regulations. This is plain dishonesty but what is what we are faced with.”

AB to Tom K. Smith, Jr. (January 20, 1972): “Apparently we are stepping on the toes of those who are interested in sport for financial reasons. If so, it is unfortunate... but, it is their own fault.”

## **Box 117 (reel 64)**

Folder “Oesterreichsches Olympische Komitee 1970-72”

Heinz Prückner (Präsident) to IOC : 17th January 1972:

[...] you express that the IOC – we think this is the point of view of President Avery Brundage – is of the opinion that all those athletes who permitted their name and/or

photograph to be used for advertising purposes prior to April 1971 were paid. [...] the AOC must reject this inculcation of all athletes. The AOC has made a further enquiry of all Austrian Olympic Winter sports federations and they have confirmed that financial remunerations for advertisements before April 1971 were received by the federations and not by the athletes.

### **Box 175 (reel 101) X Winter, Grenoble 1968**

Folder "Ski advertisements"

AB to Mr. Lillywhite (Grenoble, 17<sup>th</sup> February 1968):

"It is not the marks on skis that are our primary concern but the illegitimate payments made "under the table" to skiers. Since this is usually impossible to prove our only recourse was to eliminate the advertising.

The International Ski Federation said that this would be done at Grenoble last year and the day before the competition notified us that it would not, much to our consternation and amazement."

### **Box 179 (reel 103)**

Folder "XI Winter Games Sapporo, Japan, Bulletin (1972)"

XI Olympic Winter Games Official Bulletin (N° 15, Final Issue, March 1972):

Foreword by Kogoro Uemura President of the Organizing Committee: "Cependant que les préparatifs se poursuivaient normalement, les problèmes de dénomination de pays, de qualification des amateurs demeuraient en suspens jusqu'à l'ouverture et l'on peut dire qu'ils furent un élément de tension lors même des Jeux.

Le nombre des athlètes ayant participé aux Jeux s'est élevé à 1.128, les officiels à 527 en tout 1.655 personnes. Le nombre des personnes de la presse s'est élevé à 2.400 pour la presse nationale, 1.300 pour la presse étrangère, en tout 3.700 personnes. Le nombre des membres du CIO et des invités spéciaux s'est élevé à 800. [...] En comptant les membres du comité, le personnel constitué par les délégués, les coopérants, les assistants, plus les interprètes, le personnel temporaire et occasionnel, les officiels sportifs, le nombre total du personnel s'est élevé à 16.400 personnes.

Ceci étant, les Jeux Olympiques d'Hiver de Sapporo, décidés en avril 1966, grâce aux préparatifs d'une longue durée de 5 années et 9 mois, et grâce à la coopération de tous les intéressés, le 13 février 1972 se terminaient sans incident.

### **Box 180 (reel 104)**

Monique Berlioux to AB (Lausanne 05.01.72): « Furthermore, don't you think skiing could be considered as an exhibition sport ? This would keep skiing in the programme

just as tennis was in the programme in Mexico, but you could avoid to distribute olympic titles.”

### **Box 181 (reel 104)**

Folder “ Protests Karl Schranz”

Marge Krososky (Secretary to Mr. Brundage) to Caryl Powell (April 18 1972): “Karl Schranz was disqualified by the International Olympic Committee composed of 75 sports leaders from 50 different countries after a unanimous report of its Eligibility Committee, and not by President Brundage. [...] The contestants, including the Russian Hockey team, cannot be disqualified because of rumors. The Committee must have facts and it has no evidence that Russian hockey players are paid.

AB to Harrison Chandler (March 9, 1972): “We had enough evidence to disqualify most of the alpine skiers... but, we could not ruin the Games on which our Japanese friends had spent so much time, energy and money – so, we had to be satisfied with eliminating the worst example.

Contestants who permit their names and/or photographs to be used for advertising skis, ski boots, or for that matter, anything else, become agents of the manufacturers... and we cannot allow Olympics events to become contests between manufacturers rather than sportsmen.”

AB to Karl Piegel (March 29, 1972): “There was never anything more comic in Austria, the country of comic opera, than the ridiculous reception of the young man who had been violating for a dozen years all amateur and Olympic sport principles by making his living as an undignified human advertisements for skis. He did establish one new record for capitalisation of athletic fame even if he could perform in Sapporo.”

AB to Karl Piegel (March 7, 1972): “As a matter of fact, the action taken at Sapporo was by the International Olympic Committee, composed of sport leaders from 50 different countries – and not by me. It seems, however, that according to the popular view today, all octogenarians should be hastened to the guillotine. I am happy to learn there are some people of intelligence left in Austria.”

Walter Peoschl to AB (Pfaffstaetten, 02.02.1972): “It is absolutely incomprehensible that you excluded our top skier Karl Schranz. I consider this act as extremelty unjust because this sportsman who dedicated all his life to this discipline, definitely sacrificing many a pleasure and amusement [...] has done no less nor more business than his fellow top skiers all over the world.

You are one of those people who have let Olympic Games go so far as to be a mere measuring of performances, driving sportsmen ahead and ahead, no matter what it costs [...]. Such being established, and you are one who promoted this human abuse, it is ridiculous to demand top performance neglecting that this costs the individual a lot of money.

Perhaps it is advisable that you consult your psychiatrist to find out whether you are qualified for the job you take the liberty to hold.

I think you owe the Austrian Nation an explanation.



Hermann Krainz to AB (Graz, 01.02.1972): “Your mind missed some decades, so you wouldn’t miss anything in Sapporo. So there is just one solution: Brundage go home !”

### **Box 218 (reel 126)**

Folder “Fédération Internationale de Ski 1970”

AB notes December 31, 1970:

Its about time that some people learned that the objective of the Olympic Movement is not to establish who can slide down a mountain the fastest nor are the Olympic Games to be used to advertise certain kinds of ski equipment.

Nor are they to provide a field day for many mad young competitors or for those who lie and cheat.

Björn Kjellström(vice président FIS, président FIS Eligibility Commission) to AB (Dec. 14, 1970):

I can appreciate your concern about certain commercialism in different sports, including skiing, but you do know of all the F.I.S. efforts to eliminate what we agree are signs of “over-commercialism”. And we feel we are succeeding!

Taking for granted that our 2 organisations concerned agree on the basic principle, that it is the interests of the Sports movement and the athletes which are at stake, it should not be difficult, really, to come to an agreement.

Monique Berlioux to Marc Hodler (8 décembre 1970):

Monsieur le Président, avant de prendre mes fonctions au C.I.O., j’ai pendant sept années été la plus proche collaboratrice du ministère français de la Jeunesse et des Sports, attachée à son cabinet et chargée des relations avec la presse. Jamais personne n’a pu me reprocher des fuites d’information émanant des dossiers nombreux et confidentiels qui m’étaient confiés. J’estime que vous portez là une accusation très grave et j’attends de votre loyauté et de votre objectivité, que vous reveniez sur celle-ci.

Björn Kjellström(vice président FIS, président FIS Eligibility Commission) to AB (Nov. 15, 1970):

[...] I cannot but express my personal disappointment at the fact, that this Lausanne meeting was another one in the long row of meetings over the last couple of years without any real progress on the question of Olympic Eligibility. [...] in my opinion, your statements as they were reproduced were really so vague and general, that many important questions were left open.

At the Lausanne meeting you advised us, that there was now another Committee – this time within the Executive Board – to further study this matter. You told us, that this Committee was to have further discussions with all the International Sports Federations, one by one, that it was then to report to the Executive Board “some time in April or May”, [...] – and so finally we would have the answer in fact only a few months before the Sapporo Olympics!

You must understand, dear Mr. Brundage, that such plan and schedule is not satisfactory and it cannot, in my opinion, be accepted by the FIS and its skiers, nor by any other Olympic sportsmen.

It is my opinion quite apparent, for instance, that the FIS and its skiers cannot take part in the Olympics in Sapporo on the basis of the Eligibility rules as they still are.

It is necessary that these matters are cleared up now, without delay [...]. It should be done through a written agreement between the IOC and the FIS, in plain language!

Time is running out. There is still no clear information available on what the rules of Eligibility are. You, Mr. Brundage, have stated in public that “the FIS has made considerable efforts” and “some progress”. Now I think the FIS has the right to expect “considerable efforts” from the side of the IOC.

### **Box 218 (reel 127)**

Folder “Fédération Internationale de Ski 1971”

Calendrier international de ski – Korrektur 1970-1971:

§ 9 : Une fédération nationale de ski ne doit pas inscrire des skieurs pour un quelconque concours international et ne doit pas délivrer une licence à un skieur qui

- a) prend ou a pris le départ contre paiement; le compétiteur doit par contre avoir l'autorisation de recevoir, de sa fédération nationale, une indemnité pour perte de salaire, un argent de poche pour la couverture des dépenses directes et des frais de voyage, de logement et de nourriture, mais uniquement conformément aux règles de sa fédération nationale;
- b) qui prend ou a pris le départ pour des prix en espèces ou qui a accepté des prix dont la valeur dépassait celle autorisée par la FIS;
- c) qui permet ou a permis, sans autorisation écrite et approbation de sa fédération nationale, que les prix qu'il a gagnés dans l'accomplissement de son sport, ou ses résultats, nom, titres, photographie, soient utilisés à des fins publicitaires ou pour la vente d'une marchandise, même si aucun avantage matériel n'en a découlé;
- d) qui en toute connaissance a concouru ou a concouru avec des compétiteurs non qualifiés selon les règles de la FIS.

§ 14 : Les prix consisteront en souvenirs et peuvent être accompagnés de diplômes. Les prix en espèces et prix pour records sont interdits.

La valeur des prix ne peut en aucun cas dépasser 150 US dollars (prix du commerce de détail).

Minutes of the 28<sup>th</sup> International Ski Congress; Opatija, Jugoslavia, May 26<sup>th</sup>-29<sup>th</sup>, 1971:

The President said: “Every boy and girl shall have a chance to become a top skier. The council is willing to fight for this philosophy. For two years, we have negotiated with the IOC and the participation in the Olympic Winter Games.”

Björn Kjellström to AB (Nov. 10, 1971):

The real basis for the problem is, that the socialist countries face no problems whatsoever in sending their athletes, well prepared and trained in a modern way, and

supported all year round in different ways by their Governments. But some of the Western Democracies, which have had to find other means and ways to support and assist their top athletes, partly through private donations and contributions, partly through business support and to some extent Government assistance, they have to face that what they have done and are doing is more in the open – and therefore they may run the risk of having one or more of their athletes being declared ineligible.

As you know by now, the FIS has eliminated the abuses in the connection with commercial exploitation. The only serious points left are payment for broken-time and training time. These situations have grown into all sports, almost, and definitely not only into skiing, over the last decades. [...] Whatever the IOC will try to do, it is too late to assure that no transgressors on these specific rules are entered for the Sapporo Games or the Munich Games!

[...] I can appreciate that you cannot see how we can reconcile our views. But, dear Avery, in the interest of the future of the Olympics and of sports in general, we simply have to find a basis for reconciliation!

Marc Hodler to AB (25 janvier 1971):

Les règlements du C.I.O. interdisent toute utilisation de noms ou de performances obtenues en sport pour des buts publicitaires, tant que des avantages personnels sont obtenus.

Le Congrès de la FIS en 1969 a décidé de permettre de telles utilisations avec la permission des Fédérations nationales de ski et sous condition qu'aucun avantage personnel ne soit obtenu par les coureurs.

Cette décision a été l'objet de plusieurs réunions avec la Commission Exécutive du C.I.O. Elle a été approuvée en principe à plusieurs occasions, à Varsovie, Amsterdam et Lausanne (3 octobre 1970).

M. Martel to Comte de Beaumont (2<sup>nd</sup> February 1971):

As I have had the occasion many times to make known to you, I protest with the greatest firmness the constant accusations of the President of the International Olympic Committee made against our skiers.

I state positively that they have never broken the rules of the Fédération Internationale de Ski under the express and permanent control of the French Federation.

In regard to the participation of some athletes in the Mammouth Mountain Lange Camp in 1970, I state that this activity conformed to the agreement reached by President Brundage and President Hodler in 1950 in Copenhagen, which permitted the FIS in 1951 to assert that ski instructors are qualified for the Olympic Games under the following conditions:

- a) That they teach only secondarily to their occupations and in an indisputably temporary manner.
- b) That they teach only elementary skiing, with the exception of competitive skiing or with the training for competition.
- c) That their compensation is not different from that accorded to their non-competitive colleagues, so that they cannot under any circumstances exploit their abilities or their athletic reputation.
- d) That they cease all teaching more than 90 days in advance of the opening of the Olympic Games.

Björn Kjellström to AB (Feb. 7, 1971)

How can you get a “clearcut decision” on such questions through a mail vote, particularly as this is being done on the basis of open questions without any detailed report, comments or a resolution from your own Eligibility Commission or from the Executive Board. The FIS was not even given a chance to present its view points to the IOC members – but has done so now on its own initiative! Do you seriously believe that the members on the IOC are in position to act as final judges on the intricate questions you raise in the mail vote letter?? May I respectfully add the personal view point that this mail vote is out of order ! According to § 20 of the IOC statutes you may submit a resolution by mail to the IOC members.

In a meeting in connection with the Winter Olympic Games in Grenoble you expressed the wishes of a real close cooperation between the Special Federations and the IOC.

Clifford H. Buck – President of the United States Olympic Committee – to Summer S. Young (February 26 1971):

There can be no question but our present U.S. National Ski Team is completely abiding by the eligibility rules, and it is the feeling of the stronger leaders in our U.S. Olympic Committee that the least we can do is to ask that other nation’ contestants conform to the same rules.

Graham Anderson (Chairman U.S. Ski Association) to AB (April 23, 1971):

I would call your attention to the article beginning on page 12 entitled, “Conflict between Skiing and Olympism” by M. Andres Varela. [Olympic Review nr. 40, 1970] [...] on page 17 the writer asserts [...] the Amerians Chaffee and Kavashi [...] have become the owners of \$ 10,000 cars and luxurious chalets.” [...] The assertion is ridiculous.

On the same page there is an assertion in the following paragraph, “In the United States, the skiers deal directly with the manufacturers”. This likewise is not true. [...] commencing in August of 1970, arrangements were worked out with the co-operation of all the manufacturers for the support of the ski team as a whole by the industry. This support does not by any means represent the total support necessary or desired by the Federation, but it did assure that payments to the athletes directly from the industry was a thing of the past.

In my opinion we should all be working in a positive manner to overcome the difficulties created by the continued imposition of rules which need modernizing.

AB to Björn Kjellström (May 22, 1971):

After all, skiing is only one of the Olympic sports – and before we could discuss its problems, we had to come to a decision on the general subject of eligibility. I do not consider the new rule “a personal victory” as you say – because amateurism is amateurism and will always be and no one can alter it.

Folder “Fédération Internationale de Ski 1972”

FIS to AB (January 12, 1972):

We suggest that the I.O.C. [...] temporarily amend its rules of ekigibility for skiers [...] to the extent that only at Sapporo the new F.I.S. rules would be accepted as the formal basis for skiers’ eligibility.

We realize that this is in reality a grant of amnesty to those skiers, who have followed the F.I.S. rules to the letter, but have transgressed in the past on the I.O.C. rules. [...] Such a magnanimous gesture at this time by you and the I.O.C. would be primarily in the interest of the athletes involved as well as the Japanese organisers. Also it will avoid a last minute confrontation in Sapporo, which could quite likely have had tragic results for all concerned, financial and others.

### **Box 244 (reel 141)**

Folder “Avery Brundage – List of Speeches and Articles, 1929-1968”

AB “Baron Pierre de Coubertin (Sorbonne, June 23, 1964): “It is not generally understood that the revival of the Olympic Games is only the first phase of Coubertin’s program. The Games were to arouse the interest of Governments, of educators, and of the public in establishing national programs of physical training and competitive amateur sport, which would assist in the tasks of eradicating social injustice, of combatting the growing materialism of our times, and of correcture the features of growing industrialism and urban living that are destructive to health and morals. In addition, by extending the ancient Greek idea, which was strictly national, to all countries, they were to create and develop international amity and good will. With the staging of the Games of the XVIII Olympiad in Tokyo, the Olympic flame has been carried from Greece through Europe to America, to the Antipodes and now to the Orient; East and West are philosophically and politically united. The tremendous success of the Games nownational, to all countries, they were to create and develop international amity and good will. With the staging of the Games of the XVIII Olympiad in Tokyo, the Olympic flame has been carried from Greece through Europe to America, to the Antipodes and now to the Orient; East and West are philosophically and politically united. The tremendous success of the Games now permits concentration on the broader and more important phases of Coubertin’s dream.

They [Governments] must now be guided along proper paths and learn that Coubertin’s objective is not the transitory glory of a few medals and broken records by a highly trained sport elite, but the development of a strong and healthy youth brought up on the highest principles of the amateur code.

It is a 20<sup>th</sup> Century religion which Coubertin founded in the Olympic Movement, a religion with universal appeal which incorporate all the basic values of other religions, a modern, exciting, virile, dynamic religion, attractive to Youth, and we of the International Olympic Committee are its disciples. Here is no injustice of caste, of race, of family, of wealth; on the sports field everyone stands or falls on his own merit. Amateurism, love of the achievement rather than the reward, brings success in all spheres. Physical training conserves health. The code of sportmanship is that of the Golden Rule. Friendly association on the fields of sport leads to mutual understanding and peace. Search all of history and you will find no system of principles that has spread so widely or so rapidly as the brillant philosophy of Coubertin. He has kindled a torch that will enlighten the world and his fame will continue to increase with the years.

AB “Olympic principles (sans date): “Acquainted as he (PdC) with the history of the Ancient Olympic Games, he knew there must be some powerful reason why those Games persisted for almost twelve centuries as a vital part of the life of Greece when Hellas was the centre of the civilized world. The ancient Games were at least semi-religious in character and they were amateur in nature, with emphasis on grace and beauty of body, mind and spirit. They were associated with the fine arts and they were conducted in a dignified and reverent manner becoming to a religious rite. The code was faithfully observed by all [...].

He (PdC) saw in amateur sport the only common ground where the rising generations of all races might meet and mingle on an equal basis. He realized the character building values of amateur sport and he firmly believed that youth trained to follow the code of fair play and sportsmanship, of chivalry and of “noblesse oblige” on which amateur sport is founded, would lead the people of the world along peaceful paths of mutual understanding and respect. He did not, he said, revive the Games for the counting house, the journalists and the cinema. His object was the ennoblement of humanity for a better and happier world.

All of the great structure of organized international amateur sport which exists today has followed in the wake of the revival of the Olympic Games. It did not exist sixty years ago. [...] It has been created by volunteers who have been happy to contribute to it and have not sought to take from it. There have been no large funds or endowments. It has been the work of amateurs. It is an idealistic enterprise embodying the highest aspirations of mankind and it can continue to exist only as an idealistic enterprise.

The Olympic Games are a contest between individuals.

The Games are not, and must not become, a contest between nations, which would be entirely contrary to the spirit of the Olympic Movement and would surely lead to disaster. For this reason there is no official score and tables of points are worthless. As a matter of fact, table of points are really misinformation because they are entirely inaccurate.

Normal national pride is perfectly legitimate, but neither the Olympic Games nor any other sport contest can be said to indicate the superiority of one political system over another, or of one country over another. One of the objects of the Olympic Games is to build international good will, and efforts made to pit one nation against another in this or any other manner must be severely censured.

No one is permitted to profit from the Olympic Games. If it were not for the gratuitous service given by thousands of members of the International Federations, the National Olympic Committees, the National Federations, and the International Olympic Committee, there would be no Olympic Games. [...] Since the Games rest on this solid foundation of interest in amateur sport by thousands of unpaid workers and competitors and their contribution of time and energy, it is not right that others be permitted to profit there from, either personally, politically or commercially.

The perils of successes are many. We live in materialistic times, and it is not easy to resist tendencies toward commercialism. In a world engaged in a titanic all out struggle between different political systems, it is difficult to fend off those who oppose us, particularly when they do have money and soldiers.

The Olympic Movement has been accepted on all five continents because of its purity, its honesty and its freedom from political intrigue and dollar signs, because it places sportsmanship above skill, nobility above fame and honour above success and because it holds out hope for a happier, healthier and more peaceful world. It is the task of the

International Olympic Committee to protect this idealistic enterprise and it relies on the support of those who believe in the principles of fair play and good sportsmanship embodied in the amateur code, in its efforts to oppose political or commercial interference, and to prevent the Games from being used by individuals, organisations or nations for ulterior purposes.”

AB “Sport and the USA (1942): “Civilisation may be saved by athletics: “Many people of the world do not like our record of lynchings, of gangsters and racketeering, and if we go back far enough, our record of Indian massacres. If you think we have absolution on the latter score, ask some of “our” Indians how they like their reservations. After all, didn’t we take this country from the Indians, Mexicans, Spaniards, French and English? An American bishop, recently returned from a tour of Europe, was quoted as saying American are too smug in their criticism of other nations. No said we deery dictators abroad and yet suffer dictatorship at home; he observed we are horrified at racial persecutions abroad while we practice similar persecutions at home.

We are concerned with sport alone. That is our responsibility, and our strength. The minute we become involved in political, economic, religious or racial controversies we are lost.

You will find few organizations in our complicated civilization that are not subject to political, social and economic pressure by groups with phobias which are not proper business of the organization. The International Olympic Committee enjoys an autonomy which is the tribute to the wisdom of its far-seeing founder, the late Baron Pierre de Coubertin, a French scholar, who designed its structure.

We in the Olympic movement believe with the ancient Greeks that the inter-relation between the physical, mental and moral is vital; that you cannot drop the physical and retain strength in morals and mentality.

Other civilizations decline because they turned their physical life to slaves, as we are yielding our physical life to the machine.

If any nation needs the example of the amateur athlete – inspiration to adopt his pattern of life – it is America. While other peoples today, through patriotism which we seem to lack, are submitting to compulsory military training and regimentation, here is what is happening in the United States:

Only 20 percent of our people have optimum health. The health of 60 million people is impaired; 80 millions more, according to life insurance examinations, are physically unfit. Not even in childhood – a school record show – is maximum health common. We have gone the way of the puddle duck. The puddle duck is a civilized wild duck. After four or five generations of being fed and sheltered in our public parks, he grows fat and loses the use of his wings. He gets squatty, clumsy and slow. He has no stamina. He can’t even forage for food, his life is short, he is easy to prey to predators.

[...] we of the international sport groups remember that there is a record of 300 Olympiads – 1,600 years – of the Ancient Olympic Games which grew and reached its peak during the so-called Golden Age, when Greek culture led the world and reached a level which in some respects has never been excelled.

During this area the ideal of Greek education was a balanced development of the physical, the mental and moral. The Greeks flocked from every corner of their far-spread world to attend and participate in the athletic sports which were one of the chief evidences of the Greek unity and physical power. [...] The Olympics were only the apex of their athletic life, as they held many similar carnivals of competition. At the height of their power in

intellect and culture, they were also at the height of their athletic glory – and no other civilization lasted as long as the Greek.

Surely this should indicate that as long as high ideals, of devotion to clean amateur sport, of the exercise of sportsmanship are preserved, so long will a civilization last. While these ideals were maintained, the Olympic Games prospered, and Greece prospered. When their athletics prizes began to go beyond the awarding of the simple crown of wild olives, and honor, the Games declined. When rewards became more important than the spirit of amateur sport, of building health and power, of engaging in superative performances for the glory and exhilaration of doing something well for the sheer joy of accomplishment, the Games drew to a close.

When the Greeks became so commercially inclined they could not even play for fun and not for pay, the Greek empire fell and was supplanted by the Roman, who had quite a different idea of sport.

We remember, now that the Games have been revived, that we have charge of a priceless thing, an indispensable ingredient of civilization – yet a very delicate thing that must be guarded carefully. We must preserve its high ideals, and not allow it to be used for other purposes, nor sacrifice its freedom and independence.

Nations gain civilized wealth by strength of man power; history has shown us time and time again that they must keep their strength or lose their wealth.

There are only two ways to develop man power. First, by compulsory military training for all; second, voluntary amateur athletics promoted on a scale to lure all.

In this way – not by making futile boycott gesture – the Olympic Games may save and improve modern civilization.

AB “The Olympic Games and the Question of Broken Time” (1947): “One of the highest honors that could be won when the great Hellenic civilization was in flower was that of Olympic victor. Gradually, however, abuses and excesses developed – the victory became more important than the game. Cities tried to demonstrate their superiority over other citizen by establishing special training camps to produce winners, by recruiting athletes from other communities, and by subsidising competitors. Special prizes and awards and all sorts of inducements were offered and winners were even given pensions for life. What was originally fun, amusement, a diversion and a pastime became a business. Over the energetic protests of the great philosophers and thinkers of that era a special class of men who did nothing but compete was developed. Wealthy individuals and men with great political power like the Roman Emperor, Nero, conspired to change the regulations and to arrange events to that they could win. The Games degenerated, lost their purity and high idealism, and were finally abolished.

When Baron de Coubertin revived the Games in 1894, he proposed “to make this celebration more and more perfect, worthy of its glorious past and conforming to the high ideals which inspire”.

To avoid the abuses and excesses which destroyed the ancient Games, certain rules and regulations were adopted. One of the fundamental principles is that the Games are to be strictly amateur. An athlete taking part in the Olympic Games must satisfy the following conditions:

1. Must not be , or knowingly have become professional in the Sport for which he is entered and in any other sport.
2. Must not have received reimbursement or compensation for loss of salary.



3. Must not be a teacher receiving remuneration for instruction in physical education or sport.

Members of the International Olympic Committee, which is entrusted with the control of the Games, must keep themselves free from any mandate that might interfere with their first allegiance to the Olympic movement or with the independence of their position.

To keep national rivalry within bounds it is provided that there shall be no classification according to points.

Other rulings promulgated by the International Olympic Committee in order to keep the Games pure and clean in full conformity with the high ideals with which they were conceived, are:

“It is not in accord with the spirit of the Olympic Games to interrupt the regular occupation of an athlete (either as a student, employee or employer) for a longer period than two weeks for the purpose of athletic training in athletic training camps.

“In some countries successful athletes have been given employment by newspapers, in broadcasting studios or in the theatre or cinema solely as a result of their prominence in sports. Any capitalization of athletic fame in this manner is not in conformity with amateur principles or with the spirit of the Olympic Games.

“An amateur athlete may receive reimbursement for his actual outlay for transportation, meals and lodging, in connection with his participation in an athletic event. This must not exceed one pound sterling per day plus the cost of bus, aeroplane, first class steamship or second class railway ticket.

Only events which are practiced in at least two different countries and in which there will be contestants from at least six nations, are included on the Olympic program, and in order to prevent overemphasis and a sane and healthy relationship between the Games and the other enterprises of life, they are held only once every four years and are limited to sixteen days.

Now after fifty years of progress during which the prestige and importance of the Games under these well designed safeguards have increased space, it is proposed that the regulations be changed. It is alleged that conditions have altered and that the amateur rules should be revised.

It is urged that an athlete is like a soldier defending his country's athletic reputation and therefore not only his expenses should be paid (which is allowed by the rules) but also his dependants should be supported during his absence in competition. What a strange and peculiar conception of amateur sport!

White is white – black is black, and an amateur is an amateur, one who engages in sport solely for the pleasure and physical, mental or social benefits he derives therefrom and to whom sport is nothing more than an avocation.

No one can change the amateur rule. An athlete is an amateur only so long as he is competing for the love of the sport. [...] In a free world one is entitled to a choice, but he cannot make his choice and then demand what was lost by making that choice.

If you give a competitor enough to support his wife, why should you not give him enough for the support of his mother his aunt and his grandmother? If you pay an athlete while he is competing, why should you not pay him while he is training.

In Ancient Greece, Xenophanes wrote “although there are ten thousands evils throughout Greece, there is nothing worse than the tribe of athletes”.

If the creation of national prestige is to be made the main objective of our sport program, if athletes are to be considered as soldiers defending their countries reputation,

if special regulations are to be adopted so that “no one shall be prevented by financial reasons from representing his country”, then we shall be abandoning amateurism. It will be the nation with the greatest resources and the most money that will be the winner and not the best amateur athlete.

If in certain countries there are people who are too poor to play (which is doubtful), let the government raise their standards of living until they have some leisure time instead of asking us to lower our amateur standards.

It is said that “conditions have changed”. What is meant by this? Sociologists seem to agree that man has more leisure and more money than even before.

Amateur sport is for the contestants; it is the athletes that are important – the spectators are incidental. It has no quarrel with so-called professional sport, which, of course, is not sport in its intrinsic sense at all but a branch of the entertainment business.

Many of the shortcomings and evils of the modern world arise from the rebid materialistic which prevails today.

### **Box 245 (reel 142)**

Folder “The Fumbled Ball - 1952”

AB “The Fumbled Ball” dans *The Phi Delta Kappan*, March, 1952, volume XXXIII, n° 7, pp. 351-354: “College football, originally a game incorporating the finest characteristics of the American way of life, has become a national scandal. [...] A large proportion of the youth of our land are exposed during the most formative years to an enterprise that is neither fair nor honest.

Sports leaders from the United States are confronted with this commercialization of their most publicized amateur (?) game wherever amateurism is under discussion. In propaganda abroad we are pictured as dollar chasers. Money paid players is cited as a token of the United States as a nation of rank materialists where gold is God, whose foreign affairs are controlled by dollar diplomacy.

Educated people in Europe, in Latin America, and in the Orient, simply cannot understand why our institutions of higher learning should be football factories and farms for professional football leagues.

The abuses overlooked or tolerated in football are spreading to other sports and games and poisoning our entire amateur program. Every fan is aware of the commercialization of college football.

The present situation cheats the players by diverting too much of their time and energy from their studies, and by making hard work of a game that should be recreation, fun, and amusement. The institution which takes advantage of the loyalty of its students and exploits them to pile up gate receipts is engaged in a swindle. The present situation is dishonest because it pretends to be an amateur sport.

If one wants to make a trip around the world, obviously he must lose the advantages he would have if he remained at home. One can not eat his cake and have it too. One does not get anything for nothing.

So-called “professional sport” is a branch, and a very respectable branch because it is actually very well policed, of the entertainment business. Today the name “amateur” is probably used more often incorrectly than correctly. It is often used as a synonym for

beginner, tyro, neophyte or someone who is inexpert, instead of to describe one who does things because he loves to do them. [...] Amateurism has nothing to do with age, experience, wealth, social standing, or ability. An amateur can be old or young, he can be rich or poor, he can be a beginner or a veteran, he can be uneducated or a doctor of philosophy, he can be a dabbler or a champion, as long as he does what he is doing for the pleasure that he obtains from it and not for any material rewards, direct or indirect. [...] sport must be amateur to be sport. The term "amateur sport" is redundant and tautological. [...] The professional player [...] must win and perform well or his pay will stop and he has lost his job. He is a paid employee and not a free agent. A certain amount of play is required for a well-rounded life, as is well known to educators. [...] It could perhaps be said that just as sport must be amateur or it is not sport, it can be said that art and science are also "amateur" in spirit. The masterpieces of Michael Angelo and Plato were not done solely for money.

### **Box 245 (reel 142)**

Folder "Avery Brundage – Memos, notes 1952-8"

#### AB "Notes upon amateurism (1952-8)":

"Why should we have more interest in watching a baseball player than a good carpenter or bricklayer?"

In primitive countries spectators want their man to win; in more sophisticated circles they want the best man to win.

Early Americans, the men of 1776, valued principle above everything, above money, homes, family, etc.

In most countries it is a distinction to be an amateur – they are a special people with a mission. In the United States the term is misused and they are considered beginners, tyros, neophytes – not good enough to be professionals.

Arguments against broken time is that all world's records are held by poor boys; no rich boys have ever been champions. I have known those too rich to go with Olympic team but none too poor.

Many professional athletes are really amateur at heart. They would play even if they were not paid for it, but for some reason or another they have been forced to make it a business.

Children should be taught to entertain themselves rather than to be spectators.

We allege that Communist athletes are subsidised, but you cannot make a champion with money. It requires hard work and application. Sport builds a vacuum in Communist countries – they have no professional nor entertainment sport. They rate their champions along with heroes of the theatre, ballet and fine arts.

As long as England depended on dedicated men devoted to the welfare of the country because they loved it (amateurs), Britain ruled the waves. When they began to pay members of parliament and it became a business, the British Empire failed.

When the United States was ruled by dedicated men – Jefferson, Washington, Franklin, Patrick Henry – it became a great country; when politics became a business, the country started downhill.

AB “Notes upon politics (1952-8)”: “An intelligent, beneficent dictatorship is the most efficient form of government. Observe that happened in Germany for six or seven years in the 1930’s.

Consider that might happen in the USSR. There are no middle-men – all that expense is eliminated. There is hardly any advertising – think of the savings in that department. The government owns all the land and all the business, so there are no commercial disputes and no legal rancors. Nine-tenths of the costly litigation we have is eliminated. There are no opportunities for scalpers or other individuals of this kind. There are no political parties, so that expense is eliminated. There are no strikes, no labour troubles – so, there is a tremendous saving.

What does any man know about the people he votes for in any political subdivision larger than a precinct? The highest type men are occupied by their own affairs and not want political office. Good rulers have to be drafted. Those who seek political jobs are usually those who can’t hold any others. Most politicians want to get something for themselves and not to give something to the country.

Germany in the 1930’s had a plan which brought it from almost bankruptcy to the most powerful country in the world in a half a dozen years. Other countries with dictators have accomplished the same thing in a smaller way. Even in the USSR policies one can find a few that are for the good of the country.

In a huge republic like the United States it is difficult to place a plan in operation without infringing on individual freedom.

AB “Notes upon amateurism (1952-8)”:

Two objectives – one to do the job right, the other to make money. Ironically, the amateur who loves his job and insists on doing it right is usually the one who makes the most money in the long run and is the happiest.

The worldwide modern disease in materialism, with an aggravated case in the United States.

Statistics show that drinking, crime and juvenile delinquency reduced in Mexico through long sport program.

AB “Notes upon Russia (1952-8)”:

If all countries had ignored and refused to do business with them after the Revolution, there is a reasonable chance Communism would have collapsed. The billions of dollars worth of material supplies and equipment which they received from the United States during World War II, prevented them from collapse.

Their acceptance into the United Nations and assignment to a major role was one of the greatest mistakes in history. Imagine welcoming an organization dictating to the destruction of all other nations, into a World Government, and above all, giving it a veto power over the actions of all others. It was like welcoming a man with smallpox [contagious disease] or some other, malignant disease, into a gang. The devil must have laughed. How stupid can men get.

Think of the situation in the USSR as that of a nation of 200,000,000 people captured by Communists.

After the last depression 1929-30 Colonel Vincent told me he knew 27 men who jumped out windows. However, none of them had had athletic training. [...] That is what sport develops- character, convictions, men if principle with strength of mind and

body to carry them out – men who think for themselves, not those who swallow what they hear on the radio or what they read.

If a small fraction of the money spent for social welfare of various kinds were spent on physical training, athletic sport and recreation, far less would have to be spent on courts, jails, hospitals, etc. In other words, if you teach the boys and girls to live right, it will keep them from the hospitals and jails and they won't have to be supported by the tax payers.

### **Box 246 (reel 142)**

Folder “Avery Brundage – Speeches and statements 1960-69”

#### AB “Amateurisme (60-69?)”:

“De nos jours, le monde est rempli d'idées bizarres, de doctrines étranges en matière politique et philosophique, de curieuses erreurs. Les mots eux-mêmes n'ont plus leur signification première, ils ont perdu leur sens réel, et les principes fondamentaux sont en train d'être oubliés ou ignorés. Il en va de même dans le monde du sport, de sorte que quelques remarques de principe ne seront peut-être pas de inutiles.

L'amateurisme étant avant tout un état d'esprit, ce n'est pas chose aisée, en matière si délicate, de rédiger des règlements répondant à chaque cas pouvant se présenter. [...] L'ancienne définition britannique du sportsman amateur, excluant « les travailleurs manuels, les ouvriers ou artisans », est abandonnée depuis longtemps, toute distinction sociale étant abolie dans l'amateurisme. De même, il n'est pas fait de distinctions de race, de religion ou de fortune, ni de degré d'expérience, d'aptitude ou d'adresse. [...] Il doit se comporter en gentleman respectueux du droit d'autrui. Il ne doit pratiquer le sport que par seul amour du jeu, et ce ne doit être pour lui qu'un à-côté, et non une occupation principale. L'amateurisme est de nature inflexible, absolue et universelle. Il est exact et invariable, et aucune organisation ne peut le changer.

D'après la définition donnée par le dictionnaire, le sport est un passe-temps, un délassement ; il est un jeu, une occasion de se divertir, il est l'antithèse du travail. Il est libre, spontané, joyeux ; c'est une source de récréation. Dès l'instant où le sport devient plus que cela, ce n'est plus du sport : c'est du travail ou un métier.

#### AB répond à questions lors “Professional Luncheon Meeting (June 29, 1968, Tokyo, Japan)”:

“[...] take the newspapers today [...]. The sport page consists largely of the description of professional sports which should be added on the entertainment page with the circus, vaudeville, bullfights.

Folder “The Fumbled Ball – 15/04/67”

AB “The Fumbled Ball” 15/04/67: “A few years ago, college basketball players [...] from 47 separate institutions, in eleven different college conferences, in seventeen states, were apprehended for having accepted money from gamblers to play the way they were told to play.

But now, today, any accomplished high school athlete will receive half a hundred offers to attend college and they sell themselves to the highest bidder like fancy life stock. [...] At one Big-Ten university, the annual appropriation, for athletic scholarships was \$ 416,000.

Such things do not exist in any part of the world and they do not make us popular abroad.

Do not think one little minute ladies and gentlemen that our civilization and by that I refer to the manner in which we conduct our affairs, our business and, above all, our politics has not been affected by the exposure for the last fifty years of millions of our youth in their most formative years to this disgraceful fraud.

Coaches began to be paid more than college presidents.

The trouble is that life in this country is too soft. We are too prosperous.

Every school and college beginning with the Kindergarten should have a compulsory program of physical education.

Accompanying the sport program should be classes in amateurism as a philosophy of life, since success in any field involves the dedication and the devotion to the task.

Dr. Lawrence Daisish has recently reported that one of four teenagers playing football last year, were injured and that 49 died. There are better games for growing boys.

### **Box 246 (reel 143)**

Folder “Notes on Sport, Politics and Art – 1968-70”

#### AB “Notes upon Politics (1968-70)”:

“The Communists are very cleverly mixing sport and patriotism.

The philosophy of noblesse oblige, which was in effect at least part of the time in the days of kings and queens, does not often exist in a democracy.

The whole philosophy of social security is wrong. Why not educate our people to be self-reliant, to take care of themselves.

Materialism in the United States created and developed by aliens.

One of the cleverest tricks of the Communists and Jews in 1939 was the smearing of “American Pirat” as pro-Nazi.

Our social policy is all wrong. We take care of the lazy and the shiftless instead of forcing them to work, and we take care of sick, the disease and the insane instead of eliminating the reasons for such conditions.

Difference between the East and West: In the East it is “how much can be concealed [tenu secret]”, while in the West it is “how much can be displayed [montrer]”.

#### AB “Notes upon amateurism”

Neither Pierre de Coubertin or Baillet-Latour were particularly concerned with the amateur problem because it didn’t seriously exist at that time. It has come about because of the growth of organized professional sport and political erection of State amateurs.

Folder “Broken time april 7, 69”

#### AB “April 7, 1969”:

“After the ski scandal at Grenoble and the shoe scandal at Mexico should we not insist on neutral equipment at the Olympic Games. This will serve no purpose, however, as the contestants advertise products and are human billboards all the rest of the time. Sports which do not prohibit advertising should be eliminated from the program.

### **Box 247 (reel 143)**

Folder “Broken Time, April 1971”

Draft... March 23, 1971. Text by AB: “[...] most of international amateur sport federations have always been against it [broken time payments] for obvious reasons. Sport must be recreation and an avocation and the minute it interferes with the vocation, it ceases to be sport. The honor of being on an Olympic team compensates for any sacrifices necessary.

The argument that times have changed and standards of performance have become so high that more and more time is required [...] is not valid. It’s true, time have changed – but, for the better, the forty hour work week is common in most countries and that leaves plenty of time for sport competition as an avocation.

Under Olympic rules deserving cases approved by a National Olympic Committee may receive assistance. Aside from need because of family dependents requirement for such assistances should be rare indeed. Even then, from my experience, help is usually supplied by the family, the employer, the church or the community of the competitor... who are so proud to have an Olympic competitor. In 60 years connection with Olympic teams, I have never known of a competitor who was prevented from going to the Olympic Games because of financial limitations.”

Memorandum by AB (January 23, 1971): “If payment for broken time were authorized, it would be a further handicap on the poor and developing countries who have no money for such payments. As a matter of fact, where would the money come from in other countries since most of the NOC’s have none?

Other sports are just waiting to see what concessions are given to alpine Skiing to make their own demands.

Payment for broken time, if authorized, will be more and more demanding. Once it is allowed for a week, demands will be made for a month... and when two months... and even six months, such as the alpine skiers are making now.

Take, as an example, the conditions in alpine skiing today which are violations of all elementary rules in the use of competitor’s names and photographs for endorsements and in situations like the Austrian Schranz.”

Sport which is controlled by manufacturers and used to demonstrate the values of their equipment have no place on the Olympic Program.

Vital difference between International Federations and IOC ... The FI’s are to develop the best competitors in the world whereas the Olympic Games are to develop the Complete Man – quite a difference.

Alpine Skiing which required the undivided attention of its participants for more than half the year is like tennis, which had to retire from the Olympic Games after it

developed the Davis Cup, which requires the participants to travel all over the world for the entire year.”

Folder “IOC – 71<sup>st</sup> Session – Luxemburg – September 13-18, 1971 - Speeches”

Speech by Mr. Brundage – Luxemburg, September 1971 “Since on all Continents people sometimes find themselves victims of political upheavels and oppressed by the representatives of [...] tyrannical governments and since throughout much of the world the old adage [...] prevails and therefore people must constantly protest themselves from devious commercial practices, it is refreshing to find an entreprised where all have an equal opportunity... and the best man, instead of the favorite of the local political base, wins... where rules and regulations are respected by all... where there is no discrimination... and where they find a spirit of friendly international cooperation, quite a different atmosphere.

The danger of political and commercial intrusions, which have been one of the penalties following the great success of the Olympic Movement, have often been mentioned... but, there is another more insidious danger, which is that the publics, entranced by the excitement of the chilling competitions and the spectacular pagentry of the games, will overlook the real reason that they were revived by the Baron de Coubertin. The public must not be allowed to forget that the games were not revived as an end to themselves... merely an opportunity to win medals and break records... the objective of the Baron de Coubertin was the hope that Governments would recognize the values of a national program of physical training and competitive sport in developing stronger and healthier men and women and producing better citizens.

There is also always the hope that the ideals of Olympic sport and the Philosophy of amateurism, fair play and good sportsmanship will eventually be adopted in the more important fields of commerce, industry and politics.

One of the greatest accomplishments of the last year was the revision of the rules for eligibility in the Olympic Games... and you must have heard a great deal about our new rule 26 adopted after months of discussion of all parties concerned. Once more the International Olympic Committee has affirmed its intention to eliminate from the Olympic Games all those who are interested in sport for financial reasons. Amateur sport must be strictly an avocation and participants in the Olympic Games must prove they have a basic vocation.

It has also determined to eliminate all commercialisation from the Games, Competitors who have permitted their names or photographs to be used to advertise sports equipment, clothing or, for that matter, anything else, have thus become agents for the manufacturer or dealer... the Olympic Games would become merely contests between the manufacturers and not between the individuals, if these agents were permitted to participate.

There had always been a rule prohibiting advertising in the stadium and other Olympic facilities. Now a paragraph has been added: “The display of any clothing or equipment, such as shoes, skis, handbags, hats, etc., marked conspicuously for advertising purposes in any Olympic venue (training grounds, Olympic Village or fields of competition) by participants, either competitors, coaches, trainers or anyone else associated with an Olympic team in an official capacity, will normally result in immediate disqualification or withdrawal of evententials”.



Once again the International Olympic Committee has affirmed its long time opposition (shared by many international federations) to payments for broken time. Under the rules, competitors are permitted to accept food and lodging, transportation, sports equipment, coaching, medical care, as well as pocket money to cover incidental expenses. What more is necessary?

In team sports, which have become commercialized and where there are professional league operating, there are particular difficulties. [...] However, it is the National Olympic Committees which are really responsible because they sign the entry blanks. If it is impossible to keep these sports amateur, the only resource will be to drop them from the Olympic program.”

Folder “Amateurism 1972 Statements by Avery Brundage”

AB to India (July 25, 1972): “Amateur sport conducted according to the Olympic code is based on equality of opportunity and lack of discrimination of any kind, political, religious, racial or social. It promotes the non-commercial seeking of perfection of the amateur. It is designed to develop international friendship and cooperation leading to pleasanter and more powerful world. It, therefore, anticipates the demands of the unhappy new generation which violently detests war and the inequalities and the materialism of the society bequeathed to it by its forefathers.”

Folder “Amateurism 1966-1969 Statements by Avery Brundage”

Amateurism (July 11, 1966): “No word has been more abused in recent times than the word “amateur”. From its etymology it is quite apparent that it means one who loves. [...] In the world of sport it means one who participates because he loves to do so, for the pleasure of the game itself, for the enjoyment and the natural benefits [...], for fun or diversion, and not for any recompense or reward. It is recreation. It is an avocation and not a vocation. It is play, an activity pursued for its own sake.

If in the other hand, the participants in the game are paid, it is no longer play, it is work.

Since there are many ways in which a participant may be rewarded or paid, since the latest of the participant is known only to himself, and since conditions vary in different sports, it is almost impossible to devise rules that will apply in every cases.

Originally, amateur competitors paid all their own expenses themselves, but now because of the widespread development of sport, and because of the youth of most competitors, the cost of the clothing and equipment required, and traveling and living expenses for competition, are generally assumed by the amateur organisation to which the participant belongs.

Individuals subsidized by governments, education institutions, or business concerns, because of their athletic ability, are not amateurs. [...] For national aggrandisement, governments occasionally [...] give athletes positions in the Armed Services, on the police force, or in a government office. They also operate training camps for extended periods. Some colleges and universities offer outstanding athletes scholarships and inducements of various kinds. Recipients of these special favors, which are granted only because of athlete ability, are not amateurs.

## **Box 249 (reel 144)**

Folder “Articles and speeches – XI Winter Games Sapporo, Japan, 1972”

XI Olympic Winter Games Official Bulletin (N° 1). Message de M. Avery Brundage, Président du C.I.O.: “Au cours de cette brève période de 70 ans, depuis leur remise en vigueur par le Baron de Coubertin en 1896, le fait que les Jeux Olympiques aient remporté un succès populaire immense et provoque un enthousiasme pour les performances sportives obtenues, risque parfois de faire négliger ou oublier les objectifs importants du Mouvement Olympique que les Jeux étaient destinés à renforcer. Coubertin ne remit pas ces Jeux en vigueur simplement pour donner aux concurrents l’occasion de gagner des médailles et de battre des records, pas plus que pour divertir le public ou donner aux participants une possibilité de se servir des Jeux pour accéder aux sports professionnels et encore moins pour remonter la supériorité d’un système politique sur un autre.

Sa pensée était que les Jeux :

- 1) attireraient l’attention du monde sur le fait qu’un programme national d’entraînement physique et de sports de compétition développeraient non seulement les conditions physiques des jeunes gens et des jeunes filles mais aussi, et c’est peut-être ce qui est le plus important, leur valeur morale du fait de leur participation à un sport amateur proprement dirigé.
- 2) démontreraient les principes de correction et de qualités d’homme sportif, qui pourraient être adoptés avantageusement dans beaucoup d’autres activités.
- 3) stimuleraient l’intérêt pour les beaux arts au moyen d’expositions et de démonstrations et contribueraient ainsi à une vie plus agréable et ayant des environs plus vastes.
- 4) enseigneraient que le sport est un jeu, fait pour le plaisir et la récréation et non pour gagner de l’argent et que la récompense viendra d’elle-même pour celui qui fera de son mieux, ce qui est la philosophie de l’amateurisme en contradiction avec celle du matérialisme.
- 5) créeraient l’amitié internationale et la bonne volonté, menant ainsi à un monde meilleur et plus pacifique. »

Les documents suivants proviennent tous du Musée Olympique de Lausanne. Ils sont classés par ordre alphabétique en prenant en compte le nom de leur dossier.

## DOSSIERS AUTRICHE

### AUTRICHE

Correspondance 1960-1972

Monique Berlioux to Dr. Heinz Pruckner (11th January 1972):

[...] I have heard from President Brundage and he would like to point out the following:

„While your interpretation of Rule 26 is correct, it is the I.O.C.’s opinion that all those who permitted their name and/or photograph to be used prior to April 1971 were paid – and it may be necessary for the I.O.C. to interview them individually if their entries are submitted. In any event, the advertisements at the competitions last month will exclude most of the alpine skiers. The sale of advertising space on the numbers is particularly outrageous“.

# DOSSIERS BRUNDAGE, AVERY

## BRUNDAGE, AVERY Articles de presse 1970-1984

“Der Zuträger”, Linz / Oberösterreichische-Nachrichten 21/12 1971:

Der “Coach” des US-Ski-Teams, Willy Schaeffler, ein gebürtiger Deutscher, führt sich allerdings amerikanischer auf als der größte Amateur-Amerikaner aller Zeiten. Ich hörte Schaeffler schon 1964 in Innsbruck über die “Europäer” schimpfen, die mehr Möglichkeiten hätten, Skisiege herauszufahren, weil sie ganz anders unterstützt würden als seine Schützlinge.

Wenn Brundage wieder einmal aggressiv wird, so weiß man wenigstens, von wem er die Briefe bekommt. Absender: Willy Schaeffler. Hobby: Denunziant.

## BRUNDAGE, AVERY Circulaires 1955-1960

Circulaire du 7 décembre 1957, réf. No 114 :

L’argument que l’on avance pour atténuer cette règle stipulant « que les temps ont changé », est ridicule étant donné que ce changement parle plutôt en faveur de son maintien, puisque les salaires ont considérablement augmenté et que les heures de travail ont été réduites dans tous les pays ; ce qui donne à chacun plus de loisirs.

Circulaire réf. No 109, sans date :

Malgré leur énorme succès, les Jeux Olympiques n’ont pas été épargnés par la critique. On les accuse de ne pas avoir suffisamment respecté les conditions requises pour les admissions, et qu’ainsi de nombreux non-amateurs y ont participé. On a dit qu’on n’y retrouvait plus la noble simplicité des Anciens Jeux, qu’ils avaient dégénéré en un carnaval ou en un cirque à trois pistes, et qu’ils étaient devenus, dans certaines épreuves du moins, un simple tremplin pour une carrière professionnelle. On allègue aussi que certains Gouvernements, sans respect des principes Olympiques, se servent des Jeux à des fins politiques. De semblables accusations ont été formulées jadis, par des érudits et des philosophes, au temps de l’Age d’Or de la Grèce, avant que ne dégénèrent les Anciens Jeux et qu’ils ne soient finalement abolis.

BRUNDAGE, AVERY  
Circulaires 1961-1971

Circular letter March, 20 1961, réf. No 161:

If we are to preserve the Olympic Games as originally intended, it is high time we review the situation, restate the objectives of the Olympic Movement, and in the light of modern conditions decide how best to accomplish these objectives.

The public interest in, and the success of the Olympic Games, has also aroused the attention of the politicians, and, forgetting that the Games are contests between individuals and not between nations, tremendous pressures for victory have developed, although the standing of a country is not determined by the performances of a few trained athletes.

One can be sure that he [PdC] did not revive the Games as a commercial enterprise for profit, nor to entertain the public. He would have been horrified [...] to find the Games converted into a stepping-stone to a career as a paid athletic performer. To have them used as a measure of the superiority of one political system over another was inconceivable. He would rather not have revived the Games than to see them perverted to such ends.

## DOSSIERS COMMISSION D'ADMISSION 1972

Procès verbal de la réunion de la Commission d'admission du C.I.O. avec les représentants de la Fédération Internationale de Ski – Sapporo 2 février 1972.

M. Hodler explique [qu'en] 1969, le système de « pool » était introduit par lequel les Fédérations Nationales de Ski signaient des contrats avec les fabricants leur donnant ainsi le droit d'utiliser des skieurs pour la publicité. [...] Il était stipulé qu'aucun argent ne serait versé directement aux skieurs mais que tous les paiements iraient au « pool » et que les dépenses pourraient être payées par lui. [...] En ce temps, il n'était pas mentionné dans les règles du C.I.O., que la publicité individuelle était interdite. C'était permis tant que cela n'était pas pour un gain personnel.

M. Weir explique que la Commission n'a pas d'objection aux contrats passés entre les fabricants et les Fédérations de Ski pour la publicité sur l'équipement, pour autant qu'il ne s'agisse pas d'individuel.

Répondant à la question de Mr. Weir sur ce qu'on entend exactement par protection sociale, Mr. Hodler dit que la F.I.S. a certaines responsabilités dans un sport dangereux tel que le ski.

Mr. Hodler explique que lorsqu'un sport devient populaire à la télévision, les fabricants commencent à utiliser des grosses inscriptions sur les skis. La F.I.S. a stipulé que la taille de ces inscriptions doit être réduite, mais les fabricants ont dit que tous les skis ont été faits un an et demi à l'avance. Mr. Hodler suggère qu'en vue d'une production d'un an et demi d'avance, on a spécifié aux fabricants que pour la saison 1973-4, les inscriptions sur les skis devront être réduites à 20 mm.

Artur Takac to Dr. Heinz Schöbel (14th July 1972) :

Thank you for your letter of 30th June dealing with advertising by the Stiftung Deutsche Sporthilfe.

I immediately contacted Mr. Daume, President of Munich Organising Committee, who also agreed that this kind of advertisement [...] is unacceptable and can only harm the good relations existing in sport.

### Tokyo-Sapporo Janvier 1972

Procès-verbal de la réunion de la Commission d'admission du CIO. Tokyo 29 janvier 1972 :

Présents : Mr. Hugh Weir / Mr. C. Lance S. Cross / Mr. Alexandru Siperco / Mr. Ivar Emil Vind / Mr. Artur Takac

Ayant présenté le premier rapport au Président Brundage et aux Vice-Présidents, la Commission discute encore une fois la question de l'admissibilité des athlètes aux XIIème Jeux Olympiques d'hiver.

Les faits suivants sont pris en considération :

- que quelques skieurs, en particulier Karl Schranz d'Autriche, qui ont non seulement violés les règles, mais encore ont attaqué et injurié la réputation et le prestige de leurs

propres Fédérations Nationales et Internationales, ainsi que le Mouvement Olympique, par leurs interviews données par la presse et leur conduite (grossière) avant l'ouverture des Jeux.

Tokyo 26 janvier 1972 – procès-verbal de la réunion de la Commission d'Admission du CIO :

Mr. Weir ouvre la discussion en mentionnant que le discours (rapport) fait par le Président Brundage à New-York – « que le ski à Sapporo, devrait être organisé comme un championnat du Monde et bien que les Jeux seraient maintenus, aucune médaille olympique ne devrait être données.

Mr. Weir dit qu'en réponse aux demandes de renseignements dans certains cas, les CNO n'ont pas fourni de preuves suffisantes ou satisfaisantes pour les intentions (desseins) de la Commission. Mr. Cross est d'accord avec cela et pense que quelques CNO ont éluder les questions.

Mr. Vind considère qu'il est important que le CIO ne perde pas la face.

Une discussion s'ensuit sur le maintien des Jeux Olympiques d'hiver et la Commission est d'avis qu'il n'y ait aucun vote sur ce sujet jusqu'à la Session plénière à Munich.

Mr. Cross fait remarquer que les règles d'admissibilité de la Fédération Internationale de Ski ne sont pas alignées sur celles du CIO. Il souligne que tout doit être fait de manière à ce que la F.I.S. conforme ses règles à celles du CIO, autrement la reconnaissance de la F.I.S. comme organisation de sport amateur pourrait être mise en question.

Tokyo 27 janvier 1972 :

Toute action faite contre des individuels sans preuve irréfutable serait dangereuse.

La Fédération Internationale de Ski a sérieusement déviée de son propre code d'admissibilité :

1. dans le système des compétitions,
2. en permettant à des réclames (publicités) d'apparaître sur des vêtements alors qu'il était établi que ceci n'était pas permis.

ou : en permettant la parution de réclames sur les vêtements.

Les membres décident que si un individu ne peut être puni, il doit y avoir (il y aura) une punition collective. Puisque le ski alpin est le seul sport où les preuves sont évidentes, il est convenu que cela ne s'effectuera que dans ce domaine. Dans le but de ne pas pénaliser le Comité organisateur de Sapporo, les médailles devraient être retirées du ski alpin et après les Jeux, la Fédération Internationale de Ski perdrait sa reconnaissance par le CIO, jusqu'à ce que vienne le temps où ils se montreront capables d'observer ses propres règles.

Sapporo le 2 février 1972 : PV de la réunion de la Commission d'Admission du C.I.O. avec le représentants de la Fédération Internationale de Ski.

Hugh Weir / C. Lance S. Cross / Alexandru Siperco / Ivar Emil Vind // Marc Hodler / Bjorn Kjellstrom / Bud Little // Artur Takac

Cf. plus haut Dossier 1972

## Annexe II Memorandum concernant l'admissibilité des athlètes aux XI ème Jeux Olympiques d'hiver à Sapporo.

Prenant en considération le matériel disponible, la Commission trouve que même s'il est difficile de prouver officiellement que les règles d'admission du CIO ont été violées par le passé de plusieurs manières :

1. Quelques grands skieurs ont été contactés par différents fabricants pour porter leur équipement à des fins publicitaires. Pour ces « services », les skieurs reçoivent d'importantes sommes d'argent.

- Heinz Krecek, Directeur sportif de la Fédération de Ski d'Allemagne de l'ouest, est allé protester à la Fédération Autrichienne contre les abus du champion du monde de slalom géant, Karl Schranz, qui, de son côté, en Europe aussi bien qu'aux Etats-Unis accepte tous les moyens de publicité. Mr. Krecek déclare : « J'avais à entreprendre cette démarche pour l'égalité du sport. Mes compétiteurs se référaient sans cesse au droit pris par Schranz en affaires publicitaires. »
- Déclaration d'un champion de ski alpin autrichien, Reinhard Tritscher, en présence de Karl Codin, le meilleur descendeur autrichien de la saison dernière : « Schranz nous a dit que s'il est renvoyé, il a des preuves qui pourront disqualifier les meilleurs skieurs du monde. Il a même ajouté pour mon profit : « Toi aussi, Reinhard, tu n'es pas un amateur ».
- Déclaration de l'ancienne championne Française, Marielle Goitschel : « Je dois admettre que comme tous les skieurs de classe internationale, j'ai reçu de l'argent et parfois une grosse somme. N'est-ce pas logique puisque les fabricants se servent de nous pour vendre leurs marchandises ?

2. Les photos personnelles des meilleurs skieurs ont été utilisées à des fins publicitaires dans de nombreux journaux. Plusieurs bureaux de tourisme, fabricants d'articles de sport et de boissons ont fait de la réclame sur les dossards des compétiteurs.

3. Plusieurs bureaux de tourisme, fabricants d'articles de sport ou de boissons ont fait de la publicité sur les dossards des compétiteurs.

4. Des inscriptions exagérées sur les skis et autres marchandises ont été faites à des fins publicitaires.

5. Les plus grands skieurs se sont entraînés ou ont participé aux compétitions internationales pour le compte de la F.I.S., environ six mois par an.

La Commission se trouve elle-même en face de contradictions. En dehors des coupures de presse, seules trois déclarations de CNO et de dirigeants des Fédérations Internationales indiquent qu'ils y eu violations des règles du CIO :

- a) la déclaration du Vice-Président de la F.I.S., Mr. Kjellstrom au Président Brundage
- b) Heinz Krecek
- c) Le Vice-Président du CIO et ancien Président du Comité Olympique Français, le Comte Jean de Beaumont, explique sa résiliation en tant que Président de ce CNO.

Contrairement à ces points, quatre Présidents anciens ou actuels des Fédérations Internationales et trois membres du CIO, confirment que les athlètes de leurs pays ou des Fédérations Internationales n'avaient pas violés la règle 26 du CIO.

Ces faits contradictoires ont rendu la tâche difficile la Commission.



Annexe III Rapport de la Commission d'Admission à la Commission Exécutive.

3) La Fédération Internationale de Ski n'ayant pu protéger efficacement l'admissibilité des skieurs alpins, la majorité de la Commission d'Admission recommande au C.I.O. de retirer sa reconnaissance à la F.I.S. jusqu'à ce que celle-ci ait amendé son code de façon à ce qu'il satisfasse complètement les idéaux du Mouvement International Olympique.

a) Une minorité de membres de la Commission considère que la F.I.S. devrait être priée de modifier ses règles conformément aux règles du C.I.O. et de prendre des mesures efficaces pour les faire observer. Si la F.I.S. ne prend pas des mesures, elle se verra retirer sa reconnaissance lors de la prochaine session du C.I.O.

4) Tenant compte du travail accompli par le Comité Organisateur de Sapporo et des dépenses provoquées par l'organisation des présents Jeux Olympiques d'hiver, il est suggéré que le C.I.O. retire sa reconnaissance à la F.I.S. à partir de la fin des Jeux de Sapporo.

*Addendum* De l'avis de la Commission, de nombreux skieurs parmi les plus célèbres devraient être disqualifiés pour avoir contrevenu au code d'admission. Parmi eux, il semble que Karl Schranz devrait être immédiatement disqualifié, mais nous pensons que nous ne possédons pas les preuves irréfutables qui permettraient d'appuyer une telle décision, si celle-ci devait être mise en question par Schranz ou la F.I.S.

AB to All National Olympic Committees (15th November, 1971) :

One of the important sections of the new rule bars all those whose names or photographs have been used at any time with commercial advertising.

We ask your careful co-operation in the complete enforcement of all Olympic regulations and especially those concerning entries in the Games. Competitors to be eligible must have complied with the old rule 26 before 5th April and with the revised version after that date.

Austrian Olympic Committee to IOC (Vienna, 20th December 1971) :

The AOC is, exactly as the IOC, of the opinion that a competitor must have conformed to the old rule 26 up until the new rule 26 was adopted on 5th April 1971.

On the other hand, the AOC could not find a legal argument for the opinion expressed by President Avery Brundage, that an athlete whose name or photograph has been used at any time with commercial advertising will not be eligible for the Olympic Games.

The former rule 26 and its official interpretation determines that, if an athlete is paid for the use of his name, picture, etc., it is a capitalisation of athletic fame, and therefore, the athlete could not be eligible. If no payment is made, such practices are to be deplored, but not forbidden. The more severe rule 26, does not allow any individual advertising, it went into effect, as President Brundage states in the above mentioned letter, on 5th April 1971.

The AOC will not enter athletes for the Olympic Games, if they have been, before 5th April 1971, paid for the use of their names, pictures, etc., or, after that date, if they have offended against the prohibition of the new rule 26 which determines that an athlete must not have allowed his name, etc. individually for advertising purposes and, in both cases, if the proof of the violation of the rules has become evident by way of correct proceedings.

# DOSSIERS FEDERATION INTERNATIONALE DE SKI

## SKI – FIS Correspondance 1960-70

### Artur Takac to Kjellstrom (1st June 1970) :

[...] I am still convinced that a favorable solution will be found in the near future, at the same time respecting the Olympic Spirit. The IOC has decided to deal in full with the various proposals of the eligibility rule as soon as possible. The proposals of the IOC/NOC Joint Commission N° II headed by Mr. Siperco and the IOC standing Eligibility Commission headed by Mr. Weir will be carefully studied.

### AB to Mr. Lentz (november 17, 1969) :

The FIS has been informed through its President, Marc Hodler that certain practices approved by the FIS do not conform to Olympic rules and will render those following them ineligible for Olympic competition. We are awaiting further information from the FIS but Olympic regulations apply to skiing the same as to all other sports.

### AB to Lord Killanin (May 1, 1969) :

[...] you will remember no doubt that I reported to the Executive Board that I had written on January 31, the following letter to the F.I.S.

“Inasmuch as it has now been publicly admitted by both ski authorities and competitors that there was cheating in th Xth Olympic Winter Games in Grenoble last year, when may we expect the return of our Olympic medals ?”

At that time I displayed the file about 5 inches thick of statements by ski officials and ski competitors that they were not amateurs and were ineligible at Grenoble according to Olympic rules, and derogatory comments that, of course, bring the Olympic Movement into disrepute. In the ski officials and competitors knew they were ineligible they should have said so before Grenoble and not after.

Some ski official released a copy of my January 31 letter to the F.I.S. and as a result, I had to tell why it was written. No names were mentioned. To have Olympic rules publicly flaunted is certainly not good for the IOC image.

### AB to Kjellstrom (April 9, 1968) :

We have not yet recovered from the way we were betrayed by the FIS at Grenoble and I do not think your organization can be very proud of the manner in which it capitulated to the ski manufacturers !

### AB to Marc Hodler (September 11, 1967) :

Last month a man who is in a position to know what is going on, told me that all the top European Alpine Skiers are now making from \$ 10,000.00 to \$ 50,000.00 a year from skiing. He is acquainted with some of them personally. Earlier this year a member of a European NOC said that all top European Alpine Skiers are ineligible for competition according to the Olympic rules. He knows the facts.

The same idea in different words has been expressed frequently, and even printed. Since it seems to be common knowledge, I cannot believe that the FIS is unaware of this situation.

As you know, the FIS is obligated to enforce Olympic regulations for the Olympic Games. Does the FIS intend to approve these skiers for participation in the Games at Grenoble next February ?

Memorandum FIS (January 2, 1968) :

On occasion of the 62nd Session in Tokyo and during discussion of point 23, b of the Agenda with reference to the Amateur rules, the President of the FIS has drawn the attention of the International Olympic Committee to the special conditions inherent to the sport of skiing. As set forth in the minutes the President of the I.O.C. acknowledged this statement and declared that under special circumstances exceptions from the general rules were admissible. This declaration was accepted without opposition by the Committee.

The International Ski Federation begs to refer to these facts and once again draws the attention of all interested parties to the special conditions inherent to its sport.

On many occasions the President of the I.O.C. has defined the basic philosophy of amateur sport as an avocation and recreational complement to the occupation by a profession not related with sport. It was also explained that of the 168 hours offered by every week only 45 to 50 hours were required by a professional occupations, another 84 hours for meals and sleep, leaving at least 34 hours or nearly 5 hours per day for the practice of sport. Such a calculation can be applied to the great majority of sports, depending however on the availability of training facilities at or near the domicile of the competitors.

With very few exceptions skiers do not enjoy such facilities. Everyday training at home is not possible. [...] The majority of Olympic teams for the Alpine events and many Nordic teams too were compelled to leave home in November already in order to organize their training in certain areas of the Alps, mainly in St. Moritz. Even the French team formed of boys and girls living in the French Alps had to establish training headquarters in the Pyrenees. Because of the technical skill required and the risks involved in the sport a rather prolonged training on snow is indispensable to skiers. For safety reasons the FIS rules for Downhill races prescribe three days training of the chosen course and another day for a nonstop test, which, with the day of competition itself, adds up to five days, travel not included.

By these time requirements for preparatory snow training away from home and for reconnaissance and training of the courses and hills of each competition skiing clearly differs from all other sports figuring on the programme of Olympic Games.

These particular conditions however must not lead to the conclusion that the proportion of time used for professional occupations and sport is any different in skiing as compared to other sports. The season for ski competitions is limited to the winter months only and [...] the skiers are free for their professional duties during spring, summer and autumn, while other sports with all-year programs or with outdoor and indoor seasons keep their competitors over the whole year.

Marc Hodler to AB (Berne, 20 september, 1967) réponse 11.09.67 :

We know of course that as in other sports possibly in skiing too top athletes receive salaries which may be considered out of proportion with the services rendered in their

jobs. The information and the figures mentioned in your letter however are a complete surprise to us. [...] In order to take action it should have as much evidence as possible in hand. Would you please ask your contact man to send at the earliest possible date all available documents and other evidence from which he has drawn his conclusions to my office in Berne.

AB to Arnold Lunn (Ski Club of Great Britain) December 12, 1967 :

Since the Olympic Movement now involves 123 countries and is probably the most important social force in the world today, it seems rather inaccurate to use the term « Wonderful Mummy » in connection with it. We all know about Coubertin's phrase, which was taken out of context and which referred to the XIX Century English conception, which you know very well was completely unsound and was never accepted in the Olympic circles.

What you say is true ; Alpine Skiing has become a business, and at an international or even national level, is no longer a sport.

If the FIS is no longer interested in amateur competition, it should withdraw from the Olympic Games. If it is an honest organization as you say, it knows that the Olympic Games are only open to amateurs.

The Russians claim that they had 60,000,000 participants in the preliminaries, semi-finals and finals of their last Spartakiad. Divide this by ten it is still an enormous number and I don't think that anyone can say that the Russians are not interested in promoting amateur sport. They could not possibly pay that number of participants, either directly or indirectly.

AB to Marc Hodler (March 4, 1964) :

The Austrians in Innsbruck already confirmed to me that their top skiers are professionals as they are on the payroll of the manufacturers and have nothing else to do but to ski as much as possible. Probably similar conditions exist in France and also Germany. As usual, nothing will be done about this and it will be just another nail in the coffin of the Olympic Games.

It is sad for me to contemplate that when I took my first interest in the Olympic Movement when ideals were manifest that these ideals have, over the years, so deteriorated that we are fast approaching those conditions which contributed to the abandonment of the ancient Olympic Games in 393 A.D.

The Olympic Games cannot survive in an atmosphere of political maneuvering and pseudo-amateurism.

## SKI – FIS Correspondance 1971-76

FIS to CIO (September 28th, 1971) :

In the course of the negotiations of the new eligibility rules of the International Olympic Committee and the International Ski Federation it has been on many occasions suggested by members of the I.O.C. Executive Board that the F.I.S. should introduce two classes of competitors, i.e. « FIS qualified competitors » and « non qualified

competitors ». Furthermore a certain number of competitions with participation of the two classes should be organized. [...] Mr. Brundage declared that he had no objections. At its recent Session in Opatija (Yugoslavia) the F.I.S. Congress authorized the Council to give permission for a limited number of open competitions. We should like to ask you to confirm that you approve of FIS « open competitions », and that the joint participation of qualified and non-qualified competitors as such does not endanger the standing of skiing as an Olympic sport and the eligibility of the participating qualified competitors concerned.

Artur Takac to AB (13th July 1971) :

Two days ago I received the explanatory brochures from Sapporo for the Winter Games. I was surprised to see that the Japanese Organising Committee has printed the old text of the IOC eligibility rule in these brochures, even though the new rule was accepted and immediately enforced by the IOC mail vote.

I now propose that, with your approval, the Sapporo Organising Committee should immediately make a correction to the brochures and inform all the NOCs and FIs about this error in a circular letter. Perhaps a circular letter clarifying this matter should also be sent by the IOC.

AB to Bjorn Kjellstrom (July 6, 1971):

Enclosed herewith you will find a copy of a recent clipping from “L’Equipe”. The Alpine Skiers who have just finished the season in Europe and North America are now off to spend the rest of the year in South America. These skiers have to live and since they are spending all their time skiing naturally they have to be paid by someone. It seems to me they are nothing but a group of trained seals performing for the benefit of the ski resort and the manufacturers of ski equipment. How can they be considered amateurs.

[Texte L’Equipe du 18 juin 1971 : “SKI POUR TOUTES SAISONS. L’équipe d’Autriche a commencé cette semaine son entraînement en vue des Jeux Olympiques de Sapporo. Elle participe actuellement à un stage de mise en condition physique à Obertraun et se rendra le 2 juillet sous la direction du prof. Hoppichler au Chili pour pratiquer du ski d’été. Les skieurs autrichiens y retrouveront leurs camarades de France, de Suisse, d’Italie et d’Allemagne et participeront sans doute à des compétitions. Ils resteront un mois au Chili, notamment à Portillo. Parmi eux figurent entre autres Karl Schranz, Karl Codin, David Zwilling, Alfred Matt, Reinhard Tritscher et Herald Rofner.]

[L’Equipe 12 juin 71: “Dans une lettre ouverte adressée à M. Avery Brundage, président du C.I.O., M. Bud Little, vice-président de la Fédération internationale de ski, écrit que “*au cas où les règlements ne permettraient pas à tous les membres de la FIS de participer aux Jeux de Sapporo, en 1972, la FIS serait prête à renoncer aux J.O. et à organiser ses propres Championnats du monde de ski*” M. Little a lu publiquement cette lettre devant le congrès de la Fédération américaine de ski à Detroit.”]

Pièce jointe à une lettre de Georges Deschiens à Madame Monique Berlioux (1er juin 1971), soit *Le Figaro*, 29 mai 1971:

“*Président de la F.F.S., je [M. Maurice Martel] prends personnellement l’engagement de ne faire courir aucun des sélectionnés de mon pays à Sapporo, si un seul skieur*

*étranger ou français était disqualifié par le C.I.O., alors qu'il n'aurait pas enfreint les conditions d'admissibilité que le comité de disqualification de la F.I.S. a la responsabilité de faire appliquer. [...] le comte Jean de Beaumont, président du Comité olympique français et vice-président du C.I.O., m'a certifié de nouveau que la disqualification d'un athlète relevait de la seule compétence de la Fédération internationale."*

[en notes : 1. *Au cours de l'entrevue qu'il nous a aimablement accordée, M. Martel nous a précisé que dans l'organisation actuelle de la Fédération qu'il dirige – en application des règles de la F.I.S. – une somme annuelle de 300,000 F à 350,000 F qui provient du "pool" des fabricants est employée pour le travail en profondeur effectué au niveau des jeunes éléments (matériel, surveillance médicale, stages, etc.).*

2. [...] *énormes intérêts financiers en jeu. Un seul exemple: la chaîne de télévision américaine N.B.C., qui a signé un contrat d'exclusivité de 600.000 dollars (33.500.000 francs!) a déjà prévenu le comité d'organisation de Sapporo qu'elle ne verserait la totalité de cette somme que si les meilleurs compétiteurs du monde participent aux Jeux Olympiques.]*

Monique Berlioux à Maurice Martel (24 mars 1972):

L'éditorial que vous publiez dans la revue "Ski Français" de janvier-février vous donne peut-être bonne conscience, mais la mauvaise foi qu'il dénote et les affirmations qu'il contient m'obligent à vous répondre.

Je ne m'avancerai pas à dire que vous êtes "allergique à l'humour" comme vous l'écrivez des membres du Comité International Olympique. Vous ne l'êtes, en tout cas pas à l'emphase.

Vous estimez que M. A. Brundage n'a aucune affinité avec les représentants de la nouvelle génération. Qu'en savez-vous ? Croyez-vous que vous même, né le 27 juin 1915, pouvez comprendre des jeunes gens de 16 à 20 ans don't vous pourriez être sûrement le père et peut-être le grand-père ?

Monsieur le Président, vous étiez tellement conscient de la difficulté pour vos skieurs de répondre aux règles de qualification du C.I.O. que vous avez biffé une phrase du formulaire d'admission...

Il faut pour apprécier et faire aimer l'effort physique avoir été soi-même un athlète de haute compétition et pas uniquement un magistrat municipal et un directeur de station de ski... mais peut-être votre biographie a-t-elle omis, par discrétion, vos performances sportives ?

Marc Hodler to AB (Jan. 18, 1972):

Certainly the F.I.S., outside the Eligibility Committee, has shown no sincere interest in new methods and every action of the Eligibility Committee has been frustrated in Council. Nevertheless some of us from both the Council and the Eligibility Committee have not stopped trying. We would be encouraged to continue our fight if there appeared to be a logical solution. To this end I submit a few ideas for your comments and possible support.

I believe that to effectively separate the Olympic athletes from the commercial or state athlete the rules must include two ingredients. First there must be an "open" of professional class of competitors to "skim off" those interested in using sport for commercial or political purposes.

The second and more important criteria is that a competitor in the Olympic class should be restricted to a five-period of international competition. This key component of the Eligibility rules assures a reasonable opportunity for schooling and prevent parents or a nations from unduly exploiting their young athletes. At the same time Western nations are not encouraged to offer similar rewards to keep a few top athletes in the “Olympic Stable” contrary to Olympic principles.

## SKI – FIS Réunion IAFF-CIO 1964-1971

### ***Commission Exécutive – Lausanne – Décembre 1967***

[...] la Fédération Internationale de Ski aurait donné des instructions à ses fédérations affiliées pour changer la définition de la formule d'entrée pour les Jeux de Grenoble, de telle sorte que les compétiteurs déclareraient qu'ils promettent de suivre les règles *de la F.I.S. plutôt que les règles* [partie inexistante dans le texte français, traduit par mes soins de l'original anglais: *oubli lors de la traduction*] du C.I.O. qui déclarent que les athètes doivent seulement passer un mois dans des camps d'entraînement spéciaux. [...] [Le C.I.O.] condamne cependant l'action prise par la Fédération Internationale de Ski qui n'a pas le droit de changer les formulaires d'engagement.

### ***Commission Exécutive – Lausanne – Février 1969***

Le Président attire l'attention des membres sur les étonnantes déclarations publiques faites par M. Hodler, Président de la F.I.S., et par d'autres dirigeants de cette fédération. Il semble que la F.I.S. autorise les concurrents à faire de la publicité pour l'équipement qu'ils portent et pour des stations de ski, et à recevoir ouvertement un salaire pour les courses. C'est là un défi lancé au C.I.O., et cela affectera très certainement les Jeux Olympiques d'hiver.

### ***Commission Exécutive – Lausanne – Mars 1969***

M. Hodler reconnaît qu'un problème existe en ce qui concerne le ski. Ce sport implique, en effet, un marché extrêmement important, non seulement sur le plan de l'équipement mais sur celui du tourisme. Il signale d'ailleurs que des organisations internationales comme l'UNESCO et le C.I.S.M. souhaiteraient vivement prendre le relais du C.I.O. en ce qui concerne l'organisation d'une épreuve remplaçant les Jeux Olympiques d'hiver.

### ***Commission Exécutive – Amsterdam – Mai 1970***

M. Marc Hodler explique les problèmes de la F.I.S. A son avis, ces problèmes sont dus au fait qu'énormément de monde pratique ce sport et que l'équipement est très coûteux. Il rappelle à la Commission que les problèmes se sont posés pour la première fois en 1964, lorsque les fabricants de ski décidèrent de dire au public quels étaient les skis utilisés par les vainqueurs. Après Grenoble, une commission d'admission fut constitué. Elle fut chargé d'étudier la question et de faire des propositions, compte tenu du fait qu'il était impossible de dissimuler la marque des skis utilisés par les concurrents. Le

but était d'amener l'argent des fabricants directement aux associations nationales, afin de leur permettre d'améliorer leurs équipements, leurs pistes, etc... A aucun moment, cet argent n'aurait dû revenir aux concurrents.

La Commission a établi les règles suivantes:

a/ un fabricant doit être reconnu comme fournisseur officiel d'une équipe avant que ses produits ne soient remis aux concurrents. Un contrat sera passé entre l'association et le fabricant et une copie dudit contrat sera remis à la F.I.S.

b/ Tout avantage matériel perçu sous forme de salaire par un concurrent doit rester dans le cadre des barèmes des salaires de son employeur.

c/ L'équipement doit être conforme aux types ou modèles approuvés. La marque de fabrique ne doit figurer que sur les produits du fabricant.

## SKI – FIS Articles de presse 1950-1975

“Ce Killy qui achète en Suisse”, Minute, 7 janvier 1971:

[...] Jean-Claude Killy s'est rendu acquéreur à Genève, dans les quartiers des financiers et des diplomates, d'une maison d'une centaine de millions d'AF, “Les Oiseaux”.

En 1968, année qui vit le triomphe olympique de Jean-Claude, celui-ci devint du même coup un des contribuables le plus imposé de la Savoie: plus de 10 millions d'AF !

On comprend dès lors que le “miracle” Killy provoque dans la relève ces rêves dorés qui chagrinent si fort l'homme fort des jeux Olympiques.

Gazette de Lausanne, 9 mars 1971:

Les skieurs alpins ouest-allemands pourront utiliser la saison prochaine du matériel étranger. Cette importante décision, qui élargit donc le “pool des fabricants”, jusqu'ici national, a été prise par la Fédération ouest-allemande à Hindelang, à l'occasion des Championnats de RFA. Elle tient compte des critiques émises en début de saison dans les rangs des internationaux ouest-allemands, qui étaient obligés d'employer exclusivement des skis de marques locales et pouvaient seulement choisir librement leurs fixations.

Mais cette décision vise aussi à élargir la concurrence entre producteurs d'équipements, tout en augmentant les ressources du ski de compétition, comme l'a déclaré M. Heinz Krecek, directeur sportif alpin de la Fédération ouest-allemande, qui a souligné: “par cette initiative, nous espérons donner l'exemple et voir un jour l'Autriche, ainsi que la France, ouvrir leur pool respectif aux marques étrangères.”

“Le ski et l'esprit olympique”, L'Equipe, 1 avril 1971:

Selon M. Martel, président la FFS, “le ski ne trahit pas l'esprit olympique”; c'est du moins le titre de l'éditorial qu'il a écrit dans la revue officielle “Ski français”.

M. Martel cite notamment Pierre de Coubertin, qui écrivait en 1909: “La définition générale de l'amateurisme peut-elle s'appliquer à tous les sports ? J'ai posé cette question au Congrès de Paris, le 23 juin 1894. La réponse fut évasive. Je n'insistai pas car je sentis que les Britanniques ne voteraient pour la rénovation des Jeux Olympiques qu'à la condition que les participants répondissent à la définition de l'amateurisme. Pour



eux, c'était de la défense sociale, de la préoccupation de caste. Je reste cependant persuadé que chaque sport aurait dû avoir son statut particulier d'amateurisme." Et encore ceci: "Je ne me suis jamais passionné pour les questions d'amateurisme. Pour moi, le sport est une religion (...). Il me semble (...) aussi enfantin de relier cela à de l'argent que de proclamer que le bedeau de la paroisse est nécessairement un incroyant parce qu'il reçoit un traitement pour son service." Et M. Martel de se demander: "Dans l'état d'esprit qui l'animait, qu'eût pensé Pierre de Coubertin s'il avait été témoin de la prise de position de M. Brundage contre les champions, qui, sur le plan de la noblesse des sentiments, n'ont de leçon à recevoir de personne?"

"Jean-Claude Killy", Tribune de Lausanne, 3 mars 1967:

- *Après, je veux faire quelque chose d'intéressant. Je ne pourrais plus être un gars de Val d'Isère et rien de plus.*

- Alors ?

- *Alors, il faut que mon nom soit connu, très connu; il faut, parce que j'en ai besoin, que je possède la côte d'amour.*

Il regrette que le ski ne soit pas un sport qui nourrisse son homme: *Je ne skie pas pour l'argent, mais je pense qu'un sportif doit être rétribué en fonction de sa valeur.*

- Et vos camarades douaniers, que pensent-ils des privilèges que vous avez pour vous entraîner et pour disputer les compétitions?

*Sur le plan moral, je comprends très bien que certains pensent que ce n'est pas normal. Je ne porte jamais l'uniforme, c'est vrai; mais la douane pense que je lui suis plus utile pour sa renommée sur une piste de ski qu'en poste en train de contrôler des passeports. J'admets l'amertume des mes collègues. Mais qu'y puis-je?*

# DOSSIER FRANCE

## FRANCE Procès-Verbaux 1971-1972

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 février 1972 :

8. Le Ministère nous a accordé pour les Jeux 489 000,00 F
9. Nous avons dépensé 452 541, 59 F pour Munich et 25 664, 46 F pour Sapporo. Pour les Jeux d'Izmir, le Ministère nous a attribué : 140 000,00 F sur lesquels nous avons dépensé 41 906, 28 F, mais certaines factures ne sont pas encore réglées.

### Procès-verbal de la réunion de la Commission Exécutive du 10 février 1972 :

2. Le Président revient sur l'inquiétude qui régnait au sein des différentes délégations. Après la disqualification de Schranz, les officiels autrichiens qui voulaient retirer leur équipe, ont finalement cédé au désir des athlètes qui souhaitaient participer aux Jeux.

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du Comité Olympique Français du 5 janvier 1972 :

[Discours Jean de Beaumont : aucun mot sur amateurisme.]

4. M. Collard déplore que le sport ne soit pas pris actuellement au sérieux. Ainsi le budget de la Jeunesse et des Sports de 1972 est moins élevé en francs constants que celui de 1968.

6. M. Ferri demande que l'on passe au vote au scrutin secret.

M. Ferri déclare M. Collard élu Président du Comité Olympique Français.

Le Président de la F.F. de Ski ayant affirmé sur l'honneur que les skieurs avaient scrupuleusement respecté les règles de la Fédération Internationale de Ski, le Comité Olympique Français a déclaré qualifiables les skieurs proposés.

La Commission Exécutive a estimé que ces athlètes ne pouvaient pas être pénalisés pour un désaccord entre le Comité International Olympique et la Fédération Internationale de Ski.

Par ailleurs, M. Collard considère que les normes de l'Article 26 ne correspondent plus à la pratique du Sport de haute compétition. Actuellement, on ne peut savoir si l'Equipe de France de Ski ira à Sapporo. Il est possible qu'à Sapporo, nos coureurs soient disqualifiés ou bien que le Comité International Olympique se contente d'éliminer un ou deux coureurs. Dans ce cas, quelle sera la position du Comité Olympique Français ? D'autre part, il est également possible, qu'en raison de la disqualification de l'un d'entre eux, les coureurs français refusent de participer aux Jeux.

7. En tout état de cause, si le Comité International Olympique maintient sa position sur l'Article 26, il doit appliquer ces mêmes règles pour les Jeux d'Eté. Dans ce cas, 80 % des athlètes ne pourront pas participer aux Jeux. M. Collard estime que tous les Présidents des Fédérations Olympiques qui auront à signer les engagements de leurs athlètes sont concernés par ce problème. Doit-on se parjurer ou d'ores et déjà soulever la question de l'assouplissement de l'Article 26 ?

Il est évident que l'Article 26 est inapplicable et que les membres de la Commission seront en difficulté pour obtenir le respect de cette exigence.

8. Cependant, M. Herzog ignore comment les choses peuvent tourner. Aussi, il souhaiterait que le Comité Olympique Français ne fasse pas sienne la thèse de M.

Martel concernant le retrait de l'ensemble de l'Equipe, si un seul skieur est disqualifié. Le Comité Olympique Français devrait prendre une position plus politique. Ainsi, les suisses affirment qu'ils sont parfaitement en règle, les allemands et les autrichiens préparent des remplaçants, par contre la France est mise en avant.

Le Colonel Crespin souhaite que les choses s'arrangent, car pour les Jeux de Munich, pratiquement aucun athlète français n'est en règle avec l'Article 26.

M. Herzog croit savoir que les allemands, les suisses et les autrichiens enverront des skieurs supplémentaires qui à minuit moins une, pourraient remplacer les coureurs disqualifiés.

M. Collard estime que la question doit être posée sur le plan moral.

Les athlètes qui se destinent à la haute compétition doivent être aidés. Les normes fixées par le Comité International Olympique sont actuellement dépassées et la France devrait défendre une certaine conception des Jeux Olympiques qui n'obligeraient pas les participants au parjure, grâce à un assouplissement des règles en vigueur.

Le représentant de la F.F. de Ski déclare que la position de la Fédération Internationale a toujours été d'assouplir les règles d'engagement, tout en ne rompant pas avec le Comité International Olympique. La Fédération Internationale de Ski a pensé que les difficultés s'aplaniraient à Copenhague, l'accord a été sur le point de se faire entre les deux parties. Malheureusement, la Commission Exécutive du Comité International Olympique n'a pas suivi. Cependant, la Fédération Française de Ski espère toujours que le Comité International Olympique s'en remettra aux règles de la Fédération Internationale de Ski.

**9.** M. Busnel pense qu'il s'agit de prendre une décision importante, car le basket rencontrera à Munich les mêmes difficultés que celles que rencontre actuellement le Ski.

M. Tellez, Fédération Française de Football, déclare que toutes les Fédérations sont concernées. Elles respectent toutes les règles édictées par leurs Fédérations Internationales, c'est à ces Fédérations de s'entendre avec le Comité International Olympique.

M. Samuel, Fédération Française de Yachting, estime que les skieurs vont servir de cobaye à Sapporo. Il croit qu'il serait très utile que les Fédérations Internationales se réunissent.

[...] M. Mauche affirme qu'il faut maintenir la présence de l'Equipe Française à Sapporo. Cependant, il considère qu'il y a peut-être quelque chose de vrai dans les accusations portées contre les skieurs et que cet état de choses peut constituer un thème de réflexion.

**10.** M. Aujard [membre coopté de l'exécutif] estime que le Comité International Olympique ne partage pas toujours les opinions de M. Brundage et qu'une négociation est encore possible.

#### Procès-verbal de la réunion de la Commission Exécutive du 5 janvier 1972 :

**2.** [...] pour substituer des Championnats du Monde aux Jeux Olympiques, il faut une décision du C.I.O. à la majorité des 2/3.

M. Mortueux déclare que la répartition des fonds provenant de la Télévision est déjà faite. En outre, il pense que le C.O.F. doit attaquer le premier, indiquer qu'il n'y a rien à cacher et qu'un expert auquel tous les dossiers seront communiqués, peut venir les examiner sur place.

M. Collard affirme qu'il s'agit d'une position de principe. Est-il possible de faire signer et de signer des engagements sur l'honneur et ce faisant se parjurer et pousser les coureurs au parjure ? M. Collard serait d'avis de ne pas signer.

3. M. Collard précise sa pensée : ou l'on continue sur la base des errements passés, ou l'on demande au C.I.O. de ne pas prendre d'engagement sur l'honneur, sur les règles en vigueur et de modifier ces règles, en fonction de la situation actuelle du sport de haute compétition.

M. Herzog indique que 126 Nations signeront les engagements et si la France ne les imite pas, elle restera seule...

M. Paillou [Président F.F. de Handball] estime que l'objectif du C.O.F. est de faire assouplir les règles du C.I.O. Il s'agit donc de définir une stratégie pour aboutir à ce résultat, compte-tenu du fait que les pouvoirs publics demanderont au C.O.F. de participer aux Jeux.

M. Foussier [Président F.F. de Tir] pense que l'heure est grave et propose que le Président de la République intervienne auprès de M. Brundage.

Le Colonel Crespin répond que cette procédure n'est pas envisageable.

#### Procès-verbal de la réunion de la Commission Exécutive du 13 décembre 1971 :

5. Le Colonel Crespin pense que les règles du C.I.O. (Article 26) sont violées par toutes les équipes dans le fond et dans la forme, par contre elles doivent respecter les règlements de la F.I.S. et ceux de leur Fédération Nationale, ce qui est le cas des skieurs français. Dans ces conditions, il est nécessaire que le Comité Olympique Français signe les engagements de ces athlètes pour ne pas courir de risque. Cependant, le C.I.O. peut contester cette décision.

6. M. Hannotin [Président de la Commission des Finances] croit qu'il aurait été préférable d'adopter une position plus nuancée et plus diplomatique. Dans le cadre des violations générales des règlements du C.I.O., le ski alpin s'est particulièrement signalé ; dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux retirer de la liste quelques athlètes compromis pour mieux faire passer les autres.

M. Collard répond qu'il n'est pas possible de négocier cette opération, tous les skieurs suivant les mêmes règlements, ceux de la F.I.S.

M. Collard évoque une dernière question au sujet de la lettre de démission de M. de Beaumont.

Dans ce document, celui-ci laisse entendre qu'il n'était pas d'accord avec l'Exécutif sur la disqualification des skieurs. Or, au cours de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre, s'il a voté blanc, il n'a pas manifesté son désaccord et il a même accepté de signer les engagements des skieurs pour Sapporo.

7. M. Hannotin déclare qu'il veut faire une mise au point sur cette question. [...] L'éloquence et la chaleur de M. Martel affirmant sur l'honneur que ses skieurs avaient scrupuleusement respecté les règlements de la F.I.S. et ceux de la Fédération Nationale de Ski ont placé le problème sur un plan sentimental. Le Président s'est vu en minorité et pour ce motif a voté blanc, écartelé entre ses deux fonctions.

FRANCE  
Correspondances 1967-1972

AB to Mr. M. Nogues (January 10, 1972) :

It seems to be a general opinion that the French Ski team is an adjunct of the French tourist bureau and the French association of ski manufacturers – and that it is cared for accordingly. It seems to us this is business – and not sport. Unfortunately, it is difficult to prove some of the violations ... but, we are doing our best to keep the games clean, pure and honest – and contests between sportsmen and not between ski manufacturers.

## P.V. COMMISSION EXECUTIVE

1962-1967

P.V. Réunion de la Commission Exécutive du CIO les 11 et 12 février 1967 à Copenhague :

1. ***1. Le Président, dans son exposé préliminaire, se réfère au problème actuel le plus important qui est de maintenir l'autorité et le prestige du C.I.O. face à l'importance toujours accrue du mouvement olympique et à la menace grandissante des ingérences politiques. Il souligne la nécessité d'observer les règles et de ne tolérer aucun écart aux principes et règlements olympiques. Une collaboration plus étroite entre les Comités nationaux olympiques et les Fédérations internationales de sport est indispensable pour ce faire.***

2. ***5. b) Les Xes Jeux Olympiques d'hiver, Grenoble 1968.***

Le Président [...]. La cérémonie d'ouverture aura lieu dans un stade provisoire pouvant contenir 80.000 personnes. Une immense patinoire est sur le point d'être terminée et l'ensemble donne l'impression d'une vaste entreprise commerciale. D'autre part, les emplacements des épreuves sont si éloignées les uns des autres qu'en fait les Jeux d'hiver deviennent une série de manifestations divisées, ce qui n'est pas conforme à l'idée olympique.

5. ***17. Résultat de l'étude des règles et règlements des Fédérations internationales sportives.***

Le Secrétaire général rapporte que la moitié environ des Fédérations sportives internationales ont envoyé leurs statuts et qu'une étude a été entreprise. Une discussion à laquelle tous les membres prennent part s'ensuit au terme de laquelle il est conclu que, à moins que le C.I.O. montre son autorité et les Fédérations internationales observent les règles du C.I.O., ce dernier perdra son prestige. A ce propos il est fait mention du dernier paragraphe de l'art. 34, lequel doit être rigoureusement respecté.

8. **Réunion de la Commission Exécutive du CIO avec M. Hodler (Président de la Fédération Internationale de Ski), Grenoble, 6 février 1968 [dans P.V. précédent] :**

M. Brundage explique que la réunion a été organisée à cause de la gravité de la situation actuelle concernant la Fédération Internationale de Ski (FIS).

9. [...] il [AB] a reçu la promesse qu'il n'y aurait aucune marque de fabrique sur les skis utilisés aux Jeux Olympiques d'hiver à Grenoble. Cette étape a été largement diffusée par la presse. Maintenant, le Conseil de la FIS vient d'annoncer qu'il regrette cette décision et que les marques seraient laissées sur les skis.

M. Hodler explique que l'opposition vient des chefs d'équipes qui ne veulent pas que l'équilibre des skis soit compromis si l'on supprime des marques. Dans le cas où les skis seraient marqués des deux côtés, le glissement s'en ressentirait. De plus, la FIS trouve qu'il est inutile d'effacer les marques car même en l'absence de celles-ci, les formes et les couleurs des skis rendent leur origine évidente.

M. Hodler dit ensuite à la Commission que des mesures spéciales seraient prises pour que les concurrents n'apparaissent ni devant la Presse ni devant les caméras de la T.V. avec leurs skis. Leur équipement leur sera retiré aussitôt après chaque course individuelle.

*M. Brundage* souligne le fait que désormais il y aurait des marques sur les skis ce qui était une violation flagrante de l'article 34 du règlement CIO, mais qu'aussi le pouvoir et l'autorité du CIO étaient également en jeu.

Pendant les discussions qui s'engagent ensuite, il est suggéré que les championnats de ski soient retirés du programme et disputés comme championnats du monde.

Quelques membres pensent que les mesures prises par la FIS sont suffisantes et que les compétitions doivent avoir lieu. D'autres pensent que, étant donné les déclarations faites par les officiels de la FIS au terme de leurs entretiens avec *M. Brundage*, le CIO doit prendre fermement position et insister pour que la partie supérieure des skis soit libre de toute inscription.

D'une façon générale on s'accorde pour penser que, malgré la difficulté d'entreprendre quoi que ce soit pour Grenoble, la question doit être réglée définitivement pour les Jeux de 1972.

#### Procès-verbal des réunions de la Commission Exécutive – Lausanne, les 20 & 21 avril 1968 :

*I. M. Brundage* informe la Commission des plaintes qu'il a reçues, après Grenoble, de la part de certains membres concernant la façon dont il avait conduit la Session. Il demande alors que si certains membres désirent faire des remarques à cette égard, celles-ci doivent être faites maintenant. Il ajoute qu'il a toujours présidé les réunions du CIO en tenant compte des statuts et règles du CIO, de la procédure parlementaire et du bon sens, et que tout au long de son mandat présidentiel il a toujours essayé d'être impartial et neutre pendant les débats. Cependant, une fois une décision prise, il a toutefois fait observer et soutenu la dite résolution ou décision, sans considération de sa propre opinion, car il considère que c'est là le devoir d'un Président. Si personne ne s'y oppose, il va donc procéder de la même manière.

1971

#### Procès-verbal des réunions de la Commission Exécutive – Lausanne, du 13-14 mars 1971 :

##### *I. Allocution de bienvenue du Président*

Le Président *Brundage* souhaite la bienvenue à tous les membres et déclare que pendant cette réunion de deux jours, la question la plus importante sera la discussion de la règle 26.

7. Le Président *Brundage* déclare que la Commission Exécutive est prête à envoyer une lettre aux deux présidents des stations, Radio Free Europe (Général Clay) et Radio Liberty (président Truman).

8. *M. Andrianov* critique le Comité d'Organisation de Munich qui, selon lui, ne respecte pas les Règles Olympiques et proteste contre la propagande politique émanant de Munich contre les pays socialistes et autres. Il suggère que la Commission Exécutive prépare un communiqué de presse condamnant une telle propagande politique.

*Lord Killanin* déclare que le C.I.O. devrait également demander aux stations de radio des pays de l'Est d'observer une trêve.

Il est relevé que les deux émetteurs Radio Free Europe et Radio Liberty devront passer par le « United States Olympic Committee » pour demander leurs cartes de presse d'accréditation.

***Annexe 9 – Radio Free Europe – Radio Liberty – pp. 39-40 (Willi Daume)***

**39.** Presque tous les grands pays ont des émetteurs diffusant vers d'autres pays des nouvelles et des programmes de propagande en langue étrangère. La République Démocratique Allemande et l'Union Soviétique ont, elles aussi, de tels émetteurs dont le plus connu est « Peace and Friendship » (paix et amitié). [...] Or, le problème réside dans le fait que ces deux émetteurs installés à Munich qui nous préoccupent et qui ont des filiales dans d'autres pays européens, ne sont pas allemands, mais américains. [...] Les discussions n'ont pas été aisées étant donné que tous deux ont prétendu que leurs émetteurs, loin d'être des « stations d'agitation » ne faisaient que diffuser des nouvelles conformes à la [40.] vérité et qu'ils s'abstenaient même de tout commentaire. Ce faisant, ils ne faisaient qu'exercer le droit fondamental de la « liberté de la presse ».

**40.** Il m'a été promis que toutes les activités contraires à cet esprit et susceptibles de gêner la paix seront suspendues. [...] Toutefois, ces efforts sont entravés par le fait que ces deux émetteurs ont un statut privé, ce qui signifie que le gouvernement américain n'est pas habilité à leur imposer des directives.

Le Comité d'Organisation a, bien entendu, pour ce qui est des reportages sportifs, la possibilité de faire pression sur ces stations, en leur refusant l'accréditation aux Jeux Olympiques.

Procès-verbaux des réunions de la Commission Exécutive – Munich – 9 septembre 1971 – Luxembourg – 12-17 septembre 1971 :

**5. 3. *La règle 26 et la commission chargée de vérifier son application***

**6.** M. Brundage souligne que les skieurs (par exemple) ont depuis longtemps transgressé toutes les règles du livre et qu'il demandent maintenant à être pardonnés et à être autorisés à concourir. Il insiste sur l'importance d'une décision par laquelle la Commission Exécutive soit autoriserait cela et accepterait les excuses des skieurs, soit considérerait qu'ils auraient dû être déjà éliminés puisqu'il y a longtemps qu'ils contreviennent aux règles.

M. Weir pense qu'il serait difficile de prouver leur culpabilité, mais M. Brundage déclare que le C.I.O. a déjà un grand nombre de preuves.



## P.V. SESSIONS

1970

Procès-verbal de la 70<sup>ème</sup> Session du Comité International Olympique – Amsterdam, 12-16 mai 1970 :

*Annexe I Discours d'ouverture du Président du C.I.O. Les Jeux Olympiques en danger*

**1.** Vous m'avez tous entendu dire que le Mouvement Olympique est la plus grande force sociale du monde d'aujourd'hui. [...] Mais on a également répété que les Jeux sont devenus trop grands et trop coûteux et, en raison de leur énorme succès, ils ont été soumis, de plus en plus, aux influences politiques et commerciales.

Plus d'une fois, des journalistes sceptiques l'ont dit : « Vous perdez votre temps, il n'y a plus d'amateurs ; tout, désormais, est mesuré en dollars et la politique gouverne le monde. »

Cela ne m'a pas inquiété, parce que je ne le crois pas et que cela n'est pas vrai. Le monde est plein d'amateurs qui voient en nous des guides. [...] le grand Festival de la Jeunesse du Monde, réunie pour se mesurer en force, en rapidité et en agilité, dans une compétition libre et honorable, où chacun, toutes considérations de race, de religion, de politique ou de statut économique écartées, avait une chance égale et participait pour la joie de la victoire, pour la gloire du sport et pour rien de plus. Libre des intrigues et des chicanes politiques et de la basse et matérielle commercialisation du monde des affaires. [...] Les Jeux [...] étaient une quinzaine de jours de concours libres et heureux, un oasis exemplaire de la coopération amicale et internationale et de la bonne volonté, dans un monde troublé et corrompu par la guerre. Pourtant, récemment, les seuls commentaires que l'on avait pu lire ou entendre au sujet des Jeux concernaient les énormes dépenses engagées, ayant en corollaire la commercialisation et les scandales du ski, les scandales des chaussures et les tricheries sordides de participants.

**2.** L'étonnant résultat d'un vote pris à Zurich, l'an dernier, indique jusqu'où est allée la désillusion qui menace l'avenir du Mouvement Olympique. [...] Les autorités de cette ville [...] considérant qu'une invitation pour les XIIèmes Jeux Olympiques d'hiver [...] contribuerait à son prestige, ont proposé de l'envisager.

Ceci conduisit à un débat public large et animé, et la question fit finalement l'objet d'un plébiscite. [...] Lorsque les votes furent comptés, seulement 40,912 approuvèrent l'invitation, tandis que 145,347 estimèrent n'avoir aucune part à prendre aux Jeux Olympiques d'hiver. Ce barème de 3½ contre 1 prouve, chiffres en main, le résultat de la désagréable et large publicité faite aux événements de Grenoble.

**3.** Afin d'éviter à l'avenir les scandales révoltants associés au ski alpin depuis les vingt dernières années, il fut demandé à la Fédération Internationale de Ski, qui l'avait publiquement promis, de supprimer les marques apparentes sur les skis. Bien sûr, ce n'était pas les marques en elles-mêmes qui nous inquiétaient, mais les paiements effectués aux skieurs pour qu'ils exhibent publiquement ces marques.

**4.** La veille du début des épreuves de ski alpin à Chamrousse, [...] la FIS capitula de nouveau misérablement devant les fabricants.

Lorsque j'ai déclaré à un dirigeant national de ski que la moitié des concurrents étaient payés d'une manière ou d'une autre, il m'a répondu : « Désolé, M. Brundage, vous faites erreur, tous sont payés ! »

5. A la une du bulletin du Service d'Information autrichien, on peut voir, tel une publicité vivante, Schranz, l'étoile de la FIS, la vedette toujours admise par la FIS, porter ouvertement l'uniforme et utiliser les skis de la maison qui l'emploie depuis des années. Le tourisme d'hiver représente une part considérable du revenu national autrichien. Il n'est donc pas étonnant que Schranz soit mis en avant par le Service National d'Information. Les journaux évaluent les revenus qu'il tire du ski à quelques 50-60,000 dollars par an.

Aujourd'hui, pratiquement tous les « acteurs » du « cirque alpin » sont payés plus ou moins ouvertement.

Le « non » massif exprimé par les citoyens de Zurich est, Mesdames et Messieurs, le commencement de la fin des Jeux d'hiver. Je vous prie de noter que si les Jeux sont tués, ils le seront par les représentants de la FIS et non par Avery Brundage. Les responsables de leur mort auront la consolation de pouvoir se dire que le Baron Pierre de Coubertin était contre les Jeux d'hiver pour au moins deux raisons : la première est qu'ils ne sont pas universels, puisqu'au moins la moitié du globe ne s'intéresse pas du tout aux sports d'hiver et la seconde, qu'il ne devrait y avoir qu'un et non pas deux Jeux Olympiques. En outre, les épreuves alpines, qui ont besoin de montagnes, intéressent encore moins de monde. [...] Au cours des dix Jeux Olympiques d'hiver qui ont eu lieu à ce jour, 114 médailles ont été distribuées. 101, soit 89 % ont été remportées par les concurrents de cinq CNO sur 126, et 62 soit plus de la moitié, ont été gagnées par les concurrents de deux pays seulement. Il ne peut y avoir de place, dans le Programme Olympique, pour un sport aussi peu répandu. Ce cancer empoisonné doit être éliminé sans attendre : le ski alpin n'a rien à faire dans les Jeux Olympiques !

6. Malheureusement, hélas, nos difficultés ne se limitent pas aux jeux d'hiver.

7. La vérité est que, dans ces sports par équipes maintenant commercialisés, il est devenu impossible, même avec la meilleure volonté du monde, de former *une équipe de classe olympique*.

8. Ceux qui ignorent la philosophie olympique ne cessent de clamer que nous devrions revoir nos règles, que depuis 1896, les temps ont changé et que les règlements devraient être adaptés aux conditions présentes. En d'autres termes, nous devrions légaliser les illégalités. Ce n'est pas une solution. Il est vrai que les temps ont changé (et soit dit en passant, bien souvent pour le mieux), mais aujourd'hui, tout comme en 1896, il n'y a que deux sortes de concurrents, ceux qui ont une vocation et qui s'intéressent au sport pour le sport et ceux qui s'y intéressent pour les raisons financières. [...] C'est aussi simple que cela !

9. Ce qui a changé, depuis 1896, est que le nombre de beaux sports devenus pratiquement des entreprises de spectacles qui, dans bien des cas, paient des salaires bien plus élevés que ceux qui peuvent être gagnés par les jeunes dans d'autres domaines. Quelques joueurs qualifiés y ont amassé des fortunes (qu'ils aient été capables de les conserver est une autre question).

Si nous voulons que le public continue à nous respecter, nous ne pouvons plus nous permettre des scandales de skis ou de chaussures.

Le ski alpin échappe à tout contrôle, la patience du public est à bout, le peuple a parlé et il ne tolérera plus les fraudes !

# DOSSIERS R.D.A.

## RDA

### Procès-Verbaux Extraits Sessions 1952-1968

#### Mexico, oct. 1968:

[...] the German question was brought to a vote and with a great majority it was decided that, being effective as of 1<sup>st</sup> of November, 1968, the teams of the East German Olympic Committee would be called D.D.R., and the team will have its flag, hymn and emblem.

#### Madrid, oct. 1966:

#### **Application from the East German Committee for complete independent recognition**

President Brundage recalled the history of the question. After the war, the West German Olympic Committee alone was recognized. Before the Helsinki Games, the East German Olympic Committee asked to be recognized but difficulties having arisen, no athlete from the East was able to participate in the 1952 Games. At the time of the meeting in Paris in 1955, it was possible to conclude an agreement on the basis of a unified German Team which participated in the Games in 1956, 1960 and 1964.

The application of the agreement has created many difficulties and before Tokyo, the East German Olympic Committee has asked its complete and independent recognition. However, it was willing to await a decision until the present meeting. Complete recognition would imply two separate teams at the Games in Grenoble and in Mexico. For the Mexican Games, there is no visa problem, but for those of Grenoble, NATO refused visas to the team of the East Germany which is not recognized as an independent country. We find ourselves confronted with a fundamental question. According to our Rules, the candidate cities must receive our teams. Consequently, if Grenoble is not in a position to receive the East German team we will be obliged to withdraw the Games from it. At the time of the invitations for the Games in 1968, all the candidate cities had to give the assurance that all the teams would be invited. For the city of Grenoble, French Prime Minister Pompidou replied that the government would grant entry to all the teams under existing conditions. We had interpreted these last words by "according to the IOC Rules", but the French government now gives them a different interpretation, that is to say in the case of Germany that there would be a united team, like before. This situation is disagreeable.

[...] in the 1968 Winter Olympic Games and the Olympic Games in Mexico City there will be separate teams but they will march under the same banner, use the same hymn and the same emblems.

#### Cortina, janvier 1956:

President Brundage congratulates Dr. Ritter von Halt on this fine achievement, saying that "We have obtained in the field of sport what politicians have failed to achieve so far". He goes on quoting however, certain extracts of newspapers articles from East Germany, which invite the sports leaders and the athletes not to lose sight of the political question while they are engaged in winning sporting events!

RDA  
Statuts 1967-1981

Statute of the National Olympic Committee of the German Democratic Republic (Berlin 1967) / Statut des Nationalen Olympischen Komitees der Deutschen Demokratischen Republik:

The National Olympic Committee of the German Democratic Republic, on the basis of the Statute adopted at its foundation meeting in Berlin on 22<sup>nd</sup> April 1951, in view of past developments in its activities and position, of its independent relations with the international authorities of physical culture and sport, and as a result of recent changes in the Rules of the International Olympic Committee, adopts the following amended, altered and re-worded Statutes:

§ 1

(1) Das "Nationale Olympische Komitee der Deutschen Demokratischen Republik" (nachstehend NOK der DDR genannt) ist eine gesellschaftliche Körperschaft [non-government public body], Sachwalter [trustee] und höchster Repräsentant der olympischen Bewegung und ihres Gedankengutes in der Deutschen Demokratischen Republik.

(2) Das NOK der DDR ist juristische Person und eine organisatorisch selbständige Einrichtung mit eigenem Haushalt [is a body corporate having its own independent organisation and its own budget].

(3) In Übereinstimmung mit Artikel 25 der Regeln des Internationalen Olympischen Komitees (nachstehend IOC genannt) ist das NOK der DDR unabhängig und autonom.

§ 3 Das NOK der DDR verfolgt – in hoher Achtung vor dem Willen und Wirken des Begründers der Olympischen Spiele der Neuzeit, Baron Pierre de Coubertin – folgende Ziele:

- das olympische Gedankengut im Sinne Coubertins sowie der Regeln und Beschlüsse des IOC in der Deutschen Demokratischen Republik zu verbreiten;
- jeglicher Diskriminierung aus rassistischen, religiösen, weltanschaulichen oder politischen Gründen entschieden entgegenzutreten;
- die Beschlüsse des IOC hinsichtlich des Amateurstatus einzuhalten;
- bei der Erziehung der Jugend der Deutschen Demokratischen Republik im Sinne des olympischen Gedankengutes, d.h. im Geiste des Humanismus, der Völkerfreundschaft und des Friedens zu charakterfesten, körperlich und geistig harmonisch gebildeten Menschen und guten Staatsbürgern mitzuwirken;
- vom Grundsatz gegenseitiger Achtung getragene Beziehungen zu den Nationalen Olympischen Komitees der anderen Länder herzustellen und zu pflegen.

RDA  
Correspondance 1970-1978

Dr. Heinz Schöbel to Willi Daume (Leipzig, den 29.3.1972):

Uns ist zur Kenntnis gekommen, daß einige Firmen in der BRD, z. B. die Schokoladenfabrik B. Sprengel & Co., Hannover, zu Reklamenzwecken Fotografien

und Namen von Olympianehmern verschiedener Länder benutzen, so auch von Sportlern der DDR.

Wir müssen feststellen, daß das ohne unser Wissen und ohne unsere Zustimmung geschieht.

Unter Bezugnahme auf Artikel 26 der IOC-Statuten erklären wir, daß wir nicht damit einverstanden sind, daß die "Namen, die Bilder und die sportlichen Erfolge" unserer Sportlerinnen und Sportler für derartige Werbezwecke verwendet werden.

Deshalb bitten wir Sie, der genannten Firma unsere Stellungnahme zu übermitteln und diese zu ersuchen, die weitere Verwendung solcher Fotos sofort einzustellen.

Artur Takac to Nationales Olympisches Komitee der DDR (23<sup>rd</sup> March 1972):

The I.O.C. Eligibility Commission has been informed from various sources that a system of material support is given to the best athletes of your country, in order to "facilitate" and "encourage" their preparation for the Olympic Games and other important international competitions.

In some cases this kind of support is called "scholarships", and in others, "national sport assistance", etc.

## RDA Publications 1961-1985

Bulletin du Comité National Olympique de la République Démocratique Allemande  
Vol. XVI, N°I/1971 publication NOK der DDR - Berlin:

### **Servir la paix, respecter la vie – Wolfgang Gitter, chef de presse au CNO de la RDA**

5. [...] en avril 1968, culture physique et sport furent inscrits, comme droit du citoyen, dans la Constitution de la R.D.A. Les idées du Baron de Coubertin relatives à la responsabilité qui incomberait à la société pour l'activité sportive des citoyens, se trouvaient réalisées de ce fait. Organe suprême de la Chambre du Peuple, le Conseil d'Etat de la R.D.A., s'inspirant de l'humanisme propre au mouvement olympique, votait en septembre 1968 une résolution concernant le développement perspectif de la culture physique et des sports d'ici 1980. Peu après, la délégation olympique de la R.D.A. partait pour le Mexique où elle prit part aux Jeux de la XIXe Olympiade et remportait 25 médailles.

6. Ces résultats sportifs se rattachent au grand estime social que nous attribuons à l'activité sportive en tant qu'apport à la vie saine, optimiste et créatrice de la population entière.

C'est au nom de tous que M. Brundage, dans une entrevue avec M. Walter Ulbricht, président du Conseil d'Etat de la R.D.A., s'exprimait en termes de reconnaissance qu'en République Démocratique Allemande la jeunesse bénéficierait d'une éducation olympique au meilleur sens du mot et d'une promotion stimulant l'activité sportive.

Le C.N.O. de la R.D.A., dans son rapport comptant pour la période considérée, citait certaines actions qui témoignaient de la conservation et diffusion que les idées olympiques et le patrimoine humaniste du Baron Pierre de Coubertin ont trouvé chez nous. Les émissions télévisées "Concourir, imiter, faire mieux" ont réuni une audience nombreuse. Au début, ce n'étaient que les équipes scolaires qui s'affrontaient en

concours; puis suivaient les familles, brigades aux usines, communes entières. [...] Enfin, le C.N.O. attachait beaucoup de poids au domaine des beaux-arts. Il prenait part à des expositions et réunions culturelles, et il était l'inspirateur qui invitait les artistes de tout genre à peindre la vie sportive dans ses beautés multiples, à leur rendre hommage par les moyens dont dispose l'homme d'art.

7. "L'activité de notre Comité Olympique Allemand, dépositaire des intérêts des sportives et sportifs de la R.D.A. dans le domaine olympique et aux Jeux, s'opère, disait Dr. Schöbel, en liaison étroite avec l'Union Sportive et Gymnique Allemande (D.T.S.B.), les Fédérations Sportives de la R.D.A. et d'autres forces sociales".

L'apport de la R.D.A. au mouvement olympique international trouvait également mention honorable. "Amitié des peuples et paix, voilà l'objectif substantiel, l'engagement que servent annuellement notre 'Journée olympique', déjà traditionnelle, d'athlétisme, [8.] et la réunion de natation du C.N.O., la renommée desquelles a dépassé, de loin, les frontières de notre pays".

8. Le Comité National Olympique de la R.D.A. [...] était toujours conscient de sa vocation de défendre la paix et le rapprochement des peuples en s'appuyant sur le respect mutuel, l'égalité en droits et la reconnaissance, en combattant toute forme de discrimination.

[...] M. Rudi Hellmann, membre du Comité à titre personnel, disait: "La paix, c'est la condition indispensable de la prospérité de l'idée olympique".

12. Nous nous permettons de reproduire, en extrait, un article paru dans "Le Monde". C'est la mise en application de l'idéal olympique qui a donné l'impulsion première à l'essor sportif de la R.D.A.

13. C'est un fait rarissime qu'une Constitution fasse du sport un droit du citoyen. Plus exceptionnel encore est le fait que la lettre de la Constitution soit passée dans la réalité des terrains de sports. Nous n'en connaissons pas d'autres exemples.

[...] en 1968 le Conseil d'Etat avait mis au point un plan de développement sportif s'étendant jusqu'à l'horizon 1980, et dont le but était que 60 % des habitants de la R.D.A. pratiquent régulièrement une activité sportive...

La coordination et la concertation entre tous les organismes intéressés à la vie culturelle sont les traits dominants de la politique culturelle de la R.D.A. Et si le vieux rêve d'une société sans classe est encore du domaine de l'utopie, en Allemagne de l'Est, comme partout ailleurs, il semble bien, du moins, que la R.D.A. soit en train d'édifier une société sans cloison.

15. A l'exception de quelques très grands clubs, tels que le Dynamo de Berlin, qui sont des clubs omnisports ouverts aux civils comme aux scolaires, les clubs de R.D.A. sont des "communautés sportives d'entreprise" (Betriebssportgemeinschaft), mais vers lesquelles les scolaires sont systématiquement dirigés. Il est en outre évident qu'au sein des entreprises socialistes règne l'esprit communautaire.

Elles ne sont pas mues par la seule notion de profit comme en économie libérale, ce qui n'exclut pas la recherche du meilleur rendement; mais l'entreprise, source de richesse, travaille pour le bien de tous. Ce qui veut dire que l'entreprise, en R.D.A., est la principale source de financement des sociétés sportives.

Bien sûr, dans les entreprises, les sportifs disposent de tout le temps nécessaire pour s'entraîner, sans diminution de salaire.

16. A partir de 16 heures, les villes en Allemagne de l'Est connaissent une intense animation. En R.D.A. on pratique la journée continue de huit heures trente sur cinq

*jours, les bureaux et les ateliers ferment généralement leurs portes vers 16 heures, ce qui offre de grandes facilités à ceux qui savent occuper leurs loisirs, à commencer par les sportifs.*  
*Robert Poulhe.*

# DOSSIERS R.F.A.

RFA

Publications 1961-1988

“Olympisches Feuer”, Heft 6, Juni 1967, Zeitschrift der Deutschen Olympischen Gesellschaft, Hannover, Allgemeine Verlags- und Informationsgesellschaft:

### **3. *Walter Umminger.***

Am 26. Mai dieses Jahres wurde in Berlin vom Deutschen Sportbund und von der Deutschen Olympischen Gesellschaft die Stiftung „Deutsche Sporthilfe“ gegründet.

4. Im Schöneberger Rathaus hat Willi Daume wiederholt versichert, daß mit diesem Gründungsakt dem Staatsamateur östlicher oder französischer Prägung kein „Stiftungsamateur“ als deutsches Reichspatent an die Seite gestellt werden soll. [...] Der Idealismus und die Leistungsfreude jedes einzelnen werden immer die stärksten Triebkräfte für eine sportliche Höchstleistung bleiben. Ein Rekord oder ein Meisterschaft lassen sich nicht mit Geld erkaufen.



# DOSSIERS USOC – ETATS UNIS AMERIQUE

USA

Correspondance 1967-1972

Douglas F. Roby (President) to AB (December 11, 1967):

I am somewhat surprised that you addressed me for an explanation with reference to the “training of the ski team”. The procedure being followed this year is the same as has been the practice in several previous Olympiads.

If you, of the IOC, have any complaint with reference to this practice, I think you should go directly to what I believe to be the source of the practice, the International Ski Federation.

I would now like to make inquiry regarding several matters of the President of the International Olympic Committee. Why do you, in your exalted position, and before the IOC, always use the USOC and what happens in the United States as an example of what is bad? [...] What you have said might have been true, but on the other hand, I have never once heard you, in any way, condemn or even infer, that evil practices may be carried on in any other of the major countries of the world active in the Olympic Movement. Specifically, I have never heard you make a remark before the IOC that implied anything but perfection and strict adherence to all rules in the activities of the Soviet Union. Can you tell me that the Soviets do not have their teams selected many months prior to the conduct of the games and are these teams not in formal training during the entire year? Has not the Soviet Union a national ice hockey team made up of the best hockey players in all of the USSR who play together all year?

[...] I believe I have done a fair job [...] in a society that is moving quite rapidly towards socialism and even on to communism.

AB to Douglas F. Roby (October 14, 1967):

There are three copies of the Friskies advertising “Help send the U.S. team to the Olympics”, with the Olympic circles, on my desk that have been sent by people who wonder why the Olympic rings are used on an undignified commercial advertisement of this type, when we have prevented others from using them. I don’t know how much money the USOC gets from an enterprise of this kind, but those who have brought it to my attention think that it is undignified and lowers the prestige of the Olympic Movement.

Clifford H. Buck to Monique Berlioux (December 13, 1971):

It is shocking to learn that in the opinion of the President of the AAU of the U.S. “as many as two-thirds of the athletes signing the Olympic oath are committing perjury”. We have no idea as to the basis of this startling statement. However, it is inconceivable that it could be based upon fact.

If the President of the AAU of the U.S.A. has knowledge of ineligibility of any athletes on our Olympic team, it is of course his obligation to report the facts to us.

United States Olympic Committee to IOC (January 25, 1971):

Voicing its increasing concern and alarm over the gradual erosion of the amateur eligibility code and its potential impact on current and future Olympic Games, the United States Olympic Committee today urged the International Olympic Committee to take immediate and positive action to permanently resolve the problem.

The U.S.O.C. [...] indicated by letter to the President Avery Brundage its unqualified support of his efforts to alleviate this problem, particularly in the sport of Alpine Skiing, but cautioned that any delay now would only lead to similar situations such as experienced at the 1968 Olympic Winter Games in Grenoble.

# STATUS ET REGLES

CIO (1972), *Statuts et règles. Citius – altius – fortius*, Lausanne, CIO, pp. 11 et 12 puis 19 à 24

## I

### PRINCIPES FONDAMENTAUX

**1** Les Jeux Olympiques ont lieu tous les quatre ans. Ils réunissent en un concours sincère et impartial des amateurs de toutes les nations.

Aucune discrimination n'y est admise à l'égard d'un pays ou d'une personne pour des raisons raciales, religieuses ou politiques.

**2** Les Jeux Olympiques consacrent une Olympiade, ou période de quatre années consécutives. La première Olympiade des temps modernes a été célébrée à Athènes en 1896. Les Olympiades et les Jeux se comptent à partir de cette date, même si, à la date d'une Olympiade, les Jeux n'ont pu avoir lieu.

**3** Le but du Mouvement Olympique est de promouvoir le développement des qualités physiques et morales qui sont les bases du sport amateur, de convier tous les athlètes du monde à un grand festival quadriennal du sport, suscitant par là le respect et la bonne volonté internationale, et contribuant ainsi à construire un monde meilleur et plus pacifique.

**4** La direction du mouvement olympique et le contrôle des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques d'hiver sont le privilège du Comité International Olympique, dont la constitution et les pouvoirs, ainsi que les statuts et règlements sont contenus dans cette brochure.

L'honneur de célébrer les Jeux Olympiques est confié à une ville, non à un pays ou un territoire.

Le choix de la ville où ils sont célébrés relève de la seule compétence du Comité International Olympique.

Toute candidature pour l'organisation des Jeux doit être faite par l'entremise de l'autorité compétente de la ville concernée avec l'approbation du Comité National Olympique qui doit garantir que les Jeux seront organisés à la satisfaction du Comité International Olympique et dans les conditions requises par lui.

**5** Les Jeux Olympiques d'hiver forment un cycle distinct. Ils comprennent des compétitions de sports d'hiver. Ils ont lieu la même année que les Jeux Olympiques.

Les premiers Jeux Olympiques d'hiver ont été célébrés en 1924, au cours de la VIII<sup>e</sup> Olympiade. Ils sont numérotés à partir de cette date, au fur et à mesure de leur célébration.

Le terme d'Olympiade ne s'applique pas aux Jeux d'hiver.

**6** Ne sont admises à concourir aux Jeux Olympiques que les personnes qualifiées répondant à la définition précisée à l'article 26 ci-après.

**7** Seuls les nationaux d'un pays ou d'une région géographique dans les limites de laquelle un Comité National Olympique reconnu par le Comité International Olympique fonctionne, sont qualifiés pour représenter les couleurs de ce pays ou de cette région géographique, aux Jeux Olympiques.

La reconnaissance d'un Comité National Olympique dans un pays ou région géographique :

1. n'implique pas sa reconnaissance politique ;
2. ne peut avoir lieu que si ce pays ou cette région géographique a bénéficié d'un gouvernement stable pendant une période raisonnable.

**8** Les Jeux sont des compétitions entre individus et non entre pays ou régions géographiques.

**9** Tous les bénéfices provenant de la célébration des Jeux Olympiques doivent être employés au développement du Mouvement Olympique et du sport amateur.

### III

#### LES COMITES NATIONAUX OLYMPIQUES

**24** Seuls les Comités Nationaux Olympiques reconnus par le Comité International Olympique ont compétence pour inscrire les concurrents aux Jeux Olympiques et aux épreuves éliminatoires. Aussi, pour que les athlètes d'un pays ou d'une région géographique puissent participer aux Jeux, doit-il y avoir dans ce pays un Comité National Olympique, qui sera composé d'au moins cinq Fédérations Nationales. Ces fédérations doivent elles-mêmes être affiliées aux Fédérations Internationales qui régissent leur sport aux Jeux Olympiques. Pour être reconnus par le Comité International Olympique, les Comités Nationaux Olympiques doivent exercer leurs activités conformément aux règlements et au haut idéal du Mouvement Olympique.

Les Comités Nationaux Olympiques ont pour but de veiller au développement et à la protection du Mouvement Olympique et du sport amateur. Ils doivent collaborer avec les organes directeurs nationaux du sport amateur (Fédérations Nationales) affiliés aux Fédérations Internationales reconnues par le Comité International Olympique comme défendant et faisant respecter les règles d'admission. Ils sont les seuls à détenir le droit de faire usage du drapeau et de l'emblème olympiques, et ils en limiteront l'emploi, ainsi que celui des termes « olympique » et « olympiade », aux activités se rapportant aux Jeux Olympiques. Tout usage commercial du drapeau et de l'emblème olympiques est interdit. Ils ont le devoir — en collaboration avec les Fédérations Nationales — d'organiser et de contrôler la représentation de leur pays aux Jeux Olympiques. Ils pourvoient à l'équipement, au transport et au logement de cette représentation.

Les Comités Nationaux Olympiques sont des organismes sans but lucratif, consacrés à l'encouragement et à la propagation de l'éducation physique, morale et culturelle de la jeunesse du pays, en vue de développer son caractère, sa santé et son sens civique.

Ils ne doivent s'associer à aucune entreprise de nature politique ou commerciale.

Les statuts et règles du C.I.O. doivent être incorporés dans ceux des Comités Nationaux Olympiques et doivent être respectés par eux dans leur propre pays ou région.

Etant donné l'importance des Comités Nationaux Olympiques, gardiens de la tradition et responsables du Mouvement Olympique dans leur

#### IV

### LES JEUX OLYMPIQUES

#### CONDITIONS D'ADMISSION

##### 26

I. Pour être admis aux Jeux Olympiques, un concurrent doit respecter, dans l'esprit et dans l'éthique, la tradition Olympique et s'être toujours adonné au sport comme à une activité annexe, pour son agrément, sans percevoir de rémunération quelle qu'elle soit pour sa participation.

Ses moyens d'existence ne doivent ni provenir ni dépendre des revenus qu'il pourrait tirer du sport, et il doit avoir une situation personnelle lui permettant d'assurer son existence présente et future.

Il ne doit pas être, ni avoir été, un professionnel, un semi-professionnel ou classé « non amateur » dans quelque sport que ce soit. Il ne doit ni avoir entraîné, ni enseigné, ni formé des sportifs de compétition dans le but d'en tirer un profit. Les moniteurs d'éducation physique qui enseignent aux débutants sont admissibles.

II. Un concurrent doit observer les règles de la fédération internationale contrôlant le sport qu'il pratique et s'y conformer, même si celles-ci sont plus strictes que celles imposées par le Comité International Olympique.

Il doit également se conformer aux instructions de sa fédération et aux directives du Comité International Olympique.\*

III. Un concurrent peut accepter :

1. Une aide de son Comité National Olympique ou de son association sportive nationale au cours des périodes assignées à la préparation

\* Les directives du Comité International Olympique sont les suivantes :

- a) Il ne doit pas avoir permis, directement ou indirectement, que son nom, sa photographie ou ses succès sportifs soient exploités, à titre individuel, à des fins publicitaires.
- b) Il ne doit ni écrire ni signer d'article, ni permettre que l'on signe en son nom, ni apparaisse de son propre chef à la radio, à la télévision ou au cinéma pendant la période au cours de laquelle il participe aux Jeux Olympiques, sans avoir l'autorisation de son chef de mission.
- c) La publicité résultant des contrats établis par des fédérations nationales en matière d'équipement doit être strictement contrôlée par les fédérations internationales et des copies de ces contrats devront être envoyées au Comité International Olympique pour approbation.

et à la participation aux compétitions sportives, y compris les Jeux Olympiques. Une telle aide consistera uniquement en l'hébergement pendant l'entraînement et la participation, la nourriture, le transport, l'équipement sportif, les installations sportives, l'entraînement, les soins médicaux, ainsi que l'argent de poche pour couvrir les menus frais, ceci dans les limites approuvées par sa propre fédération internationale sportive ou par son Comité National Olympique.

La période dévolue à l'entraînement à plein temps, et qui est approuvée par les fédérations internationales ou les Comités Nationaux Olympiques est, en règle générale, de trente jours et ne doit, en aucun cas, dépasser soixante jours dans le cours d'une année civile.

2. Le paiement de primes d'assurance en cas d'accident ou de maladie dus à l'entraînement ou aux compétitions.
3. Les bourses d'études accordées conformément aux normes académiques et techniques et soumises à l'accomplissement des obligations scolaires et universitaires et non pas aux succès sportifs.
4. Les prix obtenus à l'issue des compétitions dans les limites fixées par les règles des fédérations internationales respectives et approuvées par le Comité International Olympique.
5. Le Comité International Olympique est opposé au dédommagement du manque à gagner sauf dans des cas reconnus dignes d'intérêt. Dans ces seuls cas, les Comités Nationaux Olympiques ou les fédérations internationales pourront autoriser le versement de compensations qui couvriront uniquement la perte de salaire causée par l'absence du concurrent à son travail, en raison de sa participation aux Jeux Olympiques ou aux importantes réunions sportives internationales approuvées par les fédérations internationales. En aucun cas, les sommes payées conformément à ces dispositions ne pourront excéder le montant que le concurrent aurait normalement reçu en exerçant sa profession au cours des périodes considérées.

IV. Le but est d'éliminer ceux qui s'intéressent au sport pour des raisons financières et de réserver les Jeux Olympiques à ceux qui, selon cette règle, sont admissibles. Une commission sera créée et chargée de faire appliquer cette règle en consultation et en coopération avec les fédérations internationales et les Comités Nationaux Olympiques.

#### Dopage

L'usage de drogues ou de stimulants artificiels quelconques est prohibé. Toute personne qui donne ou reçoit du dopage, sous une forme quelconque, ne peut participer aux Jeux Olympiques. L'athlète qui, dans

un sport individuel, a été convaincu d'avoir utilisé un dopage est exclu des Jeux Olympiques. Pour les sports d'équipes :

- a) l'équipe dont l'un des membres a été convaincu d'avoir utilisé un dopage est exclue si cette équipe peut en retirer un avantage ;
- b) dans les sports tels que la gymnastique et le pentathlon moderne, une équipe ne peut plus concourir (en tant qu'équipe) par suite de la disqualification d'un de ses membres, les autres membres de l'équipe pourront concourir à titre individuel. L'athlète qui ne se soumet pas au contrôle sera disqualifié.

#### **Non-amateurs et semi-professionnels**

Ceux qui, pour leurs aptitudes sportives, reçoivent des allocations de leur gouvernement, d'institutions éducatives ou d'entreprises financières, ne sont pas des amateurs. Des établissements commerciaux ou industriels emploient parfois des athlètes pour leur valeur publicitaire. Ces athlètes sont payés pour un emploi qui demande peu de travail et sont libres de s'entraîner et de concourir en tout temps. Pour accroître leur prestige national, il arrive que des gouvernements adoptent les mêmes méthodes et assurent aux athlètes des situations dans l'armée, dans la police ou dans les administrations de l'Etat. Ils organisent aussi des camps d'entraînement pour des périodes de longue durée. Certains collèges et universités offrent des bourses importantes et des privilèges spéciaux aux athlètes. Les bénéficiaires de ces faveurs spéciales, accordées uniquement en raison de leurs dons athlétiques, ne sont pas qualifiés pour participer aux Jeux Olympiques.

\*

Le Comité International Olympique se réserve le droit de déroger à ces règles pour des cas d'espèce concernant des sports ou des individus, pour autant que le principe fondamental qui veut qu'un concurrent ne pratique pas le sport dans le but d'en tirer un profit matériel ou d'assurer son existence ne soit pas transgressé, et que l'exercice de ce droit relève de la seule compétence de la Commission Exécutive, et ce jusqu'à la réunion de Munich.

#### **Conditions requises pour pouvoir porter les couleurs d'un pays**

**27** Peuvent seuls être admis à porter les couleurs d'une nation aux Jeux Olympiques les nationaux de ce pays. Quiconque a déjà pris part aux Jeux Olympiques, à des Jeux mondiaux ou régionaux, ou à des

24

Championnats sous les couleurs d'une nation ne peut, dans les Jeux Olympiques suivants, porter celles d'une autre nation.

Les exceptions à cette règle sont les suivantes :

- a) si son précédent pays a été incorporé à un autre Etat, s'il s'est engagé sous les couleurs du premier pays parce qu'à l'époque son pays d'origine n'avait pas encore de Comité Olympique, s'il a été naturalisé, une période d'au moins trois ans s'étant écoulée depuis sa demande de naturalisation, ou si une période d'un an s'est écoulée depuis la date à laquelle il a représenté pour la dernière fois son précédent pays, ceci étant subordonné à l'accord des deux Fédérations, à l'approbation de la Fédération Internationale concernée et à l'accord du Comité International Olympique ;
- b) dans le cas d'une femme qui aurait acquis une nouvelle nationalité par son mariage.

Les concurrents, citoyens ou sujets d'un dominion ou d'une colonie, nés dans le dominion ou la colonie, sont autorisés à porter les couleurs de la métropole si le dominion ou la colonie ne possède pas de Comité Olympique. Les nationaux du dominion ou de la colonie et ceux de la métropole sont autorisés à porter l'une ou l'autre de ces couleurs, à condition d'avoir séjourné au moins trois ans dans le dominion, ou si une période d'un an s'est écoulée depuis la date à laquelle il a représenté pour la dernière fois son précédent pays, ceci étant subordonné à l'accord des deux Fédérations, à l'approbation de la Fédération Internationale intéressée et à celle du Comité International Olympique, et qu'il lui soit légalement impossible de se faire naturaliser citoyen dudit pays.

Quiconque est né à l'étranger peut porter les couleurs du pays d'origine de ses parents, à condition d'avoir fait reconnaître sa nationalité d'origine et de n'avoir pas déjà porté les couleurs, aux Jeux Olympiques, du pays où il est né.

#### **Limite d'âge**

**28** Aucune limite d'âge n'est prescrite par le Comité International Olympique pour les concurrents aux Jeux Olympiques.

#### **Participation des femmes**

**29** Les femmes sont admises aux épreuves suivantes selon les règlements des Fédérations Internationales intéressées : Athlétisme, Canoë, Escrime, Gymnastique, Luge, Natation, Plongeon, Patinage artistique et de vitesse, Ski, Sport équestre, Tir, Tir à l'arc, Volleyball, Yachting, ainsi qu'à participer à la Manifestation d'Art.

Les athlètes féminines peuvent être soumises à un contrôle médical.

25

# *SUR LA DISQUALIFICATION DE SCHRANZ*

## *Protestations du CNO autrichien*

SAPPORO 1972 / Session

### ANNEXE 4

Lettre du Comité Olympique Autrichien  
au Comité International Olympique

---

Sapporo, le 31 janvier 1972.

Le Comité Olympique Autrichien a été informé aujourd'hui, le 31 janvier 1972, de la décision du C.I.O. selon laquelle Karl SCHRANZ n'est pas admissible aux XIèmes Jeux d'Hiver. Nous avons appris cette décision par un communiqué de presse. Cette mesure nous trouble profondément.

D'après des informations que nous ont communiquées des membres de la Session, nous savons qu'un rapport, et des photographies illustrant celui-ci, publiés dans le magazine "Profil", numéro 1 de janvier 1972, sont notamment considérés comme des preuves d'accusation. Il a été déclaré que Karl Schranz avait fait, dans ce journal, de la publicité pour une marque de café. SCHRANZ porte cependant sur cette photographie la tenue d'une équipe de football d'amateurs ; il pratique en effet le football l'été, comme passe-temps. Cette photographie est manifestement un document, et a été prise à l'issue d'une partie de football de cette équipe. Cela ne constitue, en aucun cas, de la publicité. Il est très courant, en Autriche, que des personnalités (artistes, sportifs et même hommes politiques) pratiquent ainsi le football.

Par ailleurs, l'exactitude de l'article paru dans le magazine "Profil" est sujette à caution. Veuillez trouver, ci-joint, des documents en faisant la preuve. Une procédure légale a déjà été engagée contre le magazine et l'auteur de cet article. Nous aurions pu apporter des preuves si la procédure dans cette question avait été légale, si les règles habituelles avaient été appliquées et si le Comité Olympique Autrichien, et aussi Karl SCHRANZ en particulier, avaient été entendus en ce qui concerne les accusations concrètes.

Le refus d'entendre l'accusé va à l'encontre de tous les principes d'éthique et de justice. Par ailleurs, le C.I.O. a, à plusieurs reprises, et pour la dernière fois dans une lettre du 11 janvier 1972 adressée au Comité Olympique Autrichien, annoncé son intention d'interroger individuellement les athlètes qui allaient faire l'objet d'une enquête.

Pour autant que les accusations s'appuient sur des déclarations de Karl SCHRANZ qu'il aurait, dit-on, faites à des journalistes, il n'y a aucune preuve qu'il les ait réellement faites ou qu'elles aient été correctement interprétées. Il n'y a qu'une certitude dans cette affaire, c'est interroger Karl SCHRANZ.

En raison des faits mentionnés et, conformément aux principes Olympiques de loyauté, le Comité Olympique Autrichien présente la requête suivante :

La 72ème Session du C.I.O. devrait annuler la décision selon laquelle Karl SCHRANZ est inadmissible.

Dr. Heinz PRUCKNER  
Président  
du Comité Olympique Autrichien.

6.



*Dossier « Brundage » sur la publicité des skieurs  
AMOL – Dossier « JO-1972W-AMATE / 1971-2 », pp. 1, 5 et 6*



COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

CHÂTEAU DE VIDY, 1007 LAUSANNE, SUISSE

☎ 25 32 71 / 72 / 73 ☎ 24 024 CIO ☎ CIO LAUSANNE  
BANQUE: UNION DE BANQUES SUISSES CH. POST. 10-2262

5<sub>6</sub>

REVUE DE PRESSE

ARTICLES ET PHOTOGRAPHIES

EXTRAITS DE JOURNAUX EUROPEENS

CONCERNANT LA PUBLICITE DES SKIEURS

PRESS REVIEW

ARTICLES AND PICTURES

EXTRACTS FROM SOME EUROPEAN NEWSPAPERS

CONCERNING ADVERTISING OF SKIERS

SEPTEMBRE 1971

SEPTEMBER 1971

No.	Nom, prénom des skieurs <i>Christian name and name of skiers</i>	Contenu de la publicité <i>Contents of advertisements</i>	Page du document
		Publicité Skis Atomic <i>Publicity for Atomic Skis</i> Sport Zürich 11-1-71	30
		Publicité Skis Atomic <i>Publicity for Atomic Skis</i> Sport 9-3-70	37
11.	Berni RAUTER	Publicité Skis Kneissl <i>Publicity for Kneissl Skis</i>	32
12.	Harald ROFNER	Publicité Marker <i>Publicity for Marker</i> Sport 20-1-71	25
13.	Karl SCHRANZ	Karl Schranz confie à une chaîne de magasins d'articles de sport le trophée Evian 1970 <i>Karl Schranz entrusts the Evian Cup of 1970 to a chain of sports shops</i> Equipe 30-12-70	2
		Publicité Skis Kneissl <i>Publicity for Kneissl Skis</i> Semaine Sportive 17-2-70	10
		Etoile sur casque, photo gigant. Publicité pour centre de presse d'Ortisei, + bâtiment de la RAI (grande marque skis autrichiens) et Skis Kneissl <i>Star on helmet, enormous photo. Publicity for Ortisei press centre + building of the RAI (well-known mark of Austrian skis) and Kneissl Skis</i> Tribune de Lausanne 13-2-70	13

No.	Nom, prénom des skieurs <i>Christian name and name of skiers</i>	Contenu de la publicité <i>Contents of advertisements</i>	Page du document
		Publicité Skis Kneissl <i>Publicity for Kneissl Skis</i>	32
		Publicité (British Leyland) pour Morris Mini <i>Publicity (British Leyland) for Morris Mini</i> Equipe 3-3-70	38
14.	Egon ZIMMERMANN	Publicité Skis Authier <i>Publicity for Authier Skis</i> Semaine Sportive 15-10-70	5
15.	David ZWILLING	Publicité Skis Nevada <i>Publicity for Nevada Skis</i> Sport 19-3-71	14
		Publicité Skis Atomic <i>Publicity for Atomic Skis</i> Sport Zürich 11-1-71	30
		Publicité Skis Atomic <i>Publicity for Atomic Skis</i> Sport 9-3-70	37
		Publicité (British Leyland) pour Triumph, Austin, etc. <i>Publicity (British Leyland) for Triumph, Austin, etc.</i> Equipe 3-3-70	38

# DISCOURS D'OUVERTURE DE BRUNDAGE

*The ABC, Box 181 (reel 104)*

## Discours de M. Avery Brundage Prononcé à l'Occasion de la Cérémonie D'Ouverture des Jeux Olympiques d'Hiver

Les premiers Jeux Olympiques d'hiver se déroulèrent en 1924, à Chamonix, charmant petit village des Alpes françaises, niché à l'ombre du Mont-Blanc. Moins de trois cents participants, venus de seize nations, s'y étaient donné rendez-vous et tout le monde se connaissait. Ce fut ainsi un festival des sports de neige et de glace des plus sympathiques et charmants.

Quarante-quatre ans plus tard, en 1968, les derniers Jeux Olympiques eurent également lieu en France, puisqu'ils furent organisés par Grenoble, capitale provinciale, ville universitaire et centre de recherches, située dans la vallée de l'Isère. Les Jeux, pour lesquels la France dut dépenser 240 millions de dollars, réunirent au moins quatre fois plus de concurrents, sans compter les 1515 journalistes accrédités ou représentants de la radio et de la télévision. Les champs de neige étaient fort éloignés de la ville qui, elle, abritait le Village Olympique. Or, comme il était impossible de demander aux concurrents de changer deux fois par jour d'altitude, des Villages Olympiques annexes durent être construits à Autrans, Chamrousse, Saint-Nizier, Alpe d'Huez et Villars-de-Lans. Ainsi, l'idée Olympique fondamentale qui veut réunir les athlètes du monde entier afin que, pendant la durée des Jeux, ils vivent ensemble en paix, a été détruite. Ces Jeux ressemblèrent davantage à cinq championnats du monde distincts qu'à des Jeux Olympiques. Le charme et l'atmosphère chaleureuse des premiers Jeux de 1924 s'évanouirent.

Dans l'intervalle, en raison de l'énorme attrait du public, stimulé par les Jeux, l'on assista littéralement à une gigantesque explosion mondiale de participation aux sports d'hiver et aux activités de plein air. L'intérêt porté aux pays scandinaves et alpins, berceaux de ces activités, s'était énormément accru et toucha bientôt l'Amérique du Nord, du Sud et même le Japon. Des centaines de stations ont été équipées de remonte-pentes, d'autres installations construites et aujourd'hui, des millions de personnes s'adonnent aux plaisirs tonifiants des sports de neige et de glace. Une toute nouvelle industrie est née, brassant des centaines de millions de dollars et fournissant à cette marée humaine les vêtements et l'équipement nécessaires.

Tout ce prodigieux développement n'est pas à l'abri des critiques. En effet,

240 millions de dollars pour dix jours de sport — même si la majeure partie de cette somme a été absorbée par le développement des installations de la ville—est pour le moins quelque peu exagéré. Les communautés désireuses de s'attaquer à une entreprise aussi gigantesque sont rares. La question, mise aux voix dans la riche ville de Zurich, a été repoussée à une majorité écrasante. La plupart des citoyens voulait rester en dehors des Jeux Olympiques. La ville de Berne a réagi de la même manière, lorsqu'il a été question de demander les Jeux. Que faire des centaines de journalistes payés pour rechercher des incidents susceptibles d'être transformés en sensations?

Denver, la ville des prochains Jeux, se heurte d'ores et déjà aux contribuables du Colorado qui s'opposent à ce que les fonds publics soient dépensés dans ce but. Il est, en effet, difficile de justifier une dépense d'un million de dollars ou plus pour la construction d'une piste de bobsleigh, alors que le monde entier ne compte que quelques centaines de concurrents. La seule piste des Etats-Unis construite pour les Jeux de 1932 a été démolie récemment en raison du coût exagéré de son entretien.

Les frais occasionnés ne sont pas seuls sur la sellette; les amis de la nature ont violemment dénoncé les effets désastreux des Jeux sur le paysage, sur la vie sauvage de la faune et de la flore, etc. . . . Leurs efforts concertés, tant sur le plan national qu'international, ont sans aucun doute annihilé les chances de Calgary-Banff, Canada, candidate à l'organisation des Jeux, il y a quelques années. Aujourd'hui, Denver se heurte aux protestations de ces mêmes personnes. En fait, la majorité des résidents des régions où se dérouleront les épreuves y est violemment opposée.

Le Baron de Coubertin était un adversaire des Jeux Olympiques d'hiver pour deux raisons et bien qu'il fût dans le vrai sur les principes, il fût mis en minorité. Il ne voulait qu'une seule manifestation des "Jeux Olympiques", non deux et, pour accéder à son souhait, il fut spécifié à l'origine que celle-ci devait toujours avoir lieu dans le même pays. Ceci s'étant cependant avéré irréalisable, dut être abandonné dès 1928, lorsque les Jeux furent attribués à Amsterdam. Pierre de Coubertin disait également que les sports du programme Olympique devaient avoir un caractère universel, ce qui n'est certainement pas le cas des sports d'hiver.

intéressant

Lorsque le ski alpin fut ajouté par la suite au programme, ce caractère universel en fut encore réduit. Plus de la moitié des C.N.O. ne s'intéresse absolument pas aux Jeux Olympiques d'hiver car, à moins de les pratiquer dans un autre pays, ils n'ont aucune possibilité de participer à ces sports. Des 130 C.N.O., jamais plus de 37 n'ont participé à ces Jeux et l'immense majorité des médailles a été gagnée par des concurrents venus des pays scandinaves et des pays alpins, donc de moins de 12 nations.

Si Coubertin avait pu prévoir ce que deviendraient les sports d'hiver, leur commercialisation effrénée impliquant des centaines de millions de dollars de constructions et d'autres centaines de millions de dollars de vêtements et d'équipements, il s'y serait sans doute opposé davantage.

L'accroissement de l'intérêt du public n'a pas tardé à entraîner la constitution, au Canada et aux Etats-Unis, d'équipes professionnelles de hockey sur glace et, partant, presque tous les bons joueurs sont devenus professionnels. Le hockey sur glace est entré dans le domaine des spectacles. Plusieurs "shows" ont été mis sur pied et font régulièrement le tour du monde. Le gagnant des derniers Jeux Olympiques en patinage artistique s'est vu offrir un contrat s'élevant, dit-on, à 500.000 dollars. Le patinage artistique Olympique est devenu un tremplin vers une carrière professionnelle. Les fabricants de skis, quant à eux, ont commencé à porter subrepticement des skieurs sur leurs feuilles de paye, afin de faire de la publicité pour leurs articles. Tout concurrent dont le nom ou la photo est utilisé à des fins publicitaires pour des équipements ou autres produits devient un représentant des fabricants; or, les Jeux Olympiques ne doivent pas devenir une compétition entre ces derniers. Ces skieurs rémunérés ont, bien entendu, perdu leur statut d'amateur et sont, de ce fait, devenus inadmissibles.

De nos jours, les Jeux Olympiques d'hiver sont encore loin d'être universels. . . en fait, ils sont le monopole d'une douzaine de pays. . . leur conserver leur idéal d'amateurisme est très difficile. L'industrie du tourisme est telle, pour certaines nations, que leurs équipes sont presque devenues des départements gouvernementaux et bénéficient de subventions appropriées. Ce n'est plus du sport! Les Jeux ne peuvent plus être attribués qu'à des communautés importantes susceptibles

d'en assumer l'énorme dépense. En fait, ces Jeux ressemblent davantage à un ensemble de championnats du monde qu'à des Jeux Olympiques. Par ailleurs, il faut compter d'habitude avec l'éventualité d'un enneigement insuffisant. En outre, ces Jeux se heurtent aux attaques des écologistes qui déplorent les dommages causés à l'environnement et à celles des contribuables, irrités par les dépenses. Les Jeux Olympiques d'hiver ont rendu un grand service à l'humanité, en vulgarisant les sports d'hiver et les activités de plein air . . . mais ils semblent avoir servi leur objectif et rencontrent des difficultés à se perpétuer tout en restant amateurs.

Bien que ce soit une grande ville, Sapporo réunit une fois de plus des conditions idéales et nous le devons à nos amis japonais . . . Les conditions d'enneigement sont parfaites, les installations excellentes et l'organisation efficace. Nous nous devons de rendre hommage au Comité d'Organisation dirigé par son président, M. Kogoro UEMURA, et par son Secrétaire général, M. Tomoo SATO. Le Comité d'Organisation bénéficie également du soutien et de la coopération de l'ancien maire, M. HARADA, du maire actuel, M. ITAGAKI et des autorités municipales. Toutes les épreuves se dérouleront soit dans la ville, soit dans son voisinage immédiat . . . Nous prévoyons d'ores et déjà que ces XIèmes Jeux Olympiques d'hiver seront un grand succès.

Sapporo est déjà une ville célèbre pour son magnifique festival de la neige. Avec les installations dont elle dispose aujourd'hui, elle deviendra sans nul doute la principale station de sports d'hiver de l'Orient.

# « LES DOSSIERS DE L'ECRAN »

Mercredi 19 janvier 1972

AMOL Dossier France

## LES DOSSIERS DE L'ECRAN

Emmission de la Télévision Française, le mercredi 19 janvier 1972

M. Armand JAMOT : Question

Est-ce que l'équipe de France va partir à son complet à Sapporo ?

M. Jean BERANGER : Réponse

La composition de l'équipe sera donnée à la fin de la semaine après la réunion avec la Fédération française de ski et le Comité de direction suite aux compétitions de St.Gervais pour les filles et de celles du Lauberhorn pour les garçons. - soit avec le comité de direction de la Fédération française de ski, soit avec la FFS et le comité de direction.

Les téléspectateurs connaissent bien les champions qui ont gagnés les épreuves ces derniers temps, ceux-ci seront sélectionnés. Samedi pour les filles et dimanche après-midi pour les garçons, la liste sera établie.

M. Armand JAMOT : Question

Est-ce que tout le monde ira à Sapporo ? La question peut se poser dans la mesure où M. Brundage aurait l'intention, avant de quitter son poste, de rayer les Jeux d'hiver du calendrier Olympique ainsi que le ski. M. Brundage aurait aussi l'intention de faire disqualifier des skieurs européens contre lesquels il aurait des preuves, des photographies, en d'autres termes qu'il accuse d'avoir prêté ou de s'être prêté à des opérations publicitaires, en d'autres termes d'être des hommes sandwiches.

Question posée à M. Comitti :

Si M. Brundage du C.I.O. interdisait la participation d'un certain nombre de skieurs déjà sélectionnés par M. Martel, Président de la F.F. et par Jean Bérannger, que ferait le gouvernement français ?

M. COMITTI : Réponse

Je crois que le gouvernement français n'a pas à intervenir dans cette décision, cece regarde la F.F.S. et ce n'est certes pas pour échapper aux responsabilités mais pour dire que nous avons donné délégation de pouvoirs à la F.F.S. et son Président M. Martel a pris ses responsabilités. Il nous a dit, je parle au nom du gouvernement, "que les skieurs français avaient obéis aux règles de la F.I.S. et ce qu'il a affirmé a été coroboré par le Comité Olympique français. Le C.O.F., c'est à dire, la représentation française du C.I.O. a décidé le 2 décembre dernier que tous nos skieurs, après examen individuel de leur dossier iraient à Sapporo; nous allons donc préparer le départ de tous les skieurs pour Sapporo, pour ma part et pour l'heure je m'en tiens à ce qui a été décidé, c'est à dire la conjonction de la F.F.S. et du C.O.F, le reste n'étant que déclarations tonitrueuses et qui varient d'un jour à l'autre. Je crois, de façon très intime qu'après finalement tout ce tohu-bohu, rien ne se passera à Sapporo et tous nos skieurs seront qualifiés. Nous avons d'ailleurs tout prévu aussi bien le séjour des skieurs à Sapporo que le retour de l'équipe de France.



M. Armand JAMOT : Question

Dans l'hypothèse où M. Brundage passerait aux actes, et où il y aurait matière à y passer en ce qui concerne la France, que déciderait-on ?

M. COMITTI : Réponse

Tout dépend de ce qui va se passer à Sapporo et je pense que le P. Martel ne me démentira pas. Imaginons que nous ayons des preuves qu'un skieur français a vraiment transgressé les règles de la F.I.S., je dis bien la F.I.S., car pour ma part, je reconnais les règles de la F.I.S. et nous ne pouvons pas le savoir. Nous sommes persuadés qu'ils ne l'ont pas fait mais imaginons (Intervention d'A. JAMOT :) En tout cas, imaginons que M. Brundage le pense, ... , le pense et le prouve... et le prouve... et le prouve... à ce moment là, nous n'aurions qu'à nous incliner, mais si nous sommes devant le fait du prince, et que l'on sacrifie ainsi aux hasards, une skieuse ou un skieur, à ce moment-là, il est possible que nous prenions des décisions extrêmement graves. Je crois que nous n'aurons pas à les prendre, car il serait regrettable de sacrifier ainsi les Jeux Olympiques. Les téléspectateurs qui ont vu cette fête du sport, cette fête de la jeunesse que sont les Jeux olympiques, qui ont vu la façon dont les skieurs et les skieuses doivent descendre, ce qui nécessite un entraînement, savent parfaitement que si vraiment ils pratiquaient cela comme un aimable divertissement, eh bien nous n'aurions pas ce spectacle extraordinaire et nous n'aurions pas l'éclat des Jeux Olympiques. L'amateur d'aujourd'hui, je dirais l'athlète de hautes compétitions, d'aujourd'hui n'est plus ce qu'il était au début de ce siècle au moment où le Baron Pierre de Coubertin avait rénové les Jeux Olympiques, et si l'on pouvait, comme cela était le cas, chausser des chaussures à pointes, qui n'étaient pas les siennes et s'arrachaient à un repas, pour gagner un 5000 m. Cela est impensable aujourd'hui.

M. Armand JAMOT : Question

J'ai relevé un certain nombre de phrases dans le commentaire du film : "Le sport est un métier, l'amateurisme est impossible et la publicité est toute puissante.

Question posée à M. MARTEL :M. MARTEL : Réponse

Je voudrais m'élèver contre cette affirmation parce que, en aucun cas, de mon point de vue personnel, le sport ne peut être un métier, dans la mesure où nous sommes bien conscients qu'un athlète ne peut pas être au maximum de sa forme, maintenant s'il n'a pas au moins 20 ou 22 ans, et qu'à partir de 26 ou 27 ans, sa carrière est pratiquement terminée sauf les cas d'exception, et il y en a toujours. Alors, je ne vois pas comment on pourrait se contenter dans la vie, de pratiquer un métier pendant 4, 5 ou 6 années. Ces athlètes pratiquent un sport avec tout l'enthousiasme que vous avez pu remarquer sur ce document des Jeux Olympiques de Grenoble. Mais pour le pratiquer, il faut évidemment leur en donner les moyens, et ces moyens sont intégralement contrôlés par la F.F.S. suivant les règles de la F.I.S.

M. Armand JAMOT : Question

Est-ce que par exemple, les skieurs français sont rémunérés d'une manière ou d'une autre ?

M. MARTEL : Réponse

Les skieurs français touchent comme tous les skieurs du monde, de par leur fédération; je dis bien, car c'est essentiel vis à vis des règles de l'amateurisme telles qu'elles sont conçues par la F.I.S., les skieurs touchent des indemnités de manque à gagner, qui sont d'ailleurs prévus dans les textes Olympiques, et ces avantages qui leur permettent de vivre, de subvenir à leurs besoins personnels, sont contrôlés intégralement par les fédérations nationales. C'est le cas en France, et je suis bien placé comme membre du Conseil de la F.I.S. pour affirmer que c'est également le cas dans tous les grands pays où se pratique le ski alpin.

M. Armand JAMOT : Question à M. Honoré BONNET

Que pensez-vous des déclarations de M. Brundage ?

M. H. BONNET :

Je pourrais dire beaucoup, je voudrais dire simplement qu'elles sont attristantes, regrettables, viennent de la part d'un vieux monsieur intrabilaire, méchant et vicieux. Je m'explique : pendant plusieurs mois, depuis plusieurs années, M. Brundage fait planer sur ces jeunes filles, ces jeunes gens, quelquefois ces enfants, car certaines de nos athlètes filles ont à peine 12, 13 ou 14 ans, soit sous la menace de leur disqualification, brisant par conséquent toutes motivations et, en définitive, qu'est ce qui mène le sport actuel chez quelqu'un qu'il soit garçon ou fille : c'est une motivation que ce garçon, cette fille, se construit ou qu'on l'aide à construire. Or, M. Brundage a menacé ces enfants pendant longtemps, ces enfants, ces jeunes gens, pardon, pendant longtemps et brusquement il change d'opinion, pourquoi ?

Pourquoi ce vieux monsieur qui, en principe, a beaucoup de responsabilités, je dis bien en principe, car à mon avis, il ne doit pas en avoir du tout. M. Brundage n'a rien à voir avec le sport, ni lui, ni les gens du C.I.O., d'une manière générale. On le voit comme ça, très mignon, une fois tous les quatre ans., et c'est tout. Quand M. Brundage, joue avec des jeunes gens de la manière de la plus scandaleuse, la plus publicitaire aussi, il faut bien l'admettre, car il aime bien que l'on communique ce qu'il raconte.

Moi, je trouve cela dramatique, qu'encore maintenant, en 1972, on est encore à passer par un M. comme celui-ci; je ne m'attaque pas à la personne physique de M. Brundage, mais au Président du C.I.O., à passer par ce personnage. Je m'étonne encore qu'en 1972, on soit obligé de s'en référer à M. de Coubertin qui a fait quelque chose d'Olympique, il y a près de 100 ans bientôt, cela correspond de la manière la moins sensée, la moins raisonnable si vous voulez, à quelque chose dans le genre de ceci : une émission comme celle-ci

avec film, notre aéropage où on parlerait d'aérospatial et l'on se référerait à Jules Verne; croyez-vous que cela serait sérieux, absolument pas.

Or, je pense qu'il faudrait un jour changer les choses et malheureusement je ne suis pas habilité à le faire, et je trouve très triste que l'on permette cela en 1972 avec des gens qui ont un coeur, qui ont une âme, même s'ils n'ont que 14 ans, même s'ils n'ont que 22 ans.

M. Armand JAMOT : Question à M. Poussier (C.O.F.)

Vous référez vous au point de vue de M. H. Bonnet ?

M. POUSSIER : (C.O.F.) Réponse

Je ne peux pas partager le point de vue de quelqu'un qui attaque le C.O.F., mais je sais, le connaissant et je me permets de le dire, je sais que ses paroles ont un peu dépassé ce qu'il pensait, et que nous sommes tous en fait, et ce film que nous avons vu tout à l'heure est une réponse à lui seul. C'est l'athlète qui compte, et pour moi, et c'est là que je reprends ce que notre directeur vient de dire : "j'estime que réellement, on ne pense pas assez à l'athlète. Pensez que nous, nous partons sur un charter pour Sapporo pour le 24, tout le monde : Le président Martel, moi-même, le colonel Crespin, nous partons là-bas. Et tous ces jeunes dont on parlait tout à l'heure, n'ont absolument pas l'assurance de pouvoir partir à l'heure actuelle. Personnellement, je pense comme Monsieur le Ministre qu'ils participeront. Mais, regardez la guerre des nerfs qui est engagée, je trouve cela effroyable. je suis de l'avis d'Honoré Bonnet, avec certaines nuances, avec certaines nuances....

M. Armand JAMOT : Question à M. Georges MAUDUIS

Que pensez vous finalement des distingos subtils entre les déclarations de Avery Brundage et la réalité ?

M. Georges MAUDUIS : Réponse

Un athlète participe à une compétition avant tout pour gagner. Il faut d'abord regarder comment vit l'athlète, il vit pour la victoire avant l'argent. Il faut quand même regarder les choses en face. Un athlète reçoit, grâce à sa fédération de ski, une prime de manque à gagner. Je pense que c'est normal. Si cet athlète est marié comment va-t-il faire vivre sa femme et ses enfants ?

M. Armand JAMOT :

Pendant combien de temps avez-vous été au sein de l'équipe de France ?

M. Georges MAUDUIS :

Pendant 12 ans.

M. Armand JAMOT :

Cela veut-il dire que pendant 12 ans, vous n'avez fait que ça ?

M. G. MAUDUIS :

Oui, pendant 12 ans, je n'ai fait que du ski. J'ai mené ma vie en fonction du ski, c'est à dire, entraînement physique l'été, ski l'hiver, entraînement à ski l'automne. Il fallait que je fasse cela pratiquement 10 mois sur 12. C'est toute une vie qui est battue en fonction du ski par le ski, toute une vie, c'est à dire toute une carrière d'athlète, pas une vie, une carrière d'athlète où il faut penser la majeure partie du temps à son entraînement.

M. Armand JAMOT :

Et ce manque à gagner, est-il important ?

M. G. MAUDUIS :

Il est important .....ça..... on ne peut pas donner de chiffre.

M. Armand JAMOT : Même question à M. MARTEL

M. MARTEL : Réponse

Il n'est pas dans le but de cette émission de dévoiler, le manque à gagner de certaines personnes, ou dans d'autres domaines les salaires qui peuvent être attribués à titre professionnel, à telle ou telle personne. Ce que je peux vous assurer, c'est que tout ce qui a été dit et écrit est quelquefois complètement faux. Nous assurons certes, aux athlètes un manque à gagner qui est parfaitement raisonnable pour leur permettre de subvenir à leurs besoins. J'ai d'ailleurs toujours précisé que le premier devoir pour un dirigeant, tout au moins comme je l'entends, c'est d'abord d'essayer de gagner des médailles, de s'assurer du présent et de l'avenir de cette jeunesse dont nous avons la responsabilité et sur ce point là, je ne ferai jamais marche arrière.

M. Armand JAMOT : Même question à M. COMITTI

M. COMITTI : Réponse

Ce que l'on peut dire en tout cas, c'est l'effort du gouvernement l'effort du gouvernement, je le connais parfaitement. Je dois dire que le manque à gagner de l'athlète, ne représente qu'une infime partie de ce que nous donnons à la F.F.S. Pratiquement, la totalité de l'effort est faite pour payer leur déplacement, les stages, les compétitions internationales, le matériel, c'est à dire les camions, les machines à damer les pistes, les caméras électroniques, qui permettent aux athlètes d'arriver à ce degré de compétition que vous avez, et puis je voudrais affirmer de façon solennelle, que nous n'en sommes plus au début du siècle où le sport était un aimable divertissement pour des "gentlemen".

Aujourd'hui, le sport doit être à la portée de tous les français et de toutes les françaises. L'organisation actuelle du ski permet à nos Savoyards, à nos Pyrénéennes, à nos Provençaux, quelque soit leur situation de fortune, d'avoir leur chance. C'est cela la démocratie.

Et c'est parce que nous prenons leur destin en mains, parce que nous les aidons, que finalement, eh bien, tous ces garçons et toutes ces filles sont d'extraction très modeste, et j'en suis très fier, car si l'on suivait le règlement Olympique, finalement nous aurions un mauvais spectacle, nous aurions du mauvais sport qui serait réservé à ceux qui ont eu la chance de naître dans un milieu fortuné, et pour lequel, évidemment, l'avenir ne se pose pas, car ils ne se sont donnés que la peine de naître. C'est ce que je voulais dire. Et cela est très important, c'est plus important que tout ce que l'on peut raconter.

M. Armand JAMOT : Question à M.Serge LANG (même question)

M. Serge LANG : Réponse

Les questions matérielles, d'intendance sont des questions négligeables. Ce qui est important, ce sont les principes. Or, on a beaucoup parlé ces derniers temps de M.Avery Brundage, on a eu tort, je pense, d'en parler beaucoup, parce que, en fait, il représente quelque chose et Avery Brundage est interchangeable pratiquement avec tous les membres du C.I.O., et je crois que le jour où Avery Brundage, "il l'a annoncé", se retirera à Munich, il sera remplacé par X, Y, ou Z, mais je crois que le système, si on ne contribue pas à le faire changer, les principes resteront exactement les mêmes.

Si bien que je crois que le ski, les sports d'hiver jouent dans tout cela, un rôle extrêmement important, puisqu'ils vont obliger à la longue, peut-être cette année, dès Sapporo, peut-être dans quatre ans à Denver. Mais ils obligeront le C.I.O. à changer ses règles de base, ses principes qui sont mauvais, qui sont dépassés comme l'a dit M. le Ministre et comme le dit le Président Martel, et je crois que, avec des structures qui sont effectivement différentes de celles du C.I.O. et de ses règles Olympiques, je pense que petit à petit, on gagne du terrain, on grignote sur des principes qui sont surannés et qui sont dépassés et que par cette force même que représentent les sports d'hiver, le ski en particulier, on permettra au sport de se développer d'une manière différente ; au sport, non seulement aux sports d'hiver, mais au sport en général d'adopter de nouvelles structures.

M.Armand JAMOT : Remarque

Une petite révolution dans l'esprit Olympique ....

M.Serge LANG : Réponse

Je crois que c'est en train de se faire d'ailleurs, très sérieusement.

M.Armand JAMOT : Question

Comment M.Avery Brundage considère-t-il les champions russes et américains qui sont "entretenus par l'état, alors qu'en France ce n'est pas le cas ?

M. POUSSIER : Réponse

Moi, je n'ai qu'un rôle de chef de mission au sein du C.O.F. et je ne fais pas partie de l'Exécutif du C.O.F. ; alors, je ne sais pas, je ne veux pas donner la parole.....

M. Armand JAMOT : Question

Si vous voulez, on peut répondre indirectement à la question pour savoir comment cela se passe en Amérique et en Russie....

M. POUSSIER : Réponse ainsi que M. MARTEL

Je peux y répondre effectivement ; je pense que dans les différents pays qui pratiquent le ski et les disciplines alpines, puisqu'il semble que ce sont celles qui nous intéressent le plus aujourd'hui, les structures qui sont mises en place pour permettre aux athlètes de pratiquer leur sport favori sont différentes. M.A. Brundage prétend que les athlètes russes et ceux qui sont derrière le rideau de fer sont parfaitement qualifiables pour les Jeux Olympiques de Sapporo ; or, tout le monde sait, tout le monde, dans le monde entier nous savons que ces athlètes sont des athlètes d'état et qu'ils sont payés pour faire ce sport. Nous savons qu'au U.S.A., ce sont d'autres formules qui ont été trouvées pour permettre aux meilleurs Américains de participer avec un entraînement parfait et dans les meilleures conditions. Ici, dans les pays alpins, que ce soit la France, l'Italie, la Suisse, l'Autriche, nous avons mis au point un système qui est différent mais qui tend vers le même but : permettre à la jeunesse de pratiquer dans de bonnes conditions.

Mais, ce que je ne peux admettre c'est que l'on prétende que les Français, les Suisses, les Italiens ou les Autrichiens sont professionnels alors que, comme le disait il y a quelques jours M.A. Brundage, les athlètes de derrière le rideau de fer ou les Américains seraient amateurs ; je trouve cela une déclaration presque scandaleuse.

M. Armand JAMOT : Question

Quels sont les critères de sélection sur lesquels on se base pour choisir et pour sélectionner les skieurs qui iront aux Jeux Olympiques ?

M. Jean BERANGER : Réponse

Eh bien, l'épreuve qui s'appelle la Coupe du Monde et qui a commencé au début décembre et qui est en train, pas de se terminer puisqu'elle se terminera après les Jeux Olympiques de Sapporo qui comportent toutes les disciplines : slalom, slalom géant, descente. Ce qui fait que nos garçons et nos filles ont disputé depuis le 1er décembre déjà 5 descentes, ils vont disputer la 5ème cette semaine, quatre slaloms géants, quatre slaloms. Ce sont ces épreuves de la Coupe du Monde que nous disputons en parallèle et avant les jeux Olympiques de Sapporo qui serviront de sélection pour les Jeux Olympiques de Sapporo, autrement les meilleurs dans chaque discipline.

M.Armand JAMOT : Remarque

La moyenne des résultats obtenus n'est ce pas ?

M.Jean BERANGER : Réponse

Oui, et comme il est connu que nous possédons actuellement une équipe assez forte collectivement, autant chez les filles que chez les garçons, nous nous trouvons devant l'obligation d'opérer des sélections en fonction des résultats dans ces épreuves de Coupe du Monde.

M.Armand JAMOT : Même question

M.Jean VUARNET : Réponse

Nous n'avons pas le même mode de sélection en Italie, pas vraiment parce que le niveau de l'équipe italienne n'est pas celui de l'équipe de France. Nous nous référons à un système analogue en poussant le dialogue au delà des dix premières places et également à travers les points F.I.S. , ces fameux points F.I.S. qui permettent de participer aux différentes spécialités en partant dans le premier groupe, c'est à dire dans les quinze premiers, ou dans le deuxième groupe, etc....

M.Armand JAMOT : Question

A combien de coureurs avez-vous droit par équipe ?

M.Jean BERANGER : Réponse

Eh bien, nous avons droit à 14 athlètes aux Jeux Olympiques, mais nous avons droit à quatre coureurs par épreuve, par discipline. De par le système de sélection des épreuves, "Coupe du Monde", la sélection se décante très bien.

M.Armand JAMOT : Question

Quel était le chiffre de garçons et filles entraînés au départ, en vue des Jeux Olympiques ?

M.Jean BERANGER : Réponse

Nous avons entraîné cette année quatorze garçons et seize filles environ

Discussion entre les participants sur différents problèmes techniques et notamment à propos du matériel de ski et de la publicité.

M.COMITTI :

... Et maintenant, l'aspect commercial, je ne dirais pas du sport mais de la pratique du sport qui n'est pas négligeable et c'est là également que nous débordons l'émission de ce soir. Il est

bien évident que nos stations alpines et pyrénéennes ont eu à gagner énormément du fait du renom du ski français.

Nos fabricants également ont réalisé des bénéfices ; je voudrais vous donner quelques chiffres qui me viennent en mémoire : il y six ans, nous exportions trois mille cinq cent paires de ski, et cette année environ 200.000. Nous sommes encore loin des japonais, mais c'est un progrès considérable qui est dû aux exploits des champions français.

A partir du moment où des gens chaussent des skis français, ils s'imaginent être des champions. C'est normal, et pour ma part, je ne trouve pas ce type de publicité globale répréhensible, et c'est ce qu'ont compris d'ailleurs le pool des trafiquants... Pardon, ... des fabricants, puisque ce pool des fabricants donne une somme globale à la F.F.S. et cette somme sert à l'entraînement de l'équipe de France et des espoirs.

M.Armand JAMOT : Question

Comment sont tracées les pistes ? Arrive-t-il que certains tracés favorisent certains skieurs plus lourds que les autres ?

M.H.Bonnet : Réponse

Oui, je peux répondre à la question car, je fais partie des experts de la F.I.S. chargés de remodeler les pistes de haute compétition.

J'ai été tricheur si vous voulez. Il m'est arrivé d'envisager tel jour où la piste ne convenait pas à tel athlète de faire apporter une petite modification et je vous dirais qu'en toute objectivité qu'à Portillo je me suis débrouillé pour avoir une porte supplémentaire peu avant l'arrivée, afin de permettre à un type comme Killy de mieux négocier cette fin de parcours, qui n'en a plus besoin car depuis, entretemps, il est devenu un grand glisseur et les deux coagulés ont fait que l'on a eu une très belle prestation à Portillo. Je suis persuadé que Jean Beranger, qui est aussi honnête que moi, pense quelquefois qu'il est bon de protéger ses coureurs et de demander aux organisateurs de compétition d'orienter la compétition dans un certain sens. C'est de bonne guerre, de bonne politique.

Discussion relative aux différents problèmes techniques concernant le tracé des pistes, la vitesse pure,...



# ***LISTE DES ARCHIVES ET DES ARTICLES***

Pour terminer ce tome 2, voici la liste exhaustive des archives consultées et des titres des articles de quotidiens retenus.

## **ARCHIVES**

**Archives du Centre d'Etudes Olympiques du Musée Olympique de Lausanne**

### **Dossier « Autriche » :**

- Correspondance 1960-1972
- Statuts 1971-1983

### **Dossier « Brundage, Avery » :**

- Articles de presse 1947-1969
- Articles de presse 1970-1984
- Circulaires 1955-1960
- Circulaires 1961-1971

### **Dossier « Commission d'Admission » :**

- Règle 26 – 1968-1969
- Commission d'Admission du C.I.O. 1968-1970
- Commission Mixte – Admission Programme – 1970
- Règle 26 – 1970
- Commission d'Admission du C.I.O. – 1971
- 1972
- Tokyo-Sapporo Janvier 1972

### **Dossier « Assemblée Générale des Fédérations Internationales Sportives »**

- 1966-1972

**Dossier « Fédération Internationale de Ski » :**

- Correspondance 1960-1970
- Correspondance 1971-1976
- Réunion I.A.F.F.-C.I.O. 1964-1971
- Statuts et règlements 1926-1973
- Articles de presse 1950-1975

**Dossier « C.I.O. J.O.-1968W » :**

- Correspondance et publications des C.N.O. lors des Jeux Olympiques d'Hiver de Grenoble 1968

**Dossier « C.I.O. J.O.-1972W » :**

- Karl Schranz : lettres de protestations et articles de presse concernant sa disqualification aux Jeux Olympiques d'Hiver de Sapporo 1972
- Amateurisme pour le ski, le hockey sur glace et le patinage aux Jeux Olympiques d'Hiver de Sapporo 1972
- Amateurisme aux Jeux Olympiques d'Hiver de Sapporo 1972 : lettres de protestations et articles de presse
- Correspondances du C.O.J.O. des Jeux Olympiques d'Hiver de Sapporo 1972
- Athlètes des Jeux Olympiques d'Hiver de Sapporo 1972 : correspondance, règlements et communiqués de presse
- Règlement des sports des Jeux Olympiques d'Hiver de Sapporo 1972

**Dossier « France » :**

- Procès-verbaux 1971-1972
- Correspondances 1967-1972
- Statuts 1922-1972

**Dossier « Procès-verbaux de la Commission Exécutive » :**

- 1962-1967
- 1968
- 1969/1
- 1969/2
- 1970

- 1971
- 1972

**Dossier « Procès-verbaux des Sessions » :**

- 1964-1966
- 1968
- 1969
- 1970
- 1971
- 1972

**Dossier « République Démocratique d'Allemagne » :**

- Procès-verbaux Extraits Sessions 1952-1968
- Statuts 1967-1981
- Correspondance 1970-1978
- Publications 1961-1985

**Dossier « République Fédérale d'Allemagne » :**

- Publications 1961-1988
- Correspondance 1970-1972

**Dossier « U.S.O.C. – Etats-Unis d'Amérique » :**

- Correspondance 1967-1972

***The Avery Brundage Collection*, documents du Centre d'Etudes Olympiques de  
Lausanne, Musée Olympique :**

**Box 53 (bobine 32)**

- Dossier « Daume Willi 1957-69, 1970-71, 1973, Germany »

**Box 55 (bobine 33)**

- Dossier « Gafner M. Raymond 1969-71 »

**Box 58 (bobine 34)**

- Dossier « Maurice Herzog, 1961-1972, France »

**Box 70 (bobine 40)**

- Dossier « Circular letters »

**Box 71 (bobine 40)**

- Dossier « Circular letters »

**Box 95 (bobine 52)**

- Dossier « IOC minutes of meeting of members of the executive boards Moscow July 16 and 17 1971 »
- Dossier « IOC minutes of meeting of members of the executive boards Tokyo 28<sup>th</sup> January 1972 – Sapporo 29<sup>th</sup> to 1<sup>st</sup> February »

**Box 98 (bobine 53)**

- Dossier « Eligibility Commission 1952-1965 »
- Dossier « Eligibility Commission 1966-1968 »
- Dossier « Eligibility Commission 1970-1971 »
- Dossier « Eligibility Commission 1972 »

**Box 101 (bobine 55)**

- Dossier « Inquiry into Winter Games IOC Commission 1965-69 »

**Box 102 (bobine 55)**

- Dossier « Amateurism 1929-1939; 1940-42; 1959-60; 1964-68 »

**Box 107 (bobine 57)**

- Dossier « Letters of praise on President Avery Brundage's Stand on Amateurism 1971-1972-74 »

**Box 117 (bobine 64)**

- Dossier « Österreichische Olympische Komitee 1970-72 »

**Box 129 (bobine 72)**

- Dossier « Nationales Olympisches Komitee der Deutschen Demokratischen Republik 1970-2 »

**Box 175 (bobine 101) X Winter, Grenoble 1968**

- Dossier « Ski advertisements »

**Box 179 (bobine 103)**

- Dossier « XI Winter Games Sapporo, Japan, Bulletin (1972) »
- Dossier « XI Winter Games Sapporo, Japan, Data (1972) »

**Box 180 (bobine 104)**

**Box 181 (bobine 104)**

- Dossier « XI Winter Games, Sapporo, Japan, 1972 – Participating Competitors list Classified by country »
- Dossier « Protests Bernhard Russi »

- Dossier « Protests Karl Schranz »
- Dossier « XX Olympiad, Munich, Germany, 1972 – Statement on Amateurism »

**Box 218 (bobine 126)**

- Dossier « Fédération Internationale de Ski 1970 »

**Box 218 (bobine 127)**

- Dossier « Fédération Internationale de Ski 1971 »
- Dossier « Fédération Internationale de Ski 1972 »

**Box 240 (bobine 140)**

- Dossier « Biographical Brochures ca. 1968 »

**Box 244 (bobine 141)**

- Dossier « Avery Brundage – List of Speeches and Articles, 1929-1968 »

**Box 245 (bobine 142)**

- Dossier « The Fumbled Ball – 1952 »
- Dossier « Avery Brundage – Memos, notes 1952-8 »

**Box 246 (bobine 142)**

- Dossier « Avery Brundage – Speeches and statements 1960-69 »
- Dossier « The Fumbled Ball – 15/04/67 »

**Box 246 (bobine 143)**

- Dossier « Notes on Sport, Politics and Art – 1968-70 »
- Dossier « Broken time april 7, 69 »

**Box 247 (bobine 143)**

- Dossier « Broken Time, April 1971 »
- Dossier « IOC – 71<sup>st</sup> Session – Luxemburg – September 13-18, 1971 – Speeches »
- Dossier « Amateurism 1972 Statements by Avery Brundage »
- Dossier « Amateurism 1966-1969 Statements by Avery Brundage »

**Box 249 (bobine 144)**

- Dossier « Articles and speeches – XI Winter Games Sapporo, Japan, 1972 »

## Quotidiens étudiés

### Autriche

Articles parus dans *WIENER ZEITUNG* (70)

Non signé (1<sup>er</sup> janvier 1972), « Avery Brundage droht rigorose Maßnahmen an », p. 16.

Hans Lang (4 janvier 1972), « Leben sie vom Sport oder für den Sport? », p. 3.

Non signé (4 janvier 1972), « Sittenwächter Brundage droht und droht... », p. 12.

Non signé (6 janvier 1972), « Für Schiprominenz nur WM-Medaillen ? », p. 12.

Non signé (9 janvier 1972), « Brundage: „Alle Weltcupteilnehmer sind zu disqualifizieren!“ », p. 12.

Non signé (9 janvier 1972), « Frankreichs Sportminister greift Brundage scharf an », p. 12.

Non signé (12 janvier 1972), « Keine Olympiamedaillen für die Schisportler », p. 12.

Non signé (13 janvier 1972), « 30 auf Brundages „Schwarze Liste“ », p. 12.

Non signé (14 janvier 1972), « IOC bastelt an olympischer „Zeitbombe“ », p. 12.

Non signé (15 janvier 1972), « Schranz wieder Nr. 1 », p. 1.

Non signé (15 janvier 1972), « Weltcup: Karl Schranz führt in der Abfahrtswertung », p. 16.

Non signé (15 janvier 1972), « Karls zweiter Abfahrtstriumph », p. 16.

Non signé (15 janvier 1972), « Bundeskanzler gratulierte », p. 16.

Non signé (16 janvier 1972), « Das „Double“ des Karl Schranz. Auch zweite Abfahrt gewonnen! », p. 1.

Non signé (16 janvier 1972), « Der „Alte“ hat wieder zugeschlagen! Schranz Abfahrtsieger vor Duvillard », p. 16.

Non signé (16 janvier 1972), « Geschwister Buck neue Europameister », p. 16.

Non signé (18 janvier 1972), « Sapporo OK nun nervös: Volles Olympiaprogramm », p. 12.

Non signé (19 janvier 1972), « Brundage bestätigt: „Es gibt 40 Sünder“. Liste beim IOC hinterlegt – Entscheidung über Disqualifikation nach dem 25. Jänner », p. 12.

Non signé (20 janvier 1972), « Brundage bleibt hart », p. 12.

Non signé (22 janvier 1972), « Rennen à la Brundage: Edelpelz-Preis », p. 16.

Non signé (23 janvier 1972), « Dr. Sinowatz : „Alle oder keiner!“ », p. 12.

Non signé (25 janvier 1972), « Keine Auswirkung auf München », p. 12.

Non signé (26 janvier 1972), « Unsere Wünsche begleiten sie », p. 1.

Non signé (26 janvier 1972), « Olympisches Modewort: „Theatredonner...“ », p. 12.

Non signé (27 janvier 1972), « Und alle stürzten sich auf Karl Schranz », p. 12.

Non signé (27 janvier 1972), « Galgenfrist für die Alpinen Vorentscheidung fällt heute », p. 12.

Non signé (27 janvier 1972), « Positive Reaktion auf Sinowatz-Forderung », p. 12.

Non signé (28 janvier 1972), « Kein Boykott – WM in Europa », p. 16.

Non signé (29 janvier 1972), « Manfred Schmid wird Österreichs Fahne tragen », p. 16.

Non signé (29 janvier 1972), « Alpine besichtigen Abfahrtsstrecken », p. 16.

Non signé (29 janvier 1972), « Sieg der Vernunft zeichnet sich ab. Beweisen reichen offenbar nicht aus », p. 16.

Non signé (30 janvier 1972), « Haltlose Gerüchte um Karl Schranz », p. 1.

Non signé (30 janvier 1972), « Aufs Korn genommen », p. 16.

Hans Lang (1<sup>er</sup> février 1972), « Olympischer Skandal! Einer büßt für alle », p. 3.

Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « Brundage schoß Schranz ab. Nur der Alberger gesperrt », p. 12.

Non signé (2 février 1972), « Schranz bleibt gesperrt. Einspruch des ÖOC abgewiesen », p. 1 et 2.

Non signé (2 février 1972), « Abfahrtstraining ohne uns... », p. 12.

Non signé (2 février 1972), « FIS stellt Schranz Vertrauensfrage », p. 12.

Non signé (2 février 1972), « St. Johann statt Sapporo? », p. 12.

Non signé (2 février 1972), « Meinungsumfrage: 92 % sagen „ungerecht“ », p. 12.

Non signé (3 février 1972), « Welle der Empörung! », pp. 1 et 2.

Hans Lang (3 février 1972), « Es kam, wie es kommen mußte. Das Opfer Karl Schranz », p. 3.

Non signé (4 février 1972), « Sapporo: Der Kampf um die Olympia-Medaillen begann », p. 1.

Non signé (4 février 1972), « Brundage: „Weniger Bewerbe und Weniger Teilnehmer!“ », p. 16.

Non signé (5 février 1972), « Eine Woche im Bild », p. 7.

Non signé (6 février 1972), « An der Nebenfront... », p. 12.

Non signé (6 février 1972), « Jetzt fix: FIS führt Ersatz-WM für die alpinen Herren durch », p. 12.

Non signé (9 février 1972), « Gestern war er „Kaiser Karl“. Frenetischer Jubel um Schranz », pp. 1 et 3.

Non signé (9 février 1972), « Danksagung Japans an Österreich », p. 12.

Non signé (9 février 1972), « Kreuzzug gegen Brundage », p. 12.

Non signé (9 février 1972), « Noch kein FIS-Entscheid über die WM », p. 12.

Non signé (10 février 1972), « Wieder Disqualifikation! », p. 1.

Non signé (10 février 1972), « Annie Famose vor dem FIS-Rat », p. 12.

Non signé (10 février 1972), « Gouverneur von Hokkaido besuchte die Österreicher », p. 12.

*A.P.A./U.P.I.* (11 février 1972), « Brundage: Keine Winterspiele! », p. 1.

Non signé (12 février 1972), « Kein Start Rofners, keine WM », p. 1.

Non signé (12 février 1972), « Schloder gesperrt », p. 16.

Non signé (12 février 1972), « Rofner darf im Slalom nicht starten », p. 16.

Non signé (12 février 1972), « An der Nebenfront... », p. 16.

Non signé (13 février 1972), « Abfuhr für Brundage. Nur 6 Sieger kamen zur Party », p. 1.

Non signé (13 février 1972), « An der Nebefront... », p. 16.

Hans Novak (15 février 1972), « Olympia am Scheideweg », p. 3.

Non signé (16 février 1972), « Karl Schranz gibt Rennsport auf. Sapporo-Team ist wieder daheim », p. 1.

Non signé (16 février 1972), « Der erste Rücktritt - Schranz », p. 12.

Non signé (16 février 1972), « Brundage gegen die astronomischen Kosten », p. 12.

Non signé (16 février 1972), « So wurde die Welt über Winterspiele informiert », p. 12.

Non signé (17 février 1972), « Zur Ruhe gesetzt », p. 12.

Non signé (20 février 1972), « ÖOC : Würfel noch nicht gefallen », p. 12.

Non signé (22 février 1972), « ÖSV-Präsident Dr. Klee zurückgetreten », p. 12.

Non signé (24 février 1972), « Janice Hunter und der Amateurstatus », p. 12.

#### Articles parus dans d'autres supports de presse (1)

Non signé (21 décembre 1971), « Der „Zuträger“ », dans *Oberösterreichische Nachrichten*, Linz.



## Etats-Unis

Articles parus dans *THE NEW YORK TIMES* (36)

*Reuters* (1<sup>er</sup> janvier 1972), « Brundage Warns Olympic Teams. He Says Advertising Will Not Be Tolerated in Japan », p. 15.

Michael Katz (15 janvier 1972), « Schranz First in Austrian Downhill; Three Americans Finish in Top 10 », p. 24.

Michael Katz (16 janvier 1972), « Schranz First in Downhill Again », pp. 1 et 14, Section 5.

Arthur Daley (23 janvier 1972), « The Olympic Cold Storage », p. 2, Section 5.

Anthony Ripley (23 janvier 1972), « Colorado is Cool to Winter Games », p. 2, Section 5.

Michael Strauss (23 janvier 1972), « Meanwhile, Back at Grenoble », p. 2, Section 5.

Richard Halloran (23 janvier 1972), « Nixon Hails ‘Competitive Ethic’ and World Amity of Olympics », p. 2, Section 5.

*U.P.I.* (25 janvier 1972), « Brundage Eases Sapporo’s Fears. Says Olympics Will Start on Schedule Despite Conflict on Professionalism », p. 29.

*A.P.* (25 janvier 1972), « Campbell Accuses A.A.U. », p. 29.

*A.P.* (27 janvier 1972), « Eligibility Review Begins », p. 45.

Sans auteur (27 janvier 1972), Sans titre, p. 49.

*U.P.I.* (28 janvier 1972), « No Ski Boycott Seen at Sapporo. Differences Are Not Wide, Federation Head Says », p. 70.

*U.P.I.* (28 janvier 1972), « Schranz is Confident », p. 70.

*A.P.* (28 janvier 1972), Sans titre, p. 70.

*U.P.I.* (28 janvier 1972), « Snow Job in Sapporo », p. 71.

*U.P.I.* (30 janvier 1972), « Winter Olympics Start Thursday », p. 2, Section 5.

Neil Amdur (30 janvier 1972), « Olympic Dream Spurs Connollys », p. 4, Section 5.

*U.P.I.* (31 janvier 1972), « Schranz Barred From Olympics. I.O.C. Cites Pro Activity of Austrian Skiing Ace as Ground for Exclusion », pp. 25 et 26.

*A.P.* (31 janvier 1972), « Austrians Are Shocked », p. 26.

*A.P.* (1<sup>er</sup> février 1972), « Austrians Will Appeal Olympic Ban on Schranz », pp. 43 et 46.

New York Times (1<sup>er</sup> février 1972), « May Have “Talked Too Much” », p. 46.

Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « The Exclusion Of Karl Schranz », p. 46.

*U.P.I.* (2 février 1972), « Austria, Heeding Schranz's Appeal, Remains In Games », p. 23.

New York Times (2 février 1972), « Brundage Is Angered », pp. 23 et 26.

John M. Lee (2 février 1972), « Denver Suffers Sapporo Ordeal », p. 26.

Fred Tupper (2 février 1972), « Olympic Return Stirs Memories », p. 26.

Arthur Daley (3 février 1972), « The Abominable Snowman Wins Again », p. 39.

John M. Lee (3 février 1972), « Winter Olympics Open In Splendor at Sapporo », pp. 39 et 40.

Red Smith (4 février 1972), « Avery In Wonderland », p. 21.

*Reuters* (4 février 1972), « Skiers Are Barred From Showing Brand », p. 22.

*U.P.I.* (6 février 1972), « Ski Federation Will Sponsor World Alpine Championship », p. 4, Section 5.

*U.P.I.* (9 février 1972), « 100,000 Austrians Welcome Barred Olympic Skier », pp. 1 et 33.

*A.P.* (10 février 1972), « Annie Famose Put Under Suspension By Ski Federation », pp. 53 et 56.

*U.P.I.* (11 février 1972), « No Pros in Games, Brundage Avers », p. 44.

Arthur Daley (13 février 1972), « Frostbite Follies Finale », p. 2, Section 5.

*A.P.* (14 février 1972), « Sapporo's Olympic Flame Is 'Returned to the Sun' », p. 37.

Articles parus dans d'autres supports de presse (1)

Non signé (1968), « Avery Brundage: Olympian of Asian art », dans *The Reader's Digest*, p. 2-6.

## **France**

Articles parus dans *LE FIGARO* (74)

Non signé (4 mai 1971), « Moins de « coqs » en équipe de France », p. 14.

- Roland Mesmeur (1 et 2 janvier 1972), « Le directeur des sports et ses problèmes », p. 6.
- Louis Vincent (1 et 2 janvier 1972), « Au stade du sourire et... des vœux. Des médailles d'or en échange de... notre argent », p. 6.
- Non signé (1 et 2 janvier 1972), « Une question écrite de M. Pierre Mazeaud », p. 6.
- Non signé (1 et 2 janvier 1972), « Jeux Olympiques », p. 6.
- Roland Mesmeur (4 janvier 1972), « La guerre de Sapporo n'aura sans doute pas lieu », p. 17.
- R. M. [Roland Mesmeur] (5 janvier 1972), « Probable : M. Collard président de transition », p. 20.
- Non signé (6 janvier 1972), « Jeux Olympiques », p. 19.
- Non signé (6 janvier 1972), « Claude Collard nouveau président du Comité olympique français », p. 19.
- R. M. [Roland Mesmeur] (6 janvier 1972), « Jeux Olympiques d'Hiver : vers un compromis », p. 19.
- Roland Mesmeur (7 janvier 1972), « Jeux Olympiques : un prestigieux label », p. 25.
- Non signé (10 janvier 1972), « L'imbroglio olympique », p. 11.
- Jean-François Brisson (11 janvier 1972), « Sport et olympisme », p. 10.
- Y. M. [Yves Montredon] (11 janvier 1972), « Une dérisoire botte de paille sur la route de Sapporo », p. 10.
- Roland Mesmeur (13 janvier 1972), « Entretien avec Claude Collard », p. 8.
- Non signé (14 janvier 1972), « Britt Lafforgue bat Françoise Macchi », p. 1.
- Roland Mesmeur (14 janvier 1972), « Le Comité Pierre de Coubertin : Avery Brundage a raison », p. 12.
- Luc Vincent (14 janvier 1972), « Karl Schranz à la noce de... diamant », p. 12.
- Y. M. [Yves Montredon] (15-16 janvier 1972), « Une réaction trop hâtive... », p. 13.
- Yves Montredon (15-16 janvier 1972), « Une course de vérité : Schranz devant Duvillard et Russi », p. 13.
- Non signé [Yves Montredon] (17 janvier 1972), « Vers une solution de compromis... », p. 18.
- Yves Montredon (17 janvier 1972), « Schranz devant Duvillard », p. 18.
- Non signé (18 janvier 1972), « La FIS a rejeté la proposition de M. Maurice Martel », p. 11.
- Non signé (19 janvier 1972), « Annulation de la consultation de Zurich. Toutes les équipes nationales de ski se rendront à Sapporo », p. 10.
- Non signé (19 janvier 1972), « Ivar Emil Vind », p. 10.
- Non signé (19 janvier 1972), « Pourtant, à Chicago », p. 10.

- Y. M. [Yves Montredon] (19 janvier 1972), « Annie, c'est fini ! », p. 10.
- Roland Mesmeur (21 janvier 1972), « Un pas de clerc », p. 13.
- Luc Vincent (22-23 janvier 1972), « Henri Duvillard et l'épouvantail Schranz », p. 6.
- Non signé (24 janvier 1972), « Malaise autour d'une sélection », p. 16.
- Non signé (24 janvier 1972), « En direct de Sapporo via Intelsat-IV », p. 17.
- Non signé (24 janvier 1972), « Sur R.T.L. hier à treize heures », p. 17.
- Non signé (25 janvier 1972), « M. Avery Brundage », p. 20.
- Non signé (25 janvier 1972), « M. Avery Brundage II », p. 20.
- Robert de Suzannet (26 janvier 1972), « M. Avery Brundage sème également l'inquiétude dans le camp japonais », p. 10.
- Yves Montredon (27 janvier 1972), « Hugh Weir, le "bourreau" australien accueilli à Tokyo comme un chef d'Etat », p. 14.
- R. M. [Roland Mesmeur] (27 janvier 1972), « Pas de chantage... », p. 14.
- Yves Montredon (28 janvier 1972), « Avery Brundage à Tokyo : "les skieurs moins coupables que leurs dirigeants" », p. 10.
- Non signé [Yves Montredon] (28 janvier 1972), « Le Président du C.I.O. remettra les médailles olympiques », p. 10.
- Non signé (28 janvier 1972), « Ce n'est pas moi qui ai rédigé l'article 26 », p. 10.
- Yves Montredon (29-30 janvier 1972), « Maurice Herzog à Tokyo : "je suis partisan de voter un blâme à la F.I.S." », p. 16.
- Yves Montredon (31 janvier 1972), « Tempête sur Sapporo et... autour de Karl Schranz », p. 12.
- Non signé (2 février 1972), « Karl Schranz : appel rejeté », p. 1.
- Yves Montredon (2 février 1972), « Karl Schranz : appel rejeté. Le champion ne gagnera pas "sa" médaille d'or », p. 19.
- Jean-François Brisson (2 février 1972), « Une tête pour cinq anneaux », p. 19.
- Gérard du Peloux (2 février 1972), « Vers une solution diplomatique », p. 19.
- G. P. [Gérard du Peloux] (2 février 1972), « Ingrid Lafforgue porte-drapeau de Grenoble », p. 19.
- Non signé [Gérard du Peloux] (2 février 1972), « Un projet de résolution de M. Maurice Herzog », p. 19.
- André Frossard (3 février 1972), « Antique – Cavalier seul », p. 1.
- Jacques Faizant (3 février 1972), « Je les ai à l'œil, mais j'ai l'impression que je suis le seul », p. 1.
- Yves Montredon (3 février 1972), « Une compétition insolite... surtout pour les spécialistes des disciplines alpines », p. 15.
- Pierre Macaigno (3 février 1972), « Marchons ! Marchons ! », p. 15.

- Gérard du Peloux (3 février 1972), « En point de mire : le vieux Maentyranta », p. 15.
- Pierre Macaigno (4 février 1972), « Une cérémonie d'ouverture que François Macchi a regardé en pleurant », p. 10.
- Luc Vincent (4 février 1972), « Annie Famose », p. 10.
- Roland Mesmeur (9 février 1972), « Le retour du “martyr” », p. 13.
- Non signé (10 février 1972), « Annie Famose disqualifiée », p. 1.
- P. M. [Pierre Macaigno] (10 février 1972), « Annie Famose disqualifiée. Si tu t'imagines fillette... », p. 25.
- R. M. [Roland Mesmeur] (10 février 1972), « Un exemple », p. 25.
- Luc Vincent (10 février 1972), « Eric Haaker, vainqueur de la 1<sup>ère</sup> manche », p. 25.
- Non signé (11 février 1972), « Monique Berlioux directeur du C.I.O. », p. 21.
- Non signé (11 février 1972), sans titre, p. 21.
- Pierre Macaigno (11 février 1972), « Remous », p. 21.
- Jean-François Brisson (14 février 1972), « Après la douche de Sapporo », pp. 1 et 12.
- Y. M. [Yves Montredon] (14 février 1972), « Le retour de l'île d'Elbe », p. 12.
- Pierre Macaigno (14 février 1972), « Adieu Sapporo ! Sans rancune... », p. 12.
- Yves Montredon (15 février 1972), « Le revers de la médaille », p. 12.
- Non signé [Yves Montredon] (15 février 1972), « Premières réactions politiques », p. 12.
- Roland Mesmeur (16 février 1972), « Le dernier pari d'Avery Brundage », p. 15.
- Non signé (16 février 1972), « Karl Schranz abandonne la compétition », p. 15.
- Yves Montredon (17 février 1972), « Des excuses mais surtout des explications », p. 24.
- Non signé (17 février 1972), « L'équipe de France des Jeux d'hiver », p. 24.
- R. M. [Roland Mesmeur] (22 février 1972), « M. Claude Collard président probable », p. 24.
- Yves Montredon (22 février 1972), « Menace sur le ski français : pas de “descendeurs” et peu de relève », p. 25.

#### Articles parus dans *L'ÉQUIPE* (106)

- Non signé (1<sup>er</sup> avril 1971), « Le ski et l'esprit olympique », p. 4.
- Non signé (5 mai 1971), « La fête du ski mondial ».
- Non signé (1<sup>er</sup> janvier 1972), « Année Olympique : M. Avery Brundage commence bien... », p. 1.

Edouard Seidler (1<sup>er</sup> janvier 1972), « Changement de pape », p. 1.

Edouard Seidler (4 janvier 1972), « Après lui, le déluge ? », p. 1.

Non signé (4 janvier 1972), « Les nouvelles menaces de M. Avery Brundage », p. 9.

S. L. [Serge Lang] (4 janvier 1972), « Le “document” Brundage », p. 9.

S. L. [Serge Lang] (4 janvier 1972), « Observateurs du C.I.O. à Oberstaufen ? », p. 9.

*A.F.P.* (5 janvier 1972), « Sapporo : championnats mondiaux au lieu de J.O. propose M. Brundage », p. 1.

Gaston Meyer (5 janvier 1972), « La parole est au C.O.F. », p. 1.

Maurice Maurel (6 janvier 1972), « Olympisme », p. 2.

Serge Lang (6 janvier 1972), « Sapporo : escalade vers le chaos », p. 7.

G. M. [Gaston Meyer] (6 janvier 1972), « Les avatars des Jeux d’hiver », p. 7.

Non signé (6 janvier 1972), « Sapporo : “inacceptable” », p. 7.

Non signé (6 janvier 1972), « M. Daume : “M. Brundage n’est pas habilité...” », p. 7.

Non signé (6 janvier 1972), « M. van Karnebeek proteste », p. 7.

Non signé (6 janvier 1972), « La Norvège s’oppose à M. Brundage », p. 7.

Non signé (6 janvier 1972), « M. Martel : “assez d’hypocrisie” », p. 7.

*A.P.* (6 janvier 1972), « M. Hodler (Président de la F.I.S.) contre l’excès de publicité », p. 7.

*A.P.-A.F.P.* (7 janvier 1972), « Sapporo contre-attaque », p. 9.

Non signé (7 janvier 1972), « M. Bergman : “Nous irons jusqu’au boycottage” », p. 9.

*Reuter* (7 janvier 1972), « M. Brundage : “Attendons le 24 janvier” », p. 9.

*Reuter* (7 janvier 1972), « Autriche : contre la transformation », p. 9.

Non signé (7 janvier 1972), « M. de Beaumont : “A la F.I.S. de jouer” », p. 9.

Non signé (7 janvier 1972), « La “Sainteté” olympique selon Robert Escarpit », p. 9.

Non signé (8/9 janvier 1972), « Nouvelle menace Brundage », p. 6.

Gaston Meyer (8/9 janvier 1972), « La fameuse règle 26 dont tout le monde parle », p. 7.

Gaston Meyer (10 janvier 1972), « Pour une nouvelle “trêve olympique” : celle de l’argent ! », p. 10.

*Reuter* (11 janvier 1972), « Allemagne : cinq skieurs menacés », p. 2.

*A.F.P.* (11 janvier 1972), « M. Bud Little : “M. Brundage veut effacer le ski des J.O.” », p. 10.

Non signé (11 janvier 1972), « Beranger : “Nous continuerons” », p. 10.

Non signé (11 janvier 1972), « Schranz : “La F.I.S. doit réagir” », p. 10.

*A.F.P.* (11 janvier 1972), « Opinions », p. 10.

*Reuter* (11 janvier 1972), « M. Brundage : “Les Jeux sont soumis aux règles du C.I.O.” », p. 10.

*Reuter* (11 janvier 1972), « M. Collard : “Tant de rigueur...” », p. 10.

*A.F.P.* (11 janvier 1972), « M. Comiti : “Modifier les règlements” », p. 10.

*A.P.* (12 janvier 1972), « Trente skieurs menacés d’expulsion », p. 2.

*A.F.P.* (14 janvier 1972), « M. Avery Brundage : “Tous les Français doivent être disqualifiés !” », p. 1.

S. L. [Serge Lang] (15/16 janvier 1972), « Martel à Hodler : “Abandonnons Sapporo” », p. 2.

Non signé (15/16 janvier 1972), « Les Autrichiens opposés à la proposition Martel », p. 2.

*A.F.P.* (15/16 janvier 1972), « Japon : “conciliation espérée” », p. 2.

S. L. [Serge Lang] (15/16 janvier 1972), « La guerre des dossards », p. 2.

Non signé (15/16 janvier 1972), « M. Brundage brandit la foudre », p. 2.

Non signé (15/16 janvier 1972), « Le ski sur la sellette du 26 au 31 janvier », p. 2.

S. L. [Serge Lang] (17 janvier 1972), « M. Hodler : “Nous contestons les accusations de M. Brundage” », p. 17.

*A.P.* (18 janvier 1972), « La neige, elle, sera au rendez-vous », p. 2.

Non signé (18 janvier 1972), « M. Collard : “pour une trêve olympique” », p. 2.

*A.F.P.* (18 janvier 1972), « Violentes réactions en Autriche », p. 2.

Non signé (18 janvier 1972), « M. Comiti : “inacceptable” », p. 2.

*Reuter* (18 janvier 1972), « L’intendance suivra », p. 2.

Michel Clare (18 janvier 1972), « L’apprenti sorcier », p. 6.

Edouard Seidler (19 janvier 1972), « Machine arrière », p. 1.

Non signé (19 janvier 1972), « Incroyable : Brundage fait volte-face ! », p. 1.

Non signé (19 janvier 1972), « Incroyable, mais pourtant vrai, M. Brundage se rétracte : “Modifions les règlements !” », p. 2.

Non signé (19 janvier 1972), « L’Autriche contre-attaque », p. 2.

Robert Parienté (20 janvier 1972), « Un amateur éclairé », p. 1.

*A.P.-A.F.P.* (20 janvier 1972), « Boutade plutôt qu’apaisement ? », p. 2.

*A.F.P.* (20 janvier 1972), « La majorité des deux tiers », p. 2.

Jacques Goddet (24 janvier 1972), « Le sport et l’argent », p. 7.

Gaston Meyer (24 janvier 1972), « Avant Sapporo : le “réalisme” de M. Jean de Beaumont », p. 10.

Edouard Seidler (25 janvier 1972), « L’exemple de la vertu », p. 1.

Non signé (25 janvier 1972), « Un message du président Nixon », p. 3.

Non signé (25 janvier 1972), « M. Brundage et l'U.R.S.S. », p. 3.

Non signé (25 janvier 1972), « Le P.C. et les J.O. », p. 3.

*A.F.P.* (25 janvier 1972), « Réfrigérateur olympique », p. 3.

Non signé (25 janvier 1972), « M. Brundage joue sur les mots », p. 3.

Non signé (26 janvier 1972), « Cette lourde menace sur les Jeux », p. 3.

*A.F.P.* (26 janvier 1972), « Menaces autrichiennes », p. 3.

Non signé (27 janvier 1972), « M. Brundage est pressé », p. 3.

Edouard Seidler (28 janvier 1972), « Ces autres jeux », p. 1.

*A.P.* (28 janvier 1972), « Schranz : “Si M. Brundage avait été pauvre...” », p. 3.

*A.F.P.* (28 janvier 1972), « M. Hodler (F.I.S.) : “En cas de désaccord Championnat du monde en Europe...” », p. 3.

S. L. [Serge Lang] (28 janvier 1972), « Solidarité alpine ? », p. 3.

Marcel Hansenne (28 janvier 1972), « Légère tendance à la détente », p. 3.

M. H. [Marcel Hansenne] (28 janvier 1972), « Optimisme à Tokyo », p. 3.

Non signé (31 janvier 1972), « Blizzard sur les Jeux de Sapporo et tempête autour de Karl Schranz », p. 1.

Serge Lang (31 janvier 1972), « Schranz sacrifié, que fera l'Autriche ? », p. 3.

Non signé (31 janvier 1972), « Les charges qui pèsent sur Karl Schranz », p. 3.

Marcel Hansenne (31 janvier 1972), « Tempête à Sapporo », p. 3.

*A.F.P.* (31 janvier 1972), « Les deux tendances du C.I.O. », p. 3.

*A.P.* (31 janvier 1972), « L'avenir des J.O. d'hiver vu par Avery Brundage », p. 3.

Non signé (31 janvier 1972), « La crise de la presse », p. 3.

M. Hansenne (2 février 1972), « La comédie inhumaine », p. 3.

Non signé (2 février 1972), « Le monde du ski indigné », p. 3.

Non signé (2 février 1972), « Comme Thorpe et Nurmi », p. 3.

P. L. (2 février 1972), « Schranz, ou la détresse d'un champion », p. 3.

Non signé (2 février 1972), « Le C.I.O. a puni “l'irrespect” », p. 3.

Non signé (2 février 1972), « Possibles Championnats du monde à Pra-Loup », p. 3.

M. C. [Michel Clare] (3 février 1972), « L'admirable dignité de Karl Schranz », p. 3.

B. L. (3 février 1972), « Descente de Pra-Loup : Tout dépendra de Schranz », p. 3.

Non signé (3 février 1972), « Un p'tit bravo pour l'amateur », p. 3.

Non signé (3 février 1972), « Les bons (?) conseils du Président », p. 3.

Non signé (4 février 1972), « Absences... », p. 1.

Non signé (4 février 1972), « Menaces contre les dirigeants autrichiens », p. 3.



Non signé (4 février 1972), « Schranz : “Oui à la Coupe du monde” », p. 3.

Non signé (7 février 1972), « Schranz couvert d’or... », p. 3.

Robert Colombini (8 février 1972), « Vienne va chômer pour accueillir Schranz ! », p. 3.

Non signé (9 février 1972), « Schranz à Vienne en héros », p. 1.

Serge Lang (10 février 1972), « Annie Famose disqualifiée. Schranz et Russel sur la sellette », p. 3.

Edouard Seidler (11 février 1972), « Champions ou reporters ? », p. 1.

Serge Lang (11 février 1972), « M. Brundage : Les Jeux de Denver compromis », p. 3.

Non signé (11 février 1972), « Annie Famose contre-attaque », p. 4.

S. L. [Serge Lang] (12/13 février 1972), « L’affaire Famose (suite) », p. 4.

S. L. [Serge Lang] (12/13 février 1972), « M. Brundage était là... », p. 4.

Edouard Seidler (14 février 1972), « Fiasco », p. 1.

Michel Clare (14 février 1972), « M. Brundage : “Une justice poétique” », p. 5.

#### Articles parus dans *L’HUMANITÉ* (84)

Non signé (1<sup>er</sup> janvier 1972), « La glace est rompue », p. 1.

Non signé (1<sup>er</sup> janvier 1972), « Avery Brundage rappelle les règles de l’olympisme », p. 2.

Roland Passevant (4 janvier 1972), « C’est le fond qui manque le plus... pourquoi ? », p. 7.

Non signé (4 janvier 1972), « Nouveau rappel à l’ordre de Brundage », p. 7.

Non signé (6 janvier 1972), « Claude Collard élu président du C.O.F. », p. 6.

Emile Besson (6 janvier 1972), « J.O. sans skieurs : vives réactions », p. 6.

Y. Le F. [Yann Le Floch] (7 janvier 1972), « CIO : une explication venue de Chicago... », p. 8.

Roland Passevant (7 janvier 1972), « Qu’est ski ne va pas au CIO ? », p. 8.

*A.F.P.* (7 janvier 1972), « Recknagel vétérinaire », p. 8.

*U.P.I.* (8 janvier 1972), « Pas d’émotion à Sapporo », p. 6.

Roland Passevant (12 janvier 1972), « Les Jeux de Munich : fête du sport... ou mise en bière ? », p. 7.

Yann Le Floch (13 janvier 1972), « C.O.F. contre C.I.O. », p. 7.

Yann Le Floch (14 janvier 1972), « Coïncidences positives », p. 9.

Non signé (17 janvier 1972), « Affaire Brundage : le président de la F.I.S. n'est au courant de rien », p. 7.

Non signé (17 janvier 1972), « La R.D.A. en vedette au Brassus », p. 7.

Non signé (19 janvier 1972), « La commission va donc se réunir », p. 7.

Non signé (19 janvier 1972), « La 63<sup>e</sup> Session », p. 7.

Non signé (19 janvier 1972), « Les membres de la Commission », p. 7.

Paul Laurent (20 janvier 1972), « Les Jeux Olympiques de Sapporo doivent avoir lieu », p. 7.

Non signé (20 janvier 1972), « Polémique Brundage – Pays Alpins (occidentaux) : suite... », p. 7.

René Moustard (21 janvier 1972), « Sport : la crise s'approfondit », p. 8.

*A.F.P.* (21 janvier 1972), « Dans une interview », p. 10.

*A.F.P.* (21 janvier 1972), « M. Avery Brundage », p. 10.

*A.F.P.* (21 janvier 1972), « Une déclaration de Vladimir Savine », p. 10.

Non signé (25 janvier 1972), « Les compétiteurs arrivent », p. 7.

*Taas* (25 janvier 1972), « Les Jeux Olympiques sans le ski ne sont pas des Jeux Olympiques », p. 7.

Non signé (25 janvier 1972), « Brundage à Tokyo », p. 7.

*A.P.* (26 janvier 1972), « Le président de la F.I.S. : "la situation est assez critique" », p. 7.

*A.P.* (26 janvier 1972), « Autriche : une affaire internationale », p. 7.

*A.F.P.* (26 janvier 1972), « Sans argent pas... d'or », p. 7.

Non signé (26 janvier 1972), « M. Comiti : "le retour anticipé des Français est prévu..." », p. 7.

*A.P.* (27 janvier 1972), « Schranz : "Je suis ici pour gagner une médaille" », p. 7.

Non signé (27 janvier 1972), « Avery Brundage confirme sa retraite et son hostilité aux Jeux d'Hiver », p. 7.

*A.P.* (27 janvier 1972), « Les Français s'acclimatent », p. 7.

*A.F.P.* (27 janvier 1972), « Le secrétaire général de la F.I.S. : "Nous prendrons la décision qui s'imposera" », p. 7.

*A.F.P.* (27 janvier 1972), « La commission de qualification au travail », p. 7.

Le Bureau Politique du Parti Communiste Français (28 janvier 1972), « La crise de la presse », p. 1.

Non signé (28 janvier 1972), « La F.I.S. ne boycottera pas les J.O. », p. 9.

*A.P.* (28 janvier 1972), « Les skieuses jouent au... football », p. 9.

Laurent Salini (29 janvier 1972), « La crise de la presse appelle un plan d'urgence assurant l'existence et l'indépendance des moyens d'information », p. 1.

Non signé (29 janvier 1972), « Péra, porte-drapeau de la délégation française », p. 7.

Non signé (29 janvier 1972), « La délégation française au complet », p. 7.

Non signé (29 janvier 1972), « Réunion nocturne du conseil de la F.I.S. », p. 7.

Non signé (29 janvier 1972), « La commission de qualification poursuit ses travaux », p. 7.

Non signé (29 janvier 1972), « Schranz trouve la descente magnifique », p. 7.

Non signé (31 janvier 1972), « Karl Schranz sur la sellette », p. 7.

Non signé (31 janvier 1972), « M. Martel : “Aucune connaissance des menaces pesant sur Duvillard” », p. 7.

Non signé (2 février 1972), « Aucun quotidien parisien n'a paru hier », p. 4.

L. B. (2 février 1972), « “La Parisien Libéré” n'a pu briser la grève », p. 4.

Non signé (2 février 1972), « Schranz demande à ses équipiers de rester », p. 7.

Non signé (2 février 1972), « L'annonce de la disqualification », p. 7.

Non signé (2 février 1972), « Une précision du président », p. 7.

Non signé (3 février 1972), « Schranz disqualifié les Autrichiens restent », p. 9.

Non signé (3 février 1972), « C.I.O.-F.I.S. : vers la normalisation », p. 9.

Non signé (4 février 1972), « Rappels de la F.I.S. », p. 7.

Non signé (4 février 1972), « L'agence officielle d'information de R.D.A. », p. 7.

Non signé (5 février 1972), « La côte du Yen », p. 9.

Non signé (5 février 1972), « Un homme a tenté », p. 9.

Non signé (5 février 1972), « La nervosité régnait », p. 9.

Non signé (5 février 1972), « Le patineur allemand Horst Freese », p. 9.

Non signé (7 février 1972), « Une histoire de fart agite les dirigeants du ski autrichien », p. 7.

Y. Le F. [Yann Le Floch] (8 février 1972), « L'omission politique de “L'Équipe” », p. 7.

Non signé (9 février 1972), « Colonel en détresse », p. 7.

Non signé (10 février 1972), « Annie Famose exclue des J.O. et des toutes les compétitions », p. 7.

Non signé (10 février 1972), « Le communiqué des journalistes », p. 7.

A.F.P. (11 février 1972), « Annie Famose porte plainte contre R.T.L. », p. 9.

Non signé (11 février 1972), « Annie Famose : une déclaration de Jean Farran », p. 9.

Non signé (12 février 1972), « Sursis pour Annie Famose », p. 9.

- Non signé (14 février 1972), « La hiérarchie sportive généralement confirmée : 1<sup>re</sup> : URSS, 2<sup>e</sup> : RDA... 16<sup>e</sup> : France », p. 7.
- Non signé (14 février 1972), « Nombreux records battus », p. 7.
- Emile Besson (14 février 1972), « Sapporo-Waterloo préfiguration de Munich », p. 7.
- Emile Besson (15 février 1972), « Après la désastreuse campagne japonaise, les “fautifs” découverts ! M. Comiti promet la baguette aux athlètes (trop timorés) et aux entraîneurs (trop complaisants) », p. 7.
- Emile Besson (15 février 1972), « Jean Béranger (mis sur sellette par M. Comiti) : “Moi seul déciderai de mon départ” », p. 7.
- Non signé (16 février 1972), « Schranz se retire de la compétition », p. 7.
- Emile Besson (16 février 1972), « Sapporo : les responsables cherchent à s’esquiver », p. 7.
- Emile Besson (17 février 1972), « La grosse farce viennoise », p. 9.
- Emile Besson (17 février 1972), « Réfuté hier... Encensé aujourd’hui. Parlera-t-il ? », p. 9.
- Non signé (17 février 1972), « Retour de l’équipe de France », p. 9.
- Y. Le F. [Yann Le Floch] (17 février 1972), « Sur l’échec », p. 9.
- Le Syndicat National de l’Education Physique de l’Education Publique (18 février 1972), « Après les Jeux Olympiques d’Hiver : Des mesures préconisées par les professeurs d’E.P. », p. 9.
- Non signé (19 février 1972), « Question posée au Sénat après les J.O. d’Hiver », p. 7.
- Non signé (21 février 1972), « Bachleda (Pol.) enlève la slalom de Banff », p. 8.
- F.S.G.T. (23 février 1972), « Contre la commercialisation du sport et pour des crédits d’Etat », p. 7.
- A.F.P. (29 février 1972), « La guerre des dossards n’aura pas lieu », p. 7.

#### Articles parus dans d’autres supports de presse (3)

- Non signé (10 février 1968), « M. Brundage et le guet-apens de Grenoble », dans *Le Monde*.
- Non signé (7 janvier 1971), « Ce Killy qui achète en Suisse », dans *Minute*.
- Roger Debaye (1971), « Et le ski, comme Carthage... », dans *Ski Français*, n° 195, novembre, p. 3.

## République Démocratique d'Allemagne

Articles parus dans *JUNGE WELT* (31)

Hans-Richard Vollbrecht (11 janvier 1972), « Der „Star“ im Netz », p. 6.

Non signé (15 et 16 janvier 1972), « In wenigen Zeilen », p. 8.

Non signé (17 janvier 1972), « In wenigen Zeilen », p. 6.

Non signé (19 janvier 1972), « In wenigen Zeilen », p. 6.

Non signé (19 janvier 1972), « DDR-Olympiamannschaft für Sapporo nominiert », p. 6.

*Junge Welt* (25 janvier 1972), « DDR-Flagge wurde in Sapporo gehißt », p. 1.

Wolfgang Hartwig (25 janvier 1972), « Zum erste Male weht die DDR-Flagge im Olympischen Dorf / Skispringer übten fleißig », p. 8.

Non signé (25 janvier 1972), « Punkt für Punkt », p. 8.

Wolfgang Hartwig (27 janvier 1972), « Bonsack trägt die Fahne », p. 8.

*Junge Welt* (28 janvier), « du und deine Zeit », pp. 9, 11, 12 et 14.

Wolfgang Hartwig (31 janvier 1972), « Das Gangsterstück », p. 8.

Wolfgang Hartwig (1<sup>er</sup> février 1972), sans titre, p. 8.

Non signé (3 février 1972), « Brundage wies Provokation ab », p. 8.

Wolfgang Hartwig (3 février 1972), sans titre, p. 8.

*Junge Welt* (4 février 1972), « Olympische Spiele eröffnet », p. 1.

Klaus Ullrich (4 février 1972), « Ein kräftiges Sport frei », p. 1.

Non signé (7 février 1972), sans titre, p. 6.

Non signé (8 février 1972), « Gleich 2mal Gold, Silber und Bronze – das gab es noch nie », p. 1.

*Junge Welt* (9 février 1972), « Bronze nach einer guten Kür », p. 1.

Hans-Richard Vollbrecht (8 février 1972), « Anheizer vom Dienst », p. 6.

Non signé (10 février 1972), sans titre, p. 8.

Non signé (11 février 1972), « BRD-Spieler schluckte die schnelle Medizin », p. 7.

Non signé (11 février 1972), sans titre, p. 7.

Klaus Ullrich (12 et 13 février 1972), « Mein schönstes Interview von Sapporo 1972 », p. 8.

Non signé (14 février 1972), « Interview mit DDR-Mannschaftsleiter Manfred Ewald », p. 3.

Non signé (14 février 1972), « BRD-Provokation zurückgewiesen », p. 3.

Günther Jahn (15 février 1972), « Herzlich Willkommen in der Heimat », p. 1.

Non signé (15 février 1972), sans titre, p. 8.

*ADN/Junge Welt* (17 février 1972), « Freudig wieder in der Heimat begrüßt », p. 1.

Non signé (18 février 1972), « Begeisterung heitze », p. 8.

*Junge Welt* (19 et 20 février 1972), « Auf den Schultern zur Ehrentribüne », p. 8.

#### Articles parus dans *NEUES DEUTSCHLAND* (67)

Non signé (1<sup>er</sup> janvier 1972), « Der Glanz unseres olympischen Alltags », p. 5.

Ric. [Wolfgang Richter] (2 janvier 1972), « Gestundete Profis », p. 8.

Wolfgang Richter (3 janvier 1972), « Squaw Valley 1960. VIII. Das Gold aus dem „versteigerten Paradies“ », p. 8.

Wolfgang Behrendt (3 janvier 1972), « Olympiasieger interviewte Coubertin! », p. 8.

u. [Klaus Ullrich] (4 janvier 1972), « Generalprobe in Garmisch? », p. 5.

Schie. (6 janvier 1972), « Olympische Demagogie », p. 5.

Wolfgang Behrendt (10 janvier 1972), « Duell of hoher See », p. 7.

Wolfgang Richter (10 janvier 1972), « Innsbruck 1964. Es begann mit dem Liebestraum und endete mit „Gold und Silber“ », p. 7.

*A.D.N.* (11 janvier 1972), « Eiskunstläufer Zöller verließ DDR-Mannschaft », p. 5.

K. U. [Klaus Ullrich] (12 janvier 1972), « Absehbarer Weg », p. 5.

Klaus Ullrich (12 janvier 1972), « “Gabi Seyfert”: Ich kenne die Machenschaften », p. 5.

Klaus Ullrich (13 janvier 1972), « Ein Superdach und seine „Hintertücken“. Fachleute befürchten: Münchens olympisches Zeltdach wird die sportlichen Leistungen beeinflussen. », p. 5.

*A.D.N.* (14 janvier 1972), « BRD-Alpine nur unter Vorbehalt gemeldet », p. 5.

Hans Allmert (16 janvier 1972), « Im Eistanz wechselte der Europameistertitel », p. 8.

Wolfgang Richter (17 janvier 1972), « X. Grenoble 1968. Fahnenträger gewann meist gefeiertes Gold », p. 8.

*N.D.* (18 janvier 1972), « Drei Europatitel für die DDR alarmieren die Olympia-Rivalen », p. 5.

- N.D.* (18 janvier 1972), « Ein Dutzend Fragen an... Ute Rührold – Europameisterin 1972 im Rennschlitteneiner », p. 5.
- A.D./N.D.* (18 janvier 1972), « Olympische Gesellschaft übergab Millionenscheck », p. 5.
- Non signé (21 janvier 1972), « Die besten Wünsche begleiten sie. Olympiamannschaft der DDR für Sapporo feierlich verabschiedet », p. 5.
- Gerhard Grimmer (21 janvier 1972), « Verpflichtung der DDR-Olympia-Mannschaft », p. 5.
- Klaus Ullrich (22 janvier 1972), « Die erste Etappe: der Flug nach Moskau. », p. 5.
- Klaus Ullrich (23 janvier 1972), « Die zweite Etappe: Über Sibirien bis zum japanischen Willkommen. », p. 8.
- Non signé (24 janvier 1972), « Viereinhalb Millionen trieben 1971 Sport », p. 7.
- N.D.* (24 janvier 1972), « Die Aktuelle Frage », p. 8.
- Non signé (24 janvier 1972), « Noch 10 Tage », p. 8.
- Klaus Ullrich (25 janvier 1972), « Der Augenblick, da die Flagge gehißt wurde. Gedanken zu einer erhebenden Minute in Sapporo », p. 5.
- Klaus Ullrich (26 janvier 1972), « Skier, auf denen niemand mehr läuft. », p. 5.
- A.D./N.D.* (28 janvier 1972), « Neonazistische „Gegen-Olympiade“. », p. 5.
- k. u. [Klaus Ullrich] (31 janvier 1972), « Provokation von BRD-Journalisten. Peinliche Störung der olympischen Atmosphäre in Sapporo. », p. 7.
- N.D.* (1<sup>er</sup> février 1972), « Die Aktuelle Frage. », p. 5.
- Klaus Ullrich (1<sup>er</sup> février 1972), « Nicht nur zufrieden Gesichter im „Dorf“. Schranz gesperrt. », p. 5.
- Non signé (2 février 1972), « NOK der BRD verstieß gegen Olympiaregel », p. 5.
- Non signé (2 février 1972), « Provokationen zurückgewiesen. Pressekonferenz des IOC-Präsidenten Avery Brundage in der Stadt der Olympischen Winterspiele. », p. 5.
- Klaus Ullrich (3 février 1972), « Auftakt in Sapporo », p. 2.
- Klaus Ullrich (3 février 1972), « Nikolai, die Aktionäre und manches andere mehr. Gedanken zur Eröffnung der XI. Olympischen Winterspiele », p. 5.
- Klaus Ullrich (3 février 1972), « Der Man, der die Fahne trägt. », p. 5.
- Klaus Ullrich (4 février 1972), « Zwei Schlagzeilen », p. 5.
- Klaus Ullrich (4 février 1972), « Aufschlußreich... », p. 5.
- Klaus Ullrich (4 février 1972), « Wir werden unser Bestes geben. Gruß der Olympiamannschaft an die DDR-Jugend », p. 5.
- Klaus Ullrich (4 février 1972), « XI. Winterspiele glanzvoll eröffnet », p. 5.
- Klaus Ullrich (5 février 1972), « Krakeeler in der Eishalle », p. 5.
- N.D.* (5 février 1972), « Inoffizielle Mannschaftswertung », p. 5.

- Klaus Ullrich (7 février 1972), « Leiden mit Ute », p. 7.
- Klaus Ullrich (8 février 1972), « Schlittensportler unserer Republik holten sechs Medaillen! », p. 1.
- Klaus Ullrich (8 février 1972), « Gratulation für die Medaillengewinner », p. 1.
- Arndt (8 février 1972), « Die wundersame Verwandlung von Rennschlitten auf Hokkaido », p. 2.
- Klaus Ullrich (8 février 1972), « Kleines Erlebnis », p. 5.
- Klaus Ullrich (8 février 1972), « Eine „Exkursion“, Gespräche und herzliche Glückwünsche », p. 5.
- Klaus Ullrich (9 février 1972), « Unter dem Sitz », p. 5.
- Klaus Ullrich (10 février 1972), sans titre, p. 5.
- Klaus Ullrich (11 février 1972), « Zwei Medaillen und der letzte Ruf an ‚202‘ », p. 5.
- Klaus Ullrich (11 février 1972), « Schloder war gedopt », p. 5.
- N.D. (12 février 1972), « Zweimal Bronze für Kampfgeist und Wagemut », p. 1.
- Klaus Ullrich (12 février 1972), « Freundschaft », p. 5.
- Klaus Ullrich (12 février 1972), « Die 13. am Freitag », p. 5.
- Klaus Ullrich (12 février 1972), « Auch „Goldmedaille“ », p. 5.
- N.D. (13 février 1972), « Denkwürdige Siegerehrung auf dem Eis. IOC-Präsidenten gratulierte DDR-Rennschlittensportlerinnen », p. 1.
- Klaus Ullrich (13 février 1972), « Hymnen und Flaggen », p. 8.
- N.D. (14 février 1972), « XI. Winterspiele feierlich beendet. Nach elf dramatischen Wettkampftagen: UdSSR mit weitem Vorsprung erfolgreichste Mannschaft / DDR erkämpfte Platz zwei », p. 1.
- Klaus Ullrich (14 février 1972), « Triumph der olympischen Idee », p. 1.
- Prof. Leo Haas (14 février 1972), « „Haben Sie etwas zu verzollen?“ – „Ja, 4 Gold, 3 Silber, 7 Bronze! », p. 2.
- Klaus Ullrich (14 février 1972), « Provokation zurückgewiesen », p. 7.
- A.D.N. (14 février 1972), « „Die XI. von Sapporo waren ein neuer Höhepunkt“ », p. 7.
- Klaus Ullrich (15 février 1972), « Chauviniste Hetze gegen Volksrepublik Polen », p. 5.
- Klaus Ullrich (15 février 1972), « Der Olympiasieger und der Präsident », p. 5.
- Klaus Ullrich (15 février 1972), « Die Kosten der Spiele haben sich für alle gelohnt », p. 5.
- N.D. (17 février 1972), « Olympianiken begeistert begrüßt. Endlich wieder in der Heimat », p. 1.



## République Fédérale d'Allemagne

Articles parus dans *FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG* (118)

- dpa* (3 janvier 1972), « Brundage droht mit „rigorosen Maßnahmen », p. 10.
- Willi Knecht (3 janvier 1972), « Die Wunderkinder des DDR-Sports », p. 10.
- ley. (4 janvier 1972), « Lückenhaft », p. 9.
- F.A.Z.* (6 janvier 1972), « Skisport in Sapporo nicht olympisch? », p. 1.
- Karlheinz Vogel (6 janvier 1972), « Die Drohung des Avery Brundage », p. 9.
- A.F.P./dpa* (6 janvier 1972), « Keine Medaillen für alpine und nordische Wettbewerbe? », p. 9.
- vg. (7 janvier 1972), « Rechenexempel », p. 10.
- dpa* (7 janvier 1972), « Unruhe in Sapporo », p. 10.
- heg. (8 janvier 1972), « Entfroster », p. 10.
- ro. [Thomas Ross] (8 janvier 1972), « Gefahr für Brundage in Sapporo? », p. 10.
- Ulrich Kaiser (10 janvier 1972), « Untersuchung gegen fünf deutsche Skiläufer wegen Anzeigenwerbung », p. 9.
- A.P./dpa/sid* (10 janvier 1972), « Nun die Startnummern Steine des Anstoßes? Brundage stört sich an der Aufschrift der Sponsor-Firma », p. 9.
- haf. (12 janvier 1972), « Motivation », p. 9.
- re. (12 janvier 1972), « Günter Zöllner hat den Gedanken an die Flucht schon seit längerer Zeit gehegt », p. 9.
- sche. [Hartmut Scherzer] (12 janvier 1972), « Auch die Schweizer hatten einen „Anzeigenfall“ », p. 9.
- A.P.* (13 janvier 1972), « NOK hält fünf Ski-Asse für Schuldlos », p. 10.
- dpa* (13 janvier 1972), « Gabriele Seyfert: Zöllner ist ein Verräter », p. 10.
- Willi Knecht (13 janvier 1972), « Zweifel an der Linientreue der DDR-Jugend », p. 10.
- A.P.* (13 janvier 1972), « Werden über 30 Skiläufer in Sapporo ausgeschlossen? », p. 11.
- sid* (14 janvier 1972), « Profis auch in Badminton », p. 10.
- Non signé (14 janvier 1972), sans titre, p. 10.

Kn. [Willi Knecht] (14 janvier 1972), « Selbst verschuldet », p. 10.

fhs. [Fritz Haas] (15 janvier 1972), « Karl Schranz gewinnt Kandahar-Abfahrt », p. 9.

*A.F.P.* (15 janvier 1972), « Söldnerschar der Fremdenverkehrsindustrie », p. 9.

fhs. [Fritz Haas] (17 janvier 1972), « Aufspalten in FIS-Läufer und Amateure? Auch beim Skiverband keine Klarheit über Zukunft der Alpinen », p. 12.

Fritz Haas (17 janvier 1972), « Startverzicht von Schranz nach den zwei Abfahrtstriumphen », p. 12.

*sid* (18 janvier 1972), « Olympiasperre für USA-Leichtathleten? », p. 10.

*sid* (18 janvier 1972), « DDR-Läufer unterschreiben nicht », p. 10.

*A.P.* (18 janvier 1972), « Die „olympische Zeitbombe“. Dokumentensammlung für den IOC-Überwachungsausschuß », p. 10.

*A.P.* (18 janvier 1972), « Trotz des Schnees kein großer Optimismus. In Sapporo macht man sich Sorgen wegen Avery Brundage », p. 10.

*dpa* (19 janvier 1972), « Für Brundage sind Anzeigen und Fotos die Beweise. Der IOC-Präsident antwortet auf die Äußerung von Marc Hodler », p. 9.

*A.P.* (19 janvier 1972), « Eine Million Ost-Mark für DDR-Olympiamannschaft », p. 9.

Kn. [Willi Knecht] (19 janvier 1972), « Parteilichkeit », p. 9.

Non signé (20 janvier 1972), « Brundage kennt Gerüchte über „Staatsamateure“ », p. 11.

*A.P.* (20 janvier 1972), « „Kein Grund zur Meinungsänderung“ », p. 11.

*sid* (21 janvier 1972), « „Sapporo wird vorgesehen“ », p. 13.

*dpa* (24 janvier 1972), « Pawlow stimmt mit Brundage überein », p. 18.

*A.P.* (24 janvier 1972), « Der Sportminister droht mit Boykott », p. 18.

*dpa* (24 janvier 1972), « Rundfunkanstalten warnen das IOC », p. 18.

*dpa* (25 janvier 1972), « Kaum Gefahr für die alpinen Wettbewerbe », p. 13.

Thomas Ross (26 janvier 1972), « Sportler oder „berufliche Unterhalter“ », p. 9.

ro. [Thomas Ross] (27 janvier 1972), « Am Montag fällt die Amateur-Entscheidung », p. 11.

N. (27 janvier 1972), « Trimmy ist populär. Neun Millionen von der Trimm-Aktion angeregt », p. 11.

Willi Knecht (27 janvier 1972), « Die Scharte von Grenoble ausweiten. », p. 11.

*dpa* (28 janvier 1972), « In Sapporo keine Weltmeisterschaften », p. 10.

*sid* (29 janvier 1972), « Soll Killy Präsident Brundage provozieren? », p. 9.

*sid/dpa/A.P.* (29 janvier 1972), « Sapporo-Notizen », p. 9.

*sid* (29 janvier 1972), « Walter Demel trägt deutsche Fahne », p. 9.

*sid* (31 janvier 1972), « Brundage verteufelt die Winterspiele », p. 11.

*dpa* (31 janvier 1972), « Start des Eissprinters Freese fraglich », p. 11.

*dpa* (31 janvier 1972), « Wird Schranz disqualifiziert? », p. 11.

*dpa* (31 janvier 1972), « Deutsche Mannschaft erläßt „Besuchsverbot“ », p. 11.

*F.A.Z.* (1<sup>er</sup> février 1972), « Wiener Minister fordert Rückzug der Olympiamannschaft », p. 1.

Karlheinz Vogel (1<sup>er</sup> février 1972), « Amateur – was ist das? », p. 1.

*sid/dpa* (1<sup>er</sup> février 1972), « Brundage: „Karl Schranz schloß sich selbst aus“ », p. 8.

Hartmut Scherzer (1<sup>er</sup> février 1972), « Das „Alle oder keine“ wird eine Phrase bleiben », p. 8.

ro. [Thomas Ross] (1<sup>er</sup> février 1972), « Das Urteil », p. 8.

*dpa* (1<sup>er</sup> février 1972), « Hodler: „Schranz war ungeschickt“ », p. 8.

ko. (1<sup>er</sup> février 1972), « „Heiliger Volkszorn“ in Österreich », p. 8.

*dpa* (1<sup>er</sup> février 1972), « Firmennamen werden entfernt », p. 8.

Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « Thoma: „das ist der Anfang vom Ende“ », p. 8.

*sid/dpa* (1<sup>er</sup> février 1972), « Freese darf in Sapporo starten », p. 8.

ro. [Thomas Ross] (2 février 1972), « Berthold Beitz im IOC », p. 1.

ko. (2 février 1972), « Der Heuchelei eine Goldmedaille umgehängt », p. 10.

vg. (2 février 1972), « Abqualifiziert », p. 10.

*A.P.* (2 février 1972), « DDR protestiert doch gegen Teilnahme Freeses », p. 10.

Hartmut Scherzer (2 février 1972), « Schranz wird seine Kameraden zum Bleiben auffordern », p. 10.

*dpa/sid* (2 février 1972), « „Schranz, der einflußreichste Regelverletzer“ », p. 10.

re. (2 février 1972), « Berthold Beitz einstimmig zum neuen deutschen IOC-Mitglied gewählt », p. 11.

*Die Redaktion* (2 février 1972), « Olympische Winterspiele aus der Sicht von Avery Brundage », p. 11.

hv. [Horst Vetten] (3 février 1972), « Drohung », p. 9.

vg. (3 février 1972), « Aussagen », p. 9.

*A.F.P./F.A.Z.* (3 février 1972), « Vom Dorf in die Suite », p. 9.

Non signé (3 février 1972), « Sapporo-Notizen », p. 9.

*dpa* (3 février 1972), « Weiter Rätselraten um Freese », p. 9.

*sid* (3 février 1972), « Der Ski-Heros Karl Schranz wird eine eigene Weltmeisterschaft geboten », p. 9.

Thomas Ross (3 février 1972), « Der olympische Vorspiel glich einer Komödie », p. 9.

heg. (4 février 1972), « Der Fall Freese », p. 11.

s. (4 février 1972), « Übersehene Fakten », p. 11.

*sid* (4 février 1972), « Einzelne Pfiffe galten Avery Brundage », p. 11.  
*sid* (4 février 1972), « Schnell mit versilberten Kufen », p. 11.  
 Horst Vetten (4 février 1972), « Eine verdammt ernste Angelegenheit », p. 11.  
*A.P./A.F.P.* (4 février 1972), « Morddrohung gegen den Präsidenten », p. 11.  
 Horst Vetten (5 février 1972), « Schranz », p. 17.  
 ley. (5 février 1972), « Hysterie », p. 17.  
 haf. (5 février 1972), « Zum Aufwecken », p. 17.  
*sid* (5 février 1972), « Brundage, Sprotten und ein Wiener Schnitzel », p. 18.  
*A.P.* (7 février 1972), « Die Skifabrikanten ließen umwachsen », p. 10.  
 Non signé (7 février 1972), sans titre, p. 11.  
 etz. (8 février 1972), « Spekulation », p. 10.  
*A.P.* (9 février 1972), « Orden für das IOC », p. 10.  
 heg. (9 février 1972), « Debakel », p. 12.  
 ro. [Thomas Ross] (10 février 1972), « Eine zweite Sperre in Sapporo? », p. 1.  
 vg. (10 février 1972), « Skikomödie », p. 10.  
 s. (10 février 1972), « Karl I », p. 10.  
*dpa* (10 février 1972), « War Alois Schloder gedopt? », p. 11.  
*dpa/A.F.P.* (10 février 1972), « Annie Famose soll gesperrt werden », p. 11.  
*A.P.* (10 février 1972), « „Waffenstillstand“ IOC – FIS », p. 11.  
 oss. (10 février 1972), « Nebenbei », p. 11.  
 ley. (10 février 1972), « Drill », p. 11.  
 ro. [Thomas Ross] (11 février 1972), « Annie Famose gesperrt », p. 1.  
 hv. [Horst Vetten] (11 février 1972), « Österreicher », p. 12.  
*sid/A.F.P.* (11 février 1972), « Erstmal ein Sportler vom Skiverband gesperrt », p. 12.  
*sid* (11 février 1972), « Irrtum, Unwahrheit oder Lüge? », p. 12.  
*A.P.* (12 février 1972), « Annie Famose ist doch nicht gesperrt », p. 11.  
*sid* (14 février 1972), « Lob für Sapporo und Mahnung an Denver », p. 10.  
*A.P.* (14 février 1972), « Brundage gibt sich leutselig », p. 10.  
*A.P.* (16 février 1972), « Schranz zieht sich vom Rennsport zurück », p. 11.  
*sid* (16 février 1972), « Brundage: „Wir hätten alle rauswerfen können », p. 11.  
 etz. (17 février 1972), « Der Rücktritt », p. 18.  
*A.P.* (18 février 1972), « Die Schweiz – das goldene Land des Wintersports », p. 12.  
*A.F.P.* (19 février 1972), « Einleitung für Schranz », p. 10.  
*A.P.* (21 février 1972), « Marc Hodler ist überrascht über Karl Schranz », p. 9.

- A.F.P.* (21 février 1972), « Konsequenzen in Österreich aus dem Fall Schranz », p. 9.
- dpa* (26 février 1972), « Zulassungskommission des IOC arbeitet mit Blick auf München », p. 13.
- s. (29 février 1972), « Der Unterschied », p. 10.
- dpa* (29 février 1972), « Tempel und sauberer Markt », p. 10.
- Stiftung Deutsche Sporthilfe (22 juin 1972), « Die Sporthilfe ist Goldwert : unterstützt Sie jetzt für München! », p. 10.**

Articles parus dans *SÜDDEUTSCHE ZEITUNG* (122)

- Non signé (3 janvier 1972), « Brundages Neujahrsbotschaft », p. 28.
- W. W. [Wolfgang Weingärtner] (3 janvier 1972), « Aus dem Nichts nach Sapporo », p. 29.
- Non signé (5/6 janvier 1972), « Olympia Auswahl auf Reisen », p. 38.
- dpa* (7 janvier 1972), « Brundage zündet Olympia-Bombe », p. 39.
- A.P.* (7 janvier 1972), « Auch die Reiter in der Klemme », p. 39.
- Wolfgang Weingärtner (7 janvier 1972), « Alleingang des Präsidenten », p. 39.
- A.P.* (7 janvier 1972), « Das IOC ist gegen den Präsidenten », p. 39.
- Ben (8 et 9 janvier 1972), « Olympische Feuer à la Brundage », p. 23.
- H.-J. Jendral (10 janvier 1972), « Limonade mit Beigeschmack », p. 23.
- Hans-Jürgen Jendral (10 janvier 1972), « NOK Vergibt 86 Flugkarten nach Sapporo », p. 23.
- Non signé (10 janvier 1972), « Auf 1,972 Milliarden Mark », p. 24.
- Non signé (12 janvier 1972), « Zöller: Politische Gründe », p. 35.
- sid* (12 janvier 1972), « Kein Start in Sapporo », p. 35.
- dpa* (13 janvier 1972), « Freude über die Geschwister Buck », p. 24.
- Non signé (14 janvier 1972), « Freude über die Geschwister Buck », p. 38.
- Austria Racing Team (14 janvier 1972), « Neue Triumphe der österreichischen Ski bei Weltcuprennen », p. 38.
- Non signé (14 janvier 1972), « Auch in der DDR », p. 39.
- A.P.* (15/16 janvier 1972), « In Lausanne sammelt man Anklagen », p. 33.
- Wolfgang Weingärtner (15/16 janvier 1972), « Brundages Telegramm », p. 34.

Wolfgang Weingärtner (17 janvier 1972), « Umgereimtes », p. 22.

Wolf [Wolfgang Uhrig] (17 janvier 1972), « Hodler attackiert Brundage », p. 22.

Michael Gernandt (18 janvier 1972), « Tiefer Schatten », p. 23.

*dpa* (19 janvier 1972), « Ich kann keinen disqualifizieren », p. 35.

Non signé (20 janvier 1972), « ...wohl nicht möglich », p. 34.

Walter Kumhart (20 janvier 1972), « Brundage zu Kompromiß bereit », p. 35.

Non signé (21 janvier 1972), « Avery Brundage (84) », p. 43.

Non signé (21 janvier 1972), « Dieter [sic] Zöllner, DDR-Eiskunstlaufmeister », p. 43.

*sid* (22/23 janvier 1972), « 2,9 Millionen für Olympiateams », p. 35.

Non signé (22/23 janvier 1972), « Bitte, Mister Brundage », p. 35.

Non signé (22/23 janvier 1972), « IOC-Präsident Avery Brundage », p. 35.

Non signé (24 janvier 1972), « Olympische Winterspiele », p. 22.

Non signé (24 janvier 1972), « Die Mannschaften », p. 22.

Elka (25 janvier 1972), « Unterwegs nach Sapporo », p. 23.

*dpa* (25 janvier 1972), « Avery Brundage: Winterspiele, wie geplant », p. 23.

Peter Bizer (27 janvier 1972), « Ohne Mantel in den olympischen Winter », p. 28.

Non signé (27 janvier 1972), « Wie ein Fürst », p. 28.

Non signé (28 janvier 1972), « Niemand weiss », p. 42.

Non signé (28 janvier 1972), « Deutsch-Österreichische Zusammenarbeit », p. 42.

Non signé (28 janvier 1972), « Die Sorgen », p. 42.

*dpa* (28 janvier 1972), « IOC will Japaner nicht verärgern. Interview mit IOC-Mitglied Frenckell », p. 43.

*dpa* (28 janvier 1972), « Holder läßt Haare », p. 43.

Walter Koenig (28 janvier 1972), « Brundage letztes Olympia-Bollwerk », p. 43.

Olympiaredaktion des *sid* (29/30 janvier 1972), « Ich bin für keine Halbheiten », p. 42.

*dpa* (29/30 janvier 1972), « Verlagte Entscheidungen », p. 42.

*S.Z.* (31 janvier 1972), « Der Fall Horst Freese », p. 32.

Hans-Jürgen Jendral (31 janvier 1972), « Avery Brundage „würzt“ IOC-Feier », p. 32.

Hans-Jürgen Jendral (31 janvier 1972), sans titre 1, p. 32.

Hans-Jürgen Jendral (31 janvier 1972), sans titre 2, p. 32.

Hans-Jürgen Jendral (31 janvier 1972), sans titre 3, p. 32.

Hans-Jürgen Jendral (31 janvier 1972), « Den Orden der aufgehende Sonne », p. 32.

Hans-Jürgen Jendral (31 janvier 1972), « „Funkstille“ », p. 32.

W. W. [Wolfgang Weingärtner] (1<sup>er</sup> février 1972), « Schranz für Sapporo gesperrt », p. 1.

Wolfgang Weingärtner (1<sup>er</sup> février 1972), « Der Löwe vom Alberg hatte zu laut gebrüllt », p. 3.

Ludwig Koppenwallner (1<sup>er</sup> février 1972), « Die olympische Krise », p. 4.

A.P./sid (1<sup>er</sup> février 1972), « Karl Schranz wird für Sapporo gesperrt », p. 23.

sid (1<sup>er</sup> février 1972), « Horst Freese darf starten », p. 23.

Wolfgang Weingärtner (1<sup>er</sup> février 1972), « Hinterhältiges Spiel der Olympier », p. 23.

Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « Stimmen nach dem Urteil », p. 23.

W. W. [Wolfgang Weingärtner] (2 février 1972), « Österreicher werden starten », p. 1.

W. W. [Wolfgang Weingärtner] (2 février 1972), « Berthold Beitz im IOC », p. 1.

Non signé (2 février 1972), « Kein Boykott? », p. 33.

Non signé (2 février 1972), « Der Sohn des letzten Kaisers », p. 33.

Elka (2 février 1972), « Sonne – wie auf Bestellung », p. 33.

dpa (2 février 1972), « Das dicke Ende kommt noch », p. 34.

Wolfgang Weingärtner (2 février 1972), « DDR-Rennrodler erdrückend überlegen », p. 34.

Wolf [Wolfgang Uhrig] (2 février 1972), « Gipfel des Ruhms », p. 34.

H. J. J. [Hans-Jürgen Jendral] (3 février 1972), « Denver 1976 – ein großes Problem », p. 38.

sid (3 février 1972), « Brundage: „Trete zurück!“ », p. 38.

sid (3 février 1972), « Glückwünsche für Beitz », p. 39.

sid (3 février 1972), « FIS : Schranz gilt als amateur », p. 39.

Wolfgang Weingärtner (3 février 1972), « Schlechtes Theater um einen großen Meister », p. 39.

H. J. Jendral (3 février 1972), « Futter für die Öffentlichkeit », p. 39.

H. J. Jendral (3 février 1972), « Doping auf olympisch », p. 39.

sid (3 février 1972), « Eine Weltmeisterschaft nach Wunsch », p. 39.

S.Z. (3 février 1972), sans titre, p. 39.

Otto F. Beer (3 février 1972), « Buben und Bier müssen büßen », p. 40.

dpa (4 février 1972), « Horst Freese kann nicht starten », p. 1.

Gebhard Hielseher (4 février 1972), « Ein Einzelkämpfer schlägt die Weltelite », p. 3.

v. (4 février 1972), « Im Namen des Sports », p. 4.

Non signé (4 février 1972), « Wegen wen marschieren sie morgen? », p. 4

Wolfgang Uhrig (4 février 1972), « Auf silbernen Kufen die Fahrt zum Gold? », p. 46

W. W. [Wolfgang Weingärtner] (4 février 1972), « Auch Thöni und Augert überprüft », p. 46.

Wolf [Wolfgang Uhrig] (4 février 1972), « Gerüchte », p. 46.

Elka (4 février 1972), « Olympisches Ehrenwort », p. 47.

*dpa* (4 février 1972), « Freese bleibt am Paragraphen 27 hängen », p. 47.

Wolfgang Weingärtner (4 février 1972), « Begeisterung in kleinen Dosen », p. 47.

Peter Bizer (4 février 1972), « Sapporo ringt um Anerkennung », p. 47.

*sid* (5 et 6 février 1972), « Gerüchte », p. 37.

*sid* (5 et 6 février 1972), « Wodka für Daume und Genscher », p. 37.

*dpa* (5 et 6 février 1972), « ... Trainiert ganztätig », p. 37.

*dpa* (5 et 6 février 1972), « Konsequenzen im Fall Freese », p. 38.

Non signé (5 et 6 février 1972), « Pöhland wird DSV-Trainer », p. 38.

Wolfgang Weingärtner (5 et 6 février 1972), « DDR fährt mit den Gegnern Schlittern », p. 39.

*sid* (5 et 6 février 1972), « Vernunft – das heißt fünf Medaillen », p. 40.

P. E. (5 et 6 février 1972), « Wiener Schnitzel », p. 40.

Wolf [Wolfgang Uhrig] (7 février 1972), « 1,4 Millionen für Schranz », p. 23.

*sid* (7 février 1972), « Keine alpine Herren-WM », p. 26.

Dieter Ludwig (8 février 1972), « Killy und der Vertrag », p. 20.

H. S. (8 février 1972), « Der totale Triumph », p. 21.

Non signé (8 février 1972), « „Ich fahre keine Silberkufen“ », p. 21.

bob (9 février 1972), « Konflikte, wie gehabt », p. 35.

*ddp/dpa* (9 février 1972), « „Keine Spiele der Heuchelei“ », p. 35.

Wolfgang Weingärtner (10 février 1972), « Schmutziger Schnee », p. 26.

Non signé (10 février 1972), « Seltsame Fragen », p. 27.

H. J. Jendral (10 février 1972), « Anfassen streng verboten », p. 27.

Non signé (10 février 1972), « Annie Famose droht Sperre », p. 27.

H. J. Jendral (10 février 1972), « Der Dopingfall Alois Schloder », p. 28.

*dpa* (11 février 1972), « Fall Famose noch in der Schwebe », p. 33.

*dpa* (11 février 1972), « Brundage: Winterspiele abschaffen », p. 34.

Ulrich Kaiser (11 février 1972), « Hoffnungslos », p. 35.

*A.F.P./ddp* (11 février 1972), « Keine Skiweltmeisterschaften », p. 36.

Hans-Jürgen Jendral (14 février 1972), « Acht Olympiasieger bei Brundage », p. 23.

*sid* (14 février 1972), « Beitz: Amateur-Paragraph überprüfen », p. 23.



*ddp* (14 février 1972), « „Journalist“ Schranz gekündigt », p. 26.  
*sid* (14 février 1972), « Annie Famose: „Ich klage“ », p. 26.  
Non signé (14 février 1972), « Marc Hodler schießt auf Brundage », p. 26.  
Ludwig Koppenwallner (14 février 1972), « Abschied von Sapporo », p. 27.  
Xaver Salvermoser (15 février 1972), « Von Sapporo nach München », p. 20.  
*ddp* (16 février 1972), « Karl Schranz tritt ab », p. 35.  
*sid* (16 février 1972), « Brundage: „könnte alle rauswerfen...“ », p. 35.  
Non signé (17 février 1972), « Mit verklärtem Blick : „Karli“ », p. 26.  
*S.Z.* (18 février 1972), « Das Streiflicht », p. 1.

#### Articles parus dans d'autres supports de presse (5)

Non signé (17 février 1972), « Der Paragraph, über den Schranz stolperte », dans *Sport-Illustrierte*, p. 7.  
Non signé (17 février 1972), « Ein Profi wie jeder Amateur », dans *Sport-Illustrierte*, p. 7.  
Non signé (17 février 1972), « Ein Sieg bleibt : das Geld », dans *Sport-Illustrierte*, p. 11.  
Non signé (17 février 1972), « Wen wird es in München erwischen? », dans *Sport-Illustrierte*, p. 11.  
Non signé (17 février 1972), « Silber-Kufen, brutales Training, Super-Schlitten. Was ist an den Gerüchten dran? », dans *Sport-Illustrierte*, p. 50.

#### **Suisse (5)**

Non signé (3 mars 1967), « Jean-Claude Killy », dans *La Tribune de Lausanne*.  
Georges Descœudres (1<sup>er</sup> février 1972), « Schranz interdit de Sapporo. D'autres skieurs appelés à renoncer ? », dans *La Tribune de Lausanne*, p. 11.  
Georges Descœudres (1<sup>er</sup> février 1972), « Les véritables raisons du « refus » de Schranz », dans *La Tribune de Lausanne*, p. 11.  
Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « L'article 26 », dans *La Tribune de Lausanne*, p. 11.  
Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « L'équipe autrichienne de ski invitée à se retirer des Jeux », dans *La Tribune de Lausanne*, p. 11.

Non signé (1<sup>er</sup> février 1972), « Les Suisses ne se retireront pas », dans *La Tribune de Lausanne*, p. 11.

## ***TABLE DES MATIERES - ANNEXES***

<b><i>Introduction</i></b>	2
<b><i>Liste des documents publiés dans le tome 1</i></b>	3
<b><i>The Avery Brundage Collection</i></b>	4
Daume Willi 1957-69, 1970-71, 1973, Germany	4
Circular Letters	5
Circular Letters (suite)	6
IOC minutes of meeting of members of the executive boards Tokyo 28 <sup>th</sup> January 1972 – Sapporo 29 <sup>th</sup> to 1 <sup>st</sup> February	7
Egibility Commission 1970-1971	9
Egibility Commission 1972	12
Inquiry into Winter Games IOC Commission 1965-69	13
Amateurism 1929-1939; 1940-42; 1959-60; 1964-68	15
Letters of praise on President Avery Brundage's Stand on Amateurism 1971-1972-74	15
Oesterreichsches Olympische Komitee 1970-72	16
Ski advertisements	17
XI Winter Games Sapporo, Japan, Bulletin (1972)	17
Protests Karl Schranz	18
Fédération Internationale de Ski 1970	19
Fédération Internationale de Ski 1971	20
Fédération Internationale de Ski 1972	22
Avery Brundage – List of Speeches and Articles, 1929-1968	23
The Fumbled Ball – 1952	28
Avery Brundage – Memos, notes 1952-8	29
Avery Brundage – Speeches and statements 1960-69	31
The Fumbled Ball – 15/04/67	31
Notes on Sport, Politics and Art – 1968-70	32
Broken time april 7, 69	32
Broken Time, April 1971	33
IOC – 71 <sup>st</sup> Session – Luxemburg – September 13-18, 1971 – Speeches	34
Amateurism 1972 Statements by Avery Brundage	35
Amateurism 1966-1969 Statements by Avery Brundage	35
Articles and speeches – XI Winter Games Sapporo, Japan, 1972	36
<b><i>Musée Olympique de Lausanne</i></b>	37
<b>Autriche</b>	37
Correspondance 1960-1972	37
<b>Brundage, Avery</b>	38
Articles de presse, 1970-1984	38

Circulaires, 1955-1960	38
Circulaires, 1961-1971	39
<b>Commission d'admission</b>	40
1972	40
Tokyo-Sapporo Janvier 1972	40
<b>Fédération Internationale de Ski</b>	44
Ski-FIS Correspondance 1960-1970	44
Ski-FIS Correspondance 1971-1976	46
Ski-FIS Réunions IAFF-CIO 1964-1971	49
Ski-FIS Articles de presse 1950-1975	50
<b>France</b>	52
Procès-verbaux 1971-1972	52
Correspondance 1967-1972	55
<b>P.V. Commission Exécutive</b>	56
1962-1967	56
1971	57
<b>P.V. Sessions</b>	59
1970	59
<b>R.D.A.</b>	61
Procès-verbaux Extraits Sessions 1952-1968	61
Statuts 1967-1981	62
Correspondance 1970-1978	62
Publications 1961-1985	63
<b>R.F.A.</b>	66
Publications 1961-1988	66
<b>USOC – Etats-Unis Amérique</b>	67
Correspondance 1967-1972	67
 <i>Autres documents</i>	 69
 CIO (1972), <i>Statuts et règles. Citius – altius - fortius</i> , Lausanne, CIO, pp. 11 et 12 puis 19 à 24	 69
<b>Sur la disqualification de Schranz</b>	74
Protestations du CNO autrichien	74
Dossier « Brundage » sur la disqualification des skieurs	75
Discours d'ouverture de Brundage	78
« Les dossiers de l'écran »	82
 <i>Liste des archives et des articles</i>	 91
 The Avery Brundage Collection	 93
 <i>Quotidiens étudiés</i>	 96
Wiener Zeitung	96
New York Times	99
Le Figaro	100
L'Equipe	103

L'Humanité	107
Junge Welt	111
Neues Deutschland	112
Frankfurter Allgemeine Zeitung	115
Süddeutsche Zeitung	119
<i>Table des matières - Annexes</i>	124